

La naissance d'un enfant princier était un évènement de toute première importance. La ville dans laquelle se déroulaient les réjouissances était mise à l'honneur et ses habitants contribuaient à l'organisation de la fête. La cérémonie du baptême permettait au prince de montrer à ses sujets sa puissance, de mettre en avant certains membres de la cour et de proclamer la continuité de la dynastie. La place de chacun dans le rituel trahissait le rang qu'il occupait au sein de l'entourage du souverain.

Cette étude est centrée sur les plus anciens récits illustrant ce cérémonial à la cour de Savoie. Ils concernent les baptêmes d'Adrien (1522) et d'Emmanuel-Philibert (1528), tous deux fils du duc Charles II de Savoie et de Béatrice de Portugal. Particulièrement détaillés, ces textes dépeignent tous les aspects du baptême d'un enfant princier: les pièces poétiques rédigées pour l'occasion, l'ornementation de l'église et des chambres du château, la création d'une «rue artificielle» pour la procession conduisant l'enfant aux fonts, l'agencement de ce cortège, le rituel, les feux d'artifice, les banquets et les jeux clôturant la journée.

Cette reconstitution du baptême princier s'est élargie à d'autres grandes cours de la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne: Bourgogne, France, Angleterre. Il s'agit de la première étude historique comparée de ce genre.

ISBN 2-940110-49-2

Les baptêmes princiers

THALIA BRERO

CLHM
36

THALIA BRERO

Les baptêmes princiers

*Le cérémonial dans les cours de Savoie et Bourgogne
(XVe-XVIe s.)*



CAHIERS LAUSANNOIS D'HISTOIRE MÉDIÉVALE 36

CAHIERS LAUSANNOIS D'HISTOIRE MÉDIÉVALE

Edités par

Agostino PARAVICINI BAGLIANI

36

Cet ouvrage a été publié avec le soutien
de la Fondation pour la protection du patrimoine
culturel, historique et artisanal (Lausanne)

Illustration de la couverture:

Missel franciscain (probablement Lyon, après 1481)

Bibliothèque municipale de Lyon, ms 514, fol. 225r.

Crédit photographique: Bibliothèque municipale de Lyon,
Dider Nicole

ISBN 2-940110-49-2

Université de Lausanne

Section d'histoire Faculté des Lettres BFSH 2

CH-1015 Lausanne

tél.: ++41 21 692 29 34 fax: ++41 21 692 29 35

E-mail: clhm@unil.ch

<http://www.unil.ch/hist/med/>

THALIA BRERO

Les baptêmes princiers

*Le cérémonial dans les cours de Savoie et Bourgogne
(XVe-XVIe s.)*

Lausanne 2005

*A mes parents, Carolyn et Mario Brero,
et à la mémoire de Robert D. Vasey,
mon bien-aimé grand-père*

INTRODUCTION

Charles II (1486-1553), neuvième duc de Savoie, prit la tête du duché en 1504, à la mort de son frère Philibert le Beau. Il resta célibataire les dix-sept années suivantes jusqu'à ce que, pressé par ses Etats, ses conseillers et ses sujets, qui s'inquiétaient de le voir sans descendance, il se décide enfin à épouser Béatrice de Portugal (1504-1538) le 1^{er} octobre 1521 à Nice. La duchesse lui donna neuf enfants, dont un seul, Emmanuel-Philibert, parvint à l'âge adulte.

Le premier-né du couple ducal, Adrien, vint au monde à Ivree le 19 novembre 1522. Il fut baptisé en grande pompe dans cette même ville le 14 décembre. Un lombard exilé, Antonin, assista à ces réjouissances et en laissa un témoignage détaillé, qu'il intitula *Adrianeo*¹. Publié par A. Dufour², un érudit du XIX^e siècle, ce document exceptionnel pour l'histoire des fêtes princières et celle de la cour de Charles II peut être comparé avec un autre texte, plus modeste mais non moins intéressant, le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert.

Troisième fils de Charles II et Béatrice, Emmanuel-Philibert naquit le 8 juillet 1528 à Chambéry, où il fut baptisé le 19

Tous mes remerciements au professeur Agostino Paravicini Bagliani, qui m'a donné l'opportunité de publier cette étude en guidant mes recherches avec patience et bienveillance; à ma mère, philologue improvisée, infatigable relectrice et conseillère indispensable, à qui ce travail doit plus qu'il ne serait convenable de l'avouer; à Eva Pibiri pour ses commentaires avisés et ses encouragements amicaux; à Ansgar Wildermann, dont l'érudition n'a d'égale que sa générosité, ainsi qu'à Laurent Ripart pour ses précieux conseils. Ma gratitude va aussi aux professeurs Marco Praloran et Francesco Santi qui, peu avertis de leur temps, m'ont aidé à résoudre nombre de problèmes de traduction; à Luisa Gentile et Alison Rosie, qui m'ont donné accès à leurs thèses et à la Fondation pour la protection du patrimoine, culturel et artisanal, qui m'a permis de passer une fructueuse semaine aux Archives d'Etat de Turin. Merci enfin à mon père, Philippe et Loïse pour leur indéfectible soutien.

1. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*. Ce texte est présenté *infra*, p. 61-64; le lecteur trouvera en fin de volume le premier livre de cet ouvrage, assorti d'une traduction française.

2. DUFOUR, «Adrianeo».

octobre de la même année. Adrien était déjà décédé, mais le couple ducal avait entre-temps eu un autre fils, Louis, qui était destiné à régner. Emmanuel-Philibert, tout cadet qu'il fût, eut tout de même droit à une magnifique célébration, que nous rapporte dans un manuscrit inédit *Bonnes Nouvelles*, héraut du duc et roi d'armes de l'ordre de l'Annonciade³.

Cette étude devait initialement se limiter à ces deux baptêmes. Ainsi s'explique la première partie de ce livre, portant sur la situation politique de cette troisième décennie du XVI^e siècle, la cour de Charles II, sa composition⁴, et la naissance de ses trois premiers fils. Nous n'avons cependant pu nous empêcher de rechercher des cérémonies analogues dans d'autres cours et d'autres temps; les quelques documents que nous avons découverts concordaient à tel point avec les descriptions de *Bonnes Nouvelles* et d'Antonin que nous les avons finalement intégrés à notre étude. Ces textes, qui seront dûment présentés au chapitre II, devaient a priori uniquement appuyer notre analyse des baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert. Mais les précisions complémentaires qu'ils apportent nous ont parues à ce point intéressantes que parfois, certains de ces documents volent presque la vedette à nos baptêmes savoyards!

Centrée sur le cérémonial baptismal à la cour de Charles II, cette étude a ainsi fini par être, pour une large part, aussi consacrée aux baptêmes princiers de la Bourgogne du XVe siècle. Des exemples bourguignons des XIII^e et XIV^e siècles seront en outre évoqués, de même que divers cas savoyards, fort dispersés hélas, entre la fin du XIII^e siècle et celle du XVI^e siècle. Nous ferons enfin quelques incursions dans la cour d'Angleterre du XVe siècle et dans celle de France, au début du siècle suivant.

Ce champ de recherches peut sembler un tant soit peu hétéroclite; cela s'explique par le fait que les sources concernant les baptêmes princiers sont finalement assez rares. Si nous mentionnerons ici toutes celles qui sont parvenues à notre connaissance, précisons d'emblée que cette étude n'a aucunement la

3. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*. Cf. la présentation de ce texte et de son auteur aux p. 69-78 et l'édition que nous en donnons p. 341-363.

4. A eux deux, *Bonnes Nouvelles* et Antonin citent nommément plus d'une centaine de personnes présentes aux baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert. On peut retrouver ces participants dans le répertoire biographique que nous leur avons consacré aux p. 385-428.

prétention d'être exhaustive, et que nous ne doutons pas que les fonds d'archives des cours susmentionnées ont encore de nombreuses informations à livrer à ce sujet.

La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à toutes les étapes qui jalonnent la journée d'un baptême princier. Pour la structurer, nous avons simplement repris le canevas que l'on retrouve dans la plupart de nos comptes-rendus baptismaux. La cérémonie commence par une visite dans certaines chambres du château, qui ont été, selon des codes bien précis, somptueusement ornées pour l'occasion. Les sources comptables, savoyardes comme bourguignonnes, s'avèreront ici très utiles pour suppléer aux sources narratives.

Les processions baptismales, vivant miroir de la composition d'une cour princière, seront ensuite étudiées, en particulier les cortèges menant aux fonts François de France, Adrien, Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel de Savoie, pour lesquels nous sommes particulièrement bien documentés. S'ensuivra un chapitre consacré à la cérémonie du baptême, dans lequel nous tenterons de compenser l'étonnant manque de précisions sur le rituel en tant que tel par quelques considérations sur le très variable intervalle séparant la naissance du baptême, mais aussi sur le choix des parrains et celui du prénom attribué à l'enfant. Enfin, notre étude se terminera par un tour d'horizon des festivités, gargantuesques ou plus modestes, qui clôturaient la journée.

CONTEXTE HISTORIQUE

La situation politique

Charles II est un mal-aimé de l'Histoire, qui lui reproche de n'avoir su empêcher l'occupation de son duché par la France en 1536. Les auteurs des ouvrages consacrés à la Maison de Savoie rivalisent d'amertume à son égard, blâmant tour à tour son inertie, sa faiblesse, sa soumission à son épouse, son incapacité à prendre parti. Si ce duc n'avait peut-être pas le caractère d'un dirigeant, la postérité admet toutefois qu'il bénéficiait de quelques circonstances atténuantes; sa tâche était en effet bien peu enviable, tant la Savoie se trouvait dans une position difficile en ce premier tiers du XVI^e siècle.

Il faut préciser que les historiens n'ont guère plus fait l'éloge des prédécesseurs de Charles II. En fait, après l'apothéose du règne d'Amédée VIII¹, la succession des ducs de Savoie semble n'avoir été qu'une longue déchéance: santés fragiles, épouses et régentes trop autoritaires, règnes écourtés par des décès précoces, ducs à peine sortis de l'enfance... la seconde moitié du XVe siècle n'est pas très favorable à la Maison de Savoie².

1. Amédée VIII monta sur le trône en 1391, à l'âge de 8 ans. Lors de son long règne, il agrandit ses Etats par l'acquisition du Genevois, d'Annecy, du Bugey, de Verceil et du Piémont; en 1416, il obtint de l'empereur Sigismond le titre de duc et en 1430, il édicta les *Statuts* de Savoie. A la mort de sa femme Marie de Bourgogne, il laissa son fils Louis gouverner le pays et entra dans les ordres. Elu pape par les prélats schismatiques du concile de Bâle, il abdiqua définitivement en 1440 et prit le nom de Félix V. En 1449, il finit par renoncer aussi à la tiare. Il mourut en 1451. A son sujet, cf. COGNASSO, *Amedeo VIII*; ANDENMATTEN, PARAVICINI BAGLIANI (dirs.), *Amédée VIII*.

2. GUICHONNET, «Charles II», p. 16.

Charles II³, fils de Philippe II⁴ de Savoie et de Claudine de Brosse-Bretagne⁵ naquit le 10 octobre 1486 au château de Chasey en Bugey. Il monta sur le trône de Savoie le 10 septembre 1504, suite à la mort de son demi-frère Philibert II, dit le Beau⁶. Ce dernier laissait une veuve redoutablement puissante: Marguerite d'Autriche*, fille de l'empereur Maximilien, qui eut tout du long de sa vie une influence considérable sur le règne de Charles II. Ce dernier lui demandera d'ailleurs d'être la marraine d'Emmanuel-Philibert.

Les prédécesseurs du duc avaient attribué à leurs épouses d'importants douaires: la veuve de Charles Ier, Blanche de Montferrat, avait conservé une partie du Piémont; Claudine de Brosse, mère de Charles II, bénéficiait des revenus du Bugey; enfin, le douaire de Marguerite d'Autriche comprenait la Bresse, le pays de Vaud, le Faucigny et le Comté de Villars⁷. A

3. Ce duc est aussi appelé Charles III dans les documents plus anciens. Pour expliquer cette confusion, il faut remonter à Charles Ier de Savoie (1468-1490), qui mourut au bout de sept ans de règne; il laissait un fils, Charles-Jean-Amédée Ier (1489-1496), bien trop jeune pour exercer le pouvoir. La régence fut assurée par sa mère, Blanche de Montferrat. Celui qui fut à tort nommé Charles II ne régna ainsi jamais, puisqu'il mourut dans sa huitième année. NAEF, «Claude d'Estavayer», p. 88, numismatique à l'appui, prouve le bien-fondé de cette dénomination.

4. Fils de Louis de Savoie et d'Anne de Chypre, Philippe II, dit «Sans Terre», naquit le 5 février 1438. En 1472, il épousa Marguerite de Bourbon, dont il eut Louise de Savoie (cf. *infra*, p. 16, n. 13) et le futur duc Philibert II. En 1485, deux ans après le décès de sa première femme, il épousa Claudine de Brosse-Bretagne. De cette union naquirent ceux qui deviendront le duc Charles II, Philiberte de Savoie-Nemours* et Philippe de Savoie-Nemours (cf. *infra*, p. 151, n. 218). Il aura aussi un fils illégitime, René, grand bâtard de Savoie, qui fera carrière à la cour de France (Cf. *infra*, p. 382, n. 13). De comte de Bresse, il devint duc de Savoie en 1496 à la mort de Charles-Jean-Amédée, son petit-neveu, mais son règne fut de courte durée, puisqu'il mourut le 7 novembre 1497.

5. Claudine de Brosse, dite de Bretagne, était la fille de Jean II de Brosse, comte de Penthievre, et de Nicole de Bretagne. Elle épousa en 1485 Philippe Sans Terre, qui allait, en 1496, devenir duc sous le nom de Philippe II. Outre les biens paternels et sa part dans la succession de sa sœur Bernarde, marquise de Montferrat, elle eut 200 000 livres de dot. Elle survécut à son mari, qui lui avait donné 4000 livres de douaire; elle mourut le 13 octobre 1513 et fut enterrée dans la Sainte-Chapelle de Chambéry (GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 175).

⁶ Cf. *infra*, p. 367 pour un tableau généalogique.

* L'étoile suivant les noms de personnes indique qu'en fin de volume, une notice leur est consacrée dans le *Répertoire biographique des personnages cités dans l'Adrianeo et le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*.

7. Pour les conflits liés au douaire de Marguerite d'Autriche, cf. BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 91-142.

cela, il faut encore ajouter la plus grande partie du Chablais, engagé pour la dot de Louise de Savoie, vicomtesse de Martigues, ainsi que le Genevois, apanage de Philippe de Savoie⁸.

Les revenus de Charles II étaient amputés des deux tiers par ces douaires, mais ses tracasseries économiques ne s'arrêtaient pas là. Le duché dont il avait hérité était fort appauvri et sa liberté d'action était de surcroît entravée par les états généraux. Cette assemblée pouvait contester, voire refuser les troupes et les subsides demandés par le duc. Son pouvoir était ainsi loin d'être absolu: il devait plus ou moins le partager avec l'aristocratie, qui entendait bien avoir son mot à dire dans le gouvernement du pays⁹.

D'autres problèmes internes compliquaient encore la situation. L'affaire du faussaire Dufour fit perdre à Charles II la somme de 300 000 florins¹⁰. Avidé d'obtenir son indépendance, Genève était le théâtre de tensions quasi permanentes: une partie de la ville soutenait le duc, l'autre les Confédérés, la Réforme naissante n'arrangeait rien. En 1526, la ville signa un traité de combourgeoisie avec Berne et Fribourg¹¹; la postérité condamnera sévèrement l'infortuné duc pour cette perte.

En ce qui concerne la politique internationale, il faut préciser que Charles II eut la délicate tâche de diriger la Savoie en plein tumulte des guerres d'Italie. Le «portier des Alpes» avait toujours occupé une importante position stratégique, mais en cette époque troublée, au milieu de ces deux énormes puissances qu'étaient la France et l'Empire, la situation du petit duché était plus que précaire. En ce second quart du XVI^e siècle, la Savoie était encore à bien des égards un état médiéval et elle se trouvait dépassée tant par les moyens financiers que par les ambitions expansionnistes de ses dangereux voisins.

François I^{er} devint roi de France en 1515, Charles I^{er} roi d'Espagne l'année suivante. Entre ces deux souverains, une rivalité haineuse se déclara en juin 1519, lors de l'élection impériale. Tous deux convoitaient le titre d'empereur, le monarque espagnol l'emporta et prit le nom de Charles Quint.

8. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 193; DESSEMONTET, *Les Luxembourg-Martigues*, p. 95-96; DUFOUR, «Adrianeo», p. 251; COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. I, p. 355.

9. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 18; GUICHONNET, «Charles II», p. 17-18.

10. Pour plus de détails sur cette escroquerie dont fut victime le duc, cf. *ibid.*, p. 22-23; BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 80-82 et NAEF, «Claude d'Estavayer», p. 103 sq.

11. GUICHONNET, *Histoire de la Savoie*, p. 219.

Commença alors une nouvelle étape des guerres d'Italie, dont l'enjeu obsessionnel pour les deux parties était la possession du Milanais.

D'un point de vue strictement géographique, la Savoie était déjà en fâcheuse posture. De plus, pour son malheur, Charles II était apparenté au roi comme à l'empereur¹². François Ier était son neveu, le fils de sa demi-sœur Louise de Savoie¹³; Charles Quint était quant à lui son beau-frère, puisqu'il avait épousé Isabelle, la sœur de Béatrice de Portugal.

Les guerres d'Italie sont un sujet trop vaste pour être abordé ici. Il suffira peut-être de dire que Charles II, tétanisé par le combat de titans qui faisait rage à ses frontières, ne sut pas prendre parti, et se laissa porter par les événements sans pouvoir influencer sur leur cours. Ne voulant mécontenter aucun de ses puissants parents, il multiplia les témoignages d'amitié et de soumission envers les deux protagonistes. Ces attermoissements seront en grande partie responsables de la prise du duché par les Français en 1536¹⁴.

Le mariage du duc

Le 1^{er} octobre 1521, Charles II de Savoie épousait à Nice Béatrice de Portugal. Le duc était âgé de 34 ans, et les Etats de Savoie le pressaient de se marier depuis 1508 déjà¹⁵. En 1513, le maréchal de France, Jean-Jacques Trivulce, l'incitait à prendre femme pour ne pas «laisser finir vostre lignaige», et à abandonner «les gros partiz qui par leurs longues praticques vous consomment et en prendre une qui soit belle»¹⁶. En 1518,

12. Cf. *infra* p. 367 pour un tableau généalogique.

13. Fille de Philippe II de Savoie (dit Sans Terre) et de sa première femme Marguerite de Bourbon, Louise de Savoie naquit le 11 septembre 1476 à Pont-d'Ain. Elle épousa en 1488 Charles de Valois, duc d'Angoulême, qui la laissa veuve à dix-huit ans, non sans lui avoir donné deux enfants: le futur François Ier et Marguerite de Valois. Lorsque son fils monta sur le trône, elle reçut le duché d'Angoulême, celui d'Anjou et le comté du Maine. Elle exerça la régence pendant l'expédition d'Italie (1515) et suite à la défaite de la bataille de Pavie (1525); elle négocia en outre la libération de François Ier, captif en Espagne, organisa la ligue de Cognac contre l'Empire et conclut en 1529 avec Marguerite d'Autriche* la paix des Dames. Louise de Savoie mourut à Grez-sur-Loing le 22 septembre 1531.

14. GUICHONNET, «Charles II», p. 18-24, expose très clairement la situation de la Savoie de cette époque dans le contexte international.

15. NAEF, «La Croix de Savoie», p. 321.

16. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 11-12.

enfin, les Etats de Savoie le suppliaient de trouver une épouse, «afin d'avoir quelque belle lignée»¹⁷.

Depuis plusieurs années, l'entourage du duc s'était pour lui mis en quête d'une épouse. Mais la situation politique ne facilitait pas la tâche aux entremetteurs: alors que l'Europe était divisée entre partisans des Français et princes favorables à l'Empire, le choix de la future femme du duc de Savoie allait obliger Charles II à prendre parti dans le conflit.

En 1507, des négociations furent entreprises pour marier le duc à Jeanne d'Aragon, fille du défunt roi de Naples; le 18 octobre 1510, elles aboutissaient à un contrat de mariage, finalement abandonné suite à la reprise des guerres d'Italie et au mécontentement manifeste de Louis XII¹⁸. En 1516 germa l'idée d'un mariage portugais, qui aurait eu l'avantage de régler les problèmes financiers du duché, l'opulence d'Emmanuel le Fortuné étant proverbiale. Le roi avait deux filles; Charles II se proposait d'épouser l'aînée, Isabelle, tandis que son frère Philippe convolerait avec Béatrice, la cadette. Ce projet causa des remous chez les têtes couronnées d'Europe: Louise de Savoie, qui était, rappelons-le, la demi-sœur du duc, s'y opposa. Elle craignait que par ce mariage, les états de son frère ne se libèrent de l'influence de son fils, François Ier. Le roi de Portugal jugeait quant à lui l'alliance peu flatteuse pour sa maison, mais le plus opposé à cette union était le futur Charles Quint, alors seulement roi d'Espagne, qui avait des vues sur Isabelle¹⁹.

Fort diplomatiquement, Charles II se retira. Les négociations reprirent pour la main de Jeanne d'Aragon, qui serait probablement devenue duchesse de Savoie si elle n'était décédée en 1518. Un autre décès, celui du marquis de Montferrat, donna au duc l'idée d'épouser sa veuve, Anne d'Alençon*, afin d'annexer le marquisat. Mais ni François Ier ni la principale intéressée n'approuvèrent ce projet²⁰.

Louise de Savoie tenait absolument à maintenir son emprise sur son frère en lui faisant épouser une princesse française. Or, malgré tous ses efforts, elle ne parvint pas à lui trouver un parti acceptable, les fiancées potentielles de Charles II étant soit d'un rang trop inférieur au sien, soit bien trop jeunes²¹.

17. GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 191.

18. BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 79.

19. NAEF, «La Croix de Savoie», p. 321-322.

20. *Ibid.*, p. 322.

21. GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 191.

Charles vieillissait; il devenait urgent de donner des héritiers à la Maison de Savoie. En avril 1519, la mère de François Ier lui propose un nouveau parti: il s'agit de Renée de France, sœur de la reine. Elle a neuf ans. Charles II écrit à son autre sœur Philiberte de Nemours* que «ce n'est pas pour en avoir tantot des enfants dont se puissent contenter mes subjectz»... Découragé, il ajoute: «Ilz ne vueillent point que je me marie en Yspagne, ny en Portugal et il n'est point pour moi en France de parti [...] parquoy je vous prie de me mander vostre advis»²². A la lecture de ces quelques lignes, on comprendra à quel point Charles II laissait ses puissants voisins entraver sa liberté de mouvement.

C'est l'élection impériale qui va enfin débloquer la situation. La tension montant entre François Ier et Charles Quint, ce dernier s'intéresse de plus en plus à la Savoie, dont il veut s'assurer l'appui, et le mariage portugais redevient d'actualité. Grâce aux manœuvres de Marguerite d'Autriche, qui voulait rompre la tradition des alliances avec des princesses françaises et asseoir plus solidement l'emprise impériale sur la Savoie, un premier contrat devant lier Charles et Béatrice est arrêté le 8 novembre 1518 à Chambéry²³.

Après de longues négociations, le mariage fut donc célébré à Nice le 1^{er} octobre 1521. Si elle marquait clairement une rupture entre le duc de Savoie et François Ier²⁴, cette union prestigieuse n'était pas sans avantages: Béatrice de Portugal, fille du roi Emmanuel Ier, descendant par sa mère des Rois Catholiques, était un excellent parti. Son père régnait sur un immense empire s'étendant sur trois continents et il était l'un des souverains les plus riches de l'époque. La dot de la princesse était considérable: à 45 000 ducats d'argent comptant, il fallait en ajouter 22 000 de pierres précieuses, 15 000 de vases en argent et d'objets sacrés destinés à la chapelle, ainsi que des tapisseries d'une valeur totale de 18 000 ducats²⁵.

22. NAEF, «La Croix de Savoie», p. 323.

23. GUICHONNET, «Charles II», p. 23; BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 79; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 324.

24. Louise de Savoie fut furieuse d'apprendre la nouvelle de ces fiançailles par «l'ambassadeur du Roy des Romains», Charles II ayant apparemment oublié de lui en faire part (*Ibid.*, p. 41).

25. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 20. Pour un inventaire détaillé des bijoux et tapisseries amenés par Béatrice en Savoie, cf. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 47-49.

Charles II de Savoie et Béatrice de Portugal

Loin des nombreux portraits dépeignant l'entente idyllique du couple ducal, Henri Naef donne une version plus réaliste de l'arrivée de Béatrice dans le duché: les courtisans qui l'avaient accompagnée uniquement pour le mariage, de retour au Portugal, laissèrent entendre au roi Emmanuel que sa fille était malheureuse, qu'elle avait été déçue de l'accueil qui lui avait été réservé, qu'elle s'ennuyait terriblement et que son époux ne lui plaisait pas.

Il semble que Béatrice et les courtisans portugais n'aient pas tenu la Savoie en grande estime, du moins au début de leur séjour. Habitée au luxe et aux fastes de la brillante cour de son père, Béatrice fut plutôt déçue à son arrivée dans le duché. Son attitude hautaine lors de sa joyeuse entrée à Genève²⁶ pourrait témoigner de son mépris initial pour cette contrée, trop provinciale à son goût.

Son comportement dédaigneux est souvent évoqué par les historiens²⁷, qui s'accordent toutefois pour lui concéder de réelles qualités politiques. Il faut croire que la duchesse, bon gré mal gré, s'habitua à sa nouvelle patrie et à son mari puisque, loin de sombrer dans un marasme distant, elle s'impliqua énergiquement dans les affaires de l'État²⁸. Non seulement Charles II lui laissait une grande liberté d'action pour diriger le duché lorsqu'il était absent, mais elle conseillait aussi efficacement son époux, comme on peut le constater en lisant sa correspondance²⁹.

26. Le 4 août 1523, les bourgeois de la ville avaient fait l'impossible pour organiser une entrée magnifique à la duchesse. Ils furent bien mal récompensés de leurs efforts, puisque cette dernière n'accorda pas un regard aux réjouissances. Pleins d'amertume, ils auraient même déclaré au terme des festivités: «on feroit mieux [...] d'employer l'argent que l'on dépense pour honorer le Duc et sa nouvelle epouse a fortifier la ville et a les faire demeurer dehors» (*ibid.*, p. 52-53).

27. Brantôme, cité par MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 20-21, parle de «son arrogance et sa superbité, tant de ses façons naturelles que de ses habits», mais aussi de «sa grand beauté... car elle en était pourvue, de beauté et de gloire comme il fallait». COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. I, p. 310, évoque quant à lui la «beauté extraordinaire» de Béatrice. Ces descriptions contrastent cruellement avec celle d'un ambassadeur vénitien, cité par BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 77, qui en 1531 dépeint Charles II comme petit, laid et bossu! Sur l'apparence du duc, cf. NAEF, «Claude d'Estavayer», p. 86, n. 1. Pour des portraits de Charles et Béatrice, cf. fig. 1 et 2.

28. Cf. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 54-64.

29. Publiée par FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*.

L'intelligence de la duchesse est fréquemment soulignée par ses biographes: Béatrice était une femme cultivée, qui lisait les classiques latins. Elle était aussi remarquablement au fait de la politique internationale³⁰. Dans la lutte opposant l'Empire à la France, son soutien alla toujours à son beau-frère Charles-Quint. Pour la remercier de sa fidélité (et, suppose Marie-José, pour rendre hommage à son charme³¹), l'empereur investira en 1531 la duchesse et sa descendance du comté d'Asti, du marquisat de Ceva et de la seigneurie de Cherasco.

Béatrice donnera neuf enfants à son mari³²; six d'entre eux moururent au berceau, deux autres périrent durant leur enfance. Le seul à parvenir à l'âge adulte fut Emmanuel-Philibert, ce cadet chétif que l'on destinait à l'Eglise et qui devint pourtant l'un des plus grands ducs de Savoie.

Puisque nous avons dressé un portrait de la duchesse, ne laissons pas le duc en reste. Nous avons évoqué plus haut les nombreux griefs des historiens à son encontre. Ajoutons que Charles II, surnommé «le Bon», était très aimé de son peuple, et citons Samuel Guichenon qui, en tant qu'historiographe ducal, est particulièrement enclin à nous présenter ses qualités:

Charles véquit soixante-six ans, & en régna quarante-neuf, Prince pieux, grand justicier, sage, patient en ses adversités, pacifique, amateur des lettres et des hommes savants, dont il donna des preuves par les soins extraordinaires qu'il prit à maintenir l'Université de Turin, facile à donner audience à ses sujets, sobre en son manger, indulgent aux plaintes des peuples, libéral envers ses domestiques; mais il était trop franc, & ne savait pas dissimuler, craintif à entreprendre, perplex à se résoudre & mol à exécuter, plus propre pour le cabinet que pour le trône, grand en esprit, mais petit en courage, malheureux d'être venu en un siècle de fer, où les Princes ne faisaient trophée que de la ruse & de la valeur, & où les vertus n'étaient estimées que dans les monastères³³.

30. GUICHONNET, «Charles II», p. 23.

31. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 24. COMBY, *Histoire des Savoyards*, p. 49-50, sans citer ses sources, va jusqu'à suggérer une romance entre la duchesse de Savoie et Charles Quint.

32. Cf. le tableau généalogique, p. 367.

33. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 228.

La cour de Charles II

Nous nous devons d'accorder un intérêt particulier à la cour de Charles II car, comme on le verra, elle est très présente dans les descriptions des baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert; en effet, dans les deux cas, une partie considérable de nos sources est consacrée à l'énumération des dames, gentilshommes et dignitaires ecclésiastiques qui composaient la procession se rendant à l'église. Leurs charges et qualités sont la plupart du temps mentionnées, leurs liens familiaux parfois évoqués; dans certains cas même, nous disposons d'indications sur leurs tenues. Mais surtout, le cortège baptismal apparaît comme fortement hiérarchisé, tout comme l'est l'attribution des rôles entre ceux qui participent activement à la cérémonie et ceux qui sont relégués au rang de spectateurs. Le récit de Bonnes Nouvelles et celui d'Antonin permettront ainsi peut-être d'apporter une illustration supplémentaire de la complexité de l'entourage du duc, si bien analysé par Alessandro Barbero. Les pages qui suivent s'inspirent d'ailleurs largement des deux études qu'il a consacrées à ce sujet³⁴.

Décrire en profondeur tous les rouages de la cour de Charles II serait une trop vaste entreprise; il suffira, pour les esquisser sommairement, de présenter les branches qui la composaient: l'hôtel, la chambre, l'écurie, la chapelle et le corps des archers de la garde; la cour de Béatrice sera aussi évoquée. Nous délaisserons les emplois subalternes; les sources qui nous intéressent faisant surtout état des plus hauts dignitaires, nous nous concentrerons donc sur les charges les plus prestigieuses de la cour de Charles II.

L'hôtel

L'hôtel organisait la vie quotidienne du duc. Des bouchers, boulangers, sommeliers, fourriers, cuisiniers et de nombreux valets étaient chargés de pourvoir à la table ducale. Les fréquents voyages de la cour (qui, rappelons-le, était alors encore itinérante) étaient quant à eux planifiés par le maître muletier et le maréchal des logis, qui s'occupaient aussi des bagages et de la mise en état des résidences duciales des deux côtés des Alpes.

34. BARBERO, «La cour de Charles II»; ID., *Il ducato di Savoia*, ch. 9.

Les salariés de l'hôtel n'avaient cependant pas tous un rôle pratique; en effet, aux employés susmentionnés s'ajoutaient les gentilshommes de l'hôtel, aussi appelés écuyers. Annonçant les courtisans des cours de l'Ancien Régime, leur charge n'impliquait pas de tâche précise, si ce n'est celle d'accompagner et de servir le duc. Les gentilshommes de maison avaient ainsi surtout une fonction cérémonielle. Parmi les salariés de la cour, cette catégorie, grassement et ponctuellement payée, était celle qui comptait le plus d'effectifs; en 1521, à l'époque du mariage du duc avec Béatrice, ils étaient plus de soixante. Un «capitaine des nobles», extrêmement bien rémunéré, était à leur tête. Le récit du baptême d'Adrien³⁵ nous permet de savoir qu'en 1522, c'était le seigneur de Lucinge* qui occupait ce poste.

Ces écuyers représentaient l'aristocratie savoyarde dans toute sa diversité: au service du duc se mélangeaient les héritiers des plus grandes familles du duché et les fils de familles de petite noblesse, issues de vallées reculées. Sans avoir une idée précise de l'âge moyen de ces gentilshommes, on peut suggérer qu'ils devaient être plutôt jeunes, puisque le statut d'écuyer représentait la première étape de la vie publique.

Entouré de ces juvéniles représentants de l'aristocratie savoyarde et piémontaise, le duc avait tout loisir d'observer et de sélectionner les éléments les plus prometteurs pour leur confier, plus tard, des postes prestigieux. Le statut de gentilhomme de l'hôtel pouvait ainsi être un véritable marchepied vers le pouvoir.

Tout comme les salariés plus modestes, les écuyers étaient dirigés par les maîtres d'hôtel. La tâche de ces derniers consistait essentiellement à vérifier et contresigner les notes et registres de dépenses, ainsi que les demandes de remboursement; parfois, ce poste comprenait aussi un siège au conseil ou des missions diplomatiques.

Il faut pourtant souligner que, sur la quinzaine de maîtres d'hôtel nommés dans les comptes de l'époque de Charles II, seulement quatre ou cinq d'entre eux exerçaient effectivement cette charge. Pour les autres, elle était purement honorifique; elle permettait de leur garantir un rang reconnu dans toutes les cours où ils auraient à se rendre en tant qu'ambassadeurs. De plus, le traitement confortable qui accompagnait ce poste permettait au duc de récompenser ou de fidéliser certains membres

35. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XV.

de son entourage. Dans leur majorité, les maîtres d'hôtels provenaient de familles nobles, mais n'étaient jamais issus de la haute aristocratie. Certains roturiers, grâce à une brillante carrière dans la justice ou la finance, parvinrent même à se hisser à ce poste. Deux de ces maîtres d'hôtel ont assisté au baptême d'Emmanuel-Philibert: il s'agit de Jean Oddinet[★] et du seigneur de Bellegarde, François Noel[★].

Parmi les tenants de cette charge se distinguait un premier maître d'hôtel qui, outre la prééminence sur ses confrères, était aussi assuré d'un salaire plus élevé. A l'époque qui nous intéresse, il s'agissait d'Hugues de la Balme, seigneur de Tiret[★]. L'ensemble de l'hôtel était dirigé par le grand maître d'hôtel, que la coutume voulait non seulement noble, mais issu de l'une des plus grandes familles du duché. Ce titre était en effet parmi les plus prestigieux de la cour de Savoie. Présent aux deux baptêmes, Bertholin de Montbel[★], comte de Frossasque, cumulait les charges de grand maître d'hôtel, de gouverneur du prince de Piémont et de chevalier de l'Annonciade³⁶.

La chambre

La chambre était l'organisme chargé de tout ce qui touchait à la personne du duc. Barbiers, médecins, chambriers, tapissiers et brodeurs y étaient affiliés; d'origine souvent modeste, ils pouvaient cependant gagner une certaine influence à la cour, de par leur intimité avec le souverain.

A l'époque d'Amédée VIII, la chambre était confiée aux chambellans. Lors du règne de Charles II, ce titre existait toujours (dans les premières années de son règne, il avait même nommé un premier et un grand chambellan), mais il était purement honorifique. Ainsi, même si la chambre était un organisme bien distinct de l'hôtel, c'étaient pourtant les maîtres d'hôtel qui étaient responsables de la garde-robe de Charles II, de ses bijoux, meubles et tapisseries.

La charge de chambellan était implicitement assimilée à celle de conseiller ducal³⁷. Comme le souligne Alessandro Barbero,

36. BARBERO, «La cour de Charles II», p. 154-156, 159-160; ID., *Il ducato di Savoia*, p. 200-213.

37. On trouvera dans le répertoire biographique en fin de volume de nombreux personnages ayant occupé cette fonction à un moment ou l'autre du règne de Charles II: François-Marie de Cardé-Saluces, René de Challant,

ce poste semble avoir assuré un rang et un salaire d'une part aux premiers gentilshommes du duché, et d'autre part à ceux que Charles II voulait avoir à ses côtés ou employer dans les affaires d'état, mais qui n'étaient pas investis de charges officielles. Claude de Balleyson*, par exemple, ne portait pas d'autre titre que celui de grand chambellan, mais il était l'un des personnages les plus actifs à la cour de Charles II.

La chambre eut aussi ses écuyers, au service de la personne du duc; mais cette innovation ne survint qu'à partir de 1530, c'est pourquoi nous ne la développerons pas³⁸.

L'écurie

Chargée de l'entretien du matériel de guerre et de chasse du duc, de ses chevaux, faucons et chiens, l'écurie était aussi responsable des préparatifs militaires ainsi que de la transmission des dépêches. Armuriers, chevaucheurs, valets de chasse et palefreniers s'y côtoyaient sous les ordres du grand écuyer, l'un des hommes les plus puissants de la cour. Cette charge prestigieuse le mettait sur un pied d'égalité avec le grand maître d'hôtel, le maréchal ou le chancelier.

A l'époque du baptême d'Emmanuel-Philibert, ce poste était occupé par Louis de Châtillon*, seigneur de Musinens; lieutenant du duc, il sera plus tard gouverneur d'Emmanuel-Philibert. L'importance de sa position s'illustre bien dans le cortège du baptême d'Adrien, où, nous le verrons, il occupe une place de choix.

A l'écurie appartenaient aussi les musiciens: à son avènement en 1504, Charles II entretenait trois trompettes (dont un éthiopien et son fils), un joueur de rebec, trois de tambourin et un fifre. Suite à son mariage, leur nombre augmenta: Béatrice avait à son service cinq joueurs de hautbois et de fifre³⁹.

Jean de La Chambre, Louis de Châtillon, Pierre Lambert, Bertrand de Lucinge, Charles de La Chambre et Alexandre de Sallenove.

38. BARBERO, «La cour de Charles II», p. 155, 158, 160; ID., *Il ducato di Savoia*, p. 213-221.

39. BARBERO, «La cour de Charles II», p. 162; ID., *Il ducato di Savoia*, p. 228.

La chapelle

Bien qu'à partir du règne de Charles II, la chapelle fut de plus en plus considérée comme faisant partie de la chambre, elle demeurait financièrement autonome, disposant de son propre trésorier. Les chantres, aumôniers, chapelains et prédicateurs qui la composaient étaient dirigés par le grand aumônier. Ce dernier était souvent issu d'une des meilleures familles du duché, et son influence ne se limitait pas à la sphère du religieux; c'était aussi un personnage important de la vie politique, qui participait aux séances du conseil.

Quelques mots enfin sur les chantres, dont Antonin décrit les voix harmonieuses au chapitre XVIII de *l'Adrianeo*. A. Barbero nous apprend que la chapelle des chantres comptait entre dix et vingt personnes, parmi lesquelles, bien sûr, des natifs du duché, mais aussi des Anglais, des Gallois, des Italiens et des Flamands. La pluralité des origines de ces chantres, ainsi que l'excellent salaire qui leur était versé témoignent de l'importance que le duc accordait à la musique sacrée⁴⁰.

La garde des archers

Bénéficiant d'une trésorerie particulière, la garde des archers jouait en quelque sorte le rôle d'une police ducale. Le duc l'employait tant à la guerre qu'en temps de paix pour maintenir l'ordre dans ses États. Ces archers avaient aussi une fonction cérémonielle, comme on peut le remarquer dans le cadre des documents que nous étudions. En effet, lors du baptême d'Adrien comme à celui d'Emmanuel-Philibert, ils précèdent la noblesse et les notables dans le cortège, tenant à la main des torches et des halberdars, puis gardent l'entrée de l'église⁴¹.

Souvent d'origine roturière, les archers pouvaient gagner la confiance du duc et faire fortune; en récompense des services rendus, ils avaient l'espoir d'accéder à des fonctions d'huissier, de maître de salle ou à des postes administratifs lucratifs. Pour donner une idée de l'importance numérique de cette force armée (au demeurant assez impopulaire au sein de la population

40. *Ibid.*, p. 230-231. Cf. aussi BOUQUET, «La vie musicale».

41. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 3r; ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XV.

savoyarde, si l'on en croit A. Barbero), on peut se référer aux comptes de 1509: cette année-là, Charles II ordonna la confection d'une nouvelle livrée pour tous les hommes de la garde, c'est à dire «douze archers de pied» et «trente-six archers de cheval»⁴².

Ajoutons enfin que ces archers étaient commandés par un capitaine. Ce poste permettait d'accéder aux plus hautes fonctions, comme en témoigne la carrière de Louis de Châtillon*, seigneur de Musinens, qui occupera ensuite la charge de grand écuyer. Pour l'époque qui nous intéresse, le chef de la garde était Claude Seyturier, aussi appelé Marsonnax*, présent aux deux baptêmes.

La cour de Béatrice de Portugal

En 1521, Béatrice arriva à Nice pour célébrer ses noces. De nombreux seigneurs portugais l'accompagnaient pour assister à son mariage⁴³; elle emmenait en outre avec elle une cinquantaine de dames et gentilshommes, choisis par son père pour s'installer à ses côtés en Savoie⁴⁴. Ainsi, dès son arrivée, la duchesse était entourée d'une cour presque exclusivement portugaise, aidant peut-être à rendre le dépaysement moins brutal pour cette jeune fille de dix-sept ans qui avait quitté Lisbonne pour les Alpes.

Alessandro Barbero s'interroge avec justesse sur la réaction de Charles II face à cette invasion lusitanienne: s'inquiétait-il de la cohabitation entre courtisans portugais et savoyards? Espérait-il remplacer les premiers par les seconds? Comment gérait-il ce nombreux personnel étranger, dont il ne parlait pas la langue? La réponse se trouve probablement dans le contrat de mariage: Béatrice étant fille de roi, et d'un roi parmi les plus riches de son temps, Charles II n'eut probablement pas grand chose à objecter à cet état de fait⁴⁵.

42. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 232-234.

43. Cinq galères et vingt voiliers firent en effet le voyage. Les spectateurs contemporains ont estimé que trois à cinq mille Portugais défilèrent lors du mariage. Parmi ces gentilshommes se trouvait Francesco de Gama, fils aîné de Vasco de Gama (NAEF, «La Croix de Savoie», p. 41 et 43; CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 36).

44. Lorsqu'Isabelle de Portugal quitta son pays en 1429 pour épouser Philippe le Bon, elle était elle aussi accompagnée de dames d'honneur qui firent souche en Bourgogne. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 89, n. 15, en donne un exemple.

45. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 239.

La cour de sa femme était cependant défrayée par ses soins; après avoir payé lui-même les salaires des employés de Béatrice, Charles II lui assigna plusieurs châtelainies piémontaises en apanage⁴⁶. Sachant qu'aux cinquante Portugais s'ajoutèrent une quarantaine de Savoyards, on imagine que les frais de personnel commencèrent à devenir extrêmement lourds pour ce duc toujours à court d'argent... D'autant que les Portugais étaient très bien payés, mieux, souvent, que leurs homologues indigènes.

Une différence de taille entre la cour de Béatrice et celle de son mari concernait le personnel féminin. Pour ce qui est de Charles II, il se limitait à quelques filles de cuisine; en revanche, la duchesse était entourée de femmes, de ses chambrières à ses dames d'honneur. Ces dernières étaient une vingtaine à l'arrivée de Béatrice; au fil du temps, leur nombre augmenta jusqu'à trente. Dans leur grande majorité, ces demoiselles étaient portugaises, issues d'excellentes familles⁴⁷. Elles seront richement dotées par Béatrice, qui les mariera à des gentilshommes de haut rang. Les années passant, sept ou huit jeunes filles savoyardes furent admises dans la suite de Béatrice. Ces dernières étaient, pour la plupart, filles de dignitaires de la cour; il n'en reste pas moins qu'elles furent toujours bien moins payées que les dames d'honneur portugaises⁴⁸.

Outre ces dames de compagnie, Béatrice avait aussi emmené avec elle sa nourrice, sa gouvernante et une sage-femme. Cette dernière retiendra plus particulièrement notre attention puisque, selon toute vraisemblance, c'est elle qui mit Adrien au monde. Quelques années plus tard, en 1527, une autre sage-femme, Isabella Fernandes, arrivait du Portugal, «offerte» par l'impératrice Isabelle à sa sœur. Il est ainsi intéressant de constater que les accouchements ducaux n'étaient pas confiés à des étrangères, la duchesse semblant plus volontiers remettre son sort et celui de son enfant entre les mains d'une compatriote.

Si l'on excepte ce personnel féminin, la cour de Béatrice était, tout au moins dans les grandes lignes, organisée sur le modèle de celle de son époux. On remarquera que son personnel de chambre était en grande majorité constitué de Portugais,

46. *Ibid.*, p. 237.

47. Deux d'entre elles, Mencia de Bragança* et Maria de Lorronha*, étaient même de sang royal. Béatrice les fera respectivement épouser René de Challant* et Bertholin de Montbel*, deux des plus puissants seigneurs de la contrée.

48. *Ibid.*, p. 242-245.

tandis que les employés de l'hôtel étaient plutôt d'origine savoyarde ou piémontaise; parmi ces derniers, la plupart des maîtres d'hôtel, chambellans et conseillers appartenaient déjà à la cour du duc, cumulant ainsi les fonctions⁴⁹.

La réorganisation de la cour par Charles II

Comme l'a démontré Alessandro Barbero, la cour de Charles II participe bien de la lente mais indéniable évolution d'une cour médiévale vers une cour d'Ancien Régime. Son mariage avec l'une des plus riches princesses du temps, ainsi que son dessein de donner à la Savoie un certain poids dans la politique internationale, contraignirent ce duc à réorganiser sa cour sur le modèle franco-bourguignon et à adopter un train de vie plus fastueux, ce malgré l'état désastreux des finances du duché⁵⁰.

C'est sous son règne que l'on constate la plus nette apparition d'un statut que l'on apparenterait volontiers, si l'on ne craignait l'anachronisme, à celui de courtisan. Le service du duc, autrefois assuré par des roturiers, commençait en effet à l'être par des nobles, les gentilshommes de l'hôtel⁵¹. Ayant pour but d'exalter la majesté du souverain, cette pratique n'était pas encore tout à fait généralisée à l'époque qui nous intéresse. Ainsi, dans l'intimité du duc, se côtoyaient la fine fleur de la noblesse et des serviteurs issus de milieux modestes. Ces derniers, de par leurs qualités personnelles et l'attachement que le duc pouvait leur porter, avaient parfois la possibilité de faire des carrières étonnantes.

Charles II fut aussi l'auteur d'un changement d'importance, souvent attribué à tort à son fils Emmanuel-Philibert: pour limiter les frais de plus en plus exorbitants exigés par l'entretien de son entourage, il s'inspira de la cour de France pour introduire le service par quartiers⁵². Grâce à cette innovation, les courtisans n'étaient plus aux côtés du duc à longueur d'année; ils étaient dorénavant tenus de paraître à la cour seulement trois mois par an, et étaient défrayés sur cette période uniquement. L'argent économisé sur les salaires annuels permit à Charles II de créer de nouveaux postes (ce qui explique les

49. *Ibid.*, p. 237-238.

50. GENTILE, «Du héraut au *blasonatore*», p. 100.

51. BARBERO, «La cour de Charles II», p. 159-160.

52. *Ibid.*, p. 160-161.

nombreuses charges honorifiques que l'on discerne dans les comptes) et d'augmenter ainsi le nombre de gentilshommes tout dévoués à sa personne et à sa maison.

En étudiant le règne de Charles II, on constate ainsi un glissement progressif vers l'adoption d'une étiquette plus rigide, destinée à magnifier la puissance du duc. La cour, qui jadis avait une fonction purement utilitaire, celle d'organiser le quotidien du duc, se transforma lentement en un théâtre où chaque geste était empreint de solennité. L'apparent asservissement de la noblesse, qui devait effectuer des tâches autrefois dévolues à d'humbles serviteurs, était compensé par le salaire, les charges et les honneurs dont le duc la gratifiait en retour. On décèle ainsi une volonté de fidéliser les grandes familles du duché, de les attacher intimement à la personne du duc par l'obtention de privilèges, tout en démontrant de façon éclatante la suprématie du monarque.

D'après les calculs d'Alessandro Barbero, pas moins de cent quatre-vingt personnes composaient la cour de Charles II lors de son avènement, sans compter les quarante-huit archers qui constituaient sa garde. A cela s'ajoutera la cour de Béatrice qui, nous l'avons vu, comprendra jusqu'à quatre-vingt-dix salariés⁵³.

Dans sa description du baptême d'Emmanuel-Philibert, Bonnes Nouvelles nomme une cinquantaine de personnes; Antonin cite quant à lui plus de soixante participants au cortège baptismal d'Adrien. Il avoue cependant ne pas pouvoir identifier tous les membres de l'assemblée, étant étranger⁵⁴, et termine ainsi sa description de la procession:

On voyait ensuite une belle et dense compagnie de nobles, de matrones, de seigneurs et de demoiselles, dont une partie était savoyarde et l'autre lombarde, portugaise et piémontaise⁵⁵.

Ainsi, le baptême d'un héritier du duc était un événement qui drainait une foule importante. La cour semblait se déplacer massivement pour l'occasion, comme en témoignent les longues listes de ses représentants citées par nos deux auteurs, qui nous fournissent par la même occasion des documents exceptionnels pour étudier la composition de l'entourage du duc Charles II.

53. *Ibid.*, p. 164-165.

54. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XIV. Comme nous le verrons plus loin, au moment de la rédaction de son manuscrit, Antonin résidait en Savoie depuis moins d'une année.

55. *Ibid.*, ch. XVI.

LES TEXTES

Les récits de baptême: une source négligée

On peut déplorer le peu d'études qui ont été consacrées aux baptêmes, princiers ou non. Dans sa préface à *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Philippe Ariès exprimait le regret d'avoir laissé de côté la question du baptême, et espérait qu'un jour ce sujet tenterait quelque chercheur¹. C'était en 1973, et il ne semble pas que ses attentes aient été comblées. Certes, les monographies consacrées à l'enfant, qui connurent une réelle vogue il y a quelques années, y consacrent parfois plusieurs pages². De même, certains ouvrages et articles d'histoire religieuse abordent le thème du baptême³, mais ils reflètent pour la plupart un point de vue strictement théologique, et s'intéressent le plus souvent au haut Moyen Âge⁴.

Les sanctuaires à répit, dans lesquels les parents pouvaient espérer que leur enfant mort sans baptême ressuscite brièvement afin de recevoir le sacrement et d'éviter qu'il n'erre éternellement dans les limbes, ont intéressé certains chercheurs⁵, probablement séduits par cette manifestation tellement «médiévale» de piété. Les historiens des structures sociales se sont quant à eux penchés sur les liens tissés par le parrainage⁶ et le choix du prénom⁷; étrangement, ces deux thèmes ont été complètement délaissés en ce qui concerne l'étude des baptêmes

1. ARIÈS, *L'enfant*, p. 16.

2. ALEXANDRE-BIDON, LETT, *Les enfants*, p. 48-51; ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 71-78; RICHÉ, ALEXANDRE-BIDON, *L'enfance*, p. 180-183.

3. Par exemple MAERTENS, *Histoire et pastorale*; CABIÉ, *Les sacrements*, p. 63-83; DUVEL, «Le Concile».

4. RUBELLIN, «Entrée dans la vie»; GY, «Du baptême»; BOUHAUT, «Explication».

5. ALEXANDRE-BIDON, LETT, *Les enfants*, p. 52-54; GÉLIS, *L'arbre*, p. 509-520; ID., «De la mort à la vie».

6. KLAPISCH-ZUBER, *La maison*, p. 109-122; PEGEOT, «Un exemple de parenté»; RICHÉ, ALEXANDRE-BIDON, *L'enfance*, p. 183-185.

7. KLAPISCH-ZUBER, «L'attribution»; EAD., *La maison*, p. 86-93, 120-122; BECK, «Noms de baptême»; RICHÉ, ALEXANDRE-BIDON, *L'enfance*, p. 185-189.

princiers, malgré les implications politiques et la logique dynastique qu'ils pourraient révéler.

L'étude de l'apparat déployé pour la naissance et les relevailles a suscité plus d'engouement. Quelques études s'intéressent ainsi à l'ornementation des chambres d'accouchées, aux berceaux et au décorum mis en place pour les visites à la jeune mère⁸. Précisons toutefois que ces travaux se répètent quelque peu, s'inspirant presque tous (et nous n'échapperons pas à la règle) des *Honneurs de la Cour* d'Eléonore de Poitiers⁹, sur lesquels nous reviendrons.

On peut enfin s'étonner que les historiens des cours médiévales, si diserts sur les entrées royales, les mariages et les funérailles, soient à tel point évasifs en ce qui concerne les baptêmes princiers¹⁰. Cela s'explique – partiellement – par l'absence de sources. Avant la seconde moitié du XVe siècle, les récits de baptême sont en effet rarissimes, pour ne pas dire inexistantes. Comme le déplore Nathalie Blancardi, dans une étude consacrée à l'enfance à la cour de Savoie du XVe siècle, «malheureusement, après des recherches dans plusieurs séries d'archives, ces réjouissances restent de manière étonnante introuvables»; puisqu'on ne repère leur trace ni dans la Trésorerie générale, ni dans les comptes de l'hôtel du duc et de la duchesse, elle se demande dans quelle mesure ce ne sont pas les villes dans lesquelles se déroulent les festivités qui prennent les frais à leur charge¹¹. Il en va de même pour la période plus tardive que nous étudions ici: nous avons en vain cherché dans la comptabilité savoyarde des traces de dépenses ou d'achats effectués à l'occasion des baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel de Savoie¹².

8. EAMES, «Cradles»; ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 54-56, 155-159; LAURENT, *Naître*, p. 209-216; GRANDEAU, «Les enfants», p. 812-817; SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 87-92. Plus ancien: CABANÈS, «Mœurs intimes», p. 133-191; RODOCANACHI, «La femme», p. 7-12.

9. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot.

10. Si l'on excepte l'excellent article de STANILAND, «Royal Entry», nous n'avons trouvé aucune étude consacrée aux baptêmes princiers; EAD., «Welcome»; GRANDEAU, «Les enfants», p. 817-818 et SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 92-95, consacrent toutefois quelques pages à ce sujet.

11. BLANCARDI, *Les petits princes*, p. 9. L'auteur ajoute en outre qu'à partir de l'extrême fin du XVe siècle, des relations de baptêmes apparaissent dans les fonds de cérémonie savoyards; elle ne les a toutefois pas pris en compte dans son étude, qui porte sur une période plus ancienne. GENTILE, *Processi*, p. 33-34, souligne aussi que jusqu'aux baptêmes des deux fils de Charles II, les sources savoyardes sont extrêmement laconiques au sujet de ces cérémonies.

12. Ainsi, nous n'avons pas trouvé la moindre mention liée à ces deux baptêmes dans les comptes de Trésorerie: AST, Sezione Riunite, Inv. 16, reg. 180-183; 189-192.

Si cet ouvrage est construit autour du baptême de ces deux petits princes, nous n'avons pas pour autant négligé les solennités analogues s'étant déroulées à d'autres époques et dans d'autres cours. Notre étude s'intéressera donc aussi à des baptêmes anglais, français et bourguignons, ceci sur une période s'étendant du XIII^e au XVI^e siècle. On pourrait alors objecter que le champ d'étude devient trop vaste pour être réellement pertinent; toutefois, comme on le verra, ces cérémonies baptismales sont très semblables à celles qui furent organisées en l'honneur des deux fils de Charles II, et permettent de jeter un éclairage nouveau sur certains points que les plumes d'Antonin et de Bonnes Nouvelles avait laissé dans l'obscurité. Ces comparaisons permettront peut-être aussi d'appréhender la façon dont les cours de la fin du Moyen Age considéraient les baptêmes de leurs héritiers, le sens qu'elles leur donnaient, et l'importance que ce cérémonial revêtait en tant qu'illustration de la puissance du souverain – tant pour ses sujets que pour les puissances étrangères qui y avaient envoyé leurs émissaires.

Ces sources, que nous citerons continuellement, sont assez nombreuses. Nous avons donc choisi d'en dresser une liste, à laquelle le lecteur en quête de précisions pourra revenir en cours de lecture.

Les baptêmes à la cour de Savoie

Les remarquables Archives d'Etat de Turin ont facilité la tâche aux chercheurs, en regroupant dans sept *mazzi*¹³, classés sous le nom de *Nascite e Battesimi*, nombre de textes concernant les baptêmes princiers. Cinq d'entre eux regroupent des documents des XVIII^e et XIX^e siècles; nous les avons par conséquent laissés de côté. En revanche, les deux premiers, à savoir le *mazzo 1* et le *mazzo 1 da ordinare*¹⁴, contiennent des pièces allant du X^e au XVIII^e siècle et ont retenu toute notre attention. Voici, brièvement exposée, la teneur des documents qui seront cités dans notre étude.

13. C'est-à-dire des liasses, ou paquets.

14. Comme son nom l'indique, ce *mazzo* n'est pas inventorié; lors de mon séjour aux Archives d'Etat de Turin, je me suis permis d'ordonner les documents par ordre chronologique. Afin de citer plus précisément les sources, et partant du principe que cette liasse ne doit pas être consultée très souvent, je me référerai donc à ce classement, en signalant par le signe # qu'il est de mon fait.

Sources antérieures au règne de Charles II (1434-1489)

1. Trois listes faisant état de dépenses effectuées pour la gésine d'Anne de Chypre¹⁵. La première¹⁶, commençant en novembre 1434, concerne la naissance du futur Amédée IX. La seconde¹⁷, occasionnée par la naissance de Jacques, date de novembre 1444. Quant à la troisième¹⁸, elle s'étend de février à avril 1447, période durant laquelle naquit Jean-Louis.

Ces comptes apportent un utile complément aux récits de baptême qui font l'objet de notre étude, en donnant pour ainsi dire un aperçu de l'envers du décor du cérémonial baptismal. En effet, si ils nous livrent, comme nos autres sources, nombre d'indications sur l'agencement de la chambre de gésine, ils énumèrent aussi les frais engagés pour la décoration, les nouveaux vêtements à confectionner, les déplacements occasionnés par la naissance de l'enfant; le salaire des employés et le décompte du temps que ces derniers ont consacré à leurs divers ouvrages permettent aussi de réaliser l'importance de l'évènement.

Ces trois pièces issues de la comptabilité savoyarde concernent des enfants d'un même couple, ce qui donne lieu à des comparaisons intéressantes: ainsi, la naissance d'Amédée¹⁹ est à considérer différemment que celle de ses deux cadets. Il est en effet le premier des dix-huit enfants d'Anne de Chypre et de Louis de Savoie²⁰, ce qui aurait pu lui valoir le traitement de faveur habituellement dévolu aux premiers héritiers mâles. Cependant, comme l'a souligné Agnès Page²¹, sa naissance n'est

15. Anne de Lusignan, fille de Jean de Chypre et de Charlotte de Bourbon, naquit le 24 septembre 1418 à Nicosie. En 1434, elle épousa Louis de Savoie, dont elle eut dix-huit enfants. Elle mourut le 14 novembre 1462 à Genève.

16. AST, Sezioni Riunite, Inv. 16, reg. 80, fol. 165v. Cet inventaire est reproduit dans BRUCHET, *Le château*, p. 480-483.

17. *Ibid.*, reg. 92, fol. 254v-257v, publié par PAGE, *Vétir*, p. 164-168.

18. *Ibid.*, reg. 94, fol. 264v-269r, publié par PAGE, *Vétir*, p. 205-208.

19. Amédée IX, surnommé «le Bienheureux», naquit le 1^{er} février 1435 au château de Thonon. Il épousa en 1452 Yolande de France. À la mort de son père, en 1465, il devint duc de Savoie; il mourut le 30 mars 1472.

20. Louis de Savoie, fils d'Amédée VIII et de Marie de Bourgogne, naquit le 24 février 1413 à Genève. Il fut d'abord nommé comte de Genève en 1427, puis, suite à la mort de son frère aîné Amédée, prince de Piémont en 1434. Il épousa Anne de Chypre la même année, et devint duc de Savoie en 1440, lorsque son père abdiqua pour devenir pape sous le nom de Félix V. Il mourut à Lyon le 29 janvier 1465.

21. PAGE, *Vétir*, p. 76.

pas entourée du faste auquel on pourrait s'attendre; en effet, au moment de sa venue au monde, son grand-père Amédée VIII²² régnait toujours. En revanche, Jacques²³ et Jean-Louis²⁴, respectivement septième et neuvième enfant du couple, naquirent alors que leurs parents avaient déjà accédé à la dignité ducal.

2. Un texte en français décrivant le baptême d'un enfant d'Amédée IX²⁵ et de Yolande de France²⁶, ainsi que la chambre d'accouchée de cette dernière. Ce document, issu du chartrier du duc de La Trémoille, a été publié en 1873²⁷. La date de la cérémonie, le lieu où elle se déroula et le nom de l'enfant ne sont pas précisés. Paul Marchegay, l'érudit ayant exhumé ce texte, estime qu'il remonte à 1453 et qu'il concerne le baptême d'Anne²⁸. Nous pensons au contraire qu'il s'agit ici de Charles²⁹, premier fils du couple, né le 15 septembre 1456 à Gannat, en Bourbonnais³⁰. Samuel Guichenon, qui est l'un des seuls à mentionner son existence, donne quelques renseignements sur son baptême; les noms des parrains et du prélat qui administra le sacrement correspondent en tout point avec le compte-rendu que nous étudierons ici. Un autre élément, moins fiable cependant, tendrait à prouver que ce petit baptisé

22. Cf. *supra*, p. 13, n. 1.

23. Jacques mourut en juin 1445, moins d'une année après sa naissance.

24. Jean-Louis de Savoie (1447-1482) fut évêque de Genève et lieutenant général de Savoie.

25. Cf. *supra*, p. 36, n. 19.

26. Yolande de France, fille de Charles VII et de Marie d'Anjou, sœur du roi Louis XI, naquit le 23 septembre 1434 à Tours. En 1452, elle épousa Amédée IX de Savoie, à qui elle donna dix enfants, parmi lesquels Philibert Ier et Charles Ier de Savoie. Elle mourut le 29 août 1478. A son sujet, cf. COLOMBO, *Iolanda*.

27. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 483-485.

28. *Ibid.*, p. 480. Anne de Savoie fut la première femme de Frédéric d'Aragon, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, qu'elle épousa le 1^{er} septembre 1478. Ils eurent une fille unique, Charlotte, princesse de Tarente, qui épousa à son tour Guy XVI, comte de Laval. La fille de ces derniers, Anne de Laval, épousa quant à elle François de La Trémoille, vicomte de Thouars (*Ibid.*, p. 483; GUICHENON, vol. II, p. 133-137). Ainsi s'explique la présence de ce compte-rendu d'un baptême savoyard dans le chartier de Thouars.

29. Charles de Savoie fut élevé en France auprès du roi Charles VII, son grand-père et parrain. Il assista en 1468 à la tenue des états du royaume «assis sur l'un des degrés de la chaire du Roi». En 1471, Louis XI l'envoya au secours de son père, assiégé dans Montméliant par le comte de Bresse; souffrant de dysenterie, il dut faire halte à Orléans, où il mourut entre le 13 juillet et le 8 août (*Ibid.*, vol. II, p. 133-137; FORAS, vol. V, p. 438).

30. Gannat se situe aujourd'hui dans le département de l'Allier (Auvergne).

était bel et bien Charles: comme nous le verrons, l'usage voulait que le principal parrain donne son nom à son filleul; or celui de cet enfant était le roi Charles VII.

Ce document porte le titre d'«Estat et ordonnance de la gesine de madame la princesse, fille aisnee du Roy nostre seigneur, fait par Mons^r de Montsoreau, commis a ce de par le Roy nostredit seigneur». Charles VII avait donc mandaté son conseiller, le seigneur de Montsoreau³¹ auprès de sa fille pour lui rapporter les événements. Jean de Chambes s'acquitte de sa tâche en décrivant la chambre de la princesse, la procession menant au baptême de l'enfant, l'ornementation de l'église et les réjouissances suivant la cérémonie. Il nomme au passage quelques participants, et décrit leur rôle dans le rituel baptismal.

3. Un bref compte-rendu non daté des baptêmes de deux enfants de Charles Ier de Savoie³² et de Blanche de Montferrat³³; celui de Yolande-Louise³⁴, née en 1487 et celui de Charles-Jean-Amédée³⁵, qui se déroula en 1489. Rédigé en

31. Jean II de Chambes, seigneur de Montsoreau et d'Argenton, naquit vers 1400 ou 1410. Sa carrière auprès de Charles VII débuta en 1426: d'abord écuyer du roi, puis panetier en 1438, il devint ensuite son conseiller et chambellan. Charles VII le nomma premier maître d'hôtel en 1444 et l'employa dans nombre de missions diplomatiques, dont plusieurs en Savoie. Il épousa en 1445 Jeanne Chabot, dont il eut un fils, Jean III, et deux filles: Colette et Hélène (qui épousa Philippe de Commines). Jean de Chambes mourut avant le 1^{er} mars 1492 (*Dictionnaire de biographie française*, vol. VIII, p. 244).

32. Fils d'Amédée IX et de Yolande de France, Charles Ier de Savoie, aussi surnommé «le Guerrier», naquit en 1468 à Carignan. Il succéda à son frère Philibert Ier, mort en 1482, et épousa en 1485 Blanche de Montferrat. Il mourut en 1490.

33. Blanche de Montferrat, fille de Guillaume VII Paléologue, marquis de Montferrat, et d'Elisabeth Sforza, naquit en 1472. Elle épousa Charles Ier de Savoie en 1485, qui lui donna deux enfants, Yolande-Louise et Charles-Jean-Amédée. À la mort de son époux, en 1490, son fils lui succéda; comme il était encore au berceau, elle assura la régence jusqu'à la mort du petit, en 1496.

34. Yolande-Louise de Savoie, fille de Charles Ier et de Blanche de Montferrat, naquit le 11 juillet 1487 à Turin. Elle épousa en 1496 son cousin Philibert II, fils de Philippe Sans Terre et de Marguerite de Bourbon. Il devint duc de Savoie une année plus tard, à la mort de son père. Yolande mourut en 1499 et fut enterrée à Hautecombe; deux ans après son décès, Philibert II épousa Marguerite d'Autriche*, future marraine d'Emmanuel-Philibert.

35. Charles-Jean-Amédée de Savoie naquit le 23 juin 1489 à Turin. En 1490, à la mort de son père Charles Ier, il devient duc de Savoie. Souvent appelé à tort Charles II (cf. *supra*, p. 14, n. 3), il est aussi surnommé «l'Enfant». Sa mère, Blanche de Montferrat assura la régence jusqu'à sa mort précoce, en 1496. Philippe Sans Terre monta alors sur le trône.

latin, ce texte s'étend sur trois pages³⁶; dans les deux cas, il donne les dates de naissance et de baptême, ainsi que la liste des parrains et de leurs représentants. Le baptême de Charles-Jean-Amédée, futur duc, est plus amplement traité mais, malheureusement, après une rapide description de l'église, le texte s'interrompt au milieu d'une phrase; le ou les feuillets suivants ont vraisemblablement été égarés.

Sources datant du règne de Charles II (1504-1553)

4. Des lettres envoyées par Charles II aux membres de sa famille et aux cours avoisinantes pour les informer de la naissance d'Adrien³⁷. Rédigé en français, dans une écriture cursive à l'encre pâlie par le temps, ce document regroupe une demi-douzaine de brouillons datant du 19 novembre 1522, c'est-à-dire du jour même de la venue au monde du petit prince. Ils sont plus ou moins tous rédigés sur le même modèle, les formules changeant peu d'une lettre à l'autre. Si la première missive s'adresse sans conteste à Louise de Savoie³⁸ (Charles signant «Votre humble frere» et l'associant au roi, c'est à dire à son fils François Ier), les destinataires des autres brouillons («Madame ma niecpe», «Mon cousin», «Mon tres redoubté seigneur», «Ma tres redoubtee dame») sont plus difficiles à identifier. Les deux dernières lettres sont destinées à «Mon cousin» et «Mon frere»; le recto de ce brouillon nous apprend qu'il s'agit respectivement de Monseigneur de Bourbon et de René, Grand Bâtard de Savoie.

A la suite de ces ébauches, on trouve quelques instructions au seigneur de Bernix, envoyé du duc à la cour de France. Très obscures pour la plupart, elles concernent surtout des affaires politiques.

5. Un bref du pape Adrien VI*, datant du 5 décembre 1522, dans lequel il félicite le duc pour la naissance de son premier-né, accepte d'être son parrain et désigne ses représentants pour tenir l'enfant sur les fonts baptismaux³⁹.

36. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1.

37. *Ibid.*, mazzo 1 da ordinare, n. 5#.

38. Cf. *supra*, p. 16, n. 13.

39. *Ibid.*, n. 6#.

6. L'*Adrianeo*, ou récit du baptême d'Adrien de Savoie (1522). La seule trace qui subsiste de ce document est la publication qu'en a donné Auguste Dufour en 1865⁴⁰, l'original restant introuvable. Cette source est analysée aux pages 61-68, et reproduite à la fin du volume avec sa traduction.

7. Le brouillon d'une lettre de Charles II au seigneur de Confignon, son envoyé en France, datant du 2 janvier 1524⁴¹. Il y est question du baptême de Louis⁴², second-né de Charles et Béatrice. S'étendant sur une page et demie, la lecture de cette lettre est rendue malaisée par une écriture pour le moins cursive et par la pâleur de l'encre.

8. Le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert⁴³ par Bonnes Nouvelles (1528)⁴⁴. Conjointement avec l'*Adrianeo*, ce texte représente notre source principale. Le lecteur en trouvera une édition en fin de volume, ainsi qu'une analyse aux pages 69-81.

9. Une lettre en français de Pierre Grimaldi⁴⁵, datant du 7 août 1531, dans laquelle il remercie le duc d'avoir accepté

40. DUFOUR, «Adrianeo».

41. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 7#.

42. Né le 14 décembre 1523 à Genève, Louis fut probablement baptisé à Chambéry (à ce sujet, cf. *infra*, p. 87-91). Le 7 avril 1526, il fut accordé en mariage à Marguerite de France, fille de François Ier, qu'il devait épouser à l'âge de quatorze ans; les relations entre Charles II et le roi se dégradant, le mariage ne se fit jamais. En 1531, Charles Quint offrit à Béatrice de Portugal le comté d'Asti et le marquisat de Ceva et de Cherasco; il exigea en contrepartie que Louis vienne en Espagne afin d'être élevé avec son fils, le futur Philippe II. Louis partit pour Madrid, où il mourut le 25 décembre 1536.

43. Emmanuel-Philibert de Savoie naquit le 8 juillet 1528 à Chambéry. Quelques années après que père, Charles II, ait été dépouillé de ses états par François Ier, Emmanuel-Philibert se mit au service de Charles Quint. Il combattit la ligue de Smalkalde en 1545, reçut le commandement de l'armée impériale en 1553, et défit les Français à Saint-Quentin en 1557. Après la paix de Cateau-Cambrésis, en 1559, il récupéra le duché de Savoie. La même année, à Paris, il épouse Marguerite de France, fille de François Ier, dont il aura le futur Charles-Emmanuel Ier, qui lui succédera à sa mort, le 30 juillet 1580. Pour une biographie détaillée, cf. entre autres MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*; SILVA, *Emanuele Filiberto*; SEGRE, EDIGI, *Emanuele-Filiberto*.

44. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 3.

45. Qui signe Pierre Grimault, et précise que son fils est capitaine des galères «de Monseigneur de Morgues». *Ibid.*, mazzo 1 da ordinare, n. 8#.

d'être le parrain de l'enfant de son fils et, pour ce faire, d'envoyer le gouverneur de Nice le tenir en son nom sur les fonts.

10. Une lettre en espagnol de Geronimo Arsago⁴⁶ évêque de Nice, datant du 6 juillet 1533⁴⁷; il y est question du baptême de la petite princesse qui venait de naître⁴⁸.

Sources postérieures au règne de Charles II (1567-1632)

11. *L'ordre de marche* observé en 1567 au baptême de Charles-Emmanuel de Savoie⁴⁹, fils d'Emmanuel-Philibert⁵⁰. Ce texte non daté a probablement été écrit peu après les festivités. Rédigé en français, il s'étend sur deux pages. Classé avec ce document, on en trouve une copie, effectuée par une main postérieure, ainsi qu'une adaptation italienne, elle aussi ultérieure.

Ce texte est surtout centré sur la procession baptismale. L'auteur énumère les noms des participants au cortège, en ajoutant des détails sur leur tenue, leurs attributions, et les objets qu'ils sont susceptibles de porter. Il donne en outre quelques indications sur le moment de la sortie de l'église, à la fin de la cérémonie.

Le baptême de Charles-Emmanuel de Savoie est forcément mieux documenté que les cérémonies du début du XIV^e siècle. Les archives turinoises regorgent en effet de textes en rapport avec cet événement: une ode célébrant sa naissance⁵¹, plusieurs imprimés commémoratifs⁵², un long poème panégyrique⁵³, un bref de congratulations du pape Pie V⁵⁴, ainsi que toute une

46. Hieronimus de Arsago, aussi appelé Aragi, fut évêque de Nice de 1511 à 1542. GAMS, *Series*, p. 588; EUBEL, *Hierarchica*, vol. III.

47. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 9#. Toute ma gratitude à Lidia et Gloria Pineiro, qui m'ont donné une traduction de cette lettre.

48. Cette fille de Charles II et de Béatrice de Portugal pose quelques problèmes d'identification que nous exposons *infra*, p. 230, n. 35.

49. Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie, fils d'Emmanuel-Philibert et de Marguerite de Valois, naquit à Rivoli en 1562. Il monta sur le trône à la mort de son père, en 1580, et épousa cinq ans plus tard sa cousine Catherine d'Autriche. Ils eurent dix enfants, parmi lesquels Victor-Amédée, qui lui succéda à sa mort, en 1630.

50. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5.

51. *Ibid.*, n. 4.

52. *Ibid.*, n. 5.

53. *Ibid.*

54. *Ibid.*, n. 15.

correspondance entre le duc Emmanuel-Philibert et les parrains de l'enfant⁵⁵. Par crainte de sortir du cadre de notre étude, mais aussi parce que ces documents ne traitent pas du cérémonial du baptême proprement dit, nous avons préféré ne pas les utiliser. En revanche, l'ordre de marche cité ci-dessus et l'analyse qu'en a fait Cristina Stango dans un article récent⁵⁶ peuvent apporter des comparaisons éclairantes avec les baptêmes qui nous intéressent.

12. Le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie afin de servir de règle pour les futurs princes de Piémont*⁵⁷. Ce document est reproduit deux fois à l'identique; il est classé avec un résumé postérieur en italien et une relation des festivités déployées pour le baptême de François-Hyacinthe, treizième duc de Savoie. S'étendant sur sept pages, ce texte est très structuré: il possède même une table des matières⁵⁸. Comme son titre l'indique clairement, son but est de déterminer précisément en quoi doit consister le cérémonial baptismal au sein de la Maison de Savoie; mais pour ce faire, et c'est là que ce document prend tout son intérêt, l'auteur utilise comme référence les baptêmes ducaux des cent dernières années. Aucune des sources qu'il utilise ne nous est inconnue; il évoque tour à tour les *Mémoires de France* (c'est-à-dire le cérémonial français, doc. 21), le baptême d'Emmanuel-Philibert (doc. 8), celui de «feu S. A.» (autrement dit Charles-Emmanuel Ier, doc. 11), celui du «feu Prince» (à savoir Philippe-Emmanuel⁵⁹) et celui du «Dauphin, qui est le roy regnant» (le roi de France Louis XIII⁶⁰).

55. *Ibid.*, n. 11-14.

56. STANGO, «La corte».

57. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14.

58. Dont voici les chapitres: *Des Parrains, ou leurs Deputez; De ceulx qui doivent estre aviséz dans les États de S. A.; Des livrées, et habits que S. A. fait faire; La sale d'honneur, & Chambre de Parade; La Galerie par ou doit passer la Ceremonie; L'Appareil de l'Eglise; Les Honneurs qui doivent estre portéz; L'Ordre pour marcher; Les Députez pour les Ceremonies; Les Flambeaux; Les Devises; Les Monnoyes, ou Medailles; La Collation; Les Resjouissances publiques.*

59. Philippe-Emmanuel de Savoie naquit en 1586 et fut baptisé le 12 mai 1587. En tant que premier fils de Charles-Emmanuel Ier et de Catherine de Habsbourg, il fut considéré comme prince de Piémont et futur duc jusqu'à sa mort précoce, survenue en 1605. C'est donc son frère cadet, Victor-Amédée, qui accèdera au trône à la mort de leur père, en 1630. Le récit de baptême de Philippe-Emmanuel est conservé aux Archives d'État de Turin (AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 8). Nous l'avons laissé de côté, car il est trop tardif pour entrer dans le cadre de notre étude.

60. Louis XIII naquit le 27 septembre 1601. Il fut baptisé à Fontainebleau

Ce petit traité fut rédigé en 1632, probablement à l'occasion du baptême de François-Hyacinthe⁶¹, qui se déroula la même année. Il témoigne d'une volonté de codifier le cérémonial lié au baptême du prince de Piémont, mais aussi de l'importance qui était accordée à la continuité de cette coutume. Ce texte, à cheval entre tradition et modernité, se termine par une adjonction d'une autre main, faisant état sur deux pages d'un projet de «Carrousel des quatre fortunes», destiné à présager le meilleur au petit prince qui était fêté ce jour.

13. Un court mémoire non daté⁶², probablement rédigé par une main du XVIIIe siècle, résumant en français quelques éléments des baptêmes de Yolande Louise (1487), de Charles-Jean-Amédée (1489), d'Emmanuel-Philibert (1528) et de Charles-Emmanuel (1567) de Savoie.

Ailleurs en Europe: les baptêmes dans d'autres cours

Bourgogne

14. Une liste des achats à faire pour la naissance d'un enfant du comte de Flandres, publiée par le chanoine Dehaisnes⁶³. Cette source n'est pas datée; le chanoine estime qu'elle remonte aux alentours de 1281, sans préciser comment il arrive à cette datation. Elle ne mentionne aucun nom, si ce n'est celui de Madame de Nevers, mère de l'enfant. Deshaisnes l'identifie comme Jeanne, comtesse de Rethel⁶⁴, épouse de Louis de

le 14 septembre 1606. Une description de son baptême, rédigée en italien se trouve elle aussi aux Archives d'Etat de Turin (*ibid.*, n. 6.), classée avec les docs. 21 et 22 que nous étudions ici. Nous avons aussi renoncé à intégrer ce texte, trop tardif, dans notre étude.

61. Cette hypothèse est corroborée par le fait que, comme nous l'avons déjà mentionné, un livret imprimé décrivant les réjouissances du baptême de François-Hyacinthe est joint à ce document. François-Hyacinthe de Savoie, fils de Victor-Amédée I et de Christine de France, naquit le 14 septembre 1632 et fut baptisé la même année. Son père mourut en 1637; le petit duc étant bien trop jeune pour régner, sa mère exerça la régence. François-Hyacinthe mourut le 4 octobre 1638, à l'âge de 6 ans.

62. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 2.

63. Archives départementales du Nord, Fonds de la Chambre des Comptes, n° 2217 et 4347 bis, publiés dans DEHAISNES, *Documents*, p. 73-76.

64. Jeanne, comtesse de Rethel, était fille unique et héritière de Hugues IV, comte de Rethel, et d'Isabeau de Grandpré (ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 734-739; ISENBURG, *Europäische Stammtafeln*, vol. II, table 10).

Flandres⁶⁵; il ne s'avance pas plus en ce qui concerne l'identité de l'enfant. Ce couple en eut en tout cas deux: le futur Louis II de Flandres, né, si l'on en croit W. von Isenburg en 1304⁶⁶, et Jeanne de Flandres⁶⁷, dont on ignore la date de naissance.

Jeanne de Rethel fut accordée en mariage à Louis de Flandres le 28 mai 1277, mais, en raison du jeune âge des promis, le mariage ne se fit qu'en novembre 1290⁶⁸: le document qui nous intéresse étant estimé remonter à 1281, il ne peut donc théoriquement pas concerner un enfant de ce couple. De plus, l'identification de Deshaines se heurte à l'un des items de la source; en effet, le berceau est orné des armoiries de France et de Flandres, ce qui impliquerait que la mère de l'enfant ait peut-être été d'origine française. Cette équation a ainsi trop d'inconnues, à commencer par la date du document, pour que nous nous hasardions à la résoudre. Nous nous contenterons donc de le citer dorénavant sous le nom d'«inventaire de 1281».

N'ayant pu consulter l'original, nous sommes tributaires de la transcription du chanoine Deshaines; cependant, la façon dont ce document est structuré laisse entendre qu'il a peut-être été rédigé par plusieurs mains ou en plusieurs temps. Il commence par un «Memoire au Tresorier de Monseigneur de ce qu'il faudra a ma dame de Nevers pour l'enfant dont elle est a present ensainte, duquel le benoit fils de Dieu lui envoie bonne delivrance», à savoir une liste d'objets, tissus, meubles qu'il faudra acquérir pour cette occasion. Suit une autre liste, intitulée «Ce sont les choses qui faillent pour le gesine de ma dame», présentée cette fois sous la forme d'items, se terminant par «et coustera bien environ», et une estimation de prix. Cet inventaire est plus structuré que le précédent, qu'il répète parfois.

65. Louis de Flandres, comte de Nevers, était fils de Robert III dit de Béthune, comte de Flandres, et de Yolande de Bourgogne, comtesse de Nevers. Il épousa Jeanne de Rethel en 1290; il mourut le 22 juillet 1322 à Paris, où il fut enterré (*ibid.*).

66. Louis II, comte de Flandres, de Nevers et de Rethel, surnommé de Crécy épousa en 1320 Marguerite de France, fille du roi Philippe V, dit le Long; de cette union naquit Louis III, dit de Male. Louis II mourut à la bataille de Crécy le 26 août 1346 et fut enterré à Bruges (*ibid.*).

67. Jeanne de Flandres épousa en 1329 Jean IV dit de Montfort, duc de Bretagne. De cette union naîtra Jean V (ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 737).

68. *Ibid.*

Ensuite, une troisième liste, chapeautée par un «*Avis des choses qui faillent pour la gésine de ma dame*», reprend certains de ces éléments en y ajoutant quelques nouveautés. Cet inventaire se termine par une liste des présents offerts à la comtesse par des villes, des abbayes et quelques particuliers.

Ce document est exceptionnel à plus d'un titre. Sans aucunement prétendre qu'il représente l'un des premiers du genre, c'est le plus ancien texte détaillé concernant une chambre de gésine qui nous ait été donné de consulter. De plus, sa structure particulière évoque une sorte de *pense-bête* rédigé par un maître d'hôtel (en témoigne l'item «*Il. marraines pour porter l'enfant au fons*», placé au milieu d'une liste d'objets et de tissus), dressant des listes successives pour organiser l'arrivée de l'enfant. Il donne ainsi des précisions rares dans d'autres sources, à savoir une énumération d'objets nécessaires à l'hygiène et l'alimentation du nouveau-né. Enfin, nous n'avons nulle part ailleurs trouvé de liste de présents reçus par la jeune mère.

15. Un extrait de la comptabilité bourguignonne, publié par Jean Garnier⁶⁹ sous le nom d'«*Etat des objets d'habillement, de literie, d'ameublement et de vaisselle, achetés à Paris par ordre de Marguerite de Flandres, duchesse de Bourgogne, pour les couches de la comtesse de Rethel, sa belle-fille*».

Ce texte est rédigé par un certain Jean Mousquet, clerc des offices de la duchesse, qui accompagna à Paris Jean Chousat, receveur général des finances du duc, pour faire un nombre considérable d'emplètes destinées à la naissance du petit Jean, dont la comtesse de Rethel allait accoucher en janvier 1402.

Cette liste de dépenses prouve que la belle-mère de la parturiente prenait une grande part dans l'organisation de l'évènement; ces achats nécessitant un voyage à Paris, elle présente en outre l'intérêt de donner des indications sur l'emballage et l'expédition de tous ces objets jusqu'à Arras. Enfin, cet inventaire est extrêmement exhaustif: il semblerait que, pour la naissance de cet enfant, la comtesse de Rethel ait bénéficié exclusivement de matériel neuf, ce qui nous permet d'avoir un aperçu assez précis de l'apparat déployé à cette occasion. De plus, comme la source précédente, elle a l'avantage de donner des indications sur les objets liés aux soins et à l'alimentation de l'enfant.

69. Archives de la Côte d'Or, Chambre des comptes de Dijon, B. 301, publié dans GARNIER, «*Etat des objets*», p. 604-611.

Ce document pose pourtant quelques problèmes d'identification. En effet, Marguerite de Flandres⁷⁰ eut de Philippe le Hardi⁷¹ trois fils qui parvinrent à l'âge adulte: le premier, Jean Sans Peur, eut de nombreux enfants de Marguerite de Bavière, mais aucun d'entre eux ne portait le prénom de Jean. On ne peut exclure qu'il ait peut-être eu un fils prénommé ainsi, qui serait mort peu après sa naissance, et aurait ainsi été oublié par l'Histoire. Cependant, notre expérience des sources entourant le baptême des enfants princiers nous pousse à croire que ces dépenses concernent le premier-né d'un jeune couple. En effet, comme nous le verrons, la plus grande partie des achats de tissus et meubles s'effectuait à l'occasion de la première naissance, ces derniers étant réutilisés pour les enfants suivants. Dans ce cas, on voit mal pourquoi près de dix ans après la naissance de leur première fille, Marguerite⁷², Jean et Marguerite auraient dû faire l'acquisition d'un trousseau complet, qui plus est parrainé par la duchesse. Nous écarterons donc l'hypothèse que ce petit Jean soit le fils de Jean Sans Peur. Il ne peut non plus être celui de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers; ce dernier épousa Isabelle de Soissons en 1409 seulement.

En revanche, Antoine de Bourgogne⁷³, duc de Brabant et

70. Marguerite de Flandres, fille de Louis III comte de Flandres et de Marguerite de Brabant, naquit le 13 avril 1350. Elle épousa en 1356 Philippe de Rouvre de Bourgogne, puis le 19 juin 1369, Philippe le Hardi. De cette dernière union naquirent Jean Sans Peur, Antoine, duc de Brabant, et Philippe, comte de Nevers. Marguerite mourut le 16 mars 1405.

71. Philippe II le Hardi, fils du roi de France Jean II, dit le Bon, et de Bonne de Luxembourg, naquit le 17 janvier 1342 à Pontoise. Son surnom lui fut donné suite à la bataille de Poitiers où, âgé de seulement quatorze ans, il se couvrit de gloire. Il reçut le duché de Bourgogne en apanage en 1363, et fonda la dernière dynastie des ducs de Bourgogne. Son mariage avec Marguerite de Male en 1369 lui apporta le comté de Flandres. En 1380, à la mort de son frère le roi de France Charles V, il devint régent avec ses autres frères, les ducs d'Anjou et de Berry, comme tuteurs du jeune roi Charles VI. Il mourut à Halle le 27 avril 1404; son fils Jean Sans Peur lui succéda.

72. Marguerite de Bourgogne est l'auteur de notre source suivante, la lettre à Isabelle de Portugal.

73. Fils de Marguerite de Flandres et de Philippe le Hardi, Antoine de Bourgogne naquit en août 1384. Comte de Rethel et marquis du Saint-Empire, il devint duc de Brabant et de Limbourg, de Lothier et de Luxembourg en 1405. Le 21 février 1402, il épousa Jeanne de Luxembourg à Arras, puis, suite à la mort de cette dernière, Elisabeth de Görlitz, fille de Jean de Luxembourg, le 16 juillet 1409. Il lutta aux côtés de son frère Jean Sans Peur contre les Armagnacs et fut tué en 1415 à Azincourt (SIRJEAN, *Encyclopédie généalogique*, vol. IX, p. 58; ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. I, p. 248-249).

comte de Rethel, eut un fils portant ce prénom, son premier-né qui plus est. Il épousa Jeanne de Luxembourg⁷⁴ à Arras en 1402; de cette union, Jean de Brabant⁷⁵ naquit le 18 janvier 1403. Un problème de datation subsiste, car notre source indique clairement que, même si les paiements ne s'effectuèrent qu'en septembre 1403, le fils de la comtesse de Rethel naquit en janvier 1402. Le fait que sa venue au monde se soit déroulée durant ce mois explique peut-être ces divergences: Jean Mousquet, l'auteur de cet inventaire, faisait peut-être débiter l'année d'après le style de l'Annonciation ou le style pascal, et non le 1er janvier. Nous postulons donc que cet enfant est bien Jean IV de Brabant⁷⁶.

16. Une lettre de Marguerite de Bourgogne à Isabelle de Portugal. Cette missive, publiée par Jacques Paviot⁷⁷, date de 1430. Il semblerait qu'Isabelle de Portugal⁷⁸, mariée depuis peu à Philippe le Bon⁷⁹ et enceinte de leur premier enfant, Antoine (qui naîtra à Bruxelles le 30 décembre 1430⁸⁰), ait écrit à sa

74. Fille de Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Ligny, Jeanne de Luxembourg mourut en 1407 (*ibid.*).

75. Jean IV, duc de Brabant, de Lothier et de Limbourg, naquit le 18 janvier 1403 à Arras. Il épousa en 1418 Jacqueline de Bavière, comtesse de Hollande, de Zélande et de Hainaut. Ce mariage fut annulé en 1422; Jean mourut le 17 avril 1427 à Bruxelles (VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 396-397).

76. Cette hypothèse pourrait être confirmée par J. Garnier, qui a publié cette transcription en précisant dans son titre que la gésine de la comtesse de Rethel prit place en janvier 1403.

77. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 119-125. Tout comme les *Honneurs de la cour*, notre source suivante, cette lettre est tirée d'une copie établie au début du XVIIe siècle par Jean-Jacques Chifflet. Cf. *infra*, p. 49, n. 85.

78. Isabelle de Portugal (17 février 1397-17 décembre 1441) était la fille du roi de Portugal Jean Ier et de Philippa de Lancastre. Elle épousa Philippe le Bon en 1429. A son sujet, cf. SOMMÉ, *Isabelle de Portugal*.

79. Fils de Jean Sans Peur et de Marguerite de Bavière, Philippe le Bon naquit à Dijon le 31 juillet 1396. Il devint duc de Bourgogne en 1419, suite au meurtre de son père. Au cours de la guerre de Cent ans, il s'allia d'abord avec les Anglais, mais suite à la paix d'Arras, en 1435, il se réconcilia avec le roi de France Charles VII, tout en obtenant de substantiels avantages en réparation de la mort de son père, tué seize ans plus tôt par les Armagnacs. Il se rangea alors aux côtés des Français et agrandit considérablement son duché en récupérant nombre de territoires. Il épousa en 1409 Michèle de France, puis en 1424 Bonne d'Artois; elles ne lui donnèrent pas d'héritier, ce que fera sa troisième femme, Isabelle de Portugal, épousée en 1429; Antoine et Josse ne vivront pas longtemps, mais Charles le Téméraire succédera à son père à la mort de ce dernier, le 15 juin 1467.

80. Antoine mourut à l'âge de treize mois, le 5 février 1432.

belle-sœur afin de lui demander conseil. Marguerite de Bourgogne⁸¹ n'avait que quatre ans de plus qu'elle, mais elle avait été mariée deux fois, en France et en Bretagne. Si Isabelle était certainement au fait des coutumes baptismales portugaises, ses connaissances concernant l'étiquette bourguignonne souffraient peut-être de quelques lacunes... Qui d'autre mieux que la sœur du duc (sa mère, Marguerite de Bavière, étant décédée depuis six ans) pouvait répondre à ses interrogations? Cette démarche avait certainement aussi des visées diplomatiques, Marguerite ne pouvant être que flattée de l'humble requête de sa nouvelle belle-sœur.

Marguerite lui répondit donc longuement, décrivant très précisément comment et dans quel cadre devait se dérouler sa gésine. La moitié de sa lettre est consacrée à la chambre d'accouchée: la sœur du duc énumère les meubles qui doivent s'y trouver, donne des indications sur leur disposition dans la pièce, tout en étant particulièrement intarissable sur les tissus dont ils doivent être parés. Sur le même modèle, elle poursuit avec des informations sur la chambre de parement et celle de l'enfant. Elle passe ensuite au baptême proprement dit, en évoquant la décoration de l'église et les objets qui seront portés lors de la cérémonie. Mais surtout, et c'est là que cette lettre est unique, elle traite du cérémonial du baptême du point de vue de la mère.

Comme nous le verrons, les parents n'assistaient jamais au baptême de leur enfant et ils sont les grands absents de la plupart de nos sources. Le témoignage de Marguerite permet donc d'avoir un aperçu des instants où l'enfant quittait et regagnait les appartements de sa mère, moments négligés par Antonin et Bonnes Nouvelles pour la simple raison qu'ils n'y avaient pas accès. En outre, elle termine sa lettre par des conseils concernant les relevailles, c'est-à-dire la messe réintégrant la mère au sein de la vie publique au terme de sa gésine, cérémonie au sujet de laquelle les sources sont souvent muettes.

Malgré la haute naissance des correspondantes et son ton tout de même très cérémonieux, cette missive de Marguerite de Bourgogne à Isabelle de Portugal reste la lettre d'une femme en conseillant une autre. Elle nous donne ainsi un aperçu de l'intimité de ces mères du début du XVe siècle que l'on ne

81. Fille de Jean Sans Peur et de Marguerite de Bavière, Marguerite de Bourgogne naquit en 1393. Elle épousa Louis, dauphin de France et duc de Guyenne en 1412, puis, en 1423, Arthur de Bretagne, comte de Richemont.

saurait trouver dans la comptabilité ou les comptes-rendus de baptêmes, aussi détaillés fussent-ils. Enfin, ce document est exceptionnel par son ancienneté, les sources autres que comptables faisant peu de cas des baptêmes princiers avant l'extrême fin du XVe siècle.

Ce document est à comparer avec un article de Monique Sommé⁸² qui, sans avoir eu connaissance de cette lettre, évoque la naissance et la mort d'Antoine à travers la comptabilité et les chroniques bourguignonnes. L'auteur y reproduit en annexe une liste des dépenses occasionnées par la naissance d'Antoine.

17. *Les Honneurs de la Cour*⁸³, rédigés entre 1484 et 1487 par Eléonore de Poitiers⁸⁴, sont notre plus source la plus célèbre. Dans ce petit traité de savoir-vivre avant l'heure, dont le manuscrit s'étend sur quatre-vingt-sept pages⁸⁵, l'auteur décrit minutieusement quelques aspects du cérémonial bourguignon. Elle illustre son propos par de nombreux exemples, issus de ses souvenirs de dame d'honneur de Marie de Bourgogne, de ceux de sa mère, qui exerçait le même office auprès d'Isabelle de Portugal, mais aussi de comparaisons avec la cour de France.

82. SOMMÉ, «Le cérémonial».

83. L'édition que nous utiliserons est celle établie par PAVIOT, «Les Etats», p. 84-125, qui est non seulement la plus récente, mais aussi la plus complète. L'édition originale figure dans LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, 1781, p. 183-267 (réimprimé par Nodier, Paris, 1876). La partie de cet ouvrage qui concerne les baptêmes est publiée par EAMES, «Cradles», Appendix VIII, p. 256-273.

84. Eléonore de Poitiers fut longtemps appelée Aliénor, et son œuvre publiée sous ce dernier nom. Dans un article paru en 1998, PAVIOT, «Les Etats», p. 75, n. 1, indique que cette dénomination relève d'une erreur commise par les historiens: le prénom d'Aliénor était déjà tombé en désuétude au XVe siècle, et c'est le nom d'Eléonore qui figure sur la tombe de notre auteur. Eléonore donc, naquit entre 1444 et 1446. Son père était Jean de Poitiers, seigneur d'Arcis-sur-Aube en Champagne; sa mère, de sang royal, était une dame d'honneur d'Isabelle de Portugal, avec laquelle elle était arrivée en Bourgogne en 1429. Eléonore devint en 1458 demoiselle d'honneur de la comtesse de Charolais, Isabelle de Bourbon. En 1462, elle épousa Guillaume de Stavele, vicomte de Furnes, dont elle eut trois enfants; elle se retrouva veuve cinq ans après son mariage. Peu après 1465, elle entra au service de Marie de Bourgogne. En 1496, elle fut nommée dame d'honneur de Jeanne de Castille. Eléonore de Poitiers mourut le 14 mars 1509 (*ibid.*, p. 75-77; EAMES, «Cradles», p. 257). Cf. aussi PAVIOT, «Les Honneurs».

85. Le manuscrit original n'a pas été retrouvé; nous connaissons ce texte grâce à Jean-Jacques Chifflet, médecin du roi d'Espagne, qui le trouva dans la bibliothèque de l'Escurial et le recopia entre 1623 et 1627.

Grâce à son ouvrage, nous bénéficions donc de données précises sur le baptême de Marie de Bourgogne⁸⁶ (1457) et de son fils Philippe⁸⁷ (1487).

L'étiquette y joue un rôle très important: les cinq premiers chapitres développent le thème de la place d'honneur, illustré par de nombreux exemples tirés d'un siècle d'histoire de la cour de Bourgogne. Les chapitres VI (*Naissance de mademoiselle Marie de Bourgogne*), VII (*Baptême de mademoiselle Marie de Bourgogne*), VIII (*Baptême de monsieur Philippe d'Autriche*), IX (*Comment les comtesses et autres dames doivent gesir*), X (*La chambre des enfants de telles dames pour le jour du baptême*), XI (*Comment le baptême des enfants de telles dames ou damoiselles de tel estat se doit faire*), XII (*Comment les fonts et les eglises doivent estre ordonnees pour les enfants de telles dames*) et XIII (*Des dames de plus petit estat, pour leur gesine, et baptême de l'enfant*) ont évidemment retenu toute notre attention. Enfin, les chapitres XIV à XVII traitent du deuil, de la table et de l'«ordre à observer es maison des princes et seigneurs».

Les descriptions d'Eléonore de Poitiers ressemblent beaucoup à celles effectuées plus de cinquante ans auparavant par Marguerite de Bourgogne: la dame d'honneur dresse un inventaire précis de l'ameublement de la chambre de gésine, en mettant particulièrement l'accent sur les tissus employés pour la literie. Très attachée aux traditions, aux prééminences et aux questions d'étiquette, elle se permet parfois de petites digressions afin d'expliquer un terme oublié ou de déplorer l'insolence des femmes de «petit estat» qui, lors de leur gésine, cherchent à s'arroger les prérogatives des princesses.

86. Fille de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon, Marie de Bourgogne naquit le 13 février 1457 à Bruxelles et fut baptisée quatre jours plus tard. Enfant unique, elle hérita du duché de Bourgogne à la mort de son père en 1477. Le 18 août de la même année, elle épousa l'archiduc Maximilien d'Autriche; de cette union naîtront Philippe le Beau (1478) et Marguerite d'Autriche* (1480), la future marraine de notre Emmanuel-Philibert. Marie de Bourgogne mourut à vingt-cinq ans, suite à une chute de cheval.

87. Fils de la précédente et de Maximilien d'Autriche, Philippe le Beau naquit le 22 juillet 1478 à Bruges. En 1482, suite à la mort de sa mère, Marie de Bourgogne, son père exerça la régence sur les Pays-Bas jusqu'en 1494, date à laquelle Philippe commença à régner en personne. En 1496, il épousa Jeanne, fille des Rois Catholiques, plus tard surnommée la Folle, dont il eut six enfants, parmi lesquels Charles Quint. À la mort de son beau-père Ferdinand d'Aragon, il ajouta à son titre de souverain des Pays-Bas celui de roi de Castille. Il mourut à vingt-huit ans, le 25 novembre 1506.

Ce traité a beau avoir un ton didactique (les différentes façons de gésir selon le rang de la mère en témoignent), il n'est pas dépourvu d'éléments narratifs. Eléonore nous donne ainsi un véritable compte-rendu du baptême de Marie de Bourgogne, rapportant le déroulement de la cérémonie et de la procession, nommant certains participants et décrivant leur tenue. Ce texte témoigne ainsi de l'intérêt grandissant que l'on portait alors non seulement au cérémonial princier, mais aussi aux baptêmes perçus dans leur individualité, comme un moment unique.

Angleterre

18. Une liste dressée par un certain Perrot le tailleur, énumérant les dépenses effectuées à la naissance de Thomas de Brotherton⁸⁸, premier fils issu des secondes nocces d'Edouard Ier⁸⁹ avec Marguerite de France. Kay Staniland, qui a publié cet inventaire⁹⁰, n'en donne pas une transcription, mais une traduction anglaise (l'original étant rédigé en français). Elle l'assortit d'une étude visant surtout à retracer les déplacements de la reine et les dépenses quotidiennes de son hôtel. Ce court document concerne surtout les tissus, mais il revêt un intérêt particulier de par son ancienneté; c'est en effet l'un des plus anciens témoignages nous permettant d'étudier les baptêmes royaux à la cour d'Angleterre.

88. Né le 1^{er} juin 1300 à Brotherton, il devint comte de Norfolk, puis maréchal d'Angleterre. Il mourut en août 1338.

89. Edouard Ier Plantagenêt naquit le 17 juin 1239 à Westminster; il succéda à son père, Henri III, en 1272. Son règne se partagea entre sa lutte contre la France et ses tentatives de pacification de l'Ecosse. Sa première épouse, Eléonore de Castille mourut en 1290 après trente-six ans de mariage. Edouard Ier, d'abord inconsolable, décida cependant de se remarier avec l'une des sœurs de Philippe le Bel, afin de conclure la paix entre la France et l'Angleterre. Il épousa Marguerite de France le 10 septembre 1299 à l'âge de soixante ans; elle en avait dix-huit. Edouard Ier mourut le 7 juillet 1307.

90. STANILAND, «Welcome».

19. Un compte-rendu du baptême de Bridget⁹¹, fille d'Edouard IV⁹², qui se déroula en 1480. Publié en 1832 par F. Madden⁹³ (qui ne précise pas d'où il l'a tiré), ce court document énumère les noms, les titres et fonctions des participants à la procession qui mena la petite princesse à l'église. L'auteur donne aussi quelques informations sur les moments qui suivirent le baptême. Le tout est rédigé en vieil anglais, dans un style très concis.

20. Bien que les textes originaux n'y soient pas publiés, nous citons ici un autre article de Kay Staniland, «Royal Entry into the World»⁹⁴, indispensable à l'étude des baptêmes princiers au Moyen Age. Sur une quinzaine de pages, l'auteur décrit avec un grand luxe de détails les baptêmes de deux enfants de Henri VII⁹⁵ et d'Elisabeth d'York, à savoir Arthur⁹⁶ et Margaret⁹⁷, respectivement nés en 1486 et 1489.

91. Bridget Plantagenêt, dixième enfant d'Edouard IV et d'Elisabeth Woodville, naquit le 10 novembre 1480 dans le palais d'Eltham (Kent). Elle fut baptisée quatre jours plus tard dans la chapelle du même lieu. Elle mourut en 1517 au prieuré de Dartford, où elle était moniale.

92. Edouard IV naquit le 28 avril 1442 à Rouen. Il était le fils de Lady Cicely Neville et de Richard, duc d'York. A la mort de son père, Edouard hérita du statut de chef du parti d'York dans la guerre des Deux-Roses. Arrachant le pouvoir à Henri VI, il se fit proclamer roi d'Angleterre en 1461. Henri VI récupéra sa couronne en 1470, pour un an seulement; Edouard IV écrasa les armées de Lancastre, reprit le pouvoir, et fit exécuter son rival. En 1464, il épousa Elisabeth Woodville, dont il eut dix enfants. Il mourut le 9 avril 1483 à Londres.

93. MADDEN, «The Christening».

94. STANILAND, «Royal Entry».

95. Fils d'Edmond Tudor, comte de Richmond, et de Margaret Beaufort, Henri VII naquit le 28 janvier 1457 au château de Pembroke, dans le Pays de Galles. Il devint chef de la Maison de Lancastre en 1471. Contraint de s'exiler en France sous le règne d'Edouard IV, il débarqua en Angleterre en 1485 et défit Richard III à la bataille de Bosworth. La mort de ce dernier mit un terme à la guerre des Deux-Roses et Henri accéda au trône en octobre 1485. Trois mois plus tard, afin de réconcilier définitivement les deux partis, Henri VII épousa Elisabeth d'York, fille aînée d'Edouard IV; ils eurent dix enfants, parmi lesquels le futur Henri VIII. Henri VII mourut le 21 avril 1509 à Richmond.

96. Arthur Tudor, prince de Galles, naquit le 20 septembre 1486 dans le prieuré de Saint-Swithin, à Winchester. Il épousa Catherine d'Aragon en 1501 et mourut le 2 avril 1502 dans le Shropshire.

97. Margaret Tudor naquit le 29 novembre 1489 dans le palais de Westminster, à Londres. Elle épousa en 1503 Jacques IV d'Ecosse, en 1514 Archibald Douglas, sixième comte d'Angus, et en 1528 Henri Stewart, 1er Lord Methven. Elle mourut le 18 octobre 1541 au château de Methven.

Pour ce faire, elle s'est appuyée sur des copies tardives de relations baptismales que nous n'avons malheureusement pas pu consulter. Cependant, comme elle cite systématiquement ses sources, que son travail est très rigoureux et que les informations qu'elle rapporte sont du plus haut intérêt, nous utiliserons son travail comme une source.

France

21. Deux pages intitulées *Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de Roys*⁹⁸. Ce texte est non daté; il remonte vraisemblablement au début du XVI^e siècle, et est très probablement lié à la source suivante (avec laquelle il est d'ailleurs classé). Ce document est particulièrement intéressant, car c'est le plus ancien cérémonial concernant le baptême princier qui nous ait été donné de consulter. Y sont brièvement exposées quelques règles, concernant principalement l'apparat et l'étiquette: on y apprend ainsi comment la chambre de parement doit être ornée, et dans quel ordre doit se faire la procession.

22. Un fragment de texte traitant de *l'ordre de baptesme de Monseigneur le daulphin*⁹⁹. A notre grand désespoir, ce document est incomplet. Les dix premières lignes qui nous sont parvenues sont consacrées à une autre cérémonie, que l'on ne saurait identifier. La seconde partie décrit sur trois pages la chambre de parement et l'ordre de marche qui fut observé lors de la procession menant au baptême du dauphin, citant nommément tous les participants, sur un modèle très semblable à celui de l'*Adrianeo* ou du récit du baptême d'Emmanuel-Philibert.

Ce texte est non daté, et ne fait à aucun moment mention de quel roi et de quel dauphin il peut s'agir. Cependant, grâce aux noms des participants et aux salamandres qui ornent la chambre de gésine¹⁰⁰, on peut affirmer qu'il s'agit du baptême

98. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6.

99. *Ibid.*

100. VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 179, cite le nom des parrains Julien II de Médicis et Antoine de Lorraine, ce qui correspond à notre texte, de même que le nom de l'église. La salamandre, quant à elle, est l'emblème bien connu de François I^{er}.

de François de France¹⁰¹, premier fils de François Ier, né à Amboise le 28 février 1518 et baptisé dans l'église Saint-Florentin du même lieu.

La lecture du *Ceremonial françois*, écrit par Théodore et Denys Godefroy confirme cette intuition¹⁰². Ce texte, publié à Paris en 1649, donne un compte-rendu du baptême de François en évoquant l'ornementation de la chambre dans laquelle se trouve le dauphin, les décorations à l'extérieur du château d'Amboise et à l'intérieur de l'église ainsi que quelques moments forts du cérémonial. Ici encore, la procession constitue l'essentiel du récit. Ce document fut à l'origine rédigé par le héraut Picardie, probable témoin de la cérémonie; les frères Godefroy y ajoutent cependant quelques précisions tirées de l'*Histoire du Chevalier Bayard*, dans laquelle figure une description de fontaines à vin installées à Orléans pour fêter l'évènement.

Ces deux textes émanent d'auteurs distincts, comme en témoignent quelques contradictions, mais surtout la teneur différente des informations qu'ils délivrent. Pouvoir étudier un baptême de cette époque décrit par deux sources est un luxe suprême, et les comparaisons entre les deux documents sont du plus haut intérêt. De plus, le baptême de François est à notre connaissance le seul témoignage contemporain des solennités déployées pour les deux fils de Charles II. En effet, le baptême de François précède de quatre ans seulement celui d'Adrien, et, comme son compte-rendu figure dans les archives de Savoie, il est tout à fait possible qu'il ait servi de modèle aux festivités organisées pour la naissance de nos deux petits princes savoyards.

101. Fils de François Ier et de Claude de France, François de France, dauphin de Viennois, naquit le 28 février 1518 au château d'Amboise. Il fut baptisé le 25 avril 1518; le 4 octobre de la même année, il fut accordé à Marie, fille aînée du roi d'Angleterre Henri VIII. Avec son cadet, le futur Henri II, ils furent gardés en otage à la cour d'Espagne, ceci jusqu'au 1^{er} juillet 1530, date à laquelle leur père eut terminé de payer les sommes convenues au traité de Cambrai; deux ans plus tard, le 14 août 1532, François était couronné duc de Bretagne. «Il mourut au château de Tournon du poison que le comte Sebastien de Montecuculi, Ferrarois, lui donna dans une tasse d'eau fraîche, comme il jouoit à la paume dans Valence le 10 août 1536. sur les huit heures & demie du matin» (ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. I, p. 131).

102. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, t. II, p. 139-143. Nous devons signaler que nous avons seulement eu accès aux quelques pages concernant le baptême de François de France, et n'avons malheureusement pas pu consulter l'intégralité de ce document. Faute de temps, nous ne pouvons remédier à cette lacune, mais il serait certainement très profitable de consulter cet ouvrage pour qui souhaiterait étudier les baptêmes à la cour de France.

L'agencement chronologique de ces documents permet de dégager une certaine tendance, qui démontre que le baptême d'un prince n'était pas toujours traité de la même façon et avec le même intérêt selon les époques et les cours.

Nous l'avons dit, nos recherches ne nous ont pas permis de trouver un seul récit de baptême antérieur à la seconde moitié du XVe siècle. Par contre, et ce dès la fin du XIIIe siècle, la comptabilité garde des traces de cet événement, surtout sous la forme de dépenses de tissus destinés à l'ornementation des chambres. A partir de 1460 environ commencent à apparaître de courts textes que l'on pourrait qualifier de «comptes-rendus baptismaux» : y figurent le nom de l'enfant et des parrains, la date, le lieu du baptême et, dans le meilleur des cas, une liste des participants ainsi que quelques mots sur l'apparat déployé pour cette occasion.

Cette tendance ira en s'accroissant, donnant lieu à des descriptions de plus en plus détaillées, surtout à partir de la seconde moitié du XVIe siècle. L'*Adrianeo* et le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert, datant respectivement de 1522 et 1528, n'en sont que plus précieux, témoins précoces de ce qui deviendra peu à peu un véritable genre littéraire.

Il semble en effet qu'à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, il devienne d'usage de consacrer à un baptême princier non seulement un récit détaillé, mais aussi, en souvenir, des imprimés relatant les magnificences de la journée. Parfois, les panégyriques et poèmes élogiques composés en l'honneur de la naissance de l'héritier furent même publiés. Nous avons observé ce changement concernant le baptême de Charles-Emmanuel de Savoie, en 1567; il reste valable pour les naissances suivantes au sein de la Maison de Savoie.

La consultation des archives démontre clairement qu'au fil du temps, une importance croissante fut accordée au cérémonial du baptême. Il est frappant de constater à quel point la cérémonie religieuse semble, somme toute, accessoire : l'attention est toute entière tournée vers les somptuosités du jour et les prestigieux invités qui y firent honneur. Les festivités entourant le baptême servent avant tout à exalter la puissance du souverain et à prouver au monde la stabilité de son lignage ainsi consolidé.

Il faut aussi en outre relever qu'à partir de la fin du XVIe siècle, le baptême est de plus en plus perçu dans son individualité. On ne se contente plus de noter sommairement les dates, noms des parrains et quelques formules toutes faites. Les

auteurs entrent dans les détails, donnant une description minutieuse des ornements, des feux d'artifice, des jeux, et des mets qui composèrent la fête. Parfois même, l'heure à laquelle les festivités débutent et le temps qu'il faisait sont précisés. On doit pouvoir se souvenir de qui était présent: la liste des participants à la cérémonie devient vite incontournable.

Le baptême devient ainsi peu à peu une cérémonie unique, dont il faut garder trace. Mais il ne faudrait pas s'émouvoir trop vite de la sensibilité des hommes de l'époque face aux heureux événements de ce genre. N'oublions pas que nous traitons de baptêmes princiers, et qu'ils appartiennent à une logique de cour. Il faut tout d'abord admettre que si le récit de baptême devient bel et bien un genre littéraire, il en a aussi les travers. Que ce soit en Savoie, en France ou en Bourgogne, ces textes se ressemblent beaucoup. Si l'auteur peut mettre l'accent sur un aspect du cérémonial plus qu'un autre, les mêmes éléments sont décrits exactement dans le même ordre, et il serait aisé d'établir un stéréotype des récits baptismaux de cette époque.

A vrai dire, il est très probable que ces documents se ressemblent tant pour la simple raison que leurs rédacteurs s'appuyaient soit sur des récits antérieurs, soit sur des récits étrangers pour rédiger le leur. Nous avons déjà suggéré qu'Antonin ou Bonnes Nouvelles s'étaient peut-être inspirés du compte-rendu de baptême de François de France. Cette question soulève celle des modes et influences entre cours concernant le cérémonial, que nous aborderons plus loin.

Si le commanditaire du récit de baptême est ainsi souvent le souverain «organisateur» de l'évènement, il arrive parfois que son auteur soit un ambassadeur d'une autre cour. On l'a vu, l'auteur du compte-rendu du baptême de Charles de Savoie, fils de Yolande de France et d'Amédée IX, est Jean de Chambes, envoyé par le roi Charles VII. Celui du baptême de François de France est probablement savoyard, puisque ce récit se trouve aux Archives d'Etat de Turin¹⁰³.

Ces récits de baptême prennent alors une fonction double. Lorsqu'il s'agit d'une commande du souverain, ils permettent de garder en mémoire un important événement dynastique tout en glorifiant la famille régnante. Quand l'auteur est étranger, son compte-rendu, ramené au monarque qu'il représente,

103. Ces mêmes archives ont d'ailleurs gardé trace d'un récit du baptême du prince d'Espagne, en 1690, rédigé en italien par un émissaire savoyard. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 22.

peut devenir une inspiration pour de futures festivités analogues. Espionnage cérémoniel donc, mais aussi espionnage tout court. Savoir quels parrains avaient été choisis et quels invités s'étaient déplacés pour faire honneur à l'évènement pouvait s'avérer extrêmement instructif à propos de la politique internationale.

LES RÉCITS DE BAPTÊME
À LA COUR DES SAVOIE

Le baptême d'Adrien de Savoie (14 décembre 1522)

L'Adrianeo

Nous devons à Auguste Dufour¹, qui le publia en 1865 dans les *Mémoires et documents publiés par la société savoissienne d'histoire et d'archéologie*, pratiquement tout ce que nous savons de l'*Adrianeo*. Cet article fit pourtant l'objet d'une reproduction anastatique en 1981, mais l'une des seules innovations apportées par Ermida Blanchietti consiste en une poignée de notes, parfois erronées, supposées aider à la traduction². Si l'on excepte cette réédition, nul autre chercheur ne s'est à notre connaissance sérieusement penché sur ce texte.

On ignore malheureusement où se trouve actuellement le manuscrit de l'*Adrianeo*. On sait seulement que Dufour remercie le comte de Roussy de Sales (de la même famille que saint François) de le lui avoir prêté. Il ajoute une note célébrant la bravoure de son ami, aux côtés duquel il aurait apparemment combattu en 1848 et 1849; en effet, les deux hommes appartenaient à l'artillerie, Dufour en tant que général et Roussy de Sales en tant qu'officier.

Deux propriétaires antérieurs de l'*Adrianeo* ont toutefois laissé leurs noms dans la marge de la première page: «Ce livre et a moy Ysabel comtesse de Challant, Et a present a moi Ange Scozia 9 de mars 1777»³.

La comtesse Isabelle de Challant (1530-1596) était la fille de René de Challant*, maréchal de Savoie et personnage de la plus haute importance à la cour du duc Charles II. Il avait

1. DUFOUR, «Adrianeo». Pour une transcription du texte donné par Dufour et sa traduction par nos soins, cf. l'édition que nous en donnons en fin de volume. Nous n'avons reproduit que les parties de l'*Adrianeo* sur lesquelles nous avons travaillé, à savoir le prologue et le premier livre.

2. Elle a en outre traduit la présentation du texte par Dufour en italien et établi un index. *Adrianeo*, annoté par E. Blanchietti, Ivree, 1981.

3. DUFOUR, «Adrianeo», p. 253-254.

assisté au baptême d'Adrien comme à celui d'Emmanuel-Philibert; lors des deux événements, il soutenait la couverture de l'enfant pendant la procession. Il serait donc possible que l'*Adrianeo* (ou une copie de ce texte) lui ait appartenu. A sa mort, en 1565, il légua tous ses fiefs à sa fille⁴; en tant qu'héritière, Isabelle aurait pu récupérer ce livre dans la bibliothèque de son père et y apposer son nom. Ange Scosia était quant à lui un bibliophile piémontais ayant vécu au XVIII^e siècle; Auguste Dufour précise qu'il possédait une très belle collection de livres et de manuscrits⁵.

L'*Adrianeo* est un ouvrage fort long; la transcription donnée par Dufour s'étend sur 152 pages imprimées en petits caractères; il a de plus respecté la mise en page de l'auteur, qui ne sépare pratiquement jamais son texte en paragraphes.

Dans un prologue plutôt bref, l'auteur, un dénommé Antonin sur lequel nous reviendrons, explique les motifs de sa présence à Ivree et les raisons pour lesquelles il entreprit la rédaction de cet ouvrage. Commence ensuite le premier livre, qui contient vingt chapitres décrivant le palais ducal, l'église, la procession précédant le baptême, la cérémonie religieuse et les réjouissances de la soirée.

Le second livre, composé de seize chapitres, traite de la course à la bague qui se déroula le lendemain du baptême et des récompenses qui la clôturèrent. Les quinze chapitres du troisième livre contiennent le récit du tournoi: les armes et insignes des combattants sont décrits, ainsi que les prix distribués aux vainqueurs. Ce sujet permet à l'auteur de digresser quelque peu en présentant les règles de l'héraldique. Enfin, le quatrième et dernier livre, écrit en treize chapitres, est un compte-rendu des conversations tenues au palais par les dames: la géographie, l'histoire et l'inimitié entre Français et Anglais font partie des sujets abordés. Pour mieux cerner le sujet du baptême, le présent travail ne se concentrera que sur le prologue et premier livre, reproduits aux pages 285 à 325 de l'édition de Dufour.

A la fin de sa préface, Auguste Dufour écrit: «Un moment j'avais pensé ne donner que la traduction de cet ouvrage; mais j'ai bien vite compris que cette traduction, quelque soin qu'on y eût mis, n'aurait jamais la grâce et la naïveté de l'original»⁶.

4. VACCARONE, *Scritti sui Challant*, tavola V; <http://www.taieb.net/valaost/challant>.

5. DUFOUR, «Adrianeo», p. 254.

6. *Ibid.*, p. 267.

Pour qui s'est penché de près sur ce document, il serait tentant d'accuser Dufour de ne pas avoir voulu trop s'exposer aux critiques, tant ce texte, rédigé dans un italien mâtiné de dialecte lombard, est difficile d'approche pour qui n'est pas spécialiste de l'italien du seizième siècle. Ce n'est hélas pas notre cas, et nous avons beau partager les probables craintes de cet érudit du XIX^e siècle, nous avons cependant décidé de donner notre traduction de ce document exceptionnel afin, l'espérons nous, de le tirer peut-être de l'oubli dans lequel il était tombé⁷.

Une datation approximative du manuscrit n'est pas trop difficile à établir. Le baptême d'Adrien de Savoie eut lieu le 14 décembre 1522; il mourut le 10 janvier de l'année suivante, et cet événement ne figure nulle part dans l'*Adrianeo*. De prime abord, on pourrait en déduire que la rédaction du manuscrit se déroula dans les vingt-neuf jours séparant ces deux événements. Il semble en effet difficile de penser que l'auteur aurait pu rencontrer un quelconque succès avec ce texte festif au lendemain de la mort du petit prince...

On peut cependant objecter qu'Antonin aurait dû être étonnamment prolifique pour écrire un document aussi long en un laps de temps si réduit. Les nombreux détails jalonnant le texte laissent pourtant croire que la rédaction du texte ne s'effectua pas trop longtemps après le baptême, même si l'on sait que notre homme prit des notes. En décrivant la décoration de l'église, il écrit en effet:

Il y avait tant d'autres choses que l'on pouvait noter à propos de l'apparat [...]. Je notai donc seulement ce qui me paraissait le plus facile à l'œil et à l'écriture. Je cessai d'écrire, parce que je sentais arriver l'heure à laquelle ils voulaient cérémonieusement porter le petit enfant au sacro-saint baptême et je cherchai à me choisir un lieu apte et idoine pour mieux voir et noter⁸.

On peut ainsi penser que l'*Adrianeo* fut terminé au début de l'année 1523. Dans tous les cas, l'auteur n'a certainement pas pu l'écrire après le 14 décembre 1523, jour de la naissance de Louis, second fils de Charles II et Béatrice de Portugal. Le

7. Cette traduction, dont les imprécisions incombent à ma seule personne, serait restée à l'état embryonnaire sans l'aide précieuse des professeurs Agostino Paravicini Bagliani, Marco Praloran et Franceso Santi, qui m'ont aidée à résoudre nombre d'épineux problèmes d'interprétation.

8. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XIII. La traduction, comme celles qui suivront, est de mon fait.

récit du baptême de son frère aîné décédé aurait été alors particulièrement inconvenant.

Une dernière piste: à la mort d'Adrien, Antonin avait peut-être pratiquement terminé son texte. Plutôt que d'échouer chez le duc et la duchesse éplorés, le manuscrit aurait peut-être trouvé un autre acquéreur, ce qui expliquerait sa présence dans la bibliothèque d'Isabelle de Challant...

Antonin

On sait très peu de choses de l'auteur de l'*Adrianeo* puisque, faute d'indices plus solides, il faut se contenter de ce qu'il nous apprend lui-même sur sa personne. Il commence son récit en expliquant sa présence à Ivrée, le lieu où se déroula le baptême d'Adrien. Dans un style très ampoulé, il raconte que, suite à la bataille de la Bicoque⁹, il dut quitter sa ville lorsque les armées de Charles Quint s'emparèrent du Milanais. Probablement pro-français, il vit sa maison rasée, ses biens confisqués et dut se résoudre à l'exil.

Il se rendit à Ivrée, où il se réfugia chez un membre de sa famille; il ne précise malheureusement pas le degré de parenté qui les unit. Il affirme seulement que «sans usurpation, il portait les mêmes armes que mes ancêtres»¹⁰. Si ces deux hommes ont les mêmes armoiries et sont «proches parents»¹¹, se pourrait-il qu'ils portent le même nom? En effet, si Antonin ne mentionne à aucun moment son patronyme, il donne celui de ce parent, Ludovico dal Pocio. Après les louanges d'usage, il précise non sans fierté que son hôte est commandeur de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et chef de la commanderie située dans un faubourg de la ville¹².

Son appartenance à l'ordre des Hospitaliers nous permet d'identifier ce personnage: Ludovico Dal Pozzo★ di Rettorto appartenait à une famille originaire d'Alessandria (qui se trouvait alors dans le duché de Milan, ce qui corrobore les dires

9. Le village de Bicoque, situé à 3 milles au Nord-Est de Milan, fut le théâtre de la défaite qui coûta le Milanais à François Ier. Le 27 avril 1522, les Français et «de nombreux escadrons de Suisses» commandés par Lautrec furent battus par les Impériaux de Frundsberg. Sur cette bataille, cf. NAEF, «La chrétienté déchirée», p. 114-116.

10. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, Prologue.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

d'Antonin). Il entra dans l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1485, et fut nommé commandeur d'Ivrée en 1514¹³. En revanche, les généalogies de cette famille¹⁴ ne permettent malheureusement pas d'identifier Antonin: trop nombreux sont ceux qui portent ce prénom.

Si l'on part du principe qu'Antonin appartient à la famille Dal Pozzo, il serait très tentant d'affirmer que nous disposons d'un autre document le concernant. En effet, Arturo Segre¹⁵ a publié une déposition d'un Antonio Dal Pozzo, courrier ducal qui se rendit en novembre 1524 à Soncino afin de porter des lettres du duc au vice-roi de Naples, Charles de Lannoy. Ce rapport fut probablement fait oralement au notaire Barthélemy Carracio, qui le transcrivit en latin. Comme on le verra, à l'occasion du baptême d'Adrien, Antonin parvient à entrer dans le château d'Ivrée grâce à la «corne de courrier»¹⁶ qu'il porte sur le côté. On peut donc non seulement supposer que notre Antonin exerçait la fonction de courrier ducal, mais aussi qu'il portait bel et bien le nom de son parent, Dal Pozzo.

Après ces quelques lignes sur son hôte, Antonin poursuit par une description des curiosités de la ville: des ruines romaines à tel point couvertes de lierre «que l'on pouvait à peine deviner ce que les Anciens avaient construit»¹⁷; l'ancienne commanderie des Templiers, et plus particulièrement un «temple à la mode grecque à l'entrée duquel, à main gauche, on voyait avec grande vénération une très ancienne image de la Vierge parturiente»¹⁸. Lieu de pèlerinage pour les habitants de la contrée, des vigiles nocturnes se déroulaient parfois dans ce temple.

Orné de «représentations variées et d'images de cire»¹⁹, le temple abritait aussi les sépultures de deux paladins, «vénérés comme des demi-dieux»²⁰. Recouvrant les ossements, on

13. RICARDI DI NETRO, GENTILE (éds.), *Gentilhuomini*, p. 168, n. 319. Pour plus de détails sur ce personnage, se référer à notre index en fin de volume.

14. www.sardimpex.com/dal%20pozzo1.htm; <http://archivi.beniculturali.it/ASBI/famdpi.htm>.

15. SEGRE, *Documenti*, p. 170-171.

16. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. I. Il s'agissait certainement du cofret caractéristique des messagers, qui leur servait souvent de sauf-conduit. A ce sujet, cf. WEBER, R. E. J., *La boîte de messenger en tant que distinctif du messenger à pied*, Haarlem, 1972.

17. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, Prologue.

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

voyait encore leurs armes rouillées. Sur un écusson bleu orné de fleurs de lys, on lisait pour l'un:

Hic est sepultus in cello qui e tumultu paganorum iustus Balduinus Eporedie pro fide sepultus.

Et pour l'autre, sur un écusson rouge à croix blanche:

Est sepultus in cello quoque conditus pugnator iustus Berardus Yporedie pro fide sepultus.

Le narrateur estime que ces deux paladins étaient ainsi vénéérés car ils étaient tombés lors des combats opposant Charlemagne à Didier²¹.

Antonin résidait à Ivree depuis moins d'une année lorsque Béatrice de Portugal mit Adrien au monde; pendant les vingt-cinq jours qui suivirent la naissance, il fut témoin de l'effervescence qui régnait dans la ville. Tout était mis en œuvre pour célébrer avec faste le baptême du premier-né du duc de Savoie. Admiratif devant la pompe qui se préparait et conscient de l'importance de l'évènement, il pensa (pour reprendre ses termes) que celui qui voudrait les relater aurait là un beau sujet; mais découragé et dépourvu de confiance en soi, il abandonna cette idée. C'était sans compter sur la visite de Baudouin, un preux chevalier mort depuis plus de sept siècles.

Antonin rêve qu'il se trouve dans le temple qu'il a décrit plus haut, et que le défunt Baudouin lui apparaît. Le chevalier lui demande ce qu'il en est de son projet de rédiger le récit du baptême d'Adrien. A genoux, Antonin se justifie en arguant qu'au gymnase de Pavie, il avait abandonné les Lettres pour la discipline militaire. Devant l'inflexibilité de la vision, il renchérit qu'il craint que l'on ne se moque de lui. C'est alors que le paladin assène: «Antonin, pour un homme dédié à Mars, je te trouve bien lâche»²² et l'incite à s'atteler à la rédaction de son ouvrage. Précisons d'ailleurs que cette adresse est la seule et unique occasion où le nom de l'auteur est mentionné.

Ce dernier fait part d'une ultime résistance; par où commencer? Baudouin le rassure: «Commence donc sûrement, parce que tout au long de ton travail d'écriture, je serai avec toi, et

21. Antonin fait ici référence à l'invasion lombarde des états pontificaux de 772; Charlemagne intervint, força Didier à capituler, et ceignit à sa place la couronne de fer des Lombards en 774.

22. *Ibid.*

je t'ouvrirai à beaucoup de choses qui te sont inconnues»²³. Muni d'un si auguste patronage, Antonin ne peut plus reculer: c'est tout joyeux qu'il se réveille et commence à écrire.

Ce «rêve» a bien évidemment pour but de favoriser la réception du manuscrit. Qui oserait accuser Antonin de cour-tisanerie? A plusieurs reprises, il a fait montre de sa modestie et manifesté ses humbles hésitations à entreprendre la rédaction de l'*Adrianeo*. Il aura fallu la visite d'outre-tombe d'un proche de Charlemagne, vénéré comme un saint, pour le décider à vaincre sa timidité! La *captatio benevolentiae* était un procédé très répandu dans la littérature de l'époque; elle servait à la fois à justifier l'importance du texte et à se mettre sous la protection de quelque puissant personnage, permettant par la même occasion de contrer les éventuels détracteurs.

Même si l'*Adrianeo* a un ton beaucoup moins laudatif que le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert par Bonnes Nouvelles, on ne peut pas dire que ce texte contienne uniquement des observations personnelles et objectives d'un gentilhomme lombard sur sa terre d'accueil. La place laissée au panégyrique ne laisse pas de doute; cet ouvrage devait être lu par les princes, ou tout du moins par certains membres de la cour.

Cela n'empêche pas Antonin d'être un chroniqueur consciencieux, et de mettre un point d'honneur à ce que les faits qu'il rapporte dans ses écrits semblent les plus véridiques possibles au lecteur. Avant de commencer son récit, il précise en effet:

Toutes les choses ci-dessous ont été écrites fidèlement, point par point comme elles se sont déroulées. Je les ai notées pour vraies, parce que je les ai vues, connues et que j'étais présent, si l'on excepte la narration de Maria Sanagla, l'exposé sur les insignes et les armes et tout le quatrième et dernier livre: ces choses m'ont été rapportées pour vraies, mais je ne l'affirme pas²⁴.

On peut ainsi se demander si ce texte est un ouvrage de commande ou une initiative personnelle d'Antonin. A la fin du prologue, il relate qu'alors que son travail était déjà bien avancé, il céda au découragement, se «méfiant de son faible intellect». Il allait abandonner lorsqu'il reçut la visite inopinée de Gabriel de Laude*, chancelier de la cour de Savoie. Revenant d'une visite à la tombe des deux paladins, il passait saluer Antonin; il

²³. *Ibid.*

²⁴. *Ibid.*

insista pour voir son travail et l'incita fermement à continuer sa tâche²⁵. Là où Antonin dit déceler un encouragement de Baudouin, ne peut-on pas deviner une visite du commanditaire à l'auteur?

Antonin pouvait retirer des avantages en écrivant l'*Adrianeo*. Banni de ses terres, sans grand espoir de retour, il devait certainement songer à se reconstituer une position en Savoie. Ce texte pouvait le mettre dans les bonnes grâces du duc et lui procurer des entrées à la cour. Un point cependant reste obscur: si l'*Adrianeo* est un ouvrage de commande, pourquoi en avoir confié la rédaction à un étranger?

Quelques mots enfin sur le style d'Antonin. Comme le veut l'esprit du temps, les références à la Bible, mais surtout à la mythologie et l'histoire antique sont légion dans son œuvre. Le soleil est appelé Phébus²⁶, la duchesse porte un vêtement cousu de pierreries d'un tel prix que même «l'aromatique Taprobane n'en produisit jamais»²⁷, une chambre est si richement décorée que l'«on aurait pu la retrouver dans le superbe apparat de Cyrus»²⁸. La magnificence d'un coussin de soie brodé d'or est telle que «jamais les servantes de Diane n'en confectionnèrent de tel avec leurs aiguilles»²⁹... et ceci tout au long du récit.

On apprend enfin avec étonnement qu'Antonin ne parle pas latin; pour un lecteur moderne, son texte semble parfois presque plus proche de cette langue que de l'italien. Lors de sa description du baptême, il peine quelque peu à rapporter les propos de l'évêque. Il énumère ce qu'il a compris, puis s'excuse en écrivant que le prélat prononça «bien d'autres paroles que je ne compris pas, ne sachant pas le latin»³⁰.

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*, ch. I.

27. *Ibid.*, ch. VII. Taprobane était le nom de l'actuel Sri-Lanka, île alors réputée pour ses pierres précieuses.

28. *Ibid.*, ch. V.

29. *Ibid.*, ch. VI.

30. *Ibid.*, ch. XVII.

Le baptême d'Emmanuel-Philibert (19 octobre 1528)

Le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert

Ce manuscrit de vingt-huit pages, rédigé d'une belle écriture, est conservé aux Archives d'Etat de Turin³¹. Bien que le document soit signé des deux noms de Bonnes Nouvelles et Myozinge, il semble assez clair que l'auteur en est le héraut Bonnes Nouvelles. Il parle à de nombreuses reprises à la première personne, alors que Myozinge est systématiquement cité à la troisième personne. Cette double signature s'explique par le fait que si le premier a rédigé le texte proprement dit, le second est l'auteur de poèmes qui y sont insérés.

Le récit commence par la date de naissance d'Emmanuel-Philibert, suivie de celle de son baptême. Après une description de la chambre du petit prince, le héraut relate la distribution des «mystères», c'est à dire des objets sacrés nécessaires à la cérémonie. Puis, sur plus de sept pages, il présente la procession allant du palais ducal à l'église; cette partie du texte consiste surtout en une énumération de noms assortis de louanges et de quelques détails concernant les vêtements des protagonistes. La Sainte-Chapelle de Chambéry est décrite en détail, puis survient une digression, suscitée par les sphères armillaires qui ornent des tentures; ces emblèmes du roi de Portugal, grand-père de l'enfant, permettent à Bonnes Nouvelles de faire le point sur les méthodes de navigation des marins portugais. Le lecteur reste cependant quelque peu sur sa faim quant au baptême proprement dit, qui est à peine évoqué. A la sortie de l'église, les participants ont droit à un feu d'artifice; ils regagnent enfin le palais, où les attend une collation composée de sucreries.

Le récit de Bonnes Nouvelles est, si l'on peut dire, géographiquement interrompu par l'insertion de poèmes de François de Myozinge. Tout en suivant le cheminement des protagonistes à travers les chambres du palais ducal, la cour et l'église, l'auteur parsème son récit de rondeaux, panégyriques et autres ballades du poète, au moment où le lecteur «passe» devant les murs ou les colonnes sur lesquels ils sont affichés.

Ce texte est daté du 25 octobre 1528³², soit une semaine après les festivités. Il est rédigé en moyen français; comme le

31. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 3.

32. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 14v.

montreront quelques exemples cités plus bas, la prose de Bonnes Nouvelles est tout aussi fleurie que celle d'Antonin. Mais contrairement à *l'Adrianeo*, la compréhension de ce récit est assez aisée pour que nous le publiions sans translation, accompagné seulement de notes explicatives³³.

Aux Archives d'Etat de Turin, où ce document est conservé, sont classés à sa suite deux résumés en italien. Datant selon toute vraisemblance de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle, ils s'étendent sur huit pages pour l'un, et sept pour l'autre. Ils sont assez fidèles au texte original; sont seulement écartées les pièces poétiques et les passages n'ayant pas directement trait au baptême.

Jean de Tournai, dit Bonnes Nouvelles

Si le véritable nom de Bonnes Nouvelles – Jean de Tournes, de Tournay, de Tournai – a été mentionné par quelques chercheurs, il est longtemps resté un personnage mystérieux, puisque son existence dans les archives savoyardes commençait seulement avec sa nomination en tant que héraut. Pour en apprendre plus sur l'identité de celui qui se cachait derrière ce surnom, ce n'était pas à la cour de Savoie qu'il fallait chercher, mais dans celle de Marguerite d'Autriche³⁴. C'est en effet là que notre homme passa la première partie de sa vie.

Comme son nom l'indique, Jean est originaire de Tournai. Ce fait est corroboré par un passage d'une lettre à Marguerite d'Autriche, dans laquelle il écrit:

Pour moi: Ecrire a ceulx de Tournay qu'ils ayent a me fayre raison des biens de ma sœur que les Angles tuerent³⁵, ou autrement Elle [Marguerite d'Autriche] me pourvoyera de justice. Et autant à Monseigneur le gouverneur de Tournay, mais plus gracieusement³⁶.

Ainsi, il avait probablement laissé de la famille, du moins une sœur, dans sa ville d'origine. Tuée par les Anglais, cette dernière lui avait apparemment légué quelques biens qu'il voulait

33. Cf. l'édition de ce texte en fin de volume.

34. BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 4.

35. Les troupes d'Henri VIII d'Angleterre avaient effectivement occupé la ville de 1513 à 1518.

36. ID., «Jean de Tournay», p. 236-237; ce même auteur a aussi reproduit cette lettre dans son *Marguerite d'Autriche*, p. 426-427.

recupérer, malgré les difficultés que semblaient lui faire les échevins du lieu.

On ignore malheureusement la date de naissance de Jean de Tournai. On peut cependant s'en faire une très vague idée d'après deux pistes; dans le document relatant le baptême d'Emmanuel-Philibert, qui se déroula le 19 octobre 1528, il se qualifie lui-même d'«honnorable vieillard»³⁷. Bien qu'à l'époque, les âges de la vie fussent considérés différemment que de nos jours, on peut imaginer que, pour utiliser ce terme, Bonnes Nouvelles devait avoir au moins une cinquantaine d'années. Si l'on suit cette supposition, il serait donc né avant 1480. On sait qu'il s'est marié peu avant août 1512³⁸. Il aurait eu la trentaine passée; ces dates correspondent avec notre hypothèse.

Le premier texte savoyard mentionnant le nom de Jean de Tournai date du 16 avril 1504: rien de très instructif, on apprend seulement que «deux aulnes et demye de vellours noir»³⁹ lui ont été remises. Il était alors au service de Marguerite d'Autriche, qui était à l'époque duchesse de Savoie. Dans une lettre de 1516 concernant son défunt mari, Philibert le Beau, Marguerite nous donne une indication sur les fonctions de celui qui ne porte pas encore le nom de Bonnes Nouvelles. Un don de 300 florins est effectué «en faveur d'aucuns bons services faiz a feu monseigneur et mary, cuy Dieu absoille et a nous par nostre bien aimé Jehan de Tournay son secretaire»⁴⁰.

Nous avons déjà mentionné qu'il s'était «noblement marié et richement»⁴¹ en 1512. D'après Max Bruchet, sa femme venait de Bresse, et ce mariage ne fit qu'augmenter la considération dont il bénéficiait déjà dans le pays. Sa bonne réputation ne pouvait que s'accroître quand on envisage les rapports qu'il entretenait avec les plus grandes familles savoyardes: il fut chargé de l'éducation de Jean-Philippe de Grolée, archevêque de Tarentaise* que son jeune âge empêchait d'être consacré. En 1522, il fut aussi nommé tuteur des jumeaux posthumes de Jacques III de Montbel, Claude et François⁴².

37. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 4v.

38. BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 232, n. 7.

39. *Ibid.*, p. 234, n. 14.

40. Minute, Archives du Nord, Lettres missives n° 39078 bis, cité par BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 234, n. 15.

41. Lettre de Jean de Tournai à Marguerite d'Autriche, 23 août 1512, citée par RAHLENBECK, «Jean de Tournai», p. 167.

42. FORAS, *Armorial*, vol. IV, p. 74.

Parmi ses fréquentations prestigieuses, citons aussi Louis Barangier, maître des requêtes de Marguerite d'Autriche et Laurent de Gorrevod, pour lequel il écrivit en 1516 un *Traité des joutes et tournoys* et un *Traité de trempures pour tremper toutes pièces de harnois, tous fers de lances et espées d'armes*; il fit aussi copier à son intention un *Traité d'artillerie et de feux*⁴³.

De septembre 1507 à février 1512, le célèbre poète Jean Lemaire de Belges fut le «solliciteur» de Brou; cette fonction, difficile à définir, pouvait aussi porter le nom d'«indiciaire», ou de «cronicqueur et historiographe»⁴⁴. Marguerite d'Autriche se débarrassa de cet employé trop critique, qui s'était rendu indésirable par ses conflits avec les moines augustins⁴⁵, en le remplaçant par Rémi Dupuis. Pourtant, ce n'était pas sans connaître le grand désir qu'avait Jean de Tournai d'occuper ce poste... En mai 1512, il chargea d'abord Louis Barangier d'intercéder en sa faveur:

Je vous suppliray aussi votre plaisir de faire mes très humbles recommandations à Madame [Marguerite d'Autriche]. Jehan de Paris m'a toujours dit qu'en l'absence de Jan Le Mayre, il me faudrait donner soing a la Sepulture de Brou, pour ce que c'est cas d'imagerie⁴⁶.

Il envoya ensuite deux lettres à Marguerite d'Autriche elle-même. La première, écrite le 11 mai 1512 à Genève, est plutôt sobre: Jean de Tournai se contente de réitérer son offre. Dans la seconde, datée de Chambéry le 23 août de la même année, notre homme laisse libre cours à son inspiration poétique⁴⁷. En termes pour le moins alambiqués, il commence par exprimer sa nostalgie de l'époque où Marguerite vivait en Savoie⁴⁸:

Madame, quant je me radvise de l'heureux temps de vostre reigné en ce pays, ne scay auquel décliner à solas ou à melancolie. Le souvenir d'icelluy quelquefois me resioyt, rememorant les doulces et vertueuses recreations dont on usoit adoncques, puis quelquefois la privation d'icelles me plonge en ung labyrinthe platonicque dont je ne puis saillir [...].

43. BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 220, n. 1.

44. ID., «Jean de Tournay», p. 231, n. 4.

45. ID., *Marguerite d'Autriche*, p. 160-161.

46. Citée par ID., «Jean de Tournay», p. 232, n. 7.

47. Cette lettre est reproduite dans RAHLENBECK, «Jean de Tournai», p. 166-170.

48. Le duc Philibert II, dit le Beau, mourut le 10 septembre 1504. La jeune veuve demeura en Savoie jusqu'en septembre 1506, où elle partit pour Malines. Suite à la mort de son frère Philippe le Beau, elle devait en effet assurer la régence des Pays-Bas pendant la minorité de l'archiduc.

Estant doncques ainsi agité, considerant estre bon abandonner peu a peu les fains honneurs de nostre court, [...] delibérant pour l'advenir entierment me dedier a mon propre genie naturel, qui est de poesie et de pourtraiture, a mon petit mesnage et au service de Dieu⁴⁹.

Avant de prendre cette décision quant à sa vie future, le poète se promena souvent dans les prés, se demandant quelle fleur lui plaisait le plus; ô hasard, son choix se porta sur la marguerite... Cet épisode floral lui donne l'occasion de longuement raconter la blessure que se fit Vénus en tentant d'échapper à Mars, jaloux d'Adonis; en «courrant les pieds nudz, une sacrilege espinette de blancq rosier cachee sous les herbettes luy persa la tendrette plante de son petit pied dextre delicat»⁵⁰. Les roses étaient alors blanches et inodores; le sang de Vénus leur donna couleur et parfum. Après ce certificat de savoir-faire poétique, sans transition ou presque, Jean de Tournai procède à sa demande.

Malheureusement pour lui, il ne sera pas écouté. Il semble pourtant que la tâche de remplacer à Brou l'auteur des *Illustrations des Gaules et singularitez de Troyes* (dont il fut probablement l'élève, si l'on en croit Max Bruchet⁵¹) lui ait réellement tenu à cœur.

Sans que l'on sache s'il la convoitait avec autant d'espoir, une autre charge lui fut cependant accordée; en 1518, Jean de Tournai disparaît alors des documents pour céder la place au héraut Bonnes Nouvelles⁵².

Cette année-là, Charles II réforma en effet l'Ordre du Collier⁵³ qui, depuis la mort d'Amédée VIII, avait perdu presque

49. *Ibid.*, p. 167.

50. *Ibid.*, p. 168.

51. BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 233.

52. Pour de plus amples renseignements sur les hérauts à la cour de Savoie, cf. ROULLIER, «Les habits du héraut», GENTILE, «Du héraut au *blasonatore*» et, surtout, EAD., *Processi*, p. 90-120. En ce qui concerne plus spécifiquement cette profession à la cour de Charles II, cf. *ibid.*, p. 109-116; BARBERO, «La cour de Charles II», p. 162-164 et ID., *Il ducato di Savoia*, p. 235. Pour qui s'intéresserait de plus près au personnage de Bonnes Nouvelles, nous renvoyons aux deux études précitées de Luisa Gentile, qui a réuni nombre d'informations sur ses fonctions de héraut.

53. L'un des plus anciens ordres de chevalerie d'Europe. Il fut fondé par Amédée VI, dit le Comte Vert, en janvier 1364 à l'occasion du serment de croisade générale contre les Turcs. Les chevaliers, toujours au nombre de quinze, représentaient les plus puissantes maisons du pays. Ce collier, orné des lacs d'amour et de la devise FERT, permettait aux comtes, puis aux ducs, de s'attacher durablement la noblesse (MURATORE, *Les origines*).

tout son lustre. Sur le modèle des ordres de Saint-Michel et de la Toison d'or, le duc modifia profondément ses statuts et entoura son cérémonial d'un faste sans précédent. Il lui donna un nouveau nom, celui de l'ordre de l'Annonciade, et changea sa composition, en faisant passer le nombre des heureux élus de quinze à vingt chevaliers. Alors qu'auparavant, l'ordre ne bénéficiait pas d'un personnel qui lui était propre, cette restructuration eut aussi pour effet de créer cinq postes d'officiers: un chambellan⁵⁴, un greffier, un trésorier, un maître de cérémonie et un roi d'armes⁵⁵.

C'est cette dernière fonction qui fut attribuée à Jean de Tournai, qui devint ainsi Bonnes Nouvelles, roi d'armes de l'Annonciade. S'il est évident que le héraut de l'ordre n'allait pas, comme ses collègues Piémont, Genève ou Chablais, porter le nom d'une des provinces du duché, l'origine de ce surnom reste incertaine. Bonnes Nouvelles semble avoir été l'un des *motti* des Savoie, de même que l'un de leurs cris de guerre⁵⁶. Toutefois, l'explication donnée par Philibert Pingon, et reprise en 1783 par Vittorio Amedeo Cigna Santi, semble plus plausible: il s'agirait simplement d'une référence au nom de l'ordre, la «bonne nouvelle» étant celle de l'Annonciation⁵⁷.

Signalons d'ailleurs que lorsque Emmanuel-Philibert réorganisa l'ordre de l'Annonciade en 1568, il garda non seulement le nom de Bonnes Nouvelles pour le héraut de l'ordre, mais lui fit en plus cumuler les fonctions, le nommant aussi «roi d'armes de Savoie», tous les autres hérauts disparaissant dans cette restructuration. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, date à laquelle la figure du héraut fut remplacée par celle du *blasonatore*, les hérauts de Savoie semblent avoir systématiquement reçu ce surnom⁵⁸ que, selon toute vraisemblance, Jean de Tournai fut le premier à porter.

54. Le premier à bénéficier de cette charge fut Claude d'Estavayer, évêque de Belley*.

55. CIGNA SANTI, *Storia*, p. 131-132; GENTILE, *Processi*, p. 39, 110; MURATORE, *Les origines*, p. 45-46.

56. COMBY, «Histoire des Savoyards», p. 36.

57. CIGNA SANTI, *Storia*, p. 138. GENTILE, *Processi*, p. 109-110, n. 85, réfute l'interprétation de Cibrario qui, dans ses *Statuts et ordonnances du très noble ordre de l'Annonciade* (Turin, 1840), supposait que ce surnom répondait directement au fameux *motto* Fert: à la question «Quid fert?», «qu'est ce qu'il apporte?», le héraut pouvait répliquer «Bonnes nouvelles»...

58. GENTILE, «Du héraut au *blasonatore*», p. 103.

Charles II avait été généreux; le salaire annuel de celui que nous appellerons désormais Bonnes Nouvelles s'élevait à 400 florins par année⁵⁹. Vittorio Amedeo Cigna Santi, qui rédigea en 1783 une imposante histoire de l'ordre, dont le manuscrit se trouve aux Archives d'Etat de Turin, nous renseigne sur les attributions de notre héraut. Bonnes Nouvelles devait assister à toutes les réunions et toutes les cérémonies de l'Annonciade; il avait pour mission de tenir le souverain informé, par l'intermédiaire du greffier, des faits et gestes des chevaliers. Si l'un d'entre eux venait à mourir, il devait prévenir le duc, ôter l'écu du disparu des stalles de l'église de l'ordre et y substituer celui de son remplaçant. Il était aussi chargé de tenir sous bonne garde les manteaux de cérémonie des chevaliers⁶⁰.

En mars 1522, Bonnes Nouvelles rédige une *Commémoration des cérémonies observées à la création exaltation et sublimation de haut et puissant seigneur messire Laurent de Gorrevod, baron de Montanay, chevalier de l'ordre de la Toison et comte de Pont de Vaux par très haut et très puissant et très illustre prince monseigneur Charles, second de ce nom, intitulé prince clément, dévot et pacifique, restaurateur de l'Ordre de la Sacrée Annonciade, en forme de chronique par l'héraut Bonnes Nouvelles*⁶¹.

A l'occasion de cette célébration, il composa treize strophes rimées intitulées *Débat solatieux de madame Fortune et madame Vertu sur les grands biens, honneurs preeminences et dignités esquelles est élevé Messire Laurent de Gorrevod, chevalier de l'ordre de la Toison et comte de Pont de Vaux, par manière de Bonnes Nouvelles*. Max Bruchet souligne à quel point les vers du malheureux Bonnes Nouvelles sont, selon lui, exécrables, mais il salue la précision de la description des différentes cérémonies de l'investiture.

On sait que le héraut assiste au baptême d'Adrien de Savoie le 14 décembre 1522. Quelques années plus tard, dans une lettre non datée, il est chargé de demander à Marguerite d'Autriche si elle accepte d'être la marraine d'Emmanuel-Philibert⁶². Se

59. Patentes du 11 septembre 1518 en faveur de Gioanni de Tornai (CIGNA SANTI, *Catalogo*, p. 2; ID., *Storia*, p. 171).

60. *Ibid.*, p. 168; GENTILE, «Du héraut au *blasonatore*», p. 100; BARBERO, «La cour de Charles II», p. 162-163. Le serment prêté par le roi d'armes de l'Annonciade en 1568, rapporté par CIGNA SANTI, *Ibid.*, p. 147-149, peut peut-être apporter un éclairage supplémentaire sur cet emploi.

61. Publié par GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. IV/2, p. 651-662. GENTILE, *Processi*, p. 112-115 analyse le rôle des hérauts dans cette cérémonie.

62. Citée par BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 236, n. 23. Cette lettre est aussi reproduite dans l'ouvrage du même auteur, *Marguerite d'Autriche*, p. 426-427.

pourrait-il qu'il ait lui-même fait le déplacement pour lui l'apporter en mains propres? Le 23 juillet 1528, soit vingt jours après la naissance du petit prince, il reçoit trente écus en remboursement du voyage qu'il a entrepris pour se rendre auprès de Marguerite en Flandres⁶³.

En 1528, il donne une description du baptême d'Emmanuel-Philibert. Il s'agit de notre source, qui a échappé aux investigations de Max Bruchet. Dans ce texte, si Bonnes Nouvelles dit parfois quelques mots sur les tenues portées par les plus grands personnages et les loue brièvement, il est touchant de constater qu'il est intarissable au sujet de sa propre personne:

Après ces melodieux instrumentz, le honnourable vieillard Bonnes Nouvelles, roy d'armes de l'ordre de la sacree Adnunciade de Savoye, marcheoit jonialement avec une grace solayre, richement aourné d'une ample robe d'ung fin velours, don de ma dicte dame Marguerite. Et par dessus pourtoit sa triumpante cotte d'armes de velours cramoyssi, armoyee devant et derriere et sus les costes de l'ilustre blason de Savoye, advironné de l'ordre de l'Adnunciade en pendant. Le tout composé de fine toille d'or et d'argent, et les orfrois de mesmes, avec les las et les fert eslevez de ladicte toille ensemble les fimbries fringedes de soye cramoyssie representant grand richesse. Et d'abondant une bordure au col, en mode de torgue, a beaux las de Savoye entremeslee de pomes graynes avec leurs fueilliages, toute tissue de fin or de cipres illustrant bien pompeusement le surplus de ses habillementz⁶⁴.

Puisque notre héraut nous décrit si volontiers sa tenue, nous ne saurions passer sous silence les précisions que nous donne à ce sujet Vittorio Amedeo Cigna Santi; l'historiographe du XVIII^e siècle nous rapporte en effet que sous Charles II, parmi les cinq officiers de l'ordre, seul le roi d'armes de l'Annonciade devait porter une cotte d'armes lors des cérémonies. Au baptême d'Emmanuel-Philibert, comme il nous l'apprend lui-même, Bonnes Nouvelles ne déroge pas à cette règle.

Le roi d'armes était aussi tenu de porter quotidiennement, et ceci jusqu'au jour de sa mort, un émail, c'est-à-dire un insigne armorié, orné des armes du duc⁶⁵. Luisa Gentile a découvert un autoportrait de Bonnes Nouvelles, au dos d'une

63. AST, Sezioni Riunite, Inv. 16, reg. 190, fol. 181v.

64. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 4v-5r.

65. CIGNA SANTI, *Storia*, p. 134.

relation écrite de sa main⁶⁶. Sur ce croquis, on peut deviner, en pendentif sur sa poitrine, l'émail manifestant sa fidélité au duc.

Selon Max Bruchet, le dernier document faisant état du héraut Bonnes Nouvelles date d'octobre 1529⁶⁷. Toutefois, dans son énumération des personnes présentes à l'enterrement de Philippe de Savoie (le 19 mars 1534), Guichenon cite un «Jean de Lornai dit Bonnes Nouvelles Roi d'armes de l'ordre de l'Annonciade»⁶⁸. On perd ensuite sa trace.

Les quelques éléments que nous avons pu réunir pour retracer le parcours de Jean de Tournai permettent de supposer qu'il eut à mener une âpre lutte et à faire de nombreux calculs pour construire sa carrière. Il aura réussi à occuper à la cour de Savoie une position enviable, plus importante que celle de la plupart de ses prédécesseurs. On peut ainsi observer un changement dans les attributions du héraut et dans les tâches qui lui étaient dévolues. Il était en charge des questions d'étiquette (au baptême d'Emmanuel-Philibert, il avait pour mission de faire sortir du palais, chacun son tour et suivant un ordre précis, les personnes participant à la procession⁶⁹; sans aucun doute, il remplit un rôle d'importance dans l'organisation de la cérémonie), mais il tenait aussi un rôle que l'on pourrait comparer à celui d'un chroniqueur de cour. Dans le récit de l'investiture de Laurent de Gorrevod et celui du baptême d'Emmanuel-Philibert, chaque ligne est un hymne à la puissance savoyarde, à la bonté du duc, à l'éclat de la cérémonie.

En ce début du XVI^e siècle, partout en Europe, les princes utilisaient de plus en plus leur cour et les cérémonies qui s'y déroulaient comme miroir de leur puissance. Charles II n'échappait pas à cette tendance; il fut tout au long de son règne très attentif aux manifestations du pouvoir ducal, plus encore après son mariage avec Béatrice de Portugal. A leur échelle, la réforme des statuts de l'Ordre du Collier et création d'un poste de roi d'armes de l'Annonciade témoignent de cette volonté de théâtraliser son pouvoir.

Sous le règne de Charles II, le statut de héraut prend ainsi une importance accrue; Bonnes Nouvelles en est conscient.

66. Cf. fig. 4 (AST, Corte, Protocolli dei notai della Corona, Protocolli ducali, vol. 143, fol. 137v). Elle reproduit ce croquis dans son article «Du héraut au *blasonatore*», p. 100.

67. *Ibid.*, vol. 163, fol. 26. Cité par BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 237, n. 24.

68. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. III, p. 192.

69. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 3r.

Dans ses écrits (qui, loin d'être de simples comptes-rendus, ont de réelles prétentions littéraires), on distingue une certaine fierté d'exercer ce prestigieux office, et l'orgueil de contribuer en grande part à l'exaltation du duc et de sa souveraineté⁷⁰.

François de Myozinge

François de Myozinge n'est pas à proprement parler l'auteur de l'une de nos sources; toutefois, comme plusieurs de ses poèmes sont insérés dans le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert, nous nous permettons de dire quelques mots sur lui.

A notre connaissance, si l'on excepte quelques très brèves mentions aussi souvent erronées que lacunaires, le seul document nous éclairant sur Myozinge est un article de J. Désormeaux⁷¹. Cet auteur a réussi le tour de force de consacrer presque trente pages à un poète dont il n'a pu lire une ligne; n'ayant pas connaissance des poèmes que Myozinge avait composés en l'honneur du fils de Charles II, il pensait en effet que toutes ses œuvres avaient été perdues ou détruites⁷².

Aussi appelé Miossingien, Mosinge, Miozingen ou Musingeus, François de Myozinge naquit à Annecy, comme nous l'apprend Bonnes Nouvelles⁷³. Quant à la date de sa naissance, Désormeaux l'estime aux alentours de 1490⁷⁴.

Son nom véritable était Jean-François Fournier de Marcossey. Il était le fils de Claude Marcossey, maître d'hôtel du père de Charles II, le duc Philippe II. Son surnom s'explique par le fait que sa famille possédait le petit fief de Miosinge, dans le Faucigny. Comme le voulaient les usages du temps, certains artistes prenaient pour pseudonyme leur lieu d'origine; c'est ce que fit notre poète, à l'instar du Véronèse ou du Parmesan⁷⁵.

En avril 1519, Myozinge est intégré dans les troupes levées par le duc pour mater la révolte des Genevois hostiles à la domination savoyarde. Peu après le mariage de Charles II et Béatrice de Portugal, il aurait été attaché au service de la

70. GENTILE, *Processi*, p. 112, 116.

71. DÉSORMEAUX, «Un poète», p. 79-88, 129-146.

72. *Ibid.*, p. 79.

73. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 5r.

74. Il se base sur un acte datant de 1513, donnant la profession de notaire à Myozinge (DÉSORMEAUX, «Un poète», p. 83-84).

75. *Ibid.*, p. 83-85.

duchesse. Ses fonctions sont précisées dans un acte daté du 14 juillet 1526. Charles II y ordonne:

Deslivrez sur la partie de nos menuz plaisirs a nostre secretaire Myozinge, lequel nous a retenu pour faire les chroniques de ceste Maison, la somme de cent florins⁷⁶.

En 1532, le duc qualifie Myozinge de *secretarius et indiciarius noster*. On se souvient que la charge d'indiciaire était justement celle que Bonnes Nouvelles convoitait tant. M. Bruchet comme J. Désormeaux semblent empruntés quant au sens exact de ce terme; ils s'accordent toutefois pour dire que sa signification est très proche de celle de «chroniqueur»⁷⁷. Gaudenzio Claretta nous donne une autre piste, en mentionnant un «Padre Francesco d'Annecy, oratore ducale»⁷⁸. Lorsque, dans le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert, Bonnes Nouvelles mentionne Myozinge, c'est toujours accompagné de son titre d'«indiciayre»; à deux reprises, il le qualifie en outre de «secretayre». Il évoque ainsi les

elegantes factures comme dictiers, rondeaux, panagericques, ballades, doubles ballades faictes et composees par la solempnité de ce jour par Francoys de Myozinge, indiciayre de la tres celebree mayson de Savoye⁷⁹.

Dans la procession, le poète marche à ses côtés:

aupres de luy marcheoyt le secretayre Myozinge, natif d'Annecy, homme modeste, eloquent et lauréat de fleuve de rhetoricque, indiciayre bien mérité de la Maison de Savoye, compositeur des elegantz rondeaux et facondes ballades, dictiers et panagericques cy dedans inserez, a la louenge de Madame, de Messeigneurs les enfans et de tout le pays⁸⁰.

En 1532, Myozinge occupe toujours ces deux fonctions à la cour de Charles II. Un acte de 1536 le qualifie de *ducalis secretarius*⁸¹. A cette époque de sa vie, certains auteurs le font voyager

76. *Ibid.*, p. 88.

77. BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 231, n. 4 et DÉSORMEAUX, «Un poète», p. 88 et p. 130, n. 3. Georges Chastellain, célèbre chroniqueur, était aussi appelé indiciaire de Bourgogne.

78. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 128.

79. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 11.

80. *Ibid.*, fol. 31.

81. DÉSORMEAUX, «Un poète», p. 88.

à Mantoue. Repris par Marie-José⁸², ils avancent qu'il aurait alors bénéficié d'un succès tel, que sa statue aurait été érigée sur la grand place de cette ville aux côtés de celle de Virgile.

Désormeaux reste très sceptique. Non seulement il prouve que durant ces années, Myozinge demeurait en Savoie, mais il démontre aussi qu'une confusion s'est effectuée entre notre poète et Battista Spagnolo, dit le Mantouan (1436?-1516), poète très en vogue à qui le duc de Mantoue érigea effectivement une statue⁸³!

Cet imbroglio s'explique par le fait que Myozinge donna une traduction des *Elégies* du Mantouan, publiée en 1536 par Gabriel Pomar à Annecy sous le nom d'*Elegie de Baptiste Mantouan contre les folles et impudiques amours vénériennes; ensemble un chant juvénile du dit Mantuan, de la nature d'amour, le tout traduit par Francois de Myozingen*. Myozinge a aussi écrit une chronique de la Maison de Savoie. Perdue aujourd'hui, elle aurait été alors fort connue; Philibert Pingon l'aurait même consultée dans les Archives ducales⁸⁴.

Grâce au poète français Jean de Boyssonné, on a quelques indications sur la fin de sa vie. Boyssonné arriva à Chambéry en 1539 et se lia d'amitié avec Myozinge; dans sa *Tierce Centurie des Dixains de Maistre Jehan de Boyssonné, docteur régent à Tholose*, il chanta à de nombreuses reprises le talent «immortel» du secrétaire de Charles II; sur cinquante-huit dizains, neuf lui sont consacrés⁸⁵. On découvre ainsi que Myozinge avait perdu la femme qu'il aimait, ce qui lui causa apparemment un si terrible chagrin, qu'il mourut un mois après elle. Ces vers nous permettent de dater la mort du poète à l'été 1540.

Cy gist Mosinge au dessoubs ceste pierre
Qui en francoys langaige composa
L'hystoire au long de savoisienne terre.
Après sa mort icy on le posa
L'an mil cinq cens quarante, qui laissa

82. Qui ajoute que son style, «naïvement amphigourique et surchargé d'allusions mythologiques, nous fait sourire aujourd'hui» (MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 14-15).

83. DÉSORMEAUX, «Un poète», p. 129, 135-137.

84. F. MUGNIER, «Jehan de Boyssonné et le parlement français de Chambéry», *Revue Savoisienne*, 1899, p. 80, cité par DÉSORMEAUX, «Un poète», p. 144. Cf. aussi CHAUBET, *L'historiographie savoyarde*, vol. II, p. 61-62.

85. F. MUGNIER, «Jehan de Boyssonné», cité par DÉSORMEAUX, «Un poète», p. 142.

Aux Anissiens grand regret et douleur,
Au moys qu'on sent si ardante challeur⁸⁶.

Désormeaux pensait à juste titre qu'outre sa chronique et sa traduction du Mantouan, Myozinge avait aussi composé des poèmes. Le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert en comporte cinq; le lecteur les trouvera insérés dans le texte de Bonnes Nouvelles. Ces pièces poétiques étaient affichées aux endroits stratégiques du palais et de l'église.

Il s'agit tout d'abord de deux rondeaux, respectivement adressés à Béatrice de Portugal⁸⁷ et aux «enfants royaulx», Louis et Emmanuel-Philibert⁸⁸. Ils se trouvent sur la paroi extérieure de la chambre du petit prince. Suivent une ballade⁸⁹ et une double ballade⁹⁰ à la gloire de Charles II; elles sont affichées sur deux piliers, de chaque côté de l'église. Enfin, un «dictier» panagericque célébrant ce jour est placardé sur le portail de la Sainte-Chapelle⁹¹.

86. *Ibid.*, p. 133.

87. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 2r.

88. *Ibid.*, fol. 2v.

89. *Ibid.*, fol. 8r-8v.

90. *Ibid.*, fol. 9r-10v.

91. *Ibid.*, fol. 11r-13v.

LA NAISSANCE DES PETITS PRINCES

Les naissances d'Adrien, de Louis et d'Emmanuel-Philibert de Savoie

Comme l'atteste le nom du duché, c'est à partir de la Savoie propre que les comtes, puis les ducs de Savoie agrandirent leurs possessions. Les archives, le trésor, le conseil et la Chambre des comptes, en bref, l'administration se fixa à Chambéry, sans que le souverain y réside forcément beaucoup¹. La plus vieille noblesse du pays était issue du Nord des Alpes, et pendant fort longtemps, le Piémont fit figure de province périphérique.

Sous le règne de Charles II, cette tendance, loin de s'inverser, commença toutefois à s'atténuer. Au contraire du duc, qui était très attaché à la terre de ses pères, Béatrice préférait le Piémont. Comme on peut le constater en lisant sa correspondance², lorsque ses fonctions ne l'appelaient pas ailleurs, elle résidait principalement à Turin. La cour de Portugal ne l'avait pas habituée à cette noblesse chicaneuse et à ce conseil irrévérencieux qui, au Nord des Alpes, empêchaient son mari d'exercer un gouvernement efficace et sans partage. Probablement assez insensible à ces lieux chargés de l'histoire de la maison de son époux, elle tourna son intérêt vers le Piémont, moins conservateur, plus moderne, et surtout en pleine expansion économique et culturelle. Son fils suivra son exemple; Emmanuel-Philibert fera en effet définitivement basculer le centre névralgique du duché au Sud des Alpes, lorsqu'en 1572, il décidera de faire de Turin sa capitale officielle³.

Adrien

A l'époque qui nous intéresse, le Piémont était ainsi une terre avec laquelle il fallait commencer à compter. L'idée que

1. GUICHONNET (dir.), *Histoire de la Savoie*, p. 190.

2. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 59-73, pour une liste des lettres de Béatrice à Charles II, indiquant la date et le lieu d'où elles furent écrites.

3. SORREL (dir.), *Histoire de Chambéry*, p. 67.

le couple ducal ait choisi de faire naître son premier enfant à Ivree pour s'attacher la fidélité des sujets piémontais est séduisante, mais la réalité semble plus prosaïque.

Après les épidémies de la fin du XVe siècle, la peste avait recommencé à dévaster la Savoie en 15184. En 1522, le duché fut très durement frappé par le fléau. En mars de cette année, Charles et Béatrice étaient à Turin pour l'entrée solennelle de la duchesse dans cette ville, mais ils ne s'y attardèrent pas. En effet, la «grippe», comme on appelait alors la maladie, y sévissait, et le duc emmena sa femme passer sa grossesse sous des cieux plus cléments5.

Le 28 septembre 1522, le duc écrivait à sa sœur, Philiberte de Nemours6:

Ma femme entrera le XI du mois qui vient au neuvieme mois, et, comme vous pouvez entendre, ny a pas grande certainté du jour qu'elle accouchera. Parquoy j'auray grand regret si vous ne y pouviez trouver6.

Pour se rendre en Piémont auprès de sa belle-sœur, Philiberte devait passer par Chambéry. Or les terres septentrionales du duc n'étaient pas épargnées par la peste, qui ravageait la capitale. Charles II, inquiet pour sa sœur préférée, chargea donc Pierre Lambert7, seigneur de la Croix, d'aller à sa rencontre pour évaluer les risques, en avertir Philiberte, et la garder d'«aultre dangier».

Grâce à une lettre adressée à Prosper Colonna7, on sait que la duchesse résidait au château d'Ivree8 le 27 juin 1522; elle y

4. La dernière épidémie remontait à 1496. Le mal sévit de 1518 à 1522, pour reparaître en 1543 (GRESLOU, «La peste», p. 15-16).

5. NAEF, «La chrétienté déchirée», p. 50.

6. AST, *Minute lettere della Corte* (1522-1524), fol. 86, cité par GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 196-197.

7. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 59.

8. La construction du château d'Ivree débuta en 1358, sur l'initiative d'Amédée VI, qui voulait marquer la domination savoyarde sur la région, et se termina vers 1395. Edifié sur une colline, son emplacement stratégique, à l'entrée de la Vallée d'Aoste en fit avant tout une place militaire. Si sa fonction première était surtout défensive, au XVe siècle, le château devint une résidence ducal dans laquelle séjourna, entre autres, Yolande de France. Au milieu du XVIe siècle, suite à la guerre franco-espagnole, il reprit ses fonctions militaires. Enfin depuis le début du XVIIIe siècle jusqu'en 1970, il abrita une prison spécialisée dans la détention de grands personnages accusés de délits politiques (<http://www.comune.ivrea.to.it/italiano/culturis/castello.htm>; CRACCO RUGGINI, *Ivrea*, p. 12, 201-207).

séjournait certainement depuis plus longtemps. Nous n'avons pas connaissance d'une occasion où, par la suite, Béatrice y serait retournée. Le choix de cette ville d'importance secondaire comme lieu des tant attendues couches de la duchesse peut donc peut-être s'expliquer par ce contexte d'épidémie.

Adrien naquit à Ivrée le 19 novembre 1522, et y fut baptisé le 14 décembre de la même année. Charles et Béatrice se trouvaient encore dans cette ville lorsque Adrien mourut, le dix janvier 1523, avant d'avoir atteint son deuxième mois. Il fut emporté en trois jours par une maladie que l'on appelait le *millet*⁹. Le lendemain de son décès, une heure avant l'aurore, il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Sébastien, à droite de l'autel. Après les festivités du baptême, les invités étaient rentrés chez eux et la cour avait déserté les lieux. Aux funérailles d'Adrien furent donc présents seulement, outre les chanoines et les prêtres de l'église, le chancelier Gabriel de Laude*, Bertholin de Montbel, seigneur de Frossasque*, Claude de Balleyson* et le secrétaire Vuillet¹⁰. Charles II chargea ce dernier d'annoncer la mort du prince, tandis qu'il se retirait à Turin avec Béatrice.

Louis

Bien que le baptême de Louis n'ait laissé presque aucune trace dans les archives savoyardes et qu'il pose, comme nous le verrons, nombre de questions problématiques, nous ne pouvions le passer sous silence. Ces quelques lignes expliqueront ainsi l'absence de ce petit prince, né une année après Adrien et cinq ans avant Emmanuel-Philibert, dans notre analyse.

Cette incursion dans la brève vie de celui qui, sans sa mort précoce à treize ans, était appelé à succéder à Charles II, nous permettra aussi de ne pas perdre le fil des déplacements du duc et de la duchesse. Louis naquit ainsi à Genève, le 2 décembre 1523¹¹.

9. Selon le *Dictionnaire de la langue française* d'E. LITTRÉ (1881), le terme millet, outre la céréale, peut aussi signifier «l'éruption qui accompagne la fièvre miliaire». Adrien est probablement décédé des suites d'une suette miliaire, c'est à dire une fièvre éruptive (*Grand Larousse encyclopédique*, vol. VII, 1963).

10. Ce dernier laissa un récit de l'enterrement d'Adrien (AST, Diario, Vuillet, vol. II, f. 120), reproduit dans DUFOUR, «Adrianeo», p. 262. Cf aussi GREY-FIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 199-200.

11. Louis n'est pas né le 14 décembre (FORAS, *Armorial*, vol. V, p. 424), ni le 4 janvier (FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 14), mais bien le 2 décembre, date inscrite dans les *Registres du Conseil de Genève*, vol. IX, p. 343.

Comme l'écrit François Bonivard, contemporain des événements, dans ses *Chroniques de Genève*:

Sur ces entrefaictes, Madame, qu'estoit enceinte de son premier fils, en accoucha au Couvent de Palaix, le deux Decembre 1523, lequel eut nom Charles¹², et pour ce qu'il estoit né à Genève, on pensoit que ceux de Geneve ne le refuseroient pour leur Prince, mais ils ne l'entendoient pas ainsy¹³.

Les relations de la future cité de Calvin avec Charles II étaient en effet pour le moins tendues. Comme le résume Paul Guichonnet, Genève «était travaillée par les dissensions entre *Mammelus* favorables à la Savoie, et les *Eidguenots* réformés, tournant leurs espoirs vers les Suisses pour les aider à s'émanciper de la double tutelle ducale et épiscopale». La présence de Charles II à Genève n'était donc pas un hasard, car pour reprendre les rênes de la ville, il voulait imposer aux bourgeois un serment de fidélité à sa personne et à l'évêque¹⁴. Le fait que l'héritier présomptif du trône vienne au monde dans cette ville était une occasion que Charles II ne manqua pas de saisir pour apporter de l'eau à son moulin.

On sait très peu de choses sur le baptême de Louis. Les registres du Conseil, à la date du 22 décembre 1523¹⁵, font état de l'inquiétude des magistrats, qui ont appris par l'intermédiaire d'un religieux du couvent de Saint-François que le duc avait l'intention de faire venir six mille hommes du Faucigny à l'occasion du baptême de son fils. Ce chiffre tout de même très élevé évoquant plus une armée qu'une liste d'invités, les notables craignent à juste titre que cela crée dans la ville un grand scandale. L'entrée suivante, celle du 29 décembre¹⁶, révèle seulement que «ceux du Faucigny» semblent rester tranquilles, et ensuite, il n'en est plus fait mention. On pourrait en déduire que, selon toute logique, le baptême eut ainsi bel et bien lieu à Genève, peu après la naissance du petit prince; toutefois, deux lettres nous prouvent qu'il n'en fut rien.

La première est une missive datée du 2 janvier 1524, que Charles II adresse au seigneur de Confignon, son envoyé à la

12. Bonivard avait laissé un blanc, ne se souvenant plus du nom de l'enfant; une main postérieure a rajouté cette information erronée.

13. FRANÇOIS BONIVARD, *Chroniques de Genève*, éd. 1831, vol. II, p. 392-393.

14. GUICHONNET, «Charles II», p. 24.

15. *Registres du Conseil de Genève*, vol. IX, p. 347.

16. *Ibid.*, p. 348.

cour de France. Le brouillon de cette lettre est hélas d'une lecture très difficile, tant l'encre avec laquelle il a été rédigé est pâlie par le temps. Quelques passages nous révèlent toutefois que Charles est «tres joeulx d'attendre la venue de monseigneur l'admiral mon cousin pour le baptisement»; plus loin, il donne les instructions suivantes: «vous dires a madite dame que je suis tres aise et content de differer et remectre ledit baptisement jusques a la venir dudit seigneur admiral»¹⁷.

La dame en question est certainement Louise de Savoie, sœur du duc et mère de François Ier¹⁸. Quant à l'amiral¹⁹, il s'agit probablement de Guillaume Gouffier²⁰, sire de Bonnivet, qui occupait cette charge en 1524. Nous devons avouer que nous peinons quelque peu à saisir le lien de parenté qui pourrait l'unir à Charles II. Peut-être que le terme «cousin» n'est pas ici à prendre au premier degré, mais indique une forme d'affection ou de familiarité.

Ainsi, Charles II consentit à retarder le baptême de Louis pour attendre la venue d'un illustre invité. Il semblerait que le

17. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da inventare, n. 7# (cf. doc. 7, p. 40).

18. Cf. *supra*, p. 16, n. 13.

19. La charge d'amiral de France fut créée en 1270 par Saint Louis; cette dignité était alors équivalente à celle de connétable. En temps de guerre, l'amiral devait rassembler et armer les navires marchands afin de constituer la flotte; en temps de paix, il s'occupait à la fois de la flotte royale et du commerce maritime. En fait, peu d'amiraux furent réellement marins; cette charge, très lucrative, avait surtout une grande importance politique. A ce sujet, cf. ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. VII, p. 731-732.

20. Guillaume Gouffier de Bonnivet, fils de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy et de Philippa de Montmorency, naquit vers 1488. Elevé en compagnie de François Ier, il participa avec lui au siège de Gênes en 1507 et à la bataille de Marignan. Lorsque François monta sur le trône, Guillaume était déjà l'un de ses favoris; il devint rapidement l'un des hommes les plus puissants du royaume en étant nommé, en 1517, amiral de France. Guillaume Gouffier fut envoyé en Angleterre pour négocier la restitution de Tournai; il était à la tête de la délégation diplomatique qui se rendit à la diète de Francfort en 1519; malgré son insuccès, la même année, il commanda l'armée dirigée contre la Navarre et fut nommé gouverneur du Dauphiné. Deux ans plus tard, le roi lui accorda la charge de gouverneur de Guyenne. En 1523, il était lieutenant général de l'armée du roi en Italie. Il mourut le 24 février 1525 à la bataille de Pavie. D'après Brantôme, il fut l'instigateur de cette dernière; constatant le désastre qu'il avait causé, il aurait délibérément cherché une mort héroïque. Il épousa en 1506 Bonaventure du Puy de Fou et, en 1517, Louise de Crèvecœur. De ce second lit, il eut trois fils, tous prénommés François (*Dictionnaire de biographie française*, vol. XVI, p. 699-700; ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. VII, p. 881-882). A son sujet, cf. aussi AMBRIÈRE, *Le favori de François Ier*.

projet de faire baptiser Louis à Genève en présence des six mille hommes du Faucigny ait été abandonné. En effet, au début de l'année 1524, le duc et sa cour quittent Genève pour le Piémont²¹. Charles II n'y reviendra plus jamais. L'incurie de l'évêque Pierre de la Baume* laissera le champ libre à la Réforme; cette situation houleuse prendra fin le 16 janvier 1536, lorsque Berne déclarera la guerre au duc, qui y perdra la prospère cité²².

La seconde lettre concernant le baptême de Louis date du 18 juin 1524; Béatrice y écrit à son époux:

Au regard de votre bon portement et de notre filz, loué soit Dieu, car c'est la chose que plus je desire; quant au baptisement de notre dict filz, je vouldroye, monseigneur, pour votre bien et eviter toute suspeczon qu'il fust deja faict, a cause que ces gens en font gros cas et presument qu'il y ait quelque pratique en branle entre vous et eulx, comme vous escripvys hier, et le plutost le fere sera le meilleur et que ces gens s'en voysent²³.

Il nous est difficile d'identifier «ces gens» dont parle la duchesse, mais une chose est certaine, plus de six mois après sa naissance, Louis n'était toujours pas baptisé. Après cela, nous n'avons plus trouvé de documents pouvant nous donner des indications sur cette cérémonie. Le petit prince mourut à 13 ans; il fut forcément baptisé à un moment ou un autre de sa courte vie, mais nous ne saurions dire quand, ni où. Probablement pas à Genève, n'en déplaise à François Bonivard²⁴ et Jacob Spon²⁵, mais peut-être à Chambéry, comme le disent Guichenon²⁶, A. de Jussieu²⁷ et l'archiviste turinois des temps passés, qui résuma ainsi la lettre de Charles II au seigneur de Confignon: «Circa il battesimo di Luigi di Savoia, Principe di Piemonte nato in Ginevra battezzato a Ciamberi, morte a Madrid nel 1536».

21. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 53.

22. GUICHONNET, «Charles II», p. 24.

23. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 99.

24. FRANÇOIS BONIVARD, *Chroniques de Genève*, éd. 2004, vol. II, p. 197.

25. JACOB SPON, *Histoire de Genève*, p. 68. Ni l'un ni l'autre ne donne d'ailleurs de date.

26. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 229.

27. Pour autant que l'on puisse accorder du crédit à un auteur qui donne le 25 mars 1519 comme date du baptême... JUSSIEU, «La Sainte Chapelle», p. 79-80.

Le 7 avril 1526, alors qu'il n'avait même pas trois ans, le petit prince de Piémont fut accordé en mariage à Marguerite de France, fille de François Ier²⁸. Il était prévu que l'année de son quatorzième anniversaire, Louis épouse sa promise à Lyon, mais le mariage fut annulé lorsque les relations entre Charles II et le roi de France commencèrent à se détériorer²⁹.

En 1531, nous l'avons déjà mentionné, Charles Quint offrait à Béatrice de Portugal et à sa descendance le comté d'Asti et le marquisat de Ceva et de Cherasco. Ce geste généreux visait à remercier la duchesse du soutien qu'elle avait toujours manifesté à son beau-frère³⁰, lorsqu'il s'agissait pour la Savoie de prendre parti entre la France et l'Empire. En échange de cette investiture, l'empereur exigea que Louis et Emmanuel-Philibert fussent envoyés en Espagne, afin d'être éduqués avec son propre fils, le futur Philippe II. Béatrice gardera auprès d'elle le cadet, dont la santé était trop fragile; mais Louis partira pour Madrid, où il mourra le jour de Noël de l'année 1536, âgé d'à peine treize ans³¹.

Emmanuel-Philibert

Emmanuel-Philibert naquit le 8 juillet 1528 au château de Chambéry³², lors du long séjour qu'y fit la duchesse, de 1527 à 1529³³. Il y fut baptisé le 19 octobre de la même année. Cette bourgade ne comptait que trois à quatre mille habitants en cette première moitié du XVI^e siècle, mais elle n'en demeurait pas moins la capitale historique et administrative du duché³⁴.

Lorsqu'Emmanuel-Philibert vint au monde, sa naissance fut certes accueillie avec joie, mais elle n'avait pas les mêmes implications que celle de ses deux aînés. Louis était alors

28. A cette occasion, François Ier s'engagea à verser 100 000 écus de dot, tandis que Charles II promettait 10 000 écus de douaire et 10 000 autres de bijoux (GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 229-230).

29. Marguerite de France finira par épouser le cadet de Louis, Emmanuel-Philibert, en 1559.

30. Rappelons que Charles Quint avait épousé Isabelle de Portugal, la sœur de Béatrice.

31. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel-Philibert*, p. 24-25.

32. Pour une histoire du château, QUINSONAS, *Matériaux*, vol. I, p. 87-101; FILLIARD *et al.*, «Le château de Chambéry».

33. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 75.

34. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 13.

encore en vie, et c'est lui qui devait succéder à Charles II. Adrien, puis à sa suite Louis furent en effet tous deux destinés à régner et nommés princes de Piémont. Emmanuel-Philibert reçut en tant que cadet le titre de comte de Bresse, et fut très tôt voué à l'Eglise; l'avenir en décida autrement puisque, de ses huit frères et sœurs, aucun ne parvint à l'âge adulte. Le baptême d'Adrien et celui d'Emmanuel-Philibert sont ainsi à considérer sous un angle différent; même si un héritier mâle était toujours bienvenu, le baptême d'un cadet revêtait forcément moins d'importance que celui du futur duc.

Comme nous l'avons vu, Béatrice de Portugal donna ainsi naissance à Adrien à Ivree en 1522, Louis à Genève en 1523 et Emmanuel-Philibert à Chambéry en 1528; en 1529 et 1532, Catherine et Marie vinrent au monde à Turin. Suivit Isabelle, née à Nice³⁵, probablement tout comme son cadet, Emmanuel, premier du nom, en 1533. Le second Emmanuel vit le jour à Turin, et enfin, Béatrice accoucha à Nice de son dernier enfant, Jean-Marie, en 1537³⁶. La géographie de ces naissances témoigne bien de l'itinérance du couple ducal à travers ses états. Ces déplacements étaient avant tout dictés par des impératifs politiques. Cependant, le fait que la duchesse soit enceinte pouvait modifier les lieux de séjour ou les itinéraires prévus. Ainsi le couple ducal se replie à Ivree en 1522 pour fuir la peste; en 1533 la duchesse, dont la grossesse s'avère compliquée, ne peut retrouver comme prévu son époux et lui demande de la rejoindre à Nice.

Nous avons d'abord pensé que le lieu de naissance des petits princes n'était peut-être pas dû au simple hasard des pérégrinations de la duchesse. De la même manière que les joyeuses entrées permettaient au peuple de voir en chair et en os leur souverain dans toute sa magnificence, et avaient pour but d'augmenter le respect et la fidélité des sujets envers leur monarque, le lieu de la naissance d'un enfant du duc aurait pu être planifié afin que les villes des principales provinces du duché (Genève, Chambéry, Turin, Nice) aient l'honneur d'un baptême princier.

35. La date de sa naissance est incertaine. Sur ce point, cf. *infra*, p. 230, n. 35.

36. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 229-230; FORAS, *Armorial*, vol. V, p. 424-425, 438-439.

Cette hypothèse ne résiste pas vraiment à l'examen. Dans ce contexte de guerres d'Italie et de débâcle financière qui caractérise l'époque qui nous intéresse, Charles II avait probablement d'autres soucis que celui d'élaborer des stratégies baptismales afin de ménager la bonne opinion que ses sujets avaient de lui. Ainsi, vraisemblablement, Adrien naquit à Ivree parce que la peste étouffait Turin, Louis à Genève car la situation politique y rendait la présence du duc indispensable, et Emmanuel-Philibert dans la capitale du duché parce que Charles et Béatrice y séjournaient depuis un certain temps déjà.

Autour de la naissance des fils de Charles II

Le moment de la naissance: pronostications astrologiques et présence du père

Adrien vint au monde le 19 novembre 1522 «entre la dixième et la onzième heure avant le milieu du jour, selon l'horloge de Savoie», précise Antonin, qui ajoute que «Phébus montait le douzième degré du Capricorne»³⁷. A l'instar de notre exilé milanais, Bonnes Nouvelles nous donne des informations précises sur le moment de la venue au monde d'Emmanuel-Philibert. Il naquit «entre troys et quatre heures appres mydi, montant le XVe degre du sagitayre»³⁸.

L'usage de noter l'heure de la naissance est bien attesté dans les cours princières³⁹; l'historiographe Domenico della Bella, dit Maccanée, relève par exemple avec une précision surprenante que Charles II serait né à la neuvième heure et quarante-huit minutes⁴⁰. Même dans les comptes-rendus baptismaux les plus laconiques, elle est souvent indiquée. Ainsi, on sait que Yolande-Louise de Savoie naquit le 11 juillet 1487 à la première heure de la nuit, et son frère Charles-Jean-Amédée le 23 juin 1489 à la cinquième heure de la nuit⁴¹. Quant à Louise de Savoie, elle nota de la sorte dans son célèbre *Journal* la naissance de son petit-fils, fils de François Ier:

37. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, Prologue.

38. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 1r.

39. A ce sujet, cf. par exemple BOUDET, POULLE, «Les jugements astrologiques».

40. DOMINICI MACHANEI, *Epitomae Historicae*, col. 812.

41. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1 (cf. doc. 3, p. 38-39).

Madame, la nativité de François fils de mon fils Dauphin de Viennois fut Amboise le seconde Dimanche de Caresme a 5. heures, 18 minutes apres midi le dernier jour de Fevrier 1518⁴².

Cet intérêt pour le moment exact de la naissance fournissait aux astrologues de cour un point de départ pour les pronostications – forcément favorables – qu’ils allaient donner sur l’avenir du nouveau-né. A la fin du XIVe siècle on prédisait déjà aux enfants de Charles VI et d’Isabeau de Bavière une longue et brillante vie⁴³. Les astrologues établissaient parfois leurs horoscopes avant même que l’enfant soit né⁴⁴: en 1561, l’épouse d’Emmanuel-Philibert, Marguerite de France, convoqua Nostradamus pour qu’il lui fasse des révélations sur l’enfant qu’elle portait, à savoir le futur Charles-Emmanuel Ier. Après l’avoir longuement interrogée sur la date et les circonstances de la conception, il examina la duchesse et consulta les astres, pour arriver à la conclusion que l’enfant serait un garçon et qu’il hériterait de la valeur de son père en devenant le plus grand capitaine du monde⁴⁵.

Les familles princières n’avaient pas l’apanage de cet intérêt pour le moment précis de la venue au monde. Dans un chapitre consacré aux brefs récits de naissance qui émaillent chroniques, registres de notaires et carnets de notables valaisans aux XVe et XVIe siècles, Pierre Dubuis signale que les pères (car ce sont toujours eux qui prennent ces quelques notes) inscrivent très fréquemment l’heure de la naissance de leur enfant, et parfois même leur signe du zodiaque⁴⁶.

Puisque nous les mentionnons, évoquons brièvement ici le rôle joué par les géniteurs. On sait que Charles II séjournait auprès de son épouse lorsqu’elle accoucha d’Adrien et de Louis. Pourtant, dans le cas des naissances princières, la présence du père n’était pas assurée; en cette époque où les cours

42. Cité par GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. IV/2, p. 458.

43. GRANDEAU, «Les enfants», p. 816.

44. Au sujet de la naissance de Charles-Emmanuel de Savoie, une anecdote, tirée de GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 280-281: l’historiographe rapporte que Marguerite de France aurait eu la grande chance de mettre son premier fils au monde parfaitement tranquillement, puisque sœur Leone de l’Annonciade de Verceil ressentit à sa place toutes les douleurs de l’enfantement: la religieuse avait en effet fait un vœu au bienheureux Amédée VIII, lui demandant un bon accouchement pour la duchesse.

45. RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 2; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 280.

46. DUBUIS, *Les vifs*, p. 30-36.

étaient itinérantes, il arrivait ainsi que le souverain, en déplacement pour ses affaires ou quelque question politique, soit absent à la fois pour la naissance et pour le baptême de son enfant. C'est par exemple le cas de Charles Ier de Savoie qui, en 1489, se trouve à Chambéry alors que son premier fils, Charles-Jean-Amédée, est baptisé à Turin⁴⁷. Si l'on excepte l'organisation de la cérémonie et des festivités, qui devaient surtout être l'affaire des maîtres d'hôtel, il n'était pas indispensable que le père soit là, puisque, comme on le verra, les parents n'assistaient jamais au baptême de leur enfant.

Parfois, c'était l'état de la mère qui ne lui permettait pas de rejoindre son mari; ainsi Béatrice, enceinte d'Emmanuel, écrivait à Charles II le 5 juin 1533:

Monseigneur, consulant le terme de mes couches estre si prouche et l'inconvenient où je pourroye tumber pour ma personne et le fruit que je porte, et aussi pour non vous laisser un peyne, comme je suis assuree vous seriez, si accident m'advenoit, puisque heussies nouvelles de mon arrivée. J'ay advisé par l'advys semblablement des gens de bien, qui sont auprès de moy, de retarder mon voyage jusques après mes dictes couches [...]. S'il vous plaisoit prendre la poynne de venir jusques icy, ce me seroit une grande consolation et me feroit delaisser tout le regret que j'ay de ma retardation et deslivreroye du fruit que je porte plus joyeusement et a moins de peyne⁴⁸.

Faire-part et réjouissances

Le jour même de la naissance d'Adrien, Charles II écrivit des lettres pour annoncer l'heureux évènement à sa parenté et à d'autres monarques⁴⁹. Leurs brouillons, conservés aux

47. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1 (cf. doc. 3, p. 38-39). On lit en outre dans ce compte-rendu baptismal que Charles-Jean-Amédée naquit le 23 juin 1489, et qu'il fut baptisé le 2 août de la même année. Ces informations ne correspondent pas du tout à celles que nous donne GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 160, à savoir que le petit prince vint au monde le 24 juin 1488 «et non pas l'an 1489 comme l'ont écrit deux historiens», alors que son père, Charles Ier, était à Tours auprès du roi Charles VIII. Le duc aurait prié ce dernier d'accepter d'être le parrain de l'enfant, qui fut finalement baptisé, selon l'historiographe, le 23 juin 1489. Or cette dernière date est précisément celle que le compte-rendu baptismal, plus fiable car contemporain et dédié spécifiquement à la venue au monde de Charles-Jean-Amédée, donne pour le jour de la naissance.

48. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 263.

49. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da inventare, n. 5# (cf. doc. 4, p. 39).

Archives d'Etat de Turin, se ressemblent beaucoup, et leur teneur varie très peu d'un destinataire à l'autre. Ces derniers sont, comme nous l'avons mentionné plus haut, difficiles à identifier. A titre d'exemple, voici la missive que Charles II envoya à sa sœur, Louise de Savoie⁵⁰, mère de François Ier:

Madame, estant certain que serez bien aise d'entendre de mes nouvelles, mesmement de ceulx cy dont maintenant je vous advise, c'est qu'il a pleu a Dieu me faire ceste grace que ma femme a faict aujourd'huy ung fils lequel j'espere faire nourrir en sorte que le Roy & vous vous en porez tousjours faire comme plusaulong entendrez par Bernix, present porteur. Vous suppliant avoir tousjours le pere & le fils en votre bonne grace, pour recommandez comme celle que je tiens pour madame & mere. Que sera pour fin de lettre. Apres prier nostre seigneur que vous donne, Madame, bonne vie et longue. Escript a Yvree le [XIX jour de novembre].

Vostre humble frere⁵¹.

On peut la comparer à celle qui fut adressée à la ville de Reims par Isabeau de Bavière, en 1386:

De par la royne.

A nos chers et bien amez bourgeois et habitans de la ville de Reims.

Chiers et bien amez, pour ce que nous savons que vous desirez tous jour savoir ce quy pust estre au proufit, plaisir et prosperité de monseigneur, de nous et du royaume, nous vous signifions que nostre premiere enfantement au jourd'huy Notre Seigneur par son bon plaisir nous a delivrer d'un filz a la souffisance de nous et de l'enfant⁵². Notre Seigneur soit garde de vous. Escript au Bois de Vincennes, le XXVe jour de septembre, l'an mil III^c IIII^{xx} VI.

J. de Champdivers⁵³.

Cette seconde missive nous fait remarquer que l'expression «la mère et l'enfant se portent bien» ne date pas d'hier, mais surtout que l'on ne perdait pas de temps pour envoyer ces faire-part. Comme celui de Charles II, celui-ci est daté du jour même de la naissance du petit prince. Citons enfin l'extrait d'une lettre d'un autre genre, puisqu'elle contient cette fois

50. Cf. *supra*, p. 16, n. 13.

51. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da inventare, n. 5#, fol. 2r (cf. doc. 4, p. 39). La date est absente de cette lettre, nous avons donc mis entre crochets celle qui figure sur tous les autres brouillons.

52. Charles, né le 25 septembre 1386, mort le 28 décembre de la même année (GRANDEAU, «Les enfants», p. 809, n. 2).

53. Bibliothèque municipale de Reims, ms. 1692 n. f., n. 1, cité par *Ibid.*, p. 816-817, n. 6.

une invitation pour le moins impérieuse. Elle fut envoyée par Isabelle de Portugal à Thierry le Roy, conseiller, trésorier et maître de requêtes du Hainaut, le 27 avril 1432, soit trois jours après la naissance de Josse:

Et avons proposé de faire baptiser ledit enfant de mardi prouchain venant en huit jours, VI^e jour de may prouchain: auquel baptisement la presence de vous et autres notables personnes des pais et seignouries de monseigneur sera bien necessaire pour l'onneur de mondit seigneur... Et soyez le lundi precedent au giste en ceste ville de Gand sans y faillir aucunement. Et vous ferez a mondit seigneur et a nous ung tres parfait plaisir⁵⁴.

Ainsi, dès la venue au monde de l'héritier, des messagers étaient envoyés en toute hâte à travers le pays et dans les cours voisines. Ces porteurs de bonnes nouvelles étaient dûment récompensés⁵⁵. Alison Rosie cite l'exemple de Primen de Besoux, pannetier de Valentine Visconti qui, en 1391, reçut 200 francs d'or de Charles VI, à qui il avait annoncé la naissance de son neveu Louis⁵⁶.

Ces messagers ne devaient pas chômer car, la plupart du temps, les invités étaient nombreux. En 1632, le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* rappelle ainsi les convocations indispensables:

De ceux qui doivent estre aviséz dans les Estats de S. A.: les archevques, evesques, et abbéz principaux doivent se treuver en cette ceremonie. Les seigneurs principaux des Estats y doivent pareillement estre appelléz. [...] S. A. fait publier une declaration par le roy d'armes, que les rangs qui se tiendront ce iour là ne pourront porter aucune consequence pour les preseances⁵⁷.

54. Cité par SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 94.

55. Eva Pibiri, dans un chapitre consacré aux chevaucheurs ducaux, donne plusieurs exemples de récompenses offertes aux messagers apportant à la cour de Savoie la nouvelle de la naissance d'un enfant princier. Les chevaucheurs touchaient entre 10 et 20 florins, mais des sommes beaucoup plus substantielles pouvaient être allouées aux écuyers: l'écuyer du duc de Gironde en 1384 et celui du duc de Bar en 1392 reçoivent chacun 120 florins pour avoir annoncé une naissance. PIBIRI, *Voyages et voyageurs*, thèse en cours.

56. Fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, Louis mourut en 1395 (ROSIE, *Ritual*, p. 51-52).

57. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 2v (cf. doc. 12, p. 42-43). SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 93 donne un bon aperçu des invités au baptême d'Antoine, premier fils de Philippe le Bon. Pour une liste de ceux qui étaient présents en juillet 1392 au baptême de Jeanne de Savoie, fille d'Amédée VII et Bonne de Berry, cf. *infra*, p. 220, n. 241.

La population était bien entendu elle aussi mise au courant et elle devait, par des démonstrations de liesse, participer à la joie de ses dirigeants. Les registres du conseil de Genève gardent la trace des festivités occasionnées par la naissance d'Adrien⁵⁸. L'entrée du 23 novembre 1522 révèle que dans une lettre arrivée la veille, le duc annonce la naissance de son fils et ordonne que des processions et des feux de joie soient établis dans cinq lieux de la ville, à savoir à Saint-Gervais, à la Fusterie, au Molard, au Bourg-de-Four et à la porte Baudet. Une criée devait être organisée pour aviser les citoyens de l'heureux évènement, tout comme des tirs d'artillerie, en signe d'allégresse. Le lendemain était décrété jour férié, toutes les boutiques restant fermées. La fête fut toutefois gâchée par le mauvais temps qui éteignit les feux; elle recommença donc de plus belle le jour suivant.

Lorsque Louis naquit un peu plus d'une année plus tard se déroulèrent des manifestations certes comparables, mais autrement plus élaborées. Cette fois, le petit prince avait vu le jour sur le sol genevois, plus précisément aux alentours de midi dans le couvent des frères prêcheurs. La nouvelle fut immédiatement proclamée par des crieurs. Sous le regard de l'évêque de la ville, vêtu de ses habits sacerdotaux, des chanoines et du clergé, les prieurs des confréries se réunirent et promènèrent des cierges dans toute la ville, aux côtés de citoyens portant, eux, des torches. Ces processions durèrent deux journées et trois nuits. Des feux de joie furent dressés, l'artillerie fit grand vacarme et cette fois, ce ne fut pas un jour, mais trois qui furent déclarés fériés⁵⁹.

On plaindrait presque les habitants de Chambéry, qui en 1435 durent subir pendant six jours et six nuits les cloches sonnant à toute volée pour la naissance d'Amédée IX⁶⁰. Sept ans plus tard, la venue au monde d'Aymon, cinquième enfant de Louis de Savoie, ne fut célébrée que par une journée de cloches⁶¹.

Ces coutumes se retrouvent en Bourgogne, comme en témoigne Chastellain, qui évoque la joie populaire suscitée par la naissance du premier fils de Philippe le Bon, Antoine, en 1431:

58. *Registres du Conseil de Genève*, vol. IX, p. 235.

59. *Ibid.*, p. 343.

60. Archives Départementales de Savoie (Chambéry), *Compte des Syndics*, CC 18, fol. 41v-43v, cité par ROSIE, *Ritual*, p. 51-52.

61. *Ibid.*, CC 19, fol. 22v-23r, cité par ROSIE, *Ritual*, p. 51-52.

Sy furent d'icelui nouveau-né faits les feux en multitude de villes et de pays, et, souverainement en Bruxelles et par tout Brabant plus que ailleurs, parce que l'aventure leur estoit avenue en leur pays; et s'en glorifioient moult, disans que l'enfant estoit impérial et digne de parvenir au sceptre du monde, parce que né estoit en l'empire, et futur duc de Brabant exempt entièrement de la couronne⁶².

Eléonore de Poitiers, quant à elle, décrit ainsi l'annonce de la venue au monde, en 1457, de la petite Marie, fille d'Isabelle de Bourbon et de Charles le Téméraire:

L'on fit au dit Bruxelles grandes festes de feu, et de sonner les cloches, et autres grands signes de joye. Et aussi fit on es autres pays subjects a mon dit seigneur quand ils furent advertis de la ditte nativité⁶³.

Il en allait de même en Angleterre, où la naissance d'un héritier royal était célébrée par le son des cloches et une messe où l'on chantait le *Tè Deum*. Les inévitables feux de joie étaient allumés, permettant aussi de transmettre la nouvelle de village en village⁶⁴.

Plus spectaculaires sont les récits nous étant parvenus à propos de la naissance d'un enfant du roi de France. Celle de Charles⁶⁵, fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, a été remarquablement documentée par Yann Grandeau, qui rapporte les propos du Religieux de Saint-Denis:

Dès que Paris en fut informé, nobles et menu peuple parcoururent les rues à la lueur des torches, et au son harmonieux d'instruments.

62. GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres*, vol. II, p. 146. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 93, relève que le prénom d'Antoine fut choisi en souvenir du premier duc de Brabant de la Maison de Bourgogne. Le petit Antoine mourut à l'âge de treize mois, le 5 février 1532. CHASTELLAIN (*ibid.*, p. 147) écrit à ce sujet «Cestui Anthoine n'estoit pas toutesvoyes vivable longuement, mais très passa dedens la mesme année, dont multiplia autant de tristeur à le perdre comme grand joye s'estoit demenée en l'avoir acquis». L'éditeur de Chastellain, le baron Kervyn de Lettenhove (*ibid.*, n. 5), ajoute en note les commentaires de Monstrelet: «Et quand les nouvelles en furent portées au duc de Bourgogne, il en fut moult dèspaisant et dist à ceulx qui ce luy noncièrent: Plust à Dieu que je fusse mort aussi josne: je me tenroie bien heurés».

63. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 102 (cf. doc. 17, p. 49-51).

64. STANILAND, «Royal Entry», p. 303.

65. Charles était le second enfant du couple royal à porter ce prénom. Né le 6 février 1392, il mourut le 13 janvier 1401 (GRANDEAU, «Les enfants», p. 809, n. 2).

Pendant toute la nuit, il y eut des danses de jeunes filles, et des baladins représentèrent des curieuses pantomimes. Dans les carrefours, le peuple faisait entendre des acclamations en l'honneur du roi. On avait placé dans les rues des tables chargées de vin et d'épices, dont les dames et les demoiselles du plus haut rang faisaient gracieusement les honneurs à tous les passants⁶⁶.

Pendant ce temps, à Orléans, des musiciens «cornèrent et jouèrent de haut instrumens par jours et grant partie de la nuit [...] et dancèrent bourgeois et bourgeoises et autres gens; firent grands feux ès carrefours [...] et grant esbattemens de gens»⁶⁷.

A Orléans toujours, mais près d'un siècle et demi plus tard, la fête reprenait pour la naissance de François de France, premier fils de François Ier:

Et entre autres villes celle d'Orleans fit merveilles; car durant un jour entier y eut devant la Maison de Ville deux fontaines, qui jetoient vin clair et blanc; & par un petit tuyau sortoit de l'hypocras, auquel beaucoup de gens qu'ils en avoient tâté, se tenoient⁶⁸.

La naissance d'un héritier semble avoir été ainsi célébrée au moins dans les grands centres urbains du duché. Les exemples que nous avons cités concernent surtout des réjouissances organisées pour la venue au monde de l'héritier présomptif mâle. La différence entre les festivités organisées pour Aymon de Savoie et celles qui eurent lieu en l'honneur de son frère parle d'elle même (ajoutons d'ailleurs que les processions en l'honneur du futur Amédée IX durèrent trois jours, contre un seulement pour son cadet⁶⁹). On peut ainsi affirmer que les démonstrations de joie les plus éclatantes étaient réservées aux fils aînés, à plus forte raison encore dans la ville qui les avait vu naître, comme le montrent les registres genevois à propos des deux fils de Charles II.

Précisons encore que les heureux pères faisaient généralement un geste pour donner encore plus de poids à l'évènement. Lorsque son fils Charles vit le jour en 1392, Charles VI accorda grâces et remises de peines aux prisonniers du Châtelet.

66. RELIGIEUX DE SAINT-DENIS, éd. Bellaguet, Paris, 1839-1852, t. I, p. 773, cité par *ibid.*, p. 817.

67. Archives communales d'Orléans, CC 257, fol. 24v, cité par *ibid.*

68. *Histoire du Chevalier Bayard*, cité par GODEFROY, *Le Ceremonial français*, vol. II, p. 143.

69. ROSIE, *Ritual*, p. 51-52.

Y. Grandeau rapporte que le peuple fut déçu que sa mansuétude s'arrête là: il aurait espéré, comme le voulait la coutume, qu'à cette occasion le roi réduise les impôts et fasse des aumônes aux églises⁷⁰. Charles II, quant à lui, accorda des franchises à la ville d'Ivrée le jour même de la naissance d'Adrien⁷¹.

Les instructions précises de Charles II à la ville de Genève ôtent tout doute quant au caractère spontané de ces manifestations de liesse. Toutefois, les descriptions de la naissance du fils de Charles VI ne donnent pas l'image d'une joie forcée. La population devait sincèrement s'amuser lors de ces occasions, ce qui ne pouvait certes pas nuire à l'image qu'elle se faisait de son souverain. La célébration d'un baptême était une autre affaire; non seulement les citadins étaient mêlés aux préparatifs, ils assistaient en plus à la procession et, pour les plus importants d'entre eux, au baptême même. Dans un luxe savamment déployé, le baptême des héritiers du duc mettait solennellement en scène la continuité de la dynastie, ainsi que l'allégeance de la noblesse et des notables, qui formaient un cortège pour emmener l'enfant aux fonts baptismaux. Cette débauche de prestige devait forcément faire impression sur les sujets du duc, et nous le verrons, cette préoccupation n'était pas étrangère aux organisateurs de l'évènement.

70. GRANDEAU, «Les enfants», p. 817.

71. Cette chartre est reproduite dans DUFOUR, «Adrianeo», p. 258-262.

DU PALAIS À L'ÉGLISE:
L'APPARAT DÉPLOYÉ POUR LES
BAPTÊMES PRINCIFIERS

Le baptême et ses fastes pouvaient être préparés avec soin. Le temps d'une grossesse offrait en effet des garanties qui faisaient défaut à d'autres rites de passage: les funérailles, bien évidemment, mais aussi dans une certaine mesure les mariages, pour lesquels on n'était jamais à l'abri d'une annulation, d'un retard, d'interminables attermoiements concernant les modalités du contrat. Les maîtres d'hôtel avaient ainsi près de neuf mois pour élaborer les moindres détails matériels entourant la naissance de l'héritier.

A la fin du Moyen Age, les cours princières n'étaient toutefois pas les seules à effectuer de lourdes dépenses à cette occasion: même les familles les plus modestes se mettaient en frais pour l'arrivée d'un nouvel enfant. L'objet de toutes les attentions était la chambre de la mère. La coutume voulait en effet que, suite à son accouchement, cette dernière demeure dans sa chambre, ceci pour une durée variable: dans les milieux les moins aisés, les femmes retournaient travailler dès que leur état le permettait. Cependant, l'usage préconisait que cette période de confinement dure entre un mois et quarante jours¹, jusqu'à soixante pour Elisabeth d'York à la fin du XVe siècle². Les relevailles mettaient un terme à cette quarantaine; après un solide repas, la jeune mère réintérait la vie sociale en assistant à une messe de purification. Cette cérémonie pouvait être aussi somptueuse que le baptême lui-même. Si l'on possède une description détaillée des relevailles de la reine d'Angleterre citée précédemment³ et quelques conseils dispensés par Marguerite

1. ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 70-71; LAURENT, *Naître au Moyen Age*, p. 213-214.

2. STANILAND, «Royal Entry», p. 307 (cf. doc. 20, p. 52). Citons le cas d'une autre reine anglaise, au XIIIe siècle cette fois: la période de confinement d'Eléonore de Castille, épouse d'Edouard Ier, variait selon le sexe de l'enfant: quarante jours pour les garçons, trente pour les filles (PARSONS, «The Year», p. 256-257).

3. STANILAND, «Royal Entry», p. 307-308.

de Bourgogne à Isabelle de Portugal à ce sujet⁴, on ignore malheureusement tout de celles de l'épouse de Charles II.

Pendant cette période liminaire entre l'accouchement et les relevailles, la jeune mère, quel que fût le milieu social dans lequel elle évoluait, recevait de nombreuses visites: amis, voisins et parents venaient la féliciter et lui apporter des présents. Tout était mis en œuvre pour que la chambre dans laquelle elle se trouvait soit somptueusement ornée. D'origine aristocratique, si ce n'est royale, la décoration excessive des chambres de gésine se répandit bien vite dans tous les milieux, à tel point que l'on trouve dans les textes de l'époque de nombreuses critiques: Christine de Pisan⁵, entre autres, s'irrite envers les roturiers (et particulièrement les riches marchands) qui s'ingénient à adopter les coutumes de la noblesse en déployant un luxe inouï pour la chambre d'accouchée de leur épouse.

La chambre d'accouchée était ainsi l'épicentre des efforts somptuaires liés à la naissance d'un enfant. Dans les cours princières, elle n'était toutefois pas le seul endroit à faire l'objet de décorations spéciales. Des ornements particuliers pouvaient aussi être disposés dans certaines pièces du château, celles, en fait, où les visiteurs passaient pour rendre visite à l'accouchée. Dans certains cas, la chambre de l'enfant était aussi apprêtée pour l'évènement, de même qu'une autre pièce, généralement attenante à la chambre de la mère, que l'on appelait «salle de parement». A l'extérieur, un «chemin artificiel»⁶, tantôt couvert, tantôt surélevé, définissait le parcours de la procession des portes du château à celles de l'église. Cette dernière était d'ailleurs aussi parée pour l'occasion. C'est ce luxueux parcours, menant de la mère aux fonts baptismaux, qui fera l'objet des pages suivantes.

Nous sommes mieux renseignés sur l'apparat déployé pour la naissance et le baptême que sur tout autre aspect du cérémonial baptismal. Ce qui semble une évidence en ce qui concerne les sources comptables (qui donnent une souvent laconique liste

4. Marguerite termine sa missive par des conseils concernant «le jour que vous devez relever». Elle ne donne que très peu de renseignements sur la cérémonie elle-même, s'attardant surtout sur la façon dont la chambre devait être apprêtée pour cette occasion, et le moment où la duchesse quittait son lit (PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 125. Cf. doc. 16, p. 47-49).

5. Citée par LAURENT, *Naître au Moyen Age*, p. 209-210 et RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 329.

6. Nous supprimerons dorénavant les guillemets lorsque nous utiliserons ces termes.

des dépenses, principalement de tissus, occasionnées par l'heureux évènement) est aussi valable pour d'autres types de documents. Ainsi, les deux tiers de la lettre de Marguerite de Bourgogne à Isabelle de Portugal⁷ sont exclusivement consacrés aux aménagements spéciaux dans les chambres de la mère et de l'enfant. Il en va de même pour le traité d'Eléonore de Poitiers, *Les Honneurs de la Cour*⁸, qui codifie avec précision l'agencement des chambres de gésine en Bourgogne.

Pour grossir le trait, on pourrait dire que le compte-rendu baptismal type est structuré de la façon suivante: après quelques précisions liées à la date du baptême, et parfois celle de la naissance, l'auteur s'étend inlassablement sur la décoration de la chambre d'accouchée; si elles existent, il décrira aussi abondamment la chambre de parement et celle de l'enfant. Le texte se poursuit en énumérant les participants à la procession qui mène le nouveau-né jusqu'à l'église, dont l'ornementation est elle aussi évoquée. La plupart du temps, le baptême lui-même est alors entièrement passé sous silence. Généralement, l'auteur précise que le retour au château s'effectue selon le même ordre qu'à l'aller, et termine en donnant quelques indications sur les festivités qui clôturent la journée.

Bien entendu, ce résumé grossier n'est qu'une façon d'établir une typologie des récits baptismaux qui, heureusement pour le chercheur, ne mettent pas tous l'accent sur les mêmes parties du cérémonial. Mais, en comparant ces textes, on peut constater que la description de l'apparat et la liste des participants à la procession sont les deux éléments qui, plus que les autres, sont la raison d'être des récits de baptême.

L'*Adrianeo* est sans contexte notre source la plus longue, c'est aussi la plus complète: Antonin y dépeint en effet de manière très précise la journée entière du 14 décembre 1522, abordant tour à tour tous les aspects qui ont composé le baptême d'Adrien. C'est pourquoi nous utiliserons ce texte comme fil conducteur pour mener nos investigations au cours des prochains chapitres.

Nous citerons copieusement les deux sources bourguignonnes évoquées ci-dessus, qui se trouvent être les plus détaillées qu'il nous ait été donné de consulter en ce qui concerne l'agencement des chambres de gésine. Nous ferons cependant aussi appel à d'autres récits de baptême cités au

7. Cf. doc. 16, p. 47-49.

8. Cf. doc. 17, p. 49-51.

début de cet ouvrage, tel celui de Charles de Savoie⁹ ou celui de François de France¹⁰. Le petit traité intitulé *Ce que on a acoustumé de faire en France pour le baptesme des enfans de Roys*¹¹ fournit aussi nombre de précisions intéressantes. En outre, grâce aux éléments réunis dans les *Articles Ordained by King Henry VII* (1493) sous le nom de *This must be ordinyd againste the Quene shall be delyverde*, nous disposons de quelques indications sur la gésine d'Elisabeth d'York¹².

Les sources comptables nous seront d'une grande utilité pour préciser certains points de détail et nous éclairer sur quelques aspects laissés de côté par nos récits et comptes-rendus baptismaux. Nous renverrons ainsi souvent à la liste des dépenses effectuées pour la naissance des fils d'Anne de Chypre, Amédée, Jacques, et Jean-Louis, entre 1434 et 1447¹³, celle des achats à faire pour la venue au monde d'un enfant de la comtesse de Flandres en 1281¹⁴, l'inventaire des objets et tissus achetés à Paris pour le fils de la comtesse de Rethel en 1402¹⁵, et le compte de Perrot le tailleur, concernant les tissus achetés en 1300 pour la naissance de Thomas de Brotherton, fils d'Edouard Ier¹⁶.

Nous devons admettre que Bonnes Nouvelles, dans son récit du baptême d'Emmanuel-Philibert, n'est pas très loquace au sujet de la décoration du château de Chambéry; il l'est plus, en revanche, dans sa description de l'église. Enfin, il peut être utile de relever que nos deux sources les plus tardives, à savoir le compte-rendu du baptême de Charles-Emmanuel¹⁷ et le *Cérémonial* savoyard de 1632¹⁸ restent pratiquement muettes sur l'apparat, comme si cet étalage de l'intimité des princes, aussi splendide fût-elle, n'était plus au goût du jour à partir du milieu du XVIe siècle.

9. Cf. doc. 2, p. 37-38.

10. Cf. doc. 22, p. 53-54.

11. Cf. doc. 21, p. 53.

12. Ces articles sont résumés par STANILAND, «Royal Entry», p. 309 (cf. doc. 20, p. 52).

13. Cf. doc. 1, p. 36-37.

14. Cf. doc. 14, p. 43-45.

15. Cf. doc. 15, p. 45-47.

16. Cf. doc. 18, p. 51.

17. Cf. doc. 11, p. 41-42.

18. Cf. doc. 11, p. 42-43.

La décoration du palais: couloirs et antichambres

Retrouvons donc l'auteur de l'*Adrianeo*, qui sera tout au long de ce chapitre notre guide à travers les différentes étapes constituant le baptême d'un enfant princier. Une bonne partie de son récit retraçant son cheminement au sein du palais, commençons donc notre analyse là où l'auteur fait débiter l'action, c'est à dire à l'entrée du château d'Ivrée, le 14 décembre 1522.

Antonin commence par préciser qu'il est vêtu de façon inhabituelle; ayant perdu ses vêtements d'apparat au cours de son exil, il porte pour l'occasion un nouvel habit, qui lui donne la mise d'un étranger, des éperons, et «un petit chapeau d'un genre nouveau et inédit, agrémenté de quelques plumes d'oiseaux inconnus, que l'un de mes amis m'avait rapporté de Calicut»¹⁹. C'est dans cet accoutrement qu'il se présente aux portes du château, solidement gardées par de robustes archers, qui lui font quelques difficultés pour le laisser passer. Grâce à la «corne de courrier»²⁰ qu'il porte sur le côté, il finit par pouvoir entrer.

Une fois à l'intérieur, Antonin s'ébaudit de la splendeur du palais et nous fait profiter de son érudition architecturale en commentant l'agencement des lieux à grand renfort de termes savants. Des draps de soie tissés d'ornements ont été disposés partout sur les colonnes et les parois. Une tapisserie intitulée «Le triomphe d'Absalon» attire particulièrement son attention: il nous la décrit dans ses moindres détails, commentant l'expression des personnages, leurs postures, la couleur de leurs vêtements. Il regrette toutefois de ne pas pouvoir la voir dans son ensemble; il en est en effet empêché par la densité de la foule.

Antonin gravit ensuite un escalier, le long duquel il admire d'autres tapisseries, représentant cette fois des sujets de chasse²¹. Il commence à évoquer les animaux et les veneurs, qui semblent pris sur le vif tant les détails de ces scènes sont saisissants, mais il se reprend. Emmerveillé par tant de splendeurs, il craint

19. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. I. L'origine exotique de ce couvre-chef peut surprendre; rappelons toutefois que cette ville du sud-ouest de l'Inde était alors un comptoir portugais et qu'à cette époque, les Lusitaniens étaient légion à la cour de Savoie.

20. *Ibid.* Cet objet nous permet d'émettre l'hypothèse que notre Antonin serait peut-être le messager Antonio dal Pozzo mentionné dans SEGRE, *Documenti*, p. 170-171.

21. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. II.

d'ennuyer son lecteur et s'excuse: «Beaucoup d'autres figures, histoires et perspectives m'apparurent; mais pour les décrire, ni une grande quantité de papier, ni l'âge de cet homme d'armes de Charlemagne que l'on appelait alors Jean et qui vécut trois cent soixante et un ans, ni le génie du grec Homère n'y suffiraient»²², puis poursuit son exploration.

Il entre alors dans une salle «si admirable que jamais esprit humain n'en vit de telle»²³, qui lui évoque les appartements du roi des Perses. Les parois sont tendues de tapisseries de soie provenant du Portugal. Notre proluxe narrateur ne peut pourtant pas nous les décrire, car elles sont recouvertes de satin écarlate, travaillés d'or et d'argent. Dans cette pièce se trouvent aussi deux splendides baldaquins à colonnades d'or, frangés de soie pourpre: sous l'un d'eux, l'«invincible» duc prend un repas²⁴.

Après avoir emprunté un autre escalier, toujours orné de fines tapisseries de Lisbonne, Antonin parvient dans une autre salle, elle aussi ornée de tapisseries recouvertes de tissu d'or et de pourpre. Elle est pourvue de deux balcons donnant vers le sud. Il s'y accoude et admire le panorama: la Doire Baltée, les lacs, les collines, les prés, les Alpes, les vignobles et les villages lui donnent l'occasion de faire l'éloge de l'imprenable vue sur les environs²⁵.

Parmi les éléments décoratifs énumérés par Antonin, il est assez difficile de séparer ceux qui avaient été disposés spécialement pour l'occasion de ceux qui faisaient partie de l'ornementation habituelle. Comme on le sait, la cour de Savoie était itinérante; la plupart des meubles suivant le duc ou la duchesse dans leurs déplacements, on comprendra que le mobilier ait été assez limité²⁶. Le luxe s'affichait surtout dans les tapisseries et les étoffes, plus aisées à transporter.

Aucun autre des récits ou comptes-rendus baptismaux que nous avons étudiés ne s'attarde sur la décoration générale des châteaux lors des baptêmes; nous en sommes donc réduits à des conjectures. Il semble toutefois évident qu'un effort particulier devait être fourni pour que le palais du monarque soit le plus

22. *Ibid.*, ch. III.

23. *Ibid.*, ch. IV.

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*, ch. V.

26. FILLIARD *et al.*, «Le château de Chambéry», p. 8; CARBONELLI, *Come vissero*, p. 61, arrive à cette même conclusion à propos des chambres de gésine des comtesses de Savoie.

magnifique possible, même si l'accent était surtout mis sur les chambres qu'allaient visiter les invités. On peut ainsi supposer que si les tapisseries décrites par Antonin devaient orner la résidence ducal en tout temps, les autres éléments, à savoir les draps de soie brodés et les pièces de satin travaillées d'argent recouvrant ces mêmes tapisseries, avaient certainement été disposés en l'honneur de la célébration. Ajoutons enfin que lorsqu'il mentionne des tapisseries, Antonin précise souvent qu'elles viennent du Portugal; on peut en déduire qu'il s'agit de pièces issues de la dot de Béatrice²⁷. Étrangement, et sans que nous nous hasardions à expliquer ce fait, les tapisseries portugaises sont systématiquement celles dont il ne peut décrire le motif parce qu'elles sont recouvertes d'un tissu de satin.

La chambre de gésine

Antonin s'arrache à la contemplation des environs d'Ivrée pour retourner à la salle aux deux baldaquins dans laquelle dînait le duc. Là, il se trouve devant une porte gardée par deux Portugais, un gentilhomme et une demoiselle appartenant à la suite de Béatrice. Après quelques négociations, on le laisse entrer: les superlatifs lui manquent alors pour dépeindre la chambre d'accouchée, toute tendue d'étoffes de velours brodé d'or et d'argent.

Plusieurs paragraphes sont consacrés à la description du lit de la duchesse: sous une couverture de zibeline couvrant seulement la surface du matelas, un tissu broché d'or descend jusqu'à terre. À la tête du lit, un traversin de soie, brodé de fils d'or, a été disposé. La couche est surmontée d'un baldaquin de velours cramoisi, lui aussi broché d'or, sur lequel Antonin admire plusieurs ornements: les initiales de Charles et Béatrice, un K et un B majuscules, travaillés d'or et hauts d'un demi-pied, mais aussi les armes ducal, entourées d'un feston de fleurs et de feuillage.

Bien que l'on soit en décembre, la couche est protégée par une moustiquaire que l'auteur dépeint comme étant «d'une toile de soie si délicate que jamais la malheureuse Arachné n'en confectionna de semblable»²⁸; en forme de dais, elle

27. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 47-49, en donne l'inventaire.

28. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. VI.

entourait complètement le lit, et avait la luxueuse particularité d'être constellée de pierres précieuses²⁹.

La «divine et vénérée mère du tendre prince cisalpin» est étendue sur un second lit, qu'Antonin ne décrit pas. Elle se présente à son regard admiratif vêtue d'une robe de satin blanc, un collier de pierres précieuses à son cou. Autour de la duchesse se pressent de nombreuses visiteuses, assises selon leur rang sur des coussins de velours rouge. Enfin, sur le sol, Antonin remarque des tapis de Syrie dont il décrit les arabesques³⁰. Après s'être révérencieusement agenouillé, le narrateur sort de la chambre.

Si les sources que nous avons pu réunir sont souvent plutôt loquaces en ce qui concerne l'apparat, elles deviennent quasiment intarissables lorsqu'il s'agit de la chambre de gésine. A quelques exceptions près, toutefois; à partir du récit du baptême d'Emmanuel-Philibert, écrit en 1528, nous n'avons plus trouvé de descriptions de la chambre de la mère. Nous y reviendrons.

A l'occasion d'un baptême princier, parmi tous les lieux qui faisaient l'objet d'ornementations spécifiques, la chambre de l'accouchée semble toujours être l'endroit le plus splendidement apprêté, du moins, pour ce qui tient à nos recherches, jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Les auteurs des sources mettant souvent un soin particulier à la dépeindre, nous pouvons bénéficier de nombre de points de comparaison afin de compléter la description d'Antonin et de dresser le portrait d'une chambre de gésine de la fin du Moyen Âge.

Les lits d'apparat

Pièces maîtresses d'une chambre d'accouchée, les lits ont particulièrement retenu l'attention des commentateurs du temps, qui leur consacrent généralement la majeure partie de leurs descriptions. Il semblerait qu'à la fin du Moyen Âge, l'usage ait voulu qu'une chambre de gésine princière comporte plusieurs couches, n'ayant pas toutes les mêmes fonctions. Les auteurs de nos sources, en effet, différencient clairement le ou les lits d'apparat de ce que faute de mieux, nous appellerons la couchette.

Commençons par ces premiers. En attendant ses relevailles, la jeune mère passait sa période de confinement étendue dans

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*, ch. VII.

un grand lit, que l'on avait magnifiquement apprêté afin d'éblouir les visiteurs qui venaient lui présenter leurs hommages et félicitations. A la cour de Bourgogne, à côté de ce lit, on en disposait un autre, souvent semblable au premier³¹. Cet usage, amplement documenté pour le XVe siècle, était déjà en vigueur deux siècles plus tôt, comme en témoigne l'inventaire de 1281³², qui stipule qu'il «faut II. cieuz pour II. liz, qui seront l'un delez de l'autre».

Ces deux couches étaient ainsi disposées côte à côte contre une paroi, séparées par une «ruelle». Marguerite de Bourgogne suggère à Isabelle de Portugal que cet intervalle soit juste suffisant pour que l'on puisse y passer³³; Eléonore de Poitiers, quant à elle, révèle que lors de la gésine d'Isabelle de Bourbon, cet espace intermédiaire était large de quatre ou cinq pieds; il était occupé par une chaise à haut dossier «comme ces grandes chaires du temps passé», couverte jusqu'au sol de drap d'or cramoi³⁴. Ces deux lits étaient recouverts d'un même baldaquin. Quatre courtines permettaient de les soustraire aux regards indiscrets, tandis qu'une cinquième laissait la possibilité d'une fermeture entre les deux couches³⁵.

En Savoie, les chambres d'Anne de Chypre³⁶ et de Yolande de France³⁷ étaient ordonnées selon ce même modèle, leurs deux lits étant eux aussi surplombés par un baldaquin à rideaux. Au siècle suivant, pour la naissance d'Adrien, Béatrice de Portugal ne dispose en revanche que d'un seul lit; il en va de même pour les reines de France³⁸ et d'Angleterre³⁹, ce qui

31. Seule Marguerite de Bourgogne les différencie, précisant que «doibt estre l'un plus grand que l'autre environ d'un pied en tous endroicts», la duchesse étant couchée dans le plus petit des deux. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120 (cf. doc. 16, p. 47-49).

32. DEHAISNES, *Documents*, p. 75 (cf. doc. 14, p. 43-45).

33. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120 (cf. doc. 16, p. 47-49).

34. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 98-99 (cf. doc. 17, p. 49-51).

35. *Ibid.*; PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120. Cette disposition des lits et des courtines était déjà en vigueur lors de la gésine de la comtesse de Rethel, en 1403 (GARNIER, «Etat des objets», p. 606. Cf. doc. 15, p. 45-47). Pour qui peinerait à se représenter cet agencement, P. EAMES, «Cradles», p. 273, l'illustre par un croquis.

36. BRUCHET, *Le château*, p. 481 (cf. doc. 1, p. 36-37).

37. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 483-485 (cf. doc. 2, p. 37-38).

38. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 7r (cf. doc. 22, p. 53).

39. STANILAND, «Royal Entry», p. 309 (cf. doc. 20, p. 52).

nous permet de suggérer que la coutume que la mère repose dans une pièce contenant deux lits ait disparu avec le temps.

La fonction de ces lits doubles demeure néanmoins mystérieuse. On imagine mal que la deuxième couche ait servi à ce que les visiteurs s'y assoient pour tenir compagnie à la jeune mère. Peut-être pourrait-on imaginer qu'à l'instar de certains enfants princiers, que l'on mettait dans un berceau d'apparat le jour et dans un autre, plus pratique, la nuit, les duchesses et reines aient disposé d'un lit servant à recevoir, et d'un second, destiné au sommeil? Il est dans tous les cas probable que cette multiplication des couches ait aussi eu une importance cérémonielle, visant à marquer l'évènement: plusieurs lits offraient en effet une surface permettant d'exposer la plus grande quantité possible de tissus précieux.

La couchette

Les chambres de gésine de ces duchesses et reines, qu'elles aient un ou deux lits, disposaient toutes d'une couche de dimensions plus modestes, souvent placée près de la cheminée. Les auteurs de nos sources, sans préciser quel usage en était fait, marquent toujours cette différence par le choix de leur vocabulaire.

Ainsi, dans l'*Adrianeo*, Antonin décrit en détail le lit de Béatrice de Portugal, et évoque ensuite un *thoro*, sur lequel la duchesse reçoit ses visiteurs. Comme en témoigne l'expression juridique *a mensa et thoro*⁴⁰, ce terme désigne bien un lit, mais probablement d'un autre genre que le premier. En effet, à moins qu'il n'ait voulu varier son vocabulaire, ce qui semble peu probable (l'époque étant très tolérante avec les répétitions et Antonin lui-même ressassant les mêmes expressions *ad nauseam*), on peut se demander pourquoi l'auteur n'a pas employé un seul terme pour les deux lits, à savoir *leto*.

De même, en lieu et place du *lict* d'apparat, lorsqu'il s'agit de nommer ce lit d'un autre genre, nos sources parlent de couchette⁴¹, couchette de paillasse⁴², petit lit⁴³, et de *pallet* en

40. Un divorce *a mensa et thoro* signifie que les couple est légalement séparé, mais que le mariage n'est pas dissout.

41. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120.

42. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 98.

43. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484.

Angleterre⁴⁴. On peut traduire ce dernier mot par «grabat» ou «paillasse», termes à priori difficilement explicables dans ce contexte d'apparat princier. Tout aussi étonnantes sont les précisions quelque peu prosaïques qu'Eléonore de Poitiers donne sur ce meuble: «Et estoit ceste couchette basse, a roulets, comme celles que l'on boute dessous les lits»⁴⁵.

Marguerite de Bourgogne, dans sa lettre à Isabelle de Portugal, nous en donne peut-être l'explication: elle termine ses conseils sur la couchette en expliquant aussi à sa belle-sœur qu'elle doit la placer près du feu, «et sur icelle devez travailler»⁴⁶. Se pourrait-il qu'en mémoire de leur fait d'armes, les jeunes mères aient laissé dans leur chambre la couche sur laquelle elles avaient donné naissance à leur enfant? Dans ce cas, il semble étrange que Béatrice de Portugal et Elisabeth d'York⁴⁷ aient reçu leurs visites alanguies sur ce lit de douleur. La proximité du feu, sur laquelle nos sources insistent la plupart du temps, permet deux hypothèses; soit ce lit était celui où la mère avait accouché et on le laissait précisément là où on l'avait disposé à l'heure de la délivrance, tout en l'ornant fastueusement pour mieux la glorifier; soit cette couche était simplement une sorte de méridienne avant l'heure, permettant à la convalescente de converser avec ses hôtes en profitant de la chaleur de la cheminée.

Quoi qu'il en soit, ces couchettes étaient parées avec le plus grand soin. En Bourgogne, elles étaient recouvertes de pavillons carrés et pointus, sur lesquels des courtines avaient été cousues⁴⁸, en Angleterre, d'un baldaquin brodé de couronnes d'or et des armes de la reine⁴⁹. Précisons enfin que Marguerite de Bourgogne conseillait à Isabelle de Portugal d'avoir, en plus de la couchette de paillasse, une autre couchette dans un châlit de bois, à installer dans un coin de la pièce⁵⁰. Pas moins de quatre lits se trouvaient donc dans la chambre de gésine de l'épouse de Philippe le Bon.

Il semblerait enfin que cette couche auprès du feu ait été un signe de distinction sociale. Eléonore de Poitiers concède aux

44. STANILAND, «Royal Entry», p. 309.

45. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 98.

46. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120.

47. STANILAND, «Royal Entry», p. 309.

48. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 99; PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120.

49. STANILAND, «Royal Entry», p. 309.

50. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120.

très grandes dames deux couchettes (l'une au coin de la chambre, l'autre devant le feu) pour un seul lit; les épouses des bannerets peuvent quant à elles avoir un lit et une couchette⁵¹. Eléonore précise bien que cette dernière ne sera pas placée devant la cheminée, mais dans un angle de la pièce. Elle s'indigne:

Toutefois, depuis dix ans en ça, aucunes dames du pays de Flandres ont mis la couche devant le feu; de quoy l'on s'est bien mocqué, car du temps de madame Isabelle de Portugal, nulles du pays de Flandres ne le faisoient. Mais chacun fait a ceste heure a sa guise; par quoy est a douter que tout ira mal, car les estats sont trop grands, comme chacun sçait et dit⁵².

On s'en doutera, la dame d'honneur est encore plus sceptique en ce qui concerne les couchettes dans les chambres des «dames de plus petit estat»⁵³!

La literie et les tissus

Le luxe déployé dans les chambres de gésine provient surtout des étoffes, si somptueuses qu'elles provoquent plus d'une envolée lyrique chez nos auteurs. Eléonore de Poitiers nous apprend qu'il existait de véritables modes concernant les chambres d'accouchées: jusqu'à ce qu'Isabeau de Bavière ait, à la fin du XIV^e siècle, le caprice de gésir dans une chambre⁵⁴ verte, toutes les reines de France passaient leur période de confinement dans une pièce entièrement tendue de blanc. La reine fut imitée, et depuis, «toutes l'ont fait»⁵⁵.

La vogue des chambres de gésine vertes semble s'être effectivement durablement implantée en Bourgogne, au point d'en devenir une obligation. La lettre de Marguerite de Bourgogne à Isabelle de Portugal nous démontre que le choix des fourrures, des tissus, et la façon dont ils devaient être disposés

51. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 106-107.

52. *Ibid.*, p. 108.

53. *Ibid.*, p. 106-107 et 112.

54. Nous emploierons dorénavant aussi le nom «chambre» dans son sens de l'époque, ne signifiant pas uniquement la pièce en question, mais aussi son contenu: tapisseries, literie, pavillons, etc.

55. *Ibid.*, p. 106 (cf. doc. 17, p. 49-51). Sur les chambres vertes d'Isabeau de Bavière, voir aussi GRANDEAU, «Les enfants», p. 814, qui explique le choix de cette couleur par le fait que la devise de la reine était «Espérance».

dépendaient en effet plus d'une étiquette solidement établie que des goûts personnels de la jeune mère.

La sœur de Philippe le Bon explique donc à Isabelle que les courtines du baldaquin surplombant les deux lits doivent être vertes, tout comme «le surplus de vostre dite chambre doit estre tendu de tapis verds armoyés a vos armes»⁵⁶. De fait, les dépenses occasionnées par la naissance d'Antoine révèlent que la duchesse suivra les conseils de sa belle sœur, puisque quarante-deux pièces de toile verte furent achetées pour l'ornementation de sa chambre d'accouchée⁵⁷.

Marguerite décrit ensuite la literie de la future mère, en précisant qu'elle doit en posséder deux jeux complets: l'un que l'on sortira les jours de grand apparat, et l'autre qui servira «à toutes heures pour les jours durant votre gesine, s'il n'est grande feste ou qu'il ne vienne grands gens estrangers».

Les deux lits de la duchesse devaient se composer de grands draps de toile de Reims, assez longs pour pendre jusqu'à un demi-pied du sol, et de couvertures «treinants sur terre bien une aulne». Une importance considérable était accordée à la longueur des couvertures, au fait qu'elles touchent ou non le sol, et ceci sur quelle longueur, comme en témoignent les nombreuses précisions à ce sujet émaillant nos sources. Chacun des deux grands lit était en outre garni à son chevet de deux petits coussins, d'environ un pied de large sur deux de long. Il fallait enfin six grands coussins, longs de trois pieds et larges de deux et demi; quatre d'entre eux étaient destinés au bas des deux lits, les deux derniers devant orner respectivement la couchette de paille au près du feu et la couchette dans le coin de la chambre.

Lorsque la duchesse recevait, ses couvertures devaient être de soie brochée d'or; Marguerite, faisant ici montre d'un esprit pratique qui semble faire défaut à la plupart de ses consœurs, relève que les couvertures ne doivent pas être dans leur intégralité brochées d'or: elles risqueraient en effet d'être trop lourdes. Il suffit donc que l'or se trouve sur la partie qui traîne à terre. Tout le reste de la couverture doit par contre être fourré d'hermine.

Les grands coussins doivent être «de drap d'or verd»; quant aux petits, ils seront en velours, «brodés de perles à telles

56. Cette citation, ainsi que celles qui suivront, sont tirées de PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120-121 (cf. doc. 16, p. 47-49).

57. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 100.

devises qu'il vous plaira», et agrémentés aux quatre coins de gros boutons «estoffez de la plus belle et nouvelle façon». Leur couleur devait être assortie à celle du baldaquin. En ce qui concerne la literie d'apparat, ce dernier élément est le seul qui soit laissé à la fantaisie de la duchesse, qui ne dispose pas de beaucoup de liberté quant aux matières et couleurs des étoffes... Elle peut en revanche choisir sa literie quotidienne, tout en respectant certaines contraintes: il faut que les petits et les grands coussins soient assortis au baldaquin, de même que les couvertures des deux grands lits, qui doivent en outre être fourrées l'une de menu vair, l'autre de petit gris. La couverture de la couchette de pailleasse doit elle aussi être de la même couleur que le ciel de lit, tandis que celle qui orne la couchette du coin de la chambre sera assortie au tapis!

Les Honneurs de la cour peuvent compléter cette description minutieuse de Marguerite. Ils ont en effet l'avantage de nous donner la description non seulement de la chambre d'accouchée d'Isabelle de Bourbon pour la naissance de Marie de Bourgogne en 1457⁵⁸, mais aussi un mode d'emploi destiné aux futures mères, qu'elles soient «comtesses ou autres grandes dames»⁵⁹ ou «dames de plus petit estat»⁶⁰.

La disposition des lits dans la chambre d'Isabelle de Bourbon était très semblable à celle de sa belle-mère, Isabelle de Portugal. Plus encore que cette dernière, l'épouse de Charles le Téméraire avait sacrifié à la vogue des chambres vertes: le ciel de lit, les courtines, les franges bordant le sommet du baldaquin, le pavillon surmontant la couchette ainsi que les tentures couvrant les murs étaient en effet de cette couleur. Les couvertures des deux grands lits, comme celle de la couchette, étaient faites de fin drap violet et d'hermine; elles traînaient à terre sur une aune et demie. La literie de la jeune mère était complétée par des draps de crêpe et un long traversin à la tête de chacun des deux lits. Eléonore précise enfin que ces derniers étaient «rebrasséz comme pour s'y couchier»⁶¹.

Lorsqu'en 1478, Marie de Bourgogne accoucha à son tour du futur Philippe le Beau, sa chambre était en tout point semblable à celle de sa mère, à deux exceptions près: la pièce était

⁵⁸. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 97-101 (cf. doc. 17, p. 49-51).

⁵⁹. *Ibid.*, p. 106-109.

⁶⁰. *Ibid.*, p. 112.

⁶¹. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 98-99.

tendue non de soie, mais de samit vert, et à la place de la soie violette d'Isabelle, Marie utilisa du crêpe empesé. Indulgente, Eléonore conclut «mais au regard de cela il n'y a point d'estat, ce que l'on y met n'est que plaisir, car il faut toujours qu'il y en ait»⁶².

La dame d'honneur en vient ensuite à codifier les chambres de gésine des grandes et moins grandes dames. Ces dernières font bien évidemment l'impossible pour que leur chambre soit en tout point semblable à celle de la duchesse, mais Eléonore indique certaines limites à ne pas dépasser:

Plusieurs comtesses peuvent gesir a deux grands lits, mais ils ne doivent estre couverts que de menu vair. Et si peut avoir couchette devant le feu, mais ne doivent point avoir la chambre verte, comme la royne et les grandes princesses ont⁶³.

Elle ajoute en outre que les draps et les couvertures ne peuvent pendre du lit que sur une longueur d'une aune.

Pour illustrer son propos, nous disposons d'extraits de comptabilité concernant les chambres de gésine de deux comtesses bourguignonnes, bien antérieures, il est vrai, à la rédaction de son traité. En 1281, vingt pièces de velours vermeil, dix de velours violet et six pièces de velours *asurei* furent commandées pour l'ornementation de la chambre de la comtesse de Flandres. On ne sait à quel usage furent précisément destinées ces étoffes. Le compte précise seulement que les courtines et les chevets des deux lits devaient être de «cendal vert tout plain», et que la couche de la mère était composée d'oreillers brodés de perles et d'une couverture de drap d'or fourrée d'hermine⁶⁴.

Plus d'un siècle plus tard, la chambre de la comtesse de Rethel était quant à elle presque intégralement rouge, comme le prouvent les 148 pièces de cendal⁶⁵ vermeil achetées pour la naissance de son premier enfant⁶⁶. Sa literie était composée de

62. *Ibid.*, p. 105.

63. *Ibid.*, p. 106.

64. DEHAISNES, *Documents*, p. 74-75 (cf. doc. 14, p. 43-45).

65. «Etoffe de soie d'armure taffetas, originaire d'Inde, d'Égypte ou de Chine. Venise, puis de nombreuses villes italiennes, parmi lesquelles Lucques et Milan en ont développé la fabrication à partir du IX^e-Xe siècle» (JOLIVET, *Pour soi vêtir*, vol. II, Glossaire, p. 11).

66. Elles étaient destinées à confectionner, entre autres, une grand baldaquin et une grande courtine, trois pavillons et deux courtépointes pour les lits (GARNIER, «Etat des objets», p. 605. Cf. doc. 15, p. 45-47).

deux grandes couvertures en «escarlatte vermeille de Bruxelles» fourrées de menu vair, et de deux couvertures de couleur «vert gay» fourrées de gris; de nombreux coussins de cendal assuraient son confort; six d'entre eux étaient brodés des deux côtés «aux armes de ma ditte Demoiselle et à la devise de Monseigneur de Rethel»⁶⁷. Les deux lits de la comtesse étaient surplombés par un grand baldaquin; trois pavillons carrés, dont l'un sûrement destiné à l'enfant, furent aussi confectionnés à Paris. Un brodeur se chargea tout particulièrement d'orner l'un d'entre eux des quatre évangélistes et d'une «Vironnique»⁶⁸.

Nous sommes moins documentés sur les chambres d'accouchées à la cour d'Angleterre. En 1300, celle de Marguerite de France, épouse d'Edouard I^{er}, comprenait deux lits à rideaux, garnis de draps en toile de Reims et de couvertures, l'une de gris et l'autre d'hermine. Leurs chevets étaient ornés de tapisseries armoriées⁶⁹. Presque deux cents ans plus tard, la couche d'Elisabeth d'York était constituée d'un matelas de laine, d'un lit de plumes, d'un traversin, de quatre coussins et d'une couverture d'hermine et de tissu d'or⁷⁰.

En ce qui concerne la Savoie, on peut relever que la vogue des chambres de gésine vertes commença probablement avec l'arrivée de Marie de Bourgogne⁷¹ dans le duché. En septembre 1415, en effet, la «chambre vert de la Jacine» est remise à neuf pour la naissance de Bonne⁷². Toutefois, il apparaît que cette coutume ne s'enracina pas aussi profondément en Savoie que dans d'autres cours. Peu avant qu'Anne de Chypre n'accouche d'Amédée, en 1435, un certain Pierre Vault reçoit 4 gros pour s'être rendu à Genève avec son cheval, «porter les dossier de la vieillie chambre de la gessine pour savoir se on la porroit tindre en vert ou en rouge»⁷³. L'épouse de Louis de Savoie hésitait ainsi entre le rouge et la couleur si chère aux duchesses de Bourgogne.

Un peu plus de vingt ans plus tard, il semblerait que sa belle-fille Yolande de France ait fait décorer sa chambre soit

67. *Ibid.*, p. 604-606.

68. *Ibid.*, p. 605 et 607. La «Véronique» ici citée étant très certainement une représentation du visage du Christ.

69. STANILAND, «Welcome», p. 2-3 (cf. doc. 18, p. 51).

70. EAD., «Royal Entry», p. 309 (cf. doc. 20, p. 52).

71. Il ne s'agit bien évidemment pas de la Marie de Bourgogne dont Eléonore de Poitiers décrit la naissance, puis la gésine, mais de l'épouse d'Amédée VIII.

72. AST, Sezioni Riunite, Inv. 16, n. 69, fol. 56v, cité par ROSIE, *Ritual*, p. 50.

73. BRUCHET, *Le château*, p. 481 (cf. doc. 1, p. 36-37).

selon ses goûts personnels, soit selon les coutumes françaises, que l'on connaît hélas fort mal. En 1456, en effet, sa chambre de gésine comprenait deux lits et une couchette. Un baldaquin de damas⁷⁴ bleu, orné de franges noires, blanches et rouges surmontait les deux lits. La literie de la princesse comprenait une couverture d'écarlate garnie d'hermine mouchetée et des coussins de drap d'or; sur le second lit était disposée une autre couverture d'écarlate, mais fourrée cette fois de menu vair, ainsi que des coussins noirs et bleus⁷⁵. Dix sept ans plus tard, c'est dans une chambre tendue de tissus rouges et blancs, brodés du motif d'un rosier, que Yolande accoucha de Jacques-Louis⁷⁶.

Malheureusement, Antonin ne donne pratiquement aucune indication de couleur concernant la chambre de Béatrice de Portugal; son attention semble surtout être attirée par le travail d'or et d'argent effectué sur les tissus. Mais son récit nous permet tout de même de constater que l'épouse de Charles II innovait sur deux points: d'abord, elle est la seule parmi ses consœurs à avoir des couvertures fourrées de martre zibeline⁷⁷; ensuite, en lieu et place des sempiternelles courtines, le lit de la duchesse était protégé par une moustiquaire de toile de soie, qui plus est ornée de gemmes.

Tentures, rideaux et tapis

Le confinement de ces jeunes mères semble s'être déroulé dans une atmosphère feutrée, puisque les parois des chambres d'accouchées étaient toutes couvertes de tentures. En 1281, la liste des achats à effectuer pour la gésine de la comtesse de Flandres laisse entendre qu'elle accoucha dans une chambre

74. «Porte le nom de la capitale syrienne où a été abondamment exploité, et peut-être inventé le procédé, au départ relativement simple: sur une armure sergé ou satin, on use alternativement d'un effet de chaîne et de trame qui détermine, par inversion, des zones tantôt brillantes tantôt mates. Les effets sont inversés sur l'envers. Importé d'Orient, il est fabriqué en Espagne et en Italie au XVe siècle». JOLIVET, *Pour soi vêtir*, vol. II, Glossaire, p. 13.

75. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 483-484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

76. AST, Sezione Riunite, Inv. 16, n. 116, fol. 185v, cité par ROSIE, *Ritual*, p. 50.

77. CALDEIRA, *Le miroir*, p. 31, note que si la martre zibeline était plus coûteuse que l'hermine, elle n'impliquait pas, à l'inverse de cette dernière, la notion de souveraineté. Comme nous le verrons, le berceau d'Adrien est justement recouvert d'une couverture d'hermine, ce qui exprime, selon elle, le pouvoir qui sera transmis à l'héritier.

intégralement tapissée, plafond compris, de *tartaire* ou de cendal; apparemment, la couleur importait peu. Il suffisait qu'elle soit semée «d'aucune œuvre nouvelle» et que les tapis lui soient assortis⁷⁸. Marguerite de France, quant à elle, accoucha de Thomas de Brotherton dans une chambre drapée de tissus rayés⁷⁹.

Nos sources insistent souvent sur la cheminée. Bien évidemment, on n'allumait pas de feu lorsque les naissances survenaient en plein été: Eléonore de Poitiers écrit à propos de la naissance de Marie de Bourgogne «en la ditte chambre y avoit toujours un grand feu. Mais cela se fait selon le temps, car ce n'est point d'estat»⁸⁰.

En revanche, été comme hiver, la jeune mère devait éviter non seulement les courants d'air (Marguerite de Bourgogne conseille à Isabelle de Portugal de laisser ses fenêtres fermées jusqu'à huit jours après le baptême⁸¹; Isabelle de Bourbon «fut bien quinze jours avant que l'on commença a ouvrir les verrières de sa chambre»⁸²), mais aussi la lumière. Ainsi, si l'on excepte une fenêtre, toutes celles de la chambre d'Elisabeth d'York étaient recouvertes de tapisseries⁸³. On retrouve dans nombre de nos sources des mentions de rideaux et tentures destinées à masquer la lumière du jour, réputée néfaste aux femmes confinées.

En 1379, Bonne de Berry passa sa période de confinement dans «une chambre de brodeure faite a devises de muthons et bergiers»⁸⁴; en 1447, à l'occasion de la naissance de Jean-Louis, des «sarges broudees d'arbres et d'enfans» sont utilisées pour faire le ciel et le dossier du second lit de gésine d'Anne de Chypre⁸⁵.

Ces fantaisies disparurent avec le temps. Les sources de la seconde moitié du XVe siècle prescrivent qu'il fallait à tout prix éviter que les tapisseries ornant la chambre de gésine ne fussent trop figuratives. Si elles représentaient des hommes, des animaux ou des scènes trop réalistes, on craignait qu'elles ne

78. DEHAISNES, *Documents*, p. 75 (cf. doc. 14, p. 43-45).

79. STANILAND, «Welcome», p. 3 (cf. doc. 18, p. 51).

80. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 100 (cf. doc. 17, p. 49-51).

81. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

82. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 100.

83. STANILAND, «Royal Entry», p. 309 (cf. doc. 20, p. 52).

84. CARBONELLI, *Come vissero*, p. 62.

85. PAGE, *Vétir*, p. 205 (cf. doc. 1, p. 36-37).

causent des cauchemars ou créent une excitation nerveuse dommageable à la convalescente. Ainsi, dix jours après le baptême de Charles, «madame de Savoye»⁸⁶ envoya à sa belle-fille Yolande de France une chambre de velours cramoisi, brodée de personnages et d'animaux, et ornée de perles, rubis et diamants.

Mais elle ne fut tendue jusques les fievres que mad. Dame la princesse avoit pour le let lui fut feussent passees: car l'on dit que en nulle chambre ou femmes sont pour avoir enffans ne doit y avoir nulz personnages, doubtant que la femme eust fraour ou eust aucune ymaginacion dont inconvenient advenist, et pour ce, comme dit est, sa chambre fut toute tendue de bleu⁸⁷.

Ces précautions se retrouvent à la cour d'Angleterre, où la chambre d'Elisabeth d'York fut tendue de riches tapisseries bleues ornées de fleurs de lys, et non de «Clothe of Arras of Ymagerye, which is not convenient about Wymen in such Cas»⁸⁸.

L'environnement cotonneux des chambres d'accouchées était parachevé par les nattes et les tapis, présents dans toutes les chambres de gésine. Ces derniers, la plupart du temps qualifiés de *veluz*⁸⁹, recouvraient l'intégralité du sol de la pièce. Comme le démontrent les descriptions d'Antonin, leurs motifs pouvaient être très élaborés. A l'occasion de la gésine de sa belle-fille, en 1402, la duchesse Marguerite de Flandres fit commander à Paris de nombreux tapis, dont un portant les armoiries du comte et de la comtesse de Rethel, long de dix aunes sur trois, qui devait être mis «par terre au travers des deux lits d'icelle chambre de mademoiselle»⁹⁰.

Le mobilier: dressoirs, baignoires, agnus dei

Outre les lits, le mobilier d'une chambre de gésine était plutôt restreint. Nous avons déjà mentionné la chaise à haut

86. Anne de Chypre, épouse de Louis, duc de Savoie.

87. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 485 (cf. doc. 2, p. 37-38).

88. STANILAND, «Royal Entry», p. 309.

89. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 99 (cf. doc. 17, p. 49-51); PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 120 (cf. doc. 16, p. 47-49); AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 7r (cf. doc. 22, p. 53-54).

90. GARNIER, «Etat des objets», p. 607 (cf. doc. 15, p. 45-47). Les murs de cette chambre étaient doublés de «toile tainte» et couverts de tapisseries, elles aussi aux armes de parents.

dossier qui séparait les deux grandes couches d'Isabelle de Bourbon. Eléonore de Poitiers conseille d'ailleurs aux comtesses et autres grandes dames d'«avoir une chaire a dos, empres le chevet du lict, couverte de veloux ou autre drap de soye, ne chaut de quelle couleur il soit; mais le veloux est le plus honorable qui peut le recouvrer»⁹¹. Au bas de ce siège, elle conseille de disposer un petit banc sans dossier, couvert de coussins de soie, afin que l'accouchée puisse converser tout à son aise avec ses visiteurs. En 1281, pas moins de huit sièges de velours et de drap d'or brodés garnissaient la chambre de la comtesse de Flandres⁹².

Les autres sources (si l'on excepte l'*Adrianeo*, dans lequel on apprend que la duchesse était entourée de dames assises sur des coussins rouges) restent muettes sur d'éventuels sièges destinés au confort des hôtes de l'accouchée; elles sont en revanche plutôt disertes à propos de l'épineuse question des dressoirs.

Ce meuble, adossé à l'une des parois de la chambre, était destiné à exposer de la vaisselle précieuse. Celui d'Isabelle de Bourbon, par exemple, contenait des pièces de cristal garnies d'or et de pierreries, «car toute la vaisselle du duc Philippe y estoit, tant de pots, de tasses, comme de coupes en fin or, autre vaisselle et bassins, lesquels on n'y met jamais qu'en tel cas». Y figuraient aussi deux chandeliers d'argent, dans lesquels il y avait toujours deux «flambeaux ardantz», et deux drageoirs de grande valeur: Eléonore estime leur prix à respectivement 30 000 et 40 000 écus. Ce dressoir était surplombé par un dossier⁹³ de drap d'or cramoisi et de velours noir; le fusil brodé de fils d'or, emblème de Philippe le Bon, figurait sur les pièces de velours. Et «pour donner a boire a ceux qui venoient voir Madame, apres qu'on leur avoit donné de la dragee», des rafraîchissements étaient disposés sur une petite table⁹⁴.

La chambre de la fille d'Isabelle, Marie de Bourgogne, était agencée sur le modèle de celle de sa mère. Eléonore note cependant une innovation hardie: Marie avait un dressoir à cinq degrés, alors que celui de sa mère n'en comportait que quatre. En effet, pendant fort longtemps, seule la reine de

91. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 107.

92. DEHAISNES, *Documents*, p. 74 (cf. doc. 14, p. 43-45).

93. Eléonore de Poitiers explique scrupuleusement ce qu'est un dossier, «pource que beaucoup de gens ne savent ce que c'est», à savoir un ciel tendu au-dessus d'un dressoir ou d'un siège (ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 100).

94. *Ibid.*

France pouvait exhiber un dressoir à cinq étages, mais un certain relâchement de mœurs permit aux duchesses et comtesses de faire de même, ce qui semble scandaliser la très conservatrice dame d'honneur:

Depuis les choses sont changées en plusieurs lieux (comme l'on voit journellement), mais cela ne peut ni déroger ni abolir les anciens honneurs et statuts que sont faicts et ordonnez par bonne raison et deliberation⁹⁵.

Ainsi, il faut que les «comtesses et autres grandes dames» aient un dressoir de trois degrés, sur lequel, outre de la vaisselle, doivent se trouver deux chandeliers d'argent munis de grands flambeaux de cire et deux drageoirs qui doivent «estre pleins de dragerie, et couverts de deux serviettes fines; et il faut qu'ils soient l'un a un bout du dressoir, et l'autre a l'autre». Ce meuble, surplombé par un dossier⁹⁶, doit lui aussi être entouré de deux torches; elles seront allumées, ainsi que les chandeliers, lorsque viendront des visites. A proximité doit être disposée une petite table, recouverte d'une belle nappe, servant à offrir aux visiteurs du vin et de l'hypocras⁹⁷. Les «dames de plus petit estat», quant à elles, peuvent exhiber des dressoirs à un ou deux degrés⁹⁸.

Isabelle de Portugal, doyenne des duchesses de Bourgogne que nous étudions ici, avait elle aussi un tel meuble garni de vaisselle exposé dans sa chambre. Sa belle-sœur lui conseilla un «dressoir a niches comme mondit seigneur et frere l'at quant il tient sale», entièrement couvert de toile de lin cousue ou clouée «le plus gentiment que faire se pourra et en maniere que on n'apperçoive ou ladite toille tendra». Il devait en outre être flanqué de deux hauts chandeliers, contenant à leur tour des flambeaux⁹⁹.

A la fin du XVe siècle, Elisabeth d'York disposait d'une armoire contenant des assiettes d'or, des bassines et des aiguïères¹⁰⁰. Les sources restent en revanche muettes sur la présence

95. *Ibid.*, p. 105-106.

96. Ce dossier peut être de velours ou de soie; seules les dames ayant le privilège de disposer de deux couchettes peuvent exhiber un dossier de «veloux sur veloux»; en revanche, les broderies de couleur sont réservées aux grandes princesses, *ibid.*, p. 107.

97. *Ibid.*, p. 107-108.

98. *Ibid.*, p. 112.

99. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 121-122 (cf. doc. 16, p. 47-49).

100. STANILAND, «Royal Entry», p. 309.

d'un tel meuble à la cour de France et de Savoie (si l'on excepte peut-être Yolande de France qui, en 1475, commande des assiettes d'or de différentes tailles «pour garnir davantage [...] son buffet a cause des estrangers qui vont et viennent en son hostel»¹⁰¹). Il faut d'ailleurs admettre que la documentation qui les concerne est bien moins détaillée que celle qui émane de la cour de Bourgogne.

Antonin ne mentionne ainsi pas de dressoir dans la chambre de Béatrice de Portugal. Il n'est pourtant pas impossible qu'il ait omis d'évoquer cet élément primordial d'une chambre d'accouchée. En effet, un document nous laisse croire que Béatrice, elle aussi, exposait sa vaisselle durant sa gésine: nous avons déjà vu que Charles II avait demandé à sa sœur Philiberte de faire le voyage de Chambéry à Ivree pour soutenir la duchesse, qui allait accoucher d'Adrien. Il avait en outre envoyé auprès d'elle Pierre Lambert*, seigneur de la Croix, pour la protéger et l'éloigner des foyers de peste. Or, dans une lettre à ce dernier, Charles II lui demande expressément de prendre au passage «la vayselle de ma femme», en ayant soin de la «faire garnir et accoustrer de sorte que la dourure ne se gaste pas»¹⁰².

Un autre exemple montrera que, malgré leur absence dans l'*Adrianeo*, la Savoie n'échappait pas à la mode de ces vaisse-liers. Ainsi, René de Challant*, maréchal de Savoie et homme de confiance du duc, lui écrivait en novembre 1529:

Monseigneur, pource que ma femme¹⁰³ doibt en bref accoucher et que je desideroyz avoir ma vayselle qu'est a Lyon engaiger, pour m'en fere honneur a sa couche, vheu que je n'en ay point d'aulture [...] je vous supplie me fere deslivrer ledict argent¹⁰⁴.

Une dernière hypothèse, pour clore le sujet des dressoirs. L'inventaire de 1291 donne une liste des cadeaux reçus par la comtesse de Flandres à l'occasion de la naissance de l'un de ses enfants¹⁰⁵. Si l'on excepte les tissus offerts par les villes de Gand et de Bruges, et l'échiquier «et le jeu avecques» de la part de Godolf de Bruges, les présents sont soit des objets décoratifs de prix (tels le «pastoreaus dorey trompant» de l'abbaye de Saint-Bovon, la nef dorée et émaillée de l'abbaye de

101. ROSIE, *Ritual*, p. 55.

102. GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 196-197.

103. Mencie de Bragance*.

104. FORNASERI, *Le lettere*, p. 10.

105. DEHAISNES, *Documents*, p. 75-76 (cf. doc. 14, p. 43-45).

Furnes et la fontaine d'argent dorée de l'abbaye des Dunes), soit de la vaisselle précieuse (ainsi, par exemple, les cinq douzaines d'écuelles, les deux plateaux et les six pots, le tout d'argent, provenant de la ville de Bruges, la coupe dorée à couvercle émaillé du prévôt de Saint-Martin à Ypres ou les vingt-quatre écuelles d'argent de la ville de Courtray). Etant donné qu'il est précisé que ces dernières étaient «demorees en la chambre madame», et que la ville d'Audenarde¹⁰⁶ offrit un «dragier dorey amailler», on peut suggérer que ces pièces trouvaient peut-être leur place sur les dressoirs¹⁰⁷.

Certains des documents que nous avons consultés font état d'autres éléments de mobilier. Ainsi, la comtesse de Flandres, en 1281, avait une baignoire placée sous un pavillon¹⁰⁸; la comtesse de Rethel, en 1403, disposait de deux «cuves à baignier» surmontées par des «chapelles»¹⁰⁹. Ces renseignements émanant de sources comptables, nous ne saurions cependant affirmer que ces baignoires se trouvaient dans la chambre de gésine, ce que les pavillons sembleraient pourtant indiquer.

Marguerite de Bourgogne, dans sa lettre à Isabelle de Portugal, mentionne une cuve, destinée aux ablutions de la duchesse. Cette baignoire du temps doit être placée sous un petit pavillon, mais les convenances exigent qu'elle soit escamotée lorsque arrivent des visiteurs. On effet, on se baigne «le plus secrettement que l'on peult avec ses femmes»¹¹⁰. Dans la chambre de Yolande de France, l'espace entre les deux grands lits devait être suffisant pour que l'on puisse y placer une cuve, elle aussi recouverte d'un petit pavillon¹¹¹. De même, on retrouve une *baignière* surmontée d'un pavillon dans la pièce où gisait Anne de Chypre¹¹² et une chaise percée dans celle de Bonne de Berry¹¹³.

106. En flamand Oudenaarde.

107. En 1436, le roi et la reine de France «ont signifié à montdit seigneur que en son nom ilz ont fait lever et baptiser ung de leur enfent masle dont elle gist». Philippe le Bon envoie alors un riche tableau d'or garni de pierres à la reine, un cornet d'or couvert de pierres précieuses à son filleul, et cinq cents écus «Philipus» aux demoiselles chargées de gouverner l'enfant. JOLIVET, *Pour soi vêtir*, vol. I, p. 649-650. Pour les cadeaux de baptême à la cour d'Angleterre, cf *infra*, p. 262-263.

108. DEHAISNES, *Documents*, p. 74 (cf. doc. 14, p. 43-45).

109. GARNIER, «État des objets», p. 606 (cf. doc. 15, p. 45-47).

110. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 122.

111. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

112. BRUCHET, *Le château*, p. 482 (cf. doc. 1, p. 36-37).

113. CARBONELLI, *Come vissero*, p. 62.

Yolande de France était-elle plus pieuse que les autres souveraines? Sa chambre de gésine est la seule à contenir des objets à vocation religieuse: en 1456, elle disposait d'un oratoire et d'un bénitier auprès de son lit, ainsi que de «petites lampes d'argent plaines d'ozelles de Chippre et autres bonnes santeurs»¹¹⁴.

Dans l'environnement des jeunes mères, les images saintes étaient plus fréquentes. Pour la naissance du futur Amédée IX, en 1435, un *agnus dei* figurait dans la chambre d'Anne de Chypre; la comptabilité révèle en effet que le «ciel de l'Agnus Dei et les murallies alentour» étaient de cadis; des courtines de toile de Syrie étaient cousues «devant et devers l'Agnus Dei»; enfin, un brodeur nommé Jean Detraz a «reffait l'Agnus Dei et les quatre euvangelistes et pouses sur tercellin rouge sur le ciel qu'on a fait de neuf»¹¹⁵.

Il nous est assez difficile de définir ce qu'est exactement un *agnus dei*, car il semblerait que cette dénomination ait englobé plusieurs types d'objets suivant les lieux et les époques. Probablement dérivé des agneaux pontificaux¹¹⁶, l'*agnus dei* pouvait servir de reliquaire¹¹⁷, être suspendu aux murs¹¹⁸ ou porté par les femmes en couches¹¹⁹.

Ainsi, la façon de représenter et de disposer l'*agnus dei* pouvaient considérablement varier, tout comme sa fonction. Celui qui figurait dans la chambre d'Anne de Chypre n'était probablement ni un reliquaire, ni un tableau, et pas moins une médaille. En effet, on a vu qu'il devait être réparé par un brodeur.

114. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484.

115. BRUCHET, *Le château*, p. 481 (cf. doc. 1, p. 36-37).

116. Ces *agnus dei* étaient fabriqués le samedi saint avec de la cire mêlée au chrême et à l'huile sainte de l'année précédente; y étaient frappés l'image d'un agneau, le chiffre du pape et la date de son couronnement. Ils étaient distribués le samedi suivant (*in albis*) aux familiers du pape, aux fidèles, et envoyés aux «princes et princesses catholiques du monde entier» (PARAVICINI BAGLIANI, *Le corps du pape*, p. 93-100). Cf. aussi GAY, *Glossaire archéologique*, «Agnus-dei», p. 11 et CARBONELLI, *Come vissero*, p. 26-28.

117. Ainsi, Charlotte de Savoie possédait «ung Agnus-Dei garni d'or, ou il y a des ossements de sainte Théodore, auquel Agnus-Dei a plusieurs pierres de dyamens et de rubiz, une nacle de perle ou meillu avec onze grosses perles et plusieurs petites pendantes et pendant a une chesne d'or». Cité par GAY, *Glossaire archéologique*, «Agnus-dei», p. 11.

118. ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 55

119. Isabeau de Bavière fait acheter pour l'une de ses grossesses «V petiz tableaux d'argent dorez appelez agnus dei que les femmes portent quand elles sont grosses, ou l'on met en chascun un pain beneist a chanter». Cité par GRANDEAU, «Les enfants», p. 812, n. 2.

Une citation trouvée dans l'ouvrage de C. G. Carbonelli¹²⁰, faisant état d'«ung ciel de briez qui se nomme Agnus Dei, furni de ses goctieres blanches et rouges et tout de mesme», achève de nous persuader que l'*agnus dei* de la chambre d'Anne était une image sainte brodée. Disposée sur le baldaquin qui surmontait le berceau de l'enfant, elle finit, par métonymie, par désigner aussi le pavillon lui-même.

Les vêtements de la mère

Par crainte de rendre notre étude trop longue et de nous égarer loin de son thème initial, nous n'avons pas particulièrement étudié la question de l'habillement de la mère lors de sa grossesse¹²¹. L'accouchée, de par son confinement, vivait retirée du monde, et ne participait pas à la cérémonie du baptême; elle est pour cette raison quasiment absente de nos sources. De plus, les relevailles étant si mal documentées et n'appartenant en outre pas à notre sujet, nous avons finalement peu de renseignements sur les vêtements portés par la jeune mère. Nos sources, surtout comptables, nous donnant toutefois quelques renseignements à ce sujet, nous présenterons ici brièvement leur teneur, à titre anecdotique.

Nous connaissons un certain nombre de tenues commandées pour Anne de Chypre entre 1434 et 1447. Peu avant la naissance du futur Amédée IX, on lui confectionna un corset de drap rouge, doublé d'agneau et de gris, ainsi qu'une petite robe et une cotte en écarlate de Florence¹²². En attendant Jacques, elle commanda une robe courte, «propice [...] a tenir en la gissine», en gris de Montivilliers, fourrée de martre zibeline¹²³. Enceinte de Jean-Louis, elle se contenta de faire refaire par un pelletier les poignets et le col d'hermine d'un garde-corps de velours cramoisi¹²⁴; Agnès Page relève avec justesse que ces achats paraissent bien modiques¹²⁵.

120. CARBONELLI, *Come vissero*, p. 163, n. 77. L'auteur ne donne ni le contexte, ni la date de cette citation.

121. Ce que fait, sources iconographiques à l'appui, C. G. Carbonelli, *ibid.*, p. 56-58. GRANDEAU, «Les enfants», p. 811, donne en note plusieurs extraits de comptabilité concernant les tenues de grossesse d'Isabeau de Bavière.

122. BRUCHET, *Le château*, p. 482 (cf. doc. 1, p. 36-37).

123. PAGE, *Vétir*, p. 167.

124. *Ibid.*, p. 206.

125. *Ibid.*, p. 76.

Ces vêtements étaient probablement destinés à un usage quotidien. Ceux qui furent commandés en 1281 pour la comtesse de Flandres l'étaient pour des occasions bien précises: «Une robe de IIII garnemens broudee a pierlles, et I chapron de celle sorte pour ses relevailles» et «Une robe de III garnemens pour le jour du regard, de veluyau broudee» devant respectivement coûter 8 et 4 livres parisis¹²⁶.

Il est évident que la mère devait être splendidement vêtue pour le jour de ses relevailles; ainsi, celle de Thomas de Brotherton, Marguerite de France, porta à cette occasion une robe à capuchon en samit, fourrée de menu vair¹²⁷. Nous devons par contre avouer que nous peinons à définir ce «jour du regard». Est-ce celui du baptême de l'enfant? Béatrice de Portugal, rappelons-le, était particulièrement en beauté le jour où Adrien fut porté aux fonts. Voici comment Antonin la décrit:

Vêtue de satin plus blanc que les plumes du cygne au cri retentissant, elle portait un collier inestimable au point que la pensée humaine est impuissante à se le représenter. Il était tout emblématisé de gemmes si précieuses, que l'aromatique Taprobane elle-même n'en produisit jamais. Sur le lit adjacent, elle s'était un peu soulevée et tenait sa main droite sous sa joue blanche, à laquelle se mêlait la couleur de rose¹²⁸.

Quant à Elisabeth d'York, un manteau de velours cramoisi fourré d'hermine était mis à sa disposition pour le moment où elle recevrait ses visites, alanguie sur la couchette auprès du feu¹²⁹. Plusieurs auteurs relèvent que le rouge semble être la couleur dominante portée par les femmes enceintes et les jeunes mères¹³⁰, et à ce titre, Béatrice, vêtue de blanc, fait figure d'exception. Agnès Page rejette les hypothèses voulant que cette couleur soit censée éloigner les fièvres puerpérales, et opte plutôt pour l'interprétation selon laquelle le rouge serait, tout simplement, une couleur aristocratique¹³¹.

Enfin, signalons que les accouchées de tout rang, toutes alitées qu'elles fussent, ne laissaient pas leur coquetterie de côté

126. DEHAISNES, *Documents*, p. 73 (cf. doc. 14, p. 43-45). GRANDEAU, «Les enfants», p. 818 donne une description très similaire de la robe qu'Isabeau de Bavière porta à l'occasion de l'une de ses relevailles.

127. STANILAND, «Welcome», p. 3 (cf. doc. 18, p. 51).

128. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. VII.

129. STANILAND, «Royal Entry», p. 310.

130. Par exemple, CARBONELLI, *Come vissero*, p. 56-57.

131. PAGE, *Vêtir*, p. 77.

pour recevoir leurs visites, comme le condamne en 1468 le *Spéculum des pécheurs*:

L'accouchée est dans son lit plus parée qu'une épousée, coiffée à la coquarde, tant que diriez que c'est la teste d'une marotte ou d'une idole. Au regard des brasserolles, elles sont de satin cramoisi ou de satin de paille, satin blanc, velours, toile d'or ou d'argent, ou d'autre sorte. Elle a carcan autour du col, bracelets d'or et est plus parée qu'idole ou reine de carte¹³².

La chambre de l'enfant et la salle de parement

Après sa visite dans la chambre de Béatrice de Portugal, Antonin rebrousse chemin pour descendre l'escalier aux tapisseries de chasse, ceci jusqu'au rez-de-chaussée du château. Là, dans la salle la plus basse, il est à nouveau retenu par des gardes: il les persuade une fois de plus de lui céder le passage. Il entre alors dans une salle qu'il qualifie de royale: ses parois sont tendues de tissu d'or et le sol est jonché de tapis de Syrie. Dans cette pièce, surmonté d'un baldaquin de drap d'or frisé, trône un lit magnifique. Il est orné de deux couvertures: la première, assortie au baldaquin, descend jusqu'à terre. La seconde est faite d'hermine; tout comme les couvertures de la duchesse, elle recouvre seulement le plat du lit, à l'exception des queues à pointes noires qui la bordent, et qui pendent dans le vide.

Au milieu du lit, on a posé le berceau d'Adrien. Il est recouvert d'un tissu d'argent travaillé de telle sorte qu'il évoque à l'auteur des dés à jouer. Près de la porte se trouve un autel, sur lequel ont été déposés les mystères¹³³ nécessaires au baptême. Ils reposent sur des couvertures si admirablement travaillées d'or qu'Antonin doute que l'on en trouve d'aussi belles sur l'autel de Saint-Pierre à Rome¹³⁴.

Six ans plus tard, Bonnes Nouvelles décrit ainsi la chambre d'Emmanuel-Philibert:

Laquelle chambre estoit excellentement aournee d'ung beau et sumptueux lict de camp, soustenu et appuyé a quatre colompnes dorees ouvrees a la mosaicque. Puys tappisee d'ung fin satin cramoysi

132. Cité par RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 329.

133. A savoir le chrême, les bassins, l'aiguière, le cierge et le sel. Nous y reviendrons.

134. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. VIII.

semé de silvestres fagotz de toille d'or et de toille d'argent, cheseung fagot espendant ses branches troucq et escoczt par dessoubz luy, comme pieres tombantes pour remplir les lyeux vagues de celle tapisserie, designant liberalité au petit seigneur advenir. Et au fois d'ycelle tapisserie, y avoit deux gros cordons aussi de toille d'or, en fasson de cordeliere, entre lesquelz estoyent posez de grandz escocz et mesmes entrelacés l'ung avec l'aulture, comme s'ils fussent inseparables¹³⁵.

A la porte de cette pièce, deux rondeaux composés par Myozinge: l'un à la gloire de Béatrice, l'autre à celle des deux petits princes, Emmanuel-Philibert et Louis, son frère aîné¹³⁶.

On peut affirmer qu'à la fin du Moyen Age, au sein d'un château, trois pièces étaient concernées par la naissance d'un enfant du souverain: la chambre de la mère, la chambre de l'enfant et la salle de parement. Dans certains cas, ces trois chambres étaient décorées avec soin, et représentaient autant d'étapes à parcourir pour les visiteurs. D'autres cours, en revanche, n'accordaient pas une ornementation particulière à la chambre de l'enfant, car elle n'était pas visitée. L'héritier était alors amené dans la salle de parement peu avant la cérémonie du baptême. C'est dans cette pièce soigneusement apprêtée que les parrains et les participants à la procession venaient chercher le petit prince pour le mener aux fonts baptismaux.

La chambre de l'enfant

La cour de Bourgogne est la seule qui, à notre connaissance, inclut dans le parcours des somptuosités baptismales une chambre spécialement dédiée à l'enfant. Si Isabelle de Portugal a effectivement suivi les conseils de Marguerite de Bourgogne, la chambre du petit Antoine devait disposer de deux lits, plus petits que ceux qui trônaient dans la chambre de gésine. Ils étaient surmontés par un baldaquin à courtines, assorti à celui de la mère. Les deux couches n'étaient toutefois pas séparées par

¹³⁵. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 1v.

¹³⁶. On retrouve à la cour d'Angleterre du XVe siècle des pièces poétiques composées en l'honneur de la naissance d'un enfant princier: en 1486, la naissance du prince Arthur, fils d'Henri VII, inspira des panégryques à Bernard André, Giovanni de Giglis et Petrus Carmelianus (STANILAND, «Royal Entry», p. 298). Les poèmes élégiaques en l'honneur de la naissance ou du baptême d'un petit prince deviendront plus nombreux au cours des XVIe et XVIIe siècles. Par exemple, en 1567, pour Charles-Emmanuel de Savoie, cf. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5.

une courtine, puisque l'espace entre les deux lits devait être suffisant pour que l'on puisse y placer un berceau. Ce dernier était constitué d'une *bersoire* de bois, dans laquelle le *berche* abritant l'enfant serait disposé. Les indispensables tapis *velus* couvraient le sol autour des deux lits, et toute la chambre était tendue de tapisseries aux armes de la mère. Auprès du feu, le *berche* de l'enfant, posé sur des nattes recouvertes de tapis, était surmonté par un pavillon de soie verte¹³⁷.

Dix-sept ans plus tard, en 1457, la belle-fille d'Isabelle de Portugal, Isabelle de Bourbon, donnait à Charles le Téméraire son unique enfant. La chambre de la petite Marie de Bourgogne comprenait deux grands lits tendus de damas vert et violet; un baldaquin les recouvrait tous deux. Les courtines qui y étaient cousues étaient de samit, lui aussi vert et violet. Vertes et vermeilles étaient les couvertures, de même que les tentures de sayette qui tapissaient les murs. Eléonore de Poitiers relève que dans cette pièce, il n'y avait pas de couchette; en revanche, à sa place devant le feu, on avait disposé le berceau de la petite princesse, sous un pavillon de samit dont les teintes rappelaient celles du baldaquin. L'ameublement de la chambre était complété par des tapis et une chaise à haut dossier¹³⁸.

En ce qui concerne les comtesses et autres grandes dames de Bourgogne, Eléonore consacre un petit chapitre à «la chambre des enfants de telles dames pour le jour du baptême». On apprend ainsi qu'elles doivent se contenter d'un grand lit, tendu de tapisseries ou de soie. La couverture doit être assortie à ces tentures. Quant au berceau, il doit être surmonté d'un pavillon carré ou rond, «de soye ou de saye, mais la soye est plus honorable et plus riche. Toutefois l'on en a bien vu de toile blanche, pour monstrier l'estat de celles qui n'avoient point puissance de l'avoir de soye, ni de saye»¹³⁹.

Terminons avec les recommandations d'Eléonore concernant les «dames de plus petit estat»¹⁴⁰:

Nulles doivent avoir chambre, ne bers paré pour l'enfant que celles qui ont trois degrez sur le dressoir; et celles de deux, a grand peine; et de plus bas rien, sinon que l'enfant peut estre mis, pour ce jour, en un lict en une chambre. Et celles de plus petit estat qui est

137. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 123 (cf. doc. 16, p. 47-49).

138. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 100-101 (cf. doc. 17, p. 49-51).

139. *Ibid.*, p. 108-109.

140. *Ibid.*, p. 112.

ici escrit, l'enfant doit estre en leur chambre, sur la couche; et la le doit on rapporter du baptesme, sans le porter autre part; et toujours la nourrice empres.

La salle de parement

Restons en Bourgogne le temps d'examiner la troisième pièce concernée par la gésine des duchesses, la salle de parement, aussi appelée chambre des dames. Marguerite de Bourgogne est moins prolifique à ce sujet qu'elle ne l'est pour les autres pièces. Elle se contente d'informer sa belle-sœur du fait que «la chambre a parer [...] doibt estre aupres de vostre dicte chambre si faire se peut». Un grand lit surmonté d'un baldaquin doit y être disposé. Là encore, les murs seront ornés de tapisseries, et le sol de tapis *velus*. On y trouvera en outre un dressoir à niches couvert de vaisselle, qui n'a pas besoin d'être recouvert de tissus comme celui de la chambre de gésine. Elle précise enfin que c'est dans cette pièce que seront reçus les invités au baptême de l'enfant¹⁴¹.

La salle de parement d'Isabelle de Bourbon avait été installée dans une antichambre de la pièce où reposait la future duchesse; ainsi, les visiteurs devaient forcément y passer lorsqu'ils allaient présenter leurs félicitations à la jeune mère. Autant la chambre de gésine était entièrement tendue de tissus verts, autant celle-ci était intégralement rouge: l'unique grand lit était tendu de satin cramoisi, et les couvertures qui l'ornaient étaient de la même étoffe. Les tapis étaient de soie rouge, les courtines de samit cramoisi, et les coussins de drap d'or cramoisi. Le baldaquin et la couverture étaient brodés d'un grand soleil d'or. Eléonore précise: «et estoit appelée ceste tapisserie la chambre d'Utrech; et crois que ceux d'Utrechts la donnerent au duc Philippe». Loin du lit, un dressoir à trois étages abritait des flacons, des pots, des tasses, des drageoirs et d'autres pièces de vaisselle d'argent doré. Ce vaisselier était couvert «de nappes sur les degréz et autour, comm'il appartenoit». Enfin, au chevet de ce lit «où nullemi se couche», une petite chaise couverte de velours, sur laquelle on avait disposé un coussin de drap d'or¹⁴².

141. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 122.

142. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 100-101.

Au XVe siècle, la cour de Bourgogne semble avoir ainsi systématiquement apprêté trois pièces pour la naissance d'un enfant princier. Les documents que nous avons pu consulter concernant le rituel baptismal en Angleterre sont trop imprécis pour que nous puissions estimer le nombre de chambres visitées à cette occasion. Quant à la France et la Savoie, il semblerait que l'usage varie d'une souveraine à l'autre.

Au début du XVIe siècle, le texte intitulé *Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de Roys* ne parle que d'une seule pièce, dans laquelle on a pour habitude de dresser un lit de dix pieds sur dix, qui doit être le plus «richement accoustré que fere se peut». Y figurent aussi deux tables «couvertes de riches tappiz veluz ou aultres» sur lesquelles sont disposées les pièces nécessaires au baptême¹⁴³. Ce cérémonial ne mentionne donc qu'un seul lit, dans lequel l'enfant devait être porté juste avant son baptême. La chambre de la mère n'est pas du tout évoquée.

A l'occasion de la naissance de François de France, en 1518, la «grant salle de madame» comportait un lit de parement surélevé, auquel on accédait par trois marches recouvertes de drap d'or frisé; ses couvertures étaient de drap d'or et d'argent, fourrées d'hermine. La couche était surmontée par un baldaquin semé de dauphins et de salamandres, agrémenté par des cordelières entrelacées en lacs d'amour. On retrouvait d'ailleurs ce dernier motif sur le plafond de la pièce. Deux autres baldaquins, assortis au premier, ornaient la pièce: l'un, «pareil a ceulx ou le roy mange dessoubz», était placé au centre de la salle; il semble qu'il ne surplombait rien de précis. L'autre, par contre, abritait le berceau, dans lequel on amena le dauphin au moment du baptême¹⁴⁴.

En Savoie, pour la gésine de Yolande de France, une seule pièce semble avoir fait l'objet d'ornementations: il s'agit de la chambre d'accouchée, que nous avons décrite plus haut. Jean de Chambes, l'auteur du texte relatant cet événement, précise seulement que sur le «petit lit» placé devant la cheminée, on avait disposé une couverture de damas bleu et de menu vair, ainsi qu'un pavillon bleu, «et là l'enffant fut mis»¹⁴⁵.

143. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 11 (cf. doc. 21, p. 53).

144. *Ibid.*, fol. 71 (cf. doc. 22, p. 53-54); GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 139.

145. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

En 1632, l'auteur du *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie*¹⁴⁶ reprend les récits de baptême qu'il a pu rassembler pour établir la marche à suivre des futures cérémonies baptismales. Le compilateur n'évoque à aucun moment la chambre d'accouchée; il détermine cependant l'agencement de deux pièces:

On a coutume en ces ceremonies de tendre quelque grande salle des plus riches tapisseries qu'on ait avec quelque sorte d'invention, en laquelle s'assemblent les parrains avec les princes, attendant la ceremonie. Au battême du feu prince¹⁴⁷, le salon du chateau servit a cet effet, auquel outre la tapisserie de l'histoire de Cyre, furent exposées les armes et les devises de tous les parrains et marraines, avec celles de leurs Altesses, toutes faites en broderie d'or et de soye.

Pour présenter la seconde pièce, qu'il appelle «la chambre de parade du prince», l'auteur reprend presque mot pour mot le texte intitulé *Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptisme des enfans de Roys* (qu'il nomme les *Mémoires de France*), puisqu'il ne «treuve point dans les memoires des Battêmes de Savoye ce qui a esté pratiqué». Il termine par une suggestion:

Si S. A.¹⁴⁸ faisoit finir le palais qui est en teste de la grande place, on y pourroit faire la sale la chambre de parade du prince et tout le reste, et ayant d'un costé la galerie, et de l'autre l'appartement nouveau de Monseigneur le Prince Cardinal, cela feroit une fort belle veüe¹⁴⁹.

Pour résumer, on peut dire qu'au XVe siècle, suite à l'accouchement d'une duchesse de Bourgogne, trois pièces étaient spécialement ornées: la chambre de gésine, celle de l'enfant et la salle de parement. Il semblerait qu'à la cour de France du début du XVIe siècle, une seule pièce ait été visitée à l'occasion d'un baptême royal. Mi-chambre de l'enfant, mi-chambre de parement, elle était somptueusement décorée afin d'y accueillir les invités. L'enfant n'y séjournait probablement jamais, mais c'est là, au milieu des somptuosités déployées pour l'occasion, que ses parrains venaient le chercher pour le mener aux fonts.

146. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14 (cf. doc. 12, p. 42-43).

147. A savoir Philippe-Emmanuel de Savoie, fils de Charles-Emmanuel Ier, baptisé le 12 mai 1587.

148. Victor-Amédée Ier.

149. *Ibid.*, fol. 3v-4v.

En Savoie, la configuration de ces pièces pouvait varier. Anne de Chypre disposait d'une chambre de gésine et d'une «chambre des dames»¹⁵⁰. Yolande de France n'avait pas de chambre de parement: c'est dans sa chambre d'accouchée que l'on vint chercher l'enfant. Pour la naissance d'Adrien, les invités venaient saluer Béatrice de Portugal dans sa chambre, puis passaient dans la salle de parement; pour celle d'Emmanuel-Philibert, seule la «chambre dudict petit seigneur»¹⁵¹ est décrite. Enfin, le cérémonial de 1632 reprend le modèle français en l'étalant sur deux salles: l'une destinée à abriter les objets nécessaires à la cérémonie, l'autre dans laquelle on allait chercher le petit prince.

On l'aura compris, il est difficile d'établir des généralités en ce qui concerne le nombre et les fonctions des chambres parées à l'occasion des baptêmes princiers. On peut cependant dégager une certaine tendance ressortant de ces quelques exemples: en effet, les sources que nous avons pu consulter nous laissent l'impression tenace d'un effacement progressif de l'intimité de la mère et de l'enfant au profit d'une mise en scène plus apprêtée. Nous avons vu que la chambre d'accouchée n'est plus mentionnée à partir de la fin du XVe siècle. La chambre véritable de l'enfant n'est quant à elle visitée qu'en Bourgogne, mais les sources bourguignonnes sont aussi les plus anciennes... On pourrait ainsi postuler que le passage des invités dans les chambres effectives de la mère et l'enfant (et par effectives, nous entendons les pièces où ils passaient réellement la majeure partie de leur temps) aient peu à peu été remplacés par une visite dans une ou deux pièces contenant tous les symboles de la naissance princière (le lit, le berceau, les mystères), mais dans laquelle la mère et l'enfant ne séjournaient aucunement.

Cette hypothèse est difficilement vérifiable; en cette époque où les cours étaient encore itinérantes, il fallait peut-être composer avec les contraintes spatiales du château dans lequel la souveraine avait accouché. Il n'est peut-être pas absurde d'imaginer que l'ornementation d'une pièce ait été abandonnée si l'architecture interne du palais la rendait malaisée¹⁵².

Nous devons enfin préciser que nos sources, aussi descriptives soient-elles, ont tout de même leurs limites. Ainsi, ce n'est

150. BRUCHET, *Le château*, p. 482 (cf. doc. 1, p. 36-37). Il n'est pas exclu que cette seconde pièce ait tout simplement été destinée à héberger les suivantes chargées de l'enfant.

151. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 1v.

152. ROSIE, *Ritual*, p. 49 émet elle aussi cette hypothèse.

pas parce que les témoignages de l'époque restent muets à son sujet que la reine de France n'avait pas une chambre de gésine. Elle devait même être, selon toute vraisemblance, ornée avec magnificence, mais son absence dans les sources tendrait à indiquer qu'elle ne devait pas faire partie du parcours au sein du palais. De même, si, à l'occasion du baptême d'Emmanuel-Philibert, Bonnes Nouvelles ne décrit que la chambre dans laquelle on va chercher le petit prince, c'est probablement parce qu'il n'a pas eu l'occasion de visiter celle de la duchesse, ou qu'il n'a pas jugé intéressant et pertinent de la décrire dans son récit. Nos hypothèses sur l'agencement de ces chambres sont donc à considérer avec prudence.

Les berceaux

Nous ne saurions clore cette longue incursion dans l'apparat baptismal sans dire quelques mots sur les berceaux princiers¹⁵³ qui apparaissent dans nos sources. Commençons par la cour de Bourgogne, qui est la mieux documentée à ce sujet. Les listes d'achats à faire pour la gésine de la comtesse de Flandres, en 1281, nous donnent une idée assez précise du luxe déployé pour accueillir son enfant.

Deux berceaux, l'un de jour et l'autre de nuit furent commandés, ainsi que deux *lieus*: le premier, orné des armes de France et de Flandres, était utilisé pendant la journée, tandis que le second, de «soie tout plain», servait la nuit. Ces deux *lieus*¹⁵⁴ devaient être semés «d'aucune belle euvre nouvelle». Une pièce de samit de soie verte, d'une largeur de trois doigts et sur laquelle devaient figurer trois croix d'or, servait à maintenir le nourrisson dans son berceau¹⁵⁵.

Ce dernier disposait d'une abondante literie: quatre couvertures de drap vert, deux d'entre elles fourrées de menu vair, les deux autres de «dos de brun gris»; une couverture de drap d'or et d'hermine, une autre d'écarlate doublée de menu vair, une

153. Pour plus de précisions sur ce sujet, nous renvoyons à EAMES, «Cradles»; GAY, *Glossaire archéologique*, «Berceau», p. 145-146; ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 149-165; RICHÉ, ALEXANDRE-BIDON, *L'enfance*, p. 52-56; CARBONELLI, *Come vissero*, p. 84-90 et 202. Dans ce dernier ouvrage figurent aussi plusieurs illustrations intéressantes.

154. Il s'agit probablement de liens, destinés, comme la pièce de soie verte, à empêcher l'enfant de tomber de son berceau.

155. DEHAISNES, *Documents*, p. 74-75 (cf. doc. 14, p. 43-45).

autre encore de couleur verte, fourrée de gris et, enfin, une couverture de pers, fourrée de lapin blanc¹⁵⁶.

Plus de cent ans plus tard, pour la naissance du premier fils du comte de Rethel, un charpentier parisien confectionna spécialement «deux bers, l'un de parement, l'autre pour bercer et nourrir le dit enffant» et «deux berceulx servant a iceulx bers». L'artisan fabriqua en outre «deux cuves de bois d'Illande a baignier et deux chapelles¹⁵⁷ à ce appartenant» et, tant qu'à faire, une «husche de blanc bois pour mettre dedens le dit bers de parement, pour le porter plus seurement de Paris à Arras devers ma ditte Damoiselle de Rethel». On comprend mieux les précautions prises pour le transport de ce berceau d'apparat lorsque l'on considère le travail délicat et les grands frais que nécessitèrent son ornementation: il fut en effet peint et doré de fin or bruni, agrémenté des armes des parents et d'une peinture de la Vierge, qui décorait le chevet de l'enfant¹⁵⁸. Les armes du comte et de la comtesse de Rethel figuraient aussi sur cinq écussons, «mis sur un caint de velluau cramoisi, servant pour le grand bers de parement dudit enfant»¹⁵⁹. En outre, un tapissier reçut commande d'un «saint de bers fait a dix croix d'or», confectionné avec quatre aunes de velours cramoisi¹⁶⁰.

Deux pavillons de toile de Reims devaient surplomber les berceaux, tandis que le confort de l'héritier était assuré par une couverture en «escarlatte vermeille de Bruxelles», quatre couvertures de «fin vert»¹⁶¹ et une couverture d'hermine, qui devait être associée, dans le berceau de parement, à «deux draps de graine, brochez d'or de Chippre». En outre, trois petites couvertures fourrées de menu vair devaient servir à la comtesse de Rethel à «lever, couvrir et tenir son enffant»¹⁶².

Marguerite de Bourgogne recommandait à Isabelle de Portugal de disposer dans la chambre de l'enfant une *bersoire* de bois entre les deux lits de parement; elle devait être bordée par une petite palissade haute de quatre doigts, de bois elle aussi, que l'on devait recouvrir en y clouant un drap de laine verte. Pendant la

156. *Ibid.*, p. 73-74.

157. A savoir des pavillons.

158. GARNIER, «Etat des objets», p. 609 (cf. doc. 15, p. 45-47).

159. *Ibid.*, p. 607.

160. *Ibid.*, p. 605-606.

161. Parmi lesquelles deux étaient peut-être fourrées de gris et une de lapin, cf. *ibid.*, p. 605-606. La comptabilité n'est pas assez précise pour que nous puissions affirmer que ces fourrures avaient servi à doubler ces couvertures.

162. *Ibid.*, p. 604-606.

journée, l'enfant reposait dans son *berche*, sous le pavillon placé auprès du feu. La nuit, ce *berche* était posé sur la *bersoire*.

Il fallait en plus un «grand berche de parement a dossier»; Marguerite conseille d'y faire peindre une Vierge à l'enfant sur le dossier et, sur le chevet, la devise qu'il plaira à la duchesse. Ce berceau doit disposer d'une couverture d'hermine descendant jusqu'au sol et de draps de soie verte pendant à terre sur une longueur de trois aunes¹⁶³. Elle précise que c'est dans ce berceau que sera placé l'enfant lorsque «gens estrangers» seront en visite. Au quotidien, en revanche, on utilisait un plus petit *berche*, «plus aisé et léger a coucher et allaiter l'enfant»¹⁶⁴.

Les Honneurs de la Cour sont moins précis: le berceau de Marie de Bourgogne était garni de draps de crêpe et d'une couverture d'hermine traînant jusqu'à terre¹⁶⁵; en ce qui concerne la progéniture des comtesses,

Il faut que le bers soit couvert de menu vair, comme sont les lits; mais il ne le faut point plus grand que le bers n'est; et s'il passe les bords du bers de chacun côté, quartier et demy, il suffit, car il ne faut point qu'il pende jusques en terre. Item, il faut que ce soir un haut bers, pendant a anneaux de fer, entre deux bois, comme l'on fait de coustume¹⁶⁶.

Quant aux dames «de plus petit estat», elles ne peuvent avoir de «bers paré pour l'enfant» que si elles ont un dressoir à trois étages ou plus¹⁶⁷.

Nous disposons de bien moins de renseignements sur les berceaux des autres cours. En Angleterre, Thomas de Brotherton, fils d'Edouard Ier né en 1300, disposait de deux berceaux ornés de tapisseries armoriées. L'un était couvert d'écarlate de Lincoln; l'autre, peut-être d'une courtépointe de tissu d'or de Turquie et

163. Il semblerait que ses conseils concernant la literie d'Antoine n'aient pas été suivis: la comptabilité révèle en effet qu'elle se composait de deux couvertures écarlates, doublées l'une de menu vair et l'autre de gris, et de deux couvertures de drap bleu, agrémentées des mêmes fourrures, destinées à «mettre a l'entour dudit enfant devant le feu». SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 100.

164. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 122-123 (cf. doc. 16, p. 47-49).

165. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 101 (cf. doc. 17, p. 49-51).

166. *Ibid.*, p. 109.

167. *Ibid.*, p. 112. EAMES, «Cradles», p. 101-104 donne une description très détaillée de l'un des rares berceaux médiévaux ayant survécu, le berceau dit de Charles Quint (ayant en fait été confectionné vers 1478-1479 pour Philippe le Beau ou Marguerite d'Autriche*, enfants de Marie de Bourgogne et de Maximilien I).

de samit bleu¹⁶⁸. Enfin, trois fourrures et une couverture de lapin étaient prévues pour *envoluper* le petit prince¹⁶⁹.

Si la comptabilité savoyarde donne peu d'indications sur les berceaux des enfants d'Anne de Chypre, elle est plus loquace en ce qui concerne la literie. En 1434, pour Amédée, le premier-né, une aune de drap pers de la Visconté est utilisée afin qu'on lui confectionne une petite couverture¹⁷⁰. Agnès Page, qui a étudié les tissus à la cour de Savoie, s'étonne de la modicité de cette étoffe, d'autant qu'elle n'est même pas doublée et qu'elle coûte 24 gros, «somme dérisoire». Elle suppose que l'enfant, qui deviendra pourtant duc de Savoie sous le nom d'Amédée IX en 1465, n'est pas encore considéré comme héritier du duché, puisque ses parents n'ont pas accédé à la dignité ducale, Amédée VIII régnant encore¹⁷¹.

Les frères cadets d'Amédée, Jacques et Jean-Louis, sont mieux lotis. Pour le premier, né en 1444, trois oreillers de toile fourrés de futaine sont fabriqués, ainsi que trois couvertures: l'une faite de drap de Bruxelles doublé de peaux de lécice et de menu-vair; les deux autres de vert et de pers de Dijon doublées de peau de gris¹⁷².

Trois ans plus tard, Jean-Louis disposera aussi de trois couvertures: l'une, en drap pers de Vervis doublée de gris ardent, sera confectionnée spécialement pour lui. Les deux autres, l'une rouge fourrée d'hermine et l'autre verte doublée de vair, appartenaient par contre à son frère aîné¹⁷³.

Comme nous le verrons, dans la plupart des cas, l'enfant était mené de sa chambre à celle de sa mère ou à la salle de parement peu avant son baptême. La majorité de nos sources ne s'intéressant qu'au jour de la cérémonie, on comprendra que le berceau de l'enfant, comme le mobilier de sa chambre, soient moins souvent évoqués dans les documents.

168. Cette couverture est présente dans la liste des dépenses occasionnées pour la naissance, et tout indique qu'elle ait recouvert le second berceau, puisque les couvertures des deux lits de la reine sont déjà mentionnées ailleurs, mais cette indication est à prendre avec précaution.

169. STANILAND, «Welcome», p. 2-3 (cf. doc. 18, p. 51). Pour d'autres berceaux anglais, nous renvoyons à EAD., «Royal Entry», p. 310, où l'on trouvera quelques indications sur le berceau du Prince Noir, fils d'Édouard III né en 1330, et à EAMES, «Cradles», p. 104-107 qui décrit le berceau dit de Henri V (en son temps mal daté, remontant en fait à la fin du XVe siècle).

170. BRUCHET, *Le château*, p. 482 (cf. doc. 1, p. 36-37).

171. PAGE, *Vétir*, p. 76-77 (cf. doc. 1, p. 36-37).

172. *Ibid.*, p. 165.

173. Cf. *infra*, p. 149.

Dans son article consacré aux berceaux princiers, Penelope Eames a confronté plusieurs exemples tirés des comptabilités française, bourguignonne et anglaise et en a déduit que les berceaux étaient composés de deux éléments distincts: une partie fixe et une autre mobile¹⁷⁴. Ainsi s'expliquent les deux termes employés par Marguerite de Bourgogne, *berche* et *bersoire*¹⁷⁵. L'enfant était donc couché dans ce que l'on pourrait appeler un couffin, que l'on fixait à l'un ou l'autre berceau selon les circonstances.

Il apparaît en effet très clairement que les nouveau-nés issus de grandes familles disposaient de plusieurs berceaux¹⁷⁶: un berceau de jour, destiné aux grandes occasions, et un berceau de nuit, d'utilisation plus pratique, employé au quotidien. Ces derniers apparaissent peu dans nos sources, surtout concernées par la mise en scène de la naissance.

Lorsque l'enfant était présenté à l'admiration de tous, le berceau d'apparat se devait d'être un écrin digne du noble héritier qu'il contenait. De taille imposante, il était comme on l'a vu souvent mis en valeur par un pavillon et décoré avec un soin particulier¹⁷⁷. Ces berceaux de jour étaient dorés à la feuille d'or, ornés de devises¹⁷⁸, des armoiries de la mère (et, dans certains cas, de celles du père), ainsi que de peintures effectuées

174. EAMES, «Cradles», p. 99.

175. GAY, *Glossaire archéologique*, «Berceau», p. 145, est plus précis encore: «La distinction du berceau et de la berçoire n'est pas toujours faite dans les documents anciens; il y lieu néanmoins d'établir entre ces deux objets une réelle différence. Dans les berceaux à pièces solidaires et rigides, même quand les patins se terminent par des courbes destinées à leur imprimer un mouvement d'oscillation, il n'y a point, à proprement parler, de berçoire. Dans ceux dont la couche intérieure mobile est reliée par deux tourillons à des montants fixes et posés sur un soubassement qui l'est aussi, c'est à ce bâtis dormant que s'applique le nom de berçoire».

176. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 91, s'appuyant sur Eléonore de Poitiers, déduit que contrairement à la cour de Brabant, celle de Bourgogne n'avait pas coutume de disposer de plusieurs berceaux. La lettre de Marguerite de Bourgogne à Isabelle de Portugal prouve le contraire. A l'inverse de Marguerite, Eléonore néglige presque complètement les aspects pratiques et quotidiens de la naissance: on peut ainsi postuler qu'elle a volontairement omis de mentionner le berceau de nuit, qui n'entrait pas dans son propos de décrire l'apparat baptismal.

177. GRANDEAU, «Les enfants», p. 813 cite plusieurs extraits de la comptabilité de la cour d'Isabeau de Bavière traitant de ces ornements.

178. Ainsi sur le berceau de Philippe le Beau, *Halt mas in allen dingen* (modération en toute chose), devise de Maximilien Ier. EAMES, «Cradles», p. 100.

par les plus prestigieux artistes de la cour¹⁷⁹. Il arrivait parfois qu'il ne disposât pas de parois latérales¹⁸⁰; d'où la prestigieuse nécessité qu'une «nourrice berceresse»¹⁸¹ veille en permanence à ce que le petit prince, tout emmaillotté qu'il fût, ne tombe pas de son lit.

L'envers du décor

Le personnel dévolu à la mère et l'enfant

Un personnel parfois nombreux pouvait être affecté aux soins de l'enfant. A la fin du XIV^e siècle, les enfants d'Isabeau de Bavière disposaient d'une berceresse (dont la fonction, clairement indiquée par son nom, consistait à inlassablement bercer le nouveau-né et à le distraire à l'aide de hochets et de chansons), une demoiselle pour le corps, une femme de chambre, chargée de l'hygiène du nourrisson, une lavandière et une nourrice¹⁸². Dans la cour de Bourgogne des environs de 1430, outre la berceresse, une femme de chambre, une «dame de l'enfant à relever de nuit» et bien entendu une nourrice¹⁸³, étaient aussi au service des petits princes¹⁸⁴.

Les comptes émanant de diverses cours prouvent tous qu'il était d'usage que des vêtements, et parfois même de la literie, fussent spécialement confectionnés pour les femmes qui partageaient la réclusion de la souveraine. En 1281, pour la naissance d'un enfant de la comtesse de Flandres, la berceresse, la nourrice et la femme de chambre reçurent chacune une «cote a relever» de drap gris fourré de lapin et une couverture de drap vert, doublée de lapin pour la femme de chambre, de gris pour la nourrice et d'écureuil pour la berceresse. En outre, des instructions furent données pour que deux pavillons blancs et

179. *Ibid.*, p. 100, donne deux exemples de berceaux peints respectivement par le peintre du roi de France et celui du duc de Bourgogne.

180. ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 157.

181. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 92.

182. GRANDEAU, «Les enfants», p. 818-819. L'auteur donne en outre le nom de ces femmes.

183. CARBONELLI, *Come vissero*, p. 193-196 reproduit plusieurs extraits de comptes concernant les nourrices. Au sujet de cette profession, et de l'influence que les nourrices pouvaient garder sur ces enfants devenus adultes, cf. GRANDEAU, «Les enfants», p. 819-820 et RICHÉ, ALEXANDRE-BIDON, *L'enfance*, p. 57-63.

184. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 92.

deux *sarges* vertes fussent mis sur les lits des femmes qui servaient l'enfant¹⁸⁵.

Lorsqu'au début du XVe siècle la comtesse de Rethel accoucha de son fils, la «dame qui gardera l'enfant» reçut une houppelande de drap gris fourrée de gris; la berceresse, la nourrice et la femme de chambre obtinrent quant à elles chacune une houppelande «a relever par nuyt» de drap gris, fourrée de lapin. Il leur fut en outre offert à chacune des draps de lit en toile bourgeoise et une couverture de drap vert, fourrée de gris pour la «dame qui gardera l'enfant» et de lapin pour la femme de chambre¹⁸⁶.

L'usage de fourrures différentes pour doubler les vêtements et couvertures de ces femmes témoigne d'une certaine hiérarchie, qui ne semble pas être la même dans toutes les cours. Ainsi, pour la naissance d'Antoine, fils d'Isabelle de Portugal et de Philippe le Bon, du gris fut utilisé pour fourrer la robe de la «dame de l'enfant à relever de nuit», des croupes de gris pour celles de la nourrice et la berceresse, et du lapin pour la robe de la femme de chambre¹⁸⁷.

Plus démocratique était la cour de Savoie, où la gouvernante, la nourrice et la chambrière de l'enfant recevaient des robes identiques. Pour la naissance du futur Amédée IX, douze aunes et deux tiers de drap gris de Pisinas furent employées pour confectionner trois robes de nuit pour «la Jaquemette de Bordiaux et pour la norisse et pour la Pernete, chambrière d'Amyé Monseigneur»¹⁸⁸; lorsque naquit son frère Jean-Louis, treize aunes de drap gris servirent à faire trois robes «l'une pour la Glaude de Vignie, mestresse de Jehan Loys monseigneur, l'autre pour la nourrisse dudit monseigneur et l'autre pour la chambrière [...] et ainssi a coustume de fere». Elles étaient fourrées de «pegne blanche et les pugnies et les colles d'agniaux de Romanie»¹⁸⁹.

Signalons enfin que cette coutume était aussi en vigueur en France¹⁹⁰ et en Angleterre. A l'occasion de la naissance de Thomas de Brotherton, deux ladies et deux nurses furent équipées en couvertures, draps et matelas; les trois femmes de

185. DEHAISNES, *Documents*, p. 73-74 (cf. doc. 14, p. 43-45).

186. GARNIER, «Etat des objets», p. 604 (cf. doc. 15, p. 45-47).

187. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 92.

188. BRUCHET, *Le château*, p. 482 (cf. doc. 1, p. 36-37).

189. PAGE, *Vétir*, p. 207 (cf. doc. 1, p. 36-37).

190. GRANDEAU, «Les enfants», p. 816, donne des extraits de comptabilité traitant des vêtements offerts aux suivantes d'Isabeau de Bavière.

chambre et la berceresse reçurent la même chose, à l'exception de leurs couvertures, fourrées de peau de lapin. Enfin, des manteaux furent offerts à trois demoiselles d'honneur de la reine, et des *corsetz* à six dames et demoiselles¹⁹¹.

Ces berceresses, femmes de chambre et dames qui se relevaient la nuit étaient choisies avec soin, et leur nomination représentait probablement une forme de distinction. Un prestige certain devait émaner de cet emploi, qui impliquait une grande intimité avec la souveraine et son enfant. Yann Grandeau parle d'ailleurs à ce sujet de fonctions tant honorifiques que rémunératrices et, finalement, peu astreignantes. Il ajoute qu'Isabeau de Bavière les réservait à ses amies les plus sûres, sœurs ou épouses de ses favoris¹⁹².

Le fait que des cadeaux fussent offerts à ces salariées confirme cette impression, mais on pourrait aussi penser que la mère recevant passablement de visites, il fallait que ses suivantes fassent bonne figure, «pour estre plus honnestement au service desdits seigneurs»¹⁹³. Leurs manteaux, de couleurs assorties, pourraient même être comparés aux livrées masculines.

Comme ces exemples le laissent entrevoir, la naissance d'un enfant et le confinement de la mère se déroulaient dans un univers strictement féminin. Kay Staniland note que lorsque Marguerite de France accoucha en 1300 de Thomas, toute sa cour demeura à Brotherton à ses côtés. On ne sait exactement à combien d'individus elle s'élevait: une liste fait état de quarante-cinq personnes, une autre en dénombre une centaine.

Une chose est cependant certaine: pas une seule femme n'apparaît dans ces documents. Pourtant, dans le compte du tailleur Perrot, Joan de Fontaynes, Lady de Vaux, Lady Ide de Saux, Agneti de la Croix, Matil' du Val, Sancte de la Croix, Isabelle de Chaney et Isabel de Ffontaignes¹⁹⁴ apparaissent comme des personnages de première importance et confirment le fait que la jeune mère était exclusivement servie par des femmes.

A ce sujet, Eléonore de Poitiers précise d'ailleurs:

Item en la chambre d'une gisante (quelque grande dame ou princesse que ce soit), nuls ne doivent servir d'espices ne de vin que

191. STANILAND, «Welcome», p. 2-3 (cf. doc. 18, p. 51).

192. GRANDEAU, «Les enfants», p. 820-821.

193. *Ibid.*, p. 821.

194. STANILAND, «Welcome», p. 8.

femmes, quand le plus grand maistre du monde la viendroit voir. Et pareillement en toute autre gesines de dames ou demoiselles¹⁹⁵.

Enfin, à l'occasion de la naissance du futur Charles Ier de Savoie, du vin fut distribué au personnel féminin et aux suivantes de Yolande de France, «incontinent quelle fuz acuchié [...] ainsi qu'est de bonne coustume»¹⁹⁶.

Artisans et main d'œuvre

Les sources comptables nous permettent d'appréhender l'effervescence qui régnait à la cour avant une naissance et le travail considérable qu'un baptême pouvait donner aux artisans. A titre d'exemple, pour la naissance du futur Amédée IX, un maître natteur et sa femme travaillèrent trente-six jours à fabriquer les nattes devant recouvrir le sol de la chambre d'Anne de Chypre; un couturier et ses deux compagnons en passèrent vingt-sept à préparer la chambre de gésine, les murs autour de l'*agnus dei*, le pavillon de la baignoire et les futaines pour les lits; cinq charpentiers mirent six jours à fabriquer les châlits et à effectuer les «paramens nécessaires en la chambre de Madame et es chambre des dames»; la Pernete, femme du barbier de Thonon et Gillette Picarde, épouse du brodeur du même lieu, consacrèrent sept jours à la confection des couvertures; enfin, il fallut tout de même une journée à deux compagnons, «lesquelz s'aiderent a remuer les lis et a faire belle la chambre de la gesine de Madame et les aultres chambres»¹⁹⁷.

La liste des achats effectués en 1402 à Paris pour la naissance du fils du comte de Rethel permet de reconstituer, étape par étape, la confection d'une chambre d'accouchée. Le compte détaille d'abord les achats de tissus et peaux auprès de drapiers et marchands de fourrures, puis donne le salaire des tapissiers et brodeurs qui travaillèrent ces matières brutes afin d'en faire les baldaquins, couvertures et tentures élaborées que nous avons longuement évoqués plus haut. En outre, de la vaisselle destinée aux premiers repas de l'enfant est achetée chez «Michault de Lallier, changeur et bourgeois de Paris», tout comme des bassins

195. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 108 (cf. doc. 17, p. 49-51).

196. ROSIE, *Ritual*, p. 43-45.

197. BRUCHET, *Le château*, p. 481-482 (cf. doc. 1, p. 36-37).

et cuves à baigner chez un chaudronnier, des coffres pour ranger toutes les étoffes chez un «coffrier», des berceaux chez un charpentier, des cierges et bougies chez un cirier.

Puis viennent les arrhes versées à Jehanin Hervier, «pour deux aulnes de toiles cirée, employées à envelopper le dit pavillon aux quatre Evangelistes et la vaisselle d'argent déclarez ci-dessus», à un «lieur de gibes» qui fournit les toiles servant à emballer toutes ces marchandises, et enfin, le salaire des hommes de peine qui chargèrent le tout sur dix charrettes, celui des voituriers et charretiers qui assurèrent le transport des achats jusqu'à Arras, et celui du chevaucheur qui s'assura du bon déroulement de toute l'affaire. Enfin, un «curtillier» d'Arras livra la plume de duvet devant servir à rembourrer la literie. Le tout coûta la somme non négligeable de 4923 francs, 15 sols et 10 deniers tournois¹⁹⁸.

Un baptême princier était ainsi pour de nombreuses personnes une source d'emploi. Le personnel de cour bénéficiait aussi des largesses dispensées à cette occasion; il pouvait espérer une nouvelle tenue et des compensations financières au surplus de travail nécessité par cet événement. Les ambassadeurs en visite, hérauts et ménestrels profitaient quant à eux des démonstrations de largesse qui leur étaient dues¹⁹⁹.

Exagération et économies somptuaires

Comme le démontrent les exemples cités ci-dessus, les baptêmes vidaient les caisses de l'état pour remplir les poches des artisans et des employés de la cour. Les dépenses extraordinaires effectuées à cette occasion, comme d'ailleurs lors des mariages ou des funérailles, pouvaient en effet causer de sérieux dégâts financiers. Alison Rosie cite l'exemple de Louis d'Orléans qui, pour la naissance de son fils Louis en mai 1390, dut emprunter huit mille francs à son frère, le roi Charles VI, «pour lui aidier a supporter les grans frais missions et despens qu'il lui fault faire a soustenir presentement pour la gesine»²⁰⁰.

Nous avons déjà mentionné que l'exagération somptuaire n'était pas seulement le fait des princes. Les inquiétudes du

198. GARNIER, «Etat des objets», p. 604-610 (cf. doc. 15, p. 45-47).

199. ROSIE, *Rituel*, p. 44.

200. *Ibid.*, n. 6.

conseil de Lille concernant les dépenses considérables occasionnées par cette cérémonie montrent à quel point les baptêmes aristocratiques étaient largement imités en 1228 déjà²⁰¹.

Les épouses de bourgeois et de riches marchands se piquaient en effet de gésir comme les princesses, au mépris des convenances. Cette débauche de fastes alla si loin qu'elle donna lieu à des lois somptuaires: en 1377, les consuls de Limoges interdisaient purement et simplement que la moindre dépense fût effectuée pour l'ornementation des chambres d'accouchées, puisqu'à cause d'elles, «plusieurs habitants du château de Limoges fussent et sont venus à consommation de tous leurs biens»²⁰². Plus d'un siècle plus tard, les statuts de Milan de 1498 défendaient aux accouchées les courtepintes, les cousins, les ciels de lits et les vêtements de soie; de même, elles n'avaient pas le droit d'exhiber des tissus travaillés d'or, d'argent ou garnis de perles. En 1537, un édit publié par le sénat de Venise stipulait que les jeunes mères n'avaient le droit de recevoir à leur chevet que leurs proches parents; les contrevenantes s'exposaient à trente ducats d'amende²⁰³. Kay Staniland rapporte enfin qu'en 1621, il fut sérieusement proposé au roi Jacques Ier de supprimer les banquets de baptême pour permettre à ses sujets de faire une économie de quelques 100 000 livres par an²⁰⁴!

Ces quelques exemples illustrent bien le luxe qui était déployé à l'occasion des couches; selon Danièle Alexandre-Bidon et Monique Closson, ces dépenses inconsidérées, pour lesquelles les heureux pères allaient jusqu'à s'endetter, étaient justifiées par le risque non négligeable que courait la femme enceinte; avoir donné la vie tout en conservant la sienne constituait une victoire sur la mort qu'il convenait de fêter dignement²⁰⁵. Plus cyniquement, on pourrait avancer que la visite à l'accouchée était pour la famille, qu'elle fût royale ou simplement bourgeoise, une excellente occasion de faire une démonstration de sa richesse et de son influence.

On peut cependant affirmer que si des dépenses inouïes étaient mises en œuvre pour la venue au monde du premier-né, elles s'atténuaient pour la naissance des frères et sœurs qui

201. STANILAND, «Royal Entry», p. 311.

202. GAY, *Glossaire archéologique*, vol. I, «Gésine», p. 773.

203. RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 3 et 4.

204. STANILAND, «Royal Entry», p. 312.

205. ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 70-71.

le suivaient. Malgré les prescriptions des médecins, qui conseillaient de faire nettoyer scrupuleusement la chambre de gésine, de renouveler la literie et de changer les tapisseries à chaque accouchement²⁰⁶, il semblerait que le mobilier et les tissus aient été réutilisés d'un enfant à l'autre.

Il en était par exemple ainsi des berceaux qui, nous l'avons vu, étaient généralement très coûteux. Penelope Eames²⁰⁷ explique que les coûts engagés pour leur fabrication étaient si élevés, qu'en ces temps où la mortalité infantile faisait des ravages (les enfants de Charles et Béatrice en sont une triste illustration), les familles princières elles-mêmes ne faisaient pas fabriquer de nouveaux berceaux à chaque naissance. A cette époque où, comme le démontrent des inventaires, la réutilisation de textiles ayant appartenu à autrui laissait indifférent, les étoffes ornant le berceau étaient tout aussi vraisemblablement réemployées pour plusieurs enfants, comme le démontre l'exemple des couvertures de seconde main de Jean-Louis de Savoie.

En 1447, en effet, Anne de Chypre attendait son onzième enfant; on confectionna à l'intention du nourrisson une couverture en drap pers de Vervis doublée de gris, et on emprunta à son frère aîné le reste de sa literie²⁰⁸.

Item mes a livré le XXVIII jour dudict moys²⁰⁹ a la Mermeta Alamande du commandement de monseigneur, pour mespartir aux fames de la chambre de Philippe monseigneur lesquelles on randu deux couctrectes, deux oreillers de plumme de duet et deux couverteux de quoy l'ung est rouge fourrer d'ermes et l'autre verd fourre de vars lesquelles coutres et couverteux estoient de Phelippe monseigneur²¹⁰ et furent deslivrees et baillies pour Jehan Loys monseigneur - IX ff.²¹¹

Anne de Chypre et Louis de Savoie devaient-ils affronter quelques difficultés financières? Quelques années auparavant, à l'occasion de la naissance de Jacques, il n'était certes pas question d'acquérir une nouvelle chambre de gésine; au contraire, il s'agissait de faire réparer l'ancienne à l'aide de toile blanche, car elle était déchirée en plusieurs endroits²¹². On ose espérer

206. CARBONELLI, *Come vissero*, p. 62.

207. EAMES, «Cradles», p. 101.

208. Cf. *infra*, p. 141.

209. A savoir février 1447.

210. Le futur duc Philippe II, père de Charles II (cf. *supra*, p. 14, n. 4).

211. PAGE, *Vétir*, p. 206 (cf. doc. 1, p. 36-37).

212. *Ibid.*, p. 164.

pour la duchesse que ce n'était pas la même que celle qui fut utilisée à la naissance d'Amédée, en 1435, car, comme nous l'avons déjà dit, on fit à cette occasion teindre «les dossier de la vieillie chambre de la gessine»²¹³. Le futur Amédée IX étant le premier enfant du couple, cela signifie que cette chambre devait donc avoir déjà servi à la belle-mère d'Anne, Marie de Bourgogne. Ce recyclage est-il à mettre sur le compte du fait qu'Anne de Chypre, au moment de la naissance de son fils, n'était pas encore duchesse, Amédée VIII régnant toujours?

Parfois, la confection d'une chambre de gésine donnait une seconde vie à certaines pièces de mobilier. Ainsi, lors de la naissance d'Antoine, en 1430, deux baldaquins appartenant à Philippe le Bon furent doublés de toile verte, afin de prendre place dans la chambre d'Isabelle de Portugal²¹⁴.

Terminons par une lettre, datée du 23 octobre 1530, dans laquelle Béatrice de Portugal fait part à Charles II de quelques soucis domestiques:

Au surplus, monseigneur de Nemours²¹⁵, mon frere, a envoyé icy André, ouvrier, pour avoir deux grans oreilliers et une tovaile de cresse pour les baptisaillez de ma seur et pour ce que je n'ay que deux des dict oreilliers, qui sont fort riches, vous plaira de me mander, si je luy bailleray deux des veaulx de feue madame Blanche²¹⁶, mais que ce soit a diligence, pour non pas le faire icy sesjourner; quant a la tovaile de cresse, je n'en point, a cause que je l'ay employee ailleurs, et si l'avoye ne luy seroit refusee²¹⁷.

Giovanni Fornaseri, l'éditeur de cette missive, précise que cette sœur dont il est question serait Isabelle de Portugal, qui donna naissance à une fille le 22 novembre 1529. Or Marie d'Espagne, à laquelle il fait référence, naquit en juin 1528, soit plus de deux ans avant cette lettre. De plus, on imagine mal l'épouse de Charles Quint, sur l'empire duquel, rappelons-le, le soleil ne se couchait jamais, demander à la duchesse de Savoie de

213. BRUCHET, *Le château*, p. 481.

214. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 90 et 100.

215. Philippe de Savoie-Nemours, frère de Charles II.

216. Blanche de Montferrat, épouse de Charles Ier de Savoie, cf. *supra*, p. 38, n. 33. Blanche était la dernière duchesse de Savoie à avoir donné des héritiers au duché. Ces naissances remontaient à 1487 et 1489, donc plus de quarante ans avant la lettre de Béatrice.

217. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 195.

lui envoyer deux oreillers. Puisque c'est Philippe de Savoie²¹⁸ (qu'elle nomme «mon frère») qui lui fait cette demande, ne pourrait-on plutôt pas penser que la sœur dont il s'agit est l'épouse de ce dernier, Charlotte d'Orléans-Longueville?

Ces exemples ne sont pas isolés. Dans la comptabilité savoyarde, une quantité non négligeable des sommes versées est consacrée au raccommodage de pièces usagées ou à des travaux visant à embellir des étoffes défraîchies. Ainsi, si chaque enfant dispose de draps et de taies d'oreillers neufs, les couvertures, pavillons et tentures semblent réutilisés d'une naissance à l'autre²¹⁹, parfois d'une duchesse à l'autre et même d'une famille à l'autre.

Les «rues artificielles»

La résidence princière n'était pas le seul endroit à faire l'objet d'une ornementation particulière à l'occasion d'un baptême. Antonin mentionne en effet que les parois extérieures du château d'Ivrée étaient recouvertes de tapisseries; en outre, de la porte du palais à celle de l'église, une «rue artificielle» était formée par des barrières, elles aussi couvertes de tapisseries²²⁰. Pour une fois, en décrivant avec soin le chemin menant Emmanuel-Philibert aux fonts, le héraut Bonnes Nouvelles est plus explicite que l'auteur de l'*Adrianeo*.

218. Philippe de Savoie, fils du duc Philippe II et de Claudine de Brosse-Bretagne, était le frère cadet de Charles II. Né en 1490, il fut dès son plus jeune âge destiné à l'Eglise; d'abord nommé prévôt du Grand-Saint-Bernard en 1494, il fut élu évêque de Genève l'année suivante. Il semblerait qu'il n'ait jamais eu d'inclinaison marquée pour l'état ecclésiastique: Guichenon rapporte qu'il accompagna Louis XII en Italie et combattit à ses côtés à Agnadel. Philippe résigne l'évêché de Genève en 1509; en 1514, Charles II lui remet en apanage le comté du Genevois et les baronnies de Faucigny et de Beaufort. En 1518, il est fait chevalier de l'Annonciade. A nouveau laïc, il est dès 1520 à Worms, au service de Charles Quint; il y restera plusieurs années. Il passe ensuite à celui de François Ier, qui lui offre, en 1528, le duché de Nemours, retourné à la couronne après le décès de la sœur de Philippe, Philiberte de Savoie-Nemours*. Le 17 septembre de la même année, il épouse Charlotte d'Orléans, fille de Louis, duc de Longueville. Il meurt le 25 novembre 1533 à Marseille et sera enterré le 19 mars de l'année suivante dans la collégiale Notre-Dame-de-Liesse à Annecy (GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 210; vol. III, p. 191-193; *Le diocèse de Genève*, p. 110).

219. Pour la naissance de Jacques, des «navatiers» apportent la chambre de gésine de Thonon à Genève. PAGE, *Vétir*, p. 164 (cf. doc. 1, p. 36-37).

220. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. IX.

Depuis les escaliers du château de Chambéry jusqu'à la Sainte-Chapelle, des barrières avaient été disposées afin de délimiter le parcours de la procession²²¹. Ces barrières étaient constituées d'épais cordages, sur lesquels étaient posées de grandes couvertures d'écarlate brodées des armes mi-parties de Savoie et de Portugal. En dessous des couvertures, treize festons de verdure, au centre desquels on pouvait admirer des armoiries «a double»: d'un côté, celles de Marguerite d'Autriche et de l'autre, celles de Bresse²²².

En outre, les deux côtés des barrières étaient respectivement ornés de quinze blasons, tant des armoiries de Marguerite que de celles d'Emmanuel-Philibert, eux aussi entourés de festons. Le tout était consolidé par des piliers; sur l'un d'entre eux était attachée une ballade de Myozinge en l'honneur de Charles II²²³. Cette «rue artificielle», pour reprendre les termes d'Antonin, était gardée par cent enfants de Chambéry²²⁴, sur lesquels nous reviendrons.

Quelque trente ans auparavant, le trajet entre le château de Turin et l'église Saint-Jean-Baptiste était aussi délimité, cette fois en l'honneur du baptême de Charles-Jean-Amédée. Ce chemin semble avoir été exclusivement végétal: des arbres avaient été dressés en «signe de joie et d'allégresse» et le sol était jonché de feuillages et de fleurs²²⁵.

La tradition d'établir des barrières reliant la résidence princière au lieu du baptême n'était pas une exclusivité savoyarde. Les *Honneurs de la Cour* nous apprennent qu'elle était aussi en vigueur à la cour de Bourgogne. En 1457, pour le baptême de la petite Marie de Bourgogne, depuis la moitié des escaliers du palais jusqu'à la porte de l'église, une galerie couverte fut construite. Elle était si large que six ou sept personnes pouvaient y passer de front²²⁶.

En 1478 à Bruges, à l'occasion du baptême du futur Philippe le Beau, des estrades furent dressées depuis la résidence ducal

221. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 1v.

222. La présence des armoiries de Marguerite d'Autriche s'explique par le fait qu'elle était la très prestigieuse marraine de l'enfant; celles de Bresse sont celles d'Emmanuel-Philibert qui, en sa qualité de cadet (son frère Louis, prince de Piémont, étant alors encore en vie), avait reçu cette terre en apanage.

223. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 7v.

224. *Ibid.*, fol. 1v.

225. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1, fol. 3v (cf. doc. 3, p. 38-39).

226. ÉLÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 102 (cf. doc. 17, p. 49-51).

jusqu'à l'église Saint-Donat. Aussi hautes qu'un homme, elles suivaient la rue et traversaient la place du marché; ces plates-formes étaient fermées sur toute leur longueur par des barrières couvertes de draperies. De plus, les rues où allait passer la procession étaient «tendues et fort jolloyées, car chacun s'es-toit mis en peine de faire son debvoir devant sa maison»²²⁷.

Encore plus splendide fut le chemin menant en 1518 François de France à l'église Saint-Florentin d'Amboise. Cette «galerie faicte sur ung pont de boys» était décorée de festons de buis «a la mode d'Ytallie». Sur chacun des piliers qui la constituaient se trouvaient un candélabre doré dans lequel brûlait une torche, ainsi que des ornements en forme de dauphins. Les parois de cette galerie n'étaient «que or, argent et soye»²²⁸ et son sol était recouvert de tapis.

François Ier ne lésina pas sur les moyens pour célébrer la venue au monde de son premier fils, puisque, non content d'avoir fait établir cette allée somptueuse, il fit en plus tendre tout le pourtour de la cour du château de tapisseries, «aux Histoires de plusieurs choses antiques: comme de la destruction de Troyes, prise, & vengeance de Hierusalem que fit Titus et Vespasien». Dans cette cour, appelée cour haute, il y avait en plus des pavillons de toile semée de fleurs de lys, soutenus par des cordes attachées à trois grands mâts de bateaux. La cour basse par laquelle on accédait à l'église était elle aussi agrémentée de tapisseries²²⁹.

Cet usage perdura pendant des décennies: en 1567, au baptême de Charles-Emmanuel de Savoie, un pont de bois reliait le palais ducal au dôme Saint-Jean, suivant le même itinéraire que le chemin verdoyant menant au baptême de Charles-Jean-Amédée soixante-dix-huit ans plus tôt. Cette galerie fut construite «en facon d'arcz triumphans», et ornée de festons de genièvre, de laurier, de buis et de myrte. Sur les arches, les armoiries des nombreux parrains²³⁰ du petit prince étaient figurées²³¹.

²²⁷. *Ibid.*, p. 105.

²²⁸. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 7r-7v (cf. doc. 22, p. 53-54).

²²⁹. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 139.

²³⁰. A savoir le pape Pie V, le roi de France Charles IX, la reine d'Espagne Elisabeth de France, la République de Venise et le Grand Maître de Malte. Nous y reviendrons.

²³¹. STANGO, «La corte», p. 237; AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5 (cf. doc. 11, p. 41-42).

Les rues artificielles sont encore évoquées en 1632 dans le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie*. Après avoir repris la description de Bonnes Nouvelles concernant le baptême d'Emmanuel-Philibert, le compilateur précise:

Au battême de feu S. A.²³² et du feu prince de Piémont²³³, on fit un pont a balustres des la grande sale du palais jusques sur le grand escalier du dome, garni de tapis pendans jusques a terre et enrichi de verdures, armes et peintures diverses. Quand S. A.²³⁴ aura ordonné le lieu dudit pont ou galerie, on pourra faire quelques desseins pour l'embellir de peintures, devises et inscriptions²³⁵.

Rue artificielle, galerie couverte, pont, barrières, plate-forme, les termes et les descriptions diffèrent selon les cours et les époques, mais la logique reste la même, et nous permet de tirer plusieurs conclusions.

Soulignons tout d'abord la relative proximité du palais et de l'église; sur une trop longue distance, il aurait été logistiquement difficile de dresser des barrières, et beaucoup trop onéreux de les garnir de tapisseries. Eléonore de Poitiers nous fournit à ce propos un renseignement capital. En effet, le baptême de Marie de Bourgogne, née à Bruxelles en 1457, «se fit a Cauberghe, pour ce que Sainte Goul est trop loing de l'hôtel de mon dit seigneur»²³⁶. Sainte-Gudule était l'église la plus importante de Bruxelles; Saint-Jacques-sur-Coudenberg était quant à elle une église mineure, dépendant de la première, mais elle était située sur la colline servant de site au château ducal et avait toujours entretenu des rapports privilégiés avec la cour. Une dérogation avait déjà été imposée à Sainte-Gudule en 1431, pour qu'Antoine, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, fut baptisé à Saint-Jacques²³⁷.

On peut ainsi se demander ce qui, dans ce cas, motiva le choix d'une église plus modeste, mais plus proche: le chemin

232. Charles-Emmanuel Ier, en 1567.

233. Philippe-Emmanuel, en 1587.

234. Victor-Amédée Ier, à l'occasion du baptême de François-Hyacinthe.

235. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 4v (cf. doc. 12, p. 42-43).

236. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 102 (cf. doc. 17, p. 49-51).

237. Je dois l'identification de ces deux églises ainsi que les renseignements les concernant à Mmes Claire Billen, Paule Van Kerkhove, MM. Benoît Beyer de Ryke et David Guillardian, que je remercie de leur aide.

menant à l'église principale était-il trop long à parcourir pour les participants à la procession? Ou les organisateurs tenaient-ils justement à dresser cette rue artificielle? Dans tous les cas qu'il nous ait été donné d'étudier, l'église dans laquelle se déroule la cérémonie du baptême est toujours celle qui est la plus proche de la résidence du prince.

Ces constructions avaient aussi certainement une fonction utilitaire, celle de délimiter un espace précis pour le cortège, au sein d'une foule de spectateurs qui pouvait être très nombreuse; nous le verrons, elles étaient souvent gardées par des hommes en armes, dans un but tant ornemental que dissuasif.

Ces rues artificielles permettaient surtout de donner à la population, qui n'avait accès ni au château ni, pour une bonne part, à l'église, un aperçu des splendeurs déployées pour l'occasion. Elles accentuaient le côté théâtral et spectaculaire de la procession, tout en confinant le peuple dans son rôle de spectateur, les barrières comme les gardes opérant une séparation radicale entre la populace et les élus participant à la cérémonie.

L'ornementation de l'église

Pour dépeindre le décor de l'église, Antonin retrouve toute sa verve. L'auteur de l'*Adrianeo* commence par décrire la porte de l'église²³⁸, devant laquelle a été disposé un baldaquin de fine toile d'or. C'est précisément à cet endroit que le petit prince recevra en leur temps l'onction et les premiers sacrements du baptême. Le narrateur semble surpris par cette ornementation, puisqu'il est en fait beaucoup plus volubile dans sa façon de détailler comment le porche de l'église n'a pas été paré, à savoir de festons de genévrier, de buis ou de laurier, agrémentés de lamelles brillantes et entourés de vrilles de papier teint de diverses couleurs²³⁹. Pour que «l'inepte plèbe»²⁴⁰

238. Dans l'*Adrianeo*, aucun élément ne nous permet d'identifier cette église. Suivant notre déduction selon laquelle les baptêmes princiers se déroulaient la plupart du temps dans l'église la plus proche du palais, on peut suggérer qu'Adrien fut baptisé dans la cathédrale de Sainte-Marie, qui était non seulement située très près du château, mais aussi l'édifice religieux le plus important de la ville. Pour l'histoire de cette cathédrale, cf. CRACCO RUGGINI, *Ivrea*, p. 12, 173 sq.

239. Remarquons que ces ornementations inexistantes rappellent fort celles qui composaient la galerie menant Charles-Emmanuel de Savoie à son baptême, en 1567. Cf. *supra*, p. 153.

240. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. IX.

n'occupe pas les sièges réservés aux nobles, aux prélats et à la cour, l'entrée de l'église est défendue par des gardes en cuirasse.

Après ce préambule, Antonin entre dans l'église: jusqu'au chœur, la nef est entièrement recouverte de tapisseries figurant des histoires de la Bible. Deux d'entre elles, plus anciennes que les autres, attirent son attention: sur la première, qui retrace l'Exode, on peut voir le pharaon submergé par les eaux de la Mer Rouge; l'autre met en scène Moïse brisant les tables de la Loi, Balaam s'irritant contre son âne et le combat opposant Israël aux Madianites²⁴¹. Antonin consacre ensuite un chapitre entier à la description minutieuse d'une tapisserie représentant les sept péchés capitaux²⁴².

Près du chœur s'élève une estrade haute de trois pieds, recouverte de tapis. En son milieu se trouve un autel revêtu de tissu d'or, d'une hauteur de deux pieds, abrité par un baldaquin de velours broché d'or. Sur ce dernier sont représentées des sphères armillaires²⁴³ d'argent redoré ainsi que les initiales K et B, entourées de nœuds (probablement, en fait, des lacs d'amour²⁴⁴). Des étoffes semblablement décorées sont disposées partout dans l'église²⁴⁵.

Antonin est stupéfait par le trésor déployé sur l'autel. Il est particulièrement frappé par une croix d'or haute de deux pieds, sur laquelle est crucifié un Christ peint en rouge. Au-dessus de sa tête, un saphir de la taille d'une châtaigne; plus haut encore, un pélican émaillé nourrissant ses petits de son cœur, figuré par un magnifique rubis²⁴⁶. Cette croix est plantée dans un monticule d'or, sur lequel on distingue des fleurs et des feuillages composés de pierres précieuses. Antonin est très impressionné par un plant de muguet, dont les fleurs sont figurées par des perles. Deux statuettes d'un pied et demi de haut représentant Jean et Marie entourent le Christ; elles sont, elles aussi, constituées de gemmes et de perles²⁴⁷.

Les fonts baptismaux, revêtus de toile d'or, se trouvent en face de l'autel, à une distance de quatre pas. Ils sont surmontés

²⁴¹. *Ibid.*

²⁴². *Ibid.*, ch. X.

²⁴³. D'après CALDEIRA, *Le miroir de la princesse*, p. 38, qui ne cite pas ses sources, les sphères armillaires sont l'emblème d'Emmanuel de Portugal, le grand-père maternel de l'enfant.

²⁴⁴. Pour une histoire de cet emblème au sein de la Maison de Savoie, MURATORE, *Les origines*, p. 19-20, PASTOUREAU, «De la croix à la tiare», p. 98.

²⁴⁵. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XI.

²⁴⁶. Cf. *infra*, p. 317, n. 30.

²⁴⁷. *Ibid.*, ch. XII.

par un baldaquin dont le tissu, les franges et les colonnades sont aussi d'or. Sur ce baldaquin sont peintes les armes du duc, ainsi que des lacs d'amour et le *motto* FERT, qu'Antonin interprète comme un acronyme de *Fortitudo Ejus Rhodum Tutavit*²⁴⁸.

D'un côté des fonts, un berceau²⁴⁹, haut d'un pied et demi, couvert de velours écarlate et de tissu d'or, prêt à accueillir le petit prince; la cérémonie étant apparemment plutôt longue, on y coucherait Adrien lorsque sa présence ne serait pas requise. De l'autre côté, une table est destinée à accueillir les mystères. Antonin interrompt soudain sa description; les solennités vont commencer et il doit chercher un endroit d'où il aura une bonne vue d'ensemble sur la cérémonie²⁵⁰.

Six ans plus tard, Bonnes Nouvelles décrit la Sainte-Chapelle²⁵¹ parée pour le baptême d'Emmanuel-Philibert en termes très semblables. Le portail de l'église est décoré d'un baldaquin de velours et de drap d'or, sous lequel se déroule la première partie de la cérémonie, comme le précise à son tour le héraut. A l'intérieur, la nef est toute tendue de velours cramoisi à bandes: entre chacun de ces pans de velours (mesurant environ un demi-pied de large), une bande de tissu; cette dernière est composée de toile d'or et de toile d'argent, s'entremêlant en figures mauresques²⁵².

L'autel est surélevé par une estrade couverte de tapis, et entouré de tapisseries «a bandes perpediculayre», alternant drap d'or frisé et velours violet. Cette pièce d'étoffe est aussi agrémentée de sphères armillaires, décrites en détail par Bonnes Nouvelles, qui change soudain complètement de registre. En effet, l'évocation des tropiques et des pôles lui donne l'occasion de disserter sur l'étoile polaire en tant que repère pour les marins; il nous donne ensuite sa trajectoire. Le héraut, décidément féru d'astronomie maritime, explique ensuite que les navigateurs, une fois arrivés à l'équateur, perdent de vue l'étoile qui les guidait jusqu'alors. «Ceulx qui vont a Callicuth et aux Indes et au monde nouveau»²⁵³ se dirigent alors grâce à l'étoile

248. Sur cet énigmatique *motto*, cf. MURATORE, *Les origines de l'ordre du Collier*, p. 31-33, COMBY, *Histoire des Savoyards*, p. 36, PASTOUREAU, «De la croix à la tiare», p. 98.

249. Le terme exact utilisé par Antonin est «letticello».

250. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XIII.

251. Pour l'histoire de la Sainte-Chapelle, cf. SORREL (dir.), *Histoire de Chambéry*, p. 74-77, FIVEL, «Aperçu historique», p. 115-131; JUSSIEU, *La Sainte Chapelle*.

252. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 7r.

253. *Ibid.*

polaire antarctique. Après cet excursus, le héraut revient aux sphères armillaires, dont il termine de donner la description²⁵⁴.

Sur cette étoffe, en plus des sphères, on retrouve les caractères K et B liés par un lacs d'amour. Sous chacune des initiales figure un petit chapeau ducal «fleuronné à la manière d'une couronne». Bonnes Nouvelles précise enfin que les sphères et les chapeaux étaient brodés de paillettes d'argent dorées, tandis que les initiales et les lacs étaient seulement d'argent²⁵⁵.

Devant l'autel est dressée une table ronde, couverte d'un drap d'or tombant jusqu'à terre et de deux bassines d'argent doré, qui serviront de fonts baptismaux. À droite du même autel se trouve un dressoir «non point trop hault»²⁵⁶, mais richement tapissé, sur lequel seront posés tous les mystères nécessaires à la cérémonie. À gauche de l'autel, sous un baldaquin de damas blanc ouvragé de toile d'or et de devises, est disposé un berceau couvert d'un drap d'or fourré d'hermine. C'est à cet endroit qu'allaient se tenir les matrones, les nourrices et la sage-femme chargées de déshabiller puis de rhabiller Emmanuel-Philibert²⁵⁷.

Qu'en était-il à la cour de Bourgogne? Dans sa lettre à Isabelle de Portugal, Marguerite de Bourgogne est assez évasive en ce qui concerne la décoration de l'église pour le baptême du petit Antoine. Ce sujet n'appartient en effet pas à son propos; rappelons que cette missive a pour but de conseiller la jeune mère, et que cette dernière ne prend aucune part à la cérémonie du baptême. La sœur de Philippe le Bon nous donne tout de même quelques indications:

Item, en l'église ou sera l'enfant baptizé doibt estre tendu le petit pavillon verd qui doibt estre pour la chambre dudit enfant. Et sera pour descoucher et recoucher ledit enfant dedans icelluy pavillon. Item, et sur le font, doibt estre tendu un petit ciel de drap d'or sans courtines²⁵⁸.

Eléonore de Poitiers, avec sa précision coutumière, nous permet de compléter ce tableau. Les *Honneurs de la Cour* rapportent

²⁵⁴. *Ibid.*, fol. 6v-7r.

²⁵⁵. *Ibid.*, fol. 7r.

²⁵⁶. *Ibid.*, fol. 6v. Cette précision apportée par Bonnes Nouvelles tendrait à prouver que le nombre d'étages des dressoirs était décidément une question sensible...

²⁵⁷. *Ibid.*, fol. 6r-6v.

²⁵⁸. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

en effet qu'à l'occasion du baptême de Marie de Bourgogne, en 1457, toute l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg était tendue de tapisseries. Devant l'autel, des fonts baptismaux avaient été confectionnés pour l'occasion: «un bassin d'argent mis sur un bois aussi hault qu'un font, et rond et gros, comme en façon d'une tour»²⁵⁹. Ces fonts étaient ornés de drap d'or cramoyé et surmontés par un pavillon circulaire de samit vert «bien trois ou quatre pieds plus haut que la teste des gens». Ils étaient en outre «clos a une clef» jusqu'à ce que le prélat chargé du baptême, l'évêque de Cambrai, ne les ouvre pour la cérémonie.

Près du chœur, un petit lit de fortune avait été dressé sur une table à tréteaux; si le support n'était pas vraiment prestigieux, les tissus qui le recouvraient étaient en revanche très luxueux, jugeons plutôt: drap de toilette de Hollande, couverture de drap violet fourré d'hermine, drap de crêpe, coussins de drap d'or cramoyé. Cette table était elle aussi agrémentée d'un pavillon de soie et de samit vert, ainsi que de nombreux tapis²⁶⁰.

Eléonore de Poitiers est plutôt imprécise au sujet du baptême du futur Philippe le Beau, puisqu'il fut «assez tel que celluy de madame sa mère»; elle se contente de préciser que les fonts étaient disposés sur une large estrade, reliée à celle qui menait le petit prince du palais à l'église²⁶¹. Elle consacre en revanche un petit chapitre à l'ornementation de l'église pour le baptême des enfants de comtesses et autres dames de haut rang. Le portail où, comme le relève la dame d'honneur, commence l'office du baptême doit être tendu de tapisseries. Que les fonts baptismaux se trouvent dans une chapelle ou non, ils doivent être environnés de tapisseries. Il faut aussi que la «pierre des fonts» soit couverte de velours jusqu'à terre²⁶²; par contre, les baldaquins et dais sont exclus, car ils sont réservés aux princesses. La table aménagée en lit est en revanche autorisée à ces dames; pour démailloter et rhabiller l'enfant, elles peuvent la faire garnir d'une couverture de menu vair, d'un

259. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 102 (cf. doc. 17, p. 49-51).

260. *Ibid.*, p. 103.

261. *Ibid.*, p. 105.

262. En 1402, deux draps de Lucques vermeils furent achetés à Paris pour la naissance du fils de la comtesse de Rethel. L'un devait servir à draper les fonts, l'autre devait être offert à l'église dans laquelle l'enfant recevrait le baptême. (GARNIER, «Etat des objets», p. 605, cf. doc. 15, p. 45-47).

drap de crêpe et d'oreillers de soie²⁶³. Pour le baptême des enfants issus de dames de condition inférieure, l'église ne peut être tapissée, à l'exception du porche et des fonts²⁶⁴. Les dames d'encore plus petit état doivent se contenter d'une simple nappe autour des fonts baptismaux²⁶⁵.

Les usages anglais ne diffèrent guère de ceux du Continent, comme en témoigne le *Liber Regie Capelle*, écrit en 1449, qui donne une description du cérémonial entourant les baptêmes princiers à la cour d'Angleterre. Le porche et l'intérieur de l'église étaient ornés de tapis et de tapisseries, les plus riches entourant l'autel. Une estrade, à laquelle on accédait en gravissant six marches recouvertes de laine peignée rouge, était construite entre le chœur et l'autel. Des fonts baptismaux d'argent y étaient disposés, sous un baldaquin de satin ou de damas, à la bordure ornée de fleurs et de feuillages d'or. Les fonts devaient être drapés de tissus précieux et environnés de tapis.

Entre l'estrade et le chœur se trouvait une armoire, pourvue de tapis, de coussins, de feu, d'eau chaude, de linges et de bassins d'or et d'argent. Son contenu était utilisé avant et après la cérémonie proprement dite, lorsque l'enfant était dévêtu, puis rhabillé. Enfin, ajoutons que la foule présente dans l'église pour ce genre d'occasion devait être très nombreuse, puisque près des fonts, des barrières «de la taille d'un homme», recouvertes de laine peignée rouge, étaient dressées pour prévenir les bousculades; elles permettaient aussi d'établir une séparation entre les spectateurs et quelques invités du roi triés sur le volet, que deux gardes laissaient passer de l'autre côté²⁶⁶.

Terminons ce tour d'horizon par d'autres exemples savoyards. En 1456, à l'occasion du baptême de Charles de Savoie, fils de Yolande de France et d'Amédée IX, les fonts furent disposés au centre de l'église sous un grand pavillon de taffetas blanc, bordé et frangé d'or. Près des fonts, dans une chapelle toute tendue de tapisseries, une table devait servir à déshabiller l'enfant au moment du baptême²⁶⁷.

Près de quarante ans plus tard, la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Turin était si bien décorée en l'honneur du baptême de Charles-Jean-Amédée, qu'elle «resplendissait comme le soleil et

263. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 111.

264. *Ibid.*, p. 112.

265. *Ibid.*

266. STANILAND, «Royal Entry», p. 303-304.

267. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484-485 (cf. doc. 2, p. 37-38).

la lune»! D'innombrables reliques de saints et des pierres précieuses y étaient exposées. Le compte-rendu baptismal rapporte en outre que de la dix-huit à la vingt-troisième heure, une infinité de cierges furent allumés dans l'église, décorée de tapisseries et de tissus de soie²⁶⁸.

Enfin, l'auteur du *Ceremonial* de 1632 résume l'ornementation de l'église pour le grand jour par ce pense-bête:

Afin doncques de remarquer par ordre tout ce qui est necessaire. Le grand portail du dome devra estre enrichi de belles tapisseries au dehors, et des armes des parrains, marraines, et de leurs Altesses et du Prince, et crois qu'une belle inscription au dessus auroit fort bonne grace. Toute la grand nef devra estre tendue d'un ou deux rangs de tapisserie. Devant le grand autel devra estre une table couverte de riches tapis et d'un daiz, sur laquelle sera tenu le prince par les parrains durant la ceremonie. Derriere la table sera rehaussee une forme de buffet, ou credence, a reposer les honneurs du battême. Au costé droit de la table sera un marchepied de trois marches tapissé, et au milieu du marchepied, une maniere de grand piedestal garni de toile d'argent, sur lequel seront les fonds couverts de quelque riche tanayole, et par dessus un daiz. Au costé gauche de la mesme table sera une autre table pareillement couverte, et environnée d'un baldachin a longues courtines pendantes, qui devront estre de toile d'argent ou de satin blanc, souz lequel les dames a ce députées démailloteront le prince pour le presenter aux saints fonds²⁶⁹.

Comme le démontrent ces nombreux exemples, redondants à force d'être aussi similaires, au XVe comme au XVI siècle, à la cour de Savoie comme dans celle de Bourgogne, d'Angleterre ou de France, l'ornementation de l'église pour un baptême princier variait très peu. On retrouve ainsi toujours les mêmes éléments: porche décoré, nef tendue de tapisseries, tapis disposés un peu partout, un lieu quelque peu en retrait pour déshabiller l'enfant...

La surélévation des fonts semble réservée aux plus grandes familles. La construction d'estrades permettait de souligner la supériorité de la maison dont était issu l'enfant, mais nous pensons que cet usage avait surtout une vocation pratique: dans une église bondée, il fallait que chacun puisse profiter de l'édifiant spectacle que constituait l'intégration au monde d'un

²⁶⁸. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1, fol. 3v (cf. doc. 3, p. 38-39).

²⁶⁹. *Ibid.*, n. 14, fol. 4v-5r (cf. doc. 12, p. 42-43).

héritier princier. A notre avis, la vocation première de ces estrades était donc de permettre à toute l'assemblée de voir la cérémonie, tout en suivant la logique de théâtralisation du pouvoir qui nous était déjà apparue avec les rues artificielles. Cette hypothèse peut en outre être confirmée par Eléonore de Poitiers, qui écrit à propos du baptême du futur Philippe le Beau: «Il y avoit un grand et large hourt sur lequel les fonts estoient faits, affin que tout le peuple le vist»²⁷⁰.

Cette citation nous intéresse à plus d'un titre, puisque par «les fonts estoient faits», Eléonore nous donne confirmation d'une évidence observée dans toutes nos sources: les petits princes ne recevaient pas le baptême dans les fonts de l'église. Bonnes Nouvelles est formel: sur une table devant l'autel, deux bassines d'argent doré devaient servir à «executer le vaisseau des fons faictz»²⁷¹. Pour le baptême de Charles de Savoie, il est précisé que l'«on mit les fons au milieu de l'église»²⁷². La fille d'Isabelle de Bourbon et les petits princes anglais sont quant à eux baptisés dans des bassines d'argent. Kay Staniland nous apprend en outre qu'à la fin du XVe siècle, une fort ancienne coutume exigeait que les enfants du roi d'Angleterre soient baptisés dans les fonts d'argent de la cathédrale de Cantorbéry²⁷³.

On peut se demander pourquoi les enfants princiers ne recevaient pas le baptême dans les fonts baptismaux, ces massives cuves de pierre situées à l'entrée de l'église. Encore une fois, nous invoquerons la mise en scène de ce rituel; il était strictement impossible de déplacer les fonts de l'église, beaucoup trop lourds. Or ils n'étaient pas très bien placés pour une telle cérémonie. En effet, dans les exemples que nous avons cités, les fonts avaient été installés à proximité de l'autel, dans une partie très valorisée de l'église et, qui plus est, visible de tous, cette visibilité étant encore améliorée par les estrades. Ces baptêmes, de par le lieu où ils étaient célébrés, acquéraient une solennité supplémentaire; la disposition particulière des fonts soulignant l'importance de l'évènement et le matériau noble des bassines ajoutant au luxe déployé par la famille. Dans certains cas, même, la cérémonie se déroulait directement dans le

270. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 105 (cf. doc. 17, p. 49-51).

271. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 6v.

272. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484-485 (cf. doc. 2, p. 37-38).

273. STANILAND, «Royal Entry», p. 303-304.

palais; des fonts baptismaux et un autel portatifs étaient alors amenés dans une pièce soigneusement ornée pour l'occasion. Ainsi, en 1392, Jeanne de Savoie²⁷⁴, fille d'Amédée VII et de Bonne de Berry, reçut le sacrement dans la grande salle du château de Chambéry²⁷⁵.

L'apparat déployé pour la cérémonie est encore magnifié par le baldaquin recouvrant les fonts; présent dans tous les exemples que nous avons cités, il est toutefois réservé aux enfants issus de princesses, comme l'a précisé Eléonore de Poitiers. Ces pavillons illustrent bien le fait que si le baptême est avant tout une cérémonie religieuse, il permet aussi d'exalter le lignage du souverain: les lacs d'amour, les armes du duc, le *motto* FERT et les chapeaux ducaux brodés, autrement dit tous les attributs de la Maison de Savoie²⁷⁶ figurent au-dessus des fonts baptismaux d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert, et font écho aux emblèmes qui décoraient les tapisseries de l'église, la chambre de la duchesse et les blasons ornant la rue artificielle.

Ces quelques exemples nous auront montré que dans le cas des baptêmes princiers, on est loin d'une pieuse célébration de l'arrivée d'un enfant dans la communauté des chrétiens. Il s'agit avant tout d'étaler triomphalement la richesse, l'ancienneté et la puissance de la dynastie et de célébrer fastueusement sa pérennité, assurée par l'héritier.

274. Jeanne de Savoie, fille d'Amédée VII et de Bonne de Berry épousa le 24 mars 1407 Jean-Jacques Paléologue, comte d'Aquosana, fils de Théodore Paléologue, marquis de Montferrat. Les noces ne furent réellement célébrées qu'en 1411. Jeanne mourut en 1460. (GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 15).

275. BRUCHET, *Le château*, p. 403; ROSIE, *Ritual*, p. 52.

276. Cette surcharge emblématique est à comparer à celle déployée en 1430 pour les couches d'Isabelle de Portugal: quarante-sept compas ornés des armes du duc et de la duchesse devaient être cousus sur les courtines et les pavillons. Les armoiries de la Maison de Bourgogne et de Portugal se retrouvaient même sur les chaises et les tapisseries. (SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 91-92).

LA PROCESSION

Le lecteur en sera maintenant certainement persuadé, les sources, tant littéraires que comptables, sont particulièrement disertes en ce qui concerne l'apparat baptismal. Toutefois, un autre aspect des baptêmes princiers de la fin du Moyen Âge est particulièrement bien documenté: il s'agit de la procession menant l'enfant à l'église. Si les sources comptables ne peuvent nous être d'aucun secours à ce sujet, la liste des participants au cortège représente souvent la plus grande partie des comptes-rendus et récits de baptême, à tel point que l'on peut même se demander dans quelle mesure ces «ordres de marche» n'étaient pas leur raison d'être.

On peut distinguer plusieurs types de sources traitant des processions baptismales. Les premières, qui retiendront toute notre attention, sont celles qui donnent une liste détaillée des participants et, parfois, quelques éléments sur la tenue ou les fonctions de tel protagoniste. *L'Adrianeo* (1522) et le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert (1528) sont au nombre de celles-ci. Ces deux processions, l'une comme l'autre parmi les plus précises qu'il nous ait été donné de consulter, seront étudiées avec un soin tout particulier.

Ces listes se retrouvent dans les deux documents qui retracent le baptême de François de France, fils de François I^{er}, en 1518. Le premier, conservé aux Archives d'État de Turin et intitulé *l'ordre de baptesme de Monseigneur le daulphin*¹ est, nous l'avons dit, incomplet: un ou plusieurs feuillets manquent. Fort heureusement, nous pouvons compléter ces lacunes grâce à un ouvrage du XVII^e siècle, le *Ceremonial françois*², dans lequel est publiée une relation de ce même baptême par le héraut Picardie.

A cette catégorie appartient aussi l'*ordre de marche* observé en 1567 au baptême du fils d'Emmanuel-Philibert, Charles-

1. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6 (cf. doc. 22, p. 53-54).

2. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 139-143.

Emmanuel de Savoie³. Conservé aux Archives d'Etat de Turin, ce document doit être comparé avec un article de Cristina Stango⁴, dans lequel elle donne une liste des participants à la procession menant le futur duc à l'église. Pour l'établir, elle s'est basée sur d'autres sources que la nôtre⁵. Au moment de la rédaction de son étude, cet auteur n'avait apparemment pas connaissance de l'ordre de marche que nous avons étudié, et inversement, nous n'avons pas pu avoir accès aux documents auxquels elle se réfère. Enfin, nous disposons d'un exemple anglais, extrêmement bref, celui de la procession baptismale de la petite Bridget, fille d'Edouard IV, datant de 1480⁶.

Notre seconde catégorie de sources est celle des documents narratifs, généralement plutôt centrés sur l'apparat, qui donnent incidemment les noms des principaux participants à la procession et quelques détails sur cette dernière. C'est le cas du récit de baptême de Charles de Savoie, fils de Yolande de France et d'Amédée IX en 1456⁷ et des incontournables *Honneurs de la Cour*⁸ dans lesquels Eléonore de Poitiers évoque les protagonistes ayant assisté au baptême de Marie de Bourgogne, en 1457.

Le dernier type de document évoquant les processions baptismales est constitué par les cérémoniaux. Nous en citerons deux: l'un, remontant au début du XVI^e siècle, est intitulé *Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de Roys*⁹, et l'autre, datant de 1632, *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie*¹⁰; tous deux sont issus des Archives d'Etat de Turin. En voulant codifier toutes les étapes du cérémonial baptismal, ces textes nous donnent de précieuses indications sur l'étiquette qui régissait ces processions.

3. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5 (cf. doc. 11, p. 41-42).

4. STANGO, «La corte».

5. ANONYME, *Il magnifico et eccellente apparato fatto in Turino per il battegiamento dell'Illustrissimo Principe Charles Emanuel, figliuolo del Serenissimo Emanuel Filiberto Duca di Savoia, l'anno M.D.LXVII, alli 9 di Marzo [...]*, Venise, 1567 (Archives de la ville de Turin, Collezione Simeom, n. 2367) et *Il battesimo del serenissimo principe di Piemonte, fatto nella città di Turino, l'anno MDLXVII il IX di marzo. Aggiuntivi alcuni componimenti latini e volgari di diversi scritti nella solennità di detto battesimo*, Stamperia ducal de' Torrentini, Turin, 1567 (*Ibid.*, n. 2368).

6. MADDEN, «The Christening» (cf. doc. 19, p. 52).

7. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 483-485 (cf. doc. 2, p. 37-38).

8. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 102 (cf. doc. 17, p. 49-51).

9. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6 (cf. doc. 21, p. 53).

10. *Ibid.*, n. 14 (cf. doc. 12, p. 42-43).

Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques remarques s'imposent. La première concerne la datation de ces documents. Si l'on excepte notre seul exemple émanant de la cour d'Angleterre, à savoir l'ordre de marche qui régit en 1480 le cortège baptismal de Bridget Plantagenêt, tous les textes traitant en détail des processions que nous avons ici réunis sont postérieurs à 1500. Notre étude n'ayant pas le but d'être exhaustive, nous ne doutons pas que nombre de descriptions de cortèges baptismaux aient pu nous échapper; cependant, on peut affirmer que l'usage de donner une liste précise des participants au baptême ne s'est installé qu'à l'extrême fin du XVe siècle, pour devenir tout à fait courant lors des deux siècles suivants. En effet, les comptes-rendus baptismaux antérieurs à cette époque se contentent généralement de citer les parrains et marraines de l'enfant.

A ce titre, il est intéressant de constater que les documents appartenant à notre seconde catégorie de sources (qui englobe les documents dans lesquels nous avons pu grappiller quelques indications au sujet du cortège baptismal) concernent tous deux des baptêmes plus anciens, s'étant déroulés au milieu du XVe siècle. Ces deux textes sont difficiles à classer dans une typologie des sources: les *Honneurs de la Cour* s'apparentent à un traité, mais Eléonore de Poitiers généralise rarement et donne tant d'exemples précis que cet ouvrage pourrait tout aussi bien être rangé dans la catégorie des mémoires¹¹. Le récit du baptême de Charles de Savoie est un document très particulier, dont nous n'avons pas trouvé d'équivalent. Rappelons-le, il s'agit d'un texte intitulé *Estat et ordonnace de la gesine de madame la princesse, fille aînée du Roy nostre seigneur, fait par Mons^r de Montsoreau, commis à ce de par le Roy nostredit seigneur*; comme son titre l'indique clairement, Charles VII, père de l'accouchée, Yolande de France, avait envoyé auprès d'elle le seigneur de Montsoreau afin qu'il lui rapporte fidèlement le déroulement du baptême.

Ces deux sources atypiques sont d'un grand intérêt, car elles nous permettent d'établir des comparaisons sur une plus longue durée: on constate ainsi que la composition et la structure générale de ces processions a finalement peu changé du milieu du XVe siècle à celui du XVIe.

11. J. Paviot relève à propos de ce traité: «On a l'impression qu'elle [Eléonore de Poitiers] était interrogée et que l'on a gardé que les réponses et non les questions. Mais on ne peut pas dire si elle répondait à un questionnaire, car le traité n'est pas très bien construit» (PAVIOT, «Les Honneurs», p. 166).

Lorsque l'on considère l'agencement de ces cortèges baptismaux, on constate qu'ils sont composés de plusieurs groupes bien distincts, représentant les différents secteurs de la cour. On retrouve ainsi dans nos quatre principales processions des musiciens et des hommes en armes, suivis par les représentants de l'hôtel et de la chambre, puis par les mystères et un groupe d'ecclésiastiques. Vient ensuite le noyau central du défilé, c'est à dire l'enfant et ses parrains, puis l'administration et, enfin, une compagnie de dames et de seigneurs.

Il va de soi que ce schéma ne correspond pas exactement à tous nos exemples, et que les exceptions sont légion... De plus, au sein de ces différentes catégories, l'ordre de marche n'est pas toujours identique d'une procession à l'autre. Il nous faudra parfois en outre abandonner en cours de route un huissier ou un chambellan isolé¹², pour nous concentrer sur la grande majorité de similitudes structurelles entre les processions que nous étudierons ici.

Les pages qui vont suivre sont ainsi une tentative d'établir une typologie des processions baptismales du début du XVI^e siècle. Comme la plupart des typologies, celle-ci n'est pas sans imperfections, les sources étant souvent très réticentes à s'aligner les unes sur le modèle des autres! Nous aurons ainsi dû faire parfois preuve d'un peu de mauvaise foi (que nous signalerons toujours, que le lecteur se rassure) pour créer des catégories étudiables. Notre tâche aura été rendue encore plus malaisée par les processions baptismales pour lesquelles nous disposons de plusieurs sources, à savoir celles de François de France et de Charles-Emmanuel de Savoie. Ce que nous qualifions de rare luxe au début de cet ouvrage s'est finalement avéré être un vrai casse-tête, tant les auteurs diffèrent en décrivant certains moments de la procession.

Pour étudier ces processions baptismales, nous partirons donc de l'*Adrianeo* (1522) et du récit du baptême d'Emmanuel-Philibert (1528). Les ordres de marche qui s'y trouvent ont l'avantage d'être bien plus précis que ceux qui figurent dans nos autres sources; ces deux processions n'ont que six ans d'écart et concernent les fils d'un même duc, ce qui explique qu'elles soient structurellement assez semblables. Nous les comparerons avec celles qui se déroulèrent en l'honneur de

12. Que l'on pourra sans peine retrouver dans les tableaux synoptiques des cortèges baptismaux d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert de Savoie, François de France et Charles-Emmanuel de Savoie, *infra*, p. 369-384.

François de France (1518) et de Charles-Emmanuel (1567), tout en signalant, bien entendu, les mentions liées aux cortèges baptismaux que l'on trouve dans d'autres sources. Le lecteur trouvera en annexe des tableaux synoptiques de nos quatre processions principales¹³. La procession d'Emmanuel-Philibert étant la plus détaillée, et son modèle étant celui qui s'apparente le plus à un dénominateur commun des autres cortèges, nous la prendrons pour point de départ.

Les prémices du cérémonial

Les grands absents: les parents

Nous espérons avoir montré que l'apparat déployé à l'occasion d'une naissance princière avait pour principal but d'être admiré des visiteurs. Marguerite de Bourgogne, après avoir décrit l'agencement idéal d'une chambre de parement, précise à Isabelle de Portugal qu'«en icelle doibvent estre receuz les gens qui viendront au baptesme de l'enfant. [...] Et doibt vostre-dicte chambre estre parée comme dessus est dict»¹⁴. La sœur de Philippe le Bon entre ensuite dans les détails: pour le grand jour, les quatre courtines entourant les deux grands lits doivent être tirées, la cinquième, qui sépare les deux couches, peut en revanche être laissée attachée. Il semblerait donc qu'Isabelle ait dû rester cachée, puisque Marguerite termine ses recommandations en écrivant que «ne doibt nul estranger entrer en vostre chambre jusques au retour du christiennement de l'enfant»¹⁵.

La mère, personnage central de notre chapitre consacré à l'apparat baptismal, disparaît ainsi presque complètement de nos sources dès lors que le cérémonial en tant que tel est abordé. Dans l'attente de ses relevailles, qui se déroulaient généralement plusieurs semaines après le baptême, elle ne pouvait se montrer au grand jour. Les documents que nous avons consultés témoignent cependant d'un certain adoucissement des conditions de confinement de la mère: si en 1431 Isabelle de Portugal devait attendre la fin de la cérémonie dans son lit, courtines tirées, presque un siècle plus tard, Béatrice de Portugal recevait une nombreuse compagnie dans sa chambre

13. Cf. *infra*, p. 369-384.

14. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 122-123 (cf. doc. 16, p. 47-49).

15. *Ibid.*, p. 123.

quelques instants même avant le baptême d'Adrien. En 1632, le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* précise qu'«il faut deputer [...] les Cavaliers, et Dames qui doivent desmeurer aupres de Madame en sa chambre de Parade tandis que les autres sont a la Ceremonie»¹⁶.

L'attente des relevailles pourrait peut-être expliquer l'absence de la mère, mais certainement pas celle du père. Ce dernier a beau être le puissant monarque qui finance toutes ces magnificences, il n'est pratiquement jamais mentionné, ou alors à titre purement anecdotique, comme Charles II qui dîne placidement au milieu de l'effervescence précédant le baptême d'Adrien¹⁷.

Comme nous le verrons au moment d'aborder la question du parrainage, cette absence des parents, inconcevable aujourd'hui, découlait d'une logique tant religieuse que morale. Pour citer Michel Rubellin, «l'enfant ayant été souillé par le péché de ses auteurs au moment de sa conception, [il] ne peut être sauvé que par la foi d'adultes n'y ayant pris aucune part»¹⁸. Précisons que cette coutume ne concernait pas seulement les milieux princiers; la présence des géniteurs de l'enfant lors de la cérémonie est d'ailleurs une innovation très récente¹⁹.

François Ier, seul, semble avoir fait fi de ce précepte. Le héraut Picardie, qui assista en 1518 au baptême de François de France, écrit que «le Roi & la Reyne estoient a un treillis voyans ce mystere, avec le duc Maximilian²⁰, Monseigneur l'Admiral²¹, & plusieurs autres grands seigneurs». C'est là l'unique exemple de souverains assistant au baptême de leur enfant qu'il nous ait été donné de trouver.

16. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 7r (cf. doc. 12, p. 42-43).

17. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. IV.

18. RUBELLIN, «Entrée dans la vie», p. 48.

19. Comme le constate ZONABEND, «La parenté», p. 658, qui a étudié les baptêmes à Minot, en Côte d'or, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. BLANCARDI, *Les petits princes*, p. 76-77 fait un constat similaire concernant les funérailles d'enfants princiers: «la famille ne semble jamais se déplacer pour mettre en terre ses enfants. L'absence de femmes s'explique facilement, car l'usage veut qu'elles n'assistent pas aux cérémonies funèbres. Il est plus surprenant de n'y pas voir le père et les frères. [...] Faut-il penser que les Savoie hésitent davantage à participer aux cérémonies funéraires lorsqu'ils perdent un tout jeune enfant? Et serait-ce une attitude répandue dans la noblesse? Sauf point de comparaison – on ignore si Philippe le Bon se rend à l'enterrement du petit Josse – il est malheureusement difficile de répondre».

20. Maximilien d'Autriche.

21. Probablement Guillaume Gouffier de Bonnivet, cf. *supra*, p. 89, n. 19.

La présentation de l'enfant au parrain et la distribution des mystères

La cérémonie baptismale en elle-même débute lorsque les parrains et les principaux participants au cortège vont chercher l'enfant et les pièces nécessaires au baptême dans les chambres ornementées à cet effet. Nous l'avons dit, il était rare que l'on aille prendre le nouveau-né directement dans sa chambre. On le disposait plutôt, peu de temps avant la procession, dans la chambre de parement, lieu liminaire entre l'intimité des princes et la cérémonie publique.

Ce moment solennel est dépeint dans plusieurs de nos sources, telle la lettre de Marguerite de Bourgogne. Elle y explique que l'enfant d'Isabelle de Portugal devra être couché dans un lit de la salle de parement, orné comme l'un des lits de la chambre de la mère. Le petit prince reposera entre deux draps violets et sera, pour l'occasion, enveloppé dans un manteau à traîne de drap d'or. Deux dames se placeront chacune d'un côté de la couche; ensemble, elles devront découvrir le petit, et «le prendra celle qui sera devant, et le baillera a celui que mondit seigneur mon frere et vous ordonnerez a le porter»²². Bien que cela ne soit peut-être qu'une simple politesse de la part de Marguerite, il est intéressant de constater qu'apparemment, en ce qui concernait les participants au cortège, la duchesse avait son mot à dire dans la répartition des rôles.

Le texte intitulé *Ce que on a accoutumé de fere en France pour le baptesme des enfans des Roys* donne des indications comparables: la gouvernante de l'enfant amènera le nouveau-né de sa chambre à la salle de parement, et le couchera dans le grand lit, non sans l'avoir revêtu d'un manteau de toile d'argent fourré d'hermines. «Quant on sera prest a marcher», deux dames découvriront l'enfant, et une troisième, l'une des plus grandes dames de la cour, le déposera dans un petit panier d'osier. Ce dernier sera doublé de taffetas blanc et complété d'un petit matelas de la même étoffe. Le nourrisson, dans son panier, sera ainsi remis au principal parrain, qui le mènera aux fonts²³.

22. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 123-124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

23. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1r (cf. doc. 21, p. 53). Le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie*, *ibid.*, n. 14, fol. 4r (cf. doc. 12, p. 42-43), reprend ce texte en le citant presque exactement. L'auteur ajoute cependant quelques précisions

C'est dans cette même pièce que se trouvent les mystères qui seront portés à l'église: ils sont disposés sur deux tables: sur la première, la salière, le chrêmeau et un cierge garni d'une poignée de velours; sur la seconde, surmontée d'un dais, la serviette, l'aiguière et le bassin²⁴. Le récit du baptême de François de France n'évoque que très brièvement cet instant: Madame de Brissac²⁵, gouvernante du dauphin, le mena dans la chambre de parement, accompagnée par deux maîtres d'hôtel du roi. Là, sage précaution, «sa nourrice la bailla a tecter», puis la procession commença²⁶.

Terminons par la Savoie. En 1456, Charles, bien emmaillotté, fut enveloppé dans une couverture de velours cramoisi, fourrée de menu vair et bordée d'hermines mouchetées. Dans cet appareil, le fils d'Amédée IX fut tendu à monseigneur de Dunois²⁷, qui le mena à l'église²⁸.

En 1528, enfin, Bonnes Nouvelles décrit les derniers instants avant que le cortège ne se mette en marche pour amener Emmanuel-Philibert à la Sainte-Chapelle. Les évêques de Maurienne* et de Lausanne*, l'archevêque de Tarentaise*, le vicomte de Martigues*, les comtes de La Chambre*, de Challant*, d'Entremont*, de Frossasque*, les seigneurs de Meximieux*, de Raconis* «et plusieurs aultres nobles hommes se trouverent en la chambre dudict petit seigneur, pour honnorer cheseung en son endroit et degré ledict baptisement»²⁹.

Les mystères furent distribués par l'indiciaire François de Myozinge, tandis que Bonnes Nouvelles lui-même faisait sortir les seigneurs et prélats «cheseung en ordre» pour la procession. Si l'on observe l'ordre de marche que donne le héraut, on constate qu'à l'exception du seigneur de Raconis, chacun des personnages mentionnés porte quelque chose de précis au sein du cortège: l'évêque de Maurienne a le petit prince dans ses bras; l'évêque de Lausanne et l'archevêque de Tarentaise portent

tirées du baptême de Louis XIII, en 1606: «au battême du Daufin (qui est le Roy regnant), les princesses de Conti et de Soissons decouvrirent le lit. La princesse de Condé (c'est a dire la mere de M^r le prince) le leva. La princesse de Montpensier l'habilla et Mademoiselle de Bourbon départit les honneurs».

24. *Ibid.*, n. 6, fol. 1r-1v (cf. doc. 21, p. 53).

25. A son sujet, cf. *infra*, p. 383, n. 22.

26. *Ibid.*, fol. 7r (cf. doc. 22, p. 53-54).

27. Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois (MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 133).

28. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

29. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 1v.

respectivement le chrême et l'huile sacrée. Le comte de Challant, celui de Frossasque et le seigneur de Meximieux sont chargés de tenir la couverture d'Emmanuel-Philibert lors de la procession, tout comme le seigneur d'Arpignan, sans doute inclus dans les «aautres nobles hommes». Enfin, les mystères sont confiés à la grande noblesse du pays: le vicomte de Martigues porte la salière, le comte de La Chambre l'aiguière, celui d'Entremont les bassines. Etrangement, Bonnes Nouvelles ne cite pas ici le petit seigneur d'Aubonne*, qui tient le chrêmeau, et le seigneur de Penthievre*, en charge du cierge.

Ce moment avait certes une fonction pratique: pour que la procession se déroule en bon ordre, que chacun ait sa place et porte l'objet qui lui était destiné, il fallait bien s'organiser, si possible à l'abri des regards de la foule. Mais ces instants, où l'on allait chercher l'enfant et les mystères, n'étaient pas qu'une répétition en coulisses; ils étaient au contraire très symboliquement chargés. C'était tout d'abord la première fois que l'enfant sortait du cocon des chambres parées et des mains des femmes qui s'en occupaient. En outre, nous le verrons, la distribution des mystères n'avait rien d'aléatoire; le fait qu'ils soient aussi parfois appelés *honneurs* indique bien que le monarque voulait particulièrement valoriser celui à qui il les confiait. Dans cette salle de parement se retrouvent ainsi les principaux acteurs de la procession, qui seront chargés, en lieu et place des parents, de présenter l'héritier au monde et à ses sujets.

Le coup d'envoi de la procession: hommes d'armes, torches et musiciens

Les processions baptismales débutent au son des trompettes, des tambours et du pas des hommes d'armes; rares sont les récits et comptes-rendus de baptêmes princiers qui font exception à cette règle. Il n'est pourtant pas toujours aisé de déterminer si ces deux corps prennent effectivement part au cortège. Leur mention dans les ordres de marche peut aussi signifier qu'ils se trouvent à leur poste au moment où celui-ci commence; par exemple, une liste de participants commençant par «Trompettes» n'indique pas forcément qu'elles ouvrirent la marche, mais peut-être simplement qu'elles se mirent à jouer. De même, les hommes d'armes, dont on ne sait parfois pas s'ils montent la garde depuis longtemps déjà ou s'ils commencent par défiler pour ensuite prendre leurs fonctions.

Il faut croire qu'Antonin finit par trouver un poste d'observation idéal, car il décrit avec précision l'ensemble de la procession menant Adrien aux fonts baptismaux. Il rapporte que la place du château d'Ivrée était occupée par une foule considérable³⁰, «un entremêlement de tous les genres, que la rumeur avait accumulée là pour voir la route, toute couverte de barrières et de tapis, qui allait de l'hôtel ducal aux portes du temple cathédral». Cette rue était gardée par un groupe de nobles de la ville: en armure, l'épée au fourreau, ils tenaient une hallebarde et un flambeau, et avaient de fort belles plumes à leur chef. Leur capitaine, Charles della Stria[★], portait un drapeau aux armes des Savoie³¹.

A l'extérieur du château d'Ivrée commencèrent à apparaître des tambourins d'Allemagne qui, tout en jouant, se rendirent à l'église. Ils étaient accompagnés des archers de la garde, menés par leur capitaine, le seigneur de Marsonnax[★]. Ce dernier avait dans une main son bâton et, dans l'autre, un cierge de cire si pure qu'Antonin le décrit comme semblable «aux rayons du soleil et de la lune, à la bruine et à la rosée du mois verdoyant et amoureux». Les archers étaient quant à eux vêtus de saies jaunes et rouges en laine anglaise et de cottes d'armes; ces dernières étaient tissées d'écailles d'or et d'argent, sur lesquelles étaient frappées une croix surmontée d'une couronne, des lacs d'amour et des lettres. Ils portaient chacun une hallebarde et une torche allumée.

Une fois parvenus à l'église, les archers se séparent en deux groupes: une partie des hommes se poste devant l'entrée, tandis que l'autre, le capitaine à sa tête, va monter la garde auprès des fonts baptismaux. Antonin justifie sentencieusement cette précaution: «ceci afin que la foule des présomptueux et des téméraires n'occupe pas le lieu susmentionné, parce qu'il n'est pas rare que, lorsque la confusion pullule, l'ordre soit enterré»³².

Six ans plus tard, la procession en l'honneur d'Emmanuel-Philibert débuta elle aussi par des tambourins d'Allemagne, si «gros, amples et enfles» que Bonnes Nouvelles les juge capables

30. Au sein de laquelle il reconnaît Barthélemy della Stria, «très fidèle gardien de la forteresse de la cité», Gaudentino de Septimo, «discret administrateur des biens qui parviennent aux pauvres», Baptiste Caldano, Sébastien del Piazzo, Jean-Pierre Tixetto, Aloys Marino, Bernardin Marino, Jean-Pierre Baragio François Florano, Louis de Calegani et son fils Jean-François de Calegani (ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XIV).

31. *Ibid.*

32. *Ibid.*

de dissoudre les nuages de mauvais augure qui s'amoncelaient au-dessus de Chambéry. A leur suite, «cent enfans de Chambéry, tant gentilzhomes que aultres», l'épée au fourreau et une torche à la main, furent disposés le long de la rue artificielle sous la charge de leur abbé³³. Puis vinrent les

bruyantes et martialles trompettes, si resonantes et menant par gros bruit qui sembloit proprement que Cesar et Pompee fussent derechief rassemblez en Thessale pour recommencer la guerre pharsalique.

C'est ensuite au tour des archers de la garde, qui défilent vêtus de hoquetons finement ouvragés, à nouveau sous le commandement du seigneur de Marsonnax. Ici encore, les archers portent des flambeaux allumés et leur capitaine un cierge. Parvenu à la Sainte-Chapelle, ce dernier ordonne ses hommes exactement comme il l'avait fait lors du baptême d'Adrien, «affin d'auter la presse ou foule»³⁴.

La procession baptismale des deux fils de Charles II débute ainsi de façon très semblable. Moins parfaitement symétrique, mais comparable, est celle qu'Emmanuel-Philibert fit organiser pour son fils, Charles-Emmanuel, en 1567.

L'ordre de marche conservé aux Archives d'Etat de Turin³⁵ nous révèle qu'au moment où commença le défilé, des fifres se tenaient sur la galerie de l'église. Des deux côtés du pont, quatre cents torches de cire blanche. Notre source ne précise pas par qui ces flambeaux étaient tenus, mais le cérémonial des baptêmes savoyards (1632) explique qu'ils furent distribués aux gardes et aux «Enfans de Ville», afin qu'ils les allument au retour de la procession³⁶. Cristina Stango, quant à elle, citant un récit de ce baptême que nous n'avons pas pu consulter, indique que la ville de Turin dut fournir les trois cents pages qui formaient la haie d'honneur, ainsi que les torches qu'ils tenaient à la main³⁷.

Reprenons notre ordre de marche, qui ajoute que les «gens de guerre» étaient répartis en deux escadrons, l'un sur la grande place du palais, l'autre devant la porte de l'église. Des

33. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 1r-1v.

34. *Ibid.*, fol. 3r.

35. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r (cf. doc. 11, p. 41-42).

36. *Ibid.*, n. 14, fol. 7r (cf. doc. 12, p. 42-43).

37. STANGO, «La corte», p. 240.

trompettes, enfin, «non vestuz de livrees, se tenoyent sur le pont quy va a la petite porte de l'église»³⁸.

L'ouverture du cortège proprement dite n'est pas exactement la même selon les sources. L'ordre de marche³⁹ fait débiter la procession par la garde des hallesbardiers, vêtue d'incarnat, de jaune et de noir et menée par son capitaine; en revanche, les documents examinés par C. Stango parlent de la garde des arquebusiers, menés par le lieutenant du duc, puis des officiers et des hallesbardiers du prince⁴⁰.

Suivent soit les laquais du duc et de la duchesse «pesle mesle»⁴¹, soit les écuyers de leurs Altesses, vêtus de leurs nouvelles livrées⁴². Les sources s'accordent pour dire que marchent ensuite, tout en jouant, des violonistes vêtus d'une même livrée⁴³; puis, selon l'ordre de marche, viennent les hommes d'armes du duc Emmanuel-Philibert, menés par Louis de Scalenghe et vêtus de casaques de velours incarnat bordées d'argent⁴⁴.

Terminons avec le baptême de François de France, en 1518. Le savoyard anonyme qui y assista explique en guise de prélude que pas moins de quatre cents archers et cent «suysses», chacun une torche allumée à la main, gardaient la galerie allant du château à l'église⁴⁵. Il commence ensuite à rapporter le cortège en ces termes:

A huyt heures du soir commencierent tant de tabourins, fifres, aulbois, trompettes, cornetz, cornemuses et tant d'autres sorte d'instrumentz qu'il sembloit que tout tonnat⁴⁶.

Le héraut Picardie confirme cette description, en ajoutant que les Suisses portent des livrées à hoquetons et à devises et que, bien que la cérémonie du baptême se soit déroulée de nuit, il faisait clair comme en plein jour, «pour le grand

38. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r-1v.

39. *Ibid.*, fol. 1r.

40. STANGO, «La corte», p. 238.

41. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r.

42. STANGO, «La corte», p. 238. Nous le verrons, elle place les pages dans le groupe suivant.

43. *Ibid.*; AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r.

44. *Ibid.*

45. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 7v (cf. doc. 22, p. 53-54).

46. *Ibid.*

nombre de luminaires qui s'y trouva»⁴⁷. Il fait débiter cette procession par des «timpaneurs d'honneur, sonnans & faisant leur office»⁴⁸, suivis par des trompettes et clairons, toutes bannières déployées. Viennent après les officiers d'armes du roi, de la reine et des princes, tant français qu'étrangers, vêtus de cottes d'armes⁴⁹.

Après cela, dans une source comme dans l'autre, il n'y a plus ni hommes d'armes, ni musiciens qui apparaissent dans la procession baptismale de François de France. En Savoie par contre, ces deux corps ne sont pas uniquement cantonnés au début du cortège.

Ainsi, au baptême de Charles-Emmanuel, des trompettes figurent dans le premier tiers du défilé, probablement dans le but de marquer une séparation nette entre un groupe et celui qui le suit⁵⁰. On retrouve des trompettes au baptême d'Adrien⁵¹, situés au milieu de la procession. Ils sont suivis par trois hérauts, en l'occurrence, Savoie, Piémont et notre Bonnes Nouvelles, qui précèdent eux-mêmes les mystères.

Comme nous le verrons plus tard, au baptême d'Emmanuel-Philibert, des musiciens figurent eux aussi au centre du cortège. Ils précèdent Bonnes Nouvelles et Myozinge, eux-mêmes suivis par l'évêque de Maurienne*, qui porte le petit prince⁵².

Ainsi, les quatre processions que nous avons ici étudiées commencent toutes par des trompettes ou des tambours, et par le défilé de compagnies armées; la rue artificielle est gardée soit par des hommes d'armes, soit par des «enfants de la ville».

Les deux cérémoniaux que nous avons consultés confirment que les compagnies armées étaient indispensables à la célébration d'un baptême princier. Selon le document intitulé *Ce que on a accoutumé de fere en France pour le baptesme des enfans des Roys*, la coutume exige que la garde des archers se tienne dans

47. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 140.

48. C'est-à-dire des tambours ou tambourins (*ibid.*).

49. *Ibid.* Précisons que ces officiers d'armes ne sont pas mentionnés par le témoin savoyard.

50. STANGO, «La corte», p. 239 les dispose entre les vassaux du duc et les pages de la chambre, pour être précis. Notre ordre de marche ne parle pas de trompettes au sein de la procession, mais les place sur la galerie de l'église: s'agit-il de deux groupes de musiciens différents, ou ces trompettes, après avoir défilé, se placèrent-ils auprès de l'église? Nous ne saurions trancher.

51. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XV.

52. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 4v.

la cour du logis royal, chaque homme devant tenir une torche allumée à la main⁵³.

Le *Ceremonial* de 1632 précise quant à lui que pour le baptême d'un prince de Piémont,

on fait aussi venir quelques troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, qui se tiennent dans les grandes places comme en garde durant la ceremonie. La ville ou se fait la ceremonie fait une compagnie des enfans de ladite ville, qui gardent la galerie par ou passe la ceremonie. [...] Quant aux gardes: au battême du feu prince⁵⁴ il y eut cinquante arquebusiers et autant de halebardiers vestus d'ormesin jaune paglie, aux passemans larges blanc et morel, qui estoient les couleurs de la serenissime Infante⁵⁵, avec les berretons, ou torquis de velour morel au cordon, et plumes de mesmes couleurs. Outre ceux cy, il y avoit cinquante archiers vestus de mesme, et par dessus un hocqueton de veloux morel sur lequel devant et derriere estoit la devise de S. A. faites a mailles d'argent battu. Outre ceulx, fut la compagnie des enfans de ville, qui estoient 200. tous vestus d'une façon⁵⁶.

Ces enfants n'avaient pas l'âge tendre que l'on peut imaginer, comme en témoignent les épées et les torches qu'ils portent dans certains cas. Il s'agissait en fait de la jeunesse de la ville, dirigée dans le cas d'Emmanuel-Philibert par son «abbé»⁵⁷. Souvent chargées d'organiser les festivités, même les plus irrévérencieuses, les abbayes de jeunesse avaient la réputation d'abriter des fauteurs de troubles. C'est pourquoi on peut s'étonner que la jeunesse de la ville tienne une place prépondérante dans une occasion aussi solennelle. Le choix stratégique d'intégrer ces turbulents jeunes gens au cortège, tout en leur donnant une fonction régulatrice, témoigne bien d'une volonté que l'ensemble de la population de la ville participe à la liesse et assiste à l'impressionnant spectacle de la procession.

53. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1v (cf. doc. 21, p. 53).

54. Philippe-Emmanuel, en 1587.

55. Sa mère Catherine d'Autriche, fille de Philippe II d'Espagne et d'Elisabeth de France.

56. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 2v-3r (cf. doc. 12, p. 42-43).

57. La compagnie des Enfants de la ville de Chambéry avait remplacé celle des Moines de la Bazoche. Composée de jeunes gens appartenant à la bourgeoisie et aux professions libérales, elle était équipée militairement et paraissait aux entrées des princes, des ambassadeurs, et aux fêtes principales. PERRIN, «Les moines de bazoche», II, p. 19-21. A ce sujet, cf. aussi TADDEI, *Fête, jeunesse et pouvoirs*.

Eléonore de Poitiers rapporte que lors du baptême de Marie de Bourgogne:

Les torches que ceux de Bruxelles avoient baillé furent portées par leur gens, tous habilléz d'une livree. Et estoient mis a deux costelz des bailles; et estoient arrangéez tant que les derniers venoient a l'huys de l'eglise⁵⁸.

Nous ne disposons pas de plus d'informations sur ces gens de Bruxelles; toutefois, là encore, les habitants de la ville où se déroule le baptême sont associés à la cérémonie par leurs représentants.

Les auteurs de nos sources insistent souvent sur la foule qui se presse aux alentours de la rue artificielle, et même, nous le verrons, dans l'église. Les hommes en armes, professionnels ou non, avaient certes une fonction dissuasive qui était garante du bon déroulement du cortège. Cependant, ils servaient surtout à ajouter à la dignité du moment: la petite noblesse et les bourgeois qui tentaient d'imiter les baptêmes des princes, tant décriés par Eléonore de Poitiers, ne pouvaient en effet pas disposer d'une haie d'honneur ni d'archers, privilège de souverains.

Les torches (que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres processions, enterrements princiers et joyeuses entrées⁵⁹) semblent avoir été une constante dans les cérémonies baptismales. L'iconographie en témoigne, comme on pourra le constater en consultant les illustrations 6 et 7. Elles n'étaient pas uniquement portées par les hommes en armes, mais aussi par les groupes de nobles, les gentilshommes de la chambre et ceux de l'hôtel, et ceci parfois jusque dans l'église.

La Bourgogne semble ainsi avoir été elle aussi une grande consommatrice de flambeaux lors de ces occasions. Dans le compte des dépenses effectuées à Paris pour la naissance du fils du comte de Rethel, on trouve un paiement effectué à Simon Ansoult, cirier, pour quatre-vingt-dix livres de cire blanche «ouvrées en chandoilles, chierges et tortis fais de bougie»⁶⁰. Trente ans plus tard, Marguerite de Bourgogne recommande à Isabelle de Portugal de faire façonner des torches; leur taille et leur nombre sont laissés à l'appréciation du duc et de la duchesse⁶¹.

58. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 102 (cf. doc. 17, p. 49-51).

59. GUENÉE, LEHOUX, *Les entrées royales*, p. 11, 13-15, 18; POLLINI, «La Mort», p. 77-79.

60. GARNIER, «Etat des objets», p. 608 (cf. doc. 15, p. 45-47).

61. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

Nous avons vu qu'au baptême de Marie de Bourgogne, les Bruxellois portaient des torches le long de la passerelle menant à l'église; à ces quatre cents flambeaux, il faut en ajouter cent, portés lors de la procession par les gentilshommes de l'hôtel, et cent autres, tenus par les officiers de l'hôtel à l'intérieur de l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg⁶². Eléonore de Poitiers explique ensuite que pour le baptême des enfants de comtesses, il peut y avoir «quarante ou cinquante torches. Mais, a la cour, les dames baronnes n'en avoyent que trente-six du temps de la duchesse Isabel»⁶³. Trente-six, c'est ce même nombre de flambeaux que l'on retrouve au baptême de Charles de Savoie en 1456: «il y eut trois douzaines de torches que gentilzhommes porterent, qui furent alumees au partir de l'ostel, mais il n'en entre à l'église que viij, pour la presse»⁶⁴. Les dames bourguignonnes de plus petit état doivent, selon leur rang, se contenter de quarante, trente, vingt, douze, huit ou six torches⁶⁵.

En France, si l'on en croit l'auteur du *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie*, les usages différaient: «les gentilshommes servans et ceux de la chambre portent non des torches, mais des cierges en main, je crois pour commodité»⁶⁶. Cette remarque datant de 1623 n'est certainement pas valable pour le début du XVI^e siècle, puisque, comme on l'a vu, les torches étaient légion en 1518 au baptême du fils de François I^{er}.

En Angleterre, enfin, il semblerait que les flambeaux ne fussent allumés qu'après que l'enfant ait été baptisé: en 1486, la procession menant au baptême d'Arthur, fils du roi Henri VII, était ouverte par deux cents hommes d'armes portant des torches dont il est bien précisé qu'elles ne sont pas allumées⁶⁷. Quelques années plus tôt, en 1480, ce sont cent torches, portées par des «Knightes, Esquiers, and other honneste Parsonnes», qui ouvrent le cortège du baptême de Bridget, fille d'Edouard IV; l'auteur ajoute ensuite «And in the Tyme of the cristeninge, [...] were light' all' the foresayde Torches»⁶⁸.

62. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 102.

63. *Ibid.*, p. 110.

64. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

65. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 112.

66. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 7r (cf. doc. 12, p. 42-43).

67. STANILAND, «Royal Entry», p. 305 (cf. doc. 20, p. 52).

68. MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

Un dernier mot sur les musiciens. L'arrivée des tambours et trompettes annonçait le coup d'envoi de la procession tout en ajoutant à la solennité du moment. Ces instruments avaient peut-être aussi l'avantage de donner un signal auditif à la foule massée sur la place du château, mettant un terme aux bavardages et faisant se tourner tous les regards vers la rue artificielle où commençait le défilé. En outre, nous l'avons évoqué, dans le cas d'Emmanuel-Philibert comme dans celui d'Adrien, des musiciens intermédiaires servaient à annoncer l'un des temps forts de la procession, les mystères pour l'un et l'enfant pour l'autre.

Soulignons que si les processions baptismales semblent avoir conservé une structure comparable du milieu du XVe à celui du XVIe siècle en tout cas, c'est surtout à travers ces hommes d'armes et ces musiciens que se ressent le passage du temps: ainsi, en 1567, au baptême de Charles-Emmanuel, ce sont des arquebusiers et des haliebardiens qui marchent en premier, reléguant les archers en fin de procession; les martiaux tambours et trompettes qui ouvraient le cortège sont remplacés par des violons, instruments plus en vogue. Enfin, témoin d'une étiquette de plus en plus rigide, le duc n'est plus nommé de la même façon: alors que l'on donnait du «monseigneur» à Charles II, Emmanuel-Philibert est systématiquement qualifié d'«Altesse».

Gentilshommes et employés de la cour: l'hôtel et la chambre

Après les musiciens et les hommes d'armes, les sources se montrent moins coopératives pour qui tente d'établir une typologie des processions baptismales. Entre ces derniers et les mystères marche un groupe, généralement important, constitué dans sa majeure partie des salariés de la chambre et de l'hôtel. La composition de cette catégorie est comparable d'un cortège à l'autre, mais l'ordre dans lequel marchent les différents protagonistes varie selon les baptêmes.

En ce qui concerne les deux processions baptismales pour lesquelles nous disposons de plusieurs sources, à savoir celles de François de France et de Charles-Emmanuel, c'est précisément ce groupe de gentilshommes qui pose le plus de problèmes de concordance. Alors qu'en règle générale, les auteurs s'accordent sur le reste de la procession, ils divergent ici quant à la succession des groupes de protagonistes, et parfois même quant à leur présence. Ainsi, certains corps ne figurent parfois que dans une

seule de nos sources: cela s'explique, partiellement, par des dénominations différentes. Par exemple, les gentilshommes de l'hôtel pourront correspondre aux «seigneurs de toutes les provinces du duché» d'une autre source, sans que l'on puisse être certain qu'il s'agisse bien des mêmes individus...

Au baptême d'Adrien de Savoie, à la suite des archers, marche Bertrand de Lucinge*, capitaine des gentilshommes de l'hôtel ducal. Il conduit ses hommes, qui défilent accompagnés par les chambellans, un flambeau allumé à la main. Antonin cite ceux d'entre eux qu'il reconnaît⁶⁹. Ils sont suivis par les maîtres de salle, puis les maîtres d'hôtel ordinaires, qui portent leur bâton dirigé vers le sol, et enfin le grand maître d'hôtel, le comte de Frossasque*, splendidement vêtu. À l'inverse de ses prédécesseurs, ce dernier porte son bâton sur l'épaule. Ce groupe est séparé du suivant par deux massiers du conseil, torches allumées à la main, leur masse d'argent ouvragée appuyée sur leurs «épaules musclées». Marche ensuite une «innombrable foule de prélats en toge, d'excellents conseillers, associés à ceux qui combattaient la mauvaise justice», sur lesquels nous reviendrons au moment de parler de l'administration⁷⁰.

Si la structure de cette catégorie est quelque peu différente dans la procession d'Emmanuel-Philibert, la logique reste la même. Après la garde des archers marche un huissier, la baguette à la main, probablement lui aussi placé là pour effectuer une transition entre les hommes d'armes et les gentilshommes. Bonnes Nouvelles donne son nom: il s'agit de Bérenger des Bains d'Aix, qui appartenait autrefois à la garde et à qui l'on accorda ce poste d'huissier en raison de son grand âge.

À sa suite, deux chambellans, Claude de Balleyson* et Alexandre de Sallenove*, ouvrent le chemin à de nombreux gentilshommes; il s'agit probablement, tout comme au baptême d'Adrien, des gentilshommes de l'hôtel, ces courtisans avant l'heure décrits par Alessandro Barbero. Viennent après deux maîtres de salle et trois écuyers. Puis c'est au tour des dirigeants de la maison du duc: deux maîtres d'hôtel, Jean Oddinet* et François de Bellegarde*, leurs bâtons contre terre, puis Hugues de la Balme*, premier maître d'hôtel, portant son

69. Il s'agit de Jérôme et Lelio della Rovere*, François de Piossasque, Aloys Costa, Chabert de Piossasque*, Philippe de Valpergue, Augustin, Jacob, et Nicolas Provana*, Berthold et Alexandre de San Martino, Aloys et Aymon de Castelamonte*.

70. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XV.

bâton comme ses prédécesseurs. Enfin vient le grand maître d'hôtel, Bertholin de Montbel*, comte de Frossasque, déjà présent au baptême d'Adrien, «qui pourtoit en toute moderee gravité son baston sus l'espaule»⁷¹.

L'ordre de marche de la procession menant Charles-Emmanuel à son baptême indiquait, nous l'avions vu, qu'après les violons, marchaient les hommes d'armes du duc. Viennent ensuite les gentilshommes de la chambre, puis ceux de l'hôtel, et enfin des vassaux et feudataires de Savoie et de Piémont, les gentilshommes de la duchesse et des gentilshommes français, «tous en ung corps [...], tous braves en bon equipaige»⁷². C'est peut-être ce mélange qui peut expliquer que, pour cette catégorie, l'ordre de marche donné par C. Stango ne correspond pas. A la suite des violons, elle fait en effet marcher les maîtres de salle, les huissiers de la chambre, les pages et leur gouverneur, les maîtres d'armes et les chevaucheurs, puis les gentilshommes de maison et de bouche de Leurs Altesses, les hommes d'armes du prince, quatre cents vassaux et feudataires des états de Son Altesse tous mélangés sans préséance, des trompettes, les pages de chambre, les gentilshommes de chambre et, enfin, des barons, comtes et marquis du duché comme de l'étranger⁷³.

Les deux sources convergent ensuite, et se mettent d'accord pour les trois groupes distincts qui précèdent les porteurs de mystères: défilent d'abord deux hérauts d'armes, vêtus de soubrevestes rouges brodées d'or et d'argent, puis les maîtres d'hôtel, leurs bâtons à la main, marchant deux à deux: ceux du duc à droite, ceux de la duchesse sur la gauche. Enfin, Claude de Savoie, comte de Pancalier et grand sommelier de corps du duc, défilant aux côtés du grand écuyer, Roberto Roero Sanseverino, qui porte une grande épée à la ceinture⁷⁴.

Les maîtres d'armes, les chevaucheurs et les hommes d'armes de C. Stango sont sûrement ceux qui, dans l'ordre de marche, défilaient sous la conduite de Louis de Scalenghe; de même, les pages étaient, dans cette dernière source, placés au début du cortège, avant les violons. Restent les maîtres de salle, les huissiers de la chambre, et les trompettes, seulement présents chez C. Stango.

71. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 3r-3v.

72. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r (cf. doc. 11, p. 41-42).

73. STANGO, «La corte», p. 238-239.

74. *Ibid.*, p. 239; AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r.

Ces exceptions, nombreuses, sont certainement dues au fait que ces différents corps marchaient tous ensemble, probablement sans séparation distincte. On remarquera toutefois que les gentilshommes de l'hôtel et de la chambre, les vassaux et feudataires de Savoie, ainsi que les gentilshommes étrangers se retrouvent bel et bien dans ces deux sources, ce qui semblerait confirmer l'idée d'une seconde vague consacrée aux salariés de l'hôtel, courtisans et gentilshommes.

Cette catégorie est hélas tout aussi problématique dans la procession de François de France, mais au moins, ce n'est pas la composition de ce groupe qui est mise en cause par les différentes sources, mais l'ordre dans lequel les divers corps défilèrent. Suite aux officiers d'armes de François Ier, de la reine et des princes, le héraut Picardie rapporte que marchèrent les maîtres d'hôtel, les gentilshommes de maison, les gentilshommes de la chambre, puis les «grands Seigneurs & fils de bonne maison»⁷⁵, et enfin les hérauts Savoie, Bretagne, Normandie et Dauphiné, vêtus de cottes aux armes de leurs princes⁷⁶.

L'ordre de marche de ce baptême conservé aux archives de Turin donne une autre version: tout d'abord les hérauts, suivis par deux cents gentilshommes de l'hôtel; viennent ensuite les maîtres d'hôtel, leur bâton à la main, puis les enfants d'honneur et les «enfants de grosse maison»⁷⁷, puis les gentilshommes de chambre⁷⁸.

Nos deux sources s'accordent pour dire qu'à l'exception des hérauts, tous les participants tiennent un luminaire à la main; mais le héraut Picardie parle de cierges de cire vierge⁷⁹, alors que le rédacteur de l'ordre de marche évoque des torches blanches allumées. Comme nous l'avons dit plus haut, il semble qu'il ait aussi été d'usage en Angleterre et en Bourgogne que les gentilshommes de la cour portent des torches lors de la procession⁸⁰.

75. «...comme le comte de Montfort, & de Harcourt, fils de Laval & de Rieux, le vidame de Chartres, le seigneur de Montallant de Miolant, et plusieurs autres, qui seroient longs à reciter» (GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 140).

76. *Ibid.*

77. Qui correspondent aux fils de bonne maison cités plus haut, comme en témoignent les quelques noms donnés par l'auteur de cet ordre de marche.

78. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 7v (cf. doc. 22, p. 53-54).

79. Cf. *infra*, p. 178-179.

80. Cf. *infra*, p. 181-182.

La suite du cortège est ensuite commune aux deux sources: les chambellans défilent, suivis des chevaliers de l'ordre⁸¹, vêtus de drap d'or, de satin broché et de velours cramoisi; ils ont chacun l'insigne de l'ordre à leur col et un cierge à la main. Marchent ensuite le grand écuyer, vêtu d'une robe de drap d'or frisé doublée de satin gris, donnant le bras à monseigneur du Bouchage⁸², qui portait quant à lui une robe de satin fourrée de martres. Enfin, ce groupe est clos par d'illustres représentants de la noblesse française⁸³.

Après les musiciens et les hommes d'armes, une catégorie mixte donc, dans laquelle prédominent les gentilshommes de la chambre et de l'hôtel. On remarquera enfin que, dans le cas d'Adrien, d'Emmanuel-Philibert et de François de France, les gentilshommes de l'hôtel précèdent les maîtres d'hôtel; dans la procession d'Emmanuel-Philibert, ceux-ci sont même suivis par le premier maître d'hôtel, puis par le grand maître d'hôtel. On peut s'étonner de cette disposition; on aurait en effet pu s'attendre à ce que les supérieurs ouvrent le chemin à leurs subalternes, comme cela était le cas des archers, guidés par leur capitaine. Or on remarque, au sein de la procession, une certaine tendance à un crescendo, puis un decrescendo hiérarchique autour de l'enfant. Comme si autour du petit prince, véritable épïcêtre du cortège, ne devaient se trouver que des personnages de haut rang. En approchant l'enfant, les participants marcheront par ordre croissant d'importance; à sa suite, cette disposition s'inversera. Soulignons toutefois que cette remarque n'est valable que pour les groupes distincts, comme celui de l'hôtel. Les huissiers et chambellans isolés marquant plutôt la séparation entre les différentes catégories de participants, ils ne sont pas à inclure dans ce schéma.

Les mystères

Les mystères sont les objets nécessaires à la célébration d'un baptême princier; il s'agit du chrêmeau, des bassins, de l'aiguière,

81. L'ordre de Saint-Michel.

82. A son sujet, cf. *infra*, p. 382, n. 8.

83. Messieurs de Montmorency, des Barons, de Saint-Vallier, de Guise, de Laval, de Châteaubriant, François de Luxembourg*, le grand sénéchal et René, Grand Bâtard de Savoie (cf. *infra*, p. 382, n. 10-14). *Ibid.*; GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 140.

du cierge, de la salière et, dans certains cas, de la serviette. Aussi appelés «honneurs», ils sont solennellement apportés à l'église par une suite de gentilshommes soigneusement choisis. Les porteurs de mystères sont ainsi toujours issus de très grandes familles, parfois même apparentés aux souverains. L'honneur de porter l'un de ces objets pouvait aussi revenir à un gentilhomme s'étant particulièrement illustré auprès des parents de l'enfant⁸⁴ ou à un visiteur de marque, de passage à la cour. Signalons qu'à notre connaissance, les mystères ne sont que très rarement portés par une femme, et jamais par un ecclésiastique.

Les comptes-rendus baptismaux les plus sommaires, les ordres de marche les moins bavards donnent le nom de ces porteurs de mystères, en précisant lequel de ces objets ils amenaient aux fonts. On peut en déduire qu'ils étaient, avec le groupe qui entourait immédiatement l'enfant, l'élément le plus important de la procession, celui dont il fallait garder mémoire, et ceci déjà bien avant les descriptions élaborées qui commencent à être rédigées au début du XVI^e siècle. Avant de nous intéresser plus précisément à chacun de ces objets, nous observerons la place et la constitution du groupe des porteurs de mystères au sein des quatre processions détaillées que nous avons choisi d'étudier.

Le groupe des porteurs de mystères

Au baptême d'Adrien de Savoie, en 1522, nous l'avons vu, aux musiciens et archers succédaient les gentilshommes de la chambre et de l'hôtel, puis une série de représentants de l'administration. Cette dernière catégorie, que nous étudierons en temps voulu, était elle-même suivie par deux huissiers, des trompettes et trois hérauts, Savoie*, Bonnes Nouvelles et Piémont, parés de leurs cottes d'armes, un flambeau allumé à la main⁸⁵.

Venaient ensuite les porteurs de mystères, soit, dans l'ordre, le seigneur de Piozzo-Saluces* portant le chrêmeau, Louis de Châtillon* les deux bassins, le seigneur de Cardé-Saluces* l'aiguère, le seigneur de Savoie-Raconis* le cierge et le comte de La Chambre* la salière⁸⁶.

84. GRANDEAU, «Les enfants», p. 818.

85. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XV.

86. *Ibid.*, ch. XVI.

Six ans plus tard, on retrouve une structure identique dans la procession menant Emmanuel-Philibert à la Sainte-Chapelle. A la suite des gentilshommes de l'hôtel défilèrent deux huis-siers, puis les hérauts Piémont et Chablais et, enfin, les «sumptueux misteres»: le jeune seigneur d'Aubonne* portant le chrêmeau, le comte d'Entremont* les deux bassins, le comte de La Chambre* l'aiguière, le comte de Penthievre* le cierge, et le vicomte de Martigues* la salière⁸⁷.

Dans la procession baptismale de Charles-Emmanuel de Savoie, en 1567, les porteurs de mystères défilent suite à l'aristocratie. Viennent tout d'abord quatre gentilshommes, tenant chacun un bassin et une aiguière d'or; cette multiplicité d'objets que nous ne retrouvons ailleurs qu'à un seul exemplaire s'explique par le fait que le petit prince avait de nombreux parrains. Ainsi, le seigneur de Scros portait une bassine et une aiguière au nom de Malte, tout comme le seigneur Georges de Ceva pour Venise, le seigneur de Neviglie⁸⁸ pour l'Espagne, et le baron de Fénis⁸⁹ pour la France⁹⁰.

Marchait ensuite le comte de Pont-de-Vaux⁹¹ qui ne portait pas d'aiguière, mais seulement, au nom du pape, un bassin d'argent doré couvert d'un grand voile blanc⁹². Suivaient le chrêmeau, l'aiguière, le cierge et la salière, respectivement portés par le comte de Cressentino⁹³, le baron d'Aix⁹⁴, le comte de Masin⁹⁵ et le comte de Raconis⁹⁶.

Au baptême de François de France, en 1518, les mystères succédaient directement à la plus grande noblesse du pays. Monseigneur de Vendôme⁹⁷ portait le chrêmeau, le seigneur de

87. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 3v-4r.

88. Cf. *infra*, p. 376, n. 7.

89. Cf. *infra*, p. 376, n. 8.

90. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r (cf. doc. 11, p. 41-42); STANGO, «La corte», p. 239.

91. Cf. *infra*, p. 376, n. 5.

92. Nous devons signaler que nos deux sources divergent dans l'ordre de marche de ces porteurs de bassins. Nous avons ici suivi AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r, mais STANGO, «La corte», p. 239 place le seigneur de Pont-de-Vaux et son unique bassin en tête de ce groupe.

93. Cf. *infra*, p. 376, n. 10.

94. Cf. *infra*, p. 376, n. 11.

95. Cf. *infra*, p. 376, n. 12.

96. Cf. *infra*, p. 376, n. 13.

97. Cf. *infra*, p. 382, n. 15.

Saint-Pol⁹⁸ les deux bassins d'or, le seigneur de Genève⁹⁹ l'aiguière, le connétable de Bourbon¹⁰⁰ le cierge et le duc d'Alençon¹⁰¹ la salière. Cette série des porteurs de mystères se termine par une particularité, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs: précédant les deux huissiers annonçant le petit prince, marche Monsieur de Lescun¹⁰², portant un «reposoir» couvert de drap d'or frisé pour le dauphin¹⁰³.

Avant d'élargir notre comparaison à d'autres exemples plus anciens, arrêtons-nous pour quelques conclusions intermédiaires. Dans les quatre processions que nous avons ici évoquées, les porteurs de mystères suivent le groupe (très fluctuant, il est vrai!) composé de la noblesse et des salariés de la cour. Lors du baptême d'Adrien, cependant, entre ces deux catégories se trouve celle de l'administration, mais nous y reviendrons. Dans les cortèges baptismaux de François de France et de Charles-Emmanuel, les mystères font directement suite à la cour et l'aristocratie. En revanche, pour les deux fils de Charles II, ils sont annoncés par deux huissiers et des hérauts¹⁰⁴, dont la vocation est clairement de séparer un groupe du suivant; dans le cas d'Adrien, ce fait est accentué par l'adjonction de trompettes, qui rendent encore plus solennelle l'arrivée des objets nécessaires à la cérémonie.

98. Cf. *infra*, p. 382, n. 16.

99. Philippe de Savoie, frère de Charles II, cf. *supra*, p. 151, n. 218.

100. Cf. *infra*, p. 383, n. 18.

101. Cf. *infra*, p. 383, n. 19.

102. Cf. *infra*, p. 383, n. 20.

103. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 8r (cf. doc. 22, p. 53-54); GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, t. II, p. 141.

104. A leur sujet, l'auteur du *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* (AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 2v-3r. Cf. doc. 12, p. 42-43) écrit en 1632: «Il faut aussi concerter le nombre et les habits des rois d'armes et heraux. Au battême du feu prince [Philippe-Emmanuel, en 1587], il y eut six heraux, Savoye, Piemont, Chablais, Aouste, un pour tous les Estats, et celuy de l'Ordre. Maintenant, a raison des nouvelles armes, il en faudroit davantage, et si on veut s'arrêter aux vraies formes, il faudroit trois roys d'armes qui fussent accompagnéz des heraux de leur marche en l'ordre qui suit. Chipre roi d'armes avec trois heraux, Jerusalem, Armenie et Galilée. Savoye, roy d'armes, avec trois heraux, Chablais, Aouste et Genevois. Bonnes Nouvelles roy d'armes de l'Ordre avec deux heraux, Piemont & Monferrat. Et parce qu'ordinairement on confond les heraux avec les roys d'armes, et leurs habits aussi, ce qui est une faute, parce que les rois d'armes n'appartiennent qu'aux souverains, bien que les autres ducs et marquis puissent avoir des heraux, pour obvier a cette confusion, on donnera une description particuliere de ce qui se doit pour leurs habits».

On remarquera en outre qu'aux baptêmes d'Adrien, d'Emmanuel-Philibert et de François de France (qui se déroulent tous trois dans un intervalle de dix ans seulement), les mystères se suivent exactement dans le même ordre: d'abord vient le chrèmeau, puis les deux bassins, l'aiguière, le cierge et enfin la salière. Cette succession subit quelques modifications dans le cortège de Charles-Emmanuel: quatre gentilshommes portant chacun un bassin et une aiguière, un autre avec seulement un bassin recouvert d'un voile, puis le chrèmeau, l'aiguière, le cierge et la salière. Le bassin et l'aiguière portés par les quatre premiers gentilshommes correspondent très probablement à ce que les autres sources nomment seulement «les bassins», d'autant plus qu'une aiguière richement ornée est portée seule un peu plus loin. Ainsi, pour schématiser, on peut dire que si l'on excepte les deux premiers, les bassins et le chrèmeau, qui sont intervertis, les mystères du baptême de Charles-Emmanuel se succèdent tout comme dans nos autres exemples.

Quelques mots, enfin, sur la composition de ce groupe. En ce qui concerne les deux fils de Charles II, on peut affirmer que les neuf gentilshommes (Jean de Seyssel, comte de La Chambre, étant présent dans les deux processions) qui portent les mystères à l'occasion de leur naissance sont issus des plus grandes familles du duché. Louis de Châtillon fait dans une certaine mesure exception à cette règle, son ascendance étant moins ancienne et illustre que celle ses compagnons. Il est aussi le seul à exercer une charge à la cour, celle de grand écuyer. A notre connaissance, les autres, tout bardés de titres honorifiques qu'ils fussent, n'assuraient pas un service réel envers la personne du duc.

Cette distribution des rôles se retrouve en 1567 au baptême de Charles-Emmanuel, où l'on retrouve, entre autres représentants des plus grandes maisons du duché, un Gorrevod, un Châlant, un Seyssel, un Valpergue et un Raconis. Plus prestigieux encore, ceux que François Ier désigna pour amener ces objets au baptême de son fils, la fine fleur de la noblesse française et le puissant connétable de Bourbon. Signalons enfin que parfois, un seigneur étranger pouvait accéder à cet honneur. Ainsi un duc breton, celui de Penthièvre, au baptême d'Emmanuel-Philibert, et Philippe de Savoie à celui de François de France.

Les documents du XVe siècle, même s'ils entrent moins dans les détails, ont aussi beaucoup à nous apprendre sur les mystères au sein des processions baptismales. Au sein de nos

sources, le texte le plus ancien à évoquer ces objets est la lettre que Marguerite de Bourgogne écrivit en 1430 à Isabelle de Portugal.

Item doibt estre porté le sel pour christiener l'enfant par un baron ou par un chevalier de noble lignée, en une coupe d'or, et une touaille ouvrée sur son espaul, bien et richement brodee. Et par un aultre baron, ou tel chevalier, doibt estre porté le chierge. Et doibt un escuyer porter les bassin, et serviette pour laver et essuier les mains aux parrins et marine. Et la premiere de vos damoiselles doibt porter un riche chresmeau brodé de perles¹⁰⁵.

La procession qui se déroula en 1457 pour la petite-fille de cette même Isabelle de Portugal, Marie de Bourgogne, est très peu décrite par Eléonore de Poitiers. Toutefois, la dame d'honneur de manque pas de préciser que

Monsieur d'Etampes¹⁰⁶, frère de Monseigneur de Nevers, cousin du duc Philippe, porta le cierge devant l'enfant. Et monsieur de Ravenstein¹⁰⁷, fils du duc de Cleves et neveu du duc Philippe, porta le sel en une coupe couverte. Et monsieur de Gueldres¹⁰⁸, porta les bassins couverts, comm'il est de coutume¹⁰⁹.

Quelques six ans plus tard, le seigneur de Montsoreau rédigeait à l'attention de Charles VII le compte-rendu du baptême de son petit-fils, Charles de Savoie. Il évoque très brièvement la procession, précisant seulement que trois chevaliers marchaient devant l'enfant, l'un portant le sel dans une coupe, le second l'aiguière et le troisième les bassins et les serviettes¹¹⁰.

105. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

106. Jean de Bourgogne, comte d'Etampes, naquit le 25 octobre 1415. Il était le fils de Philippe de Bourgogne (le troisième fils de Philippe le Hardi) et de Bonne d'Artois (deuxième épouse de Philippe le Bon). Il épousa le 24 novembre 1435 Jacqueline d'Ailly. Il mourut le 25 septembre 1491 (ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, Index des noms de personnes, p. 133).

107. Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein (1425-1492) était fils d'Adolphe, duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne (elle-même fille de Jean sans Peur). Il épousa le 13 mai 1453 Béatrice de Coïmbre (*Ibid.*, p. 135).

108. Adolphe d'Egmond de Gueldre (1438-1477), fils d'Arnold d'Egmond, duc de Gueldre, et de Catherine de Clèves. Il épousa en 1463 Catherine de Bourbon (*Ibid.*, p. 134).

109. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 104 (cf. doc. 17, p. 49-51).

110. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

Il ajoute qu'un grand cierge était porté par un autre gentil-homme, tandis qu'un cinquième portait un autre cierge et des bougies; ces derniers demeurèrent à l'église, mais le premier cierge fut ramené à l'hôtel du duc.

Un dernier exemple, anglais cette fois, celui de la procession baptismale de Bridget, fille d'Edouard IV. Après cent chevaliers tenant des torches, défilèrent lord Maltravers portant le bassin et une serviette autour du cou, le comte de Northumberland un cierge non allumé, le comte de Lincoln le sel; venaient ensuite trois chevaliers et un baron, soutenant un baldaquin que l'on ne retrouve nulle part dans les sources provenant du Continent; enfin, précédant la petite princesse, marchait lady Maltravers, le chrêmeau épinglé sur son sein gauche¹¹¹.

Terminons enfin avec deux cérémoniaux. Le premier, qui date du début du XVI^e siècle, intitulé *Ce que on a accoutumé de fere en France pour le baptesme des enfans des Roys*, codifie l'usage des mystères. Nous l'avions déjà mentionné, avant le baptême, ils doivent être disposés dans la chambre de parement: sur une table, la salière, le chrêmeau et le cierge, garni d'une poignée de velours; sur une seconde table, cette fois surmontée d'un dais, la serviette, l'aiguière et le bassin¹¹².

En 1632, l'auteur du *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* reprend les propos de son prédécesseur sur l'agencement des mystères dans la chambre de parement. A propos des deux tables, il ajoute cependant «Peut estre seroit il plus a propos de n'en mettre qu'une. Je ne treuve point dans les memoires des battêmes de Savoye ce qui a esté pratiqué»¹¹³. Il précise plus loin:

Il y a deux sortes d'honneurs: les bassins et serviettes qu'on porte pour donner a laver aux parrains, et les pieces qui servent la ceremonie. On choisit doncques autant de seigneurs qu'il a de parrains et marraines pour porter chacun un bassin et un eguiere, et autant d'autres, de plus grande qualité, pour donner la serviette. A proportion de ceux qui furent députéz au batteme de feu S. A.¹¹⁴ et du feu

111. «The Lord Matreuers, Beringe the Basen, Havinge A Towell' about his necke. Therle of Northumberlande beringe A Taper not light'. Therle of Lincoln the Salte. The Canapee borne by iij Knightes and A Baron. My lady Matrauers dyd bere A Ryche Crysom Pynned Ouer her left breste», MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

112. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1r (cf. doc. 21, p. 53).

113. *Ibid.*, n. 14, fol. 3v (cf. doc. 12, p. 42-43).

114. Charles-Emmanuel, en 1567.

Prince¹¹⁵, on pourra juger de ceulx qu'il faudra choisir. Quant aux pieces d'honneur, je treuve qu'on en a usé diversement¹¹⁶:

Il donne alors les noms des porteurs de mystères du baptême d'Emmanuel-Philibert, en précisant quelle pièce leur était attribuée, puis poursuit:

Au battême de feu S. A. et du feu prince, je ne treuve que quatre pieces portées en l'ordre suivant: le cremeau, l'eguiere, le cierge, la saliere.

[...] Au battême du Roy¹¹⁷, le prince de Vaudemont portoit le cierge, le chevalier de Vandosme le cremeau, le duc de Vendosme la saliere, le duc de Mompensier l'esguiere, le c. de Soissons le bassin et le prince de Conti le coussin¹¹⁸.

Malgré tous nos efforts pour établir une typologie des mystères baptismaux, nous devons nous rendre à l'évidence. Si nos quatre baptêmes du XVI^e siècle étaient comparables sur ce point, il n'en va pas du tout de même au XV^e siècle. En effet, ces objets sont portés dans un ordre différent dans toutes nos sources, et ils ne figurent pas systématiquement dans chacune des processions. Le cierge et la salière et les bassins¹¹⁹ sont présents dans tous les documents que nous avons étudiés. En revanche, l'aiguière semble absente des processions bourguignonnes et anglaises, et le chrêmeau ne figure pas dans les mystères exhibés lors du baptême de Marie de Bourgogne et de Charles de Savoie. En outre, la serviette est considérée comme un mystère à part entière dans le cérémonial des baptêmes princiers à la cour de France, alors qu'ailleurs, elle est seulement associée au bassin.

Deux de nos sources ont l'avantage de donner une hiérarchisation claire des mystères. Eléonore de Poitiers, on s'en souvient, écrivait que lors du baptême de Marie de Bourgogne, Monsieur d'Etampes portait le cierge, Monsieur de Ravenstein le sel, et Monsieur de Gueldres les bassins couverts. Elle

115. Philippe-Emmanuel, en 1587.

116. *Ibid.*, fol. 5v.

117. Louis XIII, en 1606.

118. *Ibid.*, fol. 5v-6r (cf. doc. 12, p. 42-43).

119. Dans la citation ci-dessus, l'auteur du cérémonial de 1632 (*ibid.*) ne cite pas les bassins dans la liste des mystères exhibés au baptême de Charles-Emmanuel et de Philippe-Emmanuel. A tort, si l'on consulte les comptes-rendus de leurs baptêmes, à savoir respectivement *ibid.*, n. 5 (cf. doc. 11, p. 41-42) et *ibid.* n. 8.

explique ensuite qu'une querelle manqua d'éclater entre ces deux derniers: Monsieur de Gueldres estimant «qu'on luy faisoit tort, qu'il n'alloit devant Monsieur de Ravenstein; mais pour ce que monsieur de Ravenstein estoit son oncle et qu'il estoit beaucoup plus ancien, on le fit ainsi». Elle conclut en ajoutant: «Et est a sçavoir que le cierge, et puis le sel, sont les plus honorables a porter»¹²⁰. Plus loin, elle précise qu'au baptême de l'enfant d'une comtesse ou d'une grande dame, trois gentilshommes doivent être désignés pour porter les mystères. Le plus noble portera un cierge orné d'une pièce d'or, juste devant l'enfant. Le précédera celui qui porte le sel et, en tête, marchera celui qui tient les bassins¹²¹.

Le texte intitulé *Ce que on a accoutumé de fere en France pour le baptesme des enfans des Roys* ne concorde pas du tout avec les instructions de la dame d'honneur bourguignonne, puisqu'il stipule que le plus grand des seigneurs présents portera la serviette sur un riche coussin; «L'aulture d'apres» l'aiguière, et le troisième en importance, le bassin. Ensuite, il est moins clair, puisque «Ung aulture» tiendra la salière, un autre le chrêmeau et un troisième le cierge¹²². Cette seconde partie des mystères est-elle aussi hiérarchisée, ou la qualité des porteurs est, en ce qui la concerne, indifférente?

Difficile, ainsi, de trouver des constantes en ce qui concerne la place des mystères au sein de la procession, et de tirer des conclusions quant à leur importance respective. Avant de passer à la suite du cortège, nous nous arrêterons toutefois brièvement sur chacun de ces objets pour comprendre quelle était leur place dans le cérémonial du baptême.

Le chrêmeau

Le terme de chrêmeau désigne un petit bonnet de linge fin, destiné à coiffer l'enfant après qu'il ait reçu l'onction. Théoriquement, il devait s'agir d'un simple bonnet blanc, mais comme on peut le constater en consultant le *Glossaire archéologique* de Victor Gay¹²³, la frénésie de luxe qui prévalait lors des

120. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 104 (cf. doc. 17, p. 49-51).

121. *Ibid.*, p. 110.

122. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1v (cf. doc. 21, p. 53).

123. GAY, *Glossaire archéologique*, «Chrême», p. 376.

cérémonies baptismales n'a pas épargné ce couvre-chef. Il donne en effet plusieurs exemples de chrêmeaux armoriés, couverts de perles, brodés de fils d'or ou des quatre évangélistes. A l'époque qui nous intéresse, il pouvait aussi s'agir d'une bande de tissu que l'officiant enroulait autour de la tête du petit baptisé. Les chrêmeaux d'Adrien, d'Emmanuel-Philibert et même de Charles-Emmanuel sont plutôt à prendre dans ce second sens.

Antonin décrit celui du premier fils de Charles II comme une très fine nappe blanche, ornée d'une croix de «gemmes orientales»; son prix s'élevait à 18 000 monnaies d'or¹²⁴. Lors de la procession, il était porté sur un coussin de tissu d'or orné de gemmes. Le chrêmeau d'Emmanuel-Philibert, posé sur un coussin de velours cramoisi, était quant à lui enrichi de «gemmes et pierres precieuses comme balleys rubis saphirs emerauldes dyamantz et marguerites estimees a ung souverain tresor: ordonnees socialement en figure de croix pour plus catholicquement le solempniser»¹²⁵.

Dans les deux cas, donc, une pièce de très grand prix¹²⁶, sur laquelle figurait une croix constituée par des pierres précieuses. Etant donné la valeur considérable de ces chrêmeaux et la similitude des descriptions, on peut se demander si le chrêmeau porté par Adrien ne fut pas réutilisé pour le baptême de son cadet. La lettre de Marguerite de Bourgogne à Isabelle de Portugal pourrait confirmer cette hypothèse. La sœur de Philippe le Bon écrit en effet:

Et la premiere de vos damoiselles doibt porter un riche chresmeau brodé de perles. Et y en doibt avoir une aultre dedans qui demeurera à l'enfant, qui sera de belle toille; et les boissettes qui y appartiennent faictes de soye, et doibvent estre ployéz et couverts dedans un beau couvrechef bien délié¹²⁷.

Ce passage induit l'idée d'un chrêmeau d'apparat, transmis d'un enfant à l'autre et peut-être même d'une génération à l'autre, et un second chrêmeau, individuel cette fois, bien que

124. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XVI.

125. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 3v.

126. Le chrêmeau de Charles-Emmanuel, décrit comme un voile orné de bijoux, ne valait quant à lui pas moins de 120 000 écus (STANGO, «La corte», p. 239). Signalons que le chrêmeau est le seul des mystères pour lequel nous disposons d'indications de prix.

127. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

moins luxueux. On remarquera qu'en Bourgogne, il semblerait que l'usage ait voulu que ce soit une femme qui porte le chrême; elle n'était toutefois pas incluse dans le groupe des porteurs de mystères, comme en témoigne son absence chez Éléonore de Poitiers. Il en allait de même en Angleterre: nous l'avons vu, au baptême de Bridget de Plantagenêt, les mystères consistaient en un bassin, un cierge, et du sel; les gentilshommes qui les portaient étaient suivis par quatre autres, qui soutenaient un baldaquin. Entre ces derniers et l'enfant, «My lady Matrauers dyd bere A Ryche Crysom Pynned Ouer her left breste»¹²⁸.

Dans la procession menant Arthur, fils d'Henri VII d'Angleterre à son baptême, une duchesse dont nous ignorons le nom marchait directement après le petit prince, un chrêmeau de tissu d'or, brodé et couvert de bijoux, épinglé sur le sein droit¹²⁹. Ces porteuses de chrêmeau sont les premières femmes à apparaître dans la procession, les dames et demoiselles étant la plupart du temps cantonnées à la fin du cortège.

Les bassins, les serviettes et l'aiguière

Dans la majorité des processions que nous avons étudiées, les bassins sont au nombre de deux; ils étaient en effet destinés au parrain et à la marraine qui, après avoir tenu l'enfant pendant l'onction, devaient y laver leurs mains afin d'éliminer toute trace de chrême ou d'huile sacrée¹³⁰. L'eau y était versée par une aiguière, elle aussi considérée comme l'un des mystères. Ainsi, les cinq bassins qui figuraient dans la procession menant Charles-Emmanuel à son baptême s'expliquent très simplement par le fait qu'il avait autant de parrains. Nous sommes en revanche plus embarrassés à propos des aiguières de cette même procession. En effet, quatre gentilshommes portaient chacun un bassin et une aiguière d'or, respectivement pour Malte, Venise, l'Espagne et la France; le cinquième porteur n'avait qu'une bassine, couverte d'un voile blanc, qu'il menait à l'église au nom du pape. Un peu plus loin était

128. MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

129. STANILAND, «Royal Entry», p. 305 (cf. doc. 20, p. 52).

130. *Ibid.*

portée, seule, une cinquième aiguière¹³¹. On trouve en outre à la fin de l'ordre de marche une liste de «Ceulx qui tenoient les serviettes»: le comte de La Chambre pour le pape, le marquis de Messerano pour le roi de France, le comtin de La Chambre pour donna Marie (qui représentait la reine d'Espagne), le comte de Canelli pour Venise et celui de Gattinara pour Malte¹³². Il faut signaler que ces cinq porteurs de serviettes ne sont pas mentionnés comme participant à la procession.

Bassins comme aiguières étaient en or ou en argent doré et, cela va de soi, finement ouvragés. Les aiguières étaient ainsi souvent agrémentées de gemmes; quant aux bassines portées par le comte d'Entremont au baptême d'Emmanuel-Philibert, elles étaient ornées «d'imaiges estranges faictz a la morisque de scientiffique pourtraicture»¹³³.

A la cour de Bourgogne, les bassins étaient couverts, comme l'explique Eléonore de Poitiers:

Cestuy de dessous doit avoir un bibeton, comme une aiguiere, et y doit avoir de l'eau de roses; et de l'autre bassin l'on couvre cestuy là. Et quand l'on baille a laver aux fonts, on verse du bassin qui a le bibeton en l'autre; et n'y a point d'autres aiguieres¹³⁴.

Ainsi, l'un des bassins avait un bec, ce qui rendait l'emploi d'une aiguière inutile. On comprend mieux l'absence de ce dernier objet dans certaines processions baptismales. L'aiguière est ainsi l'un des objets les plus instables de tous les mystères, car elle peut être remplacée par d'autres contenants – coupes et vases – ou être déjà disposée dans l'église.

La serviette, parfois considérée comme un mystère à part entière, était souvent associée aux bassins. Tantôt jetée sur l'épaule du porteur de bassins, tantôt recouvrant ces derniers, tantôt portée à part, elle était employée à sécher les mains de parrains. Il faut toutefois souligner qu'elle est surtout présente dans les processions du XVe siècle; le XVIe siècle semble ne plus la considérer comme l'un des honneurs.

131. STANGO, «La corte, p. 239; AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1r (cf. doc. 11, p. 41-42).

132. *Ibid.*, fol. 2r. Au sujet des parrains de Charles-Emmanuel, cf. *infra*, p. 245.

133. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 3v.

134. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 110 (cf. doc. 17, p. 49-51).

Les bassins, l'aiguière et la serviette n'étaient ainsi pas destinés à l'enfant, mais bel et bien à ses parrains, comme le confirme le *Ceremonial françois*: «les honneurs des compères s'appellent le bassin, l'aiguière et la serviette. Ceux de l'enfant sont le cierge, le cressemeau et la saliere»¹³⁵.

Le cierge et le sel

Le sel et le cierge, les mystères les plus valorisés selon Eléonore de Poitiers, sont présents dans toutes les processions que nous avons étudiées. Ils faisaient déjà partie des cortèges baptismaux de la fin du XIV^e siècle, tel celui de l'un des fils d'Isabeau de Bavière et de Charles VI¹³⁶.

Bonnes Nouvelles nous donne une description détaillée du cierge porté par le seigneur de Penthievre★ dans la procession d'Emmanuel-Philibert. Il était:

faict d'une cire vierge si tres blanche qu'elle ressembloyt le neige du moys de decembre, estant au plus hault des montz glacialz. Si estoit ledict cierge decoré par son embellissement et garny d'une corone d'or chargée de riches perles et rubis tres precieux et armoyée des armes de Savoye¹³⁷.

Antonin est moins emphatique, mais il nous permet tout de même de constater une similitude entre les deux cierges. Celui d'Adrien était aussi blanc que les lis; y étaient incrustés une couronne d'or et les armes du petit prince¹³⁸.

Sans que les textes soient explicites sur ce point, on peut supposer que le cierge était éteint lors de la procession, et qu'on ne l'allumait qu'au moment du baptême. C'était du moins le cas en 1480, lors du baptême de Bridget, puisque dans la procession marchait «Therle of Northumberlande beringe A Taper not light»¹³⁹. Lors de la cérémonie, le cierge devait être placé dans la main droite de l'enfant par son parrain¹⁴⁰.

135. Cité par GAY, «Baptême», *Glossaire archéologique*, p. 116. Cette citation est issue du récit de baptême de Louis XIII, en 1606.

136. GRANDEAU, «Les enfants», p. 818, n. 2.

137. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 4r.

138. ANTONIN DAL POZZO, *Adriano*, ch. XVI.

139. MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

140. D'après STANILAND, «Royal Entry», p. 305, le cierge était remis à l'enfant afin qu'il suive toute sa vie un droit chemin et qu'il montre toujours le bon exemple. En revanche, selon MAERTENS, *Histoire et pastorale*, p. 292: «Tous

Au cours du rituel baptismal, le sel était placé sur la langue de l'enfant¹⁴¹. Il pouvait être contenu soit dans une «coupe ou un gobelet couvert»¹⁴², telle celle qui fut utilisée au baptême de François de France, «qui est celle qui fut fectee pour donner a l'empereur, qui est riche a merveilles»¹⁴³, soit, comme dans nos baptêmes savoyards du XVI^e siècle, dans une salière spécialement conçue à cet effet, façonnée dans les métaux les plus précieux et ornementée de gemmes.

Les ecclésiastiques

Seuls les comptes-rendus de baptêmes les plus détaillés font mention d'ecclésiastiques dans leur ordre de marche. Nous ne devons pas pour autant en déduire qu'ils n'étaient pas présents dans les autres processions, il est tout à fait possible que les auteurs ayant rédigé ces textes aient uniquement pris note de la composition des groupes clés du cortège, à savoir celui des porteurs de mystères et celui qui entourait l'enfant. Au sein des processions baptismales, les ecclésiastiques représentent une catégorie peu nombreuse, mais toujours clairement distinguée des autres groupes. S'ils sont placés pareillement dans les cortèges des deux fils de Charles II, c'est-à-dire entre les mystères et l'enfant, leur position varie dans les autres processions¹⁴⁴.

Au baptême d'Adrien, directement après la salière marchaient les évêques d'Agen★, d'Albenga★ et de Targa★¹⁴⁵ au Portugal, qui étaient suivis par «les maîtres de cérémonie», à savoir l'évêque de Verceil★, chargé du chrême, et celui

les documents du temps que nous pouvons compiler pour connaître l'origine du rite du cierge le situent dans le contexte de la Vigile pascalle. Il semble donc bien que le rite du cierge est né afin d'associer le néophyte à la joie pascalle déjà exprimée, pour les autres fidèles, par leur association au cierge pascal».

141. Pour la symbolique du sel au cours du rituel baptismal, cf. *infra*, p. 227, n. 14.

142. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 110.

143. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 8r (cf. doc. 22, p. 53-54).

144. En 1486, au baptême d'Arthur, fils d'Henri VII, la Chapelle royale marchait dans la première partie de la procession entre les hérauts et les gentilshommes et chevaliers. Arrivé à l'église de Winchester, ce cortège se joignit à un second, uniquement composé d'hommes d'église. STANILAND, «Royal Entry», p. 305-306 (cf. doc. 20, p. 52).

145. Nous n'avons pas réussi à identifier cette ville, aussi nommée Targhes.

d'Aoste★, portant la sainte huile, tous deux vêtus d'un manteau de toile hollandaise brodée d'or¹⁴⁶.

Quelques différences séparent la procession d'Adrien de celle de son frère cadet: au baptême d'Emmanuel-Philibert, en effet, après les porteurs de mystères marchait un bâtonnier choriste, revêtu d'un surplis et «pourtant son baston ou masse composé de fin argent a l'anticque, avec personnages et plusieurs petitz bestions arteficiels delectables a regarder»¹⁴⁷. Il était suivi par les «charitables aulmosniers de mon seigneur, playns d'ortodoxe devotion», eux aussi vêtus de surplis.

A leur suite défilaient l'archvêque de Rhodes★ «grec, homme grave et eloquent, bien denotant sa presbende grecque et latine, fugitif de son archevesché pour la craincte du Turc» et celui de Beyrouth★, moins exotique puisque originaire de Chambéry.

Venait enfin l'évêque de Lausanne★, portant le chrême dans un coffret d'or garni de pierreries et recouvert d'un taffetas blanc, accompagné de l'archevêque de Tarentaise★, qui amenait l'huile sacrée dans un semblable coffret, recouvert quant à lui de taffetas violet. Chacun était suivi par trois ou quatre de ses prêtres. Bonnes Nouvelles nous rapporte à leur propos un problème de préséance qui souligne une fois de plus la rigueur de l'étiquette employée pour ces processions baptismales: l'archevêque de Tarentaise aurait dû porter le chrême, puisqu'il occupait dans la hiérarchie ecclésiastique une plus haute position que l'évêque de Lausanne. Or il n'était pas encore consacré; ce dernier put donc porter le saint chrême à sa place¹⁴⁸.

Le chrême, huile bénite mêlée de baume, formait avec l'huile des catéchumènes et celle des infirmes le contenu du triple vase aux saintes huiles. L'huile des catéchumènes était utilisée pour la bénédiction des fonts baptismaux, l'administration du baptême, la consécration des autels, l'ordination des prêtres ainsi que le couronnement des rois et des reines. L'huile des infirmes servait pour l'extrême-onction et la bénédiction des cloches. Enfin, le chrême était employé pour le baptême, la confirmation et la consécration des évêques¹⁴⁹. Nous pouvons donc avancer que l'«huile sainte» portée par l'évêque de Lausanne et celui d'Aoste était très vraisemblablement l'huile des catéchumènes.

146. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XVI.

147. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 4r.

148. *Ibid.*, fol. 4v.

149. GAY, *Glossaire archéologique*, «Chrême» p. 375.

On retrouve un groupe de représentants du clergé dans la procession menant Charles-Emmanuel à l'église, défilant, cette fois à la suite de l'enfant: l'évêque de Genève, l'archevêque de Tarentaise, l'évêque de Vence, l'évêque d'Ivrée, l'abbé de Caracmagne, le prévôt de la Novalaise et le prieur de Nantua¹⁵⁰. L'évêque d'Asti, trop âgé pour défiler, attendait dans un carrosse¹⁵¹. On ne sait si certains d'entre eux portaient les huiles saintes; aucune des deux sources qui concernent cette procession n'en font en tout cas mention.

Au baptême de François de France, à Amboise en 1518, la place des ecclésiastiques est très différente de celle de leurs homologues en Savoie. Le compte-rendu de ce baptême conservé aux archives turinoises fait commencer son ordre de marche par les cardinaux de Boisy, de Bourges et de Bourbon¹⁵². A leur suite marche le trésorier Robertet¹⁵³, une riche aiguière d'or¹⁵⁴ à la main, puis le général de Beaulus, portant le chrême. Vient enfin «le petit monseigneur de la Tour qui portoit certe aultre chose»¹⁵⁵. Le récit de ce même baptême par le héraut Picardie ne fait aucune mention de cette première partie du cortège, mais précise en revanche que les cardinaux de Bourbon, de Boisy et de Bourges, l'archevêque de Toulouse, l'évêque de Paris «& plusieurs autres, tous en Pontifical, ayans mitres & riches chappes» se trouvent déjà dans l'église Saint-Florentin lorsque la procession arrive au parvis¹⁵⁶.

Nous pouvons donc en déduire que le groupe dont nous avons donné la composition plus haut consiste en une sorte de première vague de la procession. Cependant, nombre de problèmes se posent: on y trouve certes le chrême, mais il est porté par un laïc; quant à l'huile sacrée, se trouve-t-elle dans l'aiguière du trésorier, est-elle cette «aultre chose» que le seigneur de la Tour tient dans ses mains ou se trouve-t-elle déjà dans l'église?

Une dernière remarque à propos des ecclésiastiques désignés pour porter les huiles: comme nous l'avons dit, au baptême

150. Au sujet de ces prélats, cf. *infra*, p. 377, n. 19-25.

151. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1v (cf. doc. 11, p. 41-42); STANGO, «La corte», p. 239-240.

152. A leur sujet, cf. *infra*, p. 381, n. 1-3.

153. Cf. *infra*, p. 381, n. 4.

154. A noter qu'une autre aiguière se trouve plus loin parmi les mystères.

155. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 7v (cf. doc. 22, p. 53-54).

156. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 141.

d'Adrien, à Ivrée, il s'agit des évêques d'Aoste* et de Verceil*; pour celui d'Emmanuel-Philibert, à Chambéry, de l'évêque de Lausanne* et de l'archevêque de Tarentaise*. Le fait que, dans les deux cas, aient été désignés des prélats exerçant du côté des Alpes où se déroulait le baptême n'est peut-être dû qu'à des contingences pratiques. Cependant, cette sélection faisait peut-être partie d'une logique visant à mettre particulièrement à l'honneur la province qui accueillait la cérémonie.

L'enfant

L'entourage de l'enfant princier au sein de la procession

Nous voilà parvenus au groupe central de la procession, le plus important, celui qui entoure l'enfant. Il est parfois difficile de déterminer la disposition exacte de ses protagonistes, car ils sont tous imbriqués autour du héros du jour et marchent en formation très serrée.

Dans le cortège qui mène Adrien à son baptême, ce groupe est annoncé par Claude de Balleyson*, chambellan de Charles II. Entouré de trois archers de chaque côté vient ensuite l'évêque de Genève*, qui porte le petit prince au nom de son parrain, le pape Adrien VI*. René de Challant* à sa droite et le seigneur de Raconis* à sa gauche portent la couverture tissée d'or d'Adrien¹⁵⁷.

Après les hommes d'église, point de chambellan dans la procession d'Emmanuel-Philibert, mais des musiciens, qui proclament l'arrivée du nouveau-né:

en grand joye et jubilation marcheoyent force instrumentz musicaux de toutes sortes, faisant une delicieuse armonye si copieusement delecttant l'oye des escoutantz, qu'oncques Orpheus, en ses cordons lyricques, n'armonisa plus delicatement quand il alla par son grand hardement querre Erudice es sales plutonicques¹⁵⁸.

A leur suite défilent Bonnes Nouvelles, l'auteur de ce récit de baptême, et Myozinge, celui des poèmes composés pour l'occasion. Cette position enviable s'explique par leurs statuts respectifs de héraut d'armes de l'Annonciade et d'indiciaire de

¹⁵⁷. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XVI.

¹⁵⁸. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 4v.

la Maison de Savoie, mais aussi peut-être par la part qu'ils prirent à l'organisation de cet événement, comme en témoigne le passage de la remise des mystères à leurs destinataires. Nous ne reviendrons pas sur la longue description, évoquée ailleurs¹⁵⁹, que le héraut fait de sa propre personne.

«Après ce pompeux Bonnes Nouvelles et le seigneur indiciayre» vient enfin le petit Emmanuel-Philibert, porté par l'évêque de Maurienne*, qui représentait la marraine, Marguerite d'Autriche. L'évêque porte un «riche rochet plus fin que soye», assez long faut-il croire, car le seigneur de Grolée* à droite et celui de Perel à gauche doivent chacun tenir un pan du surplis, pour éviter que le prélat ne trébuche avec son précieux fardeau. La couverture de l'enfant était portée d'un côté par la comtesse de Frossasque* et le comte d'Arpignan*, et de l'autre par le seigneur de Charmoyac* et René de Challant*, déjà préposé six ans plus tôt à cet office au baptême d'Adrien¹⁶⁰.

A la suite de ce groupe marchait Philippe de Villiers de l'Isle-Adam*, grand maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui représentait le parrain et grand-père de l'enfant, le roi Emmanuel de Portugal. Ayant dû abandonner l'île de Rhodes aux Turcs, il avait trouvé avec les siens refuge à Chambéry. Il était suivi d'une trentaine de membres de son ordre¹⁶¹.

Enfin, pour l'anecdote, Bonnes Nouvelles précise que le futur «Tête de fer» fut très sage tant que dura la procession, mais que les choses se gâtèrent une fois la compagnie arrivée à l'église:

ledict petit seigneur de Bresse ne sona oncques mot en allant, mays despuys qu'il fust descouvert et qu'il sentist en sa bouche tendrette autre liqueur que celle des pupes matronelles nutritives, il fist bien ouyre haultement les doulcettes clameurs de son organe enfantin¹⁶².

En ce qui concerne le groupe qui entourait François de France dans sa procession baptismale, nos sources divergent une fois de plus: si l'on en croit l'ordre de marche conservé aux Archives d'Etat de Turin, les mystères étaient suivis des ambassadeurs d'Espagne, de Venise et de Florence, ainsi que par le

159. Cf. *infra*, p. 76.

160. *Ibid.*, fol. 5r-5v.

161. *Ibid.*, fol. 5v: «XXV ou XXX des plus apparentz de son ordre et religion comme mareschal, chancelier, baillisz, grandz prieurs, grandz commandeurs et aultres chevalliers, tous gentilzhommes et de grosse maison, bien semblantz estre extraictz et pertis de haulte noblesse, entre lesqueulx estoit messeigneurs Salviat*, neputur du pape, grand prieur de Romme».

162. *Ibid.*, fol. 5r.

«frere du compte Pallating», vraisemblablement ambassadeur de l'Empire. Après deux huissiers marchait le duc d'Urbino¹⁶³, portant dans ses bras le dauphin. Il était aidé d'un côté par le duc d'Albany¹⁶⁴ et, de l'autre, par un prince dont le nom est laissé en blanc. La traîne du dauphin était ensuite portée par le comte de Guise¹⁶⁵ et le fils du marquis de Mantoue¹⁶⁶. Non loin de l'enfant se trouvait sa gouvernante, Madame de Brissac¹⁶⁷, portant une robe de toile d'or noire. L'ambassadeur du pape fermait la marche¹⁶⁸.

Le héraut Picardie donne une version des faits quelque peu différente: selon lui, le duc d'Urbino (qui représentait son oncle, le pape Léon X, principal parrain de l'enfant) était vêtu d'une robe de drap frisé doublée de drap d'argent. Il était entouré des ambassadeurs du pape, de l'Espagne et de l'empereur. Madame de Brissac soutenait la tête de l'enfant, tandis que le duc d'Albany, le prince d'Orange¹⁶⁹, le comte de Guise et le marquis de Mantoue portaient les quatre coins du drap royal¹⁷⁰.

En 1567, ce groupe central du cortège de Charles-Emmanuel s'ouvrait par les deux capitaines de la garde, le seigneur de Cavour¹⁷¹ et le comte de Sanfré¹⁷², leurs bâtons à la main; après eux défilait le cardinal Crivello, représentant du pape Pie V. Charles-Emmanuel lui-même marchait à sa suite; il n'était en effet porté par aucun de ses parrains, puisqu'il était âgé de cinq ans déjà lors de son baptême. Sa gouvernante, la présidente Porporato, tenait toutefois les manches de son habit de «velours blanc fonds d'argent», par précaution certainement. Le petit prince était entouré par le marquis de Villars, présent au nom du roi de France, et sa propre demi-sœur donna Marie, qui représentait la reine d'Espagne. Derrière lui défilaient les ambassadeurs de Malte et Venise, l'île et la République étant

163. Cf. *infra*, p. 21, n. 383.

164. Cf. *infra*, p. 23, n. 383.

165. Cf. *infra*, p. 25, n. 383.

166. Cf. *infra*, p. 26, n. 383.

167. Cf. *infra*, p. 22, n. 383.

168. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 8r (cf. doc. 22, p. 53-54).

169. Cf. *infra*, p. 24, n. 383.

170. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, t. II, p. 141.

171. Cf. *infra*, p. 14, n. 376.

172. Cf. *infra*, p. 15, n. 376.

aussi ses marraines. Ils étaient suivis par le maître d'hôtel¹⁷³ de Charles-Emmanuel, le seigneur Galéas de Ceva et le page de l'enfant, qui portait son manteau¹⁷⁴.

L'épicentre du cortège: l'enfant et son porteur

En France et en Savoie, l'usage voulait que l'enfant soit porté par le représentant de son parrain, celui de la marraine et d'éventuels parrains secondaires marchant non loin de lui. Cette tradition est corroborée par le seigneur de Montsoreau¹⁷⁵, qui rapporte en 1456 que le fils de Yolande de France et d'Amédée IX, Charles de Savoie, fut confié à monseigneur de Dunois¹⁷⁶ qui, au nom de son parrain le roi Charles VII, le porta à l'église. La couverture de l'enfant était soutenue par trois gentilshommes français, les seigneurs de Montsoreau¹⁷⁷, de la Tour¹⁷⁸ et de Dammartin¹⁷⁹. De même, le texte intitulé *Ce que on a accoutumé de fere en France pour le baptisme des enfans des Roys* précise que le dauphin devra être porté dans un panier d'osier par son principal parrain¹⁸⁰.

Nous n'avons trouvé qu'une seule exception à cette règle qui semble, en Savoie comme en France, être bel et bien une constante. Fait remarquable, Emmanuel-Philibert est amené aux fonts par l'évêque de Maurienne, qui représente sa marraine. On pourrait avancer que l'indubitable puissance de Marguerite

173. Cf. *infra*, p. 377, n. 18.

174. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1v (cf. doc. 11, p. 41-42); STANGO, «La corte», p. 239.

175. Et en 1632 par le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* (AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 6v. Cf. doc. 12, p. 42-43), dans lequel on apprend que le futur Louis XIII fut porté par son gouverneur, «qui tenoit la place du Prince de Condé qui le devoit porter, mais pour estre trop jeune, il le tenoit seulement par la main».

176. Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois (MARCHEGAY, p. 484; GUICHENON, vol. II, p. 133).

177. Qui, bien qu'auteur de ce texte, parle de lui-même à la troisième personne, tout comme Bonnes Nouvelles dans sa relation du baptême d'Emmanuel-Philibert. A son sujet, cf. *supra*, p. 38, n. 31.

178. Identifié par MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 comme Bertrand V de la Tour.

179. Antoine de Chabannes (*ibid.*).

180. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1r (cf. doc. 21, p. 53).

d'Autriche[★] et le prestige qui entourait son nom justifiaient cette exception. En outre, le représentant du parrain, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam[★], était peut-être trop encombré par la trentaine de chevaliers de son ordre qui devaient marcher à sa suite pour que les organisateurs du cortège décident de lui confier l'enfant; cette ordonnance aurait en effet posé de sérieux problèmes d'étiquette, puisque l'on n'aurait su où placer les gentilshommes qui devaient porter la couverture du nourrisson. Plus probablement, la raison de cette rocade est à chercher du côté d'une irrégularité encore plus importante, sur laquelle nous reviendrons: le parrain d'Emmanuel-Philibert, le roi Emmanuel Ier du Portugal, était en effet mort depuis six ans au moment du baptême du petit prince.

En Angleterre et en Bourgogne, à l'inverse, il semblerait que l'enfant ait été porté par une femme. Ainsi la petite Marie de Bourgogne, amenée aux fonts par la duchesse, sa grand-mère Isabelle de Portugal, qui avait revêtu pour l'occasion une «robbe toute ronde, car dez lors elle ne portoit ni queüe, ni draps de soye»¹⁸¹. A ses côtés marchait le futur Louis XI; à ce sujet, Eléonore de Poitiers précise:

Et l'addextra monsieur le dauphin, luy seul. Et ouïs lors dire a ceux qui s'y cognoissoient que monsieur le dauphin addextroit seul l'enfant pour ce qu'on n'eust sceu trouver son pareil pour l'addextrer a l'un des costels de madame. Lequel honneur estoit fort grand, comme j'ouys dire¹⁸².

Madame de Ravenstein¹⁸³, vêtue d'une robe de drap d'or bleue fourrée d'hermine, et le bâtard de Bourgogne¹⁸⁴ tenaient la traîne du manteau dans lequel la petite princesse était enveloppée¹⁸⁵. Dans son chapitre consacré au baptême des enfants de comtesses et autres grandes dames, Eléonore ajoute que

181. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 103 (cf. doc. 17, p. 49-51).

182. *Ibid.*

183. Béatrice de Portugal, fille de Pierre de Portugal, duc de Coïmbre et d'Isabelle d'Urgel. Elle épousa le 13 mai 1453 Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, qui portait le sel au sein de cette même procession. Elle mourut en 1462 (*ibid.*, Index des noms de personnes, p. 135).

184. Antoine, Grand Bâtard de Bourgogne naquit en 1421. Il était fils de Philippe le Bon et de Jeanne de Presles. Il épousa en 1446 Jeanne-Marie de La Viesville; il mourut le 5 mai 1504 (*ibid.*, p. 132).

185. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 103.

«celle qui porte [l'enfant] doit être addextrée» de chevaliers ou de gentilshommes¹⁸⁶.

Dans les processions anglaises, si l'on en croit Kay Staniland, les parrains précédaient l'enfant royal, qui était tenu par une princesse ou une duchesse sous un baldaquin brodé¹⁸⁷. L'ordre de marche du baptême de Bridget Plantagenêt confirme cet agencement: un baldaquin était effectivement porté devant l'enfant par trois chevaliers et un baron, et la petite princesse se trouvait dans les bras de la comtesse de Richmond, assistée par le marquis de Dorset¹⁸⁸. Cette comtesse n'était pas la marraine de l'enfant, comme nous le verrons plus tard.

Ainsi, pour schématiser, dans les processions baptismales françaises et savoyardes, l'enfant était confié au représentant de son parrain, tandis qu'en Angleterre, si les parrains et marraines marchaient dans l'environnement immédiat du nouveau-né, il semble avoir été porté par une dame de haute extraction. Il est plus difficile de tirer des conclusions pour ce qui regarde la cour de Bourgogne; en effet, si le fait que des femmes portent l'enfant semble aller de soi dans les *Honneurs de la Cour*, il n'en va pas de même dans la lettre de Marguerite de Bourgogne à Isabelle de Portugal, puisqu'elle parle de «celuy»¹⁸⁹ qui mènera le nourrisson aux fonts. De plus, toutes nos sources bourguignonnes restant muettes sur les parrains, nous ne saurions affirmer quelle place ils tenaient dans ces processions baptismales.

La tenue de baptême

Ces interminables couvertures et longs manteaux revêtus par l'enfant étaient confectionnés spécialement pour ce jour au cours duquel il allait inévitablement être le centre de tous les regards. On ignore tout de la tenue d'Emmanuel-Philibert, et on sait seulement qu'Adrien était «tout recouvert de tissu d'or très fin»¹⁹⁰. Point de robe de baptême ni de couverture pour Charles-Emmanuel, âgé de cinq ans déjà et vêtu d'un habit de velours blanc¹⁹¹. Charles de Savoie, fils d'Amédée IX, était

186. *Ibid.*, p. 110.

187. STANILAND, «Royal Entry», p. 305.

188. MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

189. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 123-124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

190. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XVI.

191. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1v (cf. doc. 11, p. 41-42).

quant à lui enveloppé dans une «ung couvertouer de veloux sur veloux cramoisy fourré de menuver et bourdé d'ermes mouchetées» long de cinq aunes¹⁹².

En 1518, François de France avait le visage couvert d'un linge; il reposait sur un oreiller de tissu d'or et était recouvert par un très long drap «de toile d'argent fourré d'hermines, signifiant virginité»¹⁹³. Le cérémonial des baptêmes à la cour de France évoque quant à lui un manteau d'argent fourré d'hermine¹⁹⁴. A la cour d'Angleterre, l'usage voulait que les petits princes soient enveloppés dans des draps fins, et qu'ils portent une cape de tissu d'or bordée d'hermine¹⁹⁵.

Cette dernière tenue ressemble fort à celle que Marguerite de Bourgogne recommande à Isabelle de Portugal pour le baptême d'Antoine, en 1430; elle conseille en effet de revêtir l'enfant d'un long manteau de drap d'or fourré d'hermine, «et dessus un couvrechef bien delié»¹⁹⁶. On retrouve ce couvrechef chez Eléonore de Poitiers, qui nous donne une description très détaillée de la façon dont les enfants de «comtesses et autres grandes dames» devaient être vêtus pour le grand jour:

L'enfant doit estre enveloppé en un manteau de veloux de quelque couleur qu'on veut; et faut qu'il ayt du moins trois aunes de long; mais la largeur de veloux y suffit; et faut qu'il soit tout fourré de menu vair. Et quand l'enfant est enveloppé dedans le veloux, il faut mettre par dessus l'enfant (quand celle qui le doit porter l'a sur les bras) un long couvrechef de vyolet de soye, qui voise de la teste de l'enfant jusques a la terre; et du costé des pieds, aussi long que le manteau, ou plus¹⁹⁷.

Les sources comptables apportent enfin elles aussi leur lot de renseignements concernant la tenue du baptisé: l'enfant du comte de Flandres, vers 1281, disposait d'une pelisse d'hermine et d'une autre de menu vair, toutes deux «pour porter l'enfant baptiser»¹⁹⁸, sans que nous nous hasardions à expliquer comment un seul enfant pouvait revêtir deux pelisses. Plus d'un

192. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

193. GODEFROY, *Le Cérémonial françois*, vol. II, p. 141; AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 8r (cf. doc. 22, p. 53-54).

194. *Ibid.*, fol. 1r (cf. doc. 21, p. 53).

195. STANILAND, «Royal Entry», p. 305.

196. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 123.

197. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 109-110 (cf. doc. 17, p. 49-51).

198. DEHAISNES, *Documents*, p. 74 (cf. doc. 14, p. 43-45).

siècle plus tard, en 1431, il fallut dix-neuf aunes et demie de velours cramoisi broché et quatre cents d'hermines pour confectionner le manteau de baptême d'Antoine, premier-né de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal¹⁹⁹.

Enfin, témoin que les décidément très économes ducs de Savoie réutilisaient aussi les tenues de baptême (usage qui est d'ailleurs resté dans les mœurs contemporaines), le manteau spécial «de vellu cramoysyn pour baptisé messeigneurs les enfans» qui, en 1470 était redoublé d'hermine pour la naissance de Jacques-Louis de Savoie, fils de Yolande de France et d'Amédée IX²⁰⁰.

Pages occasionnels: les porteurs de traîne

Au sein de ce groupe central, le choix des personnes chargées de soutenir la traîne ou la couverture de l'enfant répondait lui aussi à des règles strictes. En Savoie, cet emploi semble réservé à des gentilshommes²⁰¹, si l'on excepte la présence inattendue de la comtesse de Frossasque*, qui tient la couverture d'Emmanuel-Philibert en compagnie de trois hommes. Des hommes aussi au baptême de François de France, même si le cérémonial des baptêmes français relève que «Faut une dame pour porter la queue dudict manteau»²⁰².

En Bourgogne, la personne responsable de la traîne de l'enfant semble en revanche toujours être une femme. On l'a vu, en 1457, Madame de Ravenstein portait celle de Marie de Bourgogne. Eléonore de Poitiers recommande quant à elle aux duchesses et autres grandes dames de choisir une demoiselle pour ce même emploi²⁰³ et Isabelle de Portugal reçoit de sa belle-sœur le conseil suivant: «Et puis la plus grande dame

199. JOLIVET, *Pour soi vêtir*, vol. I, p. 648.

200. AST, Sezioni Riunite, Inv. 16, n. 116, fol. 189r, cité par ROSIE, *Ritual*, p. 52-53.

201. Impression confirmée par le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* (AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 6v. Cf. doc. 12, p. 42-43), qui parle d'«Un qui porte la queue du manteau qui couvre le Prince tandis qu'il est porté».

202. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1r (cf. doc. 21, p. 53).

203. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 110 (cf. doc. 17, p. 49-51).

baronnesse qui sera là doit porter la queue dudit enfant, en allant et en retournant de l'église»²⁰⁴.

En Angleterre enfin, il semblerait que ce fussent des hommes qui aient porté la traîne du petit baptisé. Il est difficile de déterminer quelle était en réalité la tâche dévolue au marquis de Dorset qui assistait la comtesse portant la petite Bridget Plantagenêt²⁰⁵, peut-être celle de soutenir une pièce d'étoffe; pas de doute en revanche pour Kay Staniland, qui écrit que la traîne du manteau d'un enfant royal était si longue qu'elle devait être portée par un courtisan. Il était en outre accordé à ce dernier de disposer lui aussi de porteurs pour tenir sa propre traîne; ils devaient être d'un rang égal au sien, à savoir un prince ou un duc²⁰⁶. On retrouve cette idée au baptême d'Emmanuel-Philibert où, comme on l'a vu, les pans du surplis de l'évêque de Maurienne sont tenus par deux gentils-hommes²⁰⁷.

Il serait tentant de tirer des conclusions sur la répartition des rôles entre hommes et femmes au sein de ces processions, mais ce groupe résiste décidément à toute tentative de généralisation: à composante presque uniquement masculine en Savoie, à prédominance féminine au baptême de Marie de Bourgogne, il est mixte dans l'iconographie²⁰⁸ et les autres sources que nous avons pu consulter. Précisons toutefois que les dames n'apparaissent jamais en début de cortège; sans l'exemple de Lady Maltravers, qui porte le chrême au baptême de Bridget Plantagenêt²⁰⁹, on pourrait même dire que dans aucun cas, une représentante du beau sexe ne peut précéder l'enfant.

Citons pour conclure le texte intitulé *Ce que on a accoutumé de fere en France pour le baptesme des enfans des Roys*, qui résume avec limpidité: «Ceulx qui sont le plus pres de l'enfant sont aux lieux les plus honnorables»²¹⁰. Le baptême d'un enfant princier était un événement dans lequel la politique tenait une grande part; si l'élection des parrains valait presque un traité, celle des

204. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

205. «My lorde Marques Dorsette Assisted her», MADDEN, «The Christening », p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

206. STANILAND, «Royal Entry», p. 305.

207. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 5r-5v.

208. Cf. fig. 6, 7 et 8.

209. MADDEN, «The Christening», p. 25.

210. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1v.

porteurs de mystères était une façon d'honorer la noblesse locale, tout comme le choix de ceux qui tenaient la couverture ou la traîne de l'enfant. Cette tâche, qui peut nous sembler servile, permettait d'honorer une noble dame de compagnie, favorite de la souveraine, ou de prometteurs jeunes gens de l'entourage du monarque, en les faisant sortir du lot et des groupes anonymes.

L'administration

La catégorie que, faute de mieux, nous appellerons celle des membres de l'administration n'est citée que dans nos baptêmes savoyards du XVI^e siècle. On ne la trouve ni dans la procession de François de France, pourtant contemporaine de celles des deux fils de Charles II, ni dans les textes plus anciens. Ces derniers donnant un ordre de marche souvent plus que sommaire, nous ne pouvons pas savoir si ces officiels ne prenaient pas part à la procession ou s'ils n'étaient simplement pas mentionnés.

Ce groupe est situé différemment au sein des trois processions qui nous occupent; au baptême d'Adrien, il est placé entre les représentants de l'hôtel et les mystères; dans la procession d'Emmanuel-Philibert, il défile à la suite de l'enfant, avant les dames; en 1567, il clôture le cortège qui menait Charles-Emmanuel aux fonts baptismux.

Dans la procession d'Adrien, suite au grand maître d'hôtel venaient tout d'abord deux massiers du conseil suprême, une torche allumée à la main et leur masse d'argent sur l'épaule, puis Gabriel de Laude*, chancelier général de Savoie, qui ouvrait la voie à une «innombrable foule de prélats en toge, d'excellents conseillers, associés à ceux qui combattaient la mauvaise justice», parmi lesquels quelques-uns sont cités par Antonin²¹¹. Marchaient ensuite deux huissiers, puis les trompettes ducales et les hérauts qui précédaient les mystères.

Lors du baptême d'Emmanuel-Philibert, suite à Philippe de Villiers de l'Isle-Adam* et ses Hospitaliers marchaient les massiers du conseil de Chambéry, ceux du conseil de Piémont et ceux de la «tres prouffitable et bien ordonnee» Chambre des

211. Il s'agit de l'abbé de Masin*, du prieur de Nantua*, de Mathieu de Vische*, Geoffroi Pazero*, Girolama Aiazza*, Aymon de Piossasque*, Melchior du Val de San Martino «et bien d'autres hommes en toge que je ne connaissais pas» (ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XV).

comptes, leur masse d'argent sur l'épaule. Ils étaient suivis par Pierre Lambert[★], président de la Chambre des comptes, entouré du premier collatéral de Chambéry et de celui de Turin. A leur suite défilaient deux à deux les collatéraux, puis les maîtres de la Chambre des comptes et les «seigneurs advocatz et indifféremment toute aultre gent de longue robe»²¹².

Trente-neuf ans plus tard, le groupe qui entourait Charles-Emmanuel était suivi par les dames de la duchesse, sur lesquelles nous reviendrons; la procession se terminait par tout un groupe d'officiels: d'abord, le grand chancelier Stroppiana²¹³, vêtu de velours cramoisi; il était accompagné de deux huissiers du conseil privé du duc, leurs masses d'argent à la main. Suivaient les conseillers d'état dans leurs grandes robes de velours noires, le premier secrétaire d'état et les secrétaires, puis les représentants du sénat: les quatre huissiers du sénat habillés de drap violet, portant eux aussi leurs masses d'argent, le président et le second président du sénat, en velours cramoisi, et dix sénateurs vêtus d'écarlate.

Venaient ensuite le président et les huissiers de la chambre des comptes, le surintendant des finances, puis les trésoriers, secrétaires et autres officiers. A leur suite, le vicaire et le juge de la ville de Turin, puis enfin, une délégation de l'Université de la ville: les huissiers des deux collèges de docteurs portant leurs masses d'argent, puis les lecteurs et docteurs des collèges de philosophie, de droit et de médecine, les doctorants défilant par ordre d'ancienneté. Le cortège prenait fin avec les syndics de la ville et la garde des archers du duc, menée par son lieutenant²¹⁴.

La diversité des postes administratifs, bien plus nombreux au sein de la procession de Charles-Emmanuel que dans celles de ses prédécesseurs, prouve combien importants furent les changements qui prirent place entre le règne de Charles II et celui de son fils, Emmanuel-Philibert.

Notons que cette catégorie se situe, grosso modo, à la même place dans les cortèges de Charles-Emmanuel et celui de son père; nous l'avons dit, au baptême d'Adrien, elle est placée au

212. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 5v-6r.

213. Cf. *infra*, p. 377, n. 26.

214. STANGO, «La corte», p. 240; AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1v (cf. doc. 11, p. 41-42). Quelques divergences opposent ces deux sources en ce qui concerne cette catégorie de l'administration; pour plus de précisions, nous renvoyons le lecteur au tableau synoptique de cette procession, p. 373-377.

début de la procession. Comment expliquer cette différence? La procession d'Adrien et celle d'Emmanuel-Philibert obéissent à un même modèle. Le seul groupe d'importance à ne pas être situé au même endroit est celui de l'administration. Cette différence est selon nous assez éloquente et témoigne même d'un certain malaise. Nous sommes en effet persuadés que la structure même de la cérémonie du baptême et de la procession qui la précédait était ancienne, et qu'elle se répétait de génération en génération.

Cela va de soi, chaque baptême apportait à l'ordre de marche quelques aménagements, découlant de la situation politique (ainsi, les Hospitaliers exilés au baptême d'Emmanuel-Philibert) ou d'innovations apportées dans la composition de la cour. De fait, la catégorie des gentilshommes de l'hôtel et de la chambre n'est pas clairement présente dans les processions baptismales du XVe siècle, ou alors sous le nom plutôt flou de «seigneurs». Au XVIe siècle en revanche, ce groupe fait systématiquement partie des cortèges baptismaux, et il est situé à la même place; mieux encore, il est détaillé par les observateurs, qui précisent l'emplacement de chaque corps et celui de leurs dirigeants. L'émergence des courtisans, au sens moderne du terme, n'est probablement pas étrangère à ce fait.

Nous pensons qu'il en va de même pour l'administration; en ce début du XVIe siècle, la cour de Savoie devait ménager une place à une nouvelle catégorie sociale, dont les membres étaient souvent roturiers. Grâce à leurs talents, à leur expérience, à leurs études ou aux précieux services qu'ils avaient rendus, ils étaient devenus indispensables. Il était donc hors de question de ne pas les intégrer aux réjouissances, mais les membres de l'administration n'avaient pas une place déterminée dans les solennités, n'étant présents ni dans les anciens coutumiers, ni dans les souvenirs des maîtres de cérémonie. Cette fluctuation de leur position au sein de la procession témoigne bien selon nous du glissement progressif décrit par Alessandro Barbero d'une cour médiévale vers une cour d'Ancien Régime.

Les femmes et la foule

Les ordres de marche détaillés qui nous sont parvenus placent généralement en fin de cortège une compagnie de dames et demoiselles, parfois accompagnées de gentilshommes, parfois suivies par la foule.

En défilant directement après le petit prince, cette catégorie met un terme à la procession d'Adrien de Savoie. Suite aux gentilshommes qui tiennent la couverture de l'enfant apparaît la première femme de tout le cortège, Philiberte de Savoie-Nemours*, tante du petit prince et sœur de Charles II; sa traîne est portée par la demoiselle d'Entremont. A leur suite marchent Françoise de Val d'Isère*, gouvernante d'Adrien, et Mencie de Bragance*, qui représente la marraine de l'enfant, la marquise de Montferrat*; à ses côtés figure le protonotaire de Saluces*. Viennent ensuite les comtesses de Challant*, de Masin et de Farra. Enfin, dirigée par les seigneurs de Rosex et de Lille, une imposante foule de «nobles, de matrones, de seigneurs et de demoiselles, dont une partie était savoyarde et l'autre lombarde, portugaise et piémontaise»²¹⁵ clôturait le cortège.

Au baptême d'Emmanuel-Philibert, les membres de l'administration étaient suivis par Pedro de Paredes*, premier huissier de Béatrice, au sujet duquel Bonnes Nouvelles rapporte, avec une pointe de médisance, qu'il était «chevallier d'ung ordre de son pays dont il se dist commandeur, pourtant en l'estomacs une croix rouge pattee avec une croix blanche de mesmes entre dedans ycelle». Puis défilait le seigneur de Bellegarde*, qui menait les gentilshommes de la duchesse. Ensuite, seulement, venaient les dames: Mencie de Bragance*, devenue entre-temps comtesse de Challant, la comtesse d'Entremont*, et enfin

les suyvoyent deux a deux, en joyeux pourtement, toutes les aultres damoysselles tant de Savoye que de Portugal; entremeslees parmy elles plusieurs dames et damoysselles de la ville et sur tout les femmes des officiers ducaulx²¹⁶.

Nous l'avons vu, ce sont les membres de l'administration qui ferment la marche au baptême de Charles-Emmanuel; ils sont précédés par les dames et demoiselles de la duchesse, toutes vêtues de robes de velours violet à fond d'argent, si l'on en croit l'ordre de marche conservé aux Archives d'Etat de Turin²¹⁷. Les documents consultés par C. Stango évoquent en revanche une compagnie de dames et de seigneurs de la cour, Turinois comme étrangers²¹⁸.

215. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XVI.

216. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 6r.

217. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 1v (cf. doc. 11, p. 41-42).

218. STANGO, «La corte», p. 240. En 1632, le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* (AST, Corte, Ceremoniale, Nascite

La fin du cortège menant François de France à l'église Saint-Florentin nous est connue grâce au *Ceremonial françois*²¹⁹, notre ordre de marche²²⁰ s'interrompant brutalement après le groupe entourant le dauphin. A la suite des gentilshommes qui tenaient le drap de l'enfant marchaient la mère de François Ier²²¹ et le roi de Navarre²²². La traîne de la reine mère était portée par la comtesse de Villars, femme du Bâtard de Savoie²²³. Suivaient Madame Renée²²⁴, sœur de la reine, et Madame d'Alençon²²⁵, sœur du roi, dont les traînes étaient respectivement tenues par le prince de Tallemont²²⁶ et Louis Monsieur. A leur suite marchait la duchesse de Nemours²²⁷, puis enfin Louise et Charlotte²²⁸, sœurs aînées du dauphin, qui étaient portées par Messieurs d'Orval²²⁹ et de La Trémoille²³⁰.

Ainsi, le cortège baptismal d'Adrien se termine par quelques grandes dames, suivies d'une assemblée mixte témoignant bien du *melting pot* culturel de la Savoie de l'époque; celui d'Emmanuel-Philibert par une compagnie formée de dames et demoiselles de compagnie de la duchesse, d'épouses des principaux officiers de la cour et des plus illustres représentantes de la ville d'Ivrée²³¹. Les sources s'attardent très peu sur les participantes à la procession de Charles-Emmanuel, qui semblent surtout appartenir à la cour de la duchesse. En revanche, point de suivantes au baptême de François de France: on ne peut s'empêcher de remarquer que la présence féminine est limitée au

e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 6v-7r. Cf. doc. 12, p. 42-43) confirme que les dames étaient parfois accompagnées, en précisant qu'il faut non seulement choisir le nombre de dames d'honneur qui iront à la cérémonie, mais aussi les cavaliers qui devront marcher à leur côté.

219. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 141.

220. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6.

221. Louise de Savoie, demi-sœur de Charles II. Cf. *supra*, p. 16, n. 13.

222. Cf. *infra*, p. 383, n. 28.

223. A leur sujet, cf. *infra*, p. 382-383, n. 13 et 29.

224. Cf. *infra*, p. 383, n. 30.

225. Cf. *infra*, p. 383, n. 31.

226. Cf. *infra*, p. 383, n. 32.

227. Philiberte de Savoie-Nemours*

228. A leur sujet, cf. *infra*, p. 384, n. 36-37.

229. Cf. *infra*, p. 384, n. 34.

230. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 141.

231. On retrouve des représentantes locales au baptême de Jeanne de Savoie, sœur d'Amédée VIII, en 1392; soixante dames, demoiselles et bourgeoises de Chambéry assistèrent en effet à la cérémonie. BRUCHET, *Le château*, preuve XLIV, p. 403.

strict minimum dans ce cortège: la mère du roi, les sœurs des souverains, leurs deux filles et Philiberte de Savoie-Nemours*, la tante de François Ier.

Nous l'avons déjà dit, si les femmes ne figurent jamais en tête de procession, dans certains baptêmes anglais et bourguignons, elles apparaissaient dès le noyau central, avec des tâches aussi prestigieuses que celles de porter le chrême ou l'enfant lui-même. Or, dans les quatre processions que nous étudions ici, si l'on excepte la comtesse de Frossasque*, qui porte la couverture d'Emmanuel-Philibert, donna Marie, la demi-sœur de Charles-Emmanuel, qui marche derrière le petit prince en tant que représentante de sa marraine et Madame de Brissac, «ayant la charge de soustenir la teste»²³² du dauphin, aucune femme n'interfère dans la procession jusqu'à ce dernier groupe.

Comment expliquer le privilège accordé à ces trois dames? De sang royal, Maria de Lorronha*, comtesse de Frossasque, était très proche de Béatrice de Portugal, et l'épouse de l'un des plus puissants seigneurs du duché²³³. Mencie de Bragance*, l'autre inséparable compagne de la duchesse, tenait, nous le verrons, Emmanuel-Philibert sur les fonts.

La place de donna Marie au sein du groupe central se justifie quant à elle assez simplement: outre son statut de sœur naturelle de Charles-Emmanuel, elle était présente parmi les autres représentants des parrains au nom de la marraine, Elisabeth de France, reine d'Espagne. Enfin, si ce n'est l'honneur accordé à un grand nom de l'aristocratie française, celle de Charlotte de Cossé-Brissac au baptême de François de France avait certainement une fonction pratique, puisqu'elle «estoit tousiours regardant monseigneur seigneur le daulphin»²³⁴, et qu'en tant que gouvernante attitrée du petit prince, elle était peut-être plus apte à calmer des pleurs naissants que le duc d'Urbino.

Cette relégation des femmes en fin de cortège s'explique par le fait que la première partie de la procession était composée de corps dont elles étaient exclues: on voit en effet mal pourquoi elles auraient défilé avec les archers, les prélats ou les membres de l'administration. Leur absence dans le groupe central est cependant plus difficile à justifier; ainsi, par exemple, au baptême d'Adrien, Mencie de Bragance* est-elle placée loin derrière

²³². GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 141.

²³³. Bertholin de Montbel*.

²³⁴. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 8r. Au sujet de Madame de Brissac, cf. *infra*, p. 383, n. 22.

l'enfant, malgré le fait qu'elle représente sa marraine, la marquise de Montferrat[★]. Il semblerait ainsi qu'en dépit de leur haute naissance, leur puissance à la cour ou l'influence de leur époux, les femmes aient été considérées comme une catégorie en tant que telle et, malgré la diversité de leurs origines et de leurs fonctions, aient été placées dans ce groupe clôturant le cortège.

Si ces processions se suivent et ne se ressemblent pas toujours, nous pourrions dire, en guise de conclusion, que l'on peut tout de même déceler entre elles un indéniable air de famille. Leurs structures respectives sont incontestablement comparables, et toute la question est de savoir dans quelle mesure elles s'inspirent les unes des autres ou obéissent à un modèle ancien et unanimement reconnu.

L'existence même du *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie afin de servir de règle pour les futurs baptêmes de Princes du Piémont*²³⁵ peut répondre en partie à cette interrogation. Comme nous l'avons vu, il fut rédigé en 1632, sur la base de tous les documents ayant trait aux baptêmes que l'auteur put rassembler dans les archives de la Maison de Savoie, ceci dans un but clairement indiqué par son titre. Arrivé au moment d'établir ce qui se fait en matière de processions, l'auteur écrit: «l'ordre pour marcher: on se pourra régler sur celui qui fut établi par le duc Emanuel Filibert au baptême de feu S. A.²³⁶, l'accommodant avec celui du feu prince²³⁷»²³⁸.

Précisons toutefois que ce cérémonial, très attaché aux traditions savoyardes, ne manque pas de copier de généreux extraits du texte qu'il appelle «les mémoires de France»²³⁹. Emprunts d'une cour à l'autre, d'une génération à l'autre, donc, mais un canevas toujours identique, sur lequel s'ajoutent au fil du temps de nouvelles catégories de participants.

Il va de soi que ces cortèges baptismaux, mis en valeur par des barrières particulièrement ornées, des haies d'hommes en armes ou des galeries surélevées, ne représentaient pas simplement une mise en scène du trajet séparant le palais de l'église.

235. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14 (cf. doc. 12, p. 42-43).

236. Charles-Emmanuel Ier.

237. Philippe-Emmanuel, *ibid.*, fol. 6r.

238. *Ibid.*

239. A savoir le texte intitulé *Ce que on a accoutume de fere en France pour le baptisme des enfans des Roys* (*Ibid.*, n. 6, cf. doc. 21, p. 53).

Au contraire, ils étaient l'un des temps forts du cérémonial baptismal, et pourrait-on même dire si l'on se fiait au peu de cas que les sources font de la cérémonie religieuse, le moment le plus important de la journée. Témoins de cette importance, l'existence de documents focalisés uniquement sur le cortège, tels les ordres de marche du baptême de François de France ou de Charles-Emmanuel de Savoie, et la place consacrée à la procession dans les récits de baptême. Si le cortège n'est qu'un des éléments de la très complète description d'Antonin, il représente plus d'un quart du récit de Bonnes Nouvelles. Sachant que près de la moitié du texte écrit par le héraut est consacrée à la retranscription des poèmes de Myozinge, on peut s'interroger sur la fonction de ce document, qui nous laisse l'impression que la procession vole la vedette à la cérémonie baptismale proprement dite, à laquelle ne sont consacrées que quelques lignes.

En effet, contrairement à l'*Adrianeo*, dans lesquels sont exposés dans leur intégralité tous les éléments qui composent la célébration d'un baptême princier, le texte de Bonnes Nouvelles est plus sommaire. On peut ainsi se demander pourquoi ce dernier décrit si peu l'apparat déployé dans le château et la cérémonie religieuse. Nous supposons que le faste usuellement déployé pour ce genre d'occasion était peut-être connu de ses lecteurs, d'autant plus qu'Emmanuel-Philibert était le troisième fils du couple ducal. On peut donc conjecturer que Bonnes Nouvelles chercha à mettre en lumière deux éléments propres au baptême d'Emmanuel-Philibert, c'est-à-dire les poèmes composés pour la circonstance par Myozinge et la procession.

En comparant le cortège menant au baptême d'Adrien à celui qui conduit six ans plus tard Emmanuel-Philibert au sien, on pourrait s'attendre à retrouver les mêmes personnes, or il n'en est rien. Bien entendu, certains grands seigneurs sont présents aux deux cérémonies²⁴⁰, mais il est étonnant de constater combien différente est la composition de ces deux processions.

240. Il s'agit de Claude de Balleyson*, grand chambellan du duc; René de Challant*, conseiller et chambellan de Charles II à l'époque du baptême d'Adrien, était maréchal de Savoie lors de celui d'Emmanuel-Philibert; Mencie de Bragance*, qui, entre les deux baptêmes, avait épousé le précédent; Jean de Seyssel*, comte de La Chambre; Bertolin de Montbel*, comte de Frossasque et grand maître d'hôtel du duc; Jean de la Forest*, prieur de Nantua; le capitaine des archers Marsonnax*; les hérauts Piémont* et Bonnes Nouvelles.

En six ans, certaines personnes sont décédées, d'autres tombées en disgrâce. Des proches du duc ne peuvent être présents pour la solennité: ils sont en mission dans une cour étrangère, malades dans un de leurs fiefs ou retenus prisonniers par une armée ennemie. Les enfants ont grandi, et entrent dans la vie publique. Des héritières de prestigieuses familles étrangères ont épousé des gentilshommes du duché et des amis en exil trouvent refuge auprès du duc. De nouveaux favoris ont remplacé les anciens. Enfin, chaque baptême met à l'honneur la noblesse et les notables de la ville où il se déroule. Bref, si l'on nous permet cette comparaison, la description du cortège baptismal serait l'équivalent de la photographie de famille qui serait prise de nos jours pour immortaliser une telle réunion. La procession est un vivant miroir d'un moment précis de la vie de la cour²⁴¹.

241. Cette impression ressort très fortement d'une source bien plus ancienne, citée par BRUCHET, *Le château*, preuve XLIV, p. 403: la liste des personnes présentes au château de Chambéry en juillet 1392 pour le baptême de Jeanne de Savoie, fille d'Amédée VII et de Bonne de Berry: les demoiselles de Savoie et d'Armagnac, l'évêque de *Pertot* (?), les abbés de Hautecombe et de Tamié, Yblet de Challant, seigneur de Montjovet, les seigneurs de Neyriou, de Grolée, des Molettes, Boniface de Challant, Georges de la Ravorée, Bornon et Antoine de Chignin, Lancelot Borgeys, les médecins Homobonus et Luquin Pascal, l'apothicaire Pierre de Lompnes, la princesse d'Achaïe, Bonne d'Aix, Colette de Ameysino, Aymar de Varax, les dames de Montagny, d'Arvillars et de Saint-Maurice, et soixante autres dames, demoiselles et bourgeoises de Chambéry, «ac pluribus aliis presbyteris, prioribus, nobilibus, burgensibus, agricolis et personis diversorum locorum».

LA CÉRÉMONIE DU BAPTÊME

Si les sources sont très bavardes en ce qui concerne l'apparat déployé pour la naissance des enfants princiers et les prestigieux invités qui se déplacèrent pour l'occasion, force est de constater qu'elles passent facilement sous silence la cérémonie proprement dite du baptême. Eléonore de Poitiers, par exemple, ailleurs si prolixe, se contente de nous dire par qui l'enfant fut amené aux fonts. Dans la plupart des autres documents dont nous disposons, le baptême lui-même n'est même pas évoqué.

Comment expliquer ce silence? Nous pensons qu'en cette époque où les femmes avaient facilement de nombreux enfants, la cérémonie religieuse du baptême était trop familière, trop courante, pour faire l'objet de descriptions détaillées. Les auteurs de nos sources, préférant s'attarder sur ce qui sortait de l'ordinaire, n'ont probablement pas jugé utile de narrer par le menu un rituel que chacun connaissait. Cette lacune pourrait aussi nous inciter à penser que, pour un fils de duc comme pour un fils de simple bourgeois, la liturgie baptismale ne devait pas trop différer; si cela avait été le cas, les auteurs de nos sources auraient certainement trouvé édifiant de la rapporter.

Le déroulement de la cérémonie

Le rituel des baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert

Antonin, heureusement pour nous, déroge à ce mutisme général en nous donnant une description minutieuse du baptême d'Adrien. Précisons d'emblée que certains passages sont un peu brumeux, puisque, de son propre aveu, Antonin ne parle pas le latin. L'*Adrianeo* s'avère être ici une source exceptionnelle, puisqu'elle est la seule et unique parmi les documents que nous avons consultés à ne pas passer comme chat sur braise sur la cérémonie qui, après tout, donne son sens à cette journée. De fil rouge lorsque nous évoquions l'apparat, Antonin devient donc ici quasiment notre seul guide pour appréhender le déroulement du baptême d'un enfant princier.

Une fois arrivée à l'église, la procession s'arrête sur le parvis. La première partie de la cérémonie se déroule devant la porte, sous le baldaquin de toile d'or précédemment décrit. L'évêque de Genève*, qui tout au long de la procession avait porté l'enfant au nom de son parrain, place le petit sur son bras droit. L'officiant, à savoir l'évêque de Belley*, coiffé d'une riche mitre, «vint à sa rencontre de manière très cérémonieuse et demanda, avec une voix grave et des paroles bien distinctes, quel nom voulait-on lui donner». Les parrains répondent alors qu'il portera le nom d'Adrien Jean Amédée.

Antonin se fait ensuite moins précis: l'évêque de Belley pose d'autres questions aux parrains et leur donne «des instructions et admonitions». Il souffle ensuite une croix sur la bouche d'Adrien, et lui fait le même signe sur la poitrine et le front; ceci, pour reprendre les termes d'Antonin, en conjurant, donnant la paix, administrant à l'enfant l'horreur de l'idolâtrie et la vénération pour la Trinité.

Notre témoin s'y perd quelque peu par la suite. Il nous apprend que l'évêque de Belley «fit certaines oraisons», qu'il posa sa main sur le crâne du petit prince, l'exorcisa, effectua nombre de signes de croix et enfin bénit le sel qu'il déposa dans la bouche de l'enfant. Ce faisant, il prononce des «admonitions et oraisons», dans lesquelles Antonin identifie les mots «Dieu, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, le mont Sinaï, le maudit Satan, un four de feu, le Dieu vivant, le Dieu véritable et bien d'autres paroles que je ne compris pas, ne sachant pas le latin»¹! L'évêque de Belley touche ensuite l'oreille de l'enfant avec son pouce droit enduit de salive; selon Antonin, il semble à ce moment réciter le Pater, l'Ave Maria et le Credo. Puis il signe encore plusieurs fois le petit prince en prononçant son nom².

Cette première partie du rituel achevée, l'assemblée entre dans l'église. A l'instant où Adrien pénètre dans la cathédrale, on entend «une harmonie angélique faite d'une infinité de voix toutes en accord, où l'on distinguait l'alto, la basse, le ténor et le contralto»³. Antonin s'avère ensuite être un fin mélomane, et nous fait profiter de ses connaissances musicales en énumérant une impressionnante liste de termes techniques. Il termine ce chapitre en constatant qu'une fois l'enfant arrivé aux fonts baptismaux, les chants cessent⁴.

1. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XVII.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, ch. XVIII.

4. *Ibid.*

L'évêque de Belley invoque alors les puissances célestes et trace des signes de croix au-dessus de l'eau destinée à être versée sur la tête de l'enfant, tout en formulant des exorcismes. Sans s'interrompre, il immerge alors son pouce droit dans le saint chrême et en oint la tête d'Adrien, «presque jusque aux cheveux». Toujours récitant, il plonge son pouce droit dans l'huile du catéchumène et trace une croix sur la poitrine et entre les épaules du petit prince; il pose quelques questions aux parrains, qui y répondent au nom de l'enfant. Ces derniers tiennent la tête du petit, sur laquelle est répandue l'eau bénite, tiède et même un peu fumante. L'évêque poursuit sa récitation et trace avec le chrême une croix sur la tête d'Adrien, qu'il couvre ensuite du chrêmeau. Il recouvre l'enfant: la cérémonie est terminée, et «chacun selon son ordre commença à évacuer le temple bien plein et à se diriger vers le palais ducal»⁵.

S'il est certain que ce récit d'Antonin comporte nombre de lacunes, particulièrement en ce qui concerne les paroles prononcées par l'évêque, on peut néanmoins se féliciter de pouvoir étudier une description tout de même très complète du rituel baptismal. Bonnes Nouvelles s'attarde peu sur la cérémonie, mais entre deux descriptions de l'apparat déployé dans l'église, il nous donne tout de même quelques indications sur le baptême d'Emmanuel-Philibert. Ici aussi, un rituel en deux temps, puisque le héraut explique qu'une fois la procession parvenue jusqu'à la Sainte-Chapelle et

les premieres baptismales cerimonies achevees au portal d'ycelle [...], ledict petit seigneur fust pourté jusques *ad sancta sanctorum* vers le grand auctel devant lequel estoit dressé une belle table ronde, couverte d'ung riche drap d'or jusques en terre, sur laquelle se poserent lesdictz bassines d'argent doré pour executer le vaisseau des fons faictz⁶.

Il poursuit en expliquant qu'à côté de l'autel se trouvait un dressoir sur lequel furent posés les mystères, le temps que l'on déshabille Emmanuel-Philibert. On le démaillota sous un baldaquin prévu à cet effet, qui abritait un berceau et aussi «certeynes honnourables matrounes deputees avecques les nourrice et la saige femme pour faire ce mistere»⁷.

Une fois l'enfant prêt, il fut amené aux fonts par le représentant de sa marraine, l'évêque de Maurienne*. Ce dernier

5. *Ibid.*, ch. XIX.

6. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 6r-6v.

7. *Ibid.*, fol. 6v.

tint Emmanuel-Philibert pendant le baptême en compagnie de Philippe de Villiers de l'Isle-Adam[★] et de Mencie de Bragance^{★8}, comtesse de Challant, représentant tous deux le parrain, le roi de Portugal.

Bonnes Nouvelles ne s'étend pas plus sur le baptême, mais il est lui aussi sensible à la musique qui résonne dans l'église:

Et le hault du jubé ou l'on chante l'office estoit si copieusement garny de chantres, de tous accords faisant une resonance armonique si tres melodieusement conduyte qu'onques Thamire, Pictagoras et aultres inventeurs des modulacions musicales ne donnaient telles resonances; car jasoit que ce fassent honnetes et jeunes enfans ales ouyr ou les heust puyt juges a voix supernaturelles et celiffiques⁹.

Le rituel terminé, l'évêque de Maurienne reprend dans ses bras «ledict petit seigneur bien chauldement envelopé», et la procession reprend en sens inverse, dans le même ordre qu'à l'aller¹⁰.

Le rituel baptismal à la fin du Moyen Age

Les récits des baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert montrent clairement que, tout comme les cérémonies de mariage contemporaines¹¹, le baptême se déroulait en deux parties distinctes: la première, sur le pas de porte de l'église, en présence de toute l'assistance¹², la seconde, à l'intérieur, devant un parterre de privilégiés.

Cette première partie du rituel débutait avec l'arrivée du cortège. Les parrains s'en détachaient et, l'enfant dans les bras, se présentaient à l'officiant, qui leur demandait le nom qu'ils lui avaient choisi. Cette cérémonie préliminaire consistait en fait surtout en un exorcisme, visant à laver l'enfant du péché originel et à éloigner de lui l'influence diabolique, dans le but de le préparer à recevoir le sacrement. Les parrains répondaient à sa place aux questions de l'officiant, renonçant pour lui à Satan¹³. L'évêque soufflait doucement sur le visage de l'enfant

8. Bonnes Nouvelles francise son prénom en *Michielle*.

9. *Ibid.*, fol. 7v.

10. *Ibid.*, fol. 14r.

11. CHEVALIER, «Le Brabant», p. 182.

12. Cf. fig. 8.

13. RUBELLIN, «Entrée dans la vie», p. 48.

afin de chasser le démon pour laisser place à l'Esprit Saint; tout en prononçant des formules d'exorcisme, il faisait le signe de croix sur le front et la poitrine du petit et lui imposait les mains. Il bénissait ensuite le sel¹⁴, puis en introduisait une pincée dans la bouche de l'enfant. Un dernier signe de croix, toujours sur le front et la poitrine du petit, et l'on entrait dans l'église¹⁵. Lors de cette première partie du rite, l'officiant lisait parfois un passage de la Bible. Il semblerait qu'au baptême d'Adrien, l'évêque de Belley* ait sacrifié à cette coutume en donnant la lecture d'un extrait de l'Ancien Testament, comme en témoignent les noms reconnus par Antonin.

Une fois dans l'église, l'enfant, probablement retourné dans les bras de celui ou celle qui le portait lors de la procession, était entièrement déshabillé sur la table à démailloter. Le fils de Yolande de France et d'Amédée IX, Charles de Savoie, fut lui aussi mené nu aux fonts¹⁶. Cet usage est confirmé par le texte intitulé *Ce que on a accoutumé de fere en France pour le baptesme des enfans des Roys*: lorsque l'enfant, porté dans un panier d'osier par son principal parrain, arrive à l'église, il est confié à une dame qui doit le poser «au lieu pour ce ordonné»; après qu'il ait été démailloté, une autre dame devra l'amener aux fonts et le tendre à son parrain¹⁷.

La seconde partie, dans l'église, était plus solennelle. Auprès des fonts baptismaux¹⁸, l'évêque procédait à l'ouverture des sièges des sens de l'enfant en lui touchant les oreilles et les narines avec son pouce mouillé de salive, et en prononçant les paroles rituelles: *Ephpheta*, ouvre-toi. Il plongeait ensuite son pouce dans l'huile des catéchumènes et traçait un signe de croix sur la poitrine et les épaules du petit. L'enfant était

14. La manducation du sel et sa symbolique au sein du rituel baptismal ont suscité plusieurs interprétations. ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 76, y voient un rappel de la servitude du peuple juif en Egypte et de sa délivrance; STANILAND «Royal Entry», p. 305, affirme que le sel représente la parole de Dieu; MAERTENS, *Histoire et pastorale*, p. 124, écrit quant à lui: «Ainsi, l'interprétation la plus normale de ce sacrement du sel consiste à y voir un pain salé, béni spécialement pour être distribué aux catéchumènes comme une sorte de sous-produit de l'Eucharistie, une extension de celle-ci à l'attention des catéchumènes, un acompte sur sa réalité d'unité et de communion».

15. ALEXANDRE-BIDON, LETT, *Les enfants au Moyen Age*, p. 50-51.

16. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484 (cf. doc. 2, p. 37-38).

17. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, fol. 1r (cf. doc. 21, p. 53).

18. Qui, au baptême de François de France, étaient entourés par les «chevaliers de l'ordre», GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 141.

ensuite tenu au-dessus des fonts par les parrains¹⁹; l'officiant prononçait alors le *ego te baptizo, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti*, en versant à trois reprises de l'eau bénite sur le crâne de l'enfant.

Puis l'évêque trempait son pouce dans le chrême, et traçait une croix sur le sommet de la tête du nouveau petit chrétien, qu'il couvrait ensuite du chrêmeau. Il donnait ensuite le cierge au parrain²⁰. L'enfant était alors rhabillé. Les parrains lavaient leurs mains dans les bassins qui avaient été amenés lors de la procession, afin que les huiles sacrées et l'eau bénite qui les avait inmanquablement recouvertes ne fussent pas souillées par des usages profanes²¹.

On remarque qu'Adrien avait la chance de bénéficier d'eau bénite chauffée, attention délicate dont ne profitait certainement pas le commun des mortels. C'était aussi le cas en Angleterre où, avant un baptême princier, le doyen de la chapelle royale devait remplir les fonts d'eau chaude, puis les sceller d'un tissu d'or²². Cette délicatesse est d'autant plus compréhensible qu'à la cour d'Henri VII, les petits princes étaient immergés et non seulement aspergés²³. L'immersion totale de l'enfant dans les fonts fut prohibée par le concile de Trente, au milieu du XVI^e siècle. Cette interdiction était en fait surtout une ratification de la pratique de l'affusion, qui était largement répandue depuis un siècle au moins²⁴.

L'assistance était composée des participants à la procession, et aussi probablement de citadins, comme semble l'indiquer Antonin, qui écrit que l'église «était diligemment gardée par des gardes en cuirasse, afin que l'inepte plèbe n'occupe pas les sièges réservés aux nobles, aux prélats, aux notables et à d'autres personnes»²⁵. Les récits de baptême donnent en tout cas l'impression que les églises étaient emplies d'une foule considérable, comme en témoigne une anecdote, rapportée par Alison Rosie: Elisabeth de Vaten, épouse de l'échanson de Charles d'Orléans, ne savait pas qui était le prélat qui avait baptisé Louis

19. Cf. la miniature illustrant la couverture du présent ouvrage.

20. A propos du cierge, cf. *supra*, p. 199-200, n. 140.

21. STANILAND, «Royal Entry», p. 305-306.

22. *Ibid.*, p. 304.

23. K. Staniland rapporte qu'en 1486, pour le baptême d'Arthur, fils d'Henri VII, les fonts d'argents furent placés dans l'aile nord de l'église, l'aile est étant considérée comme trop sujette aux courants d'air (*ibid.*, p. 305).

24. ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 74.

25. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. IX.

d'Orléans en 1462. Elle était pourtant présente dans l'église de Saint-Sauveur à Blois, où se déroula la cérémonie, mais «pro multitudine populi non potuit videre»²⁶.

L'officiant

Penchons-nous enfin sur un acteur essentiel du rituel baptismal, le prélat chargé d'administrer le sacrement. L'officiant est lui aussi trop souvent laissé de côté par nos sources, peut-être parce qu'il ne prenait pas part à la procession, mais attendait l'enfant à la porte de l'église.

Dans l'*Adrianeo*, Antonin explique que peu avant que le cortège ne commence à défiler, l'évêque de Belley se posta vers le baldaquin dressé devant les portes de l'église; «en habits pontificaux, avec une très riche mitre chargée d'une infinité de gemmes», il était en outre accompagné «d'autres honorables prélats, vêtus d'habits sacerdotaux, pour cérémonieusement attendre le tendre poupon»²⁷.

Nous avons vu qu'au baptême de François de France, les cardinaux de Bourbon, de Boisy et de Bourges, l'archevêque de Toulouse, l'évêque de Paris «& plusieurs autres, tous en Pontifical, ayans mitres & riches chappes» se trouvaient déjà dans l'église lorsque la procession arriva au parvis de Saint-Florentin d'Amboise²⁸. En ce qui concerne le baptême de Charles-Emmanuel, les sources mentionnent seulement qu'avant que ne commence le défilé, le gouverneur de Turin se trouvait dans l'église²⁹. Notre ordre de marche ne mentionne pas le nom de celui qui administra le sacrement au fils d'Emmanuel-Philibert; Samuel Guichenon nous apprend qu'il s'agissait de Jérôme della Rovere, archevêque de Turin³⁰.

26. ROSIE, *Ritual*, p. 54.

27. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XIV.

28. GODEFROY, *Le Cereimonial françois*, vol. II, p. 141. Au sujet des trois premiers, cf. *infra*, p. 381, n. 1-3.

29. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5 (cf. doc. 11, p. 41-42).

30. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 280-281. Girolamo della Rovere, à ne pas confondre avec son oncle homonyme*, était fils de Lelio della Rovere*. D'abord évêque de Toulon, puis archevêque de Turin, il fut nommé cardinal en 1586. Il fut en outre chancelier (1569) et chevalier de l'Annonciade (1586). Il mourut à Rome en 1592 (MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. 23, p. 577-578; *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 37, p. 350-353).

On sait que Marie de Bourgogne fut baptisée par l'évêque de Cambrai³¹, Charles de Savoie par celui de Viviers³², Bridget Plantagenêt par celui de Chichester³³ et François de France par celui de Boisy³⁴; pour le baptême de sa fille³⁵ née à Nice, Charles II et son épouse Béatrice choisissent également un évêque, plus précisément celui de la ville où est née la princesse. Dans une lettre datée du 6 juillet 1533, l'évêque de Nice, Geronimo Arsago, félicite la duchesse pour la venue au monde de sa fille, et témoigne toute sa gratitude au duc, qui lui a fait l'honneur de lui proposer d'administrer le baptême à la petite. Cependant, pour une raison qui nous échappe, avant d'accepter, le prélat doit d'abord obtenir la permission de François Ier:

J'ai montré la lettre à ma maîtresse, la reine très chrétienne, et sa Majesté en a manifesté un très grand plaisir. Le lendemain, j'ai envoyé un de mes domestiques auprès de mon maître, le roi très chrétien, afin qu'il me donne la permission pour accomplir tout ce que l'excellentissime seigneur duc me demande. J'espère recevoir la réponse d'ici deux jours; une fois qu'elle me sera parvenue, soyez certaine que j'accomplirai mon devoir avec diligence [...] ³⁶.

31. Jean de Bourgogne, fils bâtard de Jean sans Peur; il devint évêque en 1439 et mourut en 1479. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 103 et 133.

32. Elie de Pompadour (MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 485 (cf. doc. 2, p. 37-38); GUICHENON, vol. II, p. 133).

33. MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

34. GODEFROY, *Le Cérémonial français*, vol. II, p. 141. A son sujet, cf. *infra*, p. 381, n. 1.

35. Après Emmanuel-Philibert, les enfants de Charles et Béatrice ont peu intéressé les historiens, probablement parce qu'ils sont tous morts en bas âge. De ce fait découlent de nombreuses incertitudes, dont l'une des plus gênantes concerne justement cette fille. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 229-230, rapporte qu'Isabelle de Savoie vint au monde à Nice au mois de mai 1532 et qu'elle mourut à Raconis âgée d'un an. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 54, la fait naître à Nice le 25 juin 1533, et mourir à Raconis le 24 septembre de la même année. Cette seconde interprétation s'accorderait particulièrement bien avec la source que nous citons ici, s'il n'y avait le problème de l'enfant suivant; en effet, GUICHENON, *ibid.*, écrit qu'elle fut suivie par un petit Emmanuel, né en mars 1533 et mort au berceau, lui-même suivi par un autre enfant prénommé Emmanuel, né en mai 1534, lui aussi mort en bas âge. Fornaseri, quant à lui, se contente de reprendre Guichenon pour ce qui regarde la naissance de ces deux fils. Nous accordons ici plus de crédit à Fornaseri, qui publie des lettres de la duchesse prouvant qu'elle accoucha effectivement d'une fille à Nice au début de l'été 1533 (FORNASERI, *ibid.*, p. 263), et suggérons que Guichenon a pu voir deux Emmanuel là où il n'y en avait qu'un, mais cette question mériterait de plus amples investigations.

36. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 9# (cf. doc. 10 p. 41): «Serenissima, y Inclitissima Señora. Havendome hecho

Lacune surprenante, plusieurs de nos sources omettent de nous donner le nom du prélat qui baptisa l'enfant. Bonnes Nouvelles lui-même ne nous dit pas qui administra le baptême à Emmanuel-Philibert.

Samuel Guichenon³⁷, suivi par Marie-José³⁸, rapporte que l'évêque de Lausanne* baptisa le petit prince, car l'archevêque de Tarentaise* n'était pas *in sacris*. Nous pensons que l'historiographe a confondu l'affaire du chrême et celle du baptême. On s'en souvient, Bonnes Nouvelles relatait que l'archevêque de Tarentaise portait l'huile sacrée et non le chrême, comme l'aurait exigé l'étiquette; en effet, comme il n'était pas encore consacré, cet honneur finit par revenir à l'évêque de Lausanne³⁹. Notre héraut ne donne ensuite aucune indication permettant de penser que ce dernier fut celui qui baptisa le petit prince.

La comparaison des récits de baptême des deux fils de Charles II nous donne une autre piste. Antonin dépeignait l'évêque de Belley en grand apparat, attendant Adrien devant l'église, entouré d'autres prélats; Bonnes Nouvelles donne des informations si semblables que l'on peut se demander dans quelle mesure il n'a pas consulté le manuscrit de son prédécesseur: il précise en effet qu'avant même que les mystères et l'enfant ne fussent sortis du palais, le prieur de Nantua*, «estoyt ja en habit espiscopal a la porte de la dicte chappelle, actendant la

dino el Illustrissimo señor Duque mi señor de darne aviso del bienaventurado parto de vuestra Alteza, yo tome dello grandissima consolation, assi por la salud de vestra Majestad, como tambien que nuestro señor Dios hizome gratia que a quella Illustrissima hija sea nacida en mi obispado, añadida despues la demonstration grande que el señor Duque, quiso excojerme entre los otros prelados sus uassallos, que yo sea aquel solo que le tenga de dar el sacro Battesmo. Yo mostre la carta a la Reyna christianissima my señora, de laqual su Majestad tuuo extremado plazer. Y el dya siguiente embie uno de mys cryados por pedir licentia al Rey christianissimo my señor, de venir a complir todo lo que el excellentissimo señor Duque mandavame. Tengo esperanza de tener respuesta entre dos d[un trou dans la lettre] y luego que la tenga, usare toda my diligentia en camino, porque' en dezirle verdad, parecenme Mel años en azerle Reverentia con aquella humildad que es conveniente a mi para tantos, y tam poderosos Principes, como son su excellentia, y vuestra Alteza. Entre tanto rogare Dios poderoso que quiera otorga todos sus bonissimos deseos a ambos y dos. Y con esto besando le las manos y pies hare fin a la presente carta. De Lion a los VI de Giulio. M.D.XXXIII. De vuestra Alteza Muy humilido sinior y vassalo el obiscopo di Nizza».

37. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 232.

38. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 16.

39. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 4v.

tres noble compaignye; et avec luy plusieurs venerables personnaiges pour luy assister a celebrer et faire mistere»⁴⁰. Si l'on ajoute à ces quelques lignes le fait que ce Jean de la Forest, prieur de Nantua, était en outre doyen de la Sainte-Chapelle, nous pouvons postuler que, très vraisemblablement, il fut celui qui administra le baptême à Emmanuel-Philibert.

L'intervalle entre la naissance et le baptême

Les ouvrages traitant du baptême au Moyen Age sont formels; si l'on excepte certaines campagnes reculées à la foi vacillante, le baptême était administré très rapidement aux nouveau-nés, quelques jours à peine après leur venue au monde. On peut ainsi s'étonner du laps de temps écoulé entre la naissance et le baptême des deux fils de Charles II: vingt-cinq jours pour Adrien et près de trois mois et demi pour Emmanuel-Philibert!

Aux premiers temps du christianisme, le baptême était surtout administré aux adultes le jour du samedi de Pâques ou celui de la Pentecôte, afin de rapprocher le plus possible cette «seconde naissance» de la résurrection du Christ⁴¹. Progressivement, les enfants en bas âge commencèrent à être baptisés, généralement dans leur première année, toujours à la date de Pâques. Saint Augustin joua un grand rôle dans ce changement, arguant que tout enfant portait en lui le péché originel et que s'il venait à mourir sans en avoir été purifié par le baptême, il serait damné⁴². La faute terrible (et paradoxale) d'avoir condamné un innocent rejaillirait sur les parents, qui auraient à répondre de leur criminelle négligence.

A partir du XIIe siècle, la damnation éternelle sembla un châtement bien dur pour des petites âmes qui n'avaient, après tout, pas eu le temps de pécher; il fut dorénavant admis qu'elles iraient dans les limbes, où elles resteraient privées de la vision béatifique, mais échapperaient au moins aux peines infernales⁴³. Le baptême des enfants était largement répandu depuis le haut Moyen Age. Mais si certains, terrifiés à l'idée qu'en cas

40. *Ibid.*, fol. 2v-3r.

41. ALEXANDRE-BIDON, LETT, *Les enfants*, p. 48; *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, vol. II, p. 301.

42. RUBELLIN, «Entrée dans la vie», p. 34-35.

43. ALEXANDRE-BIDON, LETT, *Les enfants au Moyen Age*, p. 52-54.

de malheur leur petit ne puisse être enterré en terre consacrée, se précipitaient à l'église dès le jour de la naissance, d'autres, plus laxistes, continuaient à attendre le samedi de Pâques pour faire baptiser leur enfant, avec parfois un retard de plusieurs années⁴⁴.

Suite à un durcissement de l'Eglise face à cette nonchalance et à la pression des ordres mendiants, le pédobaptisme immédiat devint la règle, et ceci dès le XIII^e siècle: à partir de cette époque en effet, il apparaît que le précepte du baptême *quamprimum*, c'est-à-dire le plus tôt possible, ait été adopté par toute la chrétienté⁴⁵. Les baptêmes collectifs à Pâques furent abandonnés car ils imposaient un trop long délai, et il devint l'usage de mener l'enfant aux fonts dans les trois jours suivant sa naissance, le plus souvent le lendemain⁴⁶. Cette règle semble avoir été très strictement suivie: à Porrentruy, par exemple, entre 1482 et 1500, 86% des enfants étaient baptisés le jour même de leur naissance⁴⁷.

Ainsi donc, pour le commun des mortels, l'intervalle entre naissance et baptême était très bref; qu'en était-il pour les fils et filles de souverains? Si l'on en croit Yann Grandeau, à la fin du XIV^e siècle, les enfants d'Isabeau de Bavière et de Charles VI étaient baptisés le lendemain de leur naissance⁴⁸; près d'un siècle plus tard, en 1480, il en allait de même pour Bridget Plantagenêt, fille d'Edouard IV⁴⁹.

En Angleterre toujours, Margaret, fille d'Henri VII et de Elisabeth d'York, naquit le 29 novembre 1489, pendant une séance du Parlement, probablement réuni à dessein par son père. Le roi voulait en effet que le plus grand nombre possible de seigneurs soient rassemblés pour assister à la naissance de son second enfant, mais surtout au couronnement d'Arthur, son fils aîné, en tant que Prince de Galles. La princesse était née tard dans la soirée, elle fut néanmoins baptisée le lendemain⁵⁰. Est-ce dû à la dévotion de ses parents ou à l'aubaine de trouver tous les

44. RUBELLIN, «Entrée dans la vie», p. 40.

45. GY, «Le baptême», p. 358-359.

46. ARIÈS Philippe, *L'enfant*, p. 16-18.

47. PEGEOT, «Un exemple de parenté», p. 55.

48. GRANDEAU, «Les enfants», p. 817.

49. «M^d that in the yere of our lorde M^l iiij^c iiij^{xx} And the XXth yere of the Reigne of Kinge Edwarde the iiijth on Sainte Martyns even, was Borne the lady Brigette, And Cristened on the morne on Sainte Martyns daye In the Chappell' of Eltham, by the busshoppe of Chichester» (MADDEN, «The Christening», p. 25. Cf. doc. 19, p. 52).

50. STANILAND, «Royal Entry», p. 302-303 (cf. doc. 20, p. 52).

seigneurs du pays réunis pour la solennité? Quelques exemples donnés par Kay Staniland montrent que les enfants du roi d'Angleterre ne recevaient pas toujours le sacrement le lendemain de leur venue au monde: en 1239, Edouard Ier fut baptisé quatre jours après sa naissance; son fils, Edouard II, avait une semaine lorsqu'on le mena aux fonts⁵¹.

A la cour de Bourgogne, pour les enfants d'un même couple, on peut observer d'importantes variations. Le premier fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, Antoine, fut baptisé dix-neuf jours après sa venue au monde; Josse fut mené à l'église à l'âge de douze jours, et enfin Charles, le cadet qui allait traverser les siècles sous le nom du Téméraire, reçut le sacrement le jour même⁵². M. Sommé voit dans ce rétrécissement de l'intervalle entre naissance et baptême le signe d'une inquiétude croissante devant les dangers de la mortalité infantile; en effet, Antoine et Josse étaient tous les deux déjà décédés à la naissance de Charles⁵³. Une vingtaine d'années plus tard, la fille de ce dernier, Marie de Bourgogne, était baptisée quatre jours après sa naissance⁵⁴, et non, comme le rapporte Eléonore de Poitiers, «quinze jours, ou environ, après la nativité»⁵⁵.

Ces écarts à géométrie variable entre la naissance et la cérémonie du baptême s'expliquent par les préparatifs nécessaires aux festivités, mais aussi par la disponibilité de certains invités de marque. K. Staniland observe en Angleterre un traitement de faveur réservé aux plus nobles et puissantes familles, en soulignant que si le baptême *quamprimum* restait la règle, un délai de quelques jours pouvait être toléré, le temps de rassembler la parentèle et de mettre en place l'apparat prévu. Cela bien entendu dans le cas où l'enfant manifestait tous les signes d'une éclatante santé. S'il semblait faible et que le moindre risque de le voir trépasser subsistait, il fallait aussitôt lui administrer le sacrement⁵⁶.

51. EAD., «Welcome», p. 12 (cf. doc. 18, p. 51).

52. Le baptême d'Antoine se déroula le 18 janvier 1431, celui de Josse le 6 mai 1432 et celui de Charles le 11 novembre 1433 (SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 92-93).

53. *Ibid.*

54. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 82 (cf. doc. 17, p. 49-51). Nous tirons cette information de la préface de J. Paviot, dans laquelle il écrit que Marie naquit le 13 février 1457 et fut baptisée le 17 février de la même année.

55. *Ibid.*, p. 102.

56. STANILAND, «Royal Entry», p. 303; ALEXANDRE-BIDON, CLOSSON, *L'enfant*, p. 71-72.

C'était justement le cas d'Emmanuel-Philibert qui, avant d'être surnommé «Tête de fer», était un enfant à la santé délicate, ce qui rend son baptême tardif d'autant plus surprenant. D'après le témoignage de l'ambassadeur vénitien Andrea Boldù, à sa naissance, il était si chétif que l'on craignait sérieusement pour ses jours. Selon lui, il serait passé de vie à trépas si la dévouée sage-femme qui le mit au monde ne lui avait administré le bouche à bouche durant trois heures. On pourrait peut-être penser qu'après ces premières frayeurs, le petit prince serait devenu un robuste bébé, mais il n'en est rien: il était si souffreteux qu'il ne put marcher avant l'âge de trois ans⁵⁷. C'est sans doute en raison de cette santé précaire et de sa position de cadet qu'on le voua à l'Eglise. Samuel Guichenon écrit d'ailleurs à ce propos:

En sa plus tendre jeunesse il fut destiné à l'Eglise, parce qu'il avait plusieurs frères⁵⁸, & qu'il était d'une complexion si foible que l'on ne jugeait pas qu'il fut propre aux armes; le Pape Clément VII étant à Bologne, lui promit un chapeau de Cardinal, & ce fut pour cette raison que l'on l'appelait le Cardinalin⁵⁹.

En 1449, le *Liber Regie Capelle* stipulait que tous les invités devaient être présents à la cour quelques jours avant le terme de la grossesse royale, en particulier les parrains et les marraines, afin que le baptême puisse se dérouler immédiatement si nécessaire⁶⁰. Cette sage prescription avait justement pour but d'éviter ce qu'il advint en 1486 à la naissance d'Arthur, fils d'Henri VII. Kay Staniland rapporte que le baptême dut être retardé de trois ou quatre heures pour permettre à John de Vere, comte d'Oxford, d'arriver à Winchester. Ce dernier, l'un des principaux alliés d'Henri VII, fut pris de court par la naissance prématurée de son filleul, et dut chevaucher ventre à terre depuis le Suffolk pour arriver à temps. Lorsqu'on apprit qu'il n'était plus qu'à un *mile* de distance, le roi ordonna à l'officiant de commencer. John de Vere, parrain du petit, ne participa donc ni à la procession, ni à la première partie de la cérémonie, pour laquelle il fut remplacé par le comte de Derby et

57. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 31.

58. Il n'en avait qu'un, Louis.

59. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 232. SEGRE, EDIGI, *Emmanuele-Filiberto*, p. 9 donnent une reproduction d'un portrait d'Emmanuel-Philibert enfant, vêtu en cardinal.

60. STANILAND, «Royal Entry», p. 301.

Lord Maltravers. Il arriva juste après qu'Arthur ait été plongé dans les fonts baptismaux, et prit la place qui lui était due dans la fin du rituel⁶¹.

En Angleterre, on ne badinait donc pas avec les délais dans lesquels le baptême devait être administré. Cette cérémonie repoussée de quelques heures pour un cas de force majeure contraste d'autant plus avec des baptêmes plus tardifs, reportés de plusieurs mois ou de plusieurs années. Ainsi, le premier fils de François Ier, François de France, fut baptisé deux mois après sa naissance; cette attente était justifiée par le fait que «le Pere Sainct nommé Leon, & le Roy de Sicile Duc de Lorraine furent Comperes, qui estoient en pays loingtains; celui Duc de Lorraine vint en personne»⁶².

Cet écart, qui peut sembler long, n'est rien comparé à celui qui sépare la venue au monde de Charles-Emmanuel de son baptême. Le jour de la cérémonie, le 9 mars 1567, le fils d'Emmanuel-Philibert avait en effet déjà cinq ans; ses parrains n'eurent somme toute pas grand-chose à faire car, trop grand pour être porté, le petit prince se rendit à pied à l'église et répondit lui-même fort correctement aux questions posées par l'officiant⁶³. Ce fut seulement à cette date que le duc put compter sur la présence, très importante pour la politique extérieure du duché, de tous les représentants des souverains qu'il avait désignés comme parrains⁶⁴.

Ce délai, périlleux pour le salut de l'âme du petit prince, avait au moins l'avantage de lui donner une chance de se souvenir de ce jour mémorable, comme les princes de sang cités en 1818 par Stéphanie-Félicité de Genlis, qui, avant la Révolution, «n'étoient baptisés qu'à douze ans, et toujours dans la chapelle de Versailles. Comme le roi et la reine étaient toujours parrains et marraines des princes de sang, on retardoit apparemment leur baptême jusqu'à l'âge de raison, afin qu'ils fussent en état de sentir que cet honneur, qu'ils recevoient, étoit un lien de plus qui devoit les attacher davantage encore à leur souverain»⁶⁵.

61. *Ibid.*, p. 301 et 305 (cf. doc. 20, p. 52).

62. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 139. François naquit le 28 février 1518 et fut baptisé le 25 avril suivant.

63. RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 337.

64. STANGO, «La corte», p. 237.

65. GENLIS, *Dictionnaire critique*, p. 71.

En ce qui concerne la Savoie, les points de comparaison que nous avons pu trouver, éparpillés au long des siècles, sont trop peu nombreux pour nous permettre d'établir dans quelle mesure les baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert furent particulièrement tardifs. Jeanne de Savoie, fille d'Amédée VII, fut baptisée le 28 juillet 1392, soit deux jours après sa naissance⁶⁶; Yolande-Louise, fille de Charles Ier, naquit le 11 juillet 1487 et fut présentée aux fonts dix-huit jours plus tard⁶⁷; quant à son cadet Charles-Jean-Amédée, si l'on en croit le compte-rendu de son baptême conservé aux Archives d'Etat de Turin, la cérémonie se déroula plus de cinq semaines après sa venue au monde⁶⁸.

En évoquant la brève vie de Louis de Savoie, ce deuxième fils de Charles II né le 2 décembre 1523, nous avons déjà soulevé la question non résolue de son baptême⁶⁹. Que l'on nous permette de rappeler ici que, dans une lettre datée du 2 janvier 1524, Charles II faisait savoir à sa demi-sœur Louise de Savoie⁷⁰, mère de François Ier, qu'il était «tres aise et content de differer et remectre ledit baptisement jusques a la venir dudit seigneur admiral»⁷¹ et que, le 18 juin 1524, Béatrice de Portugal écrivait à son époux:

Quant au baptisement de notre dict filz, je vouldroye, monseigneur, pour votre bien et eviter toute suspeczon qu'il fust déjà faict, à cause que ces gens en font gros cas et présument qu'il y ait quelque pratique en branle entre vous et eulx, comme vous escriptvys hier, et le plutost le fere sera le meilleur et que ces gens s'en voysent⁷².

Ces remontrances de la duchesse prouvent que, alors âgé de plus de six mois, l'héritier présomptif du trône de Savoie

66. BRUCHET, «Le château», preuve XLIV, p. 403. Sur Jeanne de Savoie, cf. *supra*, p. 163, n. 274.

67. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1, fol. 1v (cf. doc. 3, p. 38-39).

68. *Ibid.* Nous avons exposé ailleurs (cf. *supra*, p. 95, n. 47) une divergence des sources quant à la date de naissance et de baptême de Charles-Jean-Amédée. D'après le compte-rendu de son baptême, il serait né le 23 juin 1489 et aurait été baptisé le 2 août de la même année. En revanche, selon GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 160, il serait né le 24 juin 1488 et aurait reçu le baptême le 23 juin 1489.

69. Cf. *supra*, p. 87-91.

70. Cf. *supra*, p. 89.

71. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da inventare, n. 7# (cf. doc. 7, p. 40).

72. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 99.

n'avait toujours pas été baptisé. Béatrice semble en outre dire que la population soupçonne que le baptême se soit déjà déroulé. Que signifie cette phrase sibylline? Que les enfants ducaux recevaient une première fois le sacrement, dans l'intimité, afin que le salut de leur âme soit garanti, et qu'une fois les préparatifs terminés et les invités arrivés, un second baptême, d'apparat cette fois, avait lieu? Cela semble invraisemblablement sacrilège, d'autant plus que se faire rebaptiser, c'était crucifier le Christ une seconde fois⁷³... C'est pourtant ce que la duchesse laisse entendre.

Béatrice pourrait aussi faire référence à l'ondoiement, pratique généralisée à la fin du Moyen Âge; par sécurité, dès les premiers instants du nouveau-né, la sage-femme pouvait verser un peu d'eau sur la tête de l'enfant, en disant «Enfant, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit». L'enfant n'était pas pour autant baptisé, mais cette pratique, de guerre lasse reconnue par l'Eglise, permettait au moins de lui éviter l'errance éternelle dans les limbes.

Ainsi, les trois fils aînés de Charles II de Savoie et Béatrice de Portugal furent respectivement baptisés vingt-cinq jours, au moins six mois et trois mois et demi après leur naissance. La Savoie était un pays de montagnes, dont l'accès pouvait être malaisé; le baptême d'Adrien eut en outre lieu à la mauvaise saison, en pleine épidémie de peste. Il fallait non seulement convoquer les invités, mais leur laisser le temps d'arriver. Si les préparatifs nécessaires à une cérémonie éclatante peuvent partiellement expliquer ces délais, nous pensons que c'est surtout l'attente de grands personnages ayant certainement un poids politique qui justifie l'intervalle tout de même très long entre la venue au monde et le baptême de Louis et d'Emmanuel-Philibert.

Malgré leur piété, souvent soulignée par les chroniqueurs, Charles II et Béatrice ne perdaient pas de vue que le baptême de leurs héritiers était non seulement un spectacle qu'il fallait rendre grandiose, mais plus encore une excellente occasion de nouer des alliances. Et pour que ces dernières aient lieu, ils n'hésitaient pas à reporter la cérémonie, la raison d'état l'emportant sur les préceptes religieux.

73. RUBELLIN, «Entrée dans la vie», p. 40.

Le choix des parrains

Le père et la mère du baptisé ne prenaient pas part à la cérémonie: ils y étaient remplacés par les parents spirituels de l'enfant, le parrain et la marraine. Le nouveau-né comme le rituel n'étaient ainsi pas souillés par le péché inévitablement commis lors de la conception⁷⁴. Ce rejet des liens charnels s'étendait aux compères, créant, après les liens du sang et ceux de l'alliance, une nouvelle catégorie potentielle d'inceste. Sauf rares exceptions, en effet, un couple n'était jamais choisi pour parrainer un enfant. Une fois le baptême accompli, le parrain et la marraine ne pouvaient en aucun cas se marier; ce tabou s'étendait à la famille à laquelle ils se liaient; ainsi, il leur était aussi interdit d'épouser leur filleul ou leur filleule ou, en secondes noces, le père ou la mère de l'enfant qu'ils avaient tenu sur les fonts⁷⁵. Cette interdiction allait jusqu'aux rapports hors mariage (assez peu recommandés en général, il est vrai): P. Dubuis cite plusieurs exemples de Valaisans amendés pour avoir bibliquement connu leur commère⁷⁶.

L'histoire du parrainage médiéval, soumis à nombre de variantes d'une région et d'un siècle à l'autre, est un sujet trop vaste et trop complexe pour que nous l'étudiions ici en détail. On peut cependant observer des tendances dominantes en ce qui concerne le choix des parrains dans cette Europe de la fin du Moyen Âge. L'élection de parrains appartenant au cercle familial semble plutôt minoritaire et tardive⁷⁷. En effet, à l'époque qui nous intéresse, les parents avaient de préférence tendance à désigner des amis, des voisins, des collègues, des relations commerciales ou politiques pour mener leur enfant aux fonts baptismaux.

Le parrainage était, pour reprendre un mot de Bernard Jussen, l'une des formes rituelles choisies pour établir un pacte d'amitié⁷⁸; il permettait non seulement de formaliser des rapports

74. *Ibid.*, p. 48.

75. PEGEOT, «Un exemple de parenté», p. 56-57; JUSSEN, «Le parrainage», p. 468; RUBELLIN, «Entrée dans la vie», p. 47-48.

76. DUBUIS, *Les vifs*, p. 60.

77. Ainsi, dans la bourgeoisie florentine étudiée par Chr. Klapisch-Zuber, comme dans le Porrentruy de la fin du XVe siècle qui a fait l'objet des recherches de P. Pegéot, à peine plus de 2% des parrains appartenaient à la famille de l'enfant (KLAPISCH-ZUBER, *La maison*, p. 112; PEGEOT, «Un exemple de parenté», p. 65 et 67).

78. JUSSEN, «Le parrainage», p. 467, 469 et 479.

déjà existants, mais aussi d'en créer de nouveaux. Suite au baptême, les parrains étaient liés à l'enfant comme à ses géniteurs, auxquels ils étaient désormais rattachés par un lien de «compaternité». La parenté spirituelle qu'impliquait le parrainage servait toutefois surtout à tisser des liens durables entre les parrains et leurs filleuls; les parents avaient tout intérêt à solliciter un puissant bienfaiteur qui offrirait des cadeaux de prix à leur enfant et qui, lorsqu'il serait parvenu à l'âge adulte, pourrait l'aider dans sa vie sociale et professionnelle. Ainsi, les parrains étaient plutôt choisis dans une catégorie sociale supérieure à celle de la famille de l'enfant⁷⁹.

En théorie, l'enfant devait avoir une marraine et un parrain. Les conciles du XIII^e siècle autorisaient cependant deux parrains et une marraine pour les garçons, deux marraines et un parrain pour les filles⁸⁰. Il semblerait pourtant qu'en règle générale, les enfants de tous les milieux sociaux aient bénéficié d'un nombre plus élevé de parrains⁸¹. Certains parents, supputant que plus nombreux seraient les compères, plus nombreux les protecteurs et les cadeaux pour leur héritier, perdirent tout sens de la mesure. A Venise, quelques enfants n'eurent pas moins de cent cinquante parrains et marraines à eux seuls⁸². Il fallut prendre des mesures, car l'on craignait une extinction des grandes familles du lieu, particulièrement sollicitées. En effet, la règle qui empêchait les compères de s'épouser risquait d'entraîner bon nombre de mariages nobles...

Sans arriver à ces extrêmes, les bourgeois florentins avaient aussi pour habitude de donner plusieurs parrains à leurs enfants, jusqu'à vingt et plus. Grâce à des stratégies élaborées, ils parvenaient à concilier nombre de leurs intérêts en un seul baptême: le choix des partenaires, collègues et voisins des parents permettait d'améliorer ou d'entretenir les relations, celui de notables donnait des perspectives pour l'avenir du petit, celui de consanguins accentuait les rapports avec telle branche de la famille, celui de personnes issues d'un milieu plus modeste permettait de constituer une clientèle autour des

79. ROSIE, *Ritual*, p. 52.

80. RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 10.

81. PEGEOT, «Un exemple de parenté», p. 56-57, relève qu'étonnamment, la quasi-totalité des enfants baptisés à Porrentruy à la fin du XV^e siècle ne disposent que d'un couple de parents baptismaux.

82. RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 10; VAN GENNEP, *Manuel de Folklore*, p. 130, modère ce chiffre exorbitant en parlant de dix à cinquante parrains.

parents, celui de pauvres choisis au hasard, enfin, donnait à l'ensemble une tonalité miséricordieuse⁸³.

Etonnamment, nous l'avons déjà mentionné, les choix des parrains dans les milieux princiers et l'aristocratie a peu intéressé les chercheurs. D'après les documents que nous avons consultés, on constate que là aussi prédomine ce que l'on pourrait appeler un «parrainage vers le haut», les parents cherchant à obtenir pour leur enfant des parrains et marraines appartenant à une catégorie sociale plus élevée que la leur⁸⁴. René de Challant*, maréchal de Savoie, demande ainsi en 1530 à la duchesse Béatrice d'être marraine de sa fille, Isabelle:

Monseigneur, j'escrrips à madame, la suppliant qu'il luy plaise me faire cest honneur d'estre grant commère de la fille qu'il a pleu à Dieu de donner à ma femme [Mencie de Bragance*] et moy, et envoyer quelcun pour elle avec le XIXe de ce moys, pource que au dict terme l'appareil sera tout prest⁸⁵.

Dans une lettre datée du 7 août 1531⁸⁶, Pierre Grimaldi remercie Charles II d'avoir accepté d'être le parrain du futur enfant de son fils:

Mon tres redoubté Seigneur,

Je mercye tres humblement vostre excellence du grand bien et honneur qu'il luy a pleu faire a ung si pauvre gentilhomme comme moy, savoir commis en son lieu monseigneur son gouverneur de Nice a tenir sur les fons de baptesme ce qu'il plaira a Dieu donner a la femme de mon filz, cappitaine des galleres de monseigneur de Morgues. De quoy je seray tousjours & plus enclin et obligé pryer Dieu pour le tres noble estat et entretenement d'icelluy, de vostre excellence et de sa posterité comme tres humble, indigne et tres obeissant serviteur d'icelle. Mon tres redoubté seigneur, il plaira a vostre excellence me mander et comander tousjours ses bons plaisirs et commandemens, pour a iceulx obeyr et les accomplir a mon povoir.

Mon tres redoubté seigneur, je supply le Createur vous donner tres bonne vie et longue. De Morgues le VIIeme d'aoust,

83. JUSSEN, «Le parrainage», p. 480; KLAPISCH-ZUBER, *La maison*, p. 79.

84. Dans les grandes familles, l'inverse arrivait aussi: en signe d'humilité (ou pour éviter des dépenses somptuaires inutiles), les parents demandaient parfois aux deux premiers pauvres qu'ils croisaient sur le chemin de porter l'enfant sur les fonts. Selon RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 11, ce fut le cas pour les baptêmes de Montaigne et de Montesquieu.

85. FORNASERI, *Le lettere*, p. 32. Lettre à Charles II, datée du 13 janvier 1530.

86. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da inventare, n. 8# (cf. doc. 9 p. 40-41).

Vostre tres humble et tres hobeissant subget et serviteur,
Pierre de Grimault

Les souverains étaient des parrains de choix, et il n'était pas rare qu'ils accordent à certains membres de leur entourage l'honneur de tenir leur enfant sur les fonts⁸⁷. Comme on le constate à la lecture des deux lettres ci-dessus, il allait de soi que le souverain n'allait pas se déplacer pour l'occasion; à plus forte raison, dans l'écrasante majorité des baptêmes princiers qui nous occupent, des représentants, souvent fort prestigieux, sont envoyés pour remplacer les compères. Un roi n'allait ainsi pas se déranger pour le baptême du fils d'un duc, ni un duc pour celui de l'enfant de l'un des salariés de sa cour.

Les baptêmes royaux échappent cependant à cette constatation; l'usage semble avoir en effet voulu qu'en une telle occasion, les parrains soient présents en chair et en os pour la cérémonie. Nous l'avons déjà vu, en 1486, John de Vere, comte d'Oxford, dut quitter le Suffolk pour joindre de toute urgence Winchester, ceci afin d'arriver à temps pour le baptême d'Arthur, le fils du roi Henri VII d'Angleterre⁸⁸. De même, six ans plus tôt, Bridget de Plantagenêt est tenue sur les fonts par ses parrains en personne, à savoir l'évêque de Winchester et Lady Maltravers, qui portait le chrêmeau lors de la procession⁸⁹.

Rappelons aussi que le baptême de François de France fut reporté pendant deux mois parce que «le Pere Sainct nommé Leon, & le Roy de Sicile Duc de Lorraine furent Comperes, qui estoient en pays loingtains; celui Duc de Lorraine vint en personne»⁹⁰. Deux des trois parrains de l'enfant étaient donc présents: le duc Antoine de Lorraine et la sœur du roi, Marguerite d'Alençon. On ne pouvait évidemment pas attendre du pape Léon X qu'il se déplace: il envoya pour le représenter son neveu Laurent II de Médicis, duc d'Urbino⁹¹.

Alison Rosie rapporte que Louis XI, suite au baptême de son filleul Louis, fils de Charles d'Orléans, se plaignit auprès de Marie de Clèves que «cest enfant qui ne faist que naistre m'a pisse en la manche quant je le tenoie sur les fonts»⁹². Elle

87. ROSIE, *Ritual*, p. 45.

88. STANILAND, «Royal Entry», p. 301 et 305 (cf. doc. 20, p. 52).

89. MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

90. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 139.

91. Pour un autre exemple français, GRANDEAU, «Les enfants», p. 818 nomme les parrains de certains enfants de Charles VI et d'Isabeau de Bavière.

92. ROSIE, *Ritual*, p. 53.

ajoute que c'est peut-être la crainte de ce genre d'incident qui incita en 1472 le duc de Milan Galeazzo Maria Sforza à envoyer son frère, le duc de Bari, le représenter au baptême de Claude-Galéas de Savoie, fils d'Amédée IX. Le duc de Milan s'excusa en prétendant «essere mal apto ad simile solemnitatem et ceremoniam». Yolande de France, la mère de l'enfant, lui répondit qu'il était vrai que la coutume stipulait que le parrain tienne l'enfant dans ses bras au moment du baptême, mais que les grands seigneurs n'y étaient effectivement pas contraints⁹³.

Dans certains des baptêmes princiers que nous avons ici étudiés, l'enfant ne dispose que d'un parrain et d'une marraine. Ainsi, nous l'avons vu, Bridget Plantagenêt, mais aussi Arthur, le fils d'Henri VII, qui eut pour parrain le désormais fameux John de Vere et pour marraine sa propre grand-mère maternelle, Elisabeth Woodville⁹⁴. Marie de Bourgogne devint elle aussi filleule de sa grand-mère, paternelle cette fois, Isabelle de Portugal. On ignore en revanche l'identité de son parrain, mais on peut supposer qu'il s'agit du futur Louis XI, qui «addextroit» la duchesse⁹⁵. Adrien et Emmanuel-Philibert de Savoie, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre, n'ont eux aussi qu'un couple de parrains.

En 1456, Amédée IX et Yolande de France⁹⁶ désignent trois parrains pour le baptême de Charles: le roi Charles VII (représenté par monseigneur de Dunois⁹⁷), le cardinal d'Avignon⁹⁸ et Madame de la Roche⁹⁹, présents en personne¹⁰⁰. En Savoie,

93. *Ibid.*

94. Qui, pour une raison qui nous échappe, ne participa pas à la procession. Elle y fut représentée par sa fille Cecily, tandis qu'elle attendait la compagnie à l'église. STANILAND, «Royal Entry», p. 305. Accessoirement, signalons qu'Elisabeth Woodville était la mère de Bridget Plantagenêt.

95. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 103 (cf. doc. 17, p. 49-51).

96. A. Rosie souligne à quel point le choix des parrains pour les enfants de ce couple reflète l'implication de la Savoie avec les puissances du Nord et du Sud des Alpes: Charles VII pour leur premier fils Charles, en 1456, Charles le Téméraire pour le futur Charles Ier en 1468, et enfin Galeazzo Maria Sforza pour leur fils Claude Galéas en 1472 (ROSIE, *Ritual*, p. 51-52).

97. Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois (MARCHGAY, «Cérémonial du baptême», p. 484; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 133).

98. Identifié par MARCHGAY, «Cérémonial du baptême», p. 485, comme Alain de Coëtivy.

99. Selon M. Marchegay, *ibid.*, il s'agit de Thomine de Villequier, femme de Jean de Levis, seigneur de la Roche-en-Renier.

100. *Ibid.* (cf. doc. 2, p. 37-38).

durant les décennies suivantes, ce nombre sera encore plus élevé. Ainsi, Yolande-Louise¹⁰¹, fille de Charles Ier de Savoie, n'eut pas moins de cinq parrains et deux marraines, à savoir le duc de Milan Ludovic le More, la marquise de Montferrat, l'évêque de Verceil¹⁰², l'archevêque de Tarentaise¹⁰³, le chancelier Champion¹⁰⁴, l'abbé de Caseneuve et l'épouse de Louis de Costa¹⁰⁵.

Deux ans plus tard, son cadet Charles-Jean-Amédée était porté sur les fonts par le seigneur de Cléry pour le roi Charles VIII, Raphaël de Turnielli pour le duc de Milan, Martin della Rovere, qui représentait son frère, le cardinal de Turin Dominique della Rovere, l'abbé de Caseneuve et la baronne de Miolans¹⁰⁶, maréchale de Savoie. Les trois représentants étaient venus accompagnés: le seigneur de Cléry par trente chevaliers,

101. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1 (cf. doc. 3, p. 38-39).

102. Urbain de Bonnivard, si l'on en croit GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 158.

103. Fils de Jean de Compey, seigneur de Draillant, et d'Antoinette de la Palud, Jean de Compey fut abbé commendataire d'Aulps, de Chézery, de Filly et de Sixt, ainsi que conseiller et chancelier ducal; en 1469, il fut nommé évêque de Turin par le pape Paul II, puis en 1482, évêque de Genève par Sixte IV. Suite à un conflit avec la Maison de Savoie, qui voulait placer un des siens sur le siège genevois, il se retira à Rome pour qu'on lui rende justice. En 1484, il consentit finalement à laisser Genève à son rival François de Savoie, en échange de l'archevêché de Tarentaise. Il mourut le 18 juin 1492 à Moûtiers-Tarentaise (*Le diocèse de Genève*, p. 106-107).

104. Antoine Champion, fils de Pernette de Prez et de Guillaume Champion, co-seigneur de Saint-Michel-de-Maurienne, naquit aux environs de 1425. Etudiant à Paris et Bologne, puis docteur en droit civil, il fut conseiller d'Amédée IX, pour lequel il accomplit nombre de missions diplomatiques, entre autres auprès du duc de Calabre, à la cour de France et auprès des Cantons suisses; il fut aussi président du conseil de Turin. Devenu veuf, il reçut la tonsure et entra dans les ordres mineurs. Nommé grand chancelier de Savoie en 1483, il conservera ce poste jusqu'à sa mort. Il n'en devint pas moins évêque de Mondovi l'année suivante. A l'avènement de Charles-Jean-Amédée, il devint le principal conseiller de Blanche de Montferrat. En 1490, Antoine Champion se fit transférer à l'évêché de Genève, bien que Charles de Seyssel eût été élu; les Genevois refusèrent de le recevoir, et il n'entra dans la ville que trois ans plus tard. Il mourut le 29 juin 1495 à Turin (*Ibid.*, p. 108-109; *Dictionnaire de biographie française*, vol. VIII, p. 330-331).

105. Paola Gambarra de Brescia, épouse de Louis Antoine Costa, seigneur de Bene de la Trinité. Elle mourut à Bene Vagienna le 24 janvier 1505 et fut béatifiée par le pape Grégoire XVI (GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 158; SPRETI, *Enciclopedia*, vol. II, p. 561).

106. Gilberte de Polignac, si l'on en croit GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 160.

un trompette et un héraut; l'envoyé du duc de Milan et celui du cardinal de Turin respectivement par dix et six cavaliers¹⁰⁷.

En 1567, Charles-Emmanuel de Savoie eut des parrains on ne peut plus prestigieux: le Pape Pie V était représenté par le cardinal Crivelli, le roi de France Charles IX par le marquis de Villars¹⁰⁸, la reine d'Espagne¹⁰⁹ par donna Marie, la sœur naturelle du petit prince; Malte et Venise, enfin, étaient représentées chacune par un ambassadeur¹¹⁰. Samuel Guichenon ajoute une marraine au petit prince¹¹¹, en l'occurrence Catherine de Médicis, mère du roi de France; mais comme elle n'est évoquée par aucune de nos sources, nous ne la prendrons pas en compte. Cinq ans furent nécessaires à Emmanuel-Philibert pour réunir cette noble assemblée. Était-ce dans le but d'assurer à son fils de futurs appuis ou escomptait-il des résultats immédiats des alliances tacites ainsi scellées?

Cristina Stango nous donne quelques indications sur l'accueil réservé aux parrains par le duc de Savoie: Emmanuel-Philibert alla en personne accueillir le cardinal Crivelli sur les rives de la Doire Baltée, accompagné du nonce pontifical, des ambassadeurs de Venise et de Ferrare, ainsi que de deux cent cinquante gentilshommes piémontais. Il s'avéra que le palais ducal était trop petit pour que tous les invités y fussent logés; certains d'entre eux durent donc être hébergés par des seigneurs locaux.

Il faut en outre signaler au baptême de Charles-Emmanuel la présence d'un autre invité de marque, le duc Charles de Guise qui, en rentrant de Hongrie, fit fort opportunément halte à Turin pour assister à la cérémonie¹¹². On ne lui proposa pas d'être le parrain du petit, contrairement au comte de Cillei¹¹³; Chastellain rapporte que ce dernier, de passage à Bruxelles en 1431, tint sur les fonts Antoine, fils de Philippe le Bon:

107. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1 (cf. doc. 3, p. 38-39) et *ibid.*, n. 2 (cf. doc. 13, p. 43).

108. Honorat de Savoie, marquis de Villars, comte de Tende et de Sommeville, maréchal puis amiral de France, était le fils de René, Grand Bâtard de Savoie (ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. VII, p. 884). Ce dernier était lui-même le demi-frère de Charles II; à son sujet, cf. *infra*, p. 382, n. 13.

109. Elisabeth de Valois, fille d'Henri II, épousa Philippe II en 1559.

110. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5 (cf. doc. 11, p. 41-42); STANGO, «La corte», p. 238-240.

111. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 280-281.

112. STANGO, «La corte», p. 238.

113. Identifié par le baron Kervyn de Lettenhove (GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres*, vol. II, p. 146, n. 1) comme Ulric, comte de Cillei, frère d'Albert, roi de Hongrie. Il périt assassiné en 1456.

Or estoit venu ès marches de par deçà, comme voyageur, un moult noble et gentil prince du royaume de Hongrie, nommé le comte de Cil, lequel ayant avecques lui quarante gentils hommes moult honnestes, à la mode du pays, avoit esté à Bruges bonne pièche de temps, et de là, sentant la venue du duc à Bruxelles, s'en vint devers luy, lequel honnorablement le reçut, comme il appartenoit, pour cause que estranger estoit et de loingtain pays. Sy vient si bien à point que le duc, soy voyant en nécessité de compère, délibéra de requérir ce noble conte estranger; lequel après la requeste à luy faite, ne fut jamais plus joyeux, et s'en tint à honnoré grandement; et devint compère du duc avecques l'évêque de Cambray¹¹⁴, seigneur et héritier de Liedekercke et de Lens. Et estoient marines la duchesse de Clèves¹¹⁵ sa sœur et la comtesse de Namur¹¹⁶, fille du comte de Harcourt¹¹⁷.

C'est en se basant sur l'expérience du baptême de Charles-Emmanuel et celui de son fils Philippe-Emmanuel, en 1587, que l'auteur du *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* rédigea son petit chapitre sur les parrains:

Les parrains, ou leurs deputez:

Il y a diverses choses a considerer pour ce qui concerne les parrains, marreines, ou leurs deputez: ou ils seront premierement rencontrés des officiers de S. A., ou des gardes, et autres seigneurs, et qui seront ceux qui les rencontreront.

Au baptesme du serenissime prince, le marquis de St. Sorbin et Don Amedée firent les honneurs a tous les ambassadeurs. S. A. sortit au rencontre de l'ambassadeur de France, de l'ambassadeur du prince d'Espagne et du Cardinal Legat. On tira l'artillerie a l'entree de ces trois. Les deux derniers furent logéz au Chateau. Il se faudra ressouvenir d'avoir une chapelle particuliere entre les ammeublemens du Legat. D'autant qu'on a coutume de tendre des daiz aux appartemens des ambassadeurs, il faut prévoir qu'on en a besoin de cinq ou six autres pour la ceremonie, tant dans l'église que dans la chambre de parade et sale d'honneur du prince¹¹⁸.

Terminons cet échantillonnage de quelques parrainages princiers là où nous aurions dû le commencer, à savoir par les

¹¹⁴. Jean de Gavre (*ibid.*, p. 147, n. 1).

¹¹⁵. Marie de Bourgogne, qui avait en 1406 épousé Adolphe IV, duc de Clèves (*ibid.*, p. 147, n. 2).

¹¹⁶. Jeanne de Harcourt, comtesse de Namur (*ibid.*, p. 147, n. 3).

¹¹⁷. GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres*, vol. II, p. 146-147.

¹¹⁸. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol. 2r (cf. doc. 12, p. 42-43).

parrains des fils de Charles II. Le 14 décembre 1522, Adrien de Savoie était tenu sur les fonts par l'évêque de Genève*, qui représentait le pape Adrien VI*, et Mencie de Bragance*, déléguée par la marquise de Montferrat*. Nul besoin de gloser sur le choix du pape, il était difficile de trouver parrain plus illustre. Anne d'Alençon, régente du petit marquisat de Montferrat depuis la mort de son mari Guillaume IX, était quant à elle une alliée qu'il fallait conserver dans ce contexte politique pour le moins tendu. Les frontières du Montferrat jouxtant celles de la Savoie, ce baptême permettait en quelque sorte de consolider des relations de bon voisinage. De plus, le duc comme la marquise avaient tout intérêt à ce que l'entente règne entre leurs deux états, afin qu'ils puissent faire front tant contre la France que contre l'Espagne, qui lorgnaient fort peu discrètement leurs terres. Leurs efforts seront vains, puisqu'ils finiront tous deux par être engloutis dans la tourmente des guerres d'Italie.

Aux archives de Turin, est conservé un bref du pape Adrien VI, datant du 5 décembre 1522, dans lequel il félicite chaleureusement le duc pour la venue au monde de son premier-né. Il accepte en outre «non solum libenter, sed etiam gaudenter» d'être le parrain de l'enfant; pour ce faire, il recommande au duc de choisir comme représentants l'évêque de Genève et celui de Belley*, ou celui des deux que le duc préférera¹¹⁹. Avec beaucoup de diplomatie, Charles II désignera donc l'évêque de Genève pour tenir Adrien sur les fonts, tandis que l'évêque de Belley lui administrera le sacrement.

Six ans plus tard, Charles II chargea Bonnes Nouvelles de demander à Marguerite d'Autriche* d'être la marraine du futur Emmanuel-Philibert et, pour ce faire, de désigner son représentant¹²⁰. Dans un document non daté, intitulé «Advertences pour la depesche de Bonnes Nouvelles», le héraut écrit:

119. AST, Corte, Ceremonial, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da inventare, n. 6# (cf. doc. 5, p. 39).

120. Nous devons signaler que BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 80, n. 2, rapporte qu'en 1526, Charles II avait déjà sollicité Marguerite d'Autriche pour qu'elle soit la marraine de sa fille, mais cette dernière ne vécut pas. Nous devons avouer notre perplexité à ce sujet: soit Bruchet confond cette héritière avec Catherine, née en 1529, soit il a découvert une fille de Charles et Béatrice oubliée par les généalogies.

Premier, playra a Madame adviser a qui son plaisir sera commettre tenir sus les fons en son nom le nouveau-né de Monseigneur de Savoye¹²¹.

Le secrétaire de la régente écrivit dans la marge de ce même document: «Madame escripra a Monseigneur de Maurienne aler lever sur les fons ce prince»¹²². Choix peu surprenant: ce dernier, Louis de Gorrevod, avait en 1501 marié Marguerite d'Autriche et Philibert le Beau; son frère Laurent fut l'un des plus proches conseillers de la régente, et c'est grâce à cette dernière que d'évêque de Maurienne, il devint en 1530 cardinal¹²³. François de Myozinge lui consacra une strophe de son «Dictier panagerique»:

Le bon prelat qui aux saintz fontz le tient
Est droit soustien de vertu en bonté
C'est ung Gorrevod qui tout honneur maintient
Et la soustient en grace et entretient
Tant est doinct de noble qualité
Par equité par digne royaulté
L'auctorite du bon sancg de Savoye
Il ayme tant que son cueur en sent joye¹²⁴.

Charles II respecta donc la volonté de sa puissante belle-sœur, et le 19 octobre 1528, Emmanuel-Philibert fut tenu sur les fonts par le représentant choisi par la marraine,

et avec luy le tindrent, si bien me souvient, ledict messeigneur Philippe de Villiers, grand maistre de Rhodes, et ladicte signiore Michielle, contesse de Challand, en leurs mains propres: ou comme representantz le roy de Pourtugal¹²⁵.

Limpide était la question de la marraine d'Emmanuel-Philibert et de son délégué, autrement plus délicate est celle de son parrain. Tout d'abord, pourquoi deux représentants? Philippe de Villiers de l'Isle-Adam^{*}, grand maître de l'ordre des Hospitaliers

121. Citée par ID., «Jean de Tournay», p. 236, n. 23. Cette lettre est aussi reproduite dans l'ouvrage du même auteur, *Marguerite d'Autriche*, p. 426-427.

122. ID., «Jean de Tournay», p. 236, n. 23.

123. Pour plus d'informations sur ce prélat, nous renvoyons le lecteur à notre répertoire biographique des personnages cités dans l'*Adrianeo* et le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert.

124. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 12v.

125. *Ibid.*, fol. 6v.

de Saint-Jean-de-Jérusalem, s'était réfugié à Chambéry après avoir été chassé de Rhodes par des Turcs moins apeurés que nous veut le faire croire Myozinge:

Et de Rhodes le grand maistre et seigneur
Droit en seigneur deprudence et vertuz
Tres extimé entre grand et myneur
Expugateur de la foy deffenseur
Qui a maintz Tourcs affoulez combattus
Com preux Artus a noz chemyns battus
De loz vertus pour joyndre les croix blanches
Que au temps jadis Rhodes assembla franchises¹²⁶.

Le malheur du grand maître des Hospitaliers faisait finalement le bonheur du duc: un tel personnage tenant son fils sur les fonts conférerait effectivement à la cérémonie un certain lustre. Quant à Mencie de Bragance*, on s'en souvient, elle avait déjà représenté la marquise de Montferrat au baptême d'Adrien; entre-temps elle avait épousé le maréchal René de Challant*. Bonnes Nouvelles n'explique sa présence à aucun moment. A la fois la cousine d'Emmanuel-Philibert et petite-fille du roi Emmanuel, Mencie représentait probablement ce dernier par le sang.

Nous ne saurions dire qui désigna ces représentants du roi de Portugal, car une chose est certaine, le roi auquel Bonnes Nouvelles fait ici référence était mort depuis plus de six ans au moment du baptême. Manuel Ier de Portugal, aussi appelé Emmanuel le Fortuné, père de la duchesse Béatrice et par conséquent grand-père d'Emmanuel-Philibert, mourut en effet le 13 décembre 1521¹²⁷. Bonnes Nouvelles est pourtant formel: «Pource qu'il fust nommé Emanuel Philibert, Emanuel pour ledict seigneur roy»¹²⁸. Les usages l'attestent, comme nous le verrons un peu plus loin, dans les milieux princiers, les parrains donnaient effectivement leur nom à leur filleul.

Comment résoudre cette énigme? Nous ne pouvons que proposer des pistes, dont aucune, hélas, n'est très convaincante. Donner un parrain mort à un enfant est pour le moins surprenant. Cet acte semble presque blasphématoire, le parrain étant censé accompagner son filleul dans son éducation religieuse¹²⁹

126. *Ibid.*, fol. 13r.

127. MAGILL (éd.), *Dictionary*, vol. III, p. 464.

128. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 6v.

129. ALEXANDRE-BIDON, LETT, *Les enfants*, p. 50.

(précepte très théorique, nous l'admettons, en particulier dans le cas d'un parrainage princier). Mais surtout, comment expliquer un geste aussi inutile? Le baptême de l'un de leurs héritiers était pour les souverains une aubaine: le parrainage était un excellent prétexte pour nouer des alliances, consolider une entente, créer une obligation de réciprocité.

Le choix d'un parrain pouvait aussi être un cadeau empoisonné, car il exprimait une claire prise de parti. Nous ne pouvons croire que l'indécision légendaire de Charles II l'ait poussé à ne mécontenter aucun monarque vivant en désignant un défunt comme parrain de son fils, Manuel le Fortuné étant d'ailleurs clairement un partisan de Charles Quint. L'hypothèse d'une Béatrice éplorée voulant rendre ainsi un dernier hommage à son père n'est pas valable: non seulement ces six ans devaient lui avoir permis de faire son deuil, mais suite à la mort de son père, elle avait eu deux fils, Adrien et Louis, qui lui auraient donné l'occasion de manifester sa piété filiale.

Bonnes Nouvelles aurait-il pu se tromper d'Emmanuel? Nous n'avons trouvé aucun grand de Portugal ainsi prénommé qui aurait pu être parrain du fils de Charles II. Le successeur de Manuel Ier fut son fils Jean III, dit le Pieux, qui régna jusqu'en 1557. Manuel II de Portugal, quant à lui, régna de 1908 à 1910.

Sans grande conviction, nous pouvons enfin avancer la possibilité que le parrain ait été Jean III de Portugal et que, contrairement aux usages, son filleul n'ait pas porté son nom, mais celui du roi précédent. Possibilité plutôt funeste, puisque le second prénom composant son nom, Philibert, comme nous le verrons, lui était déjà donné en mémoire d'un mort.

Bonnes Nouvelles, de par sa profession de héraut, devrait être un témoin fiable. Il est ainsi fort peu probable que les informations délivrées dans son texte soient erronées. Nous resterons donc sur notre faim, en partant du principe qu'effectivement, Manuel Ier de Portugal, tout décédé qu'il fût, ait bel et bien été nommé parrain d'Emmanuel-Philibert.

Les parrains choisis par Charles II montrent bien à quel point, depuis son mariage avec Béatrice, la rupture était consommée avec François Ier. Si l'on excepte la marquise de Montferrat, oscillant tout comme la Savoie entre les deux grandes puissances, tous les parrains sont du côté de l'Empire. Le Pape Adrien VI était non seulement l'ancien précepteur de Charles Quint, c'était aussi grâce à ce dernier qu'il était monté

sur le trône pontifical¹³⁰. Emmanuel de Portugal, fidèle allié de l'empereur, avait épousé la sœur de ce dernier en troisièmes noces. Marguerite d'Autriche, elle-même fille d'empereur, était à la fois la tante et la marraine de Charles Quint¹³¹. De par son douaire savoyard, la régente des Pays-Bas restait en outre très impliquée dans les affaires du duché.

A l'exception d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert, on ignore malheureusement qui furent les parrains des autres enfants de Charles et Béatrice. Une seule indication nous est donnée par Gaudenzio Claretta: peu avant la naissance de Louis, qui survint en décembre 1523, Charles II écrivait à sa sœur Philiberte de Nemours*

Le commun espoir est que ce sera ung filz lequel sera vôtres car ie suis bien recors de la promesse si vous en faict¹³².

G. Claretta y voit une preuve selon laquelle la sœur de Charles II aurait tenu son neveu sur les fonts baptismaux. Cela ne fut pas le cas: Philiberte mourut le 4 avril 1524, et comme nous l'avons vu plus haut, Louis n'était toujours pas baptisé au mois de juin de la même année. En ce qui concerne son baptême, le mystère demeure donc entier.

Le choix du prénom

C'est au moment de la cérémonie du baptême que l'enfant reçoit son nom, communiqué à l'officiant par ses parrains. Au Moyen Âge comme à l'époque moderne, dans la grande majorité des cas, le prénom du parrain se transmettait au filleul, celui de la marraine à la filleule¹³³. Cette règle n'était bien évidemment pas absolue; suivant les usages locaux ou familiaux, l'enfant pouvait prendre le nom du saint du jour où il était né, celui de la sainte que sa mère avait invoquée pendant la délivrance, celui d'un ancêtre ou même celui d'un grand

130. GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 197.

131. BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 26.

132. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 113.

133. Comme à Porrentruy, à la fin du XVe siècle, où 95% des enfants prennent le nom de leur parrain ou de leur marraine (PEGEOT, «Un exemple de parenté», p. 62). Il en va de même dans le Valais des XVe et XVIe siècles étudié par P. DUBUIS, *Les vifs*, p. 53.

frère récemment disparu¹³⁴. Dans la bourgeoisie florentine, l'attribution d'un prénom était surtout déterminée par les traditions familiales et la dévotion à un saint, l'enfant ne prenant le nom de son parrain que si ce dernier était particulièrement puissant¹³⁵.

Les familles royales et maisons princières reflètent bien cette diversité. Le premier enfant de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, «par singulière affection du duc et de la duchesse, fut nommé Anthoine, et ainsi ne porta point le nom du parin étranger¹³⁶»¹³⁷. Ce prénom d'Antoine fut, selon Monique Sommé, choisi en souvenir du premier duc de Brabant de la maison de Bourgogne¹³⁸. Leur second fils fut appelé Josse. Ce choix surprit les contemporains, Monstrelet le premier: il rapporta que ni le parrain ni la marraine ne portaient ce nom; toutefois le duc et la duchesse en avaient décidé ainsi, probablement à cause de la grande dévotion qu'ils portaient à saint Josse, particulièrement vénéré en Flandres¹³⁹.

Dans son étude sur la naissance du fils d'Edouard Ier, Thomas de Brotherton, en 1300, Kay Staniland révèle que le roi envoya des messagers pour porter des offrandes aux lieux saints portant le même nom que le petit prince, à savoir Saint Thomas Becket à Cantorbéry et Saint Thomas Cantilupe à Hereford. Une chronique du XIV^e siècle, celle de William Rishanger de Saint Albans, rapporte que Marguerite de France, en plein travail, invoqua saint Thomas Becket pour qu'il lui apporte une heureuse délivrance. L'accouchement, fort difficile, se serait ensuite bien déroulé grâce à cette prière. En remerciement, elle aurait prénommé son fils Thomas¹⁴⁰.

134. KLAPISCH-ZUBER, «L'attribution d'un prénom», p. 74-85. Pour une bonne vue d'ensemble des prénoms médiévaux, cf. RICHÉ, ALEXANDRE-BIDON, *L'enfance*, p. 185-189. Voir aussi le chapitre très intéressant que P. DUBUIS, *Les vifs*, p. 53-59 a consacré au sujet.

135. KLAPISCH-ZUBER, *La maison*, p. 89-91.

136. Le comte de Cillei, cf. *supra*, p. 245-246. Est-ce parce qu'Ulric était un prénom trop exotique au goût du duc?

137. GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres*, vol. II, p. 147.

138. SOMMÉ, «Le cérémonial», p. 93. Au sujet d'Antoine de Brabant, cf. *supra*, p. 46, n. 73.

139. *Ibid.*, p. 93-94. En octobre 1434, Philippe le Bon fit ajouter à ses cha-pelets une image de saint Josse: témoin de sa dévotion particulière pour ce saint ou souvenir de son fils décédé si rapidement? JOLIVET, *Pour soi vêtir*, vol. I, p. 648.

140. STANILAND, «Welcome», p. 8 et 10 (cf. doc. 18, p. 51).

Grâce à Samuel Guichenon, nous bénéficions d'indications sur l'origine des prénoms de quelques ducs de Savoie. Ainsi, le choix du nom de Philippe II Sans Terre, le père de Charles II, s'explique très certainement par le fait qu'il eut pour parrain le duc de Bourgogne Philippe le Bon, représenté pour l'occasion par Jean Damas, gouverneur de Mâcon¹⁴¹.

L'historiographe rapporte ensuite que le duc Charles Ier était à Tours auprès du roi Charles VIII, lorsqu'il apprit la naissance de son premier fils¹⁴². Aussitôt, il «pria sa majesté de le nommer au baptême»:

Il eut trois noms, celui de Charles, à cause du Roi qui était l'un de ses quatre parrains, celui de Jean, parce qu'il était venu au monde le jour de saint Jean; & celui d'Amé en mémoire du bienheureux Amé son ayeul¹⁴³.

Le petit Charles-Jean-Amédée (dont on remarquera au passage qu'il porte les mêmes second et troisième prénoms qu'Adrien) cumule ainsi trois noms d'origines différentes: celui d'un puissant parrain, celui d'un saint et celui du glorieux ancêtre. Nous sommes moins renseignés à propos de sa sœur, Yolande-Louise, née en 1487. Le premier de ses prénoms lui vient très certainement de sa grand-mère paternelle, Yolande de France. Le second pourrait-il être une féminisation de celui de son principal parrain, le duc de Milan Ludovic le More¹⁴⁴?

Adrien prit le nom de son parrain, le pape Adrien VI. En ce qui concerne ses prénoms suivants, si l'on peut sans trop de risque affirmer qu'Amédée est un hommage aux sept comtes et aux deux ducs de Savoie qui portèrent ce nom, nous sommes plus empruntés en ce qui concerne Jean. Peut-être que ses parents révéraient particulièrement un saint ainsi nommé? Ou serait-ce en l'honneur du représentant du pape qui le porta aux fonts, Louis de Gorrevod, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne?

Emmanuel-Philibert, quant à lui, porte un prénom composé à la fois de celui d'un père aimé et de celui d'un époux regretté, tous deux défunts. Bonnes Nouvelles l'explique clairement:

141. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 165. Au sujet de Philippe Sans Terre, cf. *supra*, p. 14, n. 4.

142. A propos des problèmes entourant la date de naissance et celle du baptême de Charles-Jean-Amédée, cf. *supra*, p. 95, n. 47.

143. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 160.

144. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1 (cf. doc. 3, p. 38-39).

Pource qu'il fust nommé Emanuel Philibert, Emanuel pour ledict seigneur roy, et Philibert pour madame Marguerite, en memoyre d'éternelle recordacion monseigneur le duc Philibert, que Dieu absoille¹⁴⁵.

Nous avons déjà disserté sur le premier de ces deux prénoms. Le second fut imposé par Marguerite d'Autriche, marraine du petit prince. Comme nous l'avons vu¹⁴⁶, il est probable que Bonnes Nouvelles se soit rendu en Flandres comme émissaire de Charles II pour demander à la régente des Pays-Bas d'accepter d'être la marraine de son fils. La réponse à cette requête se trouve dans le document intitulé «Advertences pour la depesche de Bonnes Nouvelles» dans lequel, en marge de cette question, se trouve la réponse de Marguerite, écrite par son secrétaire Guillaume des Barres:

Madame escripra a Monseigneur de Maurienne aler lever sur les fons ce prince et lui fera delivrer argent par son tresorier de Bresse pour bailler à la Chambre jusques cent escuz, et escripra que comptés revenir visiter son fils qu'aura nom Philibert en cas que le prince de Piémont ayné filz n'ayt déjà ce nom¹⁴⁷.

L'impérieuse archiduchesse acceptait donc, mais en imposant le nom de Philibert à cet enfant, et en infligeant au passage à Charles II l'humiliation de ne pas se souvenir du nom de son fils aîné. Marguerite ne s'était que difficilement remise de la mort de son époux Philibert II, quatrième duc de Savoie, le 15 septembre 1504. Était-ce parce que ses deux premiers mariages avaient été de douloureux échecs¹⁴⁸ ou parce qu'elle portait une sincère affection à son mari, jeune et plutôt avantagé par la nature, si l'on en croit son surnom de Philibert le Beau? Devenue veuve, elle fit ériger à sa mémoire la célèbre église de Brou, où elle demandera à être elle aussi enterrée, plus de vingt-cinq ans après la mort de son époux.

Les trois derniers vers de la strophe que Myozinge a consacrés au défunt, toujours dans son «Dictier panagericque», sont ainsi peut-être à prendre au premier degré:

145. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 6v.

146. Cf. *supra*, p. 75-76 et 247-248.

147. BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 236, n. 23.

148. Pour plus de détails sur la vie de Marguerite d'Autriche, nous renvoyons à notre répertoire biographique des personnages cités dans l'*Adrianeo* et le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert.

Celluy par qui aux saintz fonts il prent nom
Pourtant surnom de chief tres auctenticque
Fust Philibert au vertueux regnom
Ferme donjon dont se faict main ferme
Car il fust preux liberal magnificque
La Marguerite et unyon unicque
Clere et pudicque en amour conjugalle
Tousjours le plainct en face lachrimalle¹⁴⁹.

Le fait qu'une marraine choisisse le prénom d'un héritier mâle devait être un fait plutôt rare, et témoigne de l'influence de l'archiduchesse. Il faut cependant croire que ce nom ne déplaisait pas trop à Charles II, qui vénérât tout particulièrement saint Philibert de Tournus¹⁵⁰. Et, après tout, le défunt mari de Marguerite n'était pas que son prédécesseur sur le trône de Savoie, il était aussi son demi-frère.

Terminons avec Charles-Emmanuel qui, pour reprendre Samuel Guichenon, «fut nommé Charles en l'honneur du Roi Charles IX., & on y ajouta le nom d'Emmanuel, à cause du duc son père»¹⁵¹. Comme nous l'avons vu, le roi Charles IX était l'un de ses parrains. Et le fils d'Emmanuel-Philibert reprend déjà le nom d'Emmanuel, que son père avait inauguré, et qui allait devenir l'un des prénoms les plus caractéristiques de la Maison de Savoie.

149. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 12v.

150. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel-Philibert*, p. 14.

151. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 280-281.

LES FESTIVITÉS

Le retour de la procession

Antonin relate qu'une fois le rituel baptismal achevé, la procession sort de l'église; «chacun selon son ordre» se dirige vers le palais ducal. Il donne une très vivante description de cet instant. La nuit est presque tombée; des instruments de musique et des chants saluent le petit prince, les cloches sonnent à toute volée, des tambours battent une «marche belliqueuse» et l'artillerie tire quelques salves. A ce tintamarre s'ajoutent encore «les voix des femmes et le babil des enfants»¹. Plusieurs feux de joie sont allumés, évoquant à Antonin un sacrifice à Bacchus, de même qu'un immense feu d'artifice, qui monte si haut qu'il dépasse le clocher de l'église et les cimes des monts voisins².

Quelques années plus tard, Emmanuel-Philibert, une fois baptisé, retrouva sa place initiale dans les bras de l'évêque de Maurienne, non sans avoir été au préalable «bien chaudement envelopé». La procession reprit le chemin inverse pour se rendre au château de Chambéry, «au mesme ordre comme ils estoient venuz»³. Auprès de la fontaine du château, une grande tour avait été dressée, «bastie de grosse toille, ingenieusement peinte d'anticque massonnerie»; ce travail de trompe-l'œil avait été effectué avec tant de talent que Bonnes Nouvelles affirme que l'on croyait réellement voir une tour de pierre. Ses parois étaient décorées de quatre blasons: celui de Savoie, celui de Portugal, celui d'Autriche et celui de Bresse⁴.

A l'intérieur de cette tour se trouvait un géant, dont la tête surpassait les créneaux. Le héraut ajoute que ne lui manquait que d'être «monocule avec piedz serpentins» pour être pris pour l'un des cyclopes de la mythologie grecque. Dans sa main

1. ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XIX.

2. *Ibid.*

3. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 14r.

4. Savoie pour Charles II, Portugal pour Béatrice, Autriche pour l'archiduchesse Marguerite*, marraine du petit prince, et Bresse pour Emmanuel-Philibert lui-même.

gauche il tenait une sphère armillaire, emblème de Béatrice de Portugal. La procession défila devant la tour; une fois passé l'évêque de Maurienne portant le petit prince, le géant fut «advironné des flambes artificielles, fusees, grenaides, chandoilles ardantz, pommades et tous aultres feux gregois». Ce feu d'artifice, si bruyant que la terre trembla, signifiait selon le héraut que «n'y avoit au monde hardiesse qui haist osé entreprendre de venir assaillir la sphere (devise de Madame) qu'il tenoit en sa main senestre»⁵.

En 1567, l'ordre de marche du baptême de Charles-Emmanuel rapporte que lorsque le rituel fut achevé, la grande cloche de l'église Saint-Jean de Turin sonna, puis l'arquebuserie tira, suivie de près par l'artillerie. Le cortège vers le palais se fit dans le même ordre qu'à l'aller, si l'on excepte le fait que les chevaliers portant les serviettes, qui attendaient vraisemblablement dans l'église avant le baptême, marchèrent au retour en compagnie des dames⁶.

Lorsque ce fut au tour du petit prince de monter sur le pont qui reliait le palais à l'église, des hérauts postés sur cette même galerie jetèrent à la foule des médailles, en criant «Largesse!» et «Vive le sérénissime prince de Piémont!», slogans repris par les porteurs de torches, qui leur répondaient de même⁷. Ces médailles d'or et d'argent étaient d'un côté frappées de l'effigie de Charles-Emmanuel, et de l'autre d'un vase d'argent, disposé sous le petit pavillon du dôme de l'église cathédrale de Turin. Sur certaines, il était écrit *Voto populorum* et sur d'autres, *Lavit et vidit*⁸. Le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie* témoigne que la coutume de lancer au peuple des monnaies commémoratives de l'événement était toujours en usage en 1623⁹.

5. *Ibid.*, fol. 10 v et 11 r.

6. Cf. *supra*, p. 198.

7. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. iv. (cf. doc. 11, p. 41-42).

8. STANGO, «La corte», p. 240; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 280-281.

9. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, fol 71-7v (cf. doc. 12, p. 42-43). «Les devises: c'est la coutume en ces ceremonies de faire des devises pour leurs Altesses et pour le prince, partie pour les monnoyes et medailles, partie aussi pour les mettre sur les hocquetons des archers et autres endroits. Les monnoyes, ou medailles: soudain que la ceremonie finie, le roy d'armes de l'Ordre crie tout haut vive le serenissime prince de Piemont N., puis a l'entrée de la galerie, tous les heraux ensemble crient de mesme, et les gardes rependent, et en mesme temps se fait largesse, jettant les monnoyes

Le texte intitulé *Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de Roys*¹⁰, datant du début du XVI^e siècle, est plus laconique, mais apporte un complément intéressant à ces informations: «Le baptesme faict, le roy d'armes publie a haute voix dedans l'eglise ou se faict le baptesme le nom de l'enfant»¹¹. Le héraut Picardie rapporte que lorsque le baptême de François de France fut terminé, les rois d'armes Bretagne et Normandie crièrent par trois fois «Vive monseigneur le Dauphin!». Cette phrase fut reprise par les chantres, qui la modulèrent accompagnés de trompettes, de clairons et d'orgues¹².

Les sources montrent que les hérauts ont une place de grande importance à la fin du cérémonial baptismal; le rituel avait intégré l'enfant dans la vie chrétienne, leurs proclamations solennelles et joyeuses lui font intégrer la vie civile, en officialisant son nouveau statut et en apprenant son nom à tous ses sujets.

L'enfant rendu à sa mère

Une fois le cortège rentré au château, les invités se remettent de leurs émotions en se restaurant. Mais avant que la journée ne prenne une tournure encore plus festive, le héros du jour doit regagner ses appartements. Antonin et Bonnes Nouvelles, fort affairés à nous conter les réjouissances, ne nous sont pas d'un grand secours pour nous apprendre ce qu'il advient des fils de Charles II après leur baptême. Pas un mot sur Adrien; quant à Emmanuel-Philibert, on sait seulement que l'évêque de Maurienne «le rapporta en la chambre de madicte dame, le remectant aux dames deputees a le recevoir avec le couvertoir et manteau pour en disposer a leur discretion»¹³. Près de soixante-dix ans plus tôt, le seigneur de Montsoreau rapporte que suite au baptême de son fils Charles de Savoie, il demanda à Yolande de France ce «qu'elle vouloist que on fist dudit enfant, et elle fist responce que on le lui portast, et ainsy fut fait»¹⁴.

nouvelles. Au batême du feu prince [Philippe-Emmanuel, en 1587] on en fit de deux sortes, d'or et d'argent, aiant d'un costé son effigie, avec l'inscription, et de l'autre, des devises propres au temps».

10. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6 (cf. doc. 21, p. 53).

11. *Ibid.*, fol. iv.

12. GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 142.

13. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 14r.

14. MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 485 (cf. doc. 2, p. 37-38).

Nos sources bourguignonnes sont heureusement plus loquaces sur le retour du baptisé auprès de sa mère. Marguerite de Bourgogne recommande à Isabelle de Portugal que l'enfant lui soit directement apporté après son baptême par celui qui l'aura tenu lors de la procession. Dans la chambre de la duchesse, posé sur la couchette de paille, doit se trouver le berceau de parement, dans lequel on aura disposé la couverture d'hermine du petit. Quand il sera arrivé, on lui ôtera le manteau et le mettra dans son berceau. «Et adonc pourront toutes gens de bien à ladite heure entrer en vostre chambre, pour vous veoir et faire la reverence». Isabelle de Portugal, poursuit Marguerite, doit attendre le retour du cortège dans son lit, courtines ouvertes, «affin que l'on vous puisse veoir, et vostre estat». Nous l'avons déjà mentionné, la seule source de lumière dans cette pièce devait provenir des deux flambeaux qui entouraient le dressoir¹⁵.

Eléonore de Poitiers, enfin, relate que lorsque Marie de Bourgogne fut ramenée à sa mère, cette dernière était couchée dans l'un de ses deux lits, «et toutes les les dames et demoiselles, seigneurs et gentilshommes y entrèrent jusques la chambre fut pleine»¹⁶. La duchesse Isabelle de Portugal, grand-mère et marraine de la petite, accompagnée du futur Louis XI, va présenter sa fille à Isabelle de Bourbon, qui semble, partiellement du moins, cachée par des courtines. Puis elle tend Marie à sa gouvernante, Madame de Berzé¹⁷, qui la remet à sa nourrice.

En Angleterre, enfin, les parrains offraient des cadeaux à leur filleul, des coupes d'or, des coffres remplis de pièces ou des bassins. Cette remise de présents pouvait soit prendre place dans la chambre de la mère, à qui l'on avait ramené son enfant, soit à l'église, à la fin de la cérémonie. Dans ce dernier cas, les cadeaux étaient alors intégrés à la procession de retour. Là aussi, après un moment, le prince ou la princesse était remis à sa gouvernante, pour que les festivités puissent continuer¹⁸. Après le baptême de Bridget Plantagenêt, le parrain et la marraine offrirent «greate gyftes to the sayde princesse», cadeaux

15. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

16. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 104 (cf. doc. 17, p. 49-51).

17. Madame de Berzé était une fille naturelle de Jean sans Peur. Elle épousa en 1429 Antoine de Rochebaron, seigneur de Berzé-le-Châtel (*ibid.*, Index des noms de personnes, p. 131).

18. STANILAND, «Royal Entry», p. 307-308.

qui furent, comme le décrivait Kay Staniland, portés par des chevaliers lors de la procession de retour, puis amenés dans la chambre de la reine, «after the costume of this Realme»¹⁹.

Collations et banquets

L'enfant remis à sa mère ou aux femmes qui en avaient la charge, on invitait les convives à se sustenter et à prendre quelques rafraîchissements. Une petite exception, toutefois, à cet emploi du temps: si l'on en croit Kay Staniland, dans l'Angleterre du XVe siècle, une collation était servie immédiatement après le baptême, avant même de retourner au château: faut-il comprendre qu'elle était proposée dans l'église, ou dans la cour? Avant que la procession ne reparte en sens inverse, les principaux participants se voyaient donc offrir du vin et des épices, auxquels s'ajouteront des gaufrettes au siècle suivant²⁰. Le baptême de Bridget Plantagenêt, en 1480, confirme l'usage, apparemment uniquement anglais, de commencer les festivités dans l'église. Pendant que l'on rhabillait la fille d'Edouard VI et avant que ses cadeaux ne lui fussent remis, un plat d'épices fut en effet apporté à l'assistance par un gentilhomme²¹.

Au baptême de Charles de Savoie, fils de Yolande de France et d'Amédée IX, l'un des parrains semble disposer d'une collation privée. En effet, le seigneur de Montsoreau décrit ainsi la suite de la cérémonie:

Et de là, mond. sg^r le legat²² s'en alla a son logeis, non obstant que l'on s'attendoit qu'il allast veoir Madame, et tout estoit prest pour le recevoir, vin et espices et bonne chiere, et ce fait l'on retourna l'enfant [...]. Et après l'on saillyt en une salle, et la but et mengea qui voulut vin et espices; et ainsi que l'on bevoit, monsg^r le prince vint d'une chambre et mercia le roi²³ et messg^{rs} de l'onneur qu'ilz lui avoient fait, et après monta a cheval mond. sg^r le prince et alla mercier mond. sg^r le legat en son logeis²⁴.

19. MADDEN, «The Christening», p. 25 (cf. doc. 19, p. 52).

20. STANILAND, «Royal Entry», p. 306. K. Staniland suggère que ces épices étaient peut-être réduites en poudre, afin que les invités puissent en parfumer leur vin selon leur convenance.

21. MADDEN, «The Christening», p. 25.

22. Alain de Coëtivy, cardinal d'Avignon et parrain de l'enfant (MARCHEGAY, «Cérémonial du baptême», p. 485. Cf. doc. 2, p. 37-38).

23. Charles VII, représenté par le seigneur de Dunois était, rappelons-le, l'un des parrains de l'enfant.

24. *Ibid.*

Vin et épices se retrouvent à la cour de Bourgogne: la sœur de Philippe le Bon explique en 1430 à Isabelle de Portugal que lorsque tous les invités au baptême seront passés la saluer dans sa chambre, ils devront être conduits dans la salle de parement, où les délicatesses susmentionnées leur seront servies²⁵.

Au retour du baptême de Marie de Bourgogne, en 1457, tout un ballet de politesses se déroula autour d'un drageoir rempli d'épices. Eléonore de Poitiers, particulièrement sensible aux questions de préséance et d'étiquette, nous rapporte que la duchesse Isabelle de Portugal, après avoir présenté la petite à sa mère, la rendit à sa gouvernante. Ainsi «dechargée de l'enfant», elle se dirigea vers le dressoir, gardé par une demoiselle qui lui remit le drageoir; la duchesse ôta la serviette qui le recouvrait, puis alla auprès du dauphin, à qui elle présenta les épices en s'agenouillant. Ce dernier «fit grande difficulté de les prendre d'elle; toutefois il le fit»²⁶. Madame de Ravenstein²⁷ offrit ensuite à boire au futur Louis XI. Ce premier service effectué, une dame dont le nom n'est pas passé à la postérité fut chargée de faire passer le drageoir à monsieur d'Etampes²⁸ et aux autres princes; elle le remit ensuite à «l'une des plus grandes demoiselles», qui servit à son tour toutes les dames et demoiselles présentes²⁹.

Au baptême d'Emmanuel-Philibert, lorsque le cortège de retour arrive au château de Chambéry, un «banquet d'honneste volupté» attend les invités. Les seigneurs de Sallenove* et de Sallagine, ainsi que les barons de Viry*, d'Aubonne*, de Racognis* et d'Arpignan*, probablement tous assez jeunes, vont de convive en convive, en offrant des sucreries. Cette collation était composée entre autres de citrines confites, de dattes, de massepain, de confitures et de dragées³⁰. Le tout «bachanalement

25. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 124 (cf. doc. 16, p. 47-49).

26. On se souvient qu'Isabelle de Portugal était non seulement la grand-mère, mais aussi la marraine de l'enfant. Lors de la procession, elle portait la petite princesse; à ses côtés marchait le dauphin Louis, probable parrain de Marie de Bourgogne (ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 103. Cf. doc. 17, p. 49-51).

27. Madame de Ravenstein tenait la traîne du manteau de la petite princesse lors de la procession. Cf. *supra*, p. 207, n. 183.

28. Cf. *supra*, p. 192, n. 106.

29. *Ibid.*, p. 104. On remarquera que la tâche de faire circuler le drageoir était confiée uniquement à des femmes. A ce sujet, cf. *supra*, p. 145-146.

30. GRANDEAU, «Les enfants», p. 814 nous donne la teneur de la collation offerte aux visiteurs d'Isabeau de Bavière, à la fin du XIV^e siècle: il s'agissait surtout d'épices confites, anis, noix, sucre, rosat, *manuchristi*, orgeat et coriandre.

accompagné» d'orangeades, de citronnades, de vin de Bourgogne et d'Arbois, d'hypocras et de liqueurs, servis dans des tasses et hanaps d'or par des maîtres de salle et des pages. Après cette collation, chacun «se retire en joyeuse allegrance louant la haulte manste divine de tant de graces qu'elle avoit faict»³¹.

Dans certains cas, ce n'était pas une collation qui était offerte aux participants à la cérémonie, mais de véritables agapes. C. G. Carbonelli rapporte que le 7 décembre 1298, au baptême de Catherine, première née d'Amédée V et de Marie de Brabant, un grand banquet fut donné. Les invités purent ainsi déguster quatre bœufs, des petits et grands poissons, des gâteaux, de la crème fouettée, du riz épicé, de la viande salée, le tout accompagné d'amandes, de sucreries, d'olives et de moutarde. On ignore le nombre total de convives, mais il devait être élevé, car pas moins de deux cents couteaux furent nécessaires pour la seule première table³².

Près d'un siècle plus tard, le 30 juillet 1392, le baptême de Jeanne de Savoie³³ était célébré au château de Chambéry. Seize vaches, trente-huit moutons, trois veaux, quatre porcs, vingt-quatre canetons, treize poules et deux cent quinze petits poulets furent cuisinés ce jour là; on utilisa pour les accompagner huit quarterons de moutarde ainsi que deux quintaux et soixante livres de fromage et de ricotta. C. G. Carbonelli explique le petit nombre de canetons et de poules par le fait que ces mets délicats étaient réservés à la table d'honneur; selon lui, ce banquet rassembla plus de mille deux cents personnes³⁴.

Un festin fut aussi donné en 1474 pour le baptême d'Isabelle d'Este dans la grande salle du palais ducal, ornée pour l'occasion d'une centaine de banderoles peintes aux armes de son père, Hercule Ier³⁵. Quant au baptême de François de France, en 1518, on sait seulement, grâce à l'histoire du chevalier Bayard, qu'«il y fut fait grosse chere»³⁶, tout comme à celui de Charles-Emmanuel, en 1567³⁷.

31. BONNES NOUVELLES, *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert*, fol. 14r.

32. CARBONELLI, *Come vissero*, p. 114-115 et p. 178, n. 314.

33. A son sujet, cf. *supra*, p. 163, n. 274.

34. *Ibid.*, p. 115.

35. RODOCANACHI, *La femme italienne*, p. 9.

36. Cité dans GODEFROY, *Le Cérémonial français*, vol. II, p. 143.

37. STANGO, «La corte» p. 240.

Distractions, jeux et joutes

Les réjouissances se poursuivaient parfois après le repas; malheureusement, les auteurs de nos sources ne s'étendent pas beaucoup sur le sujet. Après le baptême de Charles-Emmanuel de Savoie, les invités se réunirent dans un salon du palais ducal, spécialement restauré pour l'occasion. Là,

nel qual salone, il giorno del batteggio vi furono apparate le mense et vi si mangiò et ballò fino a mezza notte con tanto di trionfo, spasso, solacio, festa et allegrezza, che pareva un paradiso³⁸.

Cristina Stango rapporte que l'évènement fut célébré par des feux d'artifice, et que pendant plusieurs jours, il y eut dans la ville de Turin des «fêtes, danses, chants et banquets»³⁹. Fort heureusement pour nous, Antonin consacre un chapitre entier de l'*Adrianeo* à décrire la soirée qui suivit le baptême d'Adrien de Savoie, le 14 décembre 1522. S'il est fort peu loquace sur le banquet, se contentant de nous dire que «les princes ayant soupé», il retrouve sa verve pour nous dépeindre les jeux et discussions qui prirent place suite au repas.

«Pour occuper ce petit intervalle qui sépare le souper du coucher», les invités jouèrent aux échecs, aux cartes, et à d'autres jeux. Antonin nous décrit l'un d'entre eux, pratiqué à cette occasion uniquement par des demoiselles. Ces dernières lancent sur un plateau des boules d'ivoire, qui doivent passer entre des portes sans les faire tomber, dans le but d'abattre un petit obélisque. Pendant ce temps, quelques dames, assises un peu à l'écart, devisent à propos du baptême de l'héritier ducal, mais aussi de sujets nettement plus ésotériques, comme les esprits malins ou les pentacles.

Soudain, une certaine Maria Sanagla, décrite par notre témoin comme une «vieille Castillane», prend la parole, pour la monopoliser jusqu'à l'heure du coucher. Elle transmet à l'assemblée «mille belles choses» qui lui furent enseignées par un bohémien à Valence. Antonin commence par nous dire quels

38. *Il battesimo del serenissimo principe di Piemonte, fatto nella città di Turino, l'anno MDLXVII il IX di marzo. Aggiuntivi alcuni componimenti latini e volgari di diversi scritti nella solennità di detto battesimo*, Stamperia ducal de' Torrentini, Turin, 1567 (Archives de la ville de Turin, Collezione Simeom, n. 2368). Cité par STANGO, «La corte», p. 237.

39. *Ibid.*, p. 240.

furent les sujets qu'elle laissa de côté, comme par exemple les moyens d'extraire la quintessence des quatre éléments, de durcir, ramollir et transformer les métaux ou de fabriquer des potions rendant leur vigueur aux vieillards.

Maria Sanagla parla en fait surtout de ces sujets qui souvent «préoccupent les femmes et sont pour les demoiselles aussi nécessaires que faciles à apprendre»: comment blanchir les dents, lutter contre la mauvaise haleine, se débarrasser des taches de rousseur et «des poils dans des endroits qui ne vous plaisent pas». Les messieurs sont aussi concernés, en particulier ceux qui «convoient une barbe avant l'heure». Ses recettes apprennent en outre à l'assemblée comment clarifier la voix ou au contraire la grossir, comment embellir le visage et les mains, faire croître les cheveux ou les empêcher de pousser; les femmes couperosées, celles qui ont une poitrine trop molle ou volumineuse, et même les goitreux ne sont pas oubliés par la Castellane, qui distille ses recettes souvent peu appétissantes⁴⁰ pendant une bonne partie de la soirée.

Mais l'intarissable Maria Sanagla n'en a pas fini. Après ces recettes de beauté, elle évoque ensuite des sujets fort divers. Antonin en donne une liste, parmi laquelle nous retiendrons tout particulièrement «les colombes sacrifiées, les moutons noirs [...], les membres et les moelles des hommes morts, les cerveaux de petits enfants, les cheveux des vierges fiancées, divers chants d'oiseaux, les yeux de coq huppé et les noms effroyables»!

Il est cependant l'heure d'aller se coucher et Antonin termine le premier livre de l'*Adrianeo* en pronostiquant que «quantité de ces dames allaient avoir nombre de songes, de rêves et de visions qui leur viendraient pendant toute la nuit, ayant la fantaisie de ce que la vieille avait raconté logée dans leur mémoire»⁴¹.

Les trois autres livres qui composent ce texte sont consacrés, nous l'avons dit⁴², aux trois jours qui suivirent le baptême d'Adrien de Savoie. Les étudier en détail nous aurait trop éloignés de notre sujet, centré sur la cérémonie baptismale. En

40. Par exemple: «Si vous voulez que les cheveux ne repoussent plus: il faut du sang de chauve-souris mélangé à du sang de rainette verte. Là où vous ne voulez pas qu'ils naissent, vous oindrez les cheveux arrachés avec ledit sang». ANTONIN DAL POZZO, *Adrianeo*, ch. XX.

41. *Ibid.*

42. Cf. *supra*, p. 62.

effet, les réjouissances qui suivirent cette mémorable journée du 14 décembre 1522 ont beau se dérouler en l'honneur du petit prince, elles ne sont pas propres aux baptêmes: la course à la bague et le tournoi de l'*Adrianeo* ressemblent ainsi fort aux festivités organisées en 1499 à Carignan, auxquelles participa le chevalier Bayard⁴³. Nous ne ferons donc que résumer les divertissements courtois organisés par Charles II pour la naissance de son premier fils.

Le lendemain de la cérémonie, des échafauds ornementés sont dressés sur la place du château d'Ivrée en vue de la course à la bague qui allait se dérouler en présence du duc. Les règles de l'exercice sont fixées, ainsi que celles du tournoi du lendemain. Une foule de spectateurs attend que le spectacle commence; tous sont effrayés, puis émerveillés par une nouvelle prouesse pyrotechnique: un feu d'artifice éclate au sein d'un nuage artificiel qui, une fois dissipé, révèle une tour en ruine au sommet de laquelle se tient un enfant, sceptre et épée à la main. A ses pieds, une cartouche annonce «Petite pluie abat gran ven».

Les chevaliers en armure font leur apparition, précédés par des musiciens, puis la course commence. Les gentilshommes doivent d'un coup de lance emporter l'anneau, suspendu au milieu de la place. Gaspard de Saint-Martin, seigneur de Vald'Isère, est proclamé vainqueur. Mais les dames en redemandent, et quatre courses sont encore organisées. La fin de la journée est consacrée aux combats singuliers à l'épée. Après un copieux repas, les tables sont emportées et les invités dansent au son d'un orchestre de quatre musiciens. La soirée se termine par la remise du prix de la course à la bague, un anneau d'or monté d'une pierre d'une valeur de cent écus d'or⁴⁴.

Le troisième livre traite du tournoi qui se déroula le surlendemain du baptême d'Adrien, toujours sur la place d'Ivrée. Antonin décrit la succession des combattants, leurs armures, leurs écus et leurs devises. Les chevaliers joutent d'abord à la lance, qu'ils retournent une fois brisée, puis à l'épée. Pour déridier l'assemblée, chagrinée par le départ d'un blessé sérieux, un intermède prend place: un artificier bourguignon met le feu à des fusées cachées sous la robe d'une sœur converse, qui se précipite dans la foule des spectateurs en suscitant une mêlée

43. CIBRARIO, *Economie politique*, vol. I, p. 332-335. Au sujet des tournois à la cour de Savoie, cf. GENTILE, *Processi*, 61-75.

44. DUFOUR, «Adrianeo», p. 326-348. A. Dufour résume ce livre aux p. 274-278.

inextricable et l'hilarité générale. Les combats reprennent, agrémentés d'une autre bouffonnerie tournant le clergé en ridicule au moyen de feux d'artifice: un page du duc allume des fusées attachées à la queue d'une mule, chevauchée par un prêtre qui finira bien vite désarçonné. Le tournoi terminé, l'assemblée rentre au palais au son de l'artillerie et des musiciens. Avant que le repas ne soit servi, on discute des écus des combattants et Antonin consacre l'un des ses plus longs chapitres à exposer les règles de l'héraldique. Tout comme la veille, le banquet est suivi de danses et, finalement, de la remise des prix aux vainqueurs du tournoi⁴⁵.

Le quatrième jour, relaté dans le dernier livre, est plus tranquille. La cour se remet de ces festivités, en les commentant copieusement. Antonin consacre cette dernière partie de son texte à rapporter les propos des dames qui, dirigées par la duchesse Béatrice, discutent de cosmologie, de géographie, puis d'histoire. La conversation se poursuit à table, pour finir par dériver sur les différences opposant l'amour à la passion⁴⁶.

Sans entrer à ce point dans les détails, le *Ceremonial françois* nous apprend que le 23 avril 1518, soit deux jours avant le baptême de François de France, des joutes furent organisées par François Ier dans la ville d'Amboise. A la suite du compte-rendu baptismal du héraut Picardie, les frères Godefroy publient un texte expliquant les règles de ces jeux⁴⁷, sans hélas nous dire d'où il provient. Le but de cette journée martiale était «d'éviter oisiveté, mere & nourrice de tous les vices» et de «garder d'effeminer nobles hommes».

A cette cause le Roy nostre souverain Seigneur, pour entretenir Royale coutume anciennement entretenuë & observée en son Royaume, veut & entend comme vray imitateur de ses anciens proge-

45. *Ibid.*, p. 349-385; le résumé de ce livre se trouve aux p. 278-282.

46. *Ibid.*, p. 386-429 et, pour le résumé, p. 282-284.

47. «La premiere entreprise, & pour donner à connoistre quelles sont lesdites entreprises, lesdits Chevaliers tenans le pas à eux accordé comme dit est, font à sçavoir à tous nobles hommes venans, que celui ou ceux qui toucheront au premier écu qui est d'or est ordonné en lice à cheval à harnois de guerre à doubles pieces, sans estre monstrez ne guidez; lesquels venans seront visitez par gens ordonnez à ce connoissans, & feront rangs à quatre courses de lance, & la course de la Dame qui la requerra. Deuxième. *Item*, ceux qui toucheront à l'écu violet à une course de lance, armé comme dit est, & hors lice, & à coups d'espée sans nombre, à la discretion des Iuges. Troisième. *Item*, celui ou ceux qui toucheront à l'écu noir, est ordonné à pointe de pique, & coups d'espée d'une main, tant que chacun pourra, le tout à la discretion des Iuges» (GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, vol. II, p. 142-143).

niteurs, que de son temps les choses bonnes & vertueuses ne soient annihilées ne mises en oubly, mais soient entretenues, afin de donner à connoistre que la Nation Françoisise a tousiours suivy ce qui se doit tenir pour aquérir par tels faits, & experimens d'armes l'honneur qu'elle doit avoir, & aussi d'estre mis aux rangs où doivent estre tous Gentils-hommes enregistrez au Livre de parfaite mémoire⁴⁸.

Ces passes d'armes ont beau se dérouler l'avant-veille du baptême du dauphin, pas un mot ne fait référence à l'évènement. Tout comme pour le baptême d'Adrien, on a ici l'impression que le baptême d'un héritier sert ici de prétexte au souverain, qui en profite pour organiser des réjouissances qui resteront dans les mémoires de tous les invités ayant afflué à la cour. On observe que ces joutes se déroulèrent deux jours avant le baptême de François de France, et non le lendemain, comme ce fut le cas pour Adrien. Le *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie*⁴⁹ confirme ces deux possibilités, en nous apprenant qu'au baptême de Philippe-Emmanuel, en 1587, «on fit des tournois deux jours durant avant la ceremonie» mais que «d'autres les font après, comme au batême du Roy», à savoir Louis XIII, en 1606⁵⁰. Ce cérémonial nous permet de constater que les tournois, qui semblaient déjà quelque peu désuets au temps de François Ier, étaient une distraction appréciée, qui perdura jusqu'au début du XVIIe siècle en tout cas. Les relevailles de la jeune mère étaient aussi une occasion à fêter: en 1391, Louis d'Orléans organisa à Paris des joutes pour celles de son épouse; une petite «mommerie» eut lieu pour celles d'Anne de Chypre, en 1442⁵¹.

Chastellain, enfin, évoque ainsi le baptême d'Antoine, premier fils de Philippe de Bourgogne et d'Isabelle de Portugal:

A cestui baptisement avoit de grandes solennités et cérémonies monstrées, pour cause que c'estoit le premier né et l'expect héritier de tant de seigneuries et de pays. par la ville se faisoient convives et grans conjoïsemens entre les nobles et le peuple et bourgeois. Sy faisoient joustes, riches et pompeuses, et s'efforçoit chascun à faire feste et solemnité du nouvel héritier [...]⁵².

48. *Ibid.*, p. 142.

49. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14 (cf. doc. 12, p. 42-43).

50. *Ibid.*, fol. 71-7v.

51. ROSIE, *Ritual*, p. 55.

52. GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres*, vol. II, p. 147.

Il confirme l'impression, souvent ressentie, qu'au sein du cérémonial baptismal, les festivités sont l'élément qui varie le plus suivant le statut de l'enfant. Les petites collations semblent ainsi réservées aux cadets, tandis que la naissance d'un aîné est célébrée par un banquet, des joutes, et des réjouissances plus élaborées. Ainsi, après le baptême d'Adrien, les invités restèrent tard au château d'Ivrée pour s'adonner à divers jeux et écouter la Castillane; ils demeurèrent ensuite plusieurs jours à la cour pour assister aux tournois mis en place par Charles II. Six ans plus tard, le baptême d'Emmanuel-Philibert fut moins fastueux, puisque son aîné Louis, l'héritier présomptif, était encore en vie; l'assistance se dispersa donc après un simple en-cas sucré.

CONCLUSION

Pour reconstituer le plus précisément possible les baptêmes princiers de la fin du Moyen Age, nous avons combiné plusieurs sources, parfois hétéroclites: des récits, des comptes-rendus baptismaux, des lettres, des extraits de comptabilité. Afin d'étudier en détail chacun des aspects du cérémonial, nous avons fait subir à ces documents des coupes transversales. L'un de nos grands regrets est d'ailleurs de n'avoir pu présenter chacun de ces textes, tour à tour, dans son intégralité; cette démarche aurait cependant considérablement allongé notre étude et aurait eu l'inconvénient de distiller des informations souvent redondantes.

Si nos fins furent différentes, notre méthode fut la même que celle de l'auteur anonyme du *Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale Maison de Savoie afin de servir de règle pour les futurs princes de Piémont*¹ qui, en 1632, compilait tous les récits de baptêmes princiers qu'il avait pu trouver dans les archives savoyardes afin d'offrir au petit François-Hyacinthe une cérémonie digne de ses aïeux.

L'existence même de ce document témoigne d'un fait de première importance, sur lequel nous nous devons d'insister, au risque de commettre une lapalissade: la décoration des chambres, le déroulement de la journée, l'ordonnance des participants au sein de la procession, bref, la mise en place du cérémonial baptismal n'était en aucun cas laissée à la fantaisie de ses organisateurs. Pour souligner la perpétuation de la dynastie, une certaine continuité cérémonielle était recherchée, même si le passage des siècles laissait tout de même place à quelques accommodations.

Ainsi, l'auteur de ce cérémonial tente de trouver le dénominateur commun entre les baptêmes de plusieurs princes savoyards et français pour établir, une fois pour toutes, comment les futurs princes de Piémont devaient être menés sur les

1. AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14.

fonts. Lorsque les sources divergent, il le signale avec embarras. A peine fait-il quelques timides suggestions: l'usage français veut que les mystères soient présentés sur deux tables dans la chambre de parement; puisque «les memoires des battemes de Savoye» restent muets à ce sujet, il hasarde qu'une seule table pourrait tout aussi bien faire l'affaire². De même, il émet l'idée de placer la salle de parement dans le palais que Victor-Amédée faisait construire à Turin, sous réserve, bien sûr, qu'il soit terminé à temps pour la cérémonie³.

A la fin de ce document, une autre main a ajouté une proposition plus hardie: «Encor qu'es resjouissances qui se sont faites aux aultres batemes, je ne treuve pas qu'on les ait appropriees a la solennité d'iceux, il semble toutefois que si on peut treuver quelque invention propre pour cette ceremonie elle en sera plus louee»⁴; s'ensuit un projet de carrousel des quatre Fortunes (la royale, la guerrière, la pacifique et l'amoureuse), devant augurer le meilleur au petit prince.

Tout comme les feux d'artifice des baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert, cette innovation ne concerne que les festivités parallèles à la cérémonie, moins strictement codifiées, par exemple, que la procession. Les cortèges baptismaux que nous avons étudiés sont tous structurés selon une même logique, malgré certains ajustements qui s'expliquent par le contexte politique, par le nombre d'invités à honorer et, au fil du temps, par les changements au sein de la composition de la cour. On se souvient de cette catégorie, constituée de salariés chargés de l'administration du duché, qui peinait quelque peu à trouver sa place au sein du cortège entre celles, centaines, des prélats, de la noblesse et des porteurs de mystères. Ou encore des violonistes et des arquebusiers qui, au baptême de Charles-Emmanuel de Savoie, en 1567, remplacent les trompettes et archers qui défilaient dans la procession baptismale de son père, Emmanuel-Philibert, quelque quarante ans plus tôt.

L'apparat était, plus que toute autre partie du cérémonial, sujet aux modes. L'exemple le plus parlant est celui des chambres de gésine, qui avaient coutume d'être toutes tendues de blanc jusqu'à ce qu'Isabeau de Bavière ne décide que la sienne serait verte; elle fut tant et si bien imitée qu'un siècle plus tard, l'exception était devenue la règle. Pourtant, à la lecture des sources,

2. *Ibid.*, fol. 4r.

3. *Ibid.*, fol. 4r-4v.

4. *Ibid.*, fol. 9r.

il semblerait que les reines et autres duchesses aient eu une latitude somme toute assez limitée pour faire orner leur chambre telles qu'elles l'entendaient. En 1430, Isabelle de Portugal, mariée depuis une année à Philippe le Bon et enceinte de leur premier enfant, écrivit à sa belle-sœur pour lui demander conseil à propos des usages entourant la naissance d'un héritier. Cette missive est hélas perdue, mais Marguerite de Bourgogne, mariée depuis sept ans à Artus de Bretagne, lui répondit par une lettre détaillée, qu'elle termina ainsi:

Madame, je vous prie qu'il vous plaise suppleer les deffauts que j'ay peu faire en la devise de l'estat de vostre gesine, car plus au certain, et mieux en eussiez esté informée par aultres de ce royaume que bien se cognoissent. Et ce que j'en scais, ce n'est que selon la façon de Bretagne. Mais pour vous obeyr, j'ay entrepris ce hardement de vous faire responce telle que dessus est escripte⁵.

Isabelle avait alors trente-trois ans, et était particulièrement bien placée pour connaître les coutumes portugaises concernant la gésine, mais il semble qu'elle ait dû se conformer aux us bourguignons. La réponse de Marguerite est ambiguë; est-ce par modestie qu'elle prétend avoir une connaissance imparfaite du cérémonial pratiqué en Bourgogne? Si elle dit vrai, pourquoi l'avoir sollicitée alors que, comme elle le souligne elle-même, nombre de dames de la cour auraient mieux pu répondre à la duchesse? La démarche d'Isabelle (pour peu qu'elle ne lui ait été imposée par son époux) témoigne tout d'abord du souci d'entretenir avec sa belle-sœur des relations amicales: de par la nature du sujet abordé, une réelle complicité pouvait s'établir entre les deux femmes. Mais Isabelle n'était peut-être pas seulement fine diplomate. L'exemple des chambres vertes le prouve et Eléonore de Poitiers le confirme, la France semble avoir été le modèle suivi par les duchesses de Bourgogne au début du XVe siècle.

La dame d'honneur revient en effet plusieurs fois dans les *Honneurs de la cour* sur un ouvrage qui semble avoir été alors une véritable bible en matière d'étiquette:

Ma ditte dame de Namur⁶ (comme plusieurs fois j'ay oüy dire) avoit un grand livre en quoy estoient escrits tous les estats de France.

5. PAVIOT, «Les Etats», Appendice II, p. 125 (cf. doc. 16, p. 47-49).

6. Jeanne d'Harcourt, comtesse de Namur (1372-ap. 1439), épousa en 1391 Guillaume, comte de Namur (*Ibid.*, Index des noms de personnes, p. 134).

Et tousjours par son advis la duchesse Isabel faisoit touchant ces choses, car les estats de Portugal et ceux de France et de pardeça ne sont point tout un⁷.

Elle cite en effet plusieurs fois, comme faisant autorité, des dames «qui sçavoient des honneurs de France»⁸. Et comme le relève Jacques Paviot, «ce que veut toujours illustrer Eléonore de Poitiers, par des exemples pris à la cour de Bourgogne, ce sont les *estats de France*»; les sauvegarder et les perpétuer est le principal but de son traité⁹.

Eléonore de Poitiers, on s'en souvient, critiquait plutôt aigrement les impudentes qui ornaient leur chambre d'accouchée plus fastueusement que ne le permettait leur rang. Elle salue en revanche la rigueur d'Isabelle de Portugal, qui imposa à sa belle-fille Isabelle de Bourbon une gésine comparable à la sienne:

Toutefois, madame de Charrolois fit tout tel estat en sa gesine que fit madame la duchesse de Bourgogne sa belle mere du duc Charles son fils, pere de madame d'Austriche [...].

J'ai ouï dire a madame la duchesse Isabel, du temps que madame de Charrolois sa belle fille accoucha de madame d'Austriche, que nulles princesses ne debvoient avoir la chambre de soye verte au tour, fors la royne seulement. Et est a croire que madame Isabel avoit fait faire a madame sa fille comme il appartenoit, car elle et monsieur le duc Philippe avoient courage et bien assez pour ce faire comme chacun sçait; mais elle vouloit que madame sa fille fit comme elle avoit fait es gesines de messieurs ses enfans, selon les estats de France¹⁰.

Il est ainsi tout à fait vraisemblable que les coutumes bourguignonnes aient été directement inspirées des usages de la royauté française et qu'à son tour, la rayonnante Bourgogne du XVe siècle soit devenue une référence pour d'autres cours. Cette impression est confirmée par Kay Staniland, qui relève qu'à la fin du XVe siècle, les baptêmes anglais étaient devenus très élaborés; à chaque naissance royale, une formule bien établie était répétée, consolidée en 1449 par le *Liber Regie Capelle*,

7. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 106.

8. *Ibid.*

9. PAVIOT, «Les Etats», p. 79-80. Les *Etats de France* est d'ailleurs le titre sous lequel il a édité les *Honneurs de la cour*, partant du principe que ce dernier intitulé fut ajouté au moment de la copie du traité, au XVIIe siècle.

10. ELÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. Paviot, p. 105-106. Madame de Charolais est Isabelle de Bourbon, épouse de Charles le Téméraire, et la madame d'Autriche dont il est ici question est leur fille unique, Marie de Bourgogne.

dont tous les baptêmes postérieurs semblent directement s'inspirer. Elle souligne que malgré un fort particularisme anglais, prouvant la persistance d'anciennes traditions locales, les cérémonies de la cour des Tudor furent indéniablement influencées par celles des cours continentales, et celle de Bourgogne en particulier¹¹.

Comme l'a montré l'exemple d'Isabelle de Portugal, les princesses étrangères devaient se plier aux usages de la cour de leurs époux. Mais il est probable qu'elles aient tout de même réussi à introduire, bon gré mal gré, quelques coutumes de leur pays d'origine dans un cérémonial qui les concernait finalement de très près. Cette relative perméabilité entre les cours s'explique aussi par les ambassadeurs, qui ne devaient pas manquer de donner un récit de leur séjour, et peut-être même par la circulation des comptes-rendus baptismaux.

Le fait que l'on trouve dans les archives savoyardes un court texte relatant le baptême de François de France confirme le fait que ces comptes-rendus pouvaient voyager d'une cour à l'autre. Si dans la Bourgogne du début du XVe siècle on ne jurait que par les *états de France*, on voit mal pourquoi Charles II se serait privé de s'inspirer de la brillante cour de François Ier pour fêter la naissance de son premier-né. Le dernier baptême princier à avoir été célébré en Savoie était celui de Charles-Jean-Amédée, trente-trois ans plus tôt. Pour donner à son petit duché une crédibilité à l'échelle européenne, Charles II avait modernisé sa cour en l'alignant sur le modèle franco-bourguignon. Il est ainsi très probable que les organisateurs du baptême d'Adrien de Savoie aient tenu compte de ce qui se faisait alors en France pour orchestrer une cérémonie dans l'air du temps.

Nous avons déjà évoqué l'évolution des sources concernant les baptêmes princiers: à quelques mentions éparses dans la comptabilité succèdent, à partir de la seconde moitié du XVe siècle, quelques comptes-rendus baptismaux; puis, au tournant du XVIe siècle, apparaissent de véritables récits de baptême. Leurs auteurs ont parfois, tels Antonin et Bonnes Nouvelles, des prétentions littéraires; ils citent nommément des dizaines de participants à la cérémonie, chantent les louanges du monarque et la longévité de sa dynastie, décrivent précisément les ornements, les tenues, les mets, les jeux.

La fonction première de ces textes reste difficile à définir; à ce titre, il est fort dommage que nous ne puissions déterminer

11. STANILAND, «Royal Entry», p. 300, 303, 311.

si plusieurs copies en étaient effectuées. Cependant, le fait qu'en 1567, époque où les presses étaient plus répandues, le baptême de Charles-Emmanuel ait donné lieu plusieurs imprimés commémoratifs laisse entendre que ces récits baptismaux n'étaient pas destinés à un usage unique. Ils pouvaient tout d'abord servir de modèle aux générations suivantes, ce que tendrait à prouver l'exemple du cérémonial de 1632 et, moins explicitement, les très grandes similitudes que l'on retrouve d'un baptême à l'autre; au moment d'organiser les festivités, les maîtres d'hôtel pouvaient consulter ces textes pour s'en inspirer et maintenir une tradition cérémonielle. Peut-être ces textes naviguaient-ils d'une cour à l'autre, peut-être aussi servaient-ils à garder en mémoire une journée festive, réunissant autour d'un événement heureux les grands et moins grands noms du duché ou du royaume.

Le sens initial du baptême, celui d'intégrer le nouveau-né dans la communauté chrétienne, se double toujours d'une autre signification. A cette occasion, en effet, l'enfant prend officiellement place dans la famille et dans la société; on lui assigne un parrain, une marraine, on lui donne un nom. Dans le cas d'une famille royale ou princière, une dimension supplémentaire s'ajoute aux précédentes: l'enfant, qui sera peut-être le monarque de demain, représente la continuation de la dynastie régnante. Le baptême est l'occasion qui le présente à la fois à ses pairs et à ses futurs sujets. Cette cérémonie revêt alors une importance nationale (si l'on ose hasarder cet anachronisme), particulièrement s'il s'agit du premier descendant mâle, comme dans le cas d'Adrien de Savoie.

Pourtant, le baptême proprement dit est à peine évoqué par les témoins de l'époque, intarissables en revanche sur les ornements, les décors et les prestigieux invités. Prétexte initial de ces solennités, la cérémonie religieuse ne variait probablement que peu entre l'enfant d'un duc et celui d'un simple bourgeois. Le faste déployé était si magnifique, si ostentatoire, que le rituel, connu de tous, passait finalement au second plan, systématiquement éclipsé par cette mise en scène du pouvoir.

On peut cependant s'étonner de l'apparat somptueux déployé pour la naissance d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert. Les guerres d'Italie faisaient rage aux frontières et le duc avait de sérieux problèmes financiers. Mais le fait que Charles II, après un long règne en célibataire, ait enfin une descendance était d'une certaine façon une garantie de l'indépendance de la Savoie. S'il était venu à mourir sans héritiers, François Ier et Charles

Quint se seraient déchirés pour s'approprier ce duché à l'emplacement si stratégique, en se souvenant d'aïeux savoyards et de douaires oubliés. La population, outre les largesses dont le souverain faisait preuve en cette joyeuse occasion, avait donc une véritable raison de se réjouir, celle de voir, pour un moment du moins, les soudards français et impériaux éloignés de ses terres.

La naissance d'un enfant princier était un évènement historique, qui ne se produisait pas forcément aussi fréquemment que l'on peut l'imaginer. Des efforts considérables et des sommes qui ne l'étaient pas moins étaient dépensés pour faire de ces baptêmes des occasions mémorables, impressionnant le peuple comme les invités et les visiteurs étrangers. Si l'on prend encore l'exemple de la Savoie, il n'arrivait pas souvent que la noblesse issue des deux versants des Alpes côtoie tout l'appareil administratif du duché, que les courtisans, aumôniers et notables de plusieurs villes du pays soient ainsi réunis. La ville où se déroulaient les festivités était aussi mise à l'honneur, et ses habitants contribuaient probablement beaucoup à l'organisation de la fête.

Le monarque montrait à son peuple sa puissance, en faisant défiler les plus grands seigneurs du pays en l'honneur d'un nourrisson, garant de la lignée régnante. La procession, spectacle magnifique pour la population, qui pouvait admirer la fine fleur du pays en tenue d'apparat, était un véritable diagramme social de la cour. L'essentiel y était dit: pour un spectateur du temps, la place de chacun devait trahir sa situation exacte dans la hiérarchie qui régissait l'entourage du duc. Dans le cas de Charles II, qui rencontrait quelques difficultés à tenir une noblesse et un conseil parfois arrogants, le cortège baptismal était une occasion de fédérer autour de son fils les seigneurs qui lui devaient obéissance, de récompenser certains de leur soutien ou des services qu'ils avaient pu rendre, et d'inciter les autres à la loyauté.

Cette représentation du pouvoir, cette attribution de fonctions clés à l'entourage du monarque au sein d'un cérémonial n'est bien entendu pas l'apanage des baptêmes princiers. Dans cette optique, une comparaison avec les mariages, les funérailles, les joyeuses entrées et toutes les circonstances où la cour se donne en spectacle aurait sans doute beaucoup à nous apprendre. Nous y retrouverions certainement une multiplication des sources à partir de la seconde moitié du XVe siècle, un fort penchant pour les processions, un désintérêt étonnant

pour le rituel qui donne son sens à l'évènement, un instantané des grâces et disgrâces de la cour, un aperçu éloquent de la situation politique du moment et, probablement, quelques tapisseries et baldaquins réutilisés pour l'occasion.

ÉDITIONS

Antonino Dal Pozzo

ADRIANEO

Principes d'édition

Comme nous l'exposons au chapitre II, l'original de l'*Adrianeo* reste à l'heure actuelle introuvable, et le seul accès à ce document demeure la transcription qu'en a donné Auguste Dufour en 1865¹. Puisque nous n'avons pu travailler sur l'original de ce document, nous avons préféré ne pas prendre le risque de nous en éloigner encore plus, et avons reproduit ici tel quel le texte publié par Dufour, sans rien changer à l'emploi des *u* et des *v*, des *j* et des *i*, des majuscules et de la ponctuation. Pour faciliter la comparaison du texte original avec notre traduction, nous nous sommes cependant permis de séparer certains longs passages en paragraphes distincts, aisément reconnaissables par le fait qu'ils se terminent non par un point, mais par une virgule.

Le lecteur retrouvera tous les personnages évoqués par Antonin dans le répertoire biographique en fin de volume.

Précisons encore que n'est reproduit et traduit ici que le premier livre de l'*Adrianeo*; les trois livres suivants, pour le moins volumineux et à notre connaissance jamais étudiés, attendent encore ceux qui les tireront de l'oubli².

Nous l'avons déjà évoqué ailleurs, la langue employée par Antonino dal Pozzo n'est pas d'une approche facile, et nous ne comptons hélas pas parmi les rangs des philologues spécialisés dans l'italien du XVI^e siècle. Nous donnons malgré tout notre

1. DUFOUR, «Adrianeo».

2. A leur sujet, cf. *supra*, p. 267-269.

traduction de ce premier chapitre de l'*Adrianeo*, pour le rendre d'une approche plus aisée et permettre aux lecteurs de vérifier nos dires. Les imprécisions et incertitudes qui jalonnent cette traduction ne sont imputables qu'à nous, et auraient été bien plus nombreuses sans l'aide précieuse des professeurs Agostino Paravicini Bagliani, Marco Praloran et Francesco Santi.

PROLOGO

ADRIANO. SEXTO. PONT. MAX. in Roma fu incoronato quel anno, che l'exercito del cristianissimo Re cum numerose squadre de Eluetij, la cita da Breno edificata jnfesto, oue non tropo longe da quella, da Eluetij & Galli da una, Prospero Colona cun alcunj Spagnoli & Italianj da l'altra, fu alquanto pugnato, obtento perho dal Colomna il campo, et a l'ultimo Francesi furno coacti a lasare la Lombardia, et non sollo li proprj Insubrj che de Francia amicj se dismontrorno, ma tutj quellj che soto il suo regimine se trouarono, li proprij benj furno astreti a lasare, et in più locj le proprie caxe al solo eguate, le faculta il fischo atribuendosi exuli hor qua hor la uagauano che era una commiseratione,

tra li quali io fuj di quellj uno, al quale le supelectile predate, prostrata la caxa, proscripti lj benj uagaua, oue redutomj a l'inclita cita de Hyporedia, che a la radice de l'Alpe che l'j Italj da lj Eluetij diuideno, al principio de la uale Augusta e situata, cita antiqua et de imperatorj gia statione, lui trouaj uno de mio medemo sangue asaj proximo parente, de le medeme insigne che li mej antinati portauano non usurpatore, qual de una preceptoria era uero pacifico & unico signore, il nome del quale era frate Ludouico dal Pocio, il quale soto il vexillo del xhenodochio de la sacra caxa et religione de li hospitalarij del hierosolomitano Johanne Baptista militaua, et benignamente da sua signoria receputo, non sollo de quella caxa como afine ne faceua ma più che se il medemo patrone stato fuse ne disponea.

Era questa tal preceptoria nel suburbio sita, de honesta habitatione cum multj uiridarij et delecteuolj uinetj iuj unitj

PROLOGUE

Le souverain pontife Adrien VI fut couronné à Rome cette année, qui vit aussi l'armée du roi très chrétien¹ envahir la cité édifiée par Breno² avec de nombreux escadrons de Suisses: non loin de là en effet, les Helvètes et les Français se battirent contre Prosper Colonna, les Espagnols et les Italiens³. Colonna obtint la place et les Français furent finalement contraints d'abandonner la Lombardie. Les Milanais qui s'étaient montrés amis de la France, mais aussi tous ceux qui s'étaient trouvés sous ce régime furent contraints d'abandonner leurs biens; il arriva souvent que leurs maisons fussent rasées au sol et que le fisc s'attribuât leurs biens. C'était pitié de voir ces exilés vagabondant çà et là.

Je fus l'un de ceux dont le mobilier fut pillé, la maison détruite et les biens saisis. Errant, je me rendis dans la glorieuse ville d'Ivrée qui sépare, à la racine de l'Alpe, l'Italie de l'Helvétie; cette cité antique, dans laquelle séjournaient déjà les empereurs, est située au début de la vallée d'Aoste. J'y trouvai quelqu'un de mon sang, un parent assez proche, portant sans usurpation les mêmes armes que mes ancêtres. Vrai, unique et pacifique seigneur d'une commanderie, son nom était frère Ludovic dal Pozzo: il portait les armes sous l'étendard de l'hôpital de la sainte maison et religion des Hospitaliers de Jean-Baptiste de Jérusalem. Sa seigneurie me reçut avec bienveillance, comme l'un des membres de sa maison; plus encore, il me traita comme si j'en étais le maître.

Située dans les faubourgs, cette préceptorie était dotée d'honorables habitations, de nombre de jardins et d'agréables

1. François Ier.

2. Milan, dont la fondation était attribuée au brenn Sigovèse (DUFOUR, «Adrianeo», p. 285, n. 2).

3. Antonin fait ici référence à la bataille de la Bicoque: Biccoca était un village situé à trois milles au Nord-Est de Milan. Le 27 avril 1522, les Français et les Suisses commandés par Lautrec y furent battus par les Impériaux, menés par Prosper Colonna. Cette défaite entraîna la perte du Milanais pour les Français; Charles Quint mit alors à la tête du duché Francesco Maria Sforza.

dotata, fra li qualj antigue ruyne, che proprio l'antigua Roma pareuamj uedere, parte subterraneae parte sopra, et erano de la amplexante hedera tanto coperte, che a pena se potea comprendere quello che lj antiguj struxero, et per un palaciacio che iuj contermine certe antigue et resonante cisterne cum aqueductj a guisa de antiquo cenobio hauea, conyecturaj questo esser stato loco de li exterminatj templarj.

Et fra l'altre cose degne de notato li era un templo al modo de Grecia edificato soto una certa antiquaria torre nel qual a l'introito a mano stancha con gran ueneratione una uechiissima imagine de la uirgine parturiente uedeasi, oue il populo circoncunicino tuto concoreua, et a certj tempi nocturne uigilie cerimoniosamente se faceano, Indj et quindj nel templo uarij simulacrj et ceree imagine pendeano, nel uentre del dito templo de gua et de la duj antiquarij sepulcrj cerneuansi caduno nel suo sacelletto oue duj paladinj che da l'incolj sono per semidej ueneratj uedonsi sepultj, ancora da ruginose arme le proprie osse trouansi indute, et uedansi iuj pictj su curentj caualj a tute arme conuestitj, et sopra le sopraueste et coperture de caualj, quello che da man manca a l'intrar se uede, lj scudj azzurj con più aurej gigli con queste lettere: HIC EST SEPULTVS IN CELLO QUI E TUMVLTU PAGANORVM IVSTVS BALDVINVS EPOREDIE PRO FIDE SEPULTVS. A l'altro le scudj con una candida croce in rubicondo campo cum leardj et pomelatj corsierj como a quellj tempj erano con tal scripto EST SEPULTVS IN CELLO QVOQVE CONDITVS PVGNATOR IVSTVS BERARDVS YPOREDIE PRO FIDE SEPULTVS, oue conyecturaj pensando fuseno de quellj de Carlo magno quando con Desiderio ultimo re longobardo del romano pontifice uexatore atroce et sanguinolente pugna in li proprij campi comesono, Et per questo asaj li laudaj uenerando le incluxe osse.

In quel tempo Beatrice del re lusitano genita, et muglere de Carlo duca de Sauoia, parturj a lj diecinoue de nouembre tra

vignobles, au milieu desquels subsistaient des ruines anciennes, qui me donnaient véritablement l'impression de contempler la Rome antique. En partie enfouies dans la terre, en partie émergeant, elles étaient à tel point recouvertes par le lierre envahissant que l'on pouvait à peine deviner ce que les Anciens avaient construit. Il y avait un petit palais, qui bordait une antique et résonnante citerne avec des aqueducs; il ressemblait à un antique monastère, et je supposai que c'était là le lieu d'où les Templiers avaient été bannis.

Parmi d'autres choses dignes d'intérêt, il y avait, édifié sous une antique tour, un temple à la mode grecque⁴ à l'entrée duquel, à main gauche, on voyait avec grande vénération une très ancienne image de la Vierge parturiente. Toute la population des alentours y affluait et, à certaines époques, des vigiles nocturnes s'y déroulaient; par conséquent, des représentations variées et des images de cire étaient suspendues dans ledit temple. A l'intérieur de ce même temple, on distinguait aussi deux antiques sépultures où reposaient deux paladins, chacun dans son sanctuaire, vénérés comme des demi-dieux par les indigènes qui vont voir ces tombes. Leurs ossements étaient encore revêtus de leurs armes rouillées. On les voyait peints sur des chevaux au galop, revêtus de leurs armures; sur la soubreveste et la couverture des chevaux qui se trouvaient à main gauche de l'entrée, il y avait des écussons bleus, ornés de lys d'or, ainsi que ces lettres: *Ici est enterré pour sa foi Baudouin d'Ivrée, qui devint un juste suite à une insurrection de païens.* L'autre avait des écussons à croix blanche sur fond rouge, avec des coursiers gris et pommelés, comme ils l'étaient dans ces temps-là, et cette inscription: *Est enterré et placé dans un tombeau le juste guerrier Bérard d'Ivrée, enterré pour la foi.* Je supposai que les deux chevaliers étaient de ceux qui engagèrent l'atroce et sanglant combat opposant Charlemagne à Didier⁵, le dernier roi lombard, vexateur du pontife romain dans ses propres terres. Et pour ceci, ils étaient loués et leurs ossements vénérés.

Béatrice, fille du roi de Portugal et femme de Charles, duc de Savoie, accoucha le dix-neuf novembre (entre la dixième et

4. Selon E. BLANCHETTI, *Adrianeo*, p. 39, il s'agit de l'église de San Giovanni de Strata.

5. En 772, Charlemagne répondit à l'appel à l'aide du pape, dont les Lombards avaient envahi les terres. Il soumit leur roi, Didier, en 774, et se proclama roi des Lombards. Pour la situation d'Ivrée à cette époque, cf. CRACCO RUGGINI, FALOPPA *et al.*, *Ivrea*, p. 91-92.

le diecj et undecj hore auantj il medio giorno, a lorologio de Sauoja, montando phebo il duodecimo grado de capricorno, un bel fanciullo qual nato subito principe de Piemonte fu chiamato, et al baptismo como intenderetj Adriano Iohanne Amadeo, hor facendosi maximj aparatj et ordinandosi gran triumphj et cerimoniosi ritj al baptisare, et antiuedendo che questa sarebe una notanda cossa, pensitando che uno che uolesse tal cosse anotare harebe asaj bello scriuere, non credendo più ultra in guesto fato procedere, a me medemo parendo insufficiente tal prouincia asumere.

Et dormendo quella note, cusi uerso il giorno me parue essere nel predetto templo tuto sollo, oue non mouendosi il ponderoso saxo de lantiguo tumulo chel paladino a man mancha chiudea, pareua uedese di quello uscire quel Balduino, secondo la forma che iuj apresso era picturato, ma pedestre, et uerso me con placido aspecto dixè: quelle cosse che tanto laudasti et che haj pensato scriuele, al quale genuflexo rispoxe: non farò io cotal cossa, per che già nel gimnasio ticinense le lettere per la disciplina militare abandonaj, oue ridendo marte, Palade meco sdegnoesse, et non pocho al hora fuj al uulgo fabula, che se direbe hora di me ? per che questo facendo, asai piu li derisorj che li laudatorj sarebono. Allora luj cum il turbato uolto et torui ochij guardandome dixè: Antonino per homo a Marte dedito te conoscho pusilanimò, ben li factj temeraj quando de le parolle haj pagura, et temj per ben fare esser derisso ancora pocho de morale possedj, il timor per il quale dal ben tu te partj, quello a la moral uirtude se opone, la qual forteza chiamasi, In te adunche e il ben fare, et che caduno non parla non e in tuo arbitrio, al qual tuto uergognosso respoxj che li era asentatore, ma al primo motto lo interrogaj dicendo: quale sara la uia de cominciar questa tal opera, il qual respoxe: Incomincia adunche securamente, per che in la prosecutione a scriuere sempre sarò teco, & te aprirò molte cosse che a te saranno incognite,

et questo dito, da summa leticia io risueglato, luj subito sparue, leuandomi et confiso nela sua policita gracia che con adiuto asiduo prosecutore me sarebe questa tal opera comincij, et tuta del nome del nouo principe Adrianeo la chiamaj, Et tuta principalmente in quatro librij l'ho diuixa, nel primo de

la onzième heure avant le milieu du jour, selon l'horloge de Savoie, Phébus montant le douzième degré du Capricorne) d'un bel enfant, qui fut nommé prince de Piémont dès sa naissance et, comme vous l'entendrez plus tard, Adrien Jean Amédée à son baptême. On entreprit d'importants préparatifs; de grands triomphes et des rites solennels furent ordonnés pour le baptême; je prévis que ce serait là un évènement important et je pensai que celui qui voudrait prendre note de telles choses aurait une assez belle matière d'écriture. Mais je ne crus pas nécessaire d'aller plus loin, car une telle tâche me paraissait impossible à assumer.

Cette nuit-là, dans mon sommeil, il me sembla être en plein jour, seul dans le temple que j'ai évoqué plus haut; sans que ne bouge aucunement le lourd rocher qui fermait du côté gauche l'antique tombeau du chevalier, je crus voir ce Baudouin en sortir, semblable à celui qui était peint, mais à pied. D'un ton paisible, il me dit: «Ces choses auxquelles tu as pensé et que tu as tant louées, écris-les». A genoux, je lui répondis: «Je ne le ferai pas, parce que déjà, au gymnase de Pavie, j'ai abandonné les Lettres pour la discipline militaire, au grand plaisir de Mars et à l'indignation de Pallas. A l'époque, j'étais la grande risée du peuple; que dirait-on aujourd'hui de moi? Parce qu'en faisant cela, plus nombreux seront les détracteurs que ceux qui me loueront». Alors lui, le visage troublé, me regarda de ses yeux farouches et me dit: «Antonin, pour un homme dédié à Mars, je te trouve bien lâche. Tu auras bien peur des faits si tu es effrayé par les paroles, et tu crains d'être tourné en dérision en agissant justement. Tu possèdes encore peu de sagesse, et la crainte par laquelle tu te départis du bien s'oppose à la vertu morale que l'on appelle force. En toi se trouve la capacité de bien faire, et le fait que certains ne parlent pas ne dépend pas de toi». A quoi je répondis, tout honteux, que je lui donnais raison; mais au premier mot, je l'interrogeai en lui demandant: «Quel chemin dois-je donc emprunter pour commencer une telle œuvre?». Il répondit: «Commence donc sûrement, parce que tout au long de ton travail d'écriture, je serai avec toi, et je t'ouvrirai à beaucoup de choses qui te sont inconnues».

Ceci dit, je me réveillai joyeusement: il avait subitement disparu. Je me levai et, confiant en mon protecteur qui m'avait fait la promesse gracieuse qu'il m'aiderait assidûment, je commençai cette œuvre, que j'appelai toute entière du nom du nouveau prince Adrien. Je l'ai principalement divisée en quatre livres: dans le premier, je rapporterai les superbes apparats, les

li superbj aparatj, cerimoniosj processi, et baptismalj ritj, con il dito de una Castiglana tractarasi, nel secondo, il correre de militj, col' cerimonioso donare del'anulo. Nel terzo, il fier combattere a la bariera, et sue remuneratione, et como se hano a pingere et portare le insegne ouero arme. Nel quarto et ultimo, il circuito de questo nostro mondo, ventj, prouincie, insule, et como e sciesa la mortal inimicicia tra Francesi, et Angli, Et tute le infrascripte cose fidelmente, come a ponto per ponto fureno, le ho anotate per uerissime, perche uidj, cognobj, et lj fuj presente, saluo la narratione de Maria Sangua, et la expositione de le insegne et arme, et tuto il quarto et ultimo libro le qual cose me furno referte per uere, ma io non le afirmo,

Et gia hauendo cominciato a descriuere la jornada del secondo libro, et difidandome nel mio debile intelecto, et in tuto stauito lassar questa (a uno como io sono) temeraria impresa, uene a la dita preceptorial, il Mro Gabriele da lode de tuto il paese de iusticia supremo censore, il quale uisitò li sepulcrj de li gia ditj paladinj, et essendolj referto dal reuerendo Matheo de Uische de li contj de Santo Martino priore de Santo Laurentio de la dita cita, como tal prouincia hauea asumpto, et esso con instantia uolendola uedere, tuto uergognosso et de me proprio difidendome, ne fuj timido exhibitore, oue legiutola, et considerata, me exorto con infinite efficace ragione, al procedere, talmente ch'io conobj chel uisitato paladino uolea in tuto proseguesse tal tractato, et con refirmato animo, in Balduino confiso, in tal modo a scriuere incominciaj, como intenderete.

INCOMINCIA EL PRIMO LIBRO DEL ADRIANEO, DOVE
LIMMENSO APARATO, CERIMONIOSI PROCESSI, ET RITI BAPTISMALI
VEDERETE, CVM IL FICTO NARRATO DE LA CASTIGLIANA

CAPITVLO PRIMO

Phebo con soj tepidj raj, guesto nostro orizzonte lustraua, et era gia lo hyemal solsticio de hore diece, nocte tre, et giornj duj, exacto, quando m'acorse de la solemne iornata del fausto, religioso, et sancto lauacro, del tenello et al mondo nouo principe cisalpinato, et hauendo le mie honeste e a me condecante scorze

processions cérémonieuses et les rites baptismaux, ainsi que les paroles d'une Castellane; dans le second, la course des chevaliers et le cérémonieux don de l'anneau; dans le troisième, le fier combat à la barrière et ses récompenses; j'expliquerai aussi comment on doit peindre et porter les insignes ou les armes. Le quatrième et dernier livre évoquera le pourtour de notre monde, les vents, les provinces, les îles et comment est née la mortelle inimitié entre les Français et les Anglais. Toutes les choses ci-dessous ont été écrites fidèlement, point par point comme elles se sont déroulées. Je les ai notées pour vraies, parce que je les ai vues, connues et que j'étais présent, si l'on excepte la narration de Maria Sanagla, l'exposé sur les insignes et les armes et tout le quatrième et dernier livre: ces choses m'ont été rapportées pour vraies, mais je ne l'affirme pas.

Peu après avoir commencé à décrire la journée du second livre, me méfiant de mon faible intellect, j'allais m'apprêter à abandonner cette téméraire entreprise à un autre que moi quand monseigneur Gabriel de Laude, censeur suprême de la justice de tout le pays, vint à ladite préceptorie. Il avait visité les sépulcres des chevaliers déjà mentionnés et voulait avec insistance voir mon travail, dont il avait été informé par le révérend Matthieu de Vische, des comtes de Saint-Martin, prieur de Saint-Laurent de ladite cité, puisqu'il avait la charge de cette province. Tout honteux et doutant de moi-même, je l'exhibai timidement. L'ayant lu et considéré, il m'exhorta à continuer avec une raison infinie et efficace, tant et si bien que je reconnus là le chevalier visité, qui voulait que je poursuive mon traité. Avec un courage réaffirmé, confiant en Baudouin, je commençai à écrire de cette façon, comme vous allez l'entendre.

Ici commence le premier livre de l'*Adrianeo*, dans lequel vous assisterez à l'immense apparat, aux processions cérémonieuses et aux rites baptismaux, avec le récit fictif de la Castellane.

CHAPITRE PREMIER

Phébus illuminait notre horizon de ses tièdes rayons, et c'était déjà le solstice d'hiver de la dixième heure, la troisième nuit et le deuxième jour exactement, quand je réalisai que c'était la journée solennelle de l'heureux, religieux et saint baptême du tendre nouveau-né, le prince cisalpin. J'avais perdu

in la tumultuante patria parte amise, parte per la pestifera contagio dubioso uestirmene, per essere in qualche suspetosso locho claustrate, nouo habito me cinse, como se da incognita patria quuij translatato me fusse, con calcarij coturnato, con noua et inusitata fogia de capeleto, con alcune plumule de uciellj incognitj, qual un mio amico de Calichut hauea reportate,

hauendo un corno como da coriero al sinistrorso dependullo, per questo rispetato, a l'introjto de la ducal porta li robusti et fortj arcierj de quella custodj, con non pochi difficulta me feceno patente l'ingresso, oue intrato, spandendo la uirtu uisina⁶ in qualunque parte del mirando palazzo, la simetria, et archyectura, non pote al tuto conoscre, per essere lj parietj copertj, columpne, basse, epistilij, archytraj, zophory et coronice, da finissimj pannj de seta intexutj a figure, che tale non fabrico maj la diligente et sollicita Flandria,

ma nel'intrata del caueglio, uoltando l'ochij a la destra, un mirando et exquisito panno de raza uidj, oue ne la parte a la terra più propingua uedeuasi uno de aspecto regio, sopra un aureo et superbo trono sedente, in regal habito, de aspecto grandeuo, con barba folta, longa et semicanuta, al sinistrorso del quale, un homo de procera statura erau j adulante in habito superbo et militare con longhe et candide plumule nel indumento del suo cappo, a li piedj del catedrante genuflexo uedeuasi, uno giouene imberbe, con longha et contorta capilatura, et che proprio pareva exprimesse al patre parolle congratulatorie, cernendo uidi in la parte supernate, focho, flamma, et fumo, qual pareva da certj piciolj hominj per essere in prospectiua longinqua sollicitato,

anchora non senza admiratione contemplaj un homo di celeste colore induto, genuflexo con profonda et graue guerimonia tuto restringerse, como semiamente, proclamante auanti al satrapo, qual tuto contristabondo con bracie extense, ochij fixi, et semilacrimantj, pareva li dicesse non poterlo socorrere, al

6. A. Dufour a probablement lu *visina* pour *visiva*.

mes seyantes tenues d'apparat dans ma patrie troublée, d'une part car j'étais dubitatif à l'idée de les endosser en pleine contagion de la peste, de l'autre parce qu'elles étaient cachées dans un endroit dangereux. Je revêtis donc un nouvel habit, qui me donnait l'air de provenir d'une terre inconnue: j'étais chaussé d'éperons et portais un petit chapeau d'un genre nouveau et inédit, agrémenté de quelques plumes d'oiseaux inconnus, que l'un de mes amis m'avait rapporté de Calicut⁷.

Pendant sur mon côté gauche, j'avais une corne comme celle d'un courrier, par respect pour laquelle les robustes et forts archers qui gardaient l'entrée de la porte ducale me permirent d'entrer, non sans quelques difficultés. J'entrai et contemplai dans toutes les parties de l'admirable palais l'architecture et la symétrie; je ne pouvais pas tout reconnaître, car les parois, les colonnes et leurs bases, les épistyles, les architraves, les zoophores⁸ et les petites corniches étaient toutes couvertes de très fin drap de soie tissé d'ornements, tel que jamais il n'en fut fabriqué dans la diligente Flandre.

A l'entrée de cette cour, en tournant les yeux vers la droite, je vis une tapisserie aussi exquise qu'admirable: dans la partie la plus proche du sol, il y avait, assis sur un splendide trône d'or, un homme d'aspect royal et grandiose. Il était vêtu comme un roi et avait une barbe épaisse, longue et parsemée de blanc. A sa gauche figurait un homme de haute stature, flatteusement vêtu d'un superbe habit militaire, avec des longues plumes blanches sur son chapeau. A genoux aux pieds du cathédral, il y avait un jeune homme imberbe à la longue chevelure entortillée, qui semblait véritablement présenter des félicitations au père. Sur la partie supérieure de la tapisserie, je distinguai certains hommes (paraissant petits, à cause de la lointaine perspective), qui paraissaient causer du feu, des flammes et de la fumée.

Non sans admiration, je contemplai ensuite un homme vêtu de célestes couleurs, agenouillé en une grave et profonde lamentation, tout replié sur lui-même; il semblait presque privé de sa raison et paraissait dire au satrape, tout triste, les bras étendus, les yeux fixes et pleurant à moitié, qu'il ne pouvait lui apporter de secours. Derrière cet homme qui se lamentait, il y avait une jeune fille, les yeux rouges et imprégnés de larmes, qui

7. Cf. *supra*, p. 109, n. 19.

8. Frise de l'entablement, ainsi dite parce qu'elle offre des figures d'animaux (*Le petit Littré*, p. 1945).

tergo del gueriomomosso⁹, ui era una de ceta tenella con ochij rubicondj et de lacrime pregnatj, qual pareua per lo immenso dolore non potesse il suo concepto esprimere, che quasi fu costreta qualche lacrimella de li ochij mej scaturire, tanto era il spirito mio per la miranda opera alienato, il giouene gia dito me parue uedere osculante una matrona, porgendo la sinistra a l'homo che apresso li giongea, et tutj ad epso reuerentj, como a mayestale conspecto fuseno statj astantj,

Declinaj alquanto li ochij uidi un triumfal curro da corsierj che pareano in Hisperia esser nasciutj, piu che prima neue bianchj, sarcinato de uno de aspecto semidiuo al genuflexo gia dito asimilante, et sopra depso triumphante, con quatro bipartite columpnelle una per angullo, subyecte ad uno leuissimo et di colore cilestro balduchino, sopra del quale uedeuasi di nitento oro le infrascripte caractere: TRIVMPHO DE APSALON, con una innumerabil caterua, parte armata, parte togata, oue como uiuo uidi uno di oliuastro colore che pareo de nouo in l'India citraganetica hauesse habiuto origine, con una folta et crispulata nigerrima barba, quasi tuta soto il mento riduta, et col biancho oculare riuolto, che pareo urtato se sdegnasse con li transeuntj, moltj altrj misterij sopra de questa peza erano expressj, ma per la densa turba nol' potj in tuto descriuere, saluo che era cirgligata con un frixo semipedalle, nel quale infasciatj, et promiscuamente intortiliatj uedeuansi, fronde, frutj, frache, et fiorj.

9. On voit mal ce que pourrait signifier *gueriomomosso*; nous supposons qu'il s'agit ici d'une erreur de transcription de la part d'A. Dufour, qui aurait du lire *queriomonioso*.

ne semblait pouvoir exprimer l'immense douleur qu'elle ressentait. Je fus presque contraint de laisser jaillir de mes yeux quelques petites larmes tant mon esprit était tourmenté par cette œuvre admirable. Il m'apparut ensuite que le jeune homme déjà mentionné embrassait une matrone, tout en tendant sa main gauche à l'homme près de lui, qui la saisissait: tous le révéraient, comme s'ils avaient été en présence d'une majesté.

Baissant un peu les yeux, je vis un char triomphal, tiré par des coursiers plus blancs que la première neige, qui semblaient nés en Hyspérie¹⁰. Il était chargé d'un homme qui avait l'air d'un demi-dieu et qui ressemblait à l'agenouillé déjà mentionné. Au-dessus de cet homme triomphant, il y avait quatre petites colonnes biparties, une par angle, qui soutenaient un très léger baldaquin de couleur céleste, sur lequel étaient écrits en or brillant les caractères suivants: TRIOMPHE D'ABSALON¹¹. Il y avait aussi une innombrable foule, en partie armée, en partie en toge; en la scrutant, je distinguai un homme au teint olivâtre, qui semblait originaire de l'Inde citérieure au Gange. Il avait une barbe très noire, crépue et bien fournie, presque entièrement repliée sous son menton, et des yeux blancs tournés vers les spectateurs; il paraissait irrité d'être ignoré par les passants. Sur cette pièce d'étoffe, beaucoup d'autres mystères étaient exprimés, mais étant donné la foule dense, je ne pouvais pas les détailler en entier; je rajouterai seulement qu'elle était entourée, sur un demi-pied, de feuillages, de fruits, de végétation et de fleurs, étroitement enroulés en faisceaux.

10. A savoir en Espagne.

11. Cette tapisserie dépeint la première partie de l'histoire d'Absalon, fils du roi David, célèbre pour la beauté et l'exubérance de sa chevelure. Son demi-frère Amnon ayant abusé de sa sœur Tamar, il le fit assassiner et s'enfuit. Quelques années plus tard, Joab persuada une veuve d'implorer le secours du roi David: sa famille réclamait la mort de l'un de ses fils, qui avait tué l'autre. Le roi promit qu'il protégerait le fratricide et la veuve lui fit observer que sa clémence devrait alors aussi s'étendre à son propre fils. David permit donc à Absalon de revenir à Jérusalem, mais refusa de le recevoir pendant deux ans, au terme desquels père et fils se réconcilièrent. La tapisserie ne semble pas relater la seconde partie de l'histoire, à savoir la conspiration d'Absalon contre son père et sa mort: sa fuite fut entravée par sa chevelure, qui s'entortilla dans les branches d'un arbre, permettant à Joab de le tuer (2 S, 13-19).

CAPITVLO II

Gradatamente ascendendo una quasi regia scalla, indj et quindj de finissimj pannj de raza coperta, oue contextj hominj et dame, rustichj et nobilj, pedestrj et equestrj, signori et caualierj, cani et lepore, falconj et sparauierj, ceruj et daynj, et altri infinitj siluestrj animantj erano, che fugientj che latentj, iui uedeuasi la lasciuiante perdice da sensi lenata, che altro non lj mancaua se non il strepito de l'ale, & il granito et breue sibillare, in certj uirgultj il semplice fagiano, sollo de la coda et alle aparente, credendose esser tuto a solicitj uenatori oculto, il timido cunicullo, fra obscurj latibulj tuto tremicorde pareua se abscondesi, con il leue pede uedeuasi il lepore, lasciar li anelanti canj da se lontanj, il ueloce ceruo a le uetuste et non dense silue correre, il curenate capriollo sollicitaua de trouare le saxose Alpe,

un suenturato dayno con le tenelle et non late corna uedeuasi da canj stracciare, et in terra strato, le uiridante herbe col suo fumante cruore tingere, monstrando li bianchi dentj, fra li quali la lingua alquanto nigricante et spumante ne uscia, uenatorj a lj importunj canj minantj che altro che la natural uoce non lj mancaua, a lombra d'un guercio uedeuasi, certe damicelle, parte li eburnej dentj dismonstrando parendo per il rixo ansare, altre con lj ochij che pareano de la propria stanza uoler uscire, et bucha a guisa de ansio clamante, questo firmo conyecturaj douer essere per che iuj apresso li uidj uno uiridante et semiglauchio serpe, qual pareua reusciso de uno uetusto et intro coroxo castano, precipitabondo nel seno de epe tremabonde puelle.

CAPITVLO III

Molte altre figure, historie, prospectiue, iu'aparaneo, che quanta carta fa molto, et l'etade de larmigero de Carlo magno,

CHAPITRE II

Je gravis ensuite graduellement un escalier presque royal. Il était couvert de très fines tapisseries sur lesquelles étaient tissés des hommes et des dames, des paysans et des nobles, des hommes à pied comme à cheval, des chiens et des lévriers, des faucons et des éperviers, des cerfs et des daims, et beaucoup d'autres animaux des bois, qui s'enfuyaient ou se cachaient. On pouvait voir la lascive perdrix aux sens ardents¹² et un autre oiseau à qui il ne manquait que le bruit de l'aile et le bref et ferme sifflet. Dans quelques arbrisseaux, on distinguait la queue et les ailes du simple faisan, qui se croyait complètement caché des chasseurs. On voyait aussi le timide lapin qui paraissait, tout tremblant, se cacher dans son obscur terrier; le lièvre au pied léger, laissant loin derrière lui les chiens haletants; le cerf rapide, galopant dans les forêts anciennes et clairsemées; le chevreuil, qui tentait en courant de gagner les Alpes rocheuses.

Il y avait aussi un daim craintif, aux cornes tendres et étroites, mis à terre et déchiré par des chiens qui montraient une langue presque noire et écumante entre leurs dents blanches: les vertes herbettes étaient teintées de son sang fumant, et les chasseurs menaçaient les chiens, intenable, à qui la voix naturelle ne manquait pas. A l'ombre d'un chêne, il y avait certaines demoiselles qui semblaient panteler devant le combat, montrant leurs dents blanches comme l'ivoire; d'autres avaient des yeux tels que l'on aurait dit qu'elles voulaient sortir de cette chambre, et leurs bouches étaient emplies de cris d'anxiété. Je supposai que cette attitude était sûrement due au fait que, tout près d'elles, se trouvait un vétuste châtaigner pourri de l'intérieur, duquel sortait un serpent vert, presque azur, pour se précipiter vers le sein de ces mêmes tremblantes jeunes filles.

CHAPITRE III

Beaucoup d'autres figures, histoires et perspectives m'apparaurent; mais pour les décrire ni une grande quantité de papier,

12. Le *Physiologus*, relayé par Isidore de Séville, qui la qualifie de «dolosa atque immunda», a donné à la perdrix la réputation d'être le plus luxurieux des oiseaux (*Le Bestiaire*, Paris, 1988, p. 133; Isidori Hispalensis episcopi, *Etymologiarum*, l. XII, vii, 63 sq). Je remercie Jacques Bugnion de m'avoir éclairée sur ce point et de m'avoir fourni ces références.

Iohane da lj tempj chiamato, che uixe annj trecento sexanta e poj uno, l'ingegno del greco Homero non bastarebe, ma degno de notato uidj une peza de raza a luscio de lampla et superba salla complicata, per non impedire lo hyato d'epso uscio, oue due teste de nymphe alquanto inclinate erano, che pareo fuseno per l'impedimento de l'archiuolto, haresti iurato in epse l'anima, et proprio pareo che fixo guardasero a la turba ne la immensa salla meante et da non pochi furno per uiue iudicate.

CAPITVLO IV

Entrato ne la miranda, et a l'humano intuyto non maj ueduta salla, me parue uedere il superbo aparato de Dario, li parietj de la gualo erano tutj continuj copertj, de tapeciaria de seta in Lusitania constructa, a le antedicta consimile, ma de historie uarie, le quale qui exprimere non posso, per essere ricoperte da unaltra più che superba copertura, de finissimo raxo uoj dire satino in coccineo o uero purpureo colore intincto, più rubicondo che un finissimo et fulgorizzante rubino orientalle, sopra dil gualo uedeuasi de finissima tella de oro nitente, et altrj de copelaceo argento, sutilmente ritramatj et ben distinctj et compartitj, nodoxi baculj, in fascichulj redutj, stretj, iunctj, et legati, da un nodosso funicello argenteo, a guelli de arzento il fune de purissimo oro uedeuasi, il resto era de tronchi ramuschuli de la medema materia, uno al contrario de l'altro diligentemente disseminato.

Al cappo de la longha et ampla salla, del medemo uno capucello o uero baldachino, con extense cerre de finissimo et subtilissimo oro, con fillj de mondissima seta purpurea in misti, subto dil quale l'inuictissimo principe del predetto puerulo genitore, il cibo et epule asummeua, al megio de dita salla, un altro balduchino al muro contiguo al primo consimile di oro seta et arte, che tale non fu portato sopra il cappo del triunfante dictator romano, ne Croeso se uidj maj il suo lecto d'un tal coperto.

ni l'âge de cet homme d'armes de Charlemagne que l'on appelait alors Jean et qui vécut trois cent soixante et un ans, ni le génie du grec Homère n'y suffiraient. Il est pourtant digne de noter qu'à la sortie de cette salle ample, superbe et sophistiquée, je vis une tapisserie que l'on avait placée là pour ne pas empêcher l'ouverture de la porte. Sur cette dernière, il y avait deux têtes de nymphes inclinées; cette posture paraissait être due à l'obstacle causé par l'archivolte. On aurait juré qu'elles avaient une âme: il semblait véritablement qu'elles regardaient fixement la foule qui passait dans l'immense salle. D'ailleurs, bien des gens pensaient qu'elles étaient vivantes.

CHAPITRE IV

J'entrai dans cette salle, si admirable que jamais esprit humain n'en vit de telle: j'avais l'impression de contempler le superbe apparat de Darius. Ses parois étaient sans interruption toutes couvertes de tapisseries de soie fabriquées au Portugal. Elles étaient semblables aux précédentes, mais avec des histoires différentes que je ne peux évoquer ici, car elles étaient recouvertes d'une autre étoffe, plus que superbe: en très fin satin, teinte en couleur écarlate ou pourpre véritable, elle était plus rouge qu'un resplendissant et très fin rubis oriental. Sur certaines de ces étoffes, il y avait de la très fine toile d'or luisant, et d'autres étaient couvertes d'argent coupellé, subtilement retramé. Des bâtons nouveaux, bien distincts et séparés, réduits en faisceaux étroits, étaient joints et liés par une noueuse cordelette argentée, sur laquelle on voyait la corde d'or pur; le reste était constitué de petites branches coupées de la même matière, disposées avec soin l'une à l'inverse de l'autre.

A la tête de cette longue et ample salle, il y avait en outre un baldaquin, orné de longues franges d'or très fin et très délicat, dont les fils étaient entremêlés de très pure soie pourpre. Sous ce baldaquin, l'invincible prince, géniteur du susdit petit enfant, prenait de la nourriture. Au milieu de cette même salle, contigu au mur, se trouvait un autre baldaquin, tout comme le premier ouvrage d'or et de soie; il était si somptueux que jamais semblable ouvrage ne fut porté sur la tête du triomphant dictateur romain, ni ne recouvrit le lit de Crésus.

CAPITVLO V

Uscito et ascendendo poi un'altra eminente scalla, tuta de finissima lisbonesse tapiciaria munita, ne la superiore et inextimabile salla peruenj, tuta coperta de pannj de raza, de historie uariante, ma ricoperta de rutilante et finissimo panno d'oro, et uiluto finissimo purpureo, che tale non fu maj intexto ne la superba Uenetia, cossa miranda ceda quasj il superbo aparato de Cirro.

Tuto stupente et admirabondo, se me offerse duj gratj balconj, uesro l'australe cernentj, a uno de li qualj il cubito alquanto apodiato, risguardaua il salubre et purificato aere, per esser la stanza in loco asaj eminente, consideraj guiuj la cura del docto archytecto, oue in prospectiua grata a l'humano ochio uedeuane le currente et furibonde aque de Duria, irrigare tortuosamente una lata et amena uale, al sinistrorso de la quale, sfortiatamente uscia un laco asaj profondo et manual corno, a l'incolj nauicabile et grato, piu che ali Egiptij il fluente Nillo, il quale fra densi arborj uedeuasi fluyre, costeggiando lo ameno opido Albiano, a pontificj Yporediensi grato, poj sotto l'eminente colle, oue la bella e delecteuole Rocha, de maximo siede, et scorendo me pareo uedrelo sin soto Montecaprello, irigante le sitiente et contermine prate, al tempo estiuo dal solar raggio arefacte et combuste,

Extracto in parte fora del balchone antedetto, risguardaua uerso doue phebo prima apare, quando in la caxa de tauro recrea li uelocj caballj d'ambroxia gia uachuj, et uidi un monte da le frigide et pastorate alpe spicarsi, tuto gualino, per recta linea, per spacio de militarj diecj o uero dodece, che giudicaresti manualmente a justo et librante libello esser stato conplanato, graciosamente sendendo uerso lampla planicie, sul fiancho del quale di grato perspicuo uedesi lj delecteuolj et a bacho grati opidj, Burollo, Bolengho, Palazzo, Piuerone, et Viuerono, oue da

CHAPITRE V

Je sortis et, après avoir gravi un grand escalier orné d'une très fine tapisserie de Lisbonne, je parvins dans la magnifique salle supérieure. Elle était toute couverte de tapisseries aux histoires variées, qui étaient elles-mêmes recouvertes de brillant et très fin tissu d'or, et d'un velours pourpre si fin que jamais semblable étoffe ne fut tissée dans la superbe Vénétie; c'était un spectacle si admirable, que l'on aurait presque pu le retrouver dans le superbe appareil de Cyrus.

Stupéfait et admiratif, j'avisai deux balcons bienvenus s'offrir à moi du côté Sud; je m'accoudai à l'un d'eux, garant d'un air sain et pur, car la chambre était dans un lieu assez élevé. J'appréciai le soin du docte architecte, grâce auquel on pouvait admirer un panorama plaisant à l'œil humain: on voyait les eaux de la Doire Baltée, déferlantes et furibondes, irriguer tortueusement une vallée aussi large qu'amène; à gauche de cette dernière, la rivière se jetait furieusement dans un lac assez profond et un canal artificiel¹³, que l'on voyait couler parmi les arbres denses; il était navigable, et encore plus agréable aux habitants du lieu que le Nil ne l'est aux Egyptiens. La rivière côtoyait la plaisante place forte d'Albiano, reconnaissante aux évêques d'Ivrée, puis les éminentes collines, la belle et délectable forteresse¹⁴, située en hauteur; il me paraissait même la voir couler jusqu'au-dessous de Montecaprello¹⁵, irriguant les prés situés près de ce lieu qui, l'été venu, sont brûlés et desséchés par les rayons du soleil.

Tendant la tête hors dudit balcon, je regardai dans la direction où Phébus apparaît en premier, quand dans la maison du Taureau se nourrissent les rapides chevaux privés d'ambroisie. Des froides Alpes où paissent les bêtes, je vis émerger un mont¹⁶ aplani en ligne droite sur un espace de dix ou de douze milles: on aurait juré qu'en descendant doucement vers l'ample plaine, c'était la main de l'homme qui l'avait égalisé à un niveau juste et équilibré. Sur le flanc de ce mont d'agréable perspective, je voyais Burolo, Bollengo, Palazzo, Piverone et Viverone, places fortes délectables et reconnaissantes à Bacchus.

13. Selon E. BLANCHIETTI, *Adrianeo*, p. 48, il s'agit du Naviglio.

14. La forteresse de Masino (E. BLANCHIETTI, *Adrianeo*, p. 49).

15. Montecrivello (*ibid.*).

16. La Serra (*ibid.*).

luj ad Azeglio un claro et profondo lacho undegia, alquanto guastato dale aure de circio, nel uarchare de l'angusta ualle.

Passato la Duria a l'imo de la uale uedeuasi, sopra un bel pogieto fra montj in una uale al piano, il delecteuole et ben situato Vische, da coline et piano circumuicinj et fructiferj adornato, Pocho più altro Candia, et Caluso, con l'aparentia de soj pesciferj lacj, ueneuasi poj circonualando il piano da montj, alpe, stagni, riu, et fontj, alberj et uinetj, nemorj et uirgultj, sino proximo a la uetusta cita, non scio qual clima o uero oroschopo, potesse a mortalj produrre sito piu salubre et grato.

CAPITVLO VI

Retirato alquanto da lj antedictj balchoni, in uno angulo de la gia anotata salla, se me apresento uno ben quadrato et binalle uscio, il primo da un Lusitano guardato, laltro da una semidiua ancilante portughesa era custodito, non senza qualche honesta resistantieta, il primo passato, nel secondo fu intro-misso, oue al primo sguardo con incredibil stupore, uidj un marauiglioso et forse non maj piu ueduto leto, il quale era sino a terra tuto coperto de finissimo panno d'oro, tale che de letera alcuna aparentia ui era, sopra il quale extensa uedeasi una coperta, de finissime sebeline, con loro code gratiosamente distincte pendente, qual solamente copria il piano depso leto, et soto uscia gualino sino a terra il gia dito aureo brochato. Al cappo depso leto, sopra dite coperte alongato uedeasi un sopra-mirando puluino, de longheza quanto era la latitudine del leto, et de conueniente crassitudine, in subtilissima tella di seta conuestito, con diligente et ben compartito lauorerio d'oro, che tale non sepeno maj con subtil aguglia le famule de Diana construere.

Soto il ciel de la stupente camera, pendea a libella del letto, un capucello o uero balduchino de uiluto cremesino et brochato d'oro finissimo, extendendosi giu sino al puluino, al'imo et al summo li era, un semipedal lauorerio, de litere mayuscole

Près de cette dernière, vers Azeglio, dans le franchissement de l'étroite vallée, se trouvait un lac clair et profond, qui était quelque peu troublé par le souffle du Circio¹⁷.

Au fond de la vallée, plus loin que la Doire Baltée, on voyait entre les montagnes une vallée s'ouvrant vers la plaine. Sur une belle butte s'y trouvait la délectable Vische, bien située, entourée de collines, d'une plaine et agrémentée d'arbres fruitiers. Un peu plus haut, il y avait Candia et Caluso, dont on distinguait les lacs poissonneux, puis venait une plaine entourée de montagnes, des Alpes, d'étangs, de rivières, de sources, d'arbres et de vignobles, de bois et de broussailles, jusqu'aux portes de la vieille cité. Je ne connais pas de climat ou d'horoscope qui puisse donner aux mortels un site plus salubre et agréable.

CHAPITRE VI

M'extrayant desdits balcons, je me trouvai face à une porte double et bien encadrée, dans un angle de la salle précédemment décrite. La première de ces deux portes était gardée par un Lusitanien, l'autre était défendue par une suivante portugaise semblable à une demi-déesse. Non sans quelque honorable résistance, je passai la première porte, qui me permit de m'introduire dans la seconde. Là, avec une incroyable stupeur, mon premier regard se porta sur un si merveilleux lit, que l'on n'en verra peut-être jamais de tel. Il était jusqu'à terre recouvert de très fin tissu d'or, de telle manière que le bois de lit n'apparaissait même pas; étendue seulement sur le plat du lit, il y avait une couverture de très fine zibeline, dont les queues pendaient gracieusement. Sous cette dernière, égal jusqu'au sol, dépassait ledit tissu broché d'or. A la tête de ce lit, sur lesdites couvertures, était posé un très admirable coussin, aussi long que la largeur du lit. De convenable épaisseur, revêtu de subtile toile de soie, il était d'un travail d'or si soigneux et bien réparti, que jamais les servantes de Diane n'en confectionnèrent de tel avec leur aiguilles.

Sous le ciel de cette chambre stupéfiante, au niveau du lit, pendait un baldaquin de velours cramoisi broché d'or très fin, qui tombait jusqu'au coussin. Au fond et au sommet de ce baldaquin, il y avait un ouvrage haut d'un demi-pied, des lettres

17. Vent du Nord-Ouest (*ibid.*, p. 50).

ritramate d'oro purissimo, et uedeasi un cordicello de la medema materia innodante, et in uno retinente un K. et un B. et cusi tuta la parietale circostancia de la camera, era a uiluto oro et argento ricoperta, nel medio del dito balduchino, ritramate uedeansi, le ducal arme o uero insegne, in uno de fronde et fructj uiridante festono, jn circular forma ridotto, dal centro del quale gratiosamente spicauasi, un bellissimo e de precio jnextimabile moschetto o uero zenzelare, quasi in forma de padilione, che quasi tuto il ducal leto cingea, de piu che subtilissima tella di seta, che tale maj non fabrico la suenturata Aracne, per il longo le telle secondo il suo ordine jnconsutile, ma de spatjo jn spacio ben distincte et compartite uedeansi uarie oriental gemme, de inextimabil precio, jn nitente oro aligate a guisa di bontoncellj che dite telle jnsieme superbamente coligauano.

CAPITVLO VII

Non scio qual oriental gemma in oro aligata, o fora et sopra humano jngegno equiparazione jncomprensibile da fare, ne mayestale presentia possesi maj più uedere, quanto era a uedere quella diuina et ueneranda matre del tenello cisalpinarcho, jn candidante ueste de raxo ouero satino, piu che piuma de clangorante olore, con una de humano et jmpotente cogitato jnextimabile colambia, tuta de preciosissime gemme emblemata, che tale non produse maj l'aromaticha Taprobane, sopra lo thoro adiacente alquanto subleuata, con la destra subto la candida et de colore di roxe jnmista guanzia, presentia piu che mayestale grauita maj piu veduta, cossa che l'humano jngegno non e capace de comprendere, ne la mia jnepta lingua a exprimerlo ne tremula mano a descriuerlo, certo se ben heresiarcha fusse anotato, credo che anima fora del carcere reduta, possa nel sublime seggio como cossa celeste piu uedere, et nel concepto fruire, quanto per terrena soto questo cielo jn lantedicta camera se e ueduto.

majuscules retramées d'or pur, et une cordelière de la même matière, nouée, qui réunissait un K et un B. Et toutes les parois de la chambre étaient ainsi recouvertes de velours d'or et d'argent. Au milieu dudit baldaquin, dans un verdoyant feston de feuillages et de fruits, étaient retramées les armes ducales (ou véritables armoiries), réduites en une forme circulaire. Et au centre de ceci ressortait gracieusement une belle moustiquaire, au prix inestimable, qui avait presque la forme d'un pavillon. Elle ceignait l'ensemble du lit ducal d'une toile de soie si délicate, que jamais la malheureuse Arachné n'en fabriqua de semblable. Sur leur longueur, les tissus étaient faits d'une trame sans couture; mais d'espace en espace, ils étaient superbement liés entre eux par diverses gemmes orientales au prix inestimable, bien distinctes et séparées, encastrées en guise de gros boutons d'or brillant.

CHAPITRE VII

J'ignore à quelle gemme orientale encastrée d'or on pourrait comparer une apparence aussi majestueuse que celle que donnait à voir la divine et vénérée mère du tendre prince cisalpin; impossible à comprendre pour l'entendement humain, elle était telle que jamais plus l'on n'en verrait de semblable. Vêtue de satin plus blanc que les plumes du cygne au cri retentissant, elle portait un collier inestimable au point que la pensée humaine est impuissante à se le représenter; il était tout emblématisé de gemmes si précieuses que l'aromatique Taprobane¹⁸ elle-même n'en produisit jamais. Sur le lit adjacent, elle s'était un peu soulevée et tenait sa main droite sous sa joue blanche, à laquelle se mêlait la couleur de la rose. Sa présence était plus que majestueuse et sa gravité telle que l'on n'en verra plus jamais de semblable: l'esprit humain n'est pas capable de comprendre ces choses, et ma langue inepte ne peut les exprimer, ni ma main tremblante les décrire. Au risque de passer pour un hérésiarque, je crois que pas même une âme échappée de sa prison¹⁹ ne peut, dans le sublime siège²⁰, contempler un spectacle aussi céleste, et, sur la terre qui est sous ce ciel, jouir en esprit de tout ce que l'on a pu voir dans cette chambre que j'ai décrite.

18. L'île de Taprobane, l'actuel Sri-Lanka, était célèbre pour ses pierres précieuses.

19. C'est-à-dire le corps humain.

20. Formule utilisée par Dante pour désigner le Paradis.

Asotiata era, quella che del uirgineo et matronal sexo, dempta la parturiente del uero et nostro mesia fu e sara supremo exemplare, da una numerosa societade, de nobile et de uirtu al mondo rare done, il culto de le quale per essere jnsuficiente, et quello de precio jncredibile leuemente il passo, de le quale parte erano subdite, altre asidue famulatrice, altre humillie uisitatrice, le quale per ordine sedendo sopra puluinj de uiluto finissimo purpureo, lauoratj et munitj de auro sopra seta fillato, con artificio mirabile il solo de l'incredibil talamo, de tapetj de lana finissima jn Suria constructj, con humano pillo et uarieta de colorj era coperto, con uarij segnj cio e gropi, roxe, schachj, linee, ponctj, recte et trasuersale, hemyciclj, quadrij, et triangulj, con qualche arabiche et non ben formate caractere.

CAPITVLO VIII

Genuflexo et reuerente aconbiatato, et de me il dito talamo euacuato, et transacto et uscito de la uicina salla, scendendo per la descritta scala, a la piu bassa et dal clausuiano duca incolata sala perueni, oue a man drita un'uscio compresi, et a quello per directo tendente, da la guarda alquanto jntertenuto, tanto sepi cichalare che dentro una regal camera fuj intromisso, il pauimento de la quale, de tapetj surianj era tuto intecto, lj parietj de tella de fulgente oro tutj indutj, iuj uedeasi unaltro mirabile leto, il capucello del quale era de rutilante drapo d'oro rizo, coperto il leto d'una copertura de brochato d'oro, al capucello consimille, sino a terra o uero a lj sorianj tapetj tuta adeguata, sopra la quale uedeuasi unaltra copertura de candidj armelinj, lata quanto la piana del leto, con le code jn punta nigerrime pendente et distincte egualmente che facea un mirabil uedere, sopra de le jmmaculate pelle, nel mediano locho del superbo toro, asideua una cuna tuta coperta de tella de copelacco argento tirato micante, a certj minutj quadrij como sortiferj dadj.

Celle qui (si l'on excepte la parturiente de notre véritable messie) fut et sera un suprême exemple du sexe virginal et maternel était entourée d'une nombreuse société de femmes à la noblesse et la vertu rares en ce monde. Je passerai rapidement sur leur dévotion, insuffisante malgré leur incroyable prix: les unes lui était soumises, les autres étaient pour elle de fidèles servantes, d'autres d'humbles visiteuses: ces dames étaient assises selon leur ordre sur des coussins de très fin velours rouge, travaillés d'or filé sur la soie. Le sol de l'admirable chambre nuptiale était recouvert de remarquables artifices, des tapis de très fine laine fabriqués en Syrie avec des poils humains²¹: ils étaient composés de nombreuses couleurs et de signes variés, à savoir des nœuds, des roses, des carreaux, des lignes, des points, des lignes droites et transversales, des hémicycles, des carrés et des triangles, cela avec quelques caractères arabes et non bien formés.

CHAPITRE VIII

Après m'être agenouillé et avoir pris congé avec révérence, je sortis de ladite chambre, passai dans la salle voisine et la traversai, puis descendis par l'escalier précédemment décrit pour parvenir à la salle la plus basse, qui était occupée par le portier du duc. Dans cette dernière, je vis à main droite une sortie, vers laquelle je me dirigeai directement, mais je fus retenu par la garde. Je sus tant parlementer que je pus m'introduire dans une chambre royale. Son sol tout entier était recouvert de tapis syriens et ses parois complètement revêtues de toile d'or brillant. J'y vis un autre lit admirable, avec un baldaquin de rutilant drap d'or frisé. Ce lit était recouvert par une couverture de brocard d'or semblable au baldaquin, tout entière proportionnée pour descendre jusqu'à terre, sur les tapis syriens. Sur cette couverture, il y en avait une autre, large comme l'étendue du lit, en hermine blanche avec des queues à la pointe noire, qui pendaient également et distinctement, de telle façon que c'était merveille à voir. Sur les peaux blanches immaculées, au milieu du superbe lit, je vis un berceau: il était tout recouvert d'une toile d'argent étincelante, coupellée et tirée, avec des petits carrés ressemblant aux dés qui donnent le sort.

21. Peut-être des tapis tissés avec des cheveux humains.

A libella de l'uscio, uidi una ara con mantillj de oro lauoratj con mirabil jngegno, che talj credo non copra l'ara del clauigero principe de li apostolj, sopra la quale erau, certi aurej uassi de zoye fornitj, et altre cosse al baptismo necessarie, che da certj prelatj et signorj, solemnemente al templo como qui apresso uederetj, forno portate.

CAPITVLO IX

Ritornato fora de la porta del pontifico palacio, erano li parietj tutj de panj de raza finissimj copertj, oue timentate se uedeano, uarie et de mirando excogitato belissime hystorie, che tropo sarebe prolixo il mio scriuere, et de la palaciale a la templare porta, era la uia artificialmente claustrata, da certe ben jnclauate et compaginate barre, de nouj panj de raza tute coperte.

La porta del templo de fora, non da pompa de uerdj juniperj, non buxi o alorj, jn feste conuersi et da papiree uite de diuersi colorj jntincte circonligate, con crepitante bractee adornata uedeuasi, ma da uno richissimo capucello ouero balduchino de finissimo panno d'oro, de fora sopra larchitrabe ben tirato, con due ale jndi et quindi dil medemo pendente era coperta, soto il quale il puerulo auantj nel templo fusse jntroduto, et a la santa lotionne jnposto, hauea a receuere il primo carattere baptismale, Et da custodj loricatj, era diligentemente guardata, a cio che la jnepta plebe nel templo, le sede de nobilj, prelatj, aulicj, et altre exceptuate persone, non ocupasse.

Intrato, jndj et quindi de finissimi pani de raza era la mediana naue tuta ualata, de diuerse historie demonstratiue del nouo et uechio testamento, tra le quale due ue n'erano, gia antiche de seta et d'oro oue jn una jnfictio li era, la liberatione del populo de Ysrhael de Egipto, la submersione de Pharaone, et le plorante et meste egiptie per le supectile acomodate.

Au niveau de la sortie, j'avisai un autel sur lequel il y avait des couvertures d'or travaillées avec un art admirable; je crois que pas même l'autel du prince des apôtres portant les clefs²² n'était lui-même couvert de la sorte. Sur cet autel, il y avait des vases d'or décorés de bijoux et d'autres choses nécessaires au baptême que des prélats et seigneurs allaient porter au temple, comme vous le verrez tout de suite.

CHAPITRE IX

Je ressortis du palais du pontife, dont les parois étaient toutes couvertes de tapisseries très fines; on y voyait représentées de variées et très belles histoires d'admirable invention, mais je serais trop prolix si je les décrivais. De la porte du palais à celle du temple, il y avait une rue artificiellement fermée, constituée de barrières bien assemblées et clouées, toutes couvertes de nouvelles tapisseries.

Ce n'était pas un appareil constitué de branches de vert genévrier, de buis ou de laurier ordonnées en festons, entourées de vrilles de papier teint en diverses couleurs et de lames de clinquant, qui ornait le devant de la porte du temple, mais un richissime baldaquin de très fine toile d'or, bien tiré à l'extérieur au-dessus de l'architrave, avec deux ailes qui étaient couvertes du même tissu. Sous ce dernier, le petit enfant allait être introduit dans le temple, où la sainte lotion lui serait imposée et où il allait recevoir le premier caractère baptismal. L'église était diligemment gardée par des gardes en cuirasse, afin que l'inepte plèbe n'occupe pas les sièges réservés aux nobles, aux prélats, aux notables et à d'autres personnes.

J'y entrai: la nef médiane était toute voilée de très fines tapisseries, illustrant diverses histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Parmi elles, il y en avait deux, anciennes, faites de soie et d'or. Dans la première était mise en scène la libération d'Égypte du peuple d'Israël, la submersion de Pharaon et les tristes Égyptiennes, pleurant la vaisselle qu'elles avaient prêtée²³.

22. L'apôtre en question est bien entendu Pierre; on peut donc supposer qu'Antonin évoque ici la basilique Saint-Pierre de Rome.

23. La traduction de *per le supectile acomodate* est incertaine, mais ce passage décrit certainement la spoliation des Égyptiens par les Israélites lors de la fuite d'Égypte (Ex. 3, 21; 11, 2; 12, 35-36).

Ne l'altra uedeasi il cornuto propheta, irato contra il populo adulterato, et frangente le tabule nel monte, oue erano jnscriprij li diecj preceptj del uiuo et uero motore. Ancora uedeasi il fiollo de Beor, contra l'asina itrato et langello occupatore del camino, Et le blandiuole madianite con li jnaurati et conflati jdolj li Ysrhaelitj deuincere, et molte altre historie, et era tuta sino al choro cosi continua de pannj de raza coperta.

CAPITVLO X

A la mano manca tra laltre ne notaj una, tuta figurata che li septe pecatj mortalj jn questo modo conteneua, Nel primo capitulo de epsa peza, uedeuasi uno ultra modo superbo, de eta piu che uirille, jn trono sedente jncoronato, de ueste aurea sopra jnduto, da quella extractj li brachij, de cilestro uiluto uestitj, tenente uno regal septro ne la destra, a la terga del quale stauano duj paentosi demonij li humerj suj prementj, quello da la destra di rubicondo colore, da la sinistra bigio e bianco alquanto jnmisto, dal canto destro tre brute longicode serpe, con alle et piedj jncarnatj da un canto, da l'altro nigre, extendendo il cappel sopra la corona del superbo dal sinistro altre tre cum quel medemo ordine disposite con buche semiaperte, tute quasi unindose con uno dil medemo colore serpe, sopra la dita corona como quasi sedente, fora de le sue buche usciano radice, restringendose jn uno nodoso troncho, dal quale uno uiridigianze arbore pululaua, al quale era jnscriprij un tal notato, Arbor pecatj sub qua sumus arbore natj,

sopra il quale un giouene jn ueste aurea et togata sedea, con un capeleto de bigio colore, il quale nel aspetto tristo et mesto pareuamj, al pede de l'arbore uno de qua, laltro de la, doj animalj stauano, a doj catelj consimilj quasi latrantj, un bianco l'altro nigro, al bianco sopra li era scripto Dies, sopra l'altro Nox, al stancho lato dil giouene sul l'arbore apondauasi una scala, con certi gradj da un monstruosso spirito sustentata,

Sur l'autre, on voyait le prophète cornu²⁴, en colère contre le peuple adulateur, qui brisait sur la montagne les tables où les dix préceptes du vivant et vrai Dieu avaient été écrits. On voyait aussi le fils de Béor fâché contre son ânesse et l'ange occupant le milieu du chemin²⁵, les Madianites enjôleuses vainquant les Israélites avec leurs idoles dorées et gonflées²⁶, et encore beaucoup d'autres histoires: jusqu'au chœur, l'église était toute couverte de tapisseries.

CHAPITRE X

A main gauche, parmi d'autres tapisseries, j'en remarquai une, tout entière à figures, qui présentait les sept péchés mortels de la façon suivante: dans la première partie de cette pièce d'étoffe, on voyait un homme très orgueilleux, d'un âge plus que viril, couronné et assis sur un trône. Il portait des habits dorés, d'où sortaient ses bras revêtus de velours bleu, et il tenait un sceptre royal dans la main droite. Derrière lui se tenaient deux effrayants démons, qui lui pressaient les épaules: celui de droite était rouge, celui de gauche de couleur grise, à laquelle était mélangé un peu de blanc. Du côté droit, trois affreux serpents à longue queue, avec des ailes et des pieds incarnats d'un côté et noirs de l'autre, tendaient leur tête sous la couronne de l'orgueilleux. Du côté gauche, il y avait trois autres serpents, ordonnés de la même façon: ils s'unissaient tous en un serpent de la même couleur, qui était presque assis sur ladite couronne. Hors de leurs bouches entrouvertes sortaient des racines, se resserrant en un tronc noueux qui devenait un arbre verdoyant, sur lequel était inscrit ceci: *L'arbre du péché sous lequel nous sommes nés.*

Au-dessus de cette inscription, il y avait un jeune homme assis, portant une robe dorée et un petit chapeau de couleur grise; son aspect me paraissait triste. Au pied de l'arbre se trouvaient deux animaux, presque semblables à des chiens aboyant, l'un blanc et l'autre noir. Sur le blanc était écrit *Jour*, et sur l'autre *Nuit*. A gauche du jeune homme, il y avait un escalier accolé à l'arbre, dont certaines marches étaient soutenues par

24. Moïse.

25. Référence à l'épisode de l'ânesse de Balaam (Nb. 22, 22-35).

26. Référence aux Israélites qui, séduits par les filles de Moab, adorèrent Baal à Péor (Nb. 25).

sopra la quale una tremenda et paudentossa morte scandeua, da la manca mano una capsule sepulcrale tenente, da l'altra un badile, fra li gradj d'epsa scalla jnscripto li era, Septem Aetates, sopra il cappo de la dita morte, Mors humana a la destra del'arbore con calce azure et crocee tre, pifarj o uero jnstrumentj da fiato sonando stauano, mostrando suaue armonia, con tal notato, Vana Damnis uanis is questus noster inanis, Mors premit, uita ruit, hinc scelerata luit,

al'angulo del deto capitulo uicino a la deta morte, erauj il prophetante yheremias con un tal breue inscripto, Ambulantes post uanitatem et uanj facti sunt, sopra lj sonatorj, Ezechiel che tal deto dimonstraua, Impius in iniquitate sua morietur, Dal canto stanco a la coda del supernate serpente una femina de rosso jnduta uedeuasi jn una cratera potante con tal notato, Radix gule, a la seconda cauda, un'altra de cilestro color uestita tuta clamorossa et lamentante con tal scripto, Radix accidie, a lj piedj de la quale se li legea, Me deus audj si uis si non uis nulla mihi uis, la tercia de uiridante ueste era coperta con ornato cappo, un fiore con un rosso fillo ne le mane tenente, sopra la qual uedeuasi, Radix jnuidie, et soto tal caractere, Flos designat ibj me sine fraude sibj,

al uicino angulo uedeasi ysayas con tal breuicello jn mano, Ve corone superbie ebrus Efraym, Dal canto stanco del dito Re, ala jnfernate cauda, una tuta jranda de rubicondo colore conuestita erauj, et scripto li era Radix Iracundie, poj alquanto piu apresso Mors jnfelicj non miserere mihi, a l'altra coda di sopra jn collore morello una jnduta uedeuasi con una capsetula de aurej nummismatj plena, oue legeasi Radix auaritie, et a lj piedj, O sacre o summe colote super omnia numme, a la terza superiore coda, una lasciua jn ueste aurea femina cerneuasi, jn uno speculo guardandosi, con tal notato, Radix luxurie, a li piedj un altro motto chio non jntesi,

sopra l'indumento del Re ritramato pareualj, Radix supebie, a pede dil quale legeasi Do sceptrum regna dominare per omnia

un esprit monstrueux. Une morte, effrayante et terrible, le descendait; elle tenait un coffret sépulcral dans sa main gauche et une pelle dans l'autre. A travers les marches de cet escalier on trouvait l'inscription suivante: *les sept âges*. Au-dessus de la tête de ladite morte, on lisait: *Mort humaine*. A la droite de l'arbre se tenaient trois fîfres, portant des jambières azur et jaunes: ils jouaient de leurs instruments à vent, montrant leurs douces harmonies, avec cette inscription: *Nous rejetons les vanités par des vanités, notre quête est vaine. La mort nous harcèle, la vie s'en va, les crimes seront punis*.

A l'angle de cette partie, près de la morte, se trouvait le prophète Jérémie, avec cette brève inscription: *Ils ont marché derrière la Vanité et ils sont eux-mêmes devenus vanité*. Au-dessus des musiciens, Ezéchiel montrait le texte suivant: *Le méchant mourra dans sa faute*²⁷. A la gauche de la queue du serpent supérieur, on voyait une femme vêtue de rouge, buvant dans une coupe avec cette inscription: *Racine de la gourmandise*. Vers la seconde queue du serpent, il y avait une femme aux vêtements de céleste couleur, se plaignant et se lamentant, et cette inscription: *Racine de la paresse*. On lisait à ses pieds: *Ecoute-moi, Dieu, si tu veux, si tu ne veux pas, je suis sans force*. Une troisième femme, portant des habits verts et un chapeau orné, tenait une fleur avec un fil rouge à la main. Au-dessus d'elle, il était écrit: *Racine de l'envie* et, sous cette inscription, *La fleur me désigne moi sans préjudice pour elle*.

Dans l'angle voisin, on pouvait voir Isaïe, la citation suivante à la main: *Malheur à l'orgueilleuse couronne des ivrognes d'Ephraïm*²⁸. Du côté gauche dudit roi, vers la queue infernale, il y avait une femme très fâchée, tout de rouge vêtue et ces inscriptions: *Racine de la colère*, puis un peu plus près: *Mort, n'aie pas pitié de moi*. Plus haut, vers l'autre queue du serpent, on voyait une femme vêtue de brun, tenant un coffret plein de pièces d'or sur lequel on lisait: *Racine de l'avarice*; à ses pieds, il était écrit: *Je te vénère par-dessus tout, ô sacré, ô suprême denier*. Près de la troisième queue supérieure du serpent, on distinguait une femme lascive vêtue d'or qui se contemplait dans un miroir orné de cette notice: *Racine de la luxure*. A ses pieds, il y avait une autre devise que je n'ai pas comprise.

Racine de l'orgueil figurait sur les vêtements du roi (qui paraissaient retramés). A ses pieds, on pouvait lire: *Je donne le sceptre*

27. Ez. 3, 18.

28. Is. 28, 1.

regna, ne l'angulo jnferiore al sinistrorso staualj il uechio et
 paciente Iob, con tal inscriptione, Deuenit in bonis dies suos et
 in poncto ad inferna descendit, Altrj anotatj soto li regij piedj
 spectauansi tra lj qualj questj ne manifesto, Hoc speculo mortis
 uiteque uir esto memor eis. Crastina nula dies jnflige nulla
 quies est peccatorum radix et origo cunctorum malorum, fastus
 fuge si vis vivere castus.

CAPITVLO XI

Apresso al choro, nel imo del templo, de alteza tripedale un
 palcho erauj, tuto barrato, con una quasi eguata et non uio-
 lente scalinatione, il pauimento de la quale de panj de lana
 figuratj era coperto, et de qua et de la laparentia dil parietal
 fastigio da supebi coloni era ocupata, nel medio dil quale al
 muro conuicino al rimpetto de la porta era eleuata un'ara de
 bipedale alteza, tuta de finissimo de panno d'oro conuestita,
 sopra la quale superbamente a libella li pendea un richissimo
 balduchino d'aureo brochato et morello uiluto jn grana
 hispana jintincto, oue figmentato uedeuasi sopra il morello,
 belissime sphere de minutissime squamme de purificato
 argento jnaurato richamente ritramate, et maiuscule litere, con
 certj nodi jnuilupate, de la medema materia, cio e un K et un
 B, et tuto il circonstante locho era de tal copertura munito che
 facea un mirabil et inefabile uedere.

CAPITVLO XII

Sopra lantedita ara erauj, un'inextimabile texauro, tra le
 quale cosse degne de notato, fra l'altre una masiza et ponde-
 rante croce de finissimo oro uidj, de alteza alquanto piu che
 bipedale con subtilissimo lauorerio sopra la quale jnclauato
 uedeuasi, il nostro paciente uero et unico mesia di colore car-

*pour dominer dans tous les royaumes. Dans l'angle inférieur gauche, le vieux et patient Job se tenait auprès de cette inscription: Leurs jours s'achèvent dans le bonheur, en un instant ils descendent au séjour des morts*²⁹. Sous les pieds royaux, on pouvait lire encore d'autres annotations, parmi lesquelles celle-ci: *Par ce miroir, pense à la vie et à la mort! Il n'y a pas de lendemain. Il n'y a pas de repos. La racine des péchés et l'origine de tous les maux est l'orgueil. Fuis si tu veux vivre vertueusement.*

CHAPITRE XI

Au fond du temple, près du chœur, il y avait une estrade haute de trois pieds, toute fermée, aux escaliers peu pentus et presque plats. Son sol était couvert de tissus de laine figurés; ici et là, les parois étaient occupées par de superbes colonnes. Au milieu de cette estrade, contre le mur voisin, en face de la porte, était élevé un autel d'une hauteur de deux pieds, tout revêtu de très fin tissu d'or; il était surplombé par un riche baldaquin, qui pendait magnifiquement à niveau. Ce dernier était broché d'or et de velours brun, teint en écarlate d'Espagne; sur les parties brunes étaient représentées de très belles sphères en écailles d'argent pur et redoré, richement retramées, ainsi que des lettres majuscules, c'est à dire un K et un B, entourées de nœuds faits dans la même matière. Tous les lieux alentour étaient recouverts de la sorte; c'était un spectacle aussi admirable qu'ineffable.

CHAPITRE XII

Sur l'autel déjà mentionné, il y avait un inestimable trésor. Entre autres choses dignes d'intérêt, je vis une lourde et massive croix d'or fin, d'un travail subtil et d'une hauteur d'un peu plus de deux pieds. On y voyait cloué notre patient, véritable et unique Messie, magnifiquement peint en rouge; au-dessus de

29. Jb. 21, 13: *Ducunt in bonis dies suos et in puncto ad inferna descendunt*. La comparaison de cette phrase avec celle que nous donne Antonin est assez éloquente. Les cartouches qui ornent cette tapisserie sont en effet étrangement rédigées: soit A. Dufour a commis quelques erreurs de transcription, soit, ce qui est plus vraisemblable, notre narrateur ne parle effectivement pas le latin (comme il l'avoue lui-même plus bas) et a eu du mal à déchiffrer ces notices.

naceo sutilmente encausticato, sopra dil cuj cappel, un mirando et forse maj più ueduto finissimo ceruleo et splendente zaphyrro, de crassitudine duna mediocre castanea era aligato, Sopra guesta finissima gemma, un smaltato et misericorde pelicano, nel pecto de cuj, a guisa de sanguinolente ligato core, un'oriental rubino tenea, oue li figlj pareva se depasisino, unaltra jnfinita de zoje erau, che quiui anotar non olso, prima per non esser da l'ignano popullo per mendace acusado, l'altra tanta e la copia, che dubito non le facesse de precio jnuilire, pur alquanto anchora ne tractaro.

In un monticello de finissimo oro, de crassitudine cucurbitacea la gemmata croce era complantata, oue de finissimo encausticho herbete, fronde, fiorj, cerneuansi, tute de finissime oriental zoje jn loco de loro colorj o uero botinj graciosamente emblemate uedeuansi, tra li qualj certj mughetj a le fronde de quellj, jn loco de candidj et serratj fiorj tremule oriental perle pendeano, nel suo medio daj fulgorizantj orientalj rubinj, di fabacea groseza se uedeano rutillare, certj belissimj et grossi balassj jn tabulacea forma redutj, pontutj diamantj, et altre asaj fogie de gioye, ch'io non dico per la prepostata ragione.

Indj et quindj de lantedeta croce de nitente et purissimo oro spectauasi, li plorantj Iohanne et Maria, de alteza dun pede et semj, et proportionata crassitudine, per arte malearia et fusoria diligentemente compactj, sopra basse de finissime gemme ornate, et con le uestimente de infinite et grosse perle conuestite, che credo jn Italia non sia unaltro tal texauro.

CAPITVLO XIII

Nel conspecto de lantedita ara, con distantia de quatro passi erau il fonte, oue il principe se hauea a baptezare, tuto de finissima rutillante tella d'oro conuestito, al quale disopra un altro balduchino de mondissimo pano d'oro asisteua, con uoli-

sa tête, il y avait un admirable et splendide saphir bleu, tel que l'on n'en verra peut-être jamais plus, qui était de la taille d'une châtaigne moyenne. Au-dessus de cette très fine gemme, un miséricordieux pélican³⁰ émaillé tenait, en guise de cœur saignant encastré, un rubis oriental hors de sa poitrine; ses fils paraissaient s'y repaître. Il y avait une autre infinité de joyaux, mais je n'ose pas les décrire ici, d'abord pour que le peuple ignorant ne m'accuse pas de mensonge, et ensuite parce que leur abondance était telle que d'en douter avilirait leur prix. Pourtant, je traiterai encore un peu de ce sujet.

La croix ornée de gemmes était plantée dans un monticule d'or très fin, de la taille d'une courge, où l'on distinguait de très fines petites herbes, des fleurs et des feuillages peints; en lieu et place de leurs couleurs et de leurs vrais boutons, ils étaient gracieusement emblématisés par de très fins joyaux orientaux. Parmi eux, il y avait un plant de muguet: au lieu de fleurs blanches et serrées, de tremblantes perles orientales pendaient de ses feuilles. Au milieu, on voyait rutiler de fulgurants rubis orientaux de la grosseur d'une fève, de très beaux et grands balais³¹ réduits en forme de tablettes, des diamants pointus et d'autres sortes de joyaux dont je ne parlerai pas plus, pour les raisons évoquées plus haut.

De part et d'autre de la croix d'or pur et brillant susmentionnée, on voyait Jean et Marie, éplorés. D'une hauteur d'un pied et demi et de proportions semblables, ils avaient été adroitement construits grâce aux talents du forgeron et du fondeur; ils étaient sur des feuilles ornées de très fines gemmes et portaient des vêtements couverts d'une infinité de grosses perles. Je crois que dans toute l'Italie, il n'y a pas de tel trésor.

CHAPITRE XIII

En face de l'autel précédemment cité, à une distance de quatre pas, se trouvaient les fonts où le prince allait être baptisé, revêtus de très fine et rutilante toile d'or. Ils étaient surplombés par un autre baldaquin; il était de très pur tissu d'or,

30. Les bestiaires médiévaux présentent le pélican comme un animal particulièrement miséricordieux; pour nourrir sa progéniture, il n'hésite pas à s'ouvrir la poitrine d'un coup de bec, laissant ses petits lui dévorer les entrailles. Ce présumé sens du sacrifice a fait de lui l'un des animaux chrétiens par excellence.

31. Variété de rubis (GREIMAS, *Dictionnaire*, p. 53).

tantj et jnstabilj fillj de la medema materia uerso l'imo depen-
dullj, da quatro de aureo nitore risplendente columpne, fate a
duplicj nodoxj tronchj, anguineamente dal'jmo al summo
jntortiliatj, con soj epilistilij, da quatro stilobatj sustentate, oue
jnpicte le ducal arme erano, con certj nodj et quatro romane
carattere F.E.R.T. la significatione de le quale cusi jnterpretaj,
Fortitudo, Ejus, Rhodum, Tutauit.

Non tropo distante dal fonte, un leticello era lj, alto circa un
pede e semj, de pano d'oro et uiluto finissimo jn cocineo
colore jntincto coperto, ou'il principe per le longhe cerimonie
alquanto fe a posar se hauea, Da un altro canto eralj una tauola
belissimamente aparata, oue se hauea a reponere li aurej uasi al
baptismo necessarij, et cerimoniosamente portatj da signorj et
prelatj, como nel processo jntenderetj.

Erano altre asaj cosse del dito aparato notande, che per
essere il numero quasi jnfinito non pote il tuto comprendere
perche ad ingegno piu che humano, anchora tropo stato sarebe,
ma solo quelle notaj, che piu a l'ochio et al scriuere facile me
paruero, ancora de tal scriuere cesaj, perche sentia l'hora aproxi-
marsi che cerimoniosamente il puerulo al sacrosanto baptismo
portar uoleano, et per meglo uedere et poi notare studiaj d'e-
legermi un loco a questo apto et ydoneo et cusi fu a poncto
como quj apresso jntenderetj.

CAPITVLO XIV

Prima una jngente turba de omnj genere promiscua ne la
piazza uidj, che la fama iuj per uedere hauea accumulata, la
strata che da la porta de l'albergo ducale, sino a le ualue del
tempo catherdale, de barre et tapetj tuta era coperta, Indj et
quindj da una numerosa choorte de nobilj de la cita jn arme
bianche et lucente jndutj era custodita, li qualj per ordine soto
un uermiglo uexillo da una croce candida signato, del quale il
ualente Karlo de la Stria era gerulo militauano, et caduno de
loro cum lucente alabarde jn mano et spate a li galonj con
belissimj plumaj jn cappel, un'ardente dopiero ne la destra
teneano, et l'acie jn due parte diuixa che dal palacio al templo
andaua, fra loro con libero et expedito itinere trayectaua, Et fra
la generosa turba conobj, Bertolameo de la Stria de l'arce de la

avec des fils voletants et instables de la même matière qui pendaient vers le fond. Ce baldaquin était soutenu par quatre colonnes d'or brillant et resplendissant, faites de deux troncs noueux torsadés comme des serpents du bas jusqu'en haut. Ses épistyles étaient soutenus par quatre stylobates. Les armes ducales y étaient peintes, avec des nœuds et quatre caractères romains F. E. R. T., dont on peut interpréter ainsi la signification: *Sa Force Défend Rhodes*.

Pas très loin des fonts, il y avait un petit lit, haut d'environ un pied et demi, couvert de toile d'or et d'un velours très fin teint en couleur écarlate. Le prince allait y être déposé lors des longues cérémonies. De l'autre côté de l'autel, il y avait une table magnifiquement apprêtée sur laquelle, comme le veut l'usage, les vases d'or nécessaires au baptême allaient être déposés et cérémonieusement portés par les seigneurs et les prélats.

Au sujet de l'apparat, il y avait tant d'autres choses à noter: leur nombre étant presque infini, il fallait renoncer à tout comprendre, car cela aurait été une trop vaste entreprise même pour un génie plus qu'humain. Je notai donc seulement ce qui me paraissait le plus facile à l'œil et à l'écriture. Je cessai d'écrire, parce que je sentais arriver l'heure à laquelle ils voulaient cérémonieusement porter le petit enfant au sacro-saint baptême, et je cherchai à me choisir un lieu apte et idoine pour mieux voir et noter. Ainsi, je fus prêt, comme vous l'entendrez bientôt.

CHAPITRE XIV

D'abord, je vis sur la place une foule considérable, un entremêlement de tous les genres, que la rumeur avait accumulée là pour voir la route, toute couverte de barrières et de tapis, qui allait de l'hôtel ducal aux portes du temple cathédral. D'un point à l'autre, cette route était gardée par une cohorte de nobles de la ville, revêtus d'armures blanches et brillantes. Ils étaient en ordre sous un drapeau rouge signé d'une croix blanche, lequel était porté par le vaillant Charles della Stria. Chacun d'eux avait son épée au fourreau, de très belles plumes à son chef, une brillante hallebarde dans la main gauche et un flambeau ardent dans la droite. Cette ligne allant du palais au temple était divisée en deux: entre ces hommes traversait un chemin libre et dégagé. Parmi la foule généreuse, je reconnus Barthélemy de la Stria, très fidèle gardien de la forteresse de la

cita fidelissimo custode, Gaudentino da septimo de lj benj che a a pouerj peruengono, discreto amministratore, Baptista Caldano, Sebastiano del piazza, Io. petro tixetto, Aluysio marino, Bernardino marino, Francischo florano, ludouico et figlolo gio. francesco de Calegani, Io. petro baragio, de lj altrj non conobj il nome per essere jnquilino.

Auanti che alcuno le ducal porte excedesse, il Reverendo Episcopo de Belej, con una richissima mitra d'infinite gemme onusta jnfutato, jn pontifical'habito, a le templar ualue aproximosi, soto il gia deto balduchino, asociato da certj honoreuolj prelatj, jn sacerdotal habitj conuestitj, ceremoniosamente il tenello puto expectantj.

CAPITVLO XV

Li tamborinij de'Alalmagna primieramente con moderato passo fora del ducal palazzo jncominciorno ad aparere, et directiuj al templo se transferiano, tuta uia sonando asociantj li arcierj de la guarda, tuti con speculose alabarde a un modo jndutj, de superbj sayonj de finissimo panno d'jnglesa lana, gialj et uermilij, ma de minute auree et argentee squamme contestj, al lato pecto et forte tergo, una candida lucida et incoronata croce fra le aurate squammule chiaramente aparea, la quale da certj frixetj de nodj et litere de la medema materia jn ordine quadrangullare era decorata, che un gratioso ueder facea.

Auantj li qualj con grosso bacullo nel medemo habito uedeasi, il strenuo capitano malsona, jn la sinistra tenente un candido et ardente torchio di purissima cera, al solare et lunar raggio, imbre, et humidante rugiada, dell'amorosso et uiridante mese, mundificata, et cusi tuta la sua squammata choorte, de talj accesi torchij eralj la sinistra ocupata.

Giontj che furono doue l'infulato antistite, il nouo principe expectaua, il considerato capitano seco sej arcieri elese, lasando il residuo de la templar porta custodj, jntrato il templo con quellj a l'introito dil baptismal et adornato palcho, se pose seuero custode, a cioche sollo il baptizante Episcopo, patrinj, et quellj che al sacrosancto misterio, erano deputatj jntrasero, et che pressa de presumptuosj, et temerarij, il loco de lj gia ditj non ocupassero, per che non raro la confusione pulula, oue l'ordine trouasi sepulto.

cité, Gaudentino de Septimo, discret administrateur des biens qui parviennent aux pauvres, Baptiste Caldano, Sébastien del Piazzo, Jean-Pierre Tixetto, Aloys Marino, Bernardin Marino, François Florano, Ludovic de Calegani et son fils Jean-François, Jean-Pierre Baragio; étant étranger, je ne connaissais pas le nom des autres.

Avant que quiconque ne passe la porte ducale, le révérend évêque de Belley (en habits pontificaux, avec une très riche mitre chargée d'une infinité de gemmes) s'approcha des portes du temple et se plaça sous le baldaquin déjà mentionné. Il était accompagné d'autres honorables prélats, vêtus d'habits sacerdotaux, pour cérémonieusement attendre le tendre poupon.

CHAPITRE XV

Tout d'abord, les tambourins d'Allemagne commencèrent à apparaître à l'extérieur du palais ducal; d'un pas modéré, ils allèrent directement au temple, en sonnant sur tout le chemin. Ils étaient accompagnés des archers de la garde, qui portaient tous de miroitantes hallebardes. Ils étaient vêtus de superbes saies jaunes et rouges en très fine laine anglaise, tissées de petites écailles d'or et d'argent sur leur large poitrine et leurs dos fort. Une brillante et resplendissante croix couronnée apparaissait clairement parmi les écailles dorées: elle était décorée en ordre quadrangulaire de franges, de nœuds et de lettres dans la même matière, de façon à former un gracieux spectacle.

Avant ceux-ci, on voyait le vaillant capitaine Marsonnax, un gros bâton à la main, qui portait la même tenue que ses hommes. Dans sa main gauche, il tenait un cierge ardent et brillant de cire très pure, comparable aux rayons du soleil et de la lune, à la bruine et à la rosée du mois verdoyant et amoureux; et ainsi, toute la cohorte en cottes d'armes avait dans la main gauche une torche allumée.

Lorsqu'ils arrivèrent là où l'évêque mitré attendait le nouveau prince, le respecté capitaine choisit six archers et entra dans le temple avec eux, laissant les autres garder la porte; devant l'estrade baptismale décorée, il se posa en gardien sévère. Seuls y entrèrent l'évêque qui devait baptiser l'enfant, les parrains et ceux qui étaient députés au sacro-saint mystère; ceci afin que la foule des présomptueux et des téméraires n'occupe pas le lieu susmentionné, parce qu'il n'est pas rare que, lorsque la confusion pullule, l'ordre soit enterré.

Poj con cerimoniosso passo, il nobilissimo monseignor de Luscinge aparue, de li gentilhominj electo capitano, da lj qualj con ordine era seguito, Insieme con lj signorj camberlanj, tra lj qualj conobj, Ieronimo et Lelio de la Ruere, signorj de Uiconouo, Francescho de lj conti de piozascho, de lj signorj de anono, Aluysio Costa, signor de Bene, Chiaberto Schalenghe, de lj conti de piozascho, Philipo de lj contj de ualpergha, signor de carpaneto, Augustino, Iacobo, et Nicollo, prouanj, signorj de lenj, Bertoldo, et Alexandro, de lj contj de san martino, Aluysio, et Aymo, signorj de Castelamonte, et tutj quellj che jn lj jnfrascriptj locj sono anotaj, et moltj altrj richissimamente adobatj, ch'io per essere jndigena non conobj tutj de candissimj e alumatj dopierj jnsignitj.

Poj apresso per ordine lj mestrj de sala processero, apresso li qualj lj ordinarij maestrj del uenerando hospicio ducale con non fretoso passo sequiano, portantj lj soj bastonj bassj, a le terga de lj qualj, monsegnore de forzascho gran maestro proseguia, de superbo jndumento uestito, portante il suo da lj altrj molto diferente bacullo su lj humerj alquanto eleuato.

Non senza grauita seguirno doj macierj al supremo coscilio dicatj, con torchij bianchj in una accesi, ne l'altra una ponderosa macia de copelaceo argento, con gran solertia fabrefacta, su lj neruosi humerj premente portauano, che tale dal macedone monarchia ne soj triumphj non fu portata.

Alquantulo excateruato, il magnifico jnsigne et preclaro Gabriele de laude de justicia supremo censore poj uedeasi seguire, da jnnumerosa turba de prelatj togatj, et excelentj consiliarij, a l'obligua justicia repugnantj asociato, tra li qualj me parue conoscere, l'habate de maxino, de lj contj de ualpergua, monseignor de nantua, gran prior de san Bernardo, Matheo de uische, de li contj de san martino, priore de san Laurentio, Chiaferdo paxerio, Jeronimo agatia, Aymo de piobs de lj contj de piozascho, Melchio de la ual de san martino, ducalj senatorj, et moltj altrj togatj, ch'io non conobj.

Sequiano poj lj duj uschierj, apresso li qualj uenieno con jnaudita armonia, lj ducalj tubicenj con loro spiegate jnsegne seguendo poj lj tre araldj adobatj con la sua cota d'arme, et Sauoya et bonnoueles a paro, piemonte un pocho più auantj se uedeo, con lor dopierj accensi de candissima cera.

Marchant d'un pas cérémonieux apparut ensuite le très noble monseigneur de Lucinge, capitaine élu des gentilshommes; ces derniers le suivaient dans leur ordre, en compagnie des seigneurs chambellans: parmi eux, je reconnus Jérôme et Lelio della Rovere, seigneurs de Viconovo, François des comtes de Piossasque, des seigneurs d'Anono, Aloys Costa, seigneur de Bene, Chabert Scalenghe des comtes de Piossasque, Philippe des comtes de Valpergue, seigneur de Carpaneto, Augustin, Jacob et Nicolas Provana, seigneurs de Leyni, Berthold et Alexandre des comtes de San Martino, Aloys et Aymon, seigneurs de Castellamonte. D'éclatants flambeaux, allumés et ornés, étaient portés par tous ceux qui sont cités ci-dessous et beaucoup d'autres, richement parés; comme ils étaient indigènes, je ne les connaissais pas tous.

Ensuite, les maîtres de salle défilèrent dans leur ordre; les maîtres ordinaires du vénérable hôtel ducal les suivaient d'un pas non pressé, portant leurs bâtons vers le bas. Derrière eux venait le grand maître, monseigneur de Frossasque, vêtu de superbes habits; il portait sur les épaules son bâton, qui était différent de celui des autres.

Non sans gravité suivaient deux massiers dédiés au conseil suprême, une torche blanche et allumée dans une main et dans l'autre, une lourde masse d'argent coupellé, fabriquée avec diligence, qu'ils portaient appuyée sur leurs épaules musclées; pas même dans le triomphe de la monarchie de Macédoine de telles masses ne furent portées.

Marchait ensuite, un peu à l'écart, le magnifique, remarquable et illustre Gabriel de Laude, suprême censeur de la justice, puis suivait une innombrable foule de prélats en toge, d'excellents conseillers, associés à ceux qui combattaient la mauvaise justice, parmi lesquels il me semblait connaître l'abbé de Masino, des comtes de Valpergue, Monseigneur de Nantua, grand prieur de Saint-Bernard, Mathieu de Vische, des comtes de San Martino, prieur de San Laurentio, Geoffroi Pasero, Jérôme Aiazza, Aymon de Piobesi, des comtes de Piossasque, Melchior du Val de San Martino, sénateur ducal, et bien d'autres hommes en toge que je ne connaissais pas.

Ils étaient suivis par deux huissiers; après ces derniers, dans une harmonie jamais entendue, venaient les trompettes ducaltes avec leurs insignes déployés, puis trois hérauts parés de leurs cottes d'armes: Savoie et Bonnes Nouvelles côte à côte, et Piémont un peu plus en avant, avec leurs flambeaux allumés de cire blanche.

CAPITVLO XVI

Apresso seguia poi monsegnor de pioch, de la caxa de saluce, portante un richissimo cremal, cio e una subtilissima et candidate toualia, con una croce de grossissime gemme orientalle, octo et dece milia aurej nummj extimata, con uno puluinetto de panno d'oro, de molte altre gemme adornata.

Monsegnor de castilion, gran scudiero poj ueneua, et due gran bacile de finissimo argento fabrefacte, con subtilissimo lauorerio jnaurate, con mirabil gratia portaua.

Da poj monsignore de Carde, de la caxa de Saluze, portante una richissima heyghera, de finissimo oro, tuta de oriental zoje coperta et adornata, diligentemente lauorata,

Poj apresso con mediocre passo seguia il conte de Raconix, milite hyerosolomitano, un grosso et ben lauorato torchio de purissima cera piu che candidatj gigli biancha, nel qual jnuestita staua una coroneta de finissimo oro, doue le arme del principe pocho auantj nato bene jntercise et smaltate se uedeano, Monsegnor de la Chiambra se uidj poi apresso, uestito de richissimo panno d'oro frixato, qual portaua una saliniera de purificato oro, tuta de perle et altre pietrarie adornata,

Seguia poj apresso l'antistite Egenense, de la caxa de la Ruere, lo epischopo de Albenga, nel salso liguro litore posta, et il presule de Targhes lusitano, apresso lj qualj sucesiuamente uenea lj maestrj de le cerimonie,

Lo episcopo uercelense poj seguia a banda drita, et del sancto crisma era gerullo, et lo antistite de Augusta a la sinistra, il sancto olio bayulaua, et questo jn uasi de finissimo oro, de oriental zoie adornatj, et caduno de loro portaua su le spale un bellissimo mantille, de tella jn olanda constructa, a belissimj lauorerij lauorata d'oro,

Apresso poi monsegnor de Beleysum, gran camberlano, con sej arcierj cio e tri per lato, nel megio d'i quali era il reuereudo antistite gebenense, qual con gran diligentia, jn loco del Romano pontifice portaua il nouo et piccolo principe, tuto de panno d'oro finissimo coperto, al destro costato li era monsignore de Chialand, et al sinistro monsegnore de Raconix, che susteano la richa copertura del prenotato principe,

CHAPITRE XVI

Suivait monseigneur de Piozzo, de la maison de Saluces, qui portait un très riche chrêmeau, c'est-à-dire une très fine nappe blanche ornée d'une croix de très grosses gemmes orientales; il était estimé à 18 000 monnaies d'or, et était posé sur un coussinet de tissu d'or orné de beaucoup d'autres gemmes.

Monseigneur de Châtillon, grand écuyer, venait ensuite. Il portait avec une grâce admirable deux grands bassins faits d'argent très fin et dorés d'un travail très délicat.

Ensuite marchait monseigneur de Cardé, de la maison de Saluces, portant une très riche aiguière d'or fin, travaillée avec soin et toute couverte et ornée de joyaux orientaux.

Il était suivi par le comte de Raconis, soldat hiérosolymitain³², qui marchait à petits pas. Il tenait un gros cierge de cire très pure, bien ouvragé et plus blanc que les lis, sur lequel était placée une couronne d'or fin, où l'on pouvait voir les armes du prince qui venait de naître bien émaillées et gravées. On voyait peu après monseigneur de La Chambre, vêtu de très riche tissu d'or frisé, qui portait une salière d'or purifié, toute ornée de perles et de pierreries.

Puis après suivait l'évêque agenais, de la maison des della Rovere, l'évêque d'Albenga, ville située sur les côtes salées de la Ligurie, et le prélat portugais de Targhes; après ces derniers venaient l'un après l'autre les maîtres de cérémonie.

L'évêque de Verceil les suivait du côté droit; il était chargé du saint chrême. L'évêque d'Aoste était à gauche, et portait la sainte huile, contenue dans un vase d'or très fin orné de joyaux orientaux. Chacun d'eux portait sur les épaules un très beau manteau, fait dans une toile fabriquée en Hollande et très bellement travaillée d'or.

Après venait monseigneur de Balleyson, grand chambellan, avec six archers, c'est-à-dire trois de chaque côté; au milieu de ces derniers, le révérend évêque genevois portait avec grand soin, au nom du pontife romain, le nouveau petit prince, qui était tout couvert de tissu d'or très fin. A côté de lui, à droite, il y avait monseigneur de Challant, et à gauche, monseigneur de Raconis; ils soutenaient la couverture du prince précédemment cité.

32. C'est-à-dire chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Poj apresso li era la Illustrissima madama de Namours, sorella dell'illustrissimo Duca de Sauoya a la quale la Damicella d'Antourmont, de la coda lj era portatrice,

Alquantulo più da longe a la sinistra, era poj madama de la uaudisera del tenello principe governatrice,

Apresso poj seguia, Donna misya de Braganza, de la jllustrissima Ducisse nepote, asociata dal prothonotario saluciense, qual ne la sacra lotione, tocho il craneo del'jnfante a nome de madama de Monferrato.

Seguia poj la contessa de Chialand, la contessa de Maxino, et la portughessa contessa de Farra,

Una promiscua et bellissima compagnia poj apresso uedeuasi, de nobili, matrone, segnore, et damicelle, qual parte erano sabaudiense, parte lombarde, lusitane, et subalpine, le quale soto il gubernaculo, guida, et caricha, del gentile monseignor de Rosex, et monseignor de Lilla militauano, lj qualj le haueano a guidare jn lo templo al suo deputato locho, et guardarle da qualche presse o uero altro disordine, il nome de le quale jntenderete, quando su li adornatj palchj, et fenestre per uedere li jnfrascriptj matrial giochj ue le mostrare asentate.

CAPITVLO XVII

Gionto il gebenense antistite, sot'il uestibullo fora de le porte del templo, et soto il gia deto balduchino, prima sul destro brachio il puto postosi, l'infutato monseignor de Belej de richa mitra diademato, con moltj cerimoniosi actj fecese a l'incontro, et con uoce graue et parolle ben distincte, adimando che nome il suo esser uolea, allora per li patrinj fulj risposto ADRIANO IOHANE AMADEO,

Interogando anchora il mitrato sacerdote, che cossa a la santa chiazza chiedeua fulj deto Fede, fatolj altrj quesitj et responsiuj, Instructione, et monitione, ne la lactea bucha de l'infante, a modo di croce suflato, conyurato, la pace data, con el segno del' humano saluatore, tanto nel' peto quanto nel fronte, amae-strando la jdolatra orroscientia, et el trino et uno che per uenire

Puis venait la très illustre madame de Nemours, sœur du très illustre duc de Savoie, dont la traîne était portée par la demoiselle d'Entremont.

Un petit peu plus loin à gauche, il y avait Madame de Vald'Isère, gouvernante du tendre prince.

Puis suivait Madame Mencie de Bragance, nièce de la très illustre duchesse, qui allait, au nom de madame de Montferrat, toucher le crâne de l'enfant avec la lotion sacrée. Elle était accompagnée du protonotaire de Saluces.

Les suivaient la comtesse de Challant, la comtesse de Masin et la comtesse portugaise de Farra.

On voyait ensuite une belle et dense compagnie de nobles, de matrones, de seigneurs et de demoiselles, dont une partie était savoyarde et l'autre lombarde, portugaise et piémontaise. Le gentil monseigneur de Rosex et monseigneur de Lille avaient pour charge de les gouverner et de les amener au temple; puis là, de les guider jusqu'au lieu qui leur était assigné, tout en les protégeant de la foule ou d'autres désordres. Vous entendrez leurs noms quand je les dépeindrai assis sur les estrades ornées et penchés aux fenêtres, pour voir les jeux martiaux décrits plus bas³³.

CHAPITRE XVII

Lorsque l'évêque de Genève arriva à l'entrée de la porte du temple, sous le baldaquin déjà mentionné, il plaça l'enfant sur son bras droit; monseigneur de Belley, la tête ceinte d'une riche mitre, vint à sa rencontre de manière très cérémonieuse et demanda, avec une voix grave et des paroles bien distinctes, quel nom voulait-on lui donner. La réponse des parrains fut alors: Adrien Jean Amédée.

Le prélat mitré les interrogea encore sur la signification de la foi au sein de la sainte Eglise. Après d'autres questions et réponses, il leur donna des instructions et admonitions, souffla le signe de la croix sur la bouche lactée de l'enfant, conjura, donna la paix avec le signe du sauveur des hommes, aussi bien sur la poitrine que sur le front; il lui enseigna à prendre les idoles en horreur, et à vénérer celui qui est à la fois trois et un,

33. Dans les livres II et III de l'*Adriane*, que nous ne reproduisons ni ne traduisons ici, mais que l'on peut trouver dans DUFOUR, «*Adriane*», p. 326-348 et 349-385.

a giudicare e uiuj et mortj, facte certe oratione col gia dicto signo, et posta la mano sul tenero et pueril craneo, unaltra flata orando con soj risponsorij, exorcizato et con moltj segnj de croce benedicendo, et sanctificando il sale, jn la piccola bucha del puerulo pose, con certe altre monitione et oratione, oue tra l'altre parolle sentj nominare con certj segnj di croce, il Dio Habraam, Ysaac, et Jacob, Moyses et il monte Sinay, con el maledicto satanas, et un forno di focho, et dio uiuo, et dio uero, et molte altre parolle che per non saper latino non intendea.

Da poj l'infulto Episcopo, con il destro police tolto del sputo, tocholj la destra orecchia, dicendo non scio che de odore de suauitate et pareo bisbiglando il Pater et l'aue maria et il credo dicesse, poj jnuocando il nome del non facto cristiano, et de nouo signatollo et resignatollo, con segno de croce pareo dicesse che l'introdusseua nel' templo de dio, et dicendo certe alter parolle jntrorno entro la eclexia secondo l'ordine gia dito.

CAPITVLO XVIII

A lo jntrare del nouo principe nel sacrato templo sentj una angelica armonia de una jnfinita de uoce tute concorde, oue se sentia l'alto, il basso, il tenore, et il contra, che proprio pareo essere ne le diuine sede, tante suaue uoce de doctj musicj che pur una minima pausa non preteriano se sentea, che ben sapeano la conpositione de la mano, linee et spacij, accentj grau, acutj et sopr'acutj, deductione, chiaue, mutacione, lo unisono, semitonj, tritonj, il diapente, et la quinta jmperfecta, con la simcopata respondentia, il minor eptacordo, et exacordo, et lj magiorj, et diapeson, et la jmperfecta octaua, formar tenorj, tj tonj imperfectj, autenticj et plagalj, tonj mistj, egualità de uoce, il diapente con un sollo jnteruallo, neumj, terminj

et qui viendra juger les vivants et les morts. Il fit certaines oraisons accompagnées du signe susmentionné et posa sa main sur le tendre crâne enfantin; puis il le caressa à nouveau, en priant et disant ses répons, l'exorcisa et le bénit avec de nombreux signes de croix. Il sanctifia le sel, qu'il posa dans la petite bouche de l'enfant, tout en prononçant des admonitions et oraisons dans lesquelles on l'entendit entre autres nommer, avec des signes de croix, Dieu, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, le mont Sinaï, le maudit Satan, un four de feu, le Dieu vivant, le Dieu véritable et bien d'autres paroles que je ne compris pas, ne sachant pas le latin.

Ensuite, l'évêque mitré prit de sa salive avec son pouce droit et toucha l'oreille droite de l'enfant, en disant je ne sais quoi de suave: il paraissait chuchoter le Pater, l'Ave Maria et le Credo. Puis, en invoquant le nom de celui qui n'était pas encore chrétien, il le signa à nouveau et le signa encore; avec ce signe de croix, il paraissait dire qu'il l'introduisait dans le temple de Dieu. Tout en disant d'autres paroles, ils entrèrent dans l'église selon l'ordre déjà mentionné.

CHAPITRE XVIII

A l'entrée du nouveau prince dans le temple sacré, j'entendis une harmonie angélique faite d'une infinité de voix toutes en accord, où l'on distinguait l'alto, la basse, le ténor et le contralto; il me semblait véritablement être dans un lieu divin. On n'entendait pas la moindre petite interruption, tant la voix des savants musiciens était douce; ils connaissaient bien la composition de la main, des portées et des espaces, les accents graves, aigus et suraigus, le chant simple, les clefs, les changements de ton, l'unisson, les demi-tons et les temps triples, la quinte et la quinte imparfaite, la syncope répondante, l'heptacorde mineur, l'hexacorde, les accords majeurs, l'intervalle de quinte, l'octave imparfaite, la forme des ténors, les tons imparfaits, authentiques et plagaux³⁴, les tons mélangés, l'égalité des voix, la quinte à un seul intervalle, les neumes³⁵, les fins et les

34. Dans le plain-chant, mode ou ton plagal, celui qui part de la quarte au-dessous de la finale, par opposition aux authentiques, qui partent de la finale et vont à son octave (*Le petit Littré*, p. 1316).

35. Dans le plain-chant, courte mélodie, qui est une sorte de récapitulation du mode dans lequel on vient de chanter, et qui se vocalise sans paroles ou sur la dernière syllabe du dernier mot, à la fin des antiennes (*ibid.*, p. 1139).

et locj de tenorj, il modo de intonare et de cantare, et erano perfectj cognitorj de uoce, che ben sapeano discernere, la maxima de la minima, la longa de la breue, l'incoronata de la semibreue, pause suspirj tempj, che iuj alcuna dyaphonia non se sentia, et tutj jnsieme tanto cantorno, che il puto fu al fonte baptismale, allora cesorno lj celestj accentj.

CAPITVLO XIX

Giontj che furono col' baptizando puerullo apresso al preparato et richamente adornato fonte, silentj lj musicj, il gia deto Episcopo, con pontifical stillo, jnuocato il diuino adiutorio, et il responso accepto, con soj exorcismj et segni de croce sopra l'aqua, la qual'il cappo de l'jnfante era per lauare, et col destro police jn quella il sancto crisma immerso, et decte certe altre parolle fu in quasi jnpillo cappo scoperto, et certe altre parolete exprimendo tolto del cathecumino ollio con il destro pollice, a modo de croce il pecto et fra le sacpule signoe, facte certe altre jnterogatione per doe o tre uolte, et il responso accepto,

tenendo tuta uia lj patrinj le dite sul cappo puerille, jncominicio la gia deta exorcizata aqua, che como tepida et alquanto fumante era, sopra il nudo cappo del dito jnfante a spargere con trinaria lotion, et sempre parlando sacre parolle exprimeua, Anchora con l'extremita del police tolto del sacrosanto crisma, nel uertice il puto con signo di croce lineo, dicendo certa oratione da poj piglato il mondissimo cremal, qual como ho decto monsignore de Pioch portaua, il capo del puerulo coperse con molte altre parolle, et fate assaj altre cerimonie ricoperto il puto, ogniuno secondo l'ordine suo jncominicio ad euacurare il ben pleno templo, et uerso il ducal palacio auiarise.

Lo aere alquanto allora se jnbrunia, per l'aduento de la buya nocte, quando a un tempo se sentj diuersi musicalj jnstrumentj et concordante uoce, pulsante et nel aera sono de rimbonbante campane, tonitruante et grossa artelaria, chel guatriturrio castro schotaliua, fremito de tamburinj a guissa de belica jncessione

lieux de ténors, les manières d'entonner et de chanter. Ils étaient de parfaits connaisseurs de la voix, sachant bien discerner la maxime de la minime, la longue de la brève, le point d'orgue de la semi-brève, les pauses, les soupirs, les temps: on n'entendait dans ces lieux nulle dissonance. Et tous chantaient ensemble, mais quand le poupon parvint aux fonts baptismaux, les accents célestes cessèrent.

CHAPITRE XIX

Lorsqu'ils arrivèrent auprès des fonts parés et richement ornés avec l'enfant qui devait être baptisé, les musiciens firent silence. Le susdit évêque invoqua le divin auditoire d'un style pontifical, et il accepta le répons avec des exorcismes et des signes de croix au-dessus de l'eau, laquelle était là pour laver la tête de l'enfant. Il immergea son pouce droit dans le saint chrême et, en prononçant d'autres formules, en oignit la tête de l'enfant, qui en fut recouverte presque jusque aux cheveux. En énonçant d'autres petites paroles, il prit l'huile du catéchumène avec le pouce droit; il en signa le petit d'une croix sur la poitrine et d'une autre entre les épaules, tout en faisant à deux ou trois reprises certaines autres interrogations dont il accepta la réponse.

Alors que les parrains tenaient la tête de l'enfant sous leurs doigts commença le déjà mentionné rituel de l'eau exorcisée, qui était comme tiède et un peu fumante; l'évêque répandit à trois reprises la lotion sur la tête nue de l'enfant. Toujours en disant des formules sacrées et encore une fois avec l'extrémité du pouce, il enleva le sacro-saint chrême et dessina un signe de croix sur le sommet du poupon. En prononçant des oraisons, il prit ensuite le très pur chrême qui, comme je l'ai dit, était porté par monseigneur de Piozzo, et, avec beaucoup d'autres paroles, en couvrit la tête de l'enfant. En faisant d'autres cérémonies, il recouvrit l'enfant. Chacun selon son ordre commença alors à évacuer le temple bien plein et à se diriger vers le palais ducal.

Les airs s'étaient alors un peu embrunis avec l'arrivée de l'obscurité quand soudain, on entendit divers instruments de musique et des voix concordantes. Les cloches battantes et retentissantes sonnèrent dans les airs et la grosse et tonitruante artillerie tonna vers le château aux quatre tours; on entendait les tambours battant une marche belliqueuse, les voix éclatantes

batentj, uoce femelle altisone, acutj garitj puerillj et multj alacrij et jubilantj fochj che me pareo un antiquario sacrificio del furente bacho uedere, oue nel portar che faceano il puto nel solito albergho, fu acesa nel mediano de la piazza una jnmensa pirra artificialmente de pontutj juniperj constructa, il focho de la quale con gran furore et strepito ogn'alta torre, pinaculj templarj, cacuminj de uicinj monti excedeo, che un bello et mirabil uedere facea, redutosi nel'albergo ogniuno atesse a noue fantasie et jnuentione per le feste che haueano a uenire.

CAPITVLO XX

Cenato lj principj, a diuersj giochj se poseno a giuicare, che a scachj, che a carte, che a certe eburnee palete, le quale da damicelle sopra una planata tabulla batute, per una eburnea porticella le fano passare, a libella de la qualle sta una recta eburnea aguglia, et che piu uolte per la porta passando la fa caschare, e uincitrice, che la porta ruyna o uero che laguglia fa cadere, senza esser passato per quella, del giocho trouasi perditrice, et multj altrj giochj se facea, per passar quel pocho spacio che da la cena al dormire e jnterualato, Alcune de quelle dame a diuersi ragionamentj se puoseno, et fu parlato del baptismo, et como molte fascinatione jn talj giornj se puol facere che non e bene oculato, poi parlorno de conyuratj spiriti, de carattere, de pentaculj et altre cosse, che al' homo il qual non conosce la natura de lj accidentj parlj uedere gran miraculj, parlorno poj del sofisticare il quale ad altj jngegni apertene.

Quando una uechia castiglana, Maria Sanagla, da tutj chiamata, la qual jn Valentia hauea da un sofisticante boemo mille belle cosse jmparate, dise lasiamo da canto il sofisticare, de cauare la quinta essentia che se caua jn piu modj de quatro elementj, lo jndurire et molificare metallj, aque da jnaurare, potione da restaurare uechij, fixar la luna, et il solle, fixar mercurio con torto d'ouo in cibo dato a un rospo, fochj perpetuj, lichnj jnextinguibillj, conuertire metalj jn altrj metalj, aque coroxiue, ma dichiamo de quelle cosse che ben spesso a le done sono necessarie e che facile sono a uoj Damicelle ad jmparare,

des femmes, le babil aigu des enfants. De nombreux et vifs feux de joies furent allumés: je croyais contempler un antique sacrifice à Bacchus déchaîné. Pendant qu'ils portaient l'enfant dans l'hôtel habituel, un immense feu d'artifice, construit sur des genévriers pointus, fut allumé sur la place. Avec des crépitements d'une grande fureur, son feu dépassait chaque haute tour, le clocher de l'église et les cimes des monts voisins: c'était un beau spectacle, admirable à voir. Rentrés chez eux, tous attendaient de nouvelles fantaisies et inventions pour les fêtes qui étaient à venir.

CHAPITRE XX

Après que les princes eurent mangé, on se mit à jouer à divers jeux: certains aux échecs, d'autres aux cartes, d'autres encore jouaient avec des boules d'ivoire. Les demoiselles lançaient ces dernières sur une table plate, et les faisaient passer par une petite porte en ivoire, au niveau de laquelle se tenait dressé un obélisque, d'ivoire lui aussi. La gagnante était celle qui, en passant par la porte, faisait tomber l'obélisque le plus grand nombre de fois; le jeu était perdu si la porte s'écroulait ou que l'obélisque la faisait choir. Beaucoup d'autres jeux furent pratiqués pour occuper ce petit intervalle qui sépare le souper du coucher. Certaines de ces dames lancèrent divers débats: on parla du baptême et des merveilles qui peuvent se réaliser durant de tels jours sans que l'on puisse bien les comprendre. Furent ensuite évoqués les esprits malins, les caractères, les pentacles et d'autres choses qui paraissaient grand miracle pour l'homme qui ne connaît pas la nature des événements, puis on parla du raisonnement subtil qui est propre aux grandes intelligences.

A un moment, tous appelèrent Maria Sanagla, une vieille Castillane qui, à Valence, avait appris mille belles choses d'un bohémien savant. Elle dit: «Laissons de côté les raisonnements subtils: les moyens d'extraire la quintessence des quatre éléments, de durcir ou ramollir les métaux; l'eau pour dorer et les potions pour donner de la force aux vieillards; la façon d'immobiliser la lune et le soleil, et celle d'immobiliser Mercure en donnant à un crapaud un gâteau aux œufs pour dîner; les feux perpétuels, les inextinguibles lychnites, la conversion de métaux en d'autres métaux, les eaux corrosives. Parlons plutôt de sujets qui souvent préoccupent les femmes et qui sont pour les demoiselles aussi nécessaires que faciles à apprendre».

como sarebe a far bianchi li li dentj, che li hauessj negrj o di color de cera, sal comune arso, candidante marmoro, corallj bianchj, taxo bianco, una unzia de scorza de cedro, de masticho unaltra, tre granj de bono muscho, et jn poluere queste cosse conuertirete, poj con panno de scarlato jn aceto bagnato, lj dentj ui fricarete, con dita puluere ancora il simile farete, et faciendo questo effecto, potrete ridere senza respecto.

Et a qualchaduna a la quale, el spirito mal odore rendesse, mayorana fina, seme de basilico, nuce muschate, finissime, canella, storace, due unzie de calamita, cinque grani de ambra, altrotanto de muschio, puluerizatj tute queste cose jnscieme, et con aqua roxata bonissima jn pillule le reducerete, et mandandone una per la gola l'altra jn bocha quel prauo fetore leuarete.

Et se qualchaduna sul uolto le lentigie hauesse, il sucho de le malue, olio comune, jnscieme mistj la sera ue ongierete, la matina con calda aqua il uolto lauarete.

Et se il uiso purificar uolete, de giglj bianchj una libra d'aqua, una unzia de candido zucharo, et sej de pietra di borace, de camphora una, unaltra de bianco jncenso, ben piste, con dita aqua tal cosse asociarete, et con unzie quatro de aqua uita de mero bianco li adiungerete, et per il uitreo lambico poi a lento focho le destilarete, et cum questa aqua il uolto ue lauarete, prima con aqua oue remolla bulita sia stata, frigida et colata lauatiue la faccia, et asciugato, laltra userete che ogni machia scacia.

Et se pilj fuseno in loco doue non ue piazessero, stercho de gata pistato et secco con fortissimo aceto, como pasta de pane spesso el farete, et il loco doue sono lj pillj bene fregarete jn pochj zorni sparere li uedrete.

Et questi giouenj che bramano la barba auantj il tempo, euforbio con ouo trito et opobalsamo, per tre giornj sera et matina le maselle ongiendo, sentirano la barba che uenera crescendo.

Et se qualchaduna de uoj de cantare se delectasse, per la uoce clarificarue, ysopo et satiregia prenderete, moderandola con bono aceto gargarizarete.

Et se uoleseuj jngrossar la uoce, medullo de grossj caullj et cocerle benissimo, et ben piste jn parua urna con butirro jnsieme miste tanto siano liquefacto, al prandio poj ne mangiarete, sino certa che poj bene jntonarete.

Comment rendre les dents blanches, qu'on les ait noires ou couleur de cire: brûler du sel commun; ajouter du marbre blanc, du corail blanc, de l'if blanc, une once d'écorce de cèdre, une autre de résine, trois grains de bon musc. Réduire tout cela en poudre, puis frictionner les dents avec un tissu d'écarlate trempé dans du vinaigre, et faire la même chose avec ladite poudre. Ceci fait, vous pourrez rire sans crainte.

Pour celles dont l'haleine exprime de mauvaises odeurs: prenez de la marjolaine fine, des graines de basilic, de la noix de muscade très fine, de la cannelle, du baume, deux onces de benjoin, cinq grains d'ambre et tout autant de musc. Pulvériser ensemble le tout et, avec de la très bonne eau de rose, réduisez-le en pilules. Prenez-en une dans la gorge, l'autre dans bouche, et vous éliminerez cette perverse puanteur.

Pour celles qui ont sur le visage des taches de rousseur: Le soir, oignez-vous d'un mélange de suc de mauve et d'huile commune. Le matin, lavez-vous le visage à l'eau chaude.

Si vous voulez purifier votre visage: il faut une livre d'eau de lys blanc; prenez une once de sucre blanc, six de pierre de borax et une autre de camphre bien pilé. Mélangez ces ingrédients à l'eau susmentionnée, ajoutez quatre onces d'eau de vie blanche et pure; distillez à petit feu avec un alambic de verre. Lavez-vous le visage avec cette eau, d'abord bouillie et remuée, puis froide et filtrée, et séchez-vous. Vous utiliserez le reste pour chasser chaque tache.

Si vous avez des poils dans des endroits qui ne vous plaisent pas: faites une pâte, épaisse comme pour le pain, de crottes de chattes sèches et pilées, mêlées à du vinaigre très fort. Frottez bien l'endroit où sont les poils: en peu de jours, vous les verrez disparaître.

Pour les jeunes gens qui convoitent une barbe avant l'heure: pendant trois jours, soir et matin, oignez vos mâchoires avec un mélange fait d'euphorbe et d'un œuf haché et embaumé: vous sentirez la barbe croître.

Pour celles d'entre vous qui se délectent de chanter: pour vous clarifier la voix, gargarisez-vous avec de l'hysope et de la sarriette, en les modérant avec un bon vinaigre.

Si vous voulez grossir votre voix: prenez de la moelle de gros chou et cuisez-la bien. Dans une urne, pilez-la ensuite bien avec du beurre; mélangez ensuite jusqu'à ce que le tout devienne liquide. Vous en mangerez ensuite aux repas jusqu'à ce que votre intonation vous convienne.

Et se uolete le mane farue belle, seme de petrosillo et de latuche mandolle, anime de persiche, tute jnscieme le bulirete, et del quel'aqua le mane ue lauarete.

A far il uolto bello, dragantj bianchj, amito, et dolce amig-dole con egua distributione, a modo de farina sutilmente pestarete, jnscieme miste con puro late le destemprarete bagnandouj il uolto la sera quando andatj a leto, la matina con calda aqua oue siano uiole jntro cocte ue lauarete.

Et se uolete che lj capilj nascano, miele uino bianco la sera uncto bene il cippo, la matina con lisciuie doue sia coto lacrimonia lauarete.

Et se li capilj se rodeno, un pocho de agaricho jn una peza ligato, et jn lisciuio bulito lauaretj il cippo.

Et se uoletj che lj capilj più non rinascano, sangue de uespertilione, jnscieme col sangue de la picolina rana uerde, prima doue non uoj che nascano, lj capilj cauetj con el dito sangue ungerete.

Se la facia lucida et bella far uorete, la radice del' lilio e de la serpentina, acerj excoiatj, amito, lauada biancha, due onzie de galico sapone, et coperte jn noua urna, jn forno cocte, et poluerizate, poj dragante, gomma arabica, un unzia ponderante, jn aqua de fior de faue siano fondute, poj porcelane jn sucho de limonj stemprate, et lasarlj macerare jnscieme, poj boratio poluerizato, et tute le dete cose con due dragme de sinna asenzia, unguento ne farete, a landar a dormire la facia ungerete, la matina con tepida aqua de colatura de breno ue lauarete, et che tal unguento, stringe mondifica, jncandida et netegia, la pele adeguando, trouarete.

Altro modo dirouj da jnbeletaruj, cauatj le lumache forj de la stantia sua, et in nitreo³⁴ uasso poste, poj puluerizate con sal gemma riponendolj con aqua de limonj jn dito uasso il quale obturato tanto al solle stara, che a modo de unguento uenga poj a landar a posare il uolto ungeretj, la matina con aqua de fiore de faue ue lo lauaretj.

34. Probablement une erreur de lecture d'A. Dufour, qui aurait lu *nitreo* pour *vitreo*.

Si vous voulez rendre vos mains belles: faites bouillir des graines de persil, du lait d'amande et des noyaux de pêche; lavez-vous les mains avec cette eau.

Pour que le visage soit beau: il faut en parts égales de la gomme blanche d'adragante, de l'amidon et des amandes douces. Pilez délicatement le tout en une farine, que vous mélangerez à du lait pur; le soir, en allant au lit, baignez-vous en le visage. Au matin, vous vous laverez avec de l'eau chaude où vous aurez fait cuire des violettes.

Si vous voulez que naissent des cheveux: le soir, enduisez-vous bien la tête de miel et de vin blanc. Le matin, vous la laverez avec une lessive où aura cuit de l'aigremoine.

Si vos cheveux s'abîment: mettez un peu d'agaric dans un tissu noué, et lavez-vous la tête de cette lessive que vous aurez fait bouillir.

Si vous voulez que les cheveux ne repoussent plus: il faut du sang de chauve-souris mélangé à du sang de rainette verte. Là où vous ne voulez pas qu'ils naissent, vous oindrez les cheveux arrachés avec ledit sang.

Si vous voulez avoir le visage brillant et beau: prenez de la racine de lys et de dracontium, de l'écorce d'érable, de l'amidon, de la lavande blanche et deux onces de savon français. Mettez le tout dans une nouvelle urne couverte, cuisez-le au four et pulvérissez-le. Prenez ensuite de l'adragante et une lourde once de gomme arabique: faites-les fondre dans de l'eau de fleur de fèves. Faites détremper du pourpier dans du jus de citron, et laissez le tout macérer ensemble. Ajoutez ensuite de la pierre de borax réduite en poudre, et mélangez toutes lesdites choses avec deux drachmes de liqueur de séné. Vous en ferez un onguent dont vous vous enduirez le visage en allant dormir; le matin, vous vous laverez avec de l'eau tiède filtrée. Avec un tel onguent, vous trouverez la peau adéquate, resserée, modifiée, blanche et propre.

Je vous dirai une autre façon de s'embellir: extrayez des escargots de leurs coquilles et mettez-les dans un vase en verre; réduisez-les en poudre avec du sel gemme. Ajoutez du jus de citron et laissez reposer dans ledit vase, qui sera fermé et restera au soleil. En allant dormir, enduisez-vous le visage de cette sorte d'onguent. Le matin, lavez-vous le visage avec de l'eau de fleur de fèves.

Et se qualchaduna paresse a lej d'esser tropo rossa, de fele de boue onzie quatro, et cinque de mel roxato, un pocheto de sal comune, con onzie tre de gumma de diadragant, et jn picollo ulcio nouo a lento focho jnsieme bulite, tanto che a guisa d'unguento se conuertisca, andando a dormire la facia ungeretj, la matina con aqua doue faue rote per tuta la nocte balneate, siano state, ue lauaretj et ogni superflua rossezza schaciarete.

Or dirouj che se qualchaduna, le mamille grosse et molle hauesse, como faremo, termentina, sucho de consolida, pinguedine de caponj, del uitulino pede la medulla, et tute per equal pondere, miste, ponendo sopra le ubere, facendo con la propria forma la copertura, nel medio de la quale un bucho doui il borrino n'esca, et ben ligata, tanto che per due o tre mexj firma stia diminuendo picolle dure et tondete retornerano.

Ma se qualchaduna il gosso hauesse, spongia, scorze de oue, prima la subtil pelicula leuata, et tuto pistando prima abruxiate con peure, dandole a beuere, con uino quando uadasi a dormire, jn breue il uedra sparire.

Diuerse altre cosse narro lastuta uechia, che pareua discipula gia de circes, o de medea, stata fusse, medicaminj a piu cosse specialmente da stringere, et neruj jngrossare, molificare et jndurire, jncantj, caractere, fochj, perfumj, jmagine, sacre oliue, herbe, pietre, planetj, ponctj lunarj, segnj, cere, et carte uirgine, actj, columbj sacrificatj, negri montonj, sanguj, seminj, fructj et fiorj, animalj et cosse sacre, metalj legnj odoriferj, templj, per uetusta colapsi, et in solitudine postj, spiritj ignej, aerej, terej et aquacitj, menbrj et medule de hominj mortj, cerebro de fanciullj, capillj de uirgine desponsata, diuersj cantj de uccellj, ochj de uppupa, et pauentosi nominj, che sarebe longo il dire, jn tanto uene l'ora che ogniuno cerco collocarse nel solito nido ma molte de quelle dame, diuerse uisione, somnj, pensierj, tutta quella nocte ui uenero, hauendo la fantasia collocato ne la memoria quello che la uechia recitato hauea.

S'il paraît à l'une de vous qu'elle est trop rouge: quatre onces de fiel de bœuf, cinq autres de miel rosé, un peu de sel commun et trois onces de gomme d'adragante. Dans un petit récipient neuf, faites bouillir le tout à feu doux jusqu'à ce que cela prenne la forme d'une sorte d'onguent. Allez dormir après vous en être oint le visage; au matin, vous vous laverez avec de l'eau dans laquelle des fèves rouges auront baigné toute la nuit, et toute rougeur superflue disparaîtra.

Je vous dirai maintenant comment nous ferions si l'une d'entre vous avait les seins gros et mous: mélangez, à poids égal, de la térébenthine, du jus de consoude, du gras de chapon et de la moelle provenant du pied d'un veau. Posez cette mixture sur les plantureux et donnez à cette couche une forme appropriée, en y laissant un trou pour que sorte le mamelon. Attachez bien, de telle sorte qu'ils restent fermes pendant deux ou trois mois: ils redeviendront petits, durs et ronds.

Si l'une d'entre vous avait un goitre: épluchez des coquilles d'œufs en enlevant d'abord la fine pellicule. Pilez le tout avant de le brûler avec du poivre, et buvez-le avec du vin quand vous irez dormir. Vous verrez rapidement le goitre disparaître.

L'astucieuse vieille raconta tant d'autres choses qu'il paraissait vraiment qu'elle avait été disciple de Circé ou de Médée. Elle parla des médicaments utilisés à plusieurs fins, particulièrement pour rétrécir, grossir, ramollir et durcir les nerfs; des enchantements, des caractères, des feux, des parfums, des images, des olives sacrées, des herbes, des pierres, des planètes, des points lunaires, des signes, des physionomies, des cartes vierges, des actes, des colombes sacrifiées, des moutons noirs, des sangs, des semences, des fruits et des fleurs, des animaux et des choses sacrées, des métaux, des bois odoriférants; des temples délabrés par vétusté et placés dans des lieux solitaires; des esprits du feu, des airs, de la terre et de l'eau; des membres et des moelles des hommes morts, des cerveaux des petits enfants, des cheveux de vierges fiancées, de divers chants d'oiseaux, des yeux de coq huppé et des noms effroyables... Ce serait trop long à dire, d'autant que vint l'heure à laquelle chacun cherche à se placer dans son nid habituel. Mais quantité de ces dames allaient avoir nombre de songes, de rêves et de visions qui leur viendraient pendant toute la nuit, ayant la fantaisie de ce que la vieille avait raconté logée dans leur mémoire.

Bonnes Nouvelles

RÉCIT DU BAPTÊME D'EMMANUEL-PHILIBERT
DE SAVOIE

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, numero 3

Principes d'édition

Afin de faciliter la lecture de ce récit de baptême, nous avons suivi les recommandations de l'Ecole des Chartes¹ et sommes intervenus dans le texte en y apportant plusieurs types de modifications.

Dans le manuscrit original, le récit de Bonnes Nouvelles est ponctué, tout comme d'ailleurs les poèmes de François de Myozinge. Cette ponctuation ne correspond plus du tout à nos habitudes actuelles et pouvait induire le lecteur en erreur; nous nous sommes donc vus dans l'obligation de moderniser son emploi dans les parties en prose. Les poèmes, quant à eux, auraient été d'une compréhension difficile si nous avions maintenu la ponctuation de l'époque; cependant, entre autres pour conserver la rythmique, il est malaisé d'intervenir dans les pièces poétiques. Pour respecter à la fois leur intelligibilité et l'art de Myozinge, nous avons donc décidé de les ponctuer le moins possible.

La séparation en paragraphes est conforme au manuscrit.

Lorsque cela était nécessaire, les *u* ont été transformés en *v* et les *i* en *j*. De même, nous avons modernisé l'emploi des majuscules et des apostrophes. Les mots en latin sont transcrits en italique; ceux dont la lecture est incertaine sont entre crochets.

1. VIEILLARD, GUYOTJEANNIN, *Conseils*.

Des accents aigus ont été rajoutés sur les mots dont la dernière syllabe est accentuée, à moins qu'elle ne se termine par *ee*, *ez* ou *es*.

Certains mots ont été séparés (*tresredoubté*, *plushaut*, *vingthuit*, *bienpeu*), d'autres réunis (*sur tout* pour *surtout*, *par myelles* pour *parmy elles*).

Signalons enfin que les personnages cités par Bonnes Nouvelles font l'objet d'une notice dans le répertoire biographique.

[fol. 1r] La pompe baptismale observee au baptisement du nouveau seigneur de Bresse¹, tiers filz de notre tres redoubté seigneur, né a Chambery le huictiemme jour de juillet l'an mil cinq centz vingt huict entre troys et quatre heures appres mydi; montant le XVe degré du Sagitayre, mayson royalle du noble empereur, dieu des registes et bons justiciers, des magnanimes princes et paciffiques, et l'ange Satriel interprete justice de Dieu est moteur de la sphere et donné aux Babilonyens. Et fust honnorablement baptisé au dict lieu de Chambery le XIXe jour d'octobre l'an dessus dict, entre quatre et cinq heures appres mydi, montant le XVIIe degré du Capricorne, domicile de Saturne, dieu des richesses, et exaltacion de Mars, dieu des batailles.

Et fust nommé Philibert, du commandement de tres illustre et excellente dame Marguerite, archiduchesse d'Autriche, duchesse et contesse de Bourgoigne et dame douagiere de Savoye, regente et gouvernante pour l'empereur² son neputur en tous ses pays de Flandres, de Haynault, de Brabant et aultres circonvoysins, grand marreyne dudict petit seigneur. Redigee en cest escript avecques les elegantes factures comme dictiers³, rondeaux, panagericques, ballades, doubles ballades faictes et composees par la solempnité de ce jour par Francoys de Myozinge, indiciaire de la tres celebree mayson de Savoye, et inserees ya dedans par Bonnes Nouvelles, roy d'armes de l'Apnuntiade, comme il s'ensuyt.

Et pour observer legalement des decentes cerimonies accoustumees aux baptisementz de telz jeunes princes, quand il fust temps de desmarcher.

1. Emmanuel-Philibert, en tant que cadet, avait reçu la Bresse en apanage; son frère aîné Louis, prince de Piémont était alors encore en vie (MARIE-JOSÉ, *Emmanuel Philibert*, p. 15).

2. Charles Quint, neveu et filleul de Marguerite d'Autriche.

3. Un «dictié» était une pièce en vers (GREIMAS, *Dictionnaire*, p. 205).

Premierement marcherent les gros, amples et enfles tambourins d'Allemaigne, resonnant ung bruyt sonoreux suffisantz a dissolure non seullement les [fol. 1v] nues de l'aer ja disposees a copieuses pluyes, may a vyolentement repeller toutes impressions fulgurees preparees a tempestes.

Après furent ordonnez cent enfans de Chambery, tant gentilzhomes que aultres, l'espee au costé, cheseung une torche alumee en la main, soubz la charge de l'abbé de la ville pour garder les barrieres plantees et dressees despuys les degredz de pierre du maisonnement neuf du chateau jusques a l'entree de la Sainte Chappelle. Pour ce qu'entre lesdictes barrieres se portoit ledict petit seigneur a son baptisement.

Après cecy ordonné, avant que le reste de la compagnie marchast, reverendz seigneurs messeigneurs les evesques de Maurianne, de Lausanne et de Tharentaise, le viconte de Martigues, les contes de La Chambre, de Challant, d'Entremontz et de Foussachz, les seigneurs de Maximiyeu et de Raconix et plusieurs aultres nobles hommes se trouverent en la chambre dudict petit seigneur, pour honnourer cheseung en son endroit et degré ledict baptisement.

Laquelle chambre estoit excellentement aournee d'ung beau et sumptueux lict de camp, soustenu et appuyé a quatre colompnes dorees ouvrees a la mosaicque. Puys tappisee d'ung fin satin cramoyssi semé de silvestres fagotz de toille d'or et de toille d'argent, cheseung fagot espendant ses branches troucqe et escotz par dessoubz luy, comme pieres tombantes pour remplir les lyeux vagues de celle tappisserie, designant liberalité au petit seigneur advenir. Et au fois d'ycelle tappisserie, y avoit deux gros cordons aussi de toille d'or, en fasson de cordeliere, entre lesquelz estoyent posez de grandz escocz et mesmes entrelacés l'ung avec l'autre, comme s'ils fussent inseparables.

[fol. 2r] Et a la porte de ladicte chambre, contre la tappisserie par le deshors, y avoit ung allegre rondeau rentrant de mesme a la louenge de tres haulte, tres excellente et tres clere fille royale madame Beatrix de Portugal, duchesse de Savoye, representant le peuple du pays parlant et soy jouissant sus la tres desiree naissance de Philibert, monseigneur de Savoye, seigneur de Bresse, son filz, comme s'ensuyt:

Rondeau

Bonheur te soit tres digne Beatrice
Fille de roi et seur d'imperatrice
Felicité ayes tu a tousjours
Car puyz que feiz en ces pays sejours
Heur sans malheur j'ay receu tres propice.

Du tout suys tien: tu es mon adnitrice
Bienheureux suys par ton hault benefice
O digne fleur ou vertu faict son cours.

Bonheur te soyt

Tu es de bien et d'honneur inventrice
De beaux enfans dame, mere et nourrice
Dont mesrouye en sumptueux attours
Soit en pallaix, chasteaux, citez ou tours
Par tes valleurs chante maint bon complice.

Bohneur te soyt

[fol. 2v] Et assez pres de la, contre la mesme tapisserie, y avoit ung aultre rondeau a la louange des tres nobles et tres illustres royaulx enfans: Loys, monseigneur de Savoye, prince de Pyemont, et Philibert, monseigneur son frere, seigneur de Bresse, auxqueulx Dieu par sa grace accroisse felicité perpetuelle. Commencant ainsi:

Aultre rondeau

Enfans royaulx tres bienheureuz
Un jour palmez et lareez
Serez par vertu non estaincte
Votre bien plaist a maint et mainte
A Dieu plaise que prosperez.

Dignes joyaulx tant desirez
Dieu vous a d'honneur assurez
Et vous tient en sa main tres sainte.

Enfans royaulx
Tres bienheureuz

Loys monseigneur en bien expertz
 Et vous Philibert ne pleurez
 Fortune vous aurez servante

N'y aura province ou vent vente
 Qu vous ne soyez implorez.

Enfans royaulx
 Tres bienheurez

Et avant que aulcung demarchast de ladicte chambre, reverend monseigneur de Nantua, seigneur de Mont Jouz, grand doyen de ladicte Sainte Chappelle, estoit ja en [fol. 3r] habit episcopal a la porte de ladicte chappelle, actendant la tres noble compaignye; et avec luy plusieurs venerables personnaiges, pour luy assister a celebrer et faire mistere.

Et avant que ladite noble compaignie desloungeast dedans ladite chambre furent distribuez les misteres aux seigneurs qui les devuoient porter, et appelez pour soy mettre en leur ordre par Myozinge, indiciayre dessus nommé.

Ce faict fust commandé a Bonnes Nouvelles, roy d'armes, de commencer a fayre deloges cheseung en ordre.

Lors apres lesdictz enfans de Chambery, marcherent les bruyantes et martialles trompettes, si resonantes et menant par gros bruit qui sembloit proprement que Cesar et Pompee fussent derechief rassemblez en Thessale pour recommencer la guerre pharsalicque.

Après ces bruyantes trompettes marcherent les furieux archiers de la garde en leurs riches hocquetons⁴ d'orfavrie, avec leur genereux cappitayne le seigneur de Marsonna qui les mena despuys lesdicts degrez jusques au portal de la Sainte Chappelle; et la, les laissa pour garder la porte.

Et ledict cappitayne, avec six desdicts archiers, s'en alla *ad sancta sanctorum*; et la, se tinst au hault des degrez pour garder que nul n'y entrast affin d'auter la presse ou foule. Et pourtoit cheseung archier une torche allumee en la main, et ledict cappitayne ung cierge de cire blanche.

Après ceste tant bien ordonnee garde marcha ung huissier asseuré, honnestement accoustré, la baguette en la main, nommé Berengier des Baings d'Aix: aultreffoys de la garde mais, pour le repos de son aige, pourveu de cest office.

4. Casaque brodée portée par les archers (*Le petit Littré*, p. 841)

Après cest huissier marcheoyent les barons de Selleneufve et de Balleyson, chambellans du seigneur duc; avec eulx grand nombre de gentilzhomes pour les accompagner.

[fol. 3v] Après ces deux barons suyvoient deux honnorables maistre de salle, cheseung en son ordre. Après eulx marcherent troys escuyers seruantz, c'est asscavoir les seigneurs de Rochefort, de la noble mayson de Menthon, d'Orlyer et de la Chernee.

Après lesdicts seigneurs escuyers marcherent deux maistres d'hostelz, c'est asscavoir Oddinet et Bellegarde, pourtantz leurs bastons contre terre.

Après ces deux suyvoit monseigneur le maistre Thiret, de la maison de la Balme, premier maistre d'hostel, tout seul, pourtant semblablement son baston contre terre.

Après luy marchoit monseigneur le grand maistre de Savoye, le conte de Frussach⁵, chevallier de l'ordre de l'Anunciade et gouverneur de monseigneur le petit prince de Pyemont, qui pourtoit en toute moderee gravité son baston sus l'espaule.

Après mon dict seigneur le grand maistre marcheoyent deux aultres huissiers, c'est Robert et Lanfoty.

Après ceulx marcheoyent deux heraulx, c'est asscavoir Pyemont et Chablays.

Après ces deux heraulx marcheoit le jeune seigneur d'Aulbonne, filz au conte de Gruyere, gaillard jovencel acoustré de riches vestementz, qui pourtoit le cremeau sus ung carreau de velleurs cramoyssi, reposant sus ces bras, tout enrichi de gemmes et pierres precieuses comme balleys⁶, rubis, saphirs, emerauldes, dyamantz et marguerites⁷ estimees a ung souverain tresor, ordonnees socialement en figure de croix pour plus catholicquement le solempniser.

Puys le suyvoit le conte d'Entremontz, surnommé de Montbel, qui pourtoit les deux bassines d'argent doré, si artificiellement composees qu'ilz sembloient de fin or, decorees d'images estranges, faictz a la morisque de scientifique pourtraicture.

[fol. 4r] Après venoit le conte de La Chambre, chevallier de l'ordre de France⁸, qui pourtoit une esguyere de mesmes [denirente] haulteur, enrichie et decoree en toute perfection.

En apres marcheoit le seigneur de Pantheimot⁹, vray, legitime et seigneur droicturier de la duché de Bretagne et conte

5. Bertholin de Montbel, comte de Frossasque*.

6. Le «balais» était une variété de rubis (GREIMAS, *Dictionnaire*, p. 53)

7. Perles (*ibid.*, p. 401).

8. L'ordre de Saint-Michel.

9. Probablement Jean IV de Brosse, comte de Penthievre*.

de Blois, cousin germain du duc, qui pourtoit le cierge faict d'une cire vierge si tres blanche qu'elle resembloyt le neige du moys de decembre estant au plus hault des montz glacialz. Si estoit ledict cierge decoré par son embellissement et garny d'une corone d'or chargee de riches perles et rubis tres precieux et armoyee des armes de Savoye.

Après tous ces nobles seigneurs venoit messeigneurs Francoys de Luxembourg, viconte de Martigues et chevallier de l'ordre de l'Adnunciade, pompeusement acoultré, qui pourtoit la salliere garnie de pierryes non non¹⁰ de moyndre extime que celles du cresseau.

Après ces sumptueux misteres marcheoit ung bastonnier choriste, revestu d'ung surplix, pourtant son baston ou masse composé de fin argent a l'anticque, avec personnages et plusieurs petitz bestions arteficielz delectables a regarder.

Après ce venerable bastonnier marcheoyent messeigneurs les charitables aulmosniers de mon seigneur, playns d'ortodoxe devotion, revestuz semblablement de leurs surpliz.

Après ces aulmosniers, venoyent les archevesque de Roddes et evesque de Baruth¹¹; dont celluy de Roddes est grec, homme grave et eloquent, bien denotant sa presbande grecque et latine, fugitif de son archevesché pour la craincte du Turc. L'autre est de ceste ville de Chambery, de l'honorable maison des Farfins, de l'ordre de Saint Francoys.

[fol. 4v] Après ces venerandez evesques, marcheoyent reverendz peres en Jhesu Crist messeigneurs les evesques de Lausanne et archevesque de Tharentayse. Et celluy de Lausanne, qui est de la mayson de Montfalcon, pourtoit le saint cresse en ung petit couffret de fin or, enrichi de dignes pierryes et couvert d'ung odorifferant taffetas blanc. Celluy de Tharentayse, qui est de la mayson de Grolee, pourtoit l'huile sacree en ung semblable couffret d'or, couvert d'ung delicat taffetas vyolet. Bien appartenoit audict de Grolee, comme archevesque, avoir l'honneur de cresse. Mays pour ce qu'il n'est encoures *in factis* (mays en simple tonsure), tenant son archevesché en commande jusques en l'aige limite en sa bulle, pour lors l'honneur fust baillé a celluy de Lausanne. Et avoyent cheseung troys ou quatre de leurs prebstres, revestuz de surpliz, pour leur estre obsequieux et passaiges opportunes.

Après ceulx, en grand joye et jubilation, marcheoyent force instrumentz musicaulx de toutes sortes, faisant une delicieuse

10. Sic.

11. Pierre Farfein, évêque de Beyrouth*.

armonye si copieusement delecttant l'oye des escoutantz qu'oncques Orpheus, en ses cordons lyricques, n'armonisa plus delicatement quand il alla par son grand hardement querre Erudice es sales plutonicques.

Après ces melodieux instrumentz, le honnourable vieillard Bonnes Nouvelles, roy d'armes de l'ordre de la sacree Adnunciade de Savoye, marcheoit joniallement avec une grace solayre, richement aourné d'une ample robe d'ung fin velours, don de ma dicte dame Marguerite. Et par dessus pourtoit sa triumpicante cotte d'armes de velours cramoyssi, armoyee devant et derriere et sus les costés de l'illustre blason de Savoye, avironné de l'ordre de l'Adnunciade en pendant. Le tout composé de fine toille d'or et d'argent, et les orfrois de mesmes, avec les las et les fert eslevez de ladicte toille ensemble les [fimbries] [fol. 5r] fringees de soye cramoyssie representant grand richesse. Et d'abondant une bordure au col, en mode de torgue, a beaux las de Savoye, entremeslee de pomes graynes avec leurs fueilliages, toute tissue de fin or de Cipres, illustrant bien pompeusement le surplus de ses habillementz.

Et aupres de luy marcheoyt le secretayre Myozinge, natif d'Annecy, homme modeste, eloquent et lauret de fleuve de rhetoricque, indiciayre bien merité de la Maison de Savoye, composeur des elegantz rondeaux et facondes ballades, dictiers et panagericques cy dedans inserez, a la louenge de Madame, de Messeigneurs les enfans et de tout le pays.

Après ce pompeux Bonnes Nouvelles et le seigneur indiciayre, marcheoit en modeste gravité reverend seigneur monseigneur l'evesque de Maurianne et de Bourg, de la noble maison de Gorrevodz du pont de Baulx en Bresse, revestu d'ung riche rochet plus fin que soye. Lequel, comme grand parin et representant la personne de ma dicte dame Marguerite, pourtoit ledict petit seigneur de Bresse, qui ne sona oncques mot en allant, mays despuys qu'il fust decouvert et qu'il sentist en sa bouche tendrette autre liqueur que celle des pupes matronelles nutritives, il fist bien ouyre haultement les doulcettes clameurs de son organe enfantin.

Les seigneurs de Grolee, frere audict archevesque de Tharentaise du costé droit, et le seigneur de Perel de Bresse, substitut du grand escuyer de l'aultre, luy pourtoient les deux pans de sa robe par le devant, pour le garder de [cespiter].

Puys marcheoit de son costé gauche, vers la teste dudict petit seigneur, madame la contesse de Foussachz, portugalloise, ung bien peu en derriere. Soustenant le couvertoure aupres

d'elle, le seigneur d'Arpignian, filz unique de mon dict seigneur le conte, son mary, de la premiere femme.

[fol. 5v] Et du costé droit marcheoyent aupres de luy le conte de Challand, mareschal de Savoye et chevallier de l'ordre de l'Adnonciade, soustenant l'aulture partie dudict couverture. Et aupres de luy, le seigneur de Charmoyac et de Maximieu, frere au conte de La Chambre et chevallier dudict ordre, qui pourtoit l'extremité de ladicte couverture.

Après ceste tant venerable compaignye marcheoit, en tres venerable perfection de gravité militayre, illustre seigneur messire Philippes de Villiers, de la clere maison de l'Isle Adam en Picardie, grand maistre de Rhodes, tout seul; et apres luy, XXV ou XXX des plus apparentz de son ordre et religion¹², comme mareschal, chancelier, baillisz, grandz prieurs, grandz commandeurs et aultres chevalliers; tous gentilzhommes et de grosse maison, bien semblantz estre extraictz et pertis de haulte noblesse, entre lesqueulx estoit messeigneurs Salviat, neputur du pape, grand prieur de Romme.

Après ces stremieulx seigneurs rhodiens marcheoyent les exequutifz massiers, tant du manifficque Concil resident que de celluy de Chambery; ce de la tres prouffitable et bien ordonnee Chambre des comptes pourtantz sur les droictes espauls leurs pondereuses et pesantes masses d'argent. Après ces massiers marcheoyent les magnificques et spectables messeigneurs Pierre Lambert, chevallier et president des comptes, homme tres decoré de louable, preudhomme, prudence et sagacité prouffitable; et aupres de luy, du costé droict, marcheoit le seigneur collateral Escaille¹³ de Byelle en Pyemont, comme premier collateral dudict Conseil resident. Et du gauche marcheoit le noble seigneur de Crans d'Anessy, premier collateral du conseil de Chambery, personaige de meur, maintien et loyauté non maculee.

[fol. 6r] Après ces trois seigneurs marcheoyent les aultres seigneurs collateraulx deux a deux, en bon et decent ordre.

Après marcheoyent messeigneurs les maistres de la Chambre des comptes.

Puis les suyvoyent les seigneurs advocatz et, indifferemment, toute aulture gent de longue robe.

Après ceulx venoyt le premier huissier de madame, nommé Paredes: Portagallois, chevallier d'ung ordre de son pays dont il

12. Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

13. Probablement Stefano Scaglia*.

se dist commandeur, pourtant en l'estomacs une croix rouge pattee avec une croix blanche de mesmes entre dedans ycelle.

Après cest huissier marcheoyt le seigneur de Bellegarde, frere du dessus dict maistre d'hostel, qui menoit les gentilzhommes de ma dicte dame.

Après ces gentilzhommes vinst la signore Michiele¹⁴, niepce de ma tres redoubtee dame et contesse de Challant, mareschalle de Savoye, accompaignee de madame la contesse d'Entremontz de la mayson de Sanpongaige¹⁵.

Puys les suyvoyent deux a deux, en joyeulx pourtement, toutes les aultres damoysselles tant de Savoye que de Portugal; entremeslees parmy elles plusieurs dames et damoysselles de la ville et surtout les femmes des officiers ducaulx. En cest ordre fust triumpamment marché jusques a la dicte chappelle. Et après les premieres baptismales cerimonies achevees au portal d'ycelle, lequel estoit richement couvert et tappissé moytié drap d'or, moytié velours, et ung riche doulcelet de mesme, ledict petit seigneur fust pourté jusques *ad sancta sanctorum*, vers le grand auctel devant lequel estoit dressé une belle table ronde, couverte d'ung riche drap d'or jusques en terre, sur laquelle [fol. 6v] se poserent lesdictz bassines d'argent doré pour executer le vaisseau des fons faictz. Et au costé droicte dudict grand aultel, y avoit un dressoir non point trop hault, richement tappisé, sur lequel furent posez tous les aultres misteres, attendant que le petit seigneur fust deffassié pour le baptiser. Et pour ce faire y avoit au costé gauche dudict aultel ung doulcelet de parement, avec les haultes courtines pendantes d'ung riche damas blanc, ouvré de toille d'or a devises. Et dessous ycelluy y estoit ung berseau ou repoz, couvert d'ung precieux drap d'or fourré d'hermines; et la estoyent certeynes honnourables matrounes, deputees avecques les nourrice et la saige femme pour faire ce mistere.

L'avoir deffassié par ledict reverend seigneur de Maurianne fust doulcement appourté aux saintz sacrez fons de baptesme. Et avec luy le tindrent, si bien me souvient, ledict messeigneur Philippe de Villiers, grand maistre de Rhodes, et ladicte signiore Michielle, contesse de Challand, en leurs mains propres, ou comme representantz le roy de Portugal. Pour ce qu'il fust nommé Emanuel Philibert, Emanuel pour ledict seigneur roy, et Philibert pour madame Marguerite, en memoyre d'eternelle recordacion monseigneur le duc Philibert, que Dieu absoille.

14. Mencie de Bragance, comtesse de Challant*.

15. Philippine-Hélène de Sassenage, comtesse d'Entremont*.

Ledict *sancta sanctorum* estoit élevé de charpenterie quatre ou cinq degredz plus hault qu'il n'avoit accoustumé, prostrattement esterny de riches tapis de Tourcque et alentour estoit tapissé d'une excellente et pompeuse tapisserie a bandes perpediculayre: les unes de drap d'or frisé, et l'autre de vyolet velours, decorees de spheres materielles avec leurs X cercles: c'est asscavoir l'equinoctial, les deux tropiques, cest du Cancer et du Capricorne, designantz [lyeto] et l'este a ceulx de notre climat, puy les deux poles artique et autartique representantz les deux coings de la nuyt, dont l'artique est estent sub nous. Et joignant le point de l'axe du monde est notre estoille tramontayne mariniere, a laquelle navigens [fol. 7r] generallement tous pilotz de la mer Mediterrane et aussy ceulx de la haulte mer, commendant en levant en l'occean Seticque¹⁶, revenant par le North, que nous appellons bise, passant par l'occean glacial, par derriere les hyperborees et les haults montz Riphees ou Allexandre jadict esleva ses aultelz, voysins des Montz Caspies dont partirent les Turcs. Et advironnant [nouergue], tirant oultre au grand ocean Bicitannicque par les Cantabres¹⁷, qu'on nomme Biscayns, aux Portugallois, jadict nommé Lusitayns, et suyvant oultre par l'occean Athlanticque jusques audicts cercle equinoxial, tous naviguent a ceste estoille de pole artique depuys qu'ilz sont dela l'equenoctial (que aulcungs appellent la ceinture emflambee); lors ilz perdent notre pole de veheut et commencent naviguer a l'estoille du pole anterticque, et sont ceulx qui vont a Callicuth¹⁸ et aux Indes et au monde nouveau. Avec ces V cercles est aussy le zodiaque, garny de XII signes mobiles, fixebs [conniuag] participantz en leurs exiplicitez le quatre qualitez elementales. Et puy les deux colures¹⁹, l'orison et le meridionnal, avecques ledict axe ymaginatus qui passe par une petite pomme, representant le centre de l'universel monde, et une main tenant le manche de cest axe ou diametre; et dessoubz et dessus lesdictes spheres ainsi gorgiasement basties sont les caracteres de K et B, pour Karles et Beatrice, d'ung las sumptueux qui les entrelie ensemble inseparablement,

16. L'océan Sarmatique, à savoir la mer Baltique.

17. Ancien peuple du Nord de la péninsule ibérique qui a donné son nom aux monts Cantabriques.

18. L'actuelle Kozhikode, située dans l'état indien du Kerala, était un florissant comptoir portugais.

19. Deux grands cercles géographiques qui s'entrecoupent à angles droits aux pôles du monde et qui passent, l'un par les points solsticiaux, et l'autre par les points équinoxiaux de l'écliptique (*Le petit Littre*, p. 303).

et sub cheseung caractere, ung petit chapeau ducal fleuronné a mode de coranne. Le tout eslevé de subtile bordure a pailletes d'argent tres richement dorees, reservé lesdicts caracteres et las qu'on avoit deslaises en blancheur argentine.

Puys la nef de ladicte chappelle estoit aussy richement tapissee de velours cramoyssi a bendes pendantes: et entre cheseung velours, envyron demy pied de large, y'a une aultre bende, a demy de toille d'or et a demy de toille d'argent entrelassees l'une dedans l'aultre en figures morisques, en fasson qui la faisoit bon veoir; et estoit le tout bien delectable a regarder.

[fol. 7v] Et le hault du jubé ou l'on chante l'office estoit si copieusement garny de chantres, de tous accords faisant une resonance armonicque si tres melodieusement conduyte qu'onques Thamire²⁰, Pictagoras²¹ et aultres inventeurs des modulacions musicales ne donnaient telles resonances; car jasoit que ce fassent honnetes et jeunes enfans ales ouyr ou les heust puyst juges a voix supernaturelles et celiffiques.

Les barrieres establies depuys lesdicts degredz de pierre jusques a ladicte Sainte Chappelle estoyent couvertes tout du long sur de puyssantz cordaiges de grandes et fines couvertes d'escarlatte, armoyees richement des armes de Savoye et de Portugal myparties, faictes tout de brodure.

Et tout du long par le dessoubz desdicts couvertes, y avoyt XIII festins de verdure, garnys de belles armoyeries a double, c'est asscavoir des deux costés, dont en l'ung estoyent les armes de ma dicte dame Marguerite, et de l'aultre les armes de Bresse, de batture²² d'or et d'argent sellon leur exigence.

Et a ung cheseung costé desdictes barrieres, y avoit XV blasons qui faisoient XXX en somme: dedans semblables festins, de la mesme estoffe que les aultres, tant des armes de ma dicte dame que de Bresse.

Au costé droict desdictes barrieres, qui estoyent toutes investies de riche tappisserie, y avoit ataché a l'ung des pilliers une simple ballade a la louenge tres meritoyee de mon seigneur Charles, second de ce nom, IXe duc de Savoye, a presant regnant. Commencant comme s'ensuyt:

20. Thamiris, musicien de la mythologie qui serait à l'origine de nombre de poèmes et d'innovations musicales. Selon Homère, il aurait tenté de rivaliser avec les Muses. S'il gagnait, il devait s'unir à chacune d'elle, mais il perdit, et les déesses l'aveuglèrent et le privèrent de son talent (GREIMAS, *Dictionnaire*, p. 446).

21. Le calcul des intervalles musicaux fait de Pythagore l'un des pères de la musique.

22. Dorure faite avec du miel, de l'eau de colle et du vinaigre (*Le petit Littré*, p. 147).

[fol. 8r] Ballade sur ce disthique
Fortunam cuncti dominam venerantur in orbi
*Unicus ancillam Karolus ipse tente*²³

Tous les humains tiengnent par leur maistresse
 Dame fortune et excellente royne
 Car elle mext les aulcungz en haultesse
 Quand elle veut puyz apres en puyne.
 Mais le seigneur lequel Charles se nomme
 Comme tres noble et tres sumptueux homme
 Pour servante la tient journallement
 D'elle se sert a son commiandement
 En son estat pompeux et mirifficque
 Pourquoi je dys affectueusement
 Dive Charles sus throne magnifficque.

Dive Charles en l'estat de noblesse
 Comme de droit le merite et est digne
 Rien ne luy fault car il a la deesse
 De tres hault lieu a ses vertuz condigne
 Qui lui produist cheseung en tout somme
 Ung noble filz qui sera prudent comme
 Le geniteur adonc totaillement
 Sera heureux et se dira souvant
 Tant du noble marchand que mechanicque²⁴
 Pour exaler son bruyt tres haultement
 Dive Charles sus throne magnifficque.

[fol. 8v] Il est digne par la noble prouesse
 De celle avoir qui a face angeline
 Il est hault duc et elle haulte duchesse
 D'honneur paree et de vertu insigne.
 Ce noble duc en bonté se conforme
 Car fort en France, en Expaigne ou a Romme
 On ne scauroit trouver aulcunement
 Ung cueur plus noble a mon entendement
 Qu'a le seigneur que souvent je replicque
 Franc et royal sans nul vacillement
 Dive sus throne magnifficque.

23. Sur cette terre, tous vénèrent Fortune comme leur maîtresse; seul Charles la tient pour servante.

24. Le terme «mechanicque» désigne la couche sociale des travailleurs manuels et des artisans (GREIMAS, *Dictionnaire*, p. 406).

L'envoy

Prince eternal, je vous prie humblement
 Donnez luy vuive en sante longuement
 Puits a la fin le regne celifique
 Affin qu'on puist dire eternellement
 Dive Charles sus throne magniffique.

Et au costé gauche desdictes barrieres, semblablement, y en avoit une aultre (mays double ballade): a la regracion divine du tres desiré natalité et joyeulx baptisement de Philibert, monseigneur de Savoye, seigneur de Bresse, et a la louange de tres illustre et tres excellent prince Charles, second de ce nom, duc de Savoye. Lequel, comme prince tres paciffique, maintient par le vouloir du souverain son peuple en toute tranquillité de payx salutayre et prospere. Et commençoit sus ce theume:

[fol. 9r] *Pacem et veritatem dillexisti propterea
 unxit te deus oleo liticie etc. Psalmus*²⁵

Double ballade

Seigneurs puissantz amateurs de noblesse
 Qui desirez des vertueux de prouesse
 Vous qui aymez de bon regnom l'adresse
 Et deschassez de vice la memoyre
 Venez trestous pour donner adinteyre
 A ma plumette affin de declayrer
 En tres hault stile eslever honnourer
 Les faictz de cil qui par sa droicte voye
 De noble paix nous a voulos parés
 Charles second le bon duc de Savoye.

Charles second le bon duc de Savoye
 Tresor d'amour precieuse defferente
 Par ses vertuz que dire ne scaroye
 Acquis nous a si planteureuse proye

25. *Tu as aimé la paix et la vérité, c'est pourquoi Dieu t'a donné l'onction d'une huile d'allégresse etc.* Ce distique s'inspire du psaume 45, 8: *Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem: propterea unxit te, Deus, Deus tuus, oleo laetitiae prae consortibus tuis* (*Tu aimes la justice, tu hais l'impiété, c'est pourquoi Dieu, ton Dieu, t'a donné l'onction d'une huile d'allégresse comme à nul de tes rivaux*).

Que nous avons de tous biens affluence
 Car non obstant la fatale influence
 Que dure guerre en tout pays designe
 Plus beau, plus cler et plus luyant que ung cigne
 Sus les astres a montré tel sagesse
 Dont tous vyvons en pays notable et digne
 Seigneurs puyssantz amateurs de noblesse.

[fol. 9v] Seigneurs puyssantz amateurs de noblesse
 Qui habitez l'allobrog territoire²⁶
 Soyez certains qui si dangier nous blesse
 Ou accident en ses sortz nous oppresse
 Par ce bon duc acquerons la victoyre
 Considerant qu'il est droit exemplayre
 A toutes gens pour discord separer
 Et unyon nourrir et preparer
 Comme celluy que Dieu haultain pourvoye
 Or le devuons doncques bien implorer
 Charles second le bon duc de Savoye.

Charles second le bon duc de Savoye
 Filz de vertu engendree de clemente
 Par ta bonte ung cheseung s'en rasioye
 Premier l'Eglise en quelque lieu que soye
 Prie pour toy la tres divine essence
 La noblesse n'en faict aussy silence
 Le laboureur d'affection begnine
 En chant rural le loue d'amour fine
 Disant ces motz venez par grand liesse
 Prions pour luy la haute bonté trine
 Seigneurs puyssantz amateurs de noblesse.

Seigneurs puyssantz amateurs de noblesse
 Quantz expoir au [coz] non transitoyre
 Si sapience entre nous tient haultesse
 Si de valleur le blason ne prent cesse
 Et que ung beau faict ne se doivie point tayre
 [fol. 10r] Si ansi est que par don meritoyer
 Vertu sus vice on puyse preferer
 Croyre pouvons que bien doit pardurer

26. Cet «allobroge territoire» désigne bien entendu la Savoie.

L'haultain regnom sans ce que point desvoye
De ce bon chief sans jamays empirer
Charles second le bon duc de Savoye.

Charles second le bon duc de Savoye
De ses subjectz le repoz d'assurance
L'ange de paix que du droit ne forvoye
Le vray sentier de fructiffiant joye
Temple d'honneur de digne preference
Dieu la esleu dedans sa prescience
Pour paix nourrir en mayson condigne
Yceux prosperant avec luy se confine
Car Beatrix tres illustre duchesse
Enfans produist qui sont d'haulte racine
Seigneurs puyssantz amateurs de noblesse.

L'envoy

Prince du ciel qui tout peulx imperer
Nous te venons de bon cueur exourté
Que notre chief notre seure montjoye²⁷
A te servir le vueilles inspirer
Charles second le bon duc de Savoye.

[fol. 10v] Aultre envoy

Prince oultre plus par ta bonté divine
Contre dangier et guerre son affine
Preserve le si que par sa largesse
Puisse nourrir en son pays insigne
Seigneurs puyssantz amateurs de noblesse.

Audict costé gauche, au dehors desdictes barrieres vers la face de l'empereur, sus la fonteyne dudict chasteau, y avoit une tour elevee, bastie de grosse toile ingenieusement paincte d'anticque massonnerie en facon de gros quartiers de toile, si doucement umbreyee vers les umbres et si eminentement rehaulcees vers le jour et du costé des pais incidentz lumineux, avec une geometrale perfective tendant tout a ung point qu'ilz aveugloyent l'aspect des regardantz, qui cuydoient fermement

27. Enseigne, symbole de la chevalerie (GREIMAS, *Dictionnaire*, p. 422).

lesdicts quartiers estet la massonez l'ung sus l'aulture en notable distance.

Dedans ceste tour si massivement bastie y avoyt ung geant d'excessifve haulteur, lequel par sa grandeur excedoit les creneaux de la tour; que s'il heust esté monocule avec piedz serpentins, on l'eust peu comparer a Steropes, Brontes, Pygrammo ou quelque aulture ciclope²⁸. Touteffoys dont qu'il fust si faisoit il l'office d'ung geant vulcanique. Car ainsi que la pompe baptismale passoit, et que ledicts seigneur de Maurianne fust oultre, ce geant advironné des flambes artificielles, fusees, grenades, chandoilles ardantz, pommades et tous aultres feux gregois, fist en l'aer tel tempeste que la terre trembla, signiffiant qu'il n'y avoit au monde hardiesse qui haist osé entreprendre de venir assaillir la sphere (devise de Madame) qu'il tenoit en sa main senestre, et dont est largement parlé en la description de la tapperie de *sancta sanctorum*.

[fol. 11r] Ceste tour estoit embellie de quatre riches blasons, vraiz protecteurs de ladicte sphere: le premier estoit de Savoye, le second de Portugal, le tiers d'Autriche avesque la croix blanche et le quart des armes de Bresse; tant que c'estoit chose admirable et neantmoyns delectable a contempler.

Et au portal de ladicte Sainte Chappelle, y avoit semblablement ung elegant dictier panagerique en rithme [bartellee] a la tres desiree naissance et heureux jour baptismal du tres noble et tres cler royal enfant, Philibert, monseigneur de Savoye, seigneur de Bresse; de la facture aussi et composition dudict seigneur indiciayre, le secretayre Myozinge. Commencant ainsy:

Dictier panagerique

Reveillez vous tous peregrins espritz
 Qui querez pris par noble renummee
 Ores n'est temps estre de soumeil pris
 Car tout compris voyci le droit pourpris
 Ou vous tenez tristesse consumee
 Car destinee avons tres fortunee
 En l'armee de thriumphant soulas
 Qui ne [layra] nul bon subject seullas.

28. Fils d'Ouranos et de Gaïa, Brontès, Stéropès et Argès étaient les trois cyclopes ouraniens, caractérisés par leur œil unique au milieu du front, leur force et leur habileté manuelle. Leurs noms rappellent ceux du tonnerre, de l'éclair et de la foudre (GRIMAL, *Dictionnaire*, p. 108.)

Ne vous taisez trompettes ne clérons,
 Psalterions, eschecquiers, monocordes
 Resjouysses amphions harions
 Aussy barons aux dorez esperons
 Faisant sonner harpettes en concordes
 [fol. 11v] Soyent d'acordes plectres, guisternes, cordes
 Mys en ordres pour tous nous resjouir
 Puyz qu'on nous voye de liesse jouyr.

Joyeulx esprits vueillez vous enhardir
 Faire bondir voz piffres et aubois
 L'on vous doibt veoir a ce jour reverdir
 Sans amendrir ou vus accuhardir
 Soit en la ville ou aux champs ou aux bois
 En voz endroitz montrez vous comme roys
 Sans nul desrois de quelque noise oblique
 Car besoing n'est que de joye armenicque.

Faictes sonner et fiffres et tabours
 En ville et bourgs symphones et vielles
 Tout dueil confict soit or mys a rebours
 Donnez secours a ung si heureux cours
 Rejouyssant et dames et pucelles
 Vielles querelles poignantes et rebelles
 Soyent soubz les hacshes avec noyse et contes
 Car ce doulx jour ne quier que pasetemps.

Voyci le jour tant noble et triumpgant
 Qu'est l'enfant pourté au saint baptesme
 C'est Philibert qu'on verra fleurissant
 En bien croissant quand il sera puyssant
 Pour parvenir de bon aage au terme
 Le tres saint cresme avec l'huile de mesme
 A ce pur therme aura comme crestien
 Pour de l'Eglise estre appuy et soustien.

[fol. 12r] Le digne jour par notable excellenct
 Donne experance aux subjectz tres loyaulx
 D'avoir prouffitz et biens en habondance
 Sans doubtai d'aucune doleance
 Ou grevance de nulz faictz desloyaulx
 Car si tres beaux ilz voyent deux joyaulx
 Que nulz plus haultz ne se peuvent choisir
 Pour resjouyr le peuple a son desir.

De ces joyaulx l'ung est Loys monsieur
 D'heur possesseur guidant Dieu tant benign
 Et Philibert qu'on verra ung mont seur
 De tout honneur et de vice oppresseur
 En grand vertu s'il plaist au roy divin
 Ad ce mattin je prent le seur chemyn
 Qui est inclin a la foy du salut
 pour eviter l'ennemy tant polut.

D'arbres si bons comme sont pere et mere
 Cheseung expere avoir biens et prouffitz
 Car Charles duc tant heureux et prospere
 Et la mere tres illustre et tres clere
 Sont en vertuz et en bontez confictz
 Assez souffitz que telz seront les filz
 En tous conflictz preux, bellicqueux et fortz
 Qui montreront en maintz lieux leurs effortz.

Faillir ne peult le digne enfant royal
 En cueur loyal d'estre preux et prudent
 Car le pere est trossaige et cordial
 Juste et egal en rendant bien pour mal
 [fol. 12v] En craignant Dieu l'effaict est evident
 Ce regardant Dieu son regne est guydant
 En actendant lui donner preminence
 Pour ses labeurs de juste recompence.

De la vertu que la mere repose
 Cheseung propose en faire ou mot ou lettre
 Mays point ne voy que par texte ou par glose
 En rithme ou prose et fust bien ung crose
 Se tust ses valleurs sellon les effaictz mectre
 Si hault tertre de vertu par nul mectre
 Ne peult estre descript par mon moyen
 Tant y mist Dieu d'heur d'honneur et de bien.

Celluy par qui aux saintz fonts il prent nom
 Pourtant surnom de chief tres auctenticque
 Fust Philibert au vertueux regnom
 Ferme donjon dont se faict main ferme
 Car il fust preux, liberal, magnifficque
 La Marguerite et unyon unique
 Clere et pudicque en amour conjugalle
 Tousjours le plainct en face lachrimalle.

Le bon prelat qui aux saintz fontz le tient
 Est droit soustien de vertu en bonté
 C'est ung Gorrevod qui tout honneur maintient
 Et la soustient en grace et entretient
 Tant est [doinct] de noble qualite
 Par equité par digne royaulté
 L'auctorite du bon sancg de Savoye
 Il ayme tant que son cueur en sent joye.

[fol. 13r] Et de Rhodes le grand maistre et seigneur
 Droit en seigneur de prudence et vertuz
 Tres extimé entre grand et myneur
 Expugateur de la foy deffenseur
 Qui a maintz Tourcs affoulez combattus
 Com preux Artus a noz chemyns battus
 De loz vertus pour joyndre les croix blanches
 Que au temps jadis Rhodes assembla franchises.

Or chantez donc tres tous grandz et petit
 En voz pastiz car l'heure en est venue
 Fuye regret de noz doulx appentiz
 Cet appatiz et fascheux apprentiz
 Sur leurs postiz peult bien tenir en mue
 Car soubz nue lyesse est maintenue
 Et tenue de nous tres singuliere
 Par le beau fruyt qu'est venu en lumiere.

Retirez vous de vos pensees molles
 Tant frivolles vous de cité superbe
 Mectez soubz piedz voz mutins monopolles
 Et carelles d'impulsions tant folles
 Car voz moelles y sescheront sus l'erbe
 Votre gerbe n'est Genes ny Viterbe
 Ny vous n'estez Cesars ou Allixandres
 Nenny pour vray vous estes beaucoup moyndres.

Souviengne vous que Thesbes tant incline
 Fust destruite et Athenes aussi
 Jherusalem Babilone mauldicte
 Et Chorimte Tharente et Arges tuyee
 [fol. 13v] Jherapolis en grief dueil et soucy
 Pensez yci n'ayez le cueur transy
 Ains sans nul sy doubtez les haulx enfans
 Que ung jour verrez dessus vous triumpnants.

Sy par ce temps vous avez quelque tresve
 Trop fort il resve ou pas ne durera
 Car si l'hault Dieu pere et enfans conserve
 La reserve vous trouverez si briesve
 Et proterne que l'heure on mauldira
 Car tant fera le fruyt qui fleurira
 Qu'il persera sus vous son entreprise
 Dont mauldirez et la chasse et l'emprise.

O Chambery tres noble et bonne ville
 Tres fertile bien doibs soulas avoir
 Car conduyte as tant noble et tant civile
 Qu'entre mille meilleur ne puys scavoir
 Et pour avoir tres riche tu peulx veoir
 Pour te pourveoir les enfans si tres nobles
 Que brief seront de vertu les vignobles.

A ces enfans et princes nouveaux nez
 Soyent destinez par le roy souverain
 Biens si haultains et si bien fortunez
 Que malmenenez ne soyent ny estonnez
 Mais guerdonnez d'accord doulx et humain
 Et leur terrain de paix le primerain
 Que tient en main Charles duc vertueux
 De sainte paix soit tousjours fructueux.

Fin dudict panagericque

[fol. 14r] Pour revenir au principal de notre actente, est as-
 scavoir que quand tout le digne et sacré mistere de ce saint
 baptesme fust achevé, on remist ledict petit seigneur, bien
 chauldement envelopé, es bras de mon dict reverend seigneur,
 monseigneur de Maurianne, qui se mist au retour avec toute la
 noble compaignie au mesme ordre comme ils estoyent venuz;
 et le rapporta en la chambre de ma dicte dame, le remectant
 aux dames deputees a le recepvoir, avec le couvertoir et man-
 teau, pour en disposer a leur discretion.

De faict, la collacion ou bancquet d'honneste volupté, ja de
 bonne heure apprestee, fust habondamment distribuee a la noble
 assistance par les seigneurs de Selleneuve, de Sallagine, du baron
 de Vyri, d'Aulbonne, de Raconys et d'Arpignian. Lesquelz, se
 transportantz par les lyeux oppourtunes, administroyent a ung
 cheseung liberalement l'ung les orengatz, l'aulture des citrounatz,

l'autre les myrabolans brotz de baulme tres precieulx, l'aulture les citrines confictz, les dades embaulmees, succades, cedres, marsannes; le quint, les dragees muscadees, puis l'autre perlees. Et ainsi des aultres les diverses delicates confitures, bachanallement accompaignedes d'ypocras, de clares, de vin de Bourgoigne, d'Arbois et de plusieurs aultres vins et liqueurs nectarees, apres ces doulx goustz ambrosiens amoureux et friandz. Lesqueulx liqueurs les maistres de sale et plusieurs paiges et aultres officiers alloyent gracieusement propinantz, dedans grandz hanapz et tasses d'or, a ceulx qui l'avoyent agreable.

Après ceste collacion, cheseung se retire en joyeuse allegrance, louant la haulte manste divine de tant de graces qu'elle avoit faict.

[fol. 14v] A noz seigneur et dame, la suppliant de tres bon cueur leur donner les ans de Nestor²⁹, la lignee de Priam³⁰, heureuse comme Metellus, l'heur de Octovian³¹, avec la renommee d'Allexandre. A Chambery, le XXVe jour d'octobre l'an dessus dict mil V^c vingt huict.

Bonnes Nouvelles
Miozinge

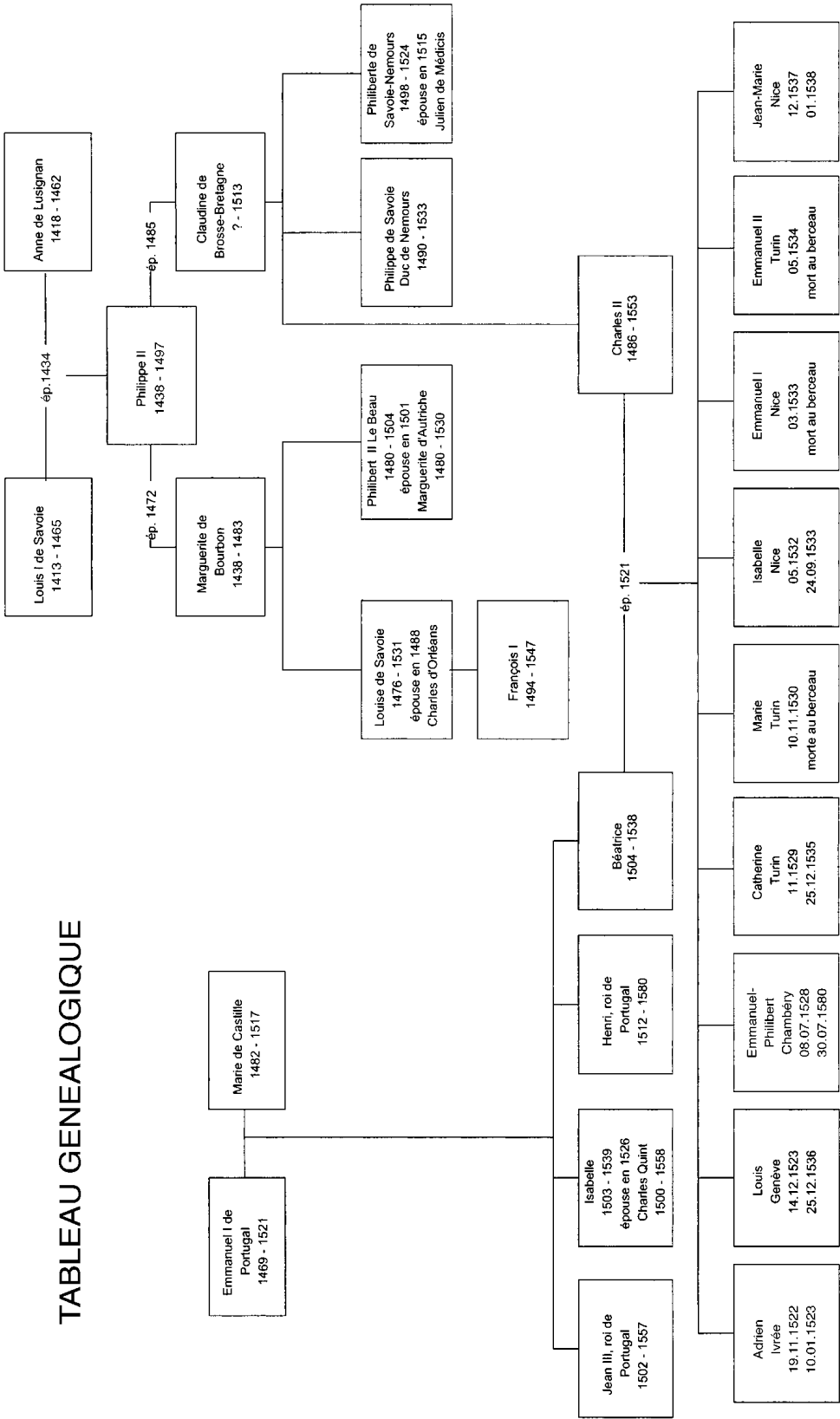
29. Nestor vécut jusqu'à un âge très avancé: Apollon ayant tué tous ses oncles et tantes, il lui accorda autant d'années qu'il leur en avait pris (GRIMAL, *Dictionnaire*, p. 315-316).

30. La tradition donne à Priam cinquante fils et de nombreuses filles (*ibid.*, p. 393).

31. Auguste.

DOCUMENTS ANNEXES

TABLEAU GENEALOGIQUE



Ce tableau est inspiré de GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, pp. 229-230; FORAS, *Armorial*, vol. V, pp. 424-425, 438-439; COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. I, p. 231; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*; MOURRE, *Dictionnaire Encyclopédique*; www.sabaudia.org; ISENBURG, *Europäische Stammtafeln*. Au sujet des problèmes de datation liés aux enfants de Charles II et Béatrice, cf. *supra*, p. 230, n. 35.

LA PROCESSION BAPTISMALE D'ADRIEN DE SAVOIE
(Ivrée, le 14 décembre 1522)

Dufour, «Adrianeo», p. 310-317

Tambourins d'Allemagne

Le capitaine Marsonnax portant un cierge et un bâton
La garde des archers, torches et hallebardes à la mainLe seigneur de Lucinge, capitaine des gentilshommes
Les gentilshommes et chambellans, parmi lesquels:
Jérôme et Lelio della Rovere, seigneurs de Viconovo
François, comte de Piossasque, seigneur d'Anono
Aloys Costa, seigneur de Bene
Chabert de Scalenghe, comte de Piossasque
Philippe, comte de Valpergue, seigneur de Carpaneto
Augustin, Jacques et Nicolas Provana, seigneurs de Leyni
Berthold et Alexandre, comtes de San Martino
Aloys et Aymon, seigneurs de Castelamonte

Les maîtres de salle

Les maîtres d'hôtel portant leurs bâtons contre terre
Le grand maître d'hôtel Bertholin de Montbel, comte de Frossaque,
portant son bâton sur l'épaule

Deux massiers du conseil suprême

Gabriel de Laude, «suprême censeur de la justice»
De nombreux prélats, conseillers et officiels, parmi lesquels:
L'abbé de Masin, des comtes de Valpergue
Jean de la Forest, prieur de Nantua
Mathieu de Vische, prieur de Saint-Laurent d'Ivrée
Geoffroi Pasero, conseiller
Jérôme Aiazza, chancelier
Aymon de Piossasque, président du Sénat de Piémont
Melchior du Val de San Martino, sénateur ducal

Deux huissiers

Trompettes

Les hérauts Savoie, Bonnes Nouvelles et Piémont

Le seigneur de Piozzo-Saluces portant le chrêmeau
Le grand écuyer Louis de Châtillon portant les deux bassins d'argent
Le seigneur de Cardé-Saluces portant l'aiguière d'or
Le comte de Savoie-Raconis portant le cierge
Jean de Seyssel, comte de La Chambre, portant la salière

Les évêques d'Agen, d'Albenga et de Targa
L'évêque de Verceil portant le saint chrême
L'évêque d'Aoste portant la sainte huile

Claude de Balleyson, grand chambellan
ADRIEN DE SAVOIE, porté par l'évêque de Genève,
entouré de chaque côté par trois archers
René de Challant à droite et le seigneur de Raconis à gauche,
soutenant la couverture de l'enfant

Philiberte de Savoie-Nemours, sœur de Charles II
La demoiselle d'Entremont, tenant la traîne de la précédente
Françoise de Val-d'Isère, gouvernante du petit prince
Mencie de Bragance et le protonotaire de Saluces
Les comtesses de Challant, de Masin et de Farra

Le seigneur de Rosex et le seigneur de Lille,
menant une foule «de nobles, de matrones, de seigneurs et
de demoiselles, dont une partie était savoyarde et l'autre lombarde,
portugaise et piémontaise».

LA PROCESSION BAPTISMALE
D'EMMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE
(Chambéry, le 19 octobre 1528)

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi,
mazzo 1, numero 3, fol. 1v-6r.

Tambourins d'Allemagne

L'abbé de la jeunesse de Chambéry
Cent jeunes gens de Chambéry

Trompettes

Le capitaine Marsonnax portant un cierge
La garde des archers, des torches allumées à la main

Berengier des Bains d'Aix, huissier, la baguette à la main
Alexandre de Sallenove et Claude de Balleyson, chambellans du duc
Nombre de gentilshommes

Deux maîtres de salle
Le seigneur de Menthon-Rochefort,
celui de la Charnée et Jean d'Orlyé, écuyers servants
Jean Oddinet et François de Bellegarde,
maîtres d'hôtel, leurs bâtons contre terre
Le premier maître d'hôtel Hugues de la Balme, son bâton contre terre
Le grand maître d'hôtel Bertholin de Montbel, son bâton sur l'épaule

Robert et Lanfoty, huissiers
Piémont et Chablais, hérauts

Le seigneur d'Aubonne portant le chrêmeau
Le comte d'Entremont portant les deux bassines d'argent doré
Jean de Seyssel, comte de La Chambre, portant l'aiguière
Le seigneur de Penthievre portant le cierge
François de Luxembourg, vicomte de Martigues, portant la salière

Un bâtonnier choriste portant une masse d'argent
Les aumôniers du duc
L'archevêque Rhodes et l'évêque de Beyrouth
L'évêque de Lausanne portant le chrême
L'archevêque de Tarentaise portant l'huile sacrée
Six ou huit prêtres des deux prélats susmentionnés

Instruments de musique
 Bonnes Nouvelles, roi d'armes de l'Annonciade et
 François de Myozinge, indiciaire ducal

EMMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE, porté par l'évêque de Maurienne
 Les seigneurs de Grolée et de Perel, tenant la robe de l'évêque
 La comtesse de Frossasque et le seigneur d'Alpignano,
 portant la couverture d'Emmanuel-Philibert sur la gauche
 Le maréchal René de Challant et le seigneur de Meximieux,
 portant la couverture du petit prince sur la droite

Philippe de Villiers de l'Isle-Adam,
 grand maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem
 Vingt-cinq ou trente des plus importants personnages de son ordre

Les massiers du Conseil résident et du Conseil de Chambéry,
 leurs masses sur l'épaule
 Le seigneur de Crans d'Annecy, premier collatéral de Chambéry
 Pierre Lambert, président de la Chambre des comptes
 Scaille de Biella, premier collatéral du Conseil résident
 Les autres collatéraux, deux à deux
 Les maîtres de la chambre des comptes
 Les avocats et «aulture gent de longue robe»

Pedro de Paredes, premier huissier de Béatrice de Portugal
 Philibert de Bellegarde
 Les gentilshommes de Béatrice de Portugal
 Les comtesses de Challant et d'Entremont

Des dames et demoiselles de Savoie, de Portugal,
 de Chambéry et les épouses des officiers ducaux

LA PROCESSION BAPTISMALE DE
CHARLES-EMMANUEL IER DE SAVOIE
(Turin, le 9 mars 1567)

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e battesimi,
mazzo 1, n. 5, fol. 1r-2r.

C. STANGO, «La corte da Emanuele Filiberto
a Carlo Emanuele I», p. 238-240¹.

DOCUMENTS CITÉS
PAR C. STANGO

La garde des arquebusiers menée
par le lieutenant de son Altesse
Les officiers et les hallebardiers
du Prince

Les écuyers de leurs Altesses,
vêtus de livrées

ORDRE DE MARCHE
CONSERVÉ AUX AST

La garde des hallebardiers, en
livrée, menée par son capitaine
Charles de Ligny

Les laquais du duc et de la
duchesse «pesle mesle»

Violons

Maîtres de salle
Huissiers de la chambre

Les pages du duc et de la duchesse, en livrée,
menés par leur gouverneur

Maîtres d'armes et chevaucheurs
Gentilshommes de maison et
de bouche de leurs Altesses,
tous mélangés
Les hommes d'armes du prince
Quatre cent vassaux et feuda-
taires des états de son Altesse,
tous mélangés sans préséance
Trompettes²
Pages de chambre
Gentilshommes de chambre
Barons, comtes et marquis, tant
de Savoie qu'étrangers

Les hommes d'armes du duc et
du prince, menés par Louis de
Scalenghe

«Tous en ung corps»: les gentil-
shommes de chambre, ceux de
l'hôtel, les vassaux et feudataires
de Savoie et de Piémont, ainsi
que des gentilshommes français.

Hérauts d'armes, vêtus de cottes rouges brodées d'or et d'argent
 Maîtres d'hôtel du duc et de la duchesse,
 marchant deux à deux avec leurs bâtons
 Le sommelier de corps du duc³ et le grand écuyer⁴,

Le comte de Pont-de-Vaux⁵
 portant un bassin d'argent doré

Portant un bassin et une aiguière d'argent doré⁶:
 Le seigneur de Scros, pour Malte
 Le marquis Georges de Ceva, pour Venise
 Le seigneur de Neviglie⁷, pour l'Espagne
 Le baron de Fénis⁸, pour la France

Le comte de Pont-de-Vaux⁹
 portant, au nom du pape, un
 bassin couvert d'un grand voile
 blanc

Le comte de Cressentin¹⁰ portant le chrêmeau
 Le baron d'Aix¹¹ portant l'aiguière
 Le comte de Masin¹² portant le cierge
 Le seigneur de Raconis¹³ portant la salière

Les deux capitaines de la garde de son Altesse,
 le seigneur de Cavour¹⁴ et le comte de Sanfré¹⁵

Le cardinal Crivello, seul

CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE

marchant entouré de ses par-
 rains

La présidente Porporato, gou-
 vernante du petit prince et la
 demoiselle d'honneur de donna
 Marie

Le maître d'hôtel du prince¹⁸
 Galéas de Ceva
 Le page du prince
 Le capitaine de la garde du
 prince

A gauche du petit prince, le
 représentant de la France, le
 marquis de Villars¹⁶

A droite, la représentante de
 l'Espagne, donna Marie¹⁷

La présidente Porporato, tenant
 Charles-Emmanuel par les
 manches

Les ambassadeurs de Malte et
 de Venise

A droite, le capitaine de la
 garde du prince et Galéas de
 Ceva

A gauche, son premier maître
 d'hôtel et son page, portant son
 manteau.

L'évêque de Genève ¹⁹ , nonce du pape	L'évêque de Genève et l'ambassadeur de Ferrare
L'archevêque de Tarentaise ²⁰	L'archevêque de Tarentaise, marchant entre l'évêque d'Asti ²² et celui de Vence
L'évêque de Vence ²¹	Deux autres évêques
L'évêque d'Ivrée ²³	Les abbés de Caramagne, de la Novalaise et de Nantua
L'abbé de Caramagne ²⁴	
Le prévôt de la Novalaise ²⁵	
Une compagnie composée de dames de la cour et de seigneurs, turinois comme étrangers	Les «dames et filles de la duchesse», vêtues de robes de velours violet
Deux huissiers du conseil privé du duc, leurs masses d'argent à la main	
Le chancelier Stroppiana ²⁶ , son bâton à la main	Le grand chancelier, accompagné de deux référendaires et du président patrimonial
Les seigneurs du Conseil	Les conseillers d'état
	Le seigneur de Cly, premier secrétaire d'état
	D'autres secrétaires
Les huissiers du Sénat avec leurs masses	Quatre huissiers du Sénat
Le premier et le second président du Sénat	Le président du Sénat
Dix sénateurs	Les sénateurs
Les huissiers de la Chambre des comptes	Le président de la Chambre des comptes et le surintendant des Finances
Le président général des Finances ²⁷	
Les maîtres auditeurs de la Chambre, trésoriers, secrétaires et autres officiers	Les maîtres de la Chambre
Le vicaire et le juge de Turin	
Les bedeaux de l'Université de Turin, portant leurs masses d'argent	
Les lecteurs des collèges de philosophie, de droit et de médecine, les doctorants défilant par ordre d'ancienneté	
Le lieutenant de la garde des archers du duc	
Les officiers de la garde des archers	

«Ceulx qui tenoient les serviettes»²⁸:

Le comte de La Chambre pour
le pape
Le marquis de Messerano pour
le roi de France
Le comtin de La Chambre pour
l'Espagne
Le comte de Canelli pour Venise
Le comte de Gattinara pour
Malte.

1. Pour les documents consultés par C. Stango, cf. *supra*, p. 168, n. 5.
2. L'ordre de marche ne mentionne pas de trompettes dans la procession. Sans que nous puissions affirmer qu'il s'agit des mêmes, il précise cependant que des trompettes se tenaient sur le pont allant à la petite porte de l'église.
3. Claude de Savoie, comte de Pancalier.
4. Roberto Roero Sanseverino.
5. Laurent de Gorrevod, lieutenant général de Bresse, fut nommé chevalier de l'Annonciade en 1568 (STANGO, «La corte», p. 239). Bonnes Nouvelles a laissé un récit de la cérémonie durant laquelle, en 1522, il fut investi du comté de Pont-de-Vaux (cf. *supra*, p. 75). Son frère, Louis de Gorrevod*, représenta Marguerite d'Autriche au baptême d'Emmanuel-Philibert.
6. Pour ce groupe de quatre personnages, nous reproduisons la disposition donnée par l'ordre de marche. C. Stango donne l'agencement suivant: le marquis de Ceva, le seigneur de Neviglie, le baron de Fénis, le seigneur de Scros, et précise que chacun d'entre eux portait un bassin et une aiguière d'argent doré. Il est tout à fait possible que ces quatre individus aient marché de front ou en formant un petit groupe sans préséance claire.
7. Gaspard Busca de Neviglie, gouverneur de Savigliano et capitaine des cuirasses ducales (STANGO, «La corte», p. 239).
8. Claude de Challant. Dans les premières années du règne de Charles-Emmanuel, il sera grand maître d'hôtel, puis grand écuyer (*ibid.*).
9. Cf. *supra*, n. 5.
10. Girolamo Tizzoni, gentilhomme de la chambre depuis 1560 (*ibid.*).
11. François de Seyssel, lieutenant du duc en Savoie (*ibid.*). Il est précisé dans l'ordre de marche conservé aux AST qu'il est le frère du marquis de La Chambre.
12. Jean-Thomas de Valpergue (*ibid.*).
13. Philippe de Savoie, comte de Raconis (*ibid.*).
14. Bernardin de Savoie-Raconis (*ibid.*).
15. Thomas Isnardi (*ibid.*).
16. Honorat de Savoie, marquis de Villars, comte de Tende et de Sommeville, maréchal puis amiral de France, était le fils de René, Grand Bâtard de Savoie (ANSELME, *Histoire généalogique*, t. VII, p. 884). Ce dernier était lui-même le demi-frère de Charles II. A son sujet, cf. p. 382, n. 13.

17. Sœur naturelle d'Emmanuel-Philibert.
18. Barthélemy Avogadro, seigneur de Villa (*ibid.*).
19. François de Bachaud (*ibid.*).
20. Jérôme de Valpergue (*ibid.*, p. 240).
21. Louis Grimaldi, grand aumônier du duc (*ibid.*).
22. Selon les documents consultés par C. Stango (*ibid.*), Gaspard Capris, l'évêque d'Asti, attendait dans un carrosse en raison de son grand âge.
23. Ferdinando Ferreo (*ibid.*).
24. Francesco di Feis (*ibid.*).
25. Gaspard Provana (*ibid.*).
26. Giovanni Tommaso Langosco (*ibid.*).
27. Negron' di Negro (*ibid.*).
28. Ces gentilshommes ne semblent pas avoir participé à la procession; ils l'attendaient vraisemblablement dans l'église. En revanche, ils avaient une place dans le cortège qui suivait la cérémonie du baptême: «Au retour s'en ensuyvit le mesme ordre et ceulx qu'avoient donné les serviettes s'en retournarent en compagnie des dames» (AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e battesimi, mazzo 1, n. 5, fol. 2r).

LA PROCESSION BAPTISMALE
DE FRANÇOIS DE FRANCE
(Amboise, le 25 avril 1518)

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e battesimi,
mazzo 1, n. 6, fol. 7r-8r.
GODEFROY, *Le Ceremonial françois*, t. II, p. 139-143.

Récit du héraut Picardie
(publié par Godefroy)

Ordre de marche
conservé aux AST

Timpaneurs d'honneur, jouant
Trompettes et clairons du roi,
de la reine et des princes, jouant
toutes bannières déployées

Les cardinaux de Boisy¹, de
Bourges² et de Bourbon³
Le trésorier Robertet⁴ portant
une grande aiguère d'or
Le général de Beaulus portant
le chrême
Le jeune seigneur de la Tour
«qui portoit certe aultre chose»⁵.

Officiers d'armes du roi, de la
reine et des princes
Maîtres d'hôtel avec leurs
bâtons
Gentilshommes de maison
Gentilshommes de chambre
«Grands seigneurs, & fils de
bonne maison; comme le
comte de Montfort, & de Har-
court fils de Laval & de Rieux,
le vidame de Chartres, le sei-
gneur de Montallant de Mio-
lant, et plusieurs autres, qui
seroient longs a reciter».
Rois d'armes et hérauts

A huit heures du soir se mirent
à jouer tant de tambourins,
fifres, hautbois, trompettes, cor-
nets, cornemuses et autres ins-
truments, «qu'il sembloit que
tout tonnât».

Hérauts
200 gentilshommes de maison
pourvus de torches
Maîtres d'hôtel, bâtons et
torches à la main
Enfants d'honneur, torches à la
main
«Enfans de grosse maison, com-
me le filz de monsieur le grant
maistre, le filz de monseigneur
de la Val, monseigneur le vi-
dame».
Gentilshommes de la chambre,
torches à la main
Capitaines

Chambellans
Chevaliers de l'ordre⁶
Le grand écuyer⁷ donnant le bras à Monsieur du Bouchage⁸

Tous une torche blanche à la main⁹:
Monsieur de Montmorency¹⁰
Monsieur le grand sénéchal
Monsieur des Barons
Monsieur de Saint-Vallier¹¹
Monsieur François de Luxembourg, vicomte de Martigues¹²
Monsieur le bâtard de Savoie¹³
Monsieur de Guise, dit de Rohan
Monsieur de Laval
Monsieur de Châteaubriant¹⁴

Monseigneur de Vendôme, prince de la Roche-sur-Yon¹⁵,
portant le chrêmeau sur un coussin
Monseigneur de Saint-Pol¹⁶ portant les bassins
Monseigneur de Genève¹⁷ portant l'aiguière
Le connétable de Bourbon¹⁸ portant le cierge
Le duc d'Alençon¹⁹ portant la salière
Monsieur de Lescun²⁰ portant le reposoir du dauphin

Ambassadeurs du pape, de l'em-
pereur et du roi d'Espagne

Ambassadeurs du roi d'Espagne,
de Venise et de Florence, avec
le «frere du compte Pallating».

Deux huissiers de chambre avec
leurs masses

FRANÇOIS DE FRANCE, porté par le duc d'Urbino²¹
Madame de Brissac²², gouvernante de l'enfant

Tenant les quatre coins du drap
d'argent qui recouvrait le
dauphin:
Le duc d'Albany²³
Le prince d'Orange²⁴
Le comte de Guise²⁵
Le marquis de Mantoue²⁶

Tenant les quatre coins du drap
d'argent qui recouvrait le
dauphin:
Le duc d'Albany
Un prince dont le nom a été
laissé en blanc
Monsieur de Guise
Le fils du marquis de Mantoue

L'ambassadeur du pape

L'ordre de marche s'interrompt ici

Louise de Savoie²⁷, mère de François Ier, accompagnée par le roi de Navarre²⁸
La comtesse de Villars²⁹ portant la traîne de la reine mère Madame Renée³⁰ et Madame d'Alençon³¹, sœurs respectivement de la reine et du roi
Le prince de Talmond³² et Louis Monsieur, portant les traînes des précédentes
Philiberte de Savoie-Nemours³³
Messieurs d'Orval³⁴ et de La Trémouille³⁵, portant dans leurs bras les sœurs du dauphin, Louise³⁶ et Charlotte³⁷.

1. Adrien de Gouffier de Boisy, évêque de Coutances et d'Albi, cardinal, légat du pape et grand aumônier de François Ier. A son sujet, cf. *Dictionnaire de biographie française*, vol. XVI, p. 695-696. Il était frère de Guillaume Gouffier de Bonnavet (cf. *supra*, p. 89, n. 19) et de Charlotte de Cossé-Brissac (cf. *infra*, p. 383, n. 22).

2. Antoine Bohier (vers 1460-1519) fut nommé archevêque de Bourges en 1515 et cardinal deux ans plus tard (*Dictionnaire de biographie française*, vol. VI, p. 780-781).

3. Louis, cardinal de Bourbon-Vendôme (1493-1556), fils de François de Bourbon et de Marie de Luxembourg, abbé de Saint-Denis, archevêque de Sens, légat du Saint-Siège, évêque et duc de Laon, pair de France. A son sujet, cf. VAN KERREBROUCK, *La Maison de Bourbon*, p. 101; *Dictionnaire de biographie française*, vol. IV, p. 1406-1407; ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. I, p. 327; *ibid.*, vol. II, p. 114. Son frère, le comte de Saint-Pol, participe aussi à cette procession.

4. Florimond Robertet fut secrétaire aux finances sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, qui firent de lui l'un de leurs conseillers privés les plus influents. A son sujet, cf. JACQUART, *François Ier*, p. 18-19 et LE CLECH, *François Ier*, p. 72.

5. Seul l'ordre de marche conservé aux AST mentionne ces personnages comme prenant part au défilé. Le récit du héraut Picardie publié dans *Le Ceremonial françois* ne prend pas en compte cette première vague de la procession, mais il y est précisé que ces trois cardinaux, l'évêque de Paris, l'archevêque de Toulouse et d'autres prélats attendaient le cortège sur le pas de l'église Saint-Florentin.

6. Le héraut Picardie précise que chambellans et chevaliers de l'ordre tiennent un cierge à la main, comme d'ailleurs tous les gentilshommes. La comparaison avec l'ordre de marche conservé aux AST tendrait à prouver que cette remarque englobe tous les individus qui suivent les musiciens.

7. Galéas de San Severino (ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. VIII, p. 326).

8. Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage et de Bridoré, fut conseiller de Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier.

9. Nous suivons ici la disposition de Godefroy. L'agencement donné par l'ordre de marche est le suivant: le seigneur de Saint-Vallier, le grand sénéchal, le bâtard de Savoie, le vicomte de Martigues, monsieur de Guise, monsieur de Montmorency, monseigneur des Barons, monsieur de Châteaubriant et monseigneur de Laval.

10. Anne de Montmorency (1493-1567). A son sujet, cf. MOURRE, *Dictionnaire*, vol. III, p. 3730-3731.

11. Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, marquis de Crotone et vicomte de l'Etoile. De son union avec Jeanne de Batarnay du Bouchage naquit Diane de Poitiers (VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 206).

12. Cf. la notice qui lui est consacrée dans le *Répertoire biographique*, p. 406-407.

13. René, Grand Bâtard de Savoie, était un fils naturel de Philippe sans Terre (cf. *supra*, p. 14, n. 4) et, par conséquent, le demi-frère de notre Charles II; son père, avant d'accéder à la dignité ducale, emmena avec lui René à la cour des Valois. Devenu duc de Savoie, il légittima René et lui donna le comté de Villars ainsi que les seigneuries d'Aspremont et de Gourdans. Lorsque Philippe mourut, en 1497, son fils aîné, Philibert II dit le Beau, lui succéda. Ce jeune duc plutôt frivole laissa volontiers son demi-frère gouverner dans l'ombre, lui abandonnant jusqu'à la direction de la politique étrangère. Devenu lieutenant-général de Savoie et gouverneur de Nice, René fit en 1498 un mariage triomphal avec Anne de Lascaris. Comblé de terres et d'honneurs, son ascension trop rapide et son intransigeante dureté lui valurent nombre d'inimitiés. En 1501, Philibert le Beau le désigna pour le représenter lors de son mariage avec Marguerite d'Autriche*. Six mois après cette union, l'archiduchesse avait réussi à se débarrasser de cet encombrant rival qui avait trop d'influence sur son époux et qui l'empêchait d'exercer seule le pouvoir. Il fut accusé de pourparlers secrets avec Berne, Soleure et Fribourg, et fut inculpé pour trahison. Ses biens furent confisqués, sa lieutenance supprimée et ses lettres de légitimation annulées en 1502. Il se réfugia à la cour de Louis XII, où il entreprit de reconstruire sa carrière, entre autres grâce à sa demi-sœur, Louise de Savoie, mère de François Ier. Il fut gouverneur et sénéchal de Provence pour Louis XII, se battit à Marignan, devint chevalier de l'ordre de Saint-Michel et, en 1519, grand maître de François Ier. En 1522, il combattit à la Bicoque et, en 1524, à Pavie. Cette dernière bataille lui fut fatale: il mourut peu de temps après des blessures qu'il y avait reçues. A son sujet, cf. BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 29-40; ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 289; *ibid.*, vol. VIII, p. 385.

14. Peut-être Jean de Montmorency-Laval, comte de Châteaubriant. Ce dernier était l'époux de Françoise de Foix, la célèbre comtesse de Châteaubriant dont la liaison avec François Ier aurait justement débuté à l'occasion du baptême de François de France (LE CLECH, *François Ier*, p. 67).

15. Louis Ier de Bourbon-Vendôme (1473-1520), prince de la Roche-sur-Yon, chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il est l'oncle du cardinal de Bourbon et du comte de Saint-Pol, aussi présents lors de cette procession. A son sujet, cf. VAN KERREBROUCK, *La Maison de Bourbon*, p. 111.

16. François de Bourbon (1491-1545), duc d'Estouteville, comte de Saint-Pol et de Chaumont, baron de Mortagne. Fils de François de Bourbon et de Marie de Luxembourg, il est le frère du cardinal de Bourbon, aussi présent lors de cette procession. A son sujet, cf. ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. I, p. 326-327; VAN KERREBROUCK, *La Maison de Bourbon*, p. 100.

17. Philippe de Savoie, frère de Charles II, cf. *supra*, p. 14, n. 4.

18. Charles III de Bourbon-Montpensier, duc de Bourbon (1490-1527). Le célèbre connétable, après avoir été spolié de ses biens par Louise de Savoie, passa en 1523 au service de Charles Quint. A son sujet, cf. VAN KERREBROUCK, *La Maison de Bourbon*, p. 87-88.

19. Charles IV d'Alençon (1489-1524), fils de René, duc d'Alençon et de Marguerite de Lorraine. Il épousa en 1509 sa cousine, Marguerite de Valois, sœur de François Ier, dont il n'eut pas d'enfants. A son sujet, cf. ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. I, p. 276-277 et VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 427.

20. Thomas de Foix, seigneur de Lescun (MOURRE, *Dictionnaire*, vol. III, p. 3257).

21. Laurent II de Médicis (1492-1519) épousa en 1518 Madeleine de la Tour d'Auvergne; de cette union naquit la future Catherine de Médicis. Il représente ici son oncle, le pape Léon X.

22. Charlotte de Cossé-Brissac était la sœur de Guillaume Gouffier de Bonnivet (cf. *supra*, p. 89, n. 19) et du cardinal de Boisy (cf. *supra*, p. 381, n. 1). Elle épousa René de Cossé, dit *le gros Brissac* en 1503. Elle était gouvernante des enfants de France et accompagna à ce titre les fils de François Ier, François et Henri, lors de leur captivité en Espagne (ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. I, p. 321).

23. John Stuart (1482-1536), fils d'un prince écossais exilé en France, Alexandre Stuart, et d'Anne de la Tour d'Auvergne. A son sujet, cf. *Dictionnaire de biographie française*, vol. I, p. 1148-1151.

24. Philibert de Chalon, prince d'Orange (1502-1530). A son sujet, cf. MOURRE, *Dictionnaire*, vol. IV, p. 4011.

25. Claude de Lorraine (1496-1550), fils du duc René II et de Philippa de Gueldre. Il épousa Antoinette de Bourbon, sœur du cardinal de Bourbon et du comte de Saint-Pol présents lors de cette procession. A son sujet, cf. ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. III, p. 485; *Dictionnaire de biographie française*, vol. XVII, p. 326; VAN KERREBROUCK, *La Maison de Bourbon*, p. 101. Son frère, Antoine de Lorraine, est l'un des parrains de l'enfant.

26. Nos deux sources divergent ici. Ce personnage peut donc être soit François II de Gonzague s'il s'agit du marquis de Mantoue, soit Frédéric II de Gonzague s'il s'agit de son fils.

27. Cf. *supra*, p. 16, n. 13.

28. Il s'agit d'Henri II d'Albret (1503-1555), roi de Navarre, qui succéda en 1516 à son père, Jean d'Albret. Il épousa en 1527 la sœur de François Ier, Marguerite de Valois, aussi présente lors de cette procession. A son sujet, cf. VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 252-253.

29. Anne de Lascaris, comtesse de Tende. Fille de Jean-Antoine de Lascaris, dont elle était l'unique héritière, elle épousa en premières noces Louis de Clermont-Lodeve, puis, en 1498, René, le Grand Bâtard de Savoie. Ce dernier défile aussi dans cette procession (ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. VII, p. 237).

30. Renée de France (1510-1575), fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sœur de Claude de France. Elle épousa en 1528 Hercule II d'Este, duc de Ferrare (VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 167).

31. Marguerite de Valois (1492-1549), sœur de François Ier. Elle épousa en 1509 Charles d'Alençon et en secondes noces, en 1527, Henri II d'Albret, roi de Navarre. Ils sont tous deux présents lors de cette procession. A son sujet, cf. VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 252-253.

32. Louis II de La Trémoille (1460-1524) et son petit-fils François de La Trémoille (1505-1541) portaient tous deux le titre de vicomte de Thouars et prince de Talmond. Le fils de Louis, Charles, étant décédé à Marignan, nous

pouvons affirmer qu'ils prirent très vraisemblablement part ensemble à cette procession, sans que nous puissions déterminer lequel du grand-père et du petit-fils était ce prince de «Tallemon» et lequel ce «Monsieur de la Trimouille». A leur sujet, cf. ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. IV, 167-168; MOURRE, *Dictionnaire*, vol. III, p. 3209-3210.

33. Cf. la notice qui lui est consacrée dans le *Répertoire biographique*, p. 422-423.

34. Peut-être Jean d'Albret, sire d'Orval, baron de Lesparre et comte de Dreux, gouverneur de Champagne et de Brie. Il mourut en 1524 (VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 405).

35. Cf. *supra*, n. 32.

36. Louise de France (1515-1518), fille de François Ier et de Claude de France (VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 179).

37. Charlotte de France (1516-1524), fille de François Ier et de Claude de France (VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, p. 179).

RÉPERTOIRE BIOGRAPHIQUE

PERSONNAGES CITÉS DANS LES RÉCITS DE BAPTÊME
D'ADRIEN DE SAVOIE (IVRÉE, 14 DÉCEMBRE 1522)
ET D'EMMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE
(CHAMBÉRY, 19 OCTOBRE 1528)

Adrien VI, pape (A. Prologue)¹

Le pape Adrien VI accepta d'être le parrain d'Adrien de Savoie (cf. doc. 5, p. 39). Il ne se déplaça pas pour le baptême, l'évêque de Genève* le représentant lors de la cérémonie.

Adrien Florensz, né à Utrecht le 2 mars 1459, étudia à l'Université de Louvain, dont il fut recteur et vice-chancelier. Il fut nommé évêque de Tortosa en 1516 et cardinal l'année suivante. A la surprise générale, il accéda au trône pontifical le 9 janvier 1522 (le fait qu'il ait été l'ancien précepteur de Charles Quint n'étant, semble-t-il, pas étranger à cette nomination). Son arrivée à Rome, le 29 août suivant, fut froidement accueillie par la population de la ville comme par le personnel de la Curie, déroutés par l'austérité de ce «barbare allemand». Il tenta sans succès une croisade contre les Turcs et une réforme à la Curie. Il mourut le 14 septembre 1523, treize mois à peine après son couronnement. Adrien VI fut le dernier souverain pontife non italien jusqu'à Jean-Paul II².

Agatia, Jeronimo. Cf. Aiazza, Jérôme

Agén, l'évêque d'. Cf. Rovere, Antoine della

Aiazza, Jérôme (A. ch. XV)

Jeronimo Agatia, comme le nomme Antonin*, fait partie de la foule de prélats, de conseillers et d'officiels qui suivent Gabriel de Laude* dans la procession menant au baptême d'Adrien.

Celui que l'on retrouve sous les noms de Gerloamo Aiassa ou Jérôme Ayace était originaire d'une famille de Verceil dont les origines

1. Entre les parenthèses qui suivent le nom d'un personnage, une abréviation indique dans lequel des deux récits de baptême ce protagoniste est mentionné: A pour le baptême d'Adrien (DUFOUR, «Adrianeo») et EP pour celui d'Emmanuel-Philibert (AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, numero 3). Les noms suivis d'une étoile renvoient quant à eux à une autre notice biographique. Le lecteur remarquera certainement que quelques entrées concernent des personnages que nous n'avons pu identifier; nous avons malgré tout préféré les laisser dans ce répertoire, afin qu'il contienne l'intégralité des noms cités dans nos sources.

2. LEVILLAIN (dir.), *Dictionnaire*, p. 56-57; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 197; MOURRE, *Dictionnaire*, vol. I, p. 50.

remontent en tout cas à 1170. Dans ses rangs, elle compta de nombreux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, parmi lesquels notre homme et un certain François, médecin de Charles II.

Girolamo fut d'abord conseiller d'état à Turin, puis président du Sénat de cette même ville (1524); le 6 mars 1528, en tant que président du Conseil résident, il était l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont; vingt-et-un jours plus tard, il était nommé grand chancelier de Savoie.

Il est présent en 1531, à l'occasion du serment prononcé par Béatrice de Portugal lors de sa prise de possession du comté d'Asti, du marquisat de Ceva et de la seigneurie de Cherasco, offerts par Charles Quint. La même année, il obtient l'investiture de la seigneurie de Viancino. Il était vraisemblablement un proche collaborateur de la duchesse, qui lui adressa plusieurs lettres.

Girolamo épousa Giacomina di Cavoletto, qui lui donna en tout cas six fils; ils firent tous une belle carrière, soit à la cour, soit dans l'Eglise. Il mourut en 1538 et fut inhumé dans l'église des Augustins de Saint-Bernard à Verceil³.

Albenga, l'évêque d'. Cf. Gambarono, Jean-Jacques de

Alençon, Anne d', marquise de Montferrat (A. ch. XVI)

La marquise de Montferrat ne se déplaça pas pour le baptême d'Adrien, dont elle était pourtant la marraine. Elle fut représentée lors de la cérémonie par Mencie de Bragance*.

Les historiens ne s'accordent pas sur l'identité de la marquise; S. Guichenon, suivi par H. Naef, affirme que Guillaume IX de Montferrat avait tout d'abord épousé Anne d'Alençon puis, en secondes noces, Marie de Foix. G. Fornaseri et A. Segre, quant à eux, mentionnent seulement Anne d'Alençon.

Nous appuyant sur les dictionnaires biographiques mentionnés en note, nous suivrons les seconds, et supposerons que S. Guichenon et H. Naef ont confondu l'épouse de Guillaume IX avec celle de Guillaume VIII, morte en 1467, qui s'appelait effectivement Marie de Foix.

Anne d'Alençon naquit en 1492. Elle était fille de René, duc d'Alençon et comte du Perche, et de Marguerite de Lorraine. Elle épousa le 31 août 1508 Guillaume IX, marquis de Montferrat; sa dot s'élevait à 80 000 ducats. Ils eurent trois enfants; Marie, Marguerite et Boniface. Le marquis mourut le 25 septembre 1518. Son fils, âgé de six ans, lui succéda sous le nom de Boniface IV. Charles II, encore célibataire, entreprit des démarches pour épouser la marquise: ces

3. DUFOUR, «Adrianeo», p. 313; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 37, 59-73, 107; CLARETTA, *La mission*, p. 27; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 220; COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. I, p. 232; SEGRE, «Documenti», p. 279; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. II, p. 13; GALLI, *Cariche*, vol. I, p. 46-47.

noces lui auraient permis de faire du Montferrat une possession savoyarde. La marquise ne manifestant aucun enthousiasme à cette idée et François Ier s'y opposant, ce projet matrimonial fut abandonné. Anne d'Alençon assura donc seule la régence, quasiment jusqu'à la mort du petit marquis, en 1530. Elle mourut vraisemblablement en 1562.

Alpignano, le seigneur d' (EP. fol. 5r, 14r)

Le seigneur d'«Arpignian» porte un pan de la couverture lors de la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert; il fait aussi partie des seigneurs distribuant la collation à la fin de la cérémonie. Bonnes Nouvelles précise que ce gentilhomme est issu d'un premier lit du comte de Frossasque[★].

Il s'agit peut-être de Charles de Montbel, comte de Frossasque et d'Alpignano, qui mourut sans descendance en 1559. En 1561, sa veuve, Catherine Spinola, épousa à Nice Andrea II Provana de Leyni: les possessions des Frossasque passèrent alors dans la famille de ce dernier⁴.

Anono, le seigneur d'. Cf. Piosasque, François de

Antonin. Cf. Dal Pozzo, Antonin

Aoste, l'évêque d'. Cf. Berruti, Amédée

Arpignian, le seigneur d'. Cf. Alpigniano, le seigneur d'

Aubonne, le seigneur d'. Cf. Gruyère, Michel de

Balleyson, Claude de (A. ch. XVI et EP. fol. 3r)

Claude de Balleyson, baron d'Hermance, de Saint-Germain et d'Avanchy, seigneur de nombreuses châtelainies et grand chambellan du duc, est présent aux deux baptêmes. Issu d'une vieille famille du Chablais déjà puissante au XIIe siècle, il est le fils d'Antoine de Balleyson et de Percita de la maison de Saint-Germain en Bourgogne. Suite à la mort successive de tous ses cousins, il réunit entre ses mains tous les biens de la famille, qu'il agrandit encore en acquérant de nouvelles terres.

Ecuyer ducal en 1486, il fut dès 1498 conseiller et chambellan du duc Philibert le Beau, postes qu'il conservera lorsque Charles II accéda au trône de Savoie. On sait qu'il participa au tournoi de Genève en 1498 et à celui de Carignan en 1501. La même année, le duc Philibert II l'envoya auprès de Maximilien d'Autriche pour conclure son contrat de mariage avec sa fille Marguerite[★]. Ce rôle d'ambassadeur matrimonial lui fut à nouveau confié par Charles II, qui le dépêcha en 1520 à Lisbonne, en compagnie de Geoffroi Pasero[★], demander la main de Béatrice de Portugal.

S'il faisait partie des nombreux invités au baptême d'Adrien, il fut cependant l'un des rares notables à assister aux funérailles du petit

4. CASTAGNO, *Notizie*, p. 27.

prince, en janvier 1523. Le 8 octobre suivant, il fut désigné par Philiberte de Savoie-Nemours⁵ comme l'un de ses exécuteurs testamentaires; à son enterrement, en 1524, il porta l'un des coins du drap de son cercueil. Le 6 mars 1528, il était l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont.

D'après A. Barbero, Claude de Balleyson était l'un des plus précieux collaborateurs de Charles II; il était aussi un proche conseiller de Béatrice, qu'il aidait à gouverner en l'absence de son époux. En 1531, il sera d'ailleurs présent aux côtés de la duchesse lorsque Charles Quint investira cette dernière du comté d'Asti, du marquisat de Ceva et de la seigneurie de Cherasco.

Il assiste à l'enterrement de Philippe de Savoie, le 19 mars 1534; le 17 avril de la même année, il faisait partie des gentilshommes constatant la miraculeuse survie du saint suaire après l'incendie qui avait ravagé la Sainte-Chapelle.

Il épousa Claudine-Antoinette, dame d'Avanchy, dont il n'eut pas d'enfants. Une lettre de Béatrice de Portugal nous apprend que la «dame de Ballaison» décéda en juillet 1534. Claude de Balleyson, quant à lui, mourut avant 1541⁶.

Balme, Hugues de la, seigneur de Tiret (EP. fol. 3v)

Tenant son bâton contre terre, le seigneur de Tiret, premier maître d'hôtel, précède le comte de Frossasque⁷, grand maître d'hôtel, dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert.

Le 28 janvier 1521, Hugues de la Balme était présent à la cérémonie d'investiture durant laquelle Laurent de Gorrevod devint comte de Pont-de-Vaux. Bonnes Nouvelles, auteur d'un récit relatant les solennités, le décrit comme suit: «Gentilhomme beau et de grande stature, ja un peu agé, sage, prudent et cault a scavoir conduire l'estat du prince a son honneur et profit»⁶.

Le seigneur de Tiret devint premier maître d'hôtel en 1522, après dix ans de service comme maître d'hôtel ordinaire. Suite à cette nomination, il toucha un salaire de 400 florins. Le 15 avril 1534, il faisait partie des gentilshommes qui examinèrent le saint suaire après l'incendie de la Sainte-Chapelle. Un de ses fils, Jean-Louis, fut écuyer de Charles II, tandis que l'une de ses filles fit partie des rares demoiselles d'honneur savoyardes de Béatrice de Portugal⁷.

5. DUFOUR, «Adrianeo», p. 315; FORAS, *Armorial*, vol. I, p. 92-96; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 215, 246-247, 314, n. 53; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 196, n. 3, 199-200, 210-211; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 208-209, 228; *ibid.*, vol. III, p. 192; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 323; CLARETTA, *La mission*, p. 27.

6. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. IV/2, p. 652.

7. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 202, 205, 245, 311, n. 12; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 208-209.

Baragio, Jean Pierre (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une halberde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. Il est toutefois très probable que ce «Io. petro baragio» appartienne à la noblesse d'Ivrée.

Baume, Pierre de la, évêque de Genève (A. ch. XVI, XVII)

Entouré de trois archers de chaque côté, l'évêque de Genève porte Adrien dans la procession qui le mène à son baptême. Il représente le parrain de l'enfant, le pape Adrien VI*. Dufour l'identifie à tort comme Philippe de Savoie; il s'agit en fait de Pierre de la Baume.

Issu d'une noble famille bressane, il était le deuxième fils de Gui de la Baume, comte de Montrevel, chevalier de la Toison d'or, chevalier d'honneur de Marguerite d'Autriche*, et de Jeanne Longwy, dame d'honneur de la même Marguerite. Né à Montrevel vers 1477, il fut chanoine et diacre d'Aix-en-Provence, chanoine de Lyon en 1501, protonotaire apostolique et docteur en théologie de l'Université de Dole en 1502, abbé de Saint-Claude dès le 5 mars 1511. Evêque de Tarse *in partibus*, il fut en 1520 coadjuteur de l'évêque de Genève Jean de Savoie et administrateur du diocèse. Suite à la mort de ce dernier (7 février 1522), Pierre de la Baume fut nommé évêque de Genève par une bulle d'Adrien VI du 10 octobre 1522. Il fit son entrée solennelle à Genève le 11 avril 1523.

Souvent en voyage, il résidait très peu dans son évêché. Dans le conflit opposant Genève au duc de Savoie, il ne prit pas réellement parti, ce qui lui fit perdre la sympathie de ses ouailles. Il fut absent de Genève de 1527 à 1533. Il retourna dans son évêché en juillet 1533 mais, suite à son incurie, la Réforme avait gagné du terrain. Elle triompha entre 1535 et 1536, ce qui n'empêcha pas Pierre de la Baume de s'élever dans la hiérarchie ecclésiastique: non seulement il conserva l'évêché de Genève, qu'il ne résigna qu'en 1543, mais il devint cardinal en 1539 et archevêque de Besançon en 1541. Il mourut le 4 mai 1544 à Arbois et fut inhumé dans cette ville.

Pierre de la Baume était un protégé de Marguerite d'Autriche, qui lui permit d'obtenir l'abbaye de Saint-Claude; en 1511, Charles II le nomma à son conseil. Le duc l'envoya à Rome en 1515, prendre part à la suite nuptiale de Philiberte de Savoie-Nemours*; par la même occasion, il assista au concile du Latran. Il était aussi l'un des conseillers de Charles Quint, au couronnement duquel il assista en 1518.

D'après H. Naef, Pierre de la Baume était un «vivant trait d'union entre les deux Charles et les deux cours» et c'est pour cette raison qu'il accéda au siège de Genève, qui aurait dû revenir à Jean de la Forest* ou Claude d'Estavayer*, deux prélats très proches du duc. M. Bruchet dénonce l'incompétence de cet évêque: selon lui, il est «l'un des meilleurs exemples des abus faits au nom des grandes familles:

il entre dans les ordres avec l'ambition de la mitre et de la pourpre. Accablé de dignités, évêque, archevêque, prince de l'Eglise, il n'aura jamais que l'âme d'un courtisan: lâche devant le danger, l'évêque de Genève, quand les Calvinistes ébranleront son trône épiscopal, donnera à ses ouailles le honteux spectacle d'une fuite éperdue»⁸.

Bellegarde, le seigneur de (maître d'hôtel). Cf. Noel, François

Bellegarde, le seigneur de (frère du maître d'hôtel). Cf. Noel, Philibert

Belley, l'évêque de. Cf. Estavayer, Claude d'

Bene, le seigneur de. Cf. Costa, Aloys

Berengier des Bains d'Aix (EP. fol. 3r)

Dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert, Berengier des Bains d'Aix marche après les archers, «honnêtement accoustré, la baguette en la main». Bonnes Nouvelles* nous apprend qu'il appartenait autrefois à la garde, mais qu'il occupe une fonction d'huissier «pour le repos de son aïe». A. Barbero confirme cet usage: malgré leur origines roturières, les archers pouvaient être récompensés de leurs services par un poste de maître de salle, d'huissier, ou l'obtention d'une lucrative charge administrative⁹. Ce personnage pourrait peut-être appartenir à la famille vicomtale des Bérenger (Béranger ou Berengier), seigneurs de Rocchetta del Varo, originaire des environs de Nice¹⁰.

Berruti, Amédée, évêque d'Aoste (A. ch. XVI)

Dans la procession baptismale d'Adrien, l'évêque d'Aoste porte la sainte huile, contenue dans un vase d'or orné de pierreries. Il marche aux côtés de l'évêque de Verceil*, qui porte quant à lui le saint chrême. Tous deux sont vêtus d'une mantille de toile hollandaise travaillée d'or.

Amédée Berruti, né à Moncalieri aux alentours de 1470, était un éminent jurisconsulte. Il fut gouverneur de Rome et vicaire général de Turin. En 1502, dans cette dernière ville, il rédigea des *Constitutiones synodales*. Léon X le nomma évêque d'Aoste le 13 juin 1515, siège qu'il occupa dès le 17 septembre 1517. La même année, il prit part au cinquième concile du Latran, où il s'illustra par son intervention vigoureuse en faveur de la liberté ecclésiastique. En 1517, il écrivit un autre ouvrage, intitulé *Dialogus quem composuit R. P. D. Dñs. Amadeus Berrutis episcopus Aug. gubernator Rom dum esset in minoribus tempore Julii II... de amicitia vera, de amore honesto, de amicis veris*.

8. DUFOUR, «Adrianeo», p. 316; *Le diocèse de Genève*, p. 113-114; LAFARGUE, «Pierre de La Baume», GREYFIÉ DE BELLECOMBE, p. 41, n. 4, p. 199; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 329-331; BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 132-134; COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. I, p. 239; EUBEL, *Hierarchica catholica*, vol. III, p. 201.

9. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 232-233.

10. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. II, p. 250.

L'éclosion de la Réforme dans la vallée d'Aoste fut favorisée par les absences très prolongées l'évêque, ce qui ne l'empêcha pas de fermement lutter contre sa propagation. Il défendit aux fidèles d'écouter des prédicateurs qu'il n'aurait pas au préalable approuvés et, dans le synode du 19 mai 1523, il interdit de porter du crédit à la doctrine de Luther, de lire ses écrits ou d'en écouter la lecture. Il mourut le 19 février 1525 à Pavone et fut enterré à Ivree¹¹.

Beyrouth, l'évêque de. Cf. Farfein, Pierre

Bonnes Nouvelles, héraut (A. ch. XV et EP)

Bonnes Nouvelles, roi d'armes de l'Annonciade, est l'auteur du récit du baptême d'Emmanuel-Philibert. Jean de Tournai, de son nom véritable, était un familier de la cour de Flandres, qui suivit Marguerite d'Autriche* en Savoie. Pour plus de précisions sur sa vie, cf. p. 70-78.

Bragance, Mencie de, comtesse de Challant (A. ch. XVI et EP, fol. 6r-6v)

Dans le cortège menant au baptême d'Adrien, Mencie (aussi appelée Misya) de Bragance, marche aux côtés du protonotaire de Saluces*. Antonin* ajoute qu'elle est la nièce de la duchesse, qui l'amena avec elle du Portugal; elle représente la marraine de l'enfant, la marquise de Montferrat*.

Fille de Denis de Portugal, duc de Bragance, elle accompagna la duchesse en Savoie alors qu'elle n'était qu'une enfant. De sang royal, elle bénéficiait, avec Maria de Lorronha*, d'un salaire de 400 écus et d'un traitement différent de celui des autres dames d'honneur: elles disposaient chacune d'une petite suite, celle de Mencie étant même dirigée par un maître d'hôtel.

Lorsque Mencie atteignit l'âge de se marier, Béatrice lui fit épouser l'un des plus puissants gentilshommes du duché, René de Challant*, maréchal de Savoie, et lui constitua une dot de 10 000 écus d'or. Le contrat de noces est daté du 7 janvier 1528, ce qui nous permet de penser que la «signiore Michielle, contesse de Challant», présente au baptême d'Emmanuel-Philibert et Mencie sont une seule et même personne, d'autant que Bonnes Nouvelles* précise ailleurs que ladite Michèle est «niepce de ma tres redoubtee dame». Elle porte Emmanuel-Philibert aux fonts baptismaux avec l'évêque de Maurienne* et Philippe de Villiers*. Mysie de Bragance eut deux filles de René de Challant; elle mourut à Milan le 3 septembre 1558¹².

11. DUFOUR, «Adrianeo», p. 315; FRUTAZ, *Le fonti*, p. 50, 261, 270, 312; ZANOTTO, *Histoire*, p. 114; EUBEL, *Hierarchica catholica*, vol. III, p. 122; GAMS, *Series episcoporum*, p. 828; NAEF, «Claude d'Estavayer», p. 121-122; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. II, p. 262; DE TILLIER, *Chronologies*, p. 14-15.

12. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 242-243, 319, n. 117; DUFOUR, «Adrianeo», p. 316; VACCARONE, *Scritti sui Challant*, p. 32; CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 124-125.

Caldano, Baptiste (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une halberde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. Il est toutefois très probable que ce «Baptista Caldano» appartienne à la noblesse d'Ivrée.

Calegani, Jean-François de (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une halberde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. Il est toutefois très probable que ce «gio. francesco de Calegani» et son père, qui suit, appartiennent à la noblesse d'Ivrée.

Calegani, Ludovic de (A. ch. XIV)

«ludouico de Calegani», père du précédent, fait lui aussi partie des personnes qu'Antonin reconnaît auprès du chemin délimité pour la procession baptismale d'Adrien. Il appartient probablement à la noblesse d'Ivrée.

Cardé-Saluces, François-Marie (A. ch. XVI)

Dans la procession baptismale d'Adrien, le seigneur de Cardé, de la maison de Saluces, porte une aiguière d'or ornée de bijoux.

Dufour l'identifie, probablement à raison, comme François-Marie de Cardé-Saluces, conseiller et chambellan de Charles II. Le 12 décembre 1505, il épousa Philiberte-Blanche de Miolans dont il eut deux enfants, Jacques et Marguerite. Il mourut le 24 décembre 1539¹³.

Carpaneto, le seigneur de. Cf. Valpergue, Philippe de**Castellamonte, Aloys et Aymon, seigneurs de** (A. ch. XV)

Dans la procession menant au baptême d'Adrien, Aloys et Aymon, seigneurs de Castellamonte, font partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge* lors de la procession.

Cette famille, originaire du Canavese, se targuait d'être une branche agnatique des familles de San Martino et de Valpergue. A. Manno nous apprend que les Castellamonte furent très prolifiques, à tel point qu'il est très difficile d'établir leur généalogie, tant elle est composée de nombreuses branches. Certaines d'entre elles tombèrent dans la misère, ce qui rend leur étude encore plus malaisée. Parmi les noms cités dans le *Patriziato*, on ne trouve aucun Aloys; y figurent par

13. <http://genealogy.euweb.cz/italy/cardei.html>; DUFOUR, «Adrianeo», p. 316; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXIII, p. 79-80; PASCAL, *Il marchesato di Saluzzo*, p. 118.

contre plusieurs Aimò, Aimone et Aimonetto, mais sans suffisamment de précisions pour que nous puissions identifier celui qui prit part à ce cortège.

En septembre 1530, Béatrice envoya un seigneur de Castellamont auprès de la marquise de Montferrat*, pour la consoler de la mort de sa fille. Le prénom de cet émissaire n'est pas précisé; il pourrait s'agir d'Aloys ou d'Aymon, mais aussi d'un certain Yblet de Castellamont, mentionné dans la correspondance de la duchesse¹⁴.

Chablais, héraut d'armes (EP. fol. 3v)

Lors de la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, ce héraut marche aux côtés de son collègue Piémont*. Sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agit du même individu, le héraut Chablais fut aussi présent aux obsèques de Philippe de Savoie, le 19 mars 1534¹⁵.

Challant, la comtesse de (citée dans l'*Adrianeo*). Cf. Gaspardone, Blanche-Marie

Challant, la comtesse de (citée dans le récit de Bonnes Nouvelles). Cf. Bragance, Mencie de

Challant, René, comte de (A. ch. XVI et EP. fol. 1v, 5v)

Le comte de Challant est présent aux deux baptêmes; dans chacune des processions, il fait partie des privilégiés qui tiennent la couverture du petit prince.

Fils unique de Philibert, quatrième comte de Challant, et de Louise d'Arberg, René de Challant, souverain de Valangin, baron d'Aymavilles et de Bauffremont, seigneur de Châtillon, d'Ussel et Saint-Marcel, d'Is-sogne, de Verrès, de Virieu-le-Grand et de Coligny, châtelain de Bard, naquit à la fin de l'année 1503 ou au début de 1504. Sa famille, très prestigieuse, comptait déjà six chevaliers du collier, un maréchal de Savoie ainsi que des gouverneurs du Piémont, de Verceil et de Nice.

A la mort de son père, en 1518, il hérite des biens considérables des Challant-Aymaville et de la charge de gouverneur du Val d'Aoste. Le 25 mars 1519, il est fait chevalier de l'Annonciade; à la même époque, le duc le nomme conseiller et chambellan. En 1519 toujours, sa mère meurt, lui léguant les seigneuries de Bauffremont en Lorraine et de Valangin, près de Neuchâtel; sa grand-mère Guillemette de Vergy les administrera pour lui. Très jeune initié à l'art de la guerre, il est fait prisonnier à Pavie en février 1525, et doit engager son fief de Bauffremont pour recouvrer la liberté.

Le 6 janvier 1528, Charles II le nomme maréchal de Savoie, faisant de lui l'un des seigneurs les plus puissants du duché. Sa position à la cour fut encore consolidée en 1528 par son mariage avec la nièce de

14. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. V, p. 162 sq., FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 177, 198.

15. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. III, p. 192.

la duchesse, Mencie de Bragance[★] et, en septembre 1529, par sa nomination en tant que lieutenant général de Savoie. Charles II allait en effet devoir s'absenter de ses états pour assister au couronnement de Charles Quint à Bologne et il tenait à laisser le pays entre les mains d'un homme de confiance.

René de Challant, de par sa position de seigneur de Valangin et sa connaissance de la langue allemande, était un ambassadeur idéal auprès des cantons suisses; Charles II utilisa souvent ses services pour parlementer avec Berne et Fribourg du problème genevois. Comme le montre à de nombreuses reprises sa correspondance, le maréchal était particulièrement ulcéré par la Réforme, dont il tenta à tout prix de freiner l'avancée.

Le comte de Challant ne traitait pas seulement avec les cantons suisses; en 1530, il est chargé d'amadouer François Ier, très mécontent du fait que Charles II assiste au couronnement de l'empereur. En 1536, il est à nouveau auprès du roi pour démentir les rumeurs voulant que la Savoie tente d'envahir Genève.

Tous les efforts du maréchal n'empêcheront pas l'invasion de la Savoie par les Français, en 1536. Il réussit toutefois à ce que le Val d'Aoste, tout en restant très lié à la Savoie, soit épargné et par la France et par l'Empire. Les états de Savoie étant réduits à quelques lambeaux de terre, les responsabilités de René de Challant diminuèrent d'autant. Charles II continua toutefois à l'envoyer comme ambassadeur auprès de Charles Quint.

A la mort de Charles II, le 7 août 1553, René de Challant, en tant que lieutenant général, prit très brièvement les rênes du pays. En effet, le 18 novembre, le maréchal de Brissac prenait Verceil par surprise et emprisonnait le comte de Challant, ainsi qu'une bonne partie de sa famille. Emmené à Turin, il resta deux ans sous les verrous, pendant lesquels sa femme défendit énergiquement l'entrée de leurs châteaux du Val d'Aoste aux garnisons espagnoles.

Une fois libéré, ses premières préoccupations furent de maintenir la neutralité du Val d'Aoste et de récupérer sa charge de lieutenant général, échue à Jean-Amédée de Valpergue pendant son emprisonnement.

Il reprit ses fonctions le 15 juin 1559; le 8 juillet, il assistait au mariage d'Emmanuel-Philibert et de Marguerite de Valois. La même année, le fils récompensa la fidélité que le comte avait montrée au père (René de Challant avait notamment engagé sa propre vaisselle pour porter secours à Charles II, pris à la gorge par ses créanciers), en le nommant gouverneur de Savoie et de Bresse, puis en l'incluant dans son conseil. René de Challant récupéra de plus toutes les charges qu'il exerçait avant 1536, et gouverna désormais la Savoie en l'absence d'Emmanuel-Philibert.

René de Challant termina ses jours dans ses possessions bressanes; il mourut à Ambronay le 11 juillet 1565. Il s'était marié quatre fois: en 1522, tout d'abord, avec la vénéneuse Blanche-Marie Gaspardone[★]. Suite à l'exécution de cette dernière, il épousa en 1528 Mencie de Bragance[★], dont il eut deux filles. A la mort de celle-ci, en 1558, il

convola avec Marie, fille de Jean de Varembon de la Palud, qui mourut en 1563. Il passa enfin ses deux dernières années avec Péronette, fille de Charles de La Chambre*. De ses deux derniers mariages, il n'eut pas de descendants.

N'ayant pas d'héritiers mâles, et sa fille aînée Philiberte s'étant enfuie avec un valet, René de Challant, rompant avec toutes les traditions, obtint d'Emmanuel-Philibert le droit de léguer ses fiefs à sa cadette, Isabelle. Comme en témoigne l'inscription: «Ce livre et a moy Ysabel, comtesse de Challant», elle fut l'une des propriétaires de l'*Adrianeo*¹⁶.

Chambéry, l'abbé de (EP. fol. 1v)

Bonnes Nouvelles* ne mentionne pas le nom de cet abbé de la jeunesse qui dirige les cent «enfants» de Chambéry. Ces derniers gardent les barrières disposées pour délimiter la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert.

Charmoyac, le comte de. Cf. La Chambre, Charles de

Charnée, le seigneur de la (EP. fol. 3v)

Dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert défilent côte à côte trois écuyers servants, les seigneurs de Menthon*, d'Orlyé* et de la Charnée (que Bonnes Nouvelles* nomme Charnée). Il pourrait peut-être s'agir de Jean-François, seigneur de la Charnée, dont on sait seulement qu'il épousa Humberte de la Balme le 20 décembre 1516 et qu'il vendit la maison forte et les biens de la Charnée le 30 décembre 1539¹⁷.

Châtillon, Louis de, seigneur de Musinens (A. ch. XVI)

Dans la procession baptismale d'Adrien, Louis de Châtillon porte deux grands bassins d'argent doré. Fils de Jean de Châtillon et de Yolande d'Avanchy, il était écuyer lorsque Charles II arriva au pouvoir, en 1504. Il commença sa carrière comme capitaine de la garde des archers, puis fut nommé lieutenant général de Piémont et grand écuyer. Cette dernière charge, rémunérée par un salaire de 1200 florins, fit de lui l'un des hommes les plus puissants du duché. Bénéficiant en outre d'un poste honoraire de chambellan, il siégeait souvent au Conseil ducal.

En tant qu'exécuteur testamentaire, il signe le 8 octobre 1523 le document contenant les dernières volontés de Philiberte de Savoie-Nemours*. Quatre ans plus tard, en janvier 1527, François Ier le désigne comme lieutenant de l'hypothétique compagnie de soixante hommes d'armes qu'il prétendait offrir au prince de Piémont, «estant

16. *Dizionario biografico*, «Challant, René de», p. 365-369; FORNASERI, *Le Lettere*, NAEF, «Claude d'Estavayer», p. 285; BARBERO, «La cour de Charles II», p. 167; VACCARONE, *Scritti sui Challant*, tavola V et p. 30-35; MANNO, *Il patri-ziato subalpino*, vol. VI, p. 11-12.

17. FORAS, *Armorial*, vol. I, p. 369.

assuré de la souffisance et bonne experience qui est en la personne du sieur de Musengye, grant escuyer de Savoye». En février 1530, il fait partie des seigneurs qui accompagnent le duc au couronnement de Charles Quint à Bologne; en 1531, Charles II l'envoie en vain auprès de François Ier pour obtenir une confirmation du mariage projeté entre Louis de Savoie et Marguerite de France.

Il teste le 3 août 1536 en faveur de Richard de Châtillon, son cousin germain, car il n'eut pas d'enfants de Béatrix, fille d'Amblard de Châtillon, ni de Louise de Dujn-Maréchal, qu'il avait épousée le 3 novembre 1535. On sait qu'il vécut encore quelques années, puisqu'en 1538, il était gouverneur du château de Nice et dut essuyer une mutinerie de ses soldats. Il était présent à l'ouverture du testament de Béatrice de Portugal, décédée en 1537; Charles II, dans ses dernières volontés rédigées le 27 février 1540, le désigna comme l'un des conseillers qu'il avait choisi pour son fils, le jeune Emmanuel-Philibert. Signalons enfin qu'il fut le gouverneur de Louis, prince de Piémont, puis, dès 1539, d'Emmanuel-Philibert, qu'il entraîna au manie-ment des armes¹⁸.

Chernée, le seigneur de la. Cf. Charnée, le seigneur de la

Costa, Aloys, seigneur de Bene (A. ch. XV)

Le seigneur de Bene fait partie des seigneurs qui suivent Bertand de Lucinge* lors de la procession baptismale d'Adrien. Ce groupe était très probablement constitué de gentilshommes de l'hôtel, aussi appelés écuyers, à savoir des jeunes gens issus des meilleures familles du duché, dont les fonctions annoncent celles des courtisans de l'Ancien Régime.

Crans d'Annecy, le seigneur de (EP. fol. 5v)

Lors de la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, le noble seigneur de Crans d'Annecy, premier collatéral du Conseil de Chambéry, et son homologue piémontais Scaille de Biella*, entourent Pierre Lambert*, président de la Chambre des comptes; Bonnes Nouvelles* loue sa «loyauté non maculée». Il s'agit probablement de Jean Decrans, collatéral du Conseil de Chambéry¹⁹.

Dal Pozzo, Antonin (A.)

L'auteur de l'*Adrianeo* était un gentilhomme lombard qui fut dépouillé de ses biens après la bataille de la Bicoque, en avril 1522. Condamné à l'exil, il se réfugia à Ivree chez l'un de ses parents, Ludovic Dal Pozzo*²⁰. Pour plus de renseignements à son sujet, cf. p. 64-68.

18. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel-Philibert*, p. 35; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 232, 250, 311, n. 4; FORAS, *Armorial*, vol. I, p. 397; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 210-211; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 206-207, 227-228; CLARETTA, *La mission*, p. 8, 18.

19. SEGRE, «Documenti», p. 131.

20. DUFOUR, «Adrianeo», p. 264-265.

Dal Pozzo, Ludovic (A. Prologue)

Ludovic «dal Pocio» n'est présent à aucun des deux baptêmes. Apparenté à Antonin*, il vit à Ivree, où il recueille le chroniqueur, exilé du Milanais.

Ludovico Dal Pozzo di Rettorto appartenait à une famille originaire d'Alessandria. Il entra dans l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1485; il fut ensuite nommé prieur de Pise en 1513, commandeur d'Ivree en 1514, puis capitaine général des galères de l'ordre entre 1524 et 1526. C'est d'ailleurs sous ce titre qu'il accompagna le grand maître de l'ordre, Philippe de Villiers de L'Isle-Adam* depuis la France jusqu'à Viterbe. Ludovic Dal Pozzo mourut à Pise en 1533, où il fut enterré dans l'église de San Sepolcro²¹.

Entremont, la demoiselle d' (A. ch. XVI)

Lors de la procession menant au baptême d'Adrien, la demoiselle d'Entremont porte la traîne de Philiberte de Nemours*. Béatrice de Savoie avait en 1524 une demoiselle d'honneur appelée «la Cardey Entremeontz»; l'arbre généalogique de cette famille est toutefois trop touffu pour que nous nous hasardions à avancer un nom²².

Entremont, le comte d'. Cf. Montbel, Sébastien de

Entremont, la comtesse d'. Cf. Sassenage, Philippine-Hélène de

Escaille de Biella (EP. fol. 5v). Cf. Scaglia, Stefano

Estavayer, Claude d', évêque de Belley (A. ch. XIV, XVII)

En compagnie d'autres prélats, Claude d'Estavayer, évêque de Belley, attend l'enfant et la procession à la porte de l'église. Il porte «une très riche mitre chargée d'une infinité de gemmes»; c'est lui qui administre à Adrien le sacrement du baptême.

Né vers 1483, Claude d'Estavayer était fils d'Antoine d'Estavayer, seigneur de Villaranon et d'Aumont, coseigneur de Molondin et Sévaz, et de Jeannette de Colombier, de la branche des sires de Vuillereins. En 1497, il devient chanoine de Lausanne; en 1505, Jules II l'installe à la tête de l'abbaye de Hautecombe; le 24 mai 1508, il est élu évêque de Belley. Outre sa carrière ecclésiastique, il est omniprésent à la cour de Savoie et très proche de Charles II, qui le dépêche souvent en Italie comme ambassadeur. De 1512 à 1514, il participe au cinquième concile du Latran; il retournera à Rome en 1518.

Le 24 mars 1519 se tient le premier chapitre de l'ordre de l'Annonciade (l'ancien ordre du Collier, modernisé par Charles II); Claude d'Estavayer en est nommé chancelier. Dans la hiérarchie de la cour, ce nouveau statut le place désormais immédiatement après le duc et les membres de sa famille. Ces succès causèrent nombre de

21. RICARDI DI NETRO & GENTILE (éds.), *Gentilhuomini*, p. 168, n. 319; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXI, p. 696.

22. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 83.

jalousies, dont, selon H. Naef, celle de Pierre Lambert[★], qui omet systématiquement de mentionner l'évêque de Belley dans ses *Mémoires*.

Le 7 juillet 1519, Léon X l'installe à la tête de l'abbaye du Lac de Joux; en 1520, il devient prévôt du chapitre cathédral de Lausanne et, en 1521, il est élu prieur de Romainmôtier.

En 1530, l'évêque de Belley est l'un des seigneurs qui accompagnent Charles II au couronnement de Charles Quint à Bologne. Le 19 mars 1534, il donne l'une des trois messes de l'enterrement de Philippe de Savoie; un mois plus tard, il fait partie de l'assemblée de prélats et gentilshommes qui examinent le saint suaire suite à l'incendie de la Sainte-Chapelle; en novembre, enfin, il assiste à l'assemblée de Thonon, durant laquelle le duc parle de la situation difficile de Genève avec les cantons suisses. Il mourut vraisemblablement peu de temps après.

Claude d'Estavayer fit imprimer un bréviaire en 1517, un missel en 1528 et se signala par ses qualités d'administrateur et son mécénat. Comme l'a souligné B. Andenmatten, la vocation religieuse de l'évêque de Belley est assez improbable. En revanche, les assertions de Pierre-fleur, selon lesquelles il menait grand train, partageait sa vie entre banquets et danses, et fut enterré avec un jeu de cartes, sont probablement exagérées, bien qu'il ait tout de même laissé deux enfants²³.

Farfein, Pierre, évêque de Beyrouth (EP. fol. 4r)

Dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, l'évêque de Beyrouth marche aux côtés de l'archevêque de Rhodes[★].

Pierre Farfein était originaire d'une famille bourgeoise de Chambéry et docteur en théologie. En 1514, il était gardien du couvent des frères mineurs de Chambéry; il occupera la même fonction à Genève en 1523. Le pape Léon X le nomma évêque *in partibus* de Beyrouth en 1516; il fut évêque auxiliaire de Genève sous l'épiscopat de Jean de Savoie (1513-1522) et de Pierre de la Baume[★] (1513-1522). Il occupa aussi la charge d'évêque auxiliaire de Tarentaise et de Sion. En 1534, il est présent aux funérailles de Philippe de Savoie-Nemours et à l'inspection du saint suaire, suite à l'incendie de la Sainte-Chapelle. Il mourut le 28 novembre 1535 et fut enterré au couvent des frères mineurs de Chambéry²⁴.

Farra, la comtesse de (A. ch. XVI)

Lors de la procession baptismale d'Adrien, la comtesse portugaise de Farra marche aux côtés des comtesses de Masin[★] et de Challant[★]. Dans sa description des journées qui suivirent le baptême, Antonin[★] précise que son prénom était Maria²⁵.

23. ANDENMATTEN, «Claude d'Estavayer»; VEVEY, «Claude d'Estavayer»; NAEF, «Claude d'Estavayer»; ID., «La chrétienté déchirée», p. 133; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 206, 208-210; *ibid.*, vol. III, p. 191; CIGNA SANTI, *Catalogo*, p. 1.

24. *Le diocèse de Genève*, p. 128-129; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 208-209; *ibid.*, vol. III, p. 191; EUBEL, *Hierarchica catholica*, vol. III, p. 133.

25. DUFOUR, «Adrianeo», p. 387.

Ferrero, Augustin, évêque de Verceil (A. ch. XVI)

Dans la procession baptismale d'Adrien, l'évêque de Verceil, vêtu d'une mantille de toile hollandaise travaillée d'or, porte le saint chrême. Augustin Ferrero de Biella était évêque de Verceil depuis le 17 septembre 1511, date à laquelle il succéda à son frère Boniface Ferrero. Il mourut en août 1536²⁶.

Florano, François (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une hallebarde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. Il est toutefois très probable que ce «Francischo florano» soit un notable d'Ivrée, d'autant que, selon A. Manno, les Florano, aussi appelés Fiorano ou di Fiorano, appartenaient à l'ancienne noblesse de cette ville²⁷.

Forest, Jean de la, prieur de Nantua (A. ch. XV et EP. fol. 2v)

Jean de la Forest, prieur de Nantua, est présent aux deux baptêmes. Lors de celui d'Adrien, il fait partie de la foule de prélats, de conseillers et d'officiels qui suivent Gabriel de Laude* dans la procession. A celui d'Emmanuel-Philibert, il attend le cortège devant la Sainte-Chapelle et c'est très vraisemblablement lui qui administre le sacrement au petit prince.

Jean de la Forest était le fils d'Hugues de la Forest et de Geline de Césarges. En 1503, il était doyen de la Sainte-Chapelle et en 1513, prieur de Nantua. Il y fonda d'ailleurs une chapelle, dans laquelle il reçut François Ier en 1536.

Il cumula en plus les charges de protonotaire apostolique, d'abbé de Payerne, de prévôt de Mont-Joux et de chanoine de Genève. Il fut aussi grand aumônier de Charles II et l'un de ses plus proches conseillers. Le duc n'hésita pas à lui confier plusieurs missions, dont celle d'ambassadeur auprès de Louis XI. Jean de la Forest fut aussi aux côtés de Charles II lorsque ce dernier se rendit à Bologne, pour assister au couronnement de l'empereur.

Jean de la Forest semble avoir été attaché à la personne de Philiberte de Savoie-Nemours*, sœur du duc: il la raccompagne à Billiat en juin 1522, fait partie de ses exécuteurs testamentaires en octobre 1523 et assiste à la lecture des ses dernières volontés, la veille de sa mort, en 1524. Avant de mourir, elle lui avait expressément demandé de créer une fondation destinée à perpétuer la dévotion envers le saint suaire: un chapitre comprenant six chanoines, quatre prêtres, deux clercs et un serviteur devait être affecté à la Sainte-Chapelle. Pour le diriger, Philiberte avait nommé un doyen, son aumônier

26. EUBEL, *Hierarchica catholica*, vol. III, p. 330.

27. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. X, p. 346.

Guillaume de Charves. Jean de la Forest s'acquitta de sa mission, non sans s'octroyer au passage le poste de doyen²⁸!

Frossasque, le comte de. Cf. Montbel, Bertholin de

Frossasque, la comtesse de. Cf. Lorronha, Maria

Gambarono, Jean-Jacques de (A. ch. XVI)

Parmi d'autres prélats, l'évêque d'Albenga suit les mystères dans la procession baptismale d'Adrien. Jean-Jacques de Gambarano occupa cette charge jusqu'à sa mort, en novembre 1538²⁹.

Gaspardone, Blanche-Marie, comtesse de Challant (A. ch. XVI)

Lors du baptême d'Adrien, la comtesse de Challant marche aux côtés de la comtesse de Masin[★] et de celle de Farra[★].

Il ne peut s'agir de la mère de René de Challant[★], décédée trois ans plus tôt. La comtesse de Challant doit donc être la jeune épouse de René, Blanche-Marie Gaspardone, dont la tragique destinée inspira plus d'un poète romantique. Fille du chevalier Giacomo Gaspardone, trésorier général du Montferrat, et veuve d'Hermès Visconti, mort sur l'échafaud à Milan en 1519, elle épousa René de Challant en juin 1522. Leurs fiançailles étaient restées secrètes quelques mois, afin d'éviter une vendetta entre ses nombreux prétendants.

Blanche-Marie abandonna le foyer conjugal lors d'un séjour de son époux en France. Elle se réfugia à Pavie, puis à Milan, où elle fut condamnée pour avoir fait assassiner son amant, Ardizinio de Valpergue, comte de Masin. Elle fut décapitée le 20 octobre 1526. Charles II proposa à René de Challant d'intervenir, mais le comte ne fit rien pour la sauver, ce qui ne l'empêcha pas de réclamer l'héritage de l'infidèle³⁰.

Genève, l'évêque de (A. ch. XVI, XVII). Cf. Baume, Pierre de la

Gorrevod, Louis de, évêque de Maurienne (EP. fol. 1v, 5r, 6v, 14r)

L'évêque de Maurienne est présent dans la chambre d'Emmanuel-Philibert avant le baptême. En tant que représentant de sa marraine, Marguerite d'Autriche[★], il porte le petit prince lors de la procession, à l'aller comme au retour. C'est aussi lui qui le tient sur les fonts baptismaux, en compagnie de Philippe de Villiers[★] et de la comtesse de Challant[★].

Louis de Gorrevod naquit en 1473; il appartenait à une ancienne famille de Bresse. Fils de Jean de Gorrevod et de Jeanne de Loriol de

28. FORAS, *Armorial*, vol. II, p. 429; JUSSIEU, *La Sainte Chapelle*, p. 90; GREY-FIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 196, n. 3, p. 210-213, 215; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 206.

29. DUFOUR, «Adriane», p. 315; EUBEL, *Hierarchica catholica*, vol. III, p. 101.

30. *Dizionario biografico*, «Challant, René de», p. 369; NAEF, «La chrétienté déchirée», p. 117-118; FORNASERI, *Le lettere*, p. 4, n. 1; VACCARONE, *Scritti sui Challant*, tavola V et p. 79-104.

Châles, il embrassa très tôt une carrière ecclésiastique. Chanoine, puis chantre de l'église de Genève, il fut élu évêque de Maurienne le 26 juillet 1499, suite à la mort de son prédécesseur, Etienne de Morel. Il prit possession de son siège le 29 novembre de la même année.

Le 1^{er} décembre 1501, il mariait Philibert le Beau et Marguerite d'Autriche* à Romainmôtier; en 1512, il faisait imprimer un bréviaire rédigé par ses soins. En 1515, Charles II obtenait du pape Léon X l'érection de l'évêché de Bourg-en-Bresse, qui revint à Louis de Gorrevod. La même année, le duc envoya une ambassade au pape: l'évêque de Maurienne en faisait partie. Ce voyage fut aussi pour lui l'occasion d'accompagner la suite nuptiale de Philiberte de Savoie-Nemours* et d'assister au concile du Latran en tant qu'ambassadeur de Savoie. Son frère, Laurent de Gorrevod, l'un des plus proches collaborateurs de Marguerite d'Autriche, qui l'avait nommé gouverneur de Bresse, fut élevé au rang de comte de Pont-de-Vaux par Charles II le 28 janvier 1521; Louis assista à la cérémonie, mais il semble qu'entre cette occasion et le baptême d'Emmanuel-Philibert, en 1528, il ne quitta guère plus son diocèse.

Le 14 mars 1530, grâce à l'insistance de Marguerite d'Autriche, il devint cardinal. L'année suivante, Clément VII le nommait légat apostolique pour tous les états de Savoie. Lorsqu'un incendie ravagea la Sainte-Chapelle en 1534, la rumeur courut que le saint suaire avait été miraculeusement épargné par les flammes. Clément VII chargea Louis de Gorrevod d'aller constater les faits, ce qu'il fit le 16 avril 1534, en compagnie des plus importants prélats et gentilshommes du pays: il fut établi que le suaire était presque intact. Louis de Gorrevod mourut en 1535 et fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne. Comme son frère n'eut qu'un fils mort en bas âge et une fille naturelle, à la mort de Louis s'éteignit la dynastie des Gorrevod.

A plusieurs reprises, Béatrice de Portugal fait l'éloge de l'évêque de Maurienne dans ses lettres à Charles II. Le 2 juin 1524, elle écrit à son sujet: «Il est bien duysant aupres de moy pour les vertuz et qualitez que son en luy et d'ailleurs qui est homme saige, preud'homme de son conseil des iceulx de vous faire service et proud'en besoigne». Le 18 du même mois, elle poursuit: «De l'affere de monseigneur de Maurienne, je vous asseheure, monseigneur, qu'avez bien fait, pource que c'est ung personnage qui le merite et aultant affectionné a vous fere service, que plus ne pourroit [...]. Ce qu'il a faivt jusques maintenant a esté fait gayement et de bon cueur et ne scay point prelat de meilleur volenté, que me coustrant ainsi vous en escripre»; le 6 juin 1531, enfin, elle ajoute «c'est ung honneste personnage et pleut a Dieu que tous les autres prelatz ne le ressemblent»³¹.

31. ANGLE, *Histoire*, p. 267-281; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 197, 208-209; *ibid.*, vol. IV/2, p. 652. GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 41, n. 5, p. 71-73; QUINSONAS, *Matériaux*, vol. II, p. 69; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 85, 99, 229.

Grolée, Jean-Philippe de, archevêque de Tarentaise (EP. fol. 1v, 5r, 6v, 14r)

L'archevêque de Tarentaise est présent dans la chambre d'Emmanuel-Philibert avant le baptême. Lors de la procession, il porte l'huile sacrée dans un coffret orné de pierres précieuses; il marche aux côtés de l'évêque de Lausanne*, qui porte quant à lui le saint chrême. Chacun est accompagné de trois ou quatre de ses prêtres. Bonnes Nouvelles* rapporte que «bien appartenait audict de Grolée, comme archevesque, avoir l'honneur de cresse. Mays pour ce qu'il n'est encours *in factis* (mays en simple tonsure), tenant son archevesché en commande jusques en l'aige limite en sa bulle, pour lors l'honneur fust baillé a celluy de Lausanne».

Jean-Philippe de Grolée (parfois aussi appelé Jacques-Philippe) naquit en 1504. Il était fils de Jacques, seigneur de Grolée, Lhuis et Chanves, chambellan du duc Philibert le Beau, et de Claudine de Chiel.

Son éducation fut confiée à Jean de Tournai, c'est-à-dire au héraut Bonnes Nouvelles*, qui dirigea ses études à Belley. Le 28 avril 1516, à l'âge de douze ans seulement, il fut désigné pour occuper l'archevêché de Moûtiers en Tarentaise, siège qu'il n'occupera qu'en 1528. Le 19 mars 1534, il est présent à l'enterrement de Philippe de Savoie; en novembre de la même année, il participe à l'assemblée de Thonon, durant laquelle Charles II discute de la difficile situation de Genève avec les cantons suisses. Jean-Philippe de Grolée résida rarement dans son diocèse; il était en revanche très présent à la cour de France, où il était aumônier de François Ier. Il mourut le 21 décembre 1559, en laissant deux enfants naturels: Guy, seigneur d'Oncin, et une fille nommée Michelette³².

Grolée, le seigneur de (EP. fol. 5r)

Lors du baptême d'Emmanuel-Philibert, le seigneur de Perel de Bresse* et celui de Grolée, frère de l'archevêque de Tarentaise*, portent la traîne de la robe du petit prince «pour le garder de cespiter». Pour son ascendance, cf. ci-dessus.

Gruyère, Michel de, seigneur d'Aubonne (EP. fol. 3v, 14r)

Bonnes Nouvelles* dépeint le seigneur d'Aubonne comme un «gaillard jovencel acoustré de riches vestementz»; dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, il porte le chrême sur un coussin orné de pierres précieuses; après la cérémonie, il fait partie des seigneurs distribuant la collation.

Le héraut précise en outre qu'il était le fils du comte de Gruyère, ce qui nous permet d'identifier ce jeune homme comme étant très probablement Michel de Gruyère, fils aîné de Jean II de Gruyère, chevalier de l'Annonciade, et de Marguerite de Vergy. A la mort de

32. BRUCHET, «Jean de Tournay», p. 234, n. 17; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 209-210; *ibid.*, vol. III, p. 192; ANGLE, *Histoire*, p. 277; *Das Bistum Sitten*, p. 598-599; *Dictionnaire de biographie française*, vol. XVI, p. 1299.

son père, en 1539, Michel prit le titre de baron d'Aubonne; en 1545, la baronnie passa à son frère cadet François. Elle lui revint à la mort de ce dernier, en 1550. Mais la débâcle financière dans laquelle se trouvait Michel lui fit encore une fois perdre Aubonne: en 1554, la baronnie fut vendue à un avoyer lucernois, Nicolas de Meggen, pour la somme de 5100 écus d'or³³.

La Chambre-Seyssel, Charles de, seigneur de Meximieux et de Sermoyé (EP. fol. 1v, 5v)

Présent dans la chambre d'Emmanuel-Philibert avant le baptême, le seigneur de «Charmoyac et de Maximieu» porte l'extrémité de la couverture du petit prince lors de la procession.

Il s'agit de Charles de La Chambre, baron et seigneur de Sermoyé et de Meximieux, d'Avanthod, de Savigny et de Revermont, de Bourg-Saint-Christophe, de Sainte-Hélène des Millières, de la Cueille, d'Oncin et de Cerdon. Second fils de Louis de La Chambre-Seyssel et d'Anne, fille de Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, il est aussi le frère de Jean de Seyssel, comte de La Chambre*.

Le 1^{er} juin 1527, il fut nommé chevalier de l'ordre de l'Annonciade; le 17 avril 1534, il fit partie des gentilshommes qui accompagnèrent le cardinal de Gorrevod chez les religieuses de Sainte Claire de Chambéry afin de constater que le saint suaire avait miraculeusement résisté à l'incendie de la Sainte-Chapelle.

Il épousa Isabeau Mareschal, fille de François, seigneur de Meximieux, dont il eut six enfants. Charles et sa femme testèrent ensemble le 12 octobre 1545. Le 6 juillet 1556, il épousa secrètement Louise de Bordon de Salins, dont il eut six autres enfants. Charles testa encore le 5 décembre 1565 et mourut peu après³⁴.

La Chambre-Seyssel, Jean, comte de (A. ch. XVI et EP. fol. 4r)

Présent aux deux baptêmes, Jean de Seyssel, comte de La Chambre, occupe dans les deux cas une place de choix au sein de la procession, chaque fois dans le groupe des porteurs de mystères: au baptême d'Adrien, il porte une salière d'or ornée de pierres précieuses; lors de celui d'Emmanuel-Philibert, il défile avec une aiguère.

Antonin* insiste sur la richesse de ses vêtements et Bonnes Nouvelles* précise qu'il est chevalier de «l'ordre de France», c'est-à-dire de l'ordre de Saint-Michel.

La famille de La Chambre est l'une des plus vieilles dynasties de Savoie, connue dès le XI^e siècle. La branche aînée s'éteindra vers 1460, léguant son nom, ses armes et des fiefs à la famille Seyssel. Jean de Seyssel, troisième comte de La Chambre et de l'Heuille, vicomte de

33. CHARRIÈRE, «Les dynastes», p. 308-309; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 201.

34. FORAS, *Armorial*, vol. V, p. 476; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 208-209.

Maurienne, baron de Cuynes, de Villars et d'Urtières, seigneur de Chamoux, de Mont-Aymon, Pontamafrey, Epierre et Saint-Rémy, prince d'Orange, était l'héritier universel de son père, Louis de La Chambre-Seyssel. Sa mère était Anne, fille de Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne. Son frère cadet, Charles de La Chambre-Seyssel[★], est aussi présent au baptême d'Emmanuel-Philibert.

Jean épousa le 4 mars 1501 Barbe d'Amboise, fille de Hugues, seigneur d'Aubijoux et de Madeleine d'Armagnac; ils eurent douze enfants. Le 23 juin 1517, Charles II accorda à Jean de La Chambre-Seyssel, «son cher cousin, conseiller et chambellan», la faveur exceptionnelle d'avoir, tout comme ses aïeux, un poursuivant d'armes.

Selon G. Claretta, sous le règne de Charles II, Jean de La Chambre était capitaine de cinquante hommes d'armes. Le 6 mars 1528, il fut l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont. Il testa le 9 novembre 1528, codicilla le 17 mai 1544, année durant laquelle il mourut. Sa femme décéda à Chambéry le 7 août 1574³⁵.

Lambert de la Croix, Pierre (EP. fol. 5v)

Dans la procession menant Emmanuel-Philibert à son baptême, Pierre Lambert marche après les massiers du Conseil de Piémont, de celui de Chambéry et de la Chambre des comptes. Il est entouré de Scaille de Biella[★] et du seigneur de Crans d'Annecy[★]. Selon Bonnes Nouvelles[★], il est «homme tres decoré de louable preudhommie, prudence et sagacité prouffitable».

Pierre Lambert naquit aux environs de 1480; il était le fils de Jacques Lambert, bourgeois de Chambéry, maître des comptes et secrétaire ducal, et de Françoise Maréchal. Docteur en droit, conseiller de Charles II, chambellan honorifique du duc comme de la duchesse, président de la Chambre des comptes (1522), il acheta en 1525 la seigneurie de la Croix pour 9000 écus d'or et fut dorénavant appelé Pierre Lambert de la Croix. Il est l'auteur d'un texte qui nous est parvenu, intitulé *Mémoires sur la vie de Charles Duc de Savoye Neuvième, dès l'an MDV jusques en l'an MDXXXIX*.

Pierre Lambert était l'un des plus habiles et fidèles serviteurs de Charles II. Tout au long de sa carrière, il fut sans relâche chargé d'ambassades aussi importantes que prestigieuses: en 1511, il avait la délicate tâche de parlementer avec les Suisses à propos de l'affaire Dufour; en 1515, il négociait avec les cantons; l'année suivante, il visitait Charles Quint en Flandres; en 1519, il se rendait en Allemagne pour féliciter l'empereur de son couronnement; en septembre 1522, il jouait les éclaireurs pour Philiberte de Savoie-Nemours[★], qui devait traverser la Savoie ravagée par la peste afin de se rendre au baptême

35. FORAS, *Armorial*, vol. I, p. 351; *ibid.*, vol. V, p. 470; MESSIEZ (dir.), «Noblesses en Savoie», p. 86; DUFOUR, «Adrianeo», p. 315; CLARETTA, *La mission*, p. 27.

d'Adrien; en 1523 il était à Lyon auprès de François Ier et en Espagne auprès de l'empereur; en 1525 il se trouvait à Pavie avec la charge de pacificateur, puis à Paris aux côtés de Louise de Savoie. En 1526, à Bayonne, il rencontra François Ier, à peine libéré de sa captivité en Espagne; la même année, il souscrivait le traité de mariage entre Marguerite de Valois et Louis de Savoie. Le 6 mars 1528, il était l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont.

En 1529, il se rendit en Espagne pour négocier la libération des enfants de François Ier, que ce dernier avait dû laisser en otage à Charles Quint pour sortir lui-même de ses geôles. Pierre Lambert alla ensuite en France où, à sa grande indignation il fut arrêté le 19 août pour servir de monnaie d'échange contre les enfants royaux. Finalement libéré, il accompagna Charles II au couronnement de Charles Quint à Bologne, en 1530. En 1534, il faisait partie des gentilshommes examinant le saint suaire après l'incendie de la Sainte-Chapelle et, la même année, il rencontrait Charles Quint à Naples. En 1536, il se rendit à Rome pour supplier l'empereur de venir en aide au duc, dont la France avait envahi les états. Enfin, Charles II, dans son testament du 27 février 1540, le désigna comme l'un des conseillers qu'il avait choisi pour son fils, le jeune Emmanuel-Philibert. Il mourut probablement peu après 1543³⁶.

Lanfoty (EP. fol. 3v)

Robert* et Lanfoty, huissiers, marchent côte à côte dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert.

Laude, le comte de. Cf. Villani, Gabriel

Lausanne, l'évêque de. Cf. Montfaucon, Sébastien de

Leyni, les seigneurs de. Cf. Provana, Augustin, Jacques et Nicolas

Lille, le seigneur de (A. ch. XVI)

Lors du baptême d'Adrien, le seigneur de Lille et celui de Rosex* étaient chargés de diriger «la compagnie de nobles, de matrones, de seigneurs et de demoiselles, dont une partie était savoyarde, une partie lombarde, portugaise et piémontaise», leur tâche consistant à mener chacun à la place qui lui était assignée dans l'église et à éviter les mouvements de foule. Il pourrait éventuellement s'agir de Bertrando de Liole, un écuyer mentionné par Claretta³⁷.

36. PIERRE LAMBERT DE LA CROIX, *Mémoires*; FORAS, *Armorial*, vol. III, p. 223-225; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 214; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 135, n. 2; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 197-209, 215, 219-220, 227-228; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 196-197; CLARETTA, *La mission*, p. 28; GALLI, *Cariche*, vol. I, p. 346.

37. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 122.

Lorronha, Maria, comtesse de Frossasque (EP. fol. 5r)

Dans de la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert, la comtesse de Frossasque, une portugaise, précise Bonnes Nouvelles*, soutient un pan de la couverture d'Emmanuel-Philibert. Il s'agit de Maria de Lorronha, fille de Sancio de Portugal, comte d'Odemira.

Venue de Portugal avec Béatrice, Maria de Lorronha était de sang royal, comme en témoignent les honneurs qu'on lui rendait. Dame d'honneur de Béatrice, elle n'en avait pas moins sa propre petite suite, et recevait un salaire et un traitement très différent des autres demoiselles au service de la duchesse. Tout comme Mencie de Bragance*, Béatrice lui constitua une dot princière et lui fit épouser l'un des plus puissants gentilshommes du duché, Bertholin de Montbel, comte de Frossasque*³⁸.

Lucinge, Bertrand de (A. ch. XV)

Dans la procession menant au baptême d'Adrien, le seigneur de Lucinge, capitaine des gentilshommes, marche à la tête des écuyers du duc. Dufour l'identifie comme Charles de Lucinge, mais ce dernier n'était pas même né au moment du baptême d'Adrien. Il s'agirait en fait plutôt de son père, Bertrand de Lucinge, seigneur des Alymes, coseigneur d'Arenthon et de Lucinge, fils d'Humbert, seigneur de Châteaublanc de Lucinge, et de Claudine, fille unique du seigneur des Alymes.

Lorsqu'en 1504 Charles II arriva au pouvoir, il nomma dix chambellans, parmi lesquels Bertrand de Lucinge. D'après A. Barbero, il fut l'un des plus précieux collaborateurs du duc, ceci pour la plus grande partie de son règne. Il exerçait aussi la fonction de conseiller et celle de «capitaine du palais», probablement une autre dénomination de «capitaine des gentilshommes». Il épousa le 25 novembre 1502 une demoiselle d'honneur de Marguerite d'Autriche, Anne de Gavre; cette dernière testa le 26 janvier 1520. En secondes noces, il prit pour femme Guyomar (aussi appelée Guigonne) Cardosa, fille de Gonzales de Cardosa, dame d'honneur de Béatrice et gouvernante des enfants de la duchesse. Elle mourut avant 1531.

Bertrand de Lucinge eut quatre fils et deux filles du premier lit, un fils (le Charles de Lucinge³⁹ suggéré par Dufour) et deux filles du second. Il testa le 25 février 1527 et mourut avant 1530⁴⁰.

Luxembourg, François II de, vicomte de Martigues (EP. fol. 1v, 4v)

François II de Luxembourg, chevalier de l'Annonciade, est présent dans la chambre d'Emmanuel-Philibert avant le baptême; somptueusement vêtu, il porte la salière dans le cortège. Il était fils de François Ier

38. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 242-243.

39. A son sujet, cf. FORAS, *Armorial*, vol. II, p. 349.

40. DUFOUR, «Adrianeo», p. 312; FORAS, *Armorial*, vol. II, p. 347; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 214-215.

de Luxembourg, vicomte de Martigues, lieutenant général de Savoie, grand chambellan de Charles II et chevalier de l'Annonciade, et de Louise de Savoie, fille de Janus, comte du Genevois.

Déjà en possession de Vevey, Evian et Monthey en 1513, François II de Luxembourg parvint à très habilement s'approprier les terres que ses parents avaient possédées à titre de garantie de dot et de douaire (Belmont, Ternier, et une partie du Chablais). En effet, à la mort de Louise de Savoie, en 1530, elles auraient dû retourner au duc.

En mars 1534, il assista à l'enterrement de Philippe de Savoie; un mois plus tard, il faisait partie des gentilshommes qui examinèrent le saint suaire après l'incendie de la Sainte-Chapelle; en septembre de la même année, il participa aux côtés du duc à la conférence de Thonon.

Malheureusement pour lui, il ne put pas profiter longtemps de ses possessions vaudoises: l'invasion bernoise de 1536 l'en dépouilla intégralement. Il se démena pour obtenir la restitution de son bien, utilisant la médiation prestigieuse de François Ier, puis celle d'Henri II. En 1547, il récupéra enfin ses terres, mais dans des conditions très défavorables. Il mourut en juin 1553. Il avait épousé Charlotte de Brosse-Bretagne, fille de René, comte de Penthièvre et de Jeanne de Commjnes. De cette union naquirent quatre enfants: Charles, Sébastien, Philippe et Madeleine⁴¹.

Malsonna, le capitaine de. Cf. Seyturier, Claude de

Marguerite d'Autriche, archiduchesse (EP. fol. 1r)

Marguerite d'Autriche fut la marraine d'Emmanuel-Philibert. Elle ne se déplaça pas pour le baptême, et désigna l'évêque de Maurienne* pour la représenter. Marguerite était la fille de Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, duc de Styrie et de Carinthie, landgrave d'Alsace, comte de Habsbourg et de Tyrol, roi des Romains, et de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Son frère aîné était Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, puis roi d'Espagne.

Née le 10 janvier 1480 à Bruxelles, elle fut mariée le 22 juin 1483 au Dauphin Charles VIII. Elle partit donc vivre en France, où elle grandit jusqu'à ce que, le 6 décembre 1491, le roi de France annule ce mariage théorique en préférant Anne de Bretagne à Marguerite. Elle ne pardonnera jamais cet affront et durant toute sa vie, elle évoquera «la grande et invétérée inimitié des français».

On lui trouva un nouveau fiancé, Juan de Castille, qu'elle épousa le 20 janvier 1495; mais le prince espagnol mourut bien vite, le 4 octobre 1497. Marguerite rentra dans ses états, découragée par sa malchance conjugale; le 7 mars 1500, elle était la marraine de son neveu,

41. DESSEMONTET, *Les Luxembourg-Martigues*; FORAS, *Armorial*, vol. III, p. 301 bis; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 208-210; *ibid.*, vol. III, p. 192, 374; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 214.

le futur Charles Quint. Le 26 septembre 1501, elle se maria en troisièmes noces avec Philibert le Beau, duc de Savoie.

Ce dernier lui laissa une grande part dans le gouvernement du duché; six mois après son arrivée en Savoie, elle évinçait René, le Grand Bâtard, qui avait jusque-là régné dans l'ombre. Philibert, auquel elle semblait porter une réelle affection, mourut dans sa vingt-quatrième année, le 10 septembre 1504, laissant le trône à son frère Charles II. Le culte du disparu, pour lequel elle fit construire le monastère et les tombeaux de Brou, la préoccupera jusqu'à sa mort et l'empêchera d'épouser Henri VII, roi d'Angleterre et Louis II, roi de Hongrie.

La mort de son frère Philippe le Beau, survenue le 25 septembre 1506, lui fit quitter la Savoie pour assurer la régence des Pays-Bas; elle emmena avec elle à Malines nombre de gentilshommes savoyards qui firent par la suite partie de son conseil. Son douaire savoyard, qu'elle refusa d'abandonner à Charles II, fut la cause d'un conflit larvé long de vingt-six ans entre le duc et l'archiduchesse. Sa grande rivale diplomatique sera Louise de Savoie, mère de François Ier; elles collaboreront lors de la célèbre «paix des dames», en 1529. Marguerite d'Autriche mourut à Malines, le 1^{er} décembre 1530⁴².

Marino, Aloys (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une halberde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. Il est toutefois très probable que cet «Aluysio marino» appartienne à la noblesse d'Ivrée. Tout comme le suivant, il appartient peut-être à la famille Marini, justement originaire de cette ville selon A. Manno⁴³.

Marino, Bernardin (A. ch. XIV)

Tout comme le précédent, il fait partie des personnes qu'Antonin* reconnaît auprès du chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien. Il appartient peut-être à la famille Marini, originaire d'Ivrée selon A. Manno⁴⁴.

Marsonnax, le capitaine de. Cf. Seyturier, Claude de

Martigues, le vicomte de. Cf. Luxembourg, François II de

Masin, l'abbé de. Cf. Valpergue, Jean-François de

42. BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*; MOURRE, *Dictionnaire*, p. 3497; QUINSONNAS, *Matériaux*; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. III, p. 393; GUICHONNET, «Charles II de Savoie», p. 21-22.

43. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XVI, p. 160.

44. *Ibid.*

Masin, la comtesse de. Cf. Valpergue de Masin, la comtesse de

Maurienne, l'évêque de. Cf. Gorrevod, Louis de

Menthon, le seigneur de (EP. fol. 3v)

Dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, trois écuyers servants, le seigneur de Rochefort, «de la noble mayson de Menthon», le seigneur d'Orlyé⁴⁵ et celui de la Charnée⁴⁶, marchent côte à côte. Devant la multitude de Menthon-Rochefort qui pourraient être cet écuyer⁴⁵, nous préférons nous abstenir de tenter une identification.

Meximieux, le seigneur de. Cf. La Chambre-Seyssel, Charles de

Montbel, Bertholin de, comte de Frossasque (A. ch. XV et EP. fol. 1v, 3v)

Le comte de Frossasque est présent aux deux baptêmes. Lors de celui d'Adrien, il défile après les maîtres d'hôtel, qui tiennent leur bâton contre terre. En tant que grand maître d'hôtel, il est splendidement vêtu et porte son bâton sur l'épaule. Dans le cortège baptismal d'Emmanuel-Philibert, il marche après deux maîtres d'hôtel et le premier maître d'hôtel, son bâton encore une fois sur l'épaule. Il est en outre présent dans la chambre d'Emmanuel-Philibert avant la cérémonie. Signalons que son fils, le seigneur d'Alpignano⁴⁷ participe aussi à la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert.

Aussi appelé Foussachz, Frussasque, Fruzasque ou Forzascho, Bertholin de Montbel, comte de Frossasque, était grand maître d'hôtel depuis mai 1520, chevalier de l'Annonciade et gouverneur de Louis de Savoie, prince de Piémont. Il sera parmi les rares gentilshommes à être encore à Ivree au moment de la mort d'Adrien, en janvier 1523.

En 1526, un projet de mariage devant unir Louis de Savoie, fils de Charles II, à Marguerite de France, fille de François Ier, est arrêté, malgré le jeune âge des fiancés. Le duc envoya le comte de Frossasque et Pierre Lambert⁴⁸ auprès du roi pour mener à bien les négociations. Le 6 mars 1528, Bertholin de Montbel était l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont. En février 1530, il faisait partie des gentilshommes accompagnant le duc au couronnement de Charles Quint à Bologne. Une lettre de Béatrice, datée du 19 août 1531, nous apprend sa mort: «Monseigneur, j'ay tout a ceste heure heu nouvelles du trespas du conte de Fruzasch, que Dieu absoille, auquel vous avez perdu ung bon et affectionné serviteur». Le duc offrira quatre dizaines de torches pour ses funérailles⁴⁶.

45. FORAS, *Armorial*, vol. III, p. 426-427.

46. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 123; ID., *La mission*, p. 27; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 327; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 199-200; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 200; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 204, 206, 217, 219; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 230-231.

Montbel, Sébastien de, comte d'Entremont (EP. fol. iv, 3v)

Avant le baptême d'Emmanuel-Philibert, le comte d'Entremont était présent dans la chambre du petit prince. Lors de la procession, il porte les deux bassines d'argent doré.

Il s'agit très probablement de Sébastien, comte d'Entremont et de Montbel, seigneur de Montilier, Natage et Saint-Maurice. Fils de Charles, seigneur de Montilier et Natage, il hérita des titres d'Entremont et de Montbel de son cousin Charles, mort sans enfants. Le 19 mars 1534, il était présent aux funérailles de Philippe de Savoie; le 17 avril de la même année, il faisait partie des gentilshommes inspectant le saint suaire suite à l'incendie de la Sainte-Chapelle.

Le 17 septembre 1539, il épousait une demoiselle portugaise, Béatrix Pacheco, fille de Jean, duc d'Ascalona et comte de Sifuenta. Il fut nommé chevalier de l'Annonciade en 1527; c'est de ses mains que plus tard, Emmanuel-Philibert voulut recevoir le collier de l'ordre. Il testa en 1565 et vivait encore en 1568. Il eut deux enfants légitimes (dont Jacqueline d'Entremont, future épouse de l'amiral de Coligny) et deux bâtards⁴⁷.

Montfaucon, Sébastien, évêque de Lausanne (EP. fol. iv, 4v)

Sébastien de Montfaucon, évêque de Lausanne, est présent dans la chambre d'Emmanuel-Philibert avant le baptême. Dans la procession, il porte le saint chrême dans un coffret d'or orné de pierreries et recouvert d'un taffetas blanc. Il défile aux côtés de l'archevêque de Tarentaise*, qui porte l'huile sacrée; ils sont tous deux accompagnés de trois ou quatre de leurs prêtres.

Bonnes Nouvelles* rapporte que l'honneur de porter le saint chrême aurait dû revenir à l'archevêque de Tarentaise: «Bien appartenait audict de Grolee, comme archevesque, avoir l'honneur de cresseme. Mays pour ce qu'il n'est encoures *in factis* (mays en simple tonsure), tenant son archevesché en commande jusques en l'aige limite en sa bulle, pour lors l'honneur fust baillé a celluy de Lausanne».

Fils de François, coseigneur de Flaxieu et seigneur de Pierre-Charve, et de Jacqueline de la Rochette, Sébastien de Montfaucon, né en 1489, était aussi le neveu d'Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne. D'abord curé de diverses églises, il succède à son oncle dans la commende de Ripaille; en 1505, il est chanoine de Lausanne; l'année suivante, il est inscrit à l'Université de Bâle. Le 12 octobre 1513, Léon X le désigne pour être le coadjuteur de son oncle Aymon; le 2 août 1517, il prend possession de l'évêché en tant que coadjuteur, et le 18 août 1517, en qualité d'évêque.

Le 19 mars 1534, il donne l'une des trois messes à l'enterrement de Philippe de Savoie; la même année, Charles II l'envoie auprès de François Ier se plaindre du soutien que le roi apporte aux Genevois.

47. FORAS, *Armorial*, vol. IV, p. 72; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 208-209; *ibid.*, vol. III, p. 192.

Peu aimé de ses ouailles, il dut lutter contre la Réforme et les visées de Berne et de la Savoie sur Lausanne. En 1536, l'invasion bernoise lui enleva son diocèse et ses terres épiscopales; il fut ainsi le dernier évêque effectif de Lausanne, qu'il quitta la même année. Il mourut en 1560⁴⁸.

Montferrat, la marquise de. Cf. Alençon, Anne d'

Musinens, le seigneur de. Cf. Châtillon, Louis de

Myozinge, François de (EP. fol. 11, 31, 51)

François de Myozinge, indiciaire de la maison de Savoie, a composé les pièces poétiques insérées dans la relation du baptême. Peu avant la cérémonie, dans la chambre du petit prince, il indique leur place dans le cortège aux seigneurs à qui l'on a remis les mystères. Pour plus de détails sur ce personnage, cf. p. 78-81⁴⁹.

Nantua, le prieur de. Cf. Forest, Jean de la

Nemours, Philiberte de. Cf. Savoie-Nemours, Philiberte de

Noel, François, seigneur de Bellegarde (EP. fol. 41)

Le seigneur de Bellegarde et Jean Oddinet*, tous deux maîtres d'hôtel, défilent côte à côte lors du baptême d'Emmanuel-Philibert. François Noel, Noè ou Noyel, seigneur de Bellegarde, de Mons, des Marches et d'Entremont était fils de Jean Noyelli, seigneur de Bellegarde, conseiller ducal, général des finances, trésorier de Savoie, maître d'hôtel ordinaire, et de Louise, fille du seigneur de Poypon.

François Noel était écuyer ducal en 1525 et maître d'hôtel de Charles II en 1528; cette dernière charge lui rapportait un salaire de 300 florins. Selon E. Foras, il fut aussi conseiller et chambellan du duc, gouverneur du prince Louis de Savoie, capitaine du château de Nice et ambassadeur du duc auprès de Charles Quint. A cette dernière occasion, il rédigea un texte relatant son voyage, intitulé *Mémoire de M. de Bellegarde*.

En février 1522, il est auprès de François Ier pour l'assurer du dévouement du duc qui, au passage, lui demande aussi de lui verser sa pension. Le 11 mars 1522, il est présent à Turin lorsque Charles II fait une déclaration solennelle promettant que la Savoie ne s'élèvera jamais contre le pape ou l'Empire. Le 6 mars 1528, il est l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont. En 1529, Charles II le dépêche à Payerne pour conclure un traité avec Berne et Fribourg; le duc semble d'ailleurs l'avoir souvent envoyé parlementer avec les cantons suisses.

48. *Le diocèse de Lausanne*, p. 148-149; EUBEL, *Hierarchica catholica*, vol. III, p. 201; FORAS, *Armorial*, vol. IV, p. 99; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 210-211; *ibid.*, vol. III, p. 191; BRUCHET, *Le Château*, p. 194.

49. DÉSORMEAUX, «Un poète et chroniqueur».

Les lettres de Béatrice témoignent de l'intense activité du seigneur de Bellegarde. Il paraît toujours en route pour porter des messages, régler des problèmes, servir de médiateur. Les très fréquentes occurrences de son nom dans la correspondance de la duchesse laissent entendre qu'il était aussi à son service.

Il semble avoir été l'ambassadeur par excellence de Charles II auprès de Charles Quint. En remerciement des nombreux voyages qu'il effectua auprès de l'empereur, entre autres en Espagne et en Italie, le duc lui confirma les anciennes armoiries de sa famille en 1540, et lui permit d'y ajouter en chef les armes de l'Empire. A. Barbero, lorsqu'il définit les maîtres d'hôtel comme étant des hommes de confiance, siégeant dans le conseil du duc et partant à l'occasion en mission diplomatique, cite le seigneur de Bellegarde en exemple, en affirmant qu'il exerçait un rôle politique qui le mettait sur un plan d'égalité avec des hommes d'un nom et d'une origine plus illustres.

François Noel épousa Claudine de Saint-Trivier, dame de Mons et de Genollier, qui testa le 19 février 1522; le 4 octobre 1546, il épousa en seconde nocces Gasparde de Menthon, fille de Claude de Menthon, seigneur de Montrottier et de Bourbonges. Il eut en tout cinq enfants, Jean-François, Barthélemy, Pierre, Christophe et Anne. Il testa en faveur de ses quatre fils le 9 juin 1556. Il mourut probablement à Bruxelles⁵⁰.

Noel, Philibert, seigneur de Bellegarde (EP. fol. 6r)

Dans sa description de la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, Bonnes Nouvelles* mentionne un second seigneur de Bellegarde, frère du maître d'hôtel, menant les écuyers de Béatrice. Il s'agit très probablement de Philibert Noel de Bellegarde, cohéritier universel de son père (pour son ascendance, cf. le précédent) et coseigneur de la vallée de Bozel. Il épousa Philiberte de Seyturier alias de Cornod, fille de Claude de Seyturier* et de Claudine de Moyria⁵¹.

Oddinet, Jean (EP. fol. 3v)

Dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert, Jean Oddinet et le seigneur de Bellegarde*, tous deux maîtres d'hôtel, marchent côte à côte, leurs bâtons contre terre.

Jean Oddinet, seigneur de Longefan, était le fils de Lambert II Oddinet et de Louise Lyobard. A l'avènement de Charles II, en 1504, ce bourgeois de Chambéry commença sa carrière en tant qu'écuyer. Il devint plus tard conseiller et maître d'hôtel du duc. Il fut aussi le maître d'hôtel particulier de Philiberte de Savoie-Nemours*: il faisait partie du cortège nuptial qui amena la princesse à Rome (pendant le trajet, il dut d'ailleurs être débarqué du navire à cause d'un mal de

50. FORAS, *Armorial*, vol. IV, p. 270; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*; CHAUBET, *L'historiographie savoyarde*, vol. II, p. 62; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 209; NAEF, «La chrétienté déchirée», p. 118; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 201, 248, 311, n. 9; CLARETTA, *La mission*, p. 10, 29.

51. FORAS, *Armorial*, vol. IV, p. 280.

mer persistant). Jean Oddinet était en outre à ses côtés en 1516 à la mort de Julien de Médicis et il l'accompagna à la cour de François Ier. Il fut l'un des exécuteurs testamentaires de Philiberte et était auprès d'elle le 3 avril 1524, la veille de sa mort.

Le 6 mars 1528, il était l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, le prince de Piémont. On le retrouve six ans plus tard, le 17 avril 1534, date à laquelle il fit partie des gentilshommes qui accompagnèrent le cardinal de Gorrevod* chez les religieuses de Sainte Claire de Chambréry, afin de constater que le saint suaire avait miraculeusement résisté à l'incendie de la Sainte-Chapelle. Jean Oddinet épousa Bonne Lanfrey, fille d'Hubert Lanfrey, dont il eut quatre enfants; elle testa le 13 janvier 1512. Avant 1523, il épousa en secondes noces Jeanne de la Balme, fille d'Aubert, seigneur de Longefan, dont il eut six autres enfants. Il testa quant à lui le 1^{er} décembre 1541⁵².

Orlyé, le seigneur d' (EP. fol. 3v)

Dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, trois écuyers servants, le seigneur de Rochefort «de la noble mayson de Menthon*», le seigneur d'Orlyé et celui de la Charnée*, marchent côte à côte.

Il s'agit peut-être de Jean d'Orlyé (aussi appelé Gioanni d'Orlié ou Giovanni d'Orly), lieutenant d'Alexandre de Sallenove*, qui fut l'un des gentilshommes envoyés par le duc à sa fiancée Béatrice, lorsqu'elle débarqua à Villefranche en 1521⁵³.

Pantheimot, le seigneur de. Cf. Penthievre, le seigneur de

Paredes, Pedro de (EP. fol. 6r)

Pedro de Paredes figure dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert. Bonnes Nouvelles* précise que ce seigneur portugais est le premier huissier de Béatrice et «chevallier d'ung ordre de son pays dont il se dist commandeur, pourtant en l'estomacs une croix rouge pattee avec une croix blanche de mesmes entre dedans ycelle».

Pedro de Paredes était le premier et le mieux payé des Portugais de la cour. En plus de son poste d'huissier de chambre de Béatrice, il était aussi, si l'on en croit G. Claretta, «guardia delle dame di Madama». Ce serviteur de confiance avait déjà servi le père de Béatrice. Il touchait un salaire de 100 écus, le mettant à égalité avec les chambellans ducaux. Il fut nommé gouverneur du château de Carignan. Dans son testament, Béatrice laissera à Paredes, son «camerarius», 300 écus⁵⁴.

52. FORAS, *Armorial*, vol. IV, p. 283; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 205; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 42, 106, 195, 211, 215; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 208-209; CLARETTA, *La misson*, p. 28.

53. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 38, 45; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 44, n. 1.

54. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 240, 319, n. 113; CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 128.

Pasero, Geoffroi (A. ch. XV)

Geoffroi Pasero (aussi appelé, entre autres, Gioffredo Paseo, Chiaffredo Pasero, Joffredus Pazerius et Jaffred Passier) fait partie de la foule de prélats, de conseillers et d'officiels qui suivent Gabriel de Laude⁵⁵ dans la procession baptismale d'Adrien.

Fils de Cosma Pasero, marchand à Fossano, et de Tommasa Riccardini, il naquit à Savigliano. Geoffroi Pasero assiste en 1509 à la signature du contrat de mariage entre Claude de Savoie, demi-sœur de Charles II, et Lucien Grimaldi. En 1510, il accompagne Alexandre de Sallenove⁵⁶ à la Diète impériale de Strasbourg afin d'excuser l'insolvabilité du duc, ruiné par l'affaire Dufour. En 1515, il est auprès de François Ier dans le Milanais. En 1520, le duc l'envoie à Lisbonne, en compagnie de Claude de Balleyson⁵⁷, demander la main de Béatrice de Portugal.

Geoffroi Pasero était docteur en droit, avocat fiscal de Savoie et conseiller; il devint président du Conseil de Chambéry en 1516, puis de celui de Turin en 1524. En 1530, il fait partie des seigneurs accompagnant Charles II au couronnement de Charles Quint. Pasero épousa Luisa Opezzi, dont il eut trois fils et une fille. Il mourut le 21 février 1543; il fut remplacé dans sa charge de président du Piémont par Jean-François Porporato.

Une centaine de lettres de Pasero à Charles II ont été conservées. G. Mombello, qui les a étudiées, affirme qu'elles «méritent une place de choix dans le musée des horreurs linguistiques», Pasero ayant une façon très personnelle d'écrire le français! Plusieurs de ces missives sont publiées par A. Segre⁵⁸.

Penthièvre, le seigneur de, comte de Blois. (EP. fol. 4r)

Dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert, le cierge est porté par «le seigneur de Pantheimot, vray, legitime et seigneur droicturier de la duché de Bretagne et conte de Blois, cousin germain du duc».

Le seigneur de Penthièvre appartient à la famille de la mère de Charles II, Claudine de Brosse-Bretagne, fille de Jean II de Brosse, vicomte de Bridiers et de Nicole de Blois, vicomtesse de Limoges et comtesse de Penthièvre. Claudine de Brosse-Bretagne eut deux frères: Jean III de Brosse, comte de Penthièvre, mort en 1502 et Antoine de Brosse, seigneur de Maleval, chevalier de l'ordre de Rhodes. Il pourrait éventuellement s'agir ici du second, l'appartenance à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem expliquant sa présence à Chambéry (cf. Villiers de l'Isle-Adam, Philippe). Cependant, on voit

55. NAEF, «La Croix de Savoie», p. 36, n. 2; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 192; DUFOUR, «Adrianeo», p. 313; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 135; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 206, 228; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 341; MOMBELLO, «Lingua e cultura francese durante l'occupazione», in *Storia di Torino*, vol. III, p. 69; SEGRE, «Documenti»; MANNO, *Il patri-ziato subalpino*, vol. XIX, p. 127-128; GALLI, *Cariche*, vol. I, p. 176.

mal pourquoi Bonnes Nouvelles★ l'aurait qualifié de cousin de Charles II, alors qu'il était son oncle. Partant du principe qu'à l'époque, la dénomination de cousin (particulièrement avec l'expression «cousin à la mode de Bretagne») pouvait être plus floue qu'aujourd'hui, il nous faut investiguer dans les générations suivantes.

Jean III de Brosse eut un fils, René, qui ne peut non plus pas être notre homme, puisqu'il mourut en 1524 à la bataille de Pavie. Ne reste plus que son fils, Jean IV de Brosse, dit *de Bretagne*, duc d'Etampes et comte de Penthievre, en fait le petit-fils du cousin germain de Charles II!

On pourrait objecter qu'il était vraisemblablement trop jeune pour assister au baptême d'Emmanuel-Philibert en 1528. Or sa mère, Jeanne, fille du célèbre chroniqueur Philippe de Commines, épousa René de Brosse en 1504. Jean IV étant le second enfant du couple, il aurait tout à fait pu être en âge de porter le cierge dans notre procession. Comme ses ancêtres, il chercha désespérément à rentrer en possession du comté de Penthievre et de ses autres seigneuries (ce qui expliquerait peut-être le «légitime seigneur du duché de Bretagne» de Bonnes Nouvelles). Pour ce faire, il épousa en 1536 une maîtresse de longue date de François Ier, Anne de Pisseleu, à laquelle le roi voulait donner une position. Il fut créé duc d'Etampes au mois de janvier de cette même année, puis, en 1545, duc de Chevreuse. Il mourut sans postérité à Lamballe en 1564⁵⁶.

Perel de Bresse, le seigneur de (EP. fol. 5r)

Lors du baptême d'Emmanuel-Philibert, le seigneur de Perel et le seigneur de Grolée★ portent la traîne de la robe du petit prince «pour le garder de cespiter». Bonnes Nouvelles★ ajoute que ce seigneur de Perel est «substitut du grand escuyer».

Piazzo, Sébastien de (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une hallebarde et une torche à la main. Antonin★ cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. Il est toutefois très probable que ce Sébastien del Piazzo appartienne à la noblesse d'Ivrée.

Piémont, héraut d'armes (A. ch. XV et EP. fol. 3v)

Présent aux deux cérémonies, ce héraut défile avec ses collègues Savoie★ et Bonnes Nouvelles★ au baptême d'Adrien, et avec Chablais★ à celui d'Emmanuel-Philibert. Sans pouvoir affirmer qu'il s'agit du même individu, on retrouve un héraut portant ce nom le 19 mars 1534 à l'enterrement de Philippe de Savoie⁵⁷.

56. ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. V, p. 570-576; CHAIX D'EST ANGE, *Dictionnaire*, vol. IV, p. 198.

57. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. III, p. 192.

Piobesi, le seigneur de. Cf. Piossasque, Aymon de

Piossasque, Aymon de, coseigneur de Piobesi (A. ch. XIV)

Au baptême d'Adrien, Aymon de Piossasque, coseigneur de Piobesi, fait partie de la foule de prélats, de conseillers et d'officiels qui suivent Gabriel de Laude⁵⁸ dans la procession.

Il occupait alors la charge de président du Sénat de Piémont. Le 6 mars 1528, il était l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont. En 1530, il était premier collatéral du conseil ducal; la même année, Charles II l'envoya à Venise pour réclamer la restitution de Chypre à la Savoie; peu de temps après, il accompagnait le duc au couronnement de Charles Quint à Bologne. D'après G. Claretta, il serait l'auteur d'un ouvrage paru en 1549 à Paris, *Commentaria in consuetudine alverniae*⁵⁹.

Piossasque, Chabert de, seigneur de Scalenghe (A. ch. XV)

Dans la procession baptismale d'Adrien, Chabert de Piossasque fait partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge^{*}.

Issu de l'une des plus grandes familles piémontaises, Chabert de Piossasque, seigneur de Scalenghe, fut chevalier du conseil ducal, puis président patrimonial de Savoie. En 1501, il fait partie de l'ambassade savoyarde envoyée à Bruxelles pour la signature du contrat de mariage entre Philibert le Beau et Marguerite d'Autriche^{*}; le 30 octobre 1530, il est présent à Thonon lorsque Charles II signe la procuration permettant à Geoffroi Pasero^{*} et Claude de Balleyson^{*} de se rendre au Portugal pour le contrat de mariage avec Béatrice. Le 6 mars 1528, il est l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont.

Chabert de Piossasque est omniprésent dans la correspondance de la duchesse: elle fait son éloge à Charles II dans une lettre du 8 septembre 1530: «Bien me semble[-t-]il, monseigneur, que debvries avoir quelque regard à ung tel personnaige, qui est votre ancien serviteur et pour fere du service à l'advenir, et qui dez votre partenent n'a jamais abandonné icy»⁵⁹.

Piossasque, François de, seigneur d'Anono (A. ch. XV)

François de Piossasque fait partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge^{*} lors de la procession baptismale d'Adrien. Ce groupe était très probablement constitué de gentilshommes de l'hôtel, aussi appelés écuyers, à savoir des jeunes gens issus des meilleures familles du duché, dont les fonctions annoncent celles des courtisans de l'Ancien Régime.

58. GALLI, *Cariche*, vol. I, p. 178; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 206; *ibid.*, vol. IV/2, p. 494; CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 129; ID., *La mission*, p. 28.

59. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 95; ID., *La mission*, p. 28; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 205; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 228; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 159, 223; GALLI, *Cariche*, vol. I, p. 176-177.

Piozzo-Saluces, Maximilien de (A. ch. XVI)

Dans la procession menant au baptême d'Adrien, «monseigneur de pioch, de la caxa de saluce» porte le chrême et une croix ornée de pierres précieuses. Selon A. Dufour, il s'agit de Maximilien de Piozzo-Saluces, frère de François-Marie de Cardé⁶⁰. Maximilien naquit après la mort de son père, Manfred de Saluces. Il épousa Barbara, fille de Gian Galeazzo Saluzzo di Farigliano⁶⁰.

Provana, Augustin, seigneur de Leyni (A. ch. XV)

«Augustino Provani», seigneur «de lenj», fait partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge⁶¹ dans la procession baptismale d'Adrien. Il pourrait s'agir d'Agostino, coseigneur de Leyni et de la Gorra, fils d'un Gaspard du même nom qui mourut en 1502. Agostino épousa Marguerite Provana di Leyni: de cette union naquit un fils, Nicolas. C'est peut-être lui qui marche à ses côtés (cf. Provana, Nicolas). Toutefois, l'arbre généalogique des Provana étant aussi touffu que complexe, cette identification est à considérer avec prudence⁶¹.

Provana, Jacques, seigneur de Leyni (A. ch. XV)

«Iacobo Provani», seigneur «de lenj», fait partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge⁶² dans la procession baptismale d'Adrien.

Il s'agit peut-être de Jacques III Provana, coseigneur de Leyni et de Viù, premier né de Gioanello II du même nom. Il fut grand maître d'hôtel de Charles II et d'Emmanuel Philibert. En 1545, il accompagna ce dernier à la cour de Charles Quint. Jacques Provana épousa Philiberte de la Ravoire puis, en secondes noces, Anna Grimaldi di Boglio. Son fils, Andrea, épousa la veuve de Charles de Montbel, seigneur d'Alpignano⁶³, dont il récupéra les titres et les terres⁶².

Provana, Jean, alias le héraut Savoie (A. ch. XV)

Au baptême d'Adrien, le héraut Savoie défile avec ses collègues Piémont⁶⁴ et Bonnes Nouvelles⁶⁵. A cette époque, c'est un noble piémontais, Jean Provana, qui portait le nom du roi d'armes Savoie. Il recevait un salaire de 100 florins par an⁶³.

Provana, Nicolas, seigneur de Leyni (A. ch. XV)

«Nicollo Provani», seigneur «de lenj», fait partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge⁶⁶ dans la procession baptismale d'Adrien. Pour sa potentielle ascendance, cf. Provana, Augustin.

60. <http://genealogy.euweb.cz/italy/carde1.html>; DUFOUR, «Adrianeo», p. 314; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXV, p. 79-80.

61. CASTAGNO, *Notizie*, p. 34-35.

62. COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. II, p. 6; MARIE-JOSÉ, *Emmanuel-Philibert*, p. 41; CASTAGNO, *Notizie*, p. 25.

63. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 235; NAEF, «Claude d'Estavayer», p. 200.

Raconis, le comte de. Cf. Savoie-Raconis, Antoine-Louis de

Raconis, le seigneur de (cité dans l'*Adrianeo*). Cf. Savoie-Raconis, Bernardin de

Raconis, le seigneur de (cité dans le récit de Bonnes Nouvelles). Cf. Savoie-Raconis, Louis de

Rhodes, l'archevêque de (EP. fol. 4r)

Dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, l'archevêque de Rhodes marche aux côtés de l'évêque de Beyrouth*. Bonnes Nouvelles* précise que ce Grec, «homme grave et éloquent, bien denotant sa presbante grecque et latine» fut contraint d'abandonner son archevêché aux Turcs.

Lors de l'occupation de Rhodes par les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, l'archevêque latin coiffait son homologue grec. C'est ce dernier qui portait le titre d'archevêque de Rhodes; il était nommé par le grand maître sur une liste présentée par vingt-sept électeurs et devait être confirmé par l'archevêque latin; ils collaboraient ensuite dans le choix des prêtres orthodoxes, les procès criminels du clergé grec ou les affaires matrimoniales des Grecs de la ville.

Cet archevêque, que nous ne sommes pas parvenus à identifier, avait fui Rhodes (tombée en 1523 aux mains du sultan Soliman Ier le Magnifique) en compagnie de Philippe de Villiers de l'Isle-Adam* et de ses Hospitaliers⁶⁴.

Robert (EP. fol. 3v)

Robert et Lanfoty*, tous deux huissiers, marchent côte à côte dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert.

Rochefort, le seigneur de. Cf. Menthon, le seigneur de

Rosex, le seigneur de (A. ch. XVI)

Au baptême d'Adrien, le seigneur de Lille* et celui de Rosex étaient chargés de diriger la «belle et dense compagnie de nobles, de matrones, de seigneurs et de demoiselles, dont une partie était savoyarde et l'autre lombarde, portugaise et piémontaise», leur tâche consistant à mener chacun à la place qui lui était assignée dans l'église et à éviter les mouvements de foule.

Rovere, Antoine della (A. ch. XVI)

Parmi d'autres prélats, l'évêque d'Agen suit les mystères dans la procession menant au baptême d'Adrien. Antonin* précise qu'il est issu de la famille della Rovere.

Dufour l'identifie à tort comme Léonard della Rovere, puisqu'en 1519, ce dernier résigna son évêché d'Agen au profit d'Antonio della Rovere, son parent; c'est donc ce dernier qui est présent au baptême.

64. VATIN, *Rhodes*, p. 46-48.

Il occupa cette charge jusqu'à sa mort, laquelle survint à Turin le 23 mars 1538. Deux de ses frères, Jérôme et Lelio della Rovere*, sont eux aussi présents dans la procession baptismale d'Adrien. Pour son ascendance, cf. ci-dessous⁶⁵.

Rovere, Jérôme della (A. ch. XV)

Accompagné de son frère Lelio (qui suit), Girolamo della Rovere fait partie des gentilshommes marchant à la suite du seigneur de Lucinge* dans la procession baptismale d'Adrien. Antonin précise qu'ils sont tous deux seigneurs de Viconovo, à savoir Vinovo. Leur frère Antonio, évêque d'Agen* participe aussi au cortège.

Les trois frères étaient fils de Stefano et de Luchesia della Rovere, de Savone. Jérôme della Rovere épousa Maria Pelleta, dont il eut plusieurs filles et un fils, Stefano, qui fit une brillante carrière militaire. Il testa le 18 octobre 1529⁶⁶.

Rovere, Lelio della (A. ch. XV)

Dans le cortège baptismal d'Adrien, Lelio della Rovere, seigneur de Vinovo, marche aux côtés de son frère Jérôme*, au sein du groupe de gentilshommes menés par le seigneur de Lucinge*. Son autre frère, Antonio, évêque d'Agen*, participe aussi à la procession. Pour leur ascendance, cf. ci-dessus.

Aussi appelé Lelio de Vyneufz, il faisait partie des membres du conseil du duc en octobre 1530. Il fut nommé comte de Cinzano le 26 février 1538 et créa la branche familiale du même nom. Dans son testament daté du 27 février 1540, Charles II le désigna comme l'un des conseillers qu'il avait choisi pour le jeune Emmanuel-Philibert. Il eut pour fils Girolamo della Rovere (qui, en tant qu'archevêque de Turin baptisera en 1567 Charles-Emmanuel Ier⁶⁷), Leonardo, qui sera gouverneur de la citadelle de Turin et Gianfrancesco, qui sera chargé par Emmanuel-Philibert de la fusion des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare⁶⁸.

Sallagine, le seigneur de (EP. fol. 14r)

Le seigneur de Sallagine fait partie des gentilshommes distribuant la collation à la fin du baptême d'Emmanuel-Philibert.

Sallenove, Alexandre, baron de (EP. fol. 3r, 14r)

Dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert, le baron de Selleneufve, comme le nomme Bonnes Nouvelles*, marche aux côtés de Claude de Balleyson*, chambellan tout comme lui. Il fait en

65. DUFOUR, «Adrianeo», p. 315; EUBEL, *Hierarchica catholica*, vol. III, p. 98; GAMS, *Series episcoporum*, p. 479; RYCKEBUSCH, *Diocèse d'Agen*, p. 123; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXIII, p. 575.

66. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXIII, p. 575.

67. Cf. *supra*, p. 229, n. 30.

68. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 227-228; FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 186; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXIII, p. 577-578.

autre partie des gentilshommes distribuant la collation à la fin de la cérémonie.

Alexandre, baron de Sallenove, était le fils naturel d'Antoine de Sallenove. Il fut reconnu par son père et légitimé le 22 juillet 1500 par le duc Philibert le Beau, qui lui concéda toutes les prérogatives des enfants légitimes. Il semble avoir été l'ami de ce duc, qui lui fit l'honneur de le prendre pour témoin à son mariage. Il avait toute la confiance de Marguerite d'Autriche*, ce qui explique le fait que Charles II l'ait souvent envoyé pour traiter avec l'archiduchesse.

En 1518 et 1519, il est conseiller de l'évêque de Genève Jean de Savoie; en 1518 le duc l'envoie auprès de Marguerite d'Autriche, et en 1519, comme ambassadeur auprès de l'Empereur, afin de le féliciter de son élection et de le supplier de ne pas entreprendre une guerre contre la France.

En 1521, il fut nommé gouverneur de Nice; il dut organiser le mariage de Charles et Béatrice et se charger de l'hébergement des Portugais qui, sur une vingtaines de voiliers et cinq galères, avaient fait le voyage depuis Lisbonne pour assister aux noces de leur princesse. En 1534, il assista aux funérailles de Philippe de Savoie et fit partie des gentilshommes qui examinèrent le saint suaire après l'incendie de la Sainte-Chapelle.

En 1536, François Ier envoya 1200 hommes commandés par le seigneur de Veray pour soutenir les Genevois, en guerre contre la Savoie. Le seigneur de Sallenove, «fort affectionné au duc avec quelques troupes du voisinage qu'il assembla tumultairement» s'opposa à leur passage; les soldats français furent défaits à Marlioz et Contamine, et le seigneur de Veray fut capturé par le maréchal de Challant*, intervenu entre-temps en renfort. Alexandre de Sallenove épousa Marguerite de Villette, fille de François, baron de Chevron. Il laissa trois fils et un bâtard, et mourut le 4 janvier 1544⁶⁹.

Saluces. Cf. Cardé-Saluces, François-Marie et Piozzo-Saluces, Maximilien

Saluces, Jean-Louis, protonotaire de (A. ch. XVI)

Lors de la procession menant au baptême d'Adrien, le protonotaire de Saluces marche aux côtés de Mysie de Bragance*.

Il s'agit très probablement de Jean-Louis, second fils de Louis II, marquis de Saluces, et de Marguerite de Foix, né le 21 octobre 1496. Son frère aîné, le marquis Michel-Antoine de Saluces, succomba à ses blessures à Naples le 18 octobre 1528. Jean-Louis, qui était alors abbé de Casanova del Villar, de Sainte-Marie de Staffarda, de San Pietro

69. FORAS, *Armorial*, vol. V, p. 360; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 41; ID., «La chrétienté déchirée», p. 42; ID., «Claude d'Estavayer», p. 207; CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 37; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 210, 208-210; *ibid.*, vol. III, p. 192.

dell'Olmo et protonotaire apostolique, lui succéda, mais pour peu de temps; en effet, sa mère, voulant soutenir son troisième né, François, dénonça Jean-Louis à François Ier, l'accusant d'être hostile à la France. Cité à comparaître devant le roi, il fut emprisonné à la Bastille. Après un long procès qui se termina le 11 janvier 1532, il fut reconnu coupable de rébellion et destitué de ses droits.

Or François de Saluces, qui régnait alors sur le marquisat, prêta allégeance à Charles Quint. François Ier libéra donc Jean-Louis et lui conféra l'investiture de toutes les terres de Saluces. En engageant une lutte entre les deux frères, il espérait affaiblir le marquisat et contre-carrer les desseins de Charles Quint.

Jean-Louis fut capturé et emprisonné par son frère, mais ce dernier mourut peu de temps après, en 1537. Jean-Louis fut alors mis à la tête du marquisat par les Impériaux; François Ier fit de même avec son frère cadet, Gabriel de Saluces. Ces luttes fratricides eurent raison du marquisat, qui finit par tomber entre les mains des Français. Jean-Louis mourut en 1563 au château de Beaufort en Anjou, laissant quatre enfants illégitimes⁷⁰.

Salviati, Jean (EP. fol. 5v)

Dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert, Jean Salviati appartient à la suite de Philippe de Villiers de L'Isle-Adam*. Neveu du pape Clément VII, il était cardinal, nonce apostolique et grand prieur de Rome⁷¹.

San Martino, Alexandre, comte de (A. ch. XV)

Dans la procession menant au baptême d'Adrien, Alexandre, comte de San Martino fait partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge*.

La famille San Martino, l'une des plus influentes du Canavese avec les Castellamonte et les Valpergue, compte plusieurs Alexandre; mais les données que nous possédons sur eux sont trop imprécises pour que nous puissions affirmer duquel il s'agit ici⁷².

San Martino, Berthold, comte de (A. ch. XV)

Il fait partie des gentilshommes qui suivent monseigneur de Lucinge* lors de la procession. Ce groupe était très probablement constitué de gentilshommes de l'hôtel, aussi appelés écuyers, à savoir des jeunes gens issus des meilleures familles du duché, dont les fonctions annoncent celles des courtisans de l'Ancien Régime.

70. DUFOUR, «Adrianeo», p. 316; <http://genealogy.euweb.cz/italy/saluzzo2.html>; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. III, p. 320; PASCAL, *Il marchesato di Saluzzo*, p. 1-3; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXV, p. 65-66.

71. SEGRE, «Documenti», p. 21; ANGLE, *Histoire*, p. 277.

72. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XVI, p. 307 sq.

San Martino, Mathieu, comte de Vische (A. Préface, ch. XV)

Dans la procession baptismale d'Adrien, le révérend Matthieu de Vische, prieur de Saint-Laurent d'Ivrée, fait partie de la foule de prélats, de conseillers et d'officiels qui suivent Gabriel de Laude*. Costa de Beauregard cite un Mathieu, comte de Saint-Martin, grand littérateur, qui «partagea avec le cardinal Bembo la gloire d'avoir épuré et fixé la langue italienne», sans que nous puissions affirmer qu'il s'agisse du même⁷³.

Sanagla, Maria (A. ch. XX)

Lors de la soirée suivant le baptême d'Adrien, cette vieille castillane raconte à l'assistance les secrets qu'elle a appris d'un bohémien rencontré à Valence, puis donne nombre de recettes de beauté.

Sassenage, Philippine-Hélène de, comtesse d'Entremont (EP. fol. 6r)

Dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, la comtesse d'Entremont, de la «maison de Sanpongnaige», marche aux côtés de la comtesse de Challant, Mencie de Bragance*. Il s'agit de Philippine-Hélène, fille de Jacques, baron de Sassenage, seconde épouse de Jacques II, comte d'Entremont et de Montbel. Ils n'eurent pas d'enfants. La comtesse mourut le 6 août 1533⁷⁴.

Savoie, héraut d'armes. Cf. Provana, Jean

Savoie-Nemours, Philiberte de (A. ch. XVI)

Philiberte de Savoie-Nemours, sœur de Charles II, suit immédiatement Adrien dans le cortège. Sa traîne est portée par la demoiselle d'Entremont*.

Philiberte de Savoie naquit en 1498; elle était la fille de Philippe II, comte de Bresse puis duc de Savoie, et de Claudine de Brosse-Bretagne. Le 22 février 1515, elle épousa Julien de Médicis à Turin. Cette alliance semblait peu flatteuse à son frère Charles II (les Médicis étaient en effet une famille d'origine trop récente à son goût), mais la richesse du prétendant, tout comme les injonctions menaçantes du frère de ce dernier, le pape Léon X, le firent céder.

Quelques mois après les noces, l'Italie fut envahie par les Français. Julien de Médicis s'apprêtait à les combattre lorsqu'il tomba gravement malade. Le pape le tint pour responsable de l'invasion française et Philiberte fut aussi touchée par cette disgrâce. On reprochait en outre à cette dernière de ne pas avoir donné d'héritiers à la famille de Médicis. Pour dédommager Julien de la perte de ses fiefs de Parme et de Modène, rendus au Milanais, François Ier lui offrit le duché de Nemours. A la mort de son mari, en 1516, Philiberte rentra en Savoie, pour peu de temps: François Ier lui confirmait la possession du duché

73. COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. I, p. 240.

74. FORAS, *Armorial*, vol. IV, p. 73.

de Nemours et la voulait à ses côtés à Amboise. En 1519, il fera d'elle la marraine de son fils, le futur Henri II.

En 1521, elle revint pieusement finir ses jours à Billiat, d'où elle ne sortit qu'à deux occasions: le mariage de son frère avec Béatrice de Portugal et le baptême d'Adrien. Le 28 septembre 1522, Charles II lui écrivait: «Ma femme entrera le XI du mois qui vient au neuvième mois et, comme vous pouvez entendre, n'y a pas grande certainté du jour qu'elle accouchera. Parquoy j'auray grand regret si vous ne y pouviez trouver».

Elle mourut en odeur de sainteté le 4 avril 1524 et fut enterrée dans la Sainte-Chapelle. Lorsqu'en 1639, Christine de France entreprit de la faire rénover, le tombeau de Philiberte fut ouvert par mégarde: son corps était miraculeusement conservé. Un jésuite, le père Colomby, constata les faits dans un rapport détaillé. Quelques années plus tard, les travaux continuant, une chute de pierres écrasa le cercueil de Philiberte. Sa réputation de sainte mena à la dispersion de ses ossements, considérés comme des reliques. Seule sa tête (encore couverte de cheveux) demeura; elle passa plus de dix-sept ans «dans un buffet ou se tiennent les chandelles de la chapelle Saint-Joseph», puis fut enfin rendue à la Sainte-Chapelle⁷⁵.

Savoie-Raconis, Antoine-Louis, comte de (A. ch. XVI)

Lors de la procession menant au baptême d'Adrien, le comte de Raconis, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, tient le cierge au sein du groupe des porteurs de mystères. Son appartenance à l'ordre des Hospitaliers nous permet de l'identifier comme Antoine-Louis de Savoie, fils de Claude de Savoie-Raconis et d'Hyppolite Borromée⁷⁶.

Savoie-Raconis, Bernardin de (A. ch. XVI)

Dans la procession baptismale d'Adrien, le seigneur de Raconis porte la couverture du petit prince avec le comte de Challant⁷⁷.

Dufour l'identifie comme «Claude de Savoie-Raconis, mort chevalier de l'ordre du collier», à tort: en effet, il fut emporté par la peste en 1521. Il s'agit plus probablement de son fils aîné et héritier, Bernardin de Savoie, seigneur de Raconis et de Pancalier. Il épousa Violante Adorne, héritière de l'une des plus illustres familles de Gênes, et mourut en 1526⁷⁷.

Savoie-Raconis, Louis de (EP. fol. 1v, 14r)

Présent dans la chambre d'Emmanuel-Philibert avant la cérémonie, un seigneur de Raconis fait partie des seigneurs distribuant la collation à la fin du baptême. Bernardin de Raconis⁷⁸ étant mort en 1526,

75. GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie* (citation p. 196-197); BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 87-90.

76. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, 256-257.

77. DUFOUR, «Adriano», p. 316; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 237; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 256-257; *ibid.*, vol. III, p. 156; http://www.comune.racconigi.cn.it/storia_citta.htm.

soit deux ans avant ce baptême, il s'agit probablement de son fils aîné Louis, seigneur de Raconis et de Pancalier, nommé plus tard chevalier de l'Annonciade. Il ne devait pas être trop jeune pour être présent à cette cérémonie, puisqu'en 1530, il faisait partie des gentilshommes accompagnant Charles II à Bologne pour le couronnement de Charles Quint⁷⁸.

Scaglia, Stefano (EP. fol. 5v)

Dans la procession menant au baptême d'Emmanuel-Philibert, «Escaille de Byelle» et le seigneur de Crans d'Annecy* entourent Pierre Lambert*. Bonnes Nouvelles* le présente comme premier collatéral du Conseil résident de Piémont.

Il s'agit très vraisemblablement du Stefano Scaglia qui recevait 300 écus dans une lettre de Béatrice de Portugal datée du 12 juin 1524. Quatre ans plus tard, le 6 mars 1528, il était l'un des signataires de l'acte de réception de l'ordre de Saint-Michel, dont François Ier honorait Louis, prince de Piémont. Ce sénateur acheta le fief de Verruc en 1534 à Claude de Savoie⁷⁹.

Scaille de Biella Cf. Scaglia, Stefano

Scalenghe, le seigneur de Cf. Piossasque, Chabert de

Septimo, Gaudentino de (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une halberde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. L'auteur rajoute que ce Gaudentio di Septimo est le «discret administrateur des biens qui parviennent aux pauvres», c'est-à-dire probablement un aumônier. Les di Settimo étaient une famille établie dans le Canavese⁸⁰.

Sermoyé, le seigneur de. Cf. La Chambre-Seyssel, Charles de

Seyssel, Jean de. Cf. La Chambre-Seyssel, Jean de

Seyturier, Claude de, seigneur de Marsonnax (A. ch. XIV et EP. fol. 3r)

Le capitaine de Marsonnax (aussi appelé Malsonna) est présent aux deux baptêmes; dans chacune des processions, il marche en tête de la garde des archers, tenant un cierge à la main. Antonin* nous décrit sa tenue: comme ses hommes, il porte un manteau de laine rouge et jaune, ainsi qu'une cuirasse ornée d'une croix. Dans les deux cas, une

78. GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 206, 256-257.

79. FORNASERI, *Beatrice di Portogallo*, p. 95; CLARETTA, *la mission*, p. 29. Sur la famille Scaglia, cf. aussi MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXIV, p. 235-241.

80. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXV, p. 366-368.

fois arrivé à l'église, il laisse ses hommes garder l'entrée; avec l'aide de quelques autres, il se poste près de l'estrade baptismale.

Claude de Seyturier, seigneur de Marsonnax et de Pomy, succéda à Louis de Châtillon* au poste de capitaine de la garde des archers. Son père était Jacques de Seyturier, seigneur de Marsonnax, maître d'hôtel du duc⁸¹.

Stria, Barthélemy della (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une hallebarde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. La famille della Stria était implantée à Ivree depuis le XIIIe siècle. «Bertolameo de la Stria», tout comme Charles, qui suit, était le fils d'un certain Giacomo della Stria, seigneur de Montalto et docteur en droit, qui testa en 1518⁸².

Stria, Charles della (A. ch. XIV)

Le vaillant «Karle de la Stria» préside la haie d'honneur, composée de nobles d'Ivree, qui délimite du palais à l'église le trajet de la procession baptismale d'Adrien. Il porte à cette occasion un drapeau aux armes de Savoie. Pour son ascendance, cf. le précédent.

Tarentaise, l'archevêque de. Cf. Grolée, Jean-Philippe de

Targhes, l'évêque de (A. ch. XVI)

Parmi d'autres prélats, l'évêque portugais de «Targhes» suit les mystères dans la procession baptismale d'Adrien. Jean de Porto, évêque de Targa, faisait partie de la cinquantaine de Portugais qui s'établirent en Savoie aux côtés de Béatrice. Il était le grand chapelain de la duchesse⁸³.

Tavarez de Miré, Françoise, baronne de Val-d'Isère (A. ch. XVI)

Madame de Val-d'Isère, gouvernante d'Adrien, suit de près le petit prince dans la procession qui le mène à son baptême.

Il s'agit de Françoise de Tavarez de Miré, baronne de Val-d'Isère, épouse de Janus de Duyn de Maréchal. En octobre 1524, les ambassadeurs de Marguerite d'Autriche* se rendirent dans les environs d'Annecy pour voir le petit Louis de Savoie, alors entre les mains de leur gouvernante, la dame de Val d'Isère. Il semblerait que la vocation de s'occuper des enfants ducaux ait été une affaire de famille, puisque son mari, Janus de Duyn (aussi appelé Jean de Duingt), avait été gouverneur de Charles II avant d'être nommé grand écuyer⁸⁴.

81. BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 232.

82. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXV, p. 567.

83. CLARETTA, *Notizie storiche*, p. 36; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 42.

84. DUFOUR, «Adrianeo», p. 316; BRUCHET, *Marguerite d'Autriche*, p. 99; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 199; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 193; BARBERO, *Il ducato di Savoia*, p. 222.

Tiret, le seigneur de. Cf. Balme, Hugues de la

Tixetto, Jean-Pierre (A. ch. XIV)

Le chemin délimité pour laisser passer la procession baptismale d'Adrien est gardé par des nobles de la ville en cuirasse, une hallebarde et une torche à la main. Antonin* cite quelques personnes qu'il a reconnues, mais il est difficile de déterminer si elles font partie de cette haie d'honneur ou sont simplement présentes dans la foule. La famille Tissetti, aussi appelée Tizetto appartenait à l'ancienne noblesse d'Ivrée⁸⁵.

Val-d'Isère, la baronne de. Cf. Tavarez de Miré, Françoise de

Val de San Martino, Melchior du (A. ch. XV)

Ce sénateur ducal fait partie de la foule de prélats, de conseillers et d'officiels qui suivent Gabriel de Laude* dans la procession menant au baptême d'Adrien.

Valpergue, Jean-François de, abbé de Masin (A. ch. XV)

L'abbé de Maxino, comme le nomme Antonin*, fait partie de la foule de prélats, de conseillers et d'officiels qui suivent Gabriel de Laude* dans la procession menant au baptême d'Adrien. Il s'agit de Jean-François de Valpergue, abbé d'Abondance⁸⁶.

Valpergue, Philippe de (A. ch. XV)

Philippe de Valpergue, comte de Carpaneto, fait partie des gentilshommes qui suivent le seigneur de Lucinge* lors de la procession baptismale d'Adrien. Ce groupe était très probablement constitué de gentilshommes de l'hôtel, aussi appelés écuyers, à savoir des jeunes gens issus des meilleures familles du duché, dont les fonctions annoncent celles des courtisans de l'Ancien Régime.

Valpergue de Masin, la comtesse de (A. ch. XVI)

La comtesse de Masin marche aux côtés de la comtesse de Challant* et de celle de Farra*. Dufour signale qu'elle appartient à la famille de Valpergue.

Vercell, l'évêque de. Cf. Ferrero, Augustin

Viconovo, les seigneurs de. Cf. Rovere, Jérôme et Lelio della

Villani, Gabriel, comte de Laude. (A. Préface, ch. XV)

Dans la préface de l'*Adrianeo*, Antonin* écrit qu'il céda un moment au découragement et qu'il avait décidé d'abandonner la rédaction de son œuvre, jusqu'à ce que Gabriel de Laude, rentrant d'une visite à la tombe des deux paladins de Charlemagne, vienne

85. MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XXVI, p. 167.

86. NAEF, «La chrétienté déchirée», p. 46, 119.

l'encourager à persévérer. Aussi présent dans la procession menant au baptême, le comte de Laude est à deux reprises qualifié par Antonin de «censeur suprême de la justice».

Gabriel Villani, comte de Laude (ou de Lodi) était originaire du Milanais. Il était chancelier de Philibert de Beau en 1504, mais la carrière de ce «docteur en loix», avocat fiscal, débuta réellement grâce à la difficile affaire Dufour, qui lui donna dès 1510 l'occasion de faire ses preuves.

En 1516, Charles II l'envoie au Congrès de Lyossiey; le 15 juin 1517, il le nomme président patrimonial de Chambéry. L'année suivante, Gabriel est dépêché par le duc à Genève, afin de dissuader les habitants de la ville de devenir bourgeois de Berne et de Fribourg. En octobre 1521, il est nommé chancelier général de Savoie. Le 28 janvier 1521, il est présent à la cérémonie d'investiture durant laquelle Laurent de Gorrevod devint comte de Pont-de-Vaux. Bonnes Nouvelles*, dans son récit de cette journée, le décrit comme «Messire Gabriel de Laude, president patrimonial du pays, homme prudent, sage, discret et surtout eloquent, bien fourni de tout sçavoir, et encore mieux garny de sens naturels et acquis, plein de bonté, d'equité et de justice, et sur lequel les passions animales jamais ne dominarent, juste, benin et debonnaire»⁸⁷.

Villiers de l'Isle-Adam, Philippe de (EP. fol. 5v, 6v)

Dans la procession baptismale d'Emmanuel-Philibert marche, «en tres venerable perfection de gravité militayre, illustre seigneur messire Philippes de Villiers, de la clere maison de l'Isle Adam en Picardie, grand maistre de Rhodes». Il est suivi par vingt-cinq ou trente personnes appartenant à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. En tant que représentant du grand-père de l'enfant, le roi Emmanuel de Portugal, il porte Adrien aux fonts baptismaux avec Mencie de Bragance, comtesse de Challant*.

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont Villiers de l'Isle-Adam était le grand maître, furent assiégés durant cinq mois par le sultan Soliman. Ils capitulèrent et, le 1^{er} janvier 1523, durent définitivement quitter l'île. Charles II fut le premier à les accueillir sur ses terres, ce qui explique leur présence au baptême d'Emmanuel-Philibert. En 1530, sur l'invitation de Charles Quint, ils se fixèrent dans l'île de Malte, où ils demeurèrent jusqu'en 1798.

Né en 1460, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam était le quatrième fils de Jacques de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, chevalier, chambellan

87. DUFOUR, «Adrianeo», p. 313; GREYFIÉ DE BELLECOMBE, *Philiberte de Savoie*, p. 198; NAEF, «La Croix de Savoie», p. 43; ID., «La chrétienté déchirée », p. 37-41; ID., «Claude d'Estavayer», p. 112, 135; COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques*, vol. I, p. 234; GUICHENON, *Histoire généalogique*, vol. II, p. 200; *ibid.*, vol. IV/2, p. 652-662; MANNO, *Il patriziato subalpino*, vol. XIV, p. 301; GALLI, *Cariche*, vol. I, p. 44-46, 346.

et conseiller du roi et de Jeanne de Néelle. Il mourut à Malte le 21 août 1534⁸⁸.

Viry, le baron de (EP. fol. 14r)

Le baron de Viry fait partie des seigneurs servant la collation après le baptême d'Emmanuel-Philibert. Il s'agit probablement de Michel, baron et seigneur de Viry, la Perrière, Coppet, Rolle et Monthoux. Son père, dont il fut l'héritier universel, était Amédée, seigneur puis baron de Viry, conseiller et chambellan de Philippe de Savoie, de Janus de Savoie et de Marguerite d'Autriche*. Sa mère était Hélène de Menthon, fille de Bernard, seigneur de Menthon et de Marguerite de Challant.

Michel de Viry emprunta de fortes sommes d'argent et finit ruiné. Il mourut à Ambronay en 1547, «aussi nud de biens quand il est mort que comme il serait sorty du ventre de sa mere».

Il avait épousé le 20 juillet 1516 Apolline de Vergy, fille de Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne et chevalier de l'Annonciade. Il laissa un bâtard et six enfants légitimes⁸⁹.

Vische, Mathieu de. Cf. San Martino, Mathieu de

88. MARIE-JOSÉ, *Emmanuel-Philibert*, p. 15; ANGLE, *Histoire*, p. 277; ANSELME, *Histoire généalogique*, vol. VII, p. 12-13; VATIN, *Rhodes*, p. 101-108. Signalons enfin à son sujet un ouvrage collectif que nous n'avons pu consulter: *De Rhodes à Malte: le grand maître Philippe de Villiers de l'Isle-Adam (1460-1534) et l'ordre de Malte*, Paris, 2004.

89. FORAS, *Armorial*, vol. V, p. 370.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

<i>Annales ESC</i>	<i>Annales. Economies, sociétés, civilisations</i>
AST	Archivio di Stato di Torino
BHV	Bibliothèque historique vaudoise
CLHM	Cahiers lausannois d'histoire médiévale
HES	<i>L'Histoire en Savoie</i> . Revue publiée par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie
HPM	<i>Historiae patriae monumenta</i>
HS	Helvetia Sacra
MDSSHA	<i>Mémoires et documents publiés par la société savoisienne d'histoire et d'archéologie</i>
MSI	<i>Miscellanea di storia italiana</i>
RHES	<i>Revue d'histoire ecclésiastique suisse</i>

Sources

Sources manuscrites

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 1: *Compte-rendu de la naissance et du baptême de Yolande-Louise (1487) et Charles-Jean-Amédée de Savoie (1489), enfants de Charles Ier de Savoie et de Blanche de Montferrat*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 2: *Notes (datant probablement du XVIIIe siècle) sur les baptêmes de Charles-Jean-Amédée (1489), Emmanuel-Philibert (1528) et Charles-Emmanuel de Savoie (1567)*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 3: *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert par le héraut Bonnes Nouvelles*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5: *Ordre de marche du baptême de Charles-Emmanuel de Savoie (1567)*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6: *Ordre de marche du baptême de François de France (1518); «Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de Roys»*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14: *«Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale maison de Savoie, afin de servir de règle pour les futurs princes de Piémont» (1632)*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 5#1: *Brouillons de lettres annonçant la naissance d'Adrien de Savoie (1522)*.

1. Comme son nom l'indique, ce *mazzo* n'est pas inventorié; lors de mon séjour aux Archives d'Etat de Turin, j'ai toutefois ordonné les documents par ordre chronologique. Afin de citer plus précisément les sources, et partant du principe que cette liasse ne doit pas être consultée très souvent, je me référerai donc à ce classement, en signalant par le signe # qu'il est de mon fait.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 6#: *Bref du pape Adrien VI à Charles II, dans lequel le souverain pontife accepte d'être le parrain d'Adrien, premier-né du duc (1522)*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 7#: *Lettre de Charles II au seigneur de Confignon, son envoyé en France. Il y est question du baptême de Louis (1523)*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 8#: *Lettre de Pierre Grimaldi à Charles II, dans laquelle il remercie le duc d'avoir accepté d'être parrain de l'enfant de son fils (1531)*.

AST, Corte, Ceremoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1 da ordinare, n. 9#: *Lettre de l'évêque de Nice à Béatrice de Portugal, dans laquelle il remercie la duchesse de l'avoir choisi pour administrer le baptême à sa fille (1533)*.

AST, Corte, Materie politiche per rapporto all'interno, Protocolli dei notai della corona, Protocolli ducali (seria rossa), vols. 54, 143, 151, 163.

CIGNA SANTI Vittorio Amedeo, *Storia dell'Ordine Supremo di Savoia detto prima del Collare, indi della Santissima Annunziata*, ms. conservé aux AST, Corte, Materie politiche per rapporto all'interno, Ordini militari, Ordine della SS. Annunziata, m. 5, n. 28.

CIGNA SANTI Vittorio Amedeo, *Catalogo degli ufficiali dell'Ordine della Santissima Annunziata istituiti nel 1518 dal Duca Carlo di Savoia*, ms. conservé aux AST, Corte, Materie politiche per rapporto all'interno, Ordini militari, Ordine della SS. Annunziata, m. 5, n. 29.

Sources publiées

BRUCHET, Max, *Le Château de Ripaille*, Paris, 1907, preuves XLIV (p. 403) et LXI (p. 480-483).

DEHAISNES, Chrétien-César-Auguste [dit le chanoine Dehaisnes], *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVI^e siècle*, vol. I, Lille, 1886, p. 73-76.

DOMINICI MACHANEI, *Epitomae historicae novem ducum sabaudorum*, in *HPM, Scriptorum*, I, Turin, 1840, col. 812.

DUFOUR, Auguste, «Adrianeo: récit des cérémonies, tournois et autres réjouissances qui ont eu lieu à Ivree à l'occasion du baptême du prince Adrien de Savoie (1522)», *MDSSHA*, 9 (1865), p. 251-437 (édition anastatique: *Adrianeo*, annoté par Ermida BLANCHIETTI, Ivree, 1981).

ÉLÉONORE DE POITIERS, *Les honneurs de la cour*, éd. par PAVIOT, Jacques, «Eléonore de Poitiers, *Les États de France*», *Annuaire-bulletin de la société de l'histoire de France* (1996), p. 75-137.

ÉLÉONORE DE POITIERS, *Les Honneurs de la cour*, partiellement reproduit dans EAMES, Penelope, «Cradles», *Furniture History*, XIII (1977), Appendix VIII, p. 256-273.

FORNASERI, Giovanni, *Beatrice di Portogallo, duchessa di Savoia, 1504-1538*, Cuneo, 1957.

FORNASERI, Giovanni, *Le lettere di Renato di Challant, governatore della valle d'Aosta, a Carlo II ed a Emanuele Filiberto*, Torino, 1957 (MSI, s. IV, vol. III, p. III).

FRANÇOIS BONIVARD, *Chroniques de Genève*, Genève, 1831.

FRANÇOIS BONIVARD, *Chroniques de Genève*, Genève, 2004.

GARNIER, Jean, «Etat des objets d'habillement, de literie, d'ameublement et de vaisselle, achetés à Paris par ordre de Marguerite de Flandres, duchesse de Bourgogne, pour les couches de la comtesse de Rethel, sa belle-fille (janvier 1403)», *Revue des sociétés savantes des départements*, 6^e série, I (1875), 1^{er} sem., p. 604-611.

GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres*, éd. Joseph-Marie KERVYN DE LETTENHOVE, Bruxelles, 1863.

GODEFROY, Théodore et Denis, *Le Ceremonial françois, contenant les ceremonies observees en France aux Mariages & Festins: Naissances, & Baptesmes: Maioritez de Roys: Estats Generaux & Particuliers: Assemblies des Notables: Licts de Justice: Hommages, Sermens de Fidelite: Receptions & Entrevues: Sermens pour l'observation des Traitez: Processions & Te Deum*, vol. II, Paris, 1649.

GUICHENON, Samuel, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Turin, 1778-1780, 5 vols [Lyon, 1660].

JACOB SPON, *Histoire de Genève*, Genève, 1976.

MADDEN, F., «The Christening of Princess Bridget, 1480», *Gentleman's Magazine*, I (1831), p. 25.

MARCHEGAY, Paul, «Cérémonial du baptême du premier enfant d'Yolande de France, troisième fille de Charles VII et de Marie d'Anjou», *Revue des sociétés savantes des départements*, 5^e s., V (1873), 1^{er} sem., p. 483-485.

PAGE, Agnès, *Vêtir le Prince. Tissus et couleurs à la Cour de Savoie (1427-1447)*, Lausanne, 1993 (CLHM 8), sources I (p. 152-175) et VIII (p. 205-211).

PIERRE LAMBERT DE LA CROIX, *Mémoires sur la vie de Charles Duc de Savoye Neuvième, dès l'an MDV jusques en l'an MDXXXIX*, in *HPM, Scriptores*, I, Turin, 1840, col. 839-930.

Registres du Conseil de Genève, vol. IX (3 juillet 1520 - 3 février 1525), Genève, 1925.

SEGRE, Arturo, «Documenti di storia sabauda dal 1510 al 1536», *MSI*, s. III, VIII (1903), p. 1-295.

Bibliographie

ALEXANDRE-BIDON, Danièle, CLOSSON, Monique, *L'enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, 1985.

ALEXANDRE-BIDON, Danièle, LETT, Didier, *Les enfants au Moyen Age (Ve-XVe siècles)*, Paris, 1997.

AMBRIÈRE, Francis, *Le favori de François Ier. Gouffier de Bonnivet, amiral de France*, Paris, 1936.

ANDENMATTEN, Bernard, «Claude d'Estavayer, évêque de Belley, chancelier de l'Annonciade (vers 1483-1535)», in NATALE, Mauro, ELSIG, Frédéric (dirs.), *La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1404-1553)*, Genève, 2002, p. 135-137.

ANDENMATTEN, Bernard, PARAVICINI BAGLIANI, Agostino (dirs.), *Amédée VIII - Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*, Lausanne, 1992 (BHV 103).

ANGLEY, Ambroise, *Histoire du diocèse de Maurienne*, Saint-Jean-de-Maurienne, 1846, p. 267-281.

ARIÈS, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1973.

BARBERO, Alessandro, «La cour de Charles II, duc de Savoie», in *Héraldique et emblématique de la maison de Savoie (XIe-XVIIe s.)*, Lausanne, 1994 (CLHM 10), p. 153-168.

BARBERO, Alessandro, *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano*, Rome-Bari, 2002.

BECK, Patrice, «Noms de baptême et structures sociales à Nuits (Bourgogne) à la fin du Moyen Âge», *Bulletin philologique et historique* (Actes du 105^e congrès national des Sociétés Savantes, Caen, 1980), 1980, p. 253-266.

BLANCARDI, Nathalie, *Les petits princes. Enfance noble à la cour de Savoie (XVe siècle)*, Lausanne, 2001 (CLHM 28).

BOUDET, Jean-Patrice, POULLE, Emmanuel, «Les jugements astrologiques sur la naissance de Charles VII», in *Saint-Denis et la royauté. Mélanges offerts à B. Guenée*, Paris, 1999, p. 169-179.

BOUHAUT, Jean-Paul, «Explication du rituel baptismal à l'époque carolingienne», *Revue des Etudes Augustiniennes*, 24 (1978), p. 278-301.

BOUQUET, Marie-Thérèse, «La vie musicale à la Cour de Savoie entre 1497 et 1553 ou la musique et les princes de la Renaissance», in TERREAUX, Louis (dir.), *Culture et pouvoir au temps de l'Humanisme et de la Renaissance* (Actes du Congrès Marguerite de Savoie, Annecy-Chambéry-Turin, 1974), Genève, 1978, p. 143-153.

BRONDY, Réjane, DEMOTZ, Bernard, LEGUAY Jean-Pierre, *La Savoie de l'an mil à la Réforme (XIe - début XVIe siècle)*, Rennes, 1984.

BRUCHET, Max, «Jean de Tournay dit Bonnes Nouvelles, héraut d'armes», *Bulletin du Comité flamand de France*, Lille, 1926, p. 230-239.

BRUCHET, Max, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*, Lille, 1927.

CABANÈS, Augustin, *Mœurs intimes du passé*, série 6 (*Le cérémonial de la saignée, la naissance de l'enfant, le régime du nouveau-né au Moyen Âge à la Renaissance*), Paris, 1920.

CABIÉ, Robert, *Les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, première communion)*, Paris, 1994.

CALDEIRA, Anna Isabel, *Le miroir de la princesse. Rites de passage à la cour de Savoie (1521-1523)*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 1995.

CARBONELLI, C. G., *Come vissero i primi conti di Savoia da Umberto Biancamano ad Amedeo VIII*, Casale Monferrato, 1931.

CASTAGNO, Paolo, *Notizie sulla famiglia Provana*, Carignan, 2002. Ce texte est disponible sur http://www.vivant.it/pagine/le_tesi/Provana.PDF.

CHARRIÈRE, Louis de, «Les dynastes d'Aubonne», *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande*, 26 (1870), p. 137-456.

- CHAUBET, Daniel, *L'historiographie savoyarde*, 2 vols., Genève, 1994.
- CHEVALIER, Anne, «Le Brabant à l'aube du XVe siècle: fêtes et solennités à la cour des ducs de la branche cadette de Bourgogne-Valois (1406-1430). Le mariage d'Antoine de Bourgogne et d'Elisabeth de Goerlitz», *Publications du centre européen d'études bourguignonnes (XIVe- XVIe s.)*, 34 (1994), p. 175-186.
- CIBRARIO, Luigi, *Economie politique du Moyen Age*, 2 vols., Paris, 1859.
- CIBRARIO, Luigi, *Origini e progresso delle istituzioni della Monarchia di Savoia*, 2 vols., Turin, 1854-1855.
- CLARETTA, Gaudenzio, *La mission du seigneur de Barres, envoyé extraordinaire de François Ier, Roi de France, à la cour de Charles III, duc de Savoie*, Chambéry, 1880.
- CLARETTA, Gaudenzio, *Notizie storiche intorno alla vita ed ai tempi di Beatrice di Portogallo, duchessa di Savoia*, Turin, 1863.
- COGNASSO, Francesco, *Amedeo VIII, 1383-1451*, Turin-Milan, 1930.
- COGNASSO, Francesco, *I Savoia*, Milan, 1999.
- COLOMBO, Elia, *Iolanda, duchessa di Savoia, 1465-1478*, Turin, 1873.
- COMBY, Louis, *Histoire des Savoyards*, Paris, 1977.
- COSTA DE BEAUREGARD, Henri, *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie et sur les pays soumis à sa domination, depuis le commencement du onzième siècle jusqu'à 1796 inclusivement*, 4 vols, Turin, 1816-1888.
- CRACCO RUGGINI, Lellia, FALOPPA, Antonia et al., *Ivrea, ventun secoli di storia*, Pavone Canavese, 2001.
- Das Bistum Sitten / Le diocèse de Sion - L'archidiocèse de Tarentaise*, Bâle, 2001 (HS, I/ V).
- DEMOTZ, Bernard, «Amédée VIII et le personnel de l'Etat savoyard», in ANDENMATTEN, Bernard, PARAVICINI BAGLIANI, Agostino (dirs.), *Amédée VIII – Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*, Lausanne, 1992 (BHV 103), p. 123-142.
- DÉSORMEAUX, J., «Un poète et chroniqueur annécien du XVIe siècle. François de Myozinge (Miossinge), dit Miossingien (?1490-1540)», *Revue Savoisienne*, 60 (1919), p. 79-88, 129-146.
- DESSEMONTET, Olivier, *Les Luxembourg-Martigues, seigneurs au Pays de Vaud: 1487-1558*, s. l., 1954.
- DEVOS, Roger, GROSPERRIN, Bernard, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, 1985.
- Le diocèse de Genève - l'archidiocèse de Vienne en Dauphiné*, Berne, 1980 (HS, I/III). *Le diocèse de Lausanne (VIe siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, Bâle-Francfort-sur-le-Main, 1998 (HS, I/IV).
- DUBUIS, Pierre, *Les vifs, les morts et le temps qui court. Familles valaisannes, 1400-1550*, Lausanne, 1995 (CLHM 16).
- DUVEL A., «Le Concile de Trente et le baptême des enfants», *La Maison-Dieu*, 110 (1972), p. 16-24.
- EAMES, Penelope, «Cradles», *Furniture History*, XIII (1977), p. 93-107.
- FILLIARD, Jeannine, MESSIEZ-POCHE, Pierre, PALLUEL-GUILLARD, André, «Le château de Chambéry», *HES*, 61 (1991).

FIVEL, Théodore, «Aperçu historique et artistique sur le château et la Sainte Chapelle de Chambéry», *MDSSHA*, 6 (1862), p. 115-131.

FOURNEL, Jean-Louis, ZANCARINI, Jean-Claude, *Les guerres d'Italie, des batailles pour l'Europe*, Paris, 2003.

FRUTAZ, Amato Pietro, *Le fonti per la storia della Valle d'Aoste*, Rome, 1966.

GABOTTO, Ferdinando, *Lo Stato Sabauda da Amedeo VIII ad Emanuele Filiberto*, Turin-Rome, 1892-1895.

GALLI, Pietro Gaetano, *Cariche del Piemonte et paesi uniti colla serie cronologica delle persone che le hanno occupate ed altre notizie di nuda istoria dal fine del secolo decimo sino al dicembre 1798, con qualche aggiunta relative anche al tempo posteriore*, vol. I, Turin, 1798.

GÉLIS, Jacques, «De la mort à la vie: le sanctuaire à répit», *Ethnologie française*, 41 (1981), p. 211-224.

GÉLIS, Jacques, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, 1984.

GENLIS, Stéphanie-Félicité de, *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la Cour et des usages du monde*, vol. I, Paris, 1818.

GENTILE, Luisa Clotilde, «Du héraut au blasonatore. Les «techniciens» de l'héraldique et l'évolution de leur fonction dans les états de Savoie, du Moyen Age au XIXe siècle», in *Généalogie et héraldique* (Actes du 24e congrès international des sciences généalogique et héraldique, Besançon, 2-7 mai 2000), Paris, 2002.

GENTILE, Luisa Clotilde, *Processi di rappresentazione del potere principesco in area subalpina, XIII-XVI secolo: riti ed emblemi*, Università degli Studi di Torino, 2004 (Thèse en cours de publication).

GRANDEAU, Yann, «Les enfants de Charles VI: essai sur la vie privée des princes et des princesses de la maison de France à la fin du Moyen Age», *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1967, p. 809-850.

GRESLOU, Nicolas, «La peste en Savoie aux XVIe et XVIIIe siècles», *MDSSHA*, 85 (1973), p. 7-181.

GREYFIÉ DE BELLECOMBE, Camille, *Philiberte de Savoie, duchesse de Nemours, 1498-1524*, Chambéry, 1927.

GUENÉE, Bernard, LEHOUX, Françoise, *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968, p. 7-30.

GUICHONNET, Paul (dir.), *Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1988.

GUICHONNET, Paul, «Charles II de Savoie et son temps», in NATALE, Mauro, ELSIG, Frédéric (dirs.), *La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1404-1553)*, Genève, 2002, p. 15-26.

GY, Pierre-Marie, «Du baptême pascal des petits enfants au baptême *quamprimum*», in *Haut Moyen Age, culture éducation et société. Mélanges P. Riché*, Nanterre, 1990, p. 353-365.

JACQUART, Jean, *François Ier*, Paris, 1994.

JOLIVET, Sophie, *Pour soi vêtir honnêtement à la cour de monseigneur le duc de Bourgogne. Costume et dispositif vestimentaire à la cour de Philippe le Bon de 1430 à 1455*, Université de Bourgogne, 2003 (Thèse en cours de publication).

JUSSEN, Bernard, «Le parrainage à la fin du Moyen Age: savoir public, attentes théologiques et usages sociaux», *Annales ESC*, 47 (1992), p. 467-502.

JUSSIEU, Alexis de, *La Sainte Chapelle du château de Chambéry*, Chambéry, 1868.

KLAPISCH-ZUBER, Christiane, «L'attribution d'un prénom à l'enfant en Toscane au Moyen Age», in *L'enfant au Moyen Age* (Senefiance, 9), Aix-en-Provence, 1980, p. 74-85.

KLAPISCH-ZUBER, Christiane, «Les femmes dans les rituels de l'alliance et de la naissance à Florence», in CHIFFOLEAU, Jacques, MARTINES, Lauro, PARAVICINI BAGLIANI, Agostino (dirs.), *Riti e rituali nelle società medievali*, Spolète, 1994, p. 3-22.

KLAPISCH-ZUBER, Christiane, *La Maison et le Nom. Stratégies et Rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1990.

LAFARGUE, Pierre, «Pierre de la Baume (vers 1490-1544)», in NATALE, Mauro, ELSIG, Frédéric (dirs.), *La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1404-1553)*, Genève, 2002, p. 181-182.

LAURENT, Sylvie, *Naître au Moyen Age: de la conception à la naissance: la grossesse et l'accouchement (XII-XVe siècles)*, Paris, 1989.

LE CLECH, Sylvie, *François Ier, le roi-chevalier*, Paris, 1999.

MAERTENS, Jean-Thierry, *Histoire et pastorale du rituel du catéchuménat et du baptême*, Bruges, 1962.

MARIE JOSÉ, *Emmanuel Philibert, duc de Savoie*, Genève, 1995.

MESSIEZ, Maurice (dir.), «Noblesses en Savoie», *HES*, 132-133 (1998-1999).

MESTRALLET, Michèle, «Naître en Savoie. Naissance et petite enfance autrefois (XVIe-XXe siècle)», *HES*, 96 (1989).

MURATORE, Dino, *Les origines de l'Ordre du Collier de Savoie dit de l'Annonciade*, Genève, 1910.

NAEF, Henri, «Claude d'Estavayer, évêque de Belley, confident de Charles II, duc de Savoie (1483-1534)», *RHES*, 50 (1956), p. 85-137; 51 (1957), p. 199-221, 281-298.

NAEF, Henri, «La chrétienté déchirée et la Maison de Savoie (1521-1522)», *RHES*, 54 (1960), p. 29-52, 114-135.

NAEF, Henri, «La croix de Savoie confirmée au Pays de Vaud par un évêque (1519-1522)», *RHES*, 52 (1958), p. 303-338; 53 (1959) p. 35-60.

NATALE, Mauro, ELSIG, Frédéric (dirs.), *La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1404-1553)*, Genève, 2002.

PARAVICINI BAGLIANI, Agostino, *Le corps du pape*, Paris, 1997.

PARSONS, John Carmi, «The year of Eleanor of Castile's birth and her children by Edward I», *Medieval Studies*, 46 (1984), p. 245-265.

PASCAL, Arturo, *Il marchesato di Saluzzo e la riforma protestante, 1548-1588*, Firenze, 1960.

PASTOUREAU, Michel, «De la croix à la tiare. Amédée VIII et l'emblématique de la maison de Savoie», in ANDENMATTEN Bernard, PARAVICINI BAGLIANI Agostino (dirs.), *Amédée VIII - Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*, Lausanne, 1992 (BHV 103), p. 89-104.

PASTOUREAU, Michel, «L'emblématique princière à la fin du Moyen Age. Essai de lexique et de typologie», in *Héraldique et emblématique de la maison de Savoie (XI-XVIIe s.)*, Lausanne, 1994 (CLHM 10), p. 11-43.

PAVIOT, Jacques, «Les Honneurs de la Cour d'Eléonore de Poitiers», in CONTAMINE, Philippe et Geneviève (dirs.), *Autour de Marguerite d'Ecosse. Reines, princesses et dames du XVe siècle* (Actes du colloque de Thouars, 23-24 mai 1997), Paris, 1999, p. 163-179.

PEGEOT, Pierre, «Un exemple de parenté baptismale à la fin du Moyen Age. Porrentruy 1482-1500», in *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages* (XIIe congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Nancy, 1981), Nancy, 1982, p. 53-70.

PERRIN, A., «Les moines de bazoches, les abbayes de la jeunesse, le tir du papegai et les compagnies de l'arc, de l'arbalète, de la couleuvrine et de l'arquebuse en Savoie et dans les pays anciennement soumis aux princes de la maison de Savoie deçà les monts», *MDSSHA*, 8 (1864), p. 49-75; 9 (1865), p. 1-205.

PIBIRI, Eva, *Voyages et voyageurs à la cour des comtes et ducs de Savoie*, thèse en cours sous la direction d'Agostino Paravicini Bagliani, Université de Lausanne.

PLOUZEAU, May, «Vingt regards sur l'enfançonnet, ou fragments du corps puéril dans l'ancienne littérature française», in *L'enfant au Moyen Age* (Senefiance, 9), Aix-en Provence, 1980, p. 201-218.

POLLINI, Nadia, *La mort du prince*, Lausanne, 1994 (CLHM 9).

QUINSONAS, Emmanuel de, *Matériaux pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, Régente des Pays-Bas*, Paris, 1860, 3 vols.

RAHLENBECK, Charles, «Jean de Tournai, poète du XVIe siècle», *Bulletin de la société historique de Tournai*, 3 (1853), p. 166-170.

RICARDI DI NETRO, Tomaso, GENTILE, Luisa Clotilde (dirs.), *Gentiluomini cristiani e religiosi cavalieri. Nove secoli dell'Ordine di Malta in Piemonte*, Milano, 2000.

RICHÉ, Pierre, ALEXANDRE-BIDON, Danièle, *L'enfance au Moyen Age*, Paris, 1994.

RODOCANACHI, Emmanuel, *La femme italienne avant, pendant et après la Renaissance: sa vie privée et mondaine, son influence sociale*, Paris, 1922.

ROSIE, Alison, *Ritual, Chivalry and Pageantry: the Courts of Anjou, Orléans and Savoy in the Later Middle Ages*, University of Edinburgh, 1989 (Thèse dactylographiée).

ROULLIER, Jean-Luc, «Les habits du héraut. Le testament de Jean Piat, dit Genève, serviteur d'Amédée VIII (1413)», in *Héraldique et emblématique de la maison de Savoie (XIe-XVIIe s.)*, Lausanne, 1994 (CLHM 10), p. 117-136.

RUBELLIN Michel, «Entrée dans la vie, entrée dans la chrétienté, entrée dans la société. Autour du baptême à l'époque carolingienne», in *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages* (XIIe congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Nancy, 1981), Nancy, 1982, p. 31-51.

RYCKEBUSCH, Fabrice, *Le diocèse d'Agen*, Brepols, 2001 (*Fasti ecclesie gallicane*, vol. 5).

SEGRE, Arturo, EGIDI, Pietro, *Emanuele-Filiberto*, Turin-Milan, 1928, 2 vols.

SILVA, Pietro, *Emanuele Filiberto*, Roma, 1928.

SOMMÉ, Monique, «Le cérémonial de la naissance et de la mort de l'enfant princier à la cour de Bourgogne au XVe siècle», in *Publications du centre européen d'études bourguignonnes (XIVe-XVe s.)*, 34 (1994), p. 87-103.

SOMMÉ, Monique, *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme de pouvoir au XVe siècle*, Villeneuve d'Ascq, 1998.

SORREL, Christian (dir.), *Histoire de Chambéry*, Toulouse, 1992.

STANGO, Cristina, «La corte da Emanuele Filiberto a Carlo Emanuele I», in RICUPERATI Giuseppe (dir.), *Storia di Torino*, vol. III (*Dalla dominazione francese alla ricomposizione dello stato, 1536-1630*), Turin, 1998, p. 223-242.

STANILAND, Kay, «Royal Entry into the World», in WILLIAMS Daniel (dir.), *England in the Fifteenth Century: Proceedings of the 1986 Harlaxton Symposium*, Woodbridge, 1987, p. 297-313.

STANILAND, Kay, «The Birth of Thomas of Brotherton in 1300», *Costume*, 19 (1985), p. 1-13.

TADDEI, Ilaria, *Fête, jeunesse et pouvoirs: l'Abbaye des nobles enfants de Lausanne*, Lausanne, 1991 (CLHM 5).

TILLIER, Jean-Baptiste de, *Chronologies du duché d'Aoste*, 1738 (fac-similé in COLLIARD, Lin (éd.), *I dignitari ecclesiastici e le autorità civile del ducato di Aosta* (ms. 7 Biblioteca del seminario di Aosta), Turin 1994).

TURNER, Ralph V., «The Children of Anglo-Norman Royalty and their Upbringing», *Medieval Prosopography*, II: 2 (1990), p. 17-52.

VACCARONE, Luigi, *Scritti sui Challant*, Aoste, 1967 [1893].

VAN GENNEP, Arnold, *Manuel de folklore français contemporain*, vol. I (*Naissance, baptême, fiançailles*), Paris, 1982 [1943].

VAN KERREBROUCK, Patrick, *La Maison de Bourbon*, Villeneuve d'Ascq, 1987.

VAN KERREBROUCK, Patrick, *Les Valois*, Villeneuve d'Ascq, 1990.

VATIN, Nicolas, *Rhodes et l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, Paris 2000.

VEVEY, Bernard de, «Claude d'Estavayer, abbé d'Hautecombe», *MDSSHA*, 65 (1928), p. 255-262.

ZANOLLI, Orphée, *Les testaments des seigneurs de Challant*, Aoste, 1974.

ZANOTTO, André, *Histoire de la Vallée d'Aoste*, Aoste, 1968.

ZONABEND, Françoise, «La parenté baptismale à Minot (Côte d'Or)», *Annales ESC*, 33 (1978), p. 656-676.

Dictionnaires et ouvrages de référence

ANSELME DE SAINTE-MARIE, le p. [Pierre de Guibours, dit le père Anselme], *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, Paris, 1969 [1726-1733]. Les 9 volumes de cet ouvrage sont reproduits sur <http://gallica.bnf.fr>.

- BATTAGLIA, Salvatore, *Grande dizionario della lingua italiana*, Torino, 1961-2004, 23 vols.
- La Bible de Jérusalem*, Paris, 1981.
- BOURGAIN, Pascale, VIELLIARD, Françoise, *Conseils pour l'édition pratique des textes médiévaux* (Fascicule III, Textes littéraires), Paris, 2002.
- CHAIX D'EST ANGE, Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, Paris, 1983.
- Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1910.
- Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1933-????.
- Dizionario biografico degli Italiani*, Rome, 1960-????.
- EUBEL, Conradus, *Hierarchica catholica medii et recentioris aevi*, vol. III (saeculum XVI ab anno 1503 complectens), Regensburg, 1923.
- FORAS, Eloi-Amédée de, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1863-1938.
- GAMS, Pius Bonifacius, *Series episcoporum ecclesie catholicae*, Leipzig, 1931.
- GAY, Victor, STEIN, Henri, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, Paris, 1887-1928, 2 vols.
- GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, 1937-1938, 10 vols.
- GREIMAS, Algirdas Julien, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, 1969.
- GREIMAS, Algirdas Julien, KEANE, Teresa Mary, *Dictionnaire de moyen français*, Paris, 2001.
- GRIMAL, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1963.
- ISENBURG, Wilhelm Karl Prinz von, *Europäische Stammtafeln: Stammtafeln zur Geschichte der Europäischen Staaten*, Marburg, 1953-1978.
- LEVILLAIN, Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994.
- MAGILL, Frank (dir.), *Dictionary of World Biography*, vol. III (The Renaissance), Chicago-London, 1999.
- MANNO, Antonio, *Il patriziato subalpino. Notizie di fatto storiche, genealogiche, feudali ed araldiche*, Firenze, 1906 (vols. I-III publiés, IV-XXVII dactylographiés).
- Le petit Littré. Dictionnaire abrégé de la langue française*, Paris, 1990.
- MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, 1996 [1978].
- SIRJEAN, Gaston, *Encyclopédie généalogique des maisons souveraines du monde*, Paris, 1960.
- SMITH, Marc H., «Conseils pour l'édition des documents en langue italienne (XVe-XVIIe siècle)», *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 159 (janvier-juin 2001), p. 541-578.
- SPRETI, Vittorio (dir), *Enciclopedia Storico-Nobiliare Italiana*, Milan, 1928-1932.
- VIELLIARD, Françoise, GUYOTJEANNIN, Olivier, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* (Fascicule I, Conseils généraux), Paris, 2001.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Cet index répertorie les noms propres contenus dans l'ensemble du volume, annexes et notes comprises. Une grande partie des protagonistes croisés dans cette étude ayant vécu au XVI^e siècle, nous avons choisi d'indexer les personnages par patronyme, c'est-à-dire sous le nom de leur famille, de la dynastie à laquelle ils appartenaient ou, pour les souverains, du pays sur lequel ils régnerent. Ne figurent sous leur prénom qu'une vingtaine d'individus, auteurs célèbres antérieurs au XVI^e siècle, humbles artisans et personnes dont le second nom est de toute évidence un surnom ou une indication de leur origine. Les femmes sont répertoriées à la fois dans la maison de leur père et dans celle de leur mari; tradition oblige, c'est sous cette dernière que se situent les numéros des pages les concernant.

- Abondance, abbé d' v. Valpergue, Jean-François de
- Abraham 224, 329
- Absalon 109, 295 et n
- Achaïe, princesse d' 220n
- Adonis 73
- Adorne, Violante v. Savoie-Raconis
- Adrien VI, pape 39, 203, 247, 250, 253, 285, 385, 389
- Agatia v. Aiazza
- Agen, évêques d' v. Rovere, Antoine et Léonard della
- Agnadel 151n
- Aiazza
 - François 386
 - Giacomina di Cavoretto, épouse de Jérôme 386
 - Jérôme, seigneur de Viancino 212n, 323, 369, 385-86
- Aix, baron d' v. La Chambre-Seyssel, François de
- Aix, Bonne d' 220n
- Aix-en-Provence 389
- Albenga, évêque d' v. Gambarono, Jean-Jacques de
- Albi, évêque d' v. Gouffier, Adrien de
- Albiano 301
- Albret
 - Henri II d', roi de Navarre 216, 381, 383
 - Jean d', sire d'Orval, baron de Lesparre et comte de Dreux 216, 381, 384
 - Jean d', roi de Navarre, 383
 - Marguerite de France, épouse de Charles d'Alençon puis d'Henri II d'Albret 16n, 216, 242, 380, 383
- Alençon
 - Anne d' v. Montferrat
 - Charles IV, duc d', 190, 380, 383
 - Marguerite de France, épouse de Charles IV v. Albret
 - Marguerite de Lorraine, épouse de René 382, 386
 - René, duc d'Alençon et comte du Perche 382, 386
- Alessandria 64, 397
- Alexandre le Grand 352, 361, 363
- Alexandre-Bidon, D. 148
- Aliénor de Poitiers v. Eléonore de Poitiers
- Alpignano, seigneur d' v. Montbel-Frossasque, Charles de
- Alymes, Claudine, des v. Lucinge
- Amboise 94, 202, 269, 379-84, 423
 - château d' 54 et n
 - église Saint-Florentin 54, 153, 202, 216, 229, 381
- Amboise
 - Barbe d' v. La Chambre-Seyssel
 - Hugues d', seigneur d'Aubijoux 404
 - Madeleine d'Armagnac, épouse de Jean 404
- Ambronay 394, 428

- Ameysino, Colette de 220n
 Amnon 295n
 Andenmatten, B. 398
 Angoulême 16n
 – Charles de Valois, comte d', père de François Ier 16n, 367n
 – Louise de Savoie, épouse de Charles 14n, 16n, 17-18, 39, 89, 93-94, 96, 216, 237, 367, 381-83, 405, 408
 Angleterre 8, 47n, 51-53, 62, 70, 89n, 99, 113, 115, 120, 123, 132n, 135, 144, 160-61, 182, 186, 196, 207-8, 211, 228, 234, 262-63, 291 et v. Lancastre, Tudor, York
 – Arthur Tudor, fils d'Henri VII 52n, 182, 197, 200n, 228n, 233, 235-36, 242-43
 – Bridget Plantagenêt, fille d'Edouard IV 52n, 168-69, 182, 193, 196, 199, 208, 210-11, 230, 233, 242-43n, 262-63
 – Catherine d'Aragon, épouse d'Arthur Tudor 52n
 – Cecily Tudor, fille d'Edouard IV 242n
 – Edouard, dit le Prince Noir, fils d'Edouard III 141n
 – Edouard Ier Plantagenêt, roi d' 51n, 105n, 108, 120, 140, 234, 252
 – Edouard II Plantagenêt, roi d' 234
 – Edouard III Plantagenêt, roi d' 141n
 – Edouard IV d'York, roi d' 52n, 168, 182, 193, 233, 262
 – Eléonore de Castille, épouse d'Edouard Ier 51n, 105n
 – Elisabeth d'York, épouse d'Henri VII 52n, 105, 108, 115, 120, 122-23, 125, 130, 233
 – Elisabeth Woodville, épouse d'Edouard IV 52n, 243 et n
 – Henri III Plantagenêt, roi d' 51n
 – Henri V de Lancastre, roi d' 141n
 – Henri VI de Lancastre, roi d' 52n
 – Henri VII Tudor, roi d' 52n, 108, 182, 197, 200n, 228 et n, 233, 235-36, 242, 408
 – Henri VIII Tudor, roi d' 52n, 70n
 – Jacques Ier Stuart, roi d' 148
 – Margaret Tudor, fille d'Henri VII 52n, 233
 – Marguerite de France, épouse d'Edouard Ier 51 et n, 120, 122, 130, 145, 252
 – Marie Tudor, fille d'Henri VIII 54n
 – Richard III d'York, roi d' 52n
 – Thomas de Brotherton, comte de Norfolk, fils d'Edouard Ier 51n, 108, 122, 130, 140, 144-45, 252
 Angus, comte d' v. Douglas, Archibald
 Anjou 16n
 – Louis Ier, duc d' 46n
 – Marie d' v. France
 Annecy 13n, 78-81, 349-50, 425
 – église Notre-Dame-de-Liesse 151
 Annonciade, ordre de l' 8, 23, 73-77, 151n, 203, 229n, 343, 347-50, 372, 393, 397, 402-3, 406-7, 409-10, 423-24, 428
 Anono, seigneur d' v. Piossasque, François de
 Ansoult, Simon 181
 Antonin v. Dal Pozzo, Antonin
 Aoste, héraut 190n
 Aoste, val d' 86n, 285, 391, 393-94 (évêque d' v. Berruti, Amédée)
 Apollon 363n
 Arachné 111, 305
 Aragon
 – Anne de Savoie, épouse de Frédéric 37n
 – Catherine d' v. Angleterre
 – Charlotte d' v. Laval
 – Ferdinand II d' v. Espagne
 – Frédéric d', roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem 37n
 – Jeanne d' 17
 Arberg, Claude et Louise d' v. Challant
 Arbois 389
 Arenthon, coseigneur d' v. Lucinge, Bertrand de
 Argenton, seigneur d' v. Chambes, Jean II de
 Argès, cyclope 358n
 Argos 361
 Ariès, Ph. 33
 Armagnac
 – demoiselle d' 220n
 – Madeleine d' v. Amboise
 Armagnacs, faction des 46n, 47n
 Arménie, héraut 190n
 Arpignan v. Alpignano
 Arras 45-47n, 123, 139, 147
 Arsago, Geronimo, évêque de Nice 41n, 230-31n
 Arthur, roi 249, 361
Articles Ordained by King Henry VII 108
 Artois, Bonne d' v. Bourgogne
 Arvillars, dame d' 220n
 Ascalona, duc d' v. Pacheco, Jean

- Aspremont, seigneur d' v. Savoie, René de
 Asti, comté d' 20, 40n, 91, 386, 388
 Asti, évêque d' v. Capris, Gaspard
 Athènes 361
 Atlantique 352
 Aubijoux, seigneur d' v. Amboise, Hugues d'
 Aubonne, 402-3
 – barons d' v. Gruyère, Michel et François de
 Audenarde 127
 Augustin, saint 232
 Aulps, abbé d' v. Compey, Jean de
 Aumont, seigneur d' v. Estavayer, Antoine d'
 Autriche, Catherine et Marguerite d' v. Savoie
 Avanchy
 – baron d' v. Balleyson, Claude de
 – Claudine-Antoinette d' v. Balleyson
 – Yolande d' v. Châtillon
 Avanthod, seigneur d' v. La Chambre-Seyssel, Charles de
 Avignon, évêque d' v. Coëtivy, Alain de
 Avogadro, Barthélemy, seigneur de Villa 377
 Aymaville, barons d' v. Challant, Philibert et René de
 Azeglio 303
 Azincourt, bataille d' 46n
- Baal 311n
 Babylone 343, 361
 Bacchus 259, 333
 Bachaud, François de, évêque de Genève 202, 375, 377
 Balaam 156, 311n
 Bâle
 – concile de 13n
 – université de 410
 Balleyson
 – Antoine de, 387
 – Claude de, baron d'Hermance, d'Avanchy et de Saint-Germain 24, 87, 184, 203, 219n, 325, 347, 370-71, 387-88, 414, 416, 419
 – Claudine-Antoinette d'Avanchy, épouse de Claude 388
 – Percita de Saint-Germain, épouse d'Antoine 387
- Balme
 – Aubert de la, seigneur de Longefan 413
 – Hugues de la, seigneur de Tired 23, 184, 347, 371, 388
 – Humberte de la v. Charnée
 – Jean-Louis de la 388
 – Jeanne de la, fille d'Aubert v. Oddinet
 Baltique 352n
 Bar, duc de 97n
 Baragio, Jean-Pierre 176n, 321, 389
 Barangier, Louis 72
 Barbero, A. 21-29, 184, 214, 388, 390, 406, 412
 Bard, châtelains de v. Challant, Philibert et René de
 Barons, Monsieur des 187n, 380
 Barres, Guillaume des 254
 Batarnay
 – Imbert de, seigneur du Bouchage et de Bridoré 187, 380, 382
 – Jeanne de v. Poitiers
 Baudouin, paladin d'Ivrée 66-68, 287, 289, 291, 426
 Bauffremont, barons de v. Challant, Philibert et René de
 Baume
 – Gui de la, comte de Montrevel 389
 – Jeanne Longwy, épouse de Gui 389
 – Pierre de la, évêque de Genève et de Tarse, archevêque de Besançon, cardinal 90, 203, 224, 247, 325, 327, 370, 385, 389-90, 398, 402
 Bavière
 – Isabeau de v. France
 – Marguerite de v. Bourgogne
 Bayard, Pierre Terrail, dit le chevalier 268 et v. *Histoire du chevalier Bayard*
 Bayonne 405
 Beaufort, baronnie de 151n, 421
 Beaufort, Margaret v. Tudor
 Beaulus, général de 202, 379
 Bellegarde, seigneurs de v. Noel, François et Philibert
 Belley 402 (évêque de v. Estavayer, Claude d')
 Belmont 407
 Bembo, cardinal 422
 Bene Vagienna 244n
 Bene, seigneurs de v. Costa, Aloys et Louis
 Béor 311
 Bérard, paladin d'Ivrée 66, 287, 426
 Béranger, famille 390

- Berengier des Bains d'Aix 184, 346, 371, 390
 Bernard André 132n
 Berne v. Confédérés
 Bernix, seigneur de 39, 96
 Berruti, Amédée, évêque d'Aoste 200, 203, 325, 370, 390-91
 – *Constitutiones synodales* 390
 – *Dialogus* 390
 Berry
 – Bonne de v. Savoie
 – Jean Ier, duc de 46n
 Berzé, Madame de v. Rochebaron
 Berzé-le-Châtel v. Rochebaron
 Besançon, archevêque de v. Baume, Pierre de la
 Beyer de Ryke, B. 154n
 Beyrouth, archevêque de v. Farfein, Pierre
 Bible 68, 156, 227, 309, 311, 313, 315, 355n
 Bicoque, bataille de la 64n, 285n, 382, 396
 Biella 350, 399
 Billen, C. 154n
 Billiat 399, 423
 Blancardi, N. 34 et n, 172n
 Blanchietti, E. 61
 Blois, comte de v. Brosse, Jean IV de
 Blois, église Saint-Sauveur 229
 Bohier, Antoine, archevêque de Bourges et cardinal 202, 229, 379, 381
 Boisy, cardinal de v. Gouffier, Adrien de
 Boldù, Andrea 235
 Bollengo 301
 Bologne 235, 244n, 394-95, 398-99, 405, 409, 416, 424
 Bonivard, François
 – *Chroniques de Genève* 88 et n, 90
 Bonnes Nouvelles, roi d'armes de l'Annonciade 69, 70-81, 174, 179, 188, 203-4, 206n, 219n, 277, 323, 343, 346, 349, 363, 369, 372, 376, 391, 402, 415, fig. 4
 – *Commémoration des cérémonies observées à la création [...] de Laurent de Gorrevod [...] comte de Pont de Vaux [...] 75*
 – *Débat solatieux de madame Fortune et madame Vertu 75*
 – *Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert* 8 et n, 21, 25, 29, 35, 40, 42-43, 48n, 53-55, 67, 69-81, 93, 108, 112, 131-32, 137-38, 151, 157-58, 162, 167, 170, 174-77, 184-85, 189, 199, 201, 203-4, 206-7, 211-12, 219, 225-26, 231-32, 247-51, 253-54, 261, 264, 341-63
 – *Traité d'artillerie et de feux* 72
 – *Traité de trempures* 72
 – *Traité des joutes et tournoys* 72
 Bonnivard, Urbain de, évêque de Verceil 244
 Bordon de Salins, Louise v. La Chambre-Seyssel
 Borgeys, Lancelot 220n
 Borromée, Hippolyte v. Savoie-Raconis
 Bosworth, bataille de 52n
 Bouchage, seigneur du v. Batarnay, Imbert de
 Bourbon
 – Antoinette de, fille de François de Bourbon-Vendôme v. Lorraine
 – Catherine de v. Egmond
 – Charles III de Bourbon-Montpensier, duc de, connétable de France 190-91, 380, 383
 – Charlotte de v. Chypre
 – demoiselle de 174n
 – François de, duc d'Estouteville, comte de Saint-Pol et de Chaumont, baron de Mortagnes 189-90, 381-83
 – François de Bourbon-Vendôme 381-82
 – Isabelle de v. Bourgogne
 – Louis Ier de Bourbon-Vendôme, prince de la Roche-sur-Yon 189, 380, 382
 – Louis de Bourbon-Vendôme, évêque et duc de Laon, archevêque de Sens et cardinal 202, 229, 379, 381-83
 – Marguerite de v. Savoie
 – Marie de Luxembourg, épouse de François de Bourbon-Vendôme, 381-82
 Bourbonges, seigneur de v. Menthon, Claude de
 Bourg-en-Bresse, évêque de v. Gorrevod, Louis de
 Bourg-Saint-Christophe, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Charles de
 Bourges, archevêque de v. Bohier, Antoine
 Bourgogne 8, 43-51, 98, 107, 115-16, 126, 132-33, 135-37, 142n-43, 152, 158-61, 182, 186, 196, 198, 207-10, 234, 264, 275 et v. Brabant, Flandres, Nevers, Rethel
 – Antoine de, bâtard de Philippe le Bon 207n
 – Antoine de, fils de Philippe le Bon 47 et n, 48-49, 97-99n, 117, 132, 140n, 143, 150, 154, 158, 209-10, 234 et n, 245, 252, 270

- Bonne d'Artois, épouse de Philippe le Bon 47n, 192n
- Charles le Téméraire, duc de 47n, 49n, 50n, 99, 118, 133, 234 et n, 243n, 276 et n, 407
- Isabelle de Bourbon, épouse de Charles le Téméraire 49n-50n, 99, 113, 118, 122, 124, 133-34, 162, 262, 276
- Isabelle de Portugal, épouse de Philippe le Bon 26n, 46n-49, 97, 106-7, 113, 115-18, 122, 125, 127, 132-33, 139, 142n-43, 150, 154, 158, 163n, 171, 173, 181-82, 192, 196, 207-10, 234, 243, 252, 262, 264 et n, 270, 275-77
- Jacqueline d'Ailly, épouse de Jean, comte d'Etampes 192n
- Jean de, bâtard de Jean Sans Peur, évêque de Cambrai 159, 230 et n
- Jean de, comte d'Etampes 192n, 194, 264
- Jean Sans Peur, duc de 46n-48n, 192n, 230n, 262n
- Jeanne-Marie de la Viesville, épouse d'Antoine, bâtard de Bourgogne 207n
- Josse, fils de Philippe le Bon 47n, 97, 234 et n, 252
- Marguerite de v. Bretagne
- Marguerite de Bavière, épouse de Jean Sans Peur 46-48n
- Marguerite de Flandres, épouse de Philippe le Hardi 45-46n, 123
- Marie de, épouse d'Adolphe IV v. Clèves
- Marie de, épouse d'Amédée VIII v. Savoie
- Marie de, épouse de Maximilien Ier v. Habsbourg
- Michèle de France, épouse de Philippe le Bon 47n
- Philippe Ier de Rouvre, duc de 46n
- Philippe le Beau v. Habsbourg
- Philippe le Bon, duc de 26n, 47n, 97-99, 115, 117, 124, 127, 134, 143, 152, 154, 158, 171, 192 et n, 196, 210, 234, 245, 252 et n, 253, 264, 270, 275-76
- Philippe le Hardi, duc de 46n, 192n
- Boyssonné, Jean de 80-81
- *Tierce Centurie des Dixains de maistre Jean de Boyssonné* 80-81
- Brabant 99, 142n, 343
- Antoine, comte de Rethel et duc de 45-46n, 99, 120, 139, 146, 181, 252n
- Elisabeth de Görlitz, épouse d'Antoine 46n
- Jacqueline de Bavière, épouse de Jean IV 47n
- Jean IV, duc de 45-47n, 108
- Jeanne de Luxembourg, épouse d'Antoine, comtesse de Rethel 46n-47n, 108, 113n, 119-20, 123, 127, 139, 143, 159n
- Marguerite de v. Flandres
- Marie de v. Savoie
- Bragance
- Denis de Portugal, duc de 391
- Mencie de v. Challant
- Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de 19n, 89n
- Breno v. Sigovèse, le brenn
- Brescia 244n
- Bresse 14, 152 et n, 259 et n, 343 et n, 353, 376, 394, 400-1
- Bretagne 347, 414-15 et v. Brosse
- Anne de v. France
- Arthur III, duc de, comte de Richmond 48n, 275
- Jean IV, dit de Montfort, duc de 44n
- Jean V, duc de 44n
- Jeanne de Flandres, épouse de Jean IV 44n
- Marguerite de Bourgogne, épouse d'Arthur III 46-48n, 50, 105-7, 113, 115-18, 122, 127, 132, 134, 139-40, 142 et n, 158, 171, 173, 181, 192, 196, 208-9, 262, 275
- Nicole de v. Brosse
- Bretagne, héraut 186, 261
- Bridiers, vicomte de v. Brosse, Jean II de
- Bridoré, seigneur de v. Batarnay, Imbert de
- Brissac v. Cossé-Brissac
- Brontès, cyclope 358n
- Brosse
- Anne de Pisseleu, épouse de Jean IV 415
- Antoine de, seigneur de Maleval 414
- Bernarde de v. Montferrat
- Charlotte de v. Luxembourg-Martigues
- Claudine de v. Savoie
- Jean II de, comte de Penthievre 14n, 414
- Jean III de, comte de Penthievre 414-15
- Jean IV de, duc d'Etampes et de Chevreuse, comte de Blois et seigneur de Penthievre 175, 189, 191, 199, 347n-48, 371, 414-15

- Jeanne de Commynes, épouse de René 407, 415
- Nicole de Bretagne, épouse de Jean II 14n, 414
- René de, comte de Penthievre 407, 414-15
- Brotherton 51n, 145 et v. Angleterre (Thomas)
- Brou, église de 72, 254
- Bruchet, M. 71, 73, 75-77, 79, 247n, 389
- Bruges 44n, 50n, 126-27, 152, 246
- église Saint-Donat 153
- Bruxelles 47 et n, 50n, 99, 120, 139, 141, 154, 181, 245-56, 407, 412, 416
- cathédrale Sainte-Gudule 154
- église Saint-Jacques-sur-Coudenberg 154, 159, 182
- Bugey 13n-14
- Bugnion, J. 297n
- Burollo 301
- Busca de Neviglie, Gaspard 189, 374, 376

- Calabre, duc de 244n
- Caldano, Baptiste 176n, 321, 391
- Calegani
- Jean-François de 176n, 321, 392
- Louis de 176n, 321, 392
- Calicut 109 et n, 157, 293, 352
- Caluso 303
- Cambrai, évêques de v. Bourgogne, Jean de; Gavre, Jean de
- Cambrai, traité de (ou paix des Dames) 16n, 54n, 408
- Canavese 392, 421, 424
- Candia 303
- Canelli, comte de 198, 376
- Cantabres 352
- Cantorbéry, cathédrale de 152, 252
- Capris, Gaspard, évêque d'Asti 202, 375, 377
- Caraccio, Barthélemy 65
- Caramagne, abbé de v. Feis, Francesco di
- Carbonelli, C. G. 129, 265
- Cardé-Saluces v. Saluces
- Cardosa, Guyomar v. Lucinge
- Carignan 38n, 268, 387, 413
- Carpaneto, seigneur de v. Valpergue, Philippe de
- Casanova del Villar, abbé de v. Saluces, Jean-Louis de
- Caseneuve, abbé de 244
- Caspiens, monts 352
- Castellamonte 392, 421
- Aloys de 184n, 323, 369, 392-93
- Aymon de 184n, 323, 369, 392-93
- Yblet de 393
- Castillane, la v. Sanagla, Maria
- Castille
- Eléonore de v. Angleterre
- Isabelle de v. Rois Catholiques
- Jeanne de v. Habsbourg
- Juan de 407
- Marie de v. Portugal
- Cateau-Cambrésis, paix de 40n
- Cavoretto, Giacomina v. Aiazza
- Cavour, seigneur de v. Savoie-Raconis, Bernardin de
- Cerdon, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Charles de
- Cérémonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale maison de Savoie afin de servir de règle pour les futurs princes de Piémont*, 42-43, 97, 108, 136, 154, 161, 168, 172, 180, 182, 193-94, 210, 215, 218, 246, 260, 270, 273
- Césarges, Géline de v. Forest
- Ceva, marquisat de 20, 40n, 91, 386, 388
- Galéas de 206, 374
- Georges, marquis de 189, 374, 376
- Chabannes, Antoine de, comte de Dam-martin 206 et n
- Chablais 15, 407
- Chablais, héraut 74, 189-190n, 347, 371, 393, 415
- Challant
- Blanche-Marie Gaspardone, épouse de René 215, 327, 370, 394, 398, 400, 426
- Boniface de 220n
- Claude de, baron de Fénis 189, 191, 374, 376
- Guillemette de Vergy, épouse de Claude d'Arberg 393
- Isabelle de, fille de René 61-62, 64, 241, 395
- Louise d'Arberg, épouse de Philibert 393
- Marguerite de v. Menthon
- Marie de Varambon de la Palud, épouse de René 395
- Mencie de Bragance, épouse de René 27n, 126n, 215, 217, 219n, 226, 241, 247-49, 327, 351, 370, 372, 386, 391, 394, 400, 406, 420, 422, 427
- Péronette de La Chambre, épouse de René 395

- Philibert, comte de 393
- Philiberte de, fille de René 395
- René, comte de 23n, 27n, 61-62, 126, 174-75, 203-4, 219n, 241, 249, 325, 344, 350, 370, 372, 391, 393-95, 420, 423
- Yblet de, seigneur de Montjovet 220n
- Chalon, Philibert de, prince d'Orange 205, 380, 383
- Chambéry 7, 18, 40n, 72, 80, 85-86, 90-93, 95, 98, 126, 201, 203-4, 213, 216n, 220n, 249, 343-63, 371, 398, 404, 412, 414, 427
- chapelle Saint-Joseph 423
- château de 108, 152, 163, 259, 264-65
- conseil de 212, 350, 372, 396, 414
- couvent des clarisses 403, 413
- couvent des frères mineurs 398
- enfants de la ville 152, 177, 180 et n, 344, 346, 371, 395
- moines de la Bazoche 180n
- Sainte-Chapelle 14n, 69, 81, 108, 152, 157 et n, 174, 177, 189, 225, 232, 344, 346, 353, 358, 388, 398-99, 403, 405, 407, 410, 413, 420, 423
- Chambes
 - Colette de 38n
 - Hélène de v. Commynes
 - Jean II de, seigneur de Montsoreau 38n, 56, 135, 169, 192, 206, 261, 263
 - Jean III de 38n
 - Jeanne Chabot, épouse de Jean II 38n
- Chamoux, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Jean de
- Champdivers, J. de 96
- Champion
 - Antoine, évêque de Mondovi et de Genève 244n
 - Guillaume, co-seigneur de Saint-Michel-de-Maurienne 244n
 - Pernette de Prez, épouse de Guillaume 244n
- Chaney, Isabelle de 145
- Charves, seigneur de v. Grolée, Jacques de
- Charlemagne 66n-67, 110, 287 et n, 299, 426
- Charles Quint v. Habsbourg
- Charnée
 - Humberte de la Balme, épouse de Jean-François 395
 - Jean-François, seigneur de la 347, 371, 395, 408, 413
- Chartres, le vidame de 186n, 379
- Charves, Guillaume de 400
- Chasey 14
- Chastellain, Georges 79, 98-99n, 244-246, 270
- Châteaublanc, seigneur de v. Lucinge, Humbert de
- Châteaubriant v. Montmorency
- Châtillon (seigneurs de v. Challant, Philibert et René de)
 - Amblard de 396
 - Béatrix de, épouse de Louis 396
 - Jean de 395
 - Louis de, seigneur de Musinens 24 et n, 26, 188, 191, 325, 369, 395-96, 425
 - Louise de Duyn-Maréchal, épouse de Louis 396
 - Richard de, 396
 - Yolande d'Avanchy, épouse de Jean 395
- Chaumont, comte de v. Bourbon, François de
- Cherasco, seigneurie de 20, 40n, 91, 386, 388
- Chermoyac v. Sermoyé
- Chernée v. Charnée
- Chevreuse, duc de v. Brosse, Jean IV de
- Chevron, François de 420
- Chézery, abbé de v. Compey, Jean de
- Chichester, évêque de 230, 233n
- Chiel, Claudine de v. Grolée
- Chifflet, Jean-Jacques 47n, 49n
- Chignin
 - Antoine de 220n
 - Bornon de 220n
- Chine 119n
- Chousat, Jean 45
- Christ 156, 232, 238, 315, 348
- Christine de Pisan 106
- Chypre 416v
 - Anne de v. Savoie
 - Charlotte de Bourbon, épouse de Jean 36n
 - Jean de 36n
- Chypre, roi d'armes 190n
- Cibrario, L. 74n
- Cigna Santi, V. A. 74-76
- Cillei, Ulric de Habsbourg, comte de 245n-46, 252n
- Cinzano, comte de v. Rovere, Lelio della
- Circé 339
- Claretta, G. 79, 251, 404-5, 416
- Clément VII, pape 235, 350, 401, 421
- Clermont-Lodeve, Louis de 383

- Cléry, seigneur de 244
 Clèves
 – Adolphe de, seigneur de Ravenstein 192n, 194-95, 207n
 – Adolphe IV, duc de 192n, 246n
 – Béatrice de Coïmbre, épouse d'Adolphe de Clèves 192n, 207n, 210, 264 et n
 – Catherine de v. Egmond
 – Marie de 242
 – Marie de Bourgogne, épouse d'Adolphe IV 192n, 246n
 Closson, M. 148
 Cly, seigneur de 375
 Coëtivy, Alain de, évêque d'Avignon et cardinal 243 et n, 263n
 Cognac, ligue de 16n
 Coïmbre
 – Béatrice de v. Clèves
 – Isabelle d'Urgel, épouse de Pierre 207n
 – Pierre de Portugal, duc de 207n
 Coligny, Gaspard de, amiral de France 410
 Coligny, seigneurs de v. Challant, Philibert et René de
 Colombier, Jeannette de v. Estavayer
 Colomby, le p. 423
 Colonna, Prosper 86, 285 et n
 Commynes
 – Hélène de Chambes, épouse de Philippe 38n
 – Jeanne de, fille de Philippe v. Brosse
 – Philippe de 38n, 415
 Compey
 – Antoinette de la Palud, épouse de Jean 244n
 – Jean de, évêque de Turin, Genève et archevêque de Tarentaise 244n
 – Jean de, seigneur de Draillant 244n
 Condé, princes de 206n, 174n
 Confédérés 64, 244n, 285, 394, 398, 402, 404, 411
 – Berne 15, 90, 382, 394, 407, 411, 427
 – Fribourg 15, 382, 394, 411, 427
 – Soleure 382
 Confignon, seigneur de 40, 88-90
 Contamine 420
 Conti, princes de 194, 174n
 Coppet, seigneur de v. Viry, Michel de
 Corinthe 361
 Cossé-Brissac
 – Charlotte de Gouffier, épouse de René 174, 205, 217, 380-81, 383
 – René de 383, 394
 Costa
 – Aloys, seigneur de Bene 184n, 323, 369, 396
 – Louis, seigneur de Bene et de la Trinité 244n
 – Paola Gambarra, épouse de Louis 244n
 Costa de Beauregard, H. de 422
 Courtray 127
 Coutances, évêque de v. Gouffier, Adrien de
 Coxyde, abbaye des Dunes 127
 Crans d'Annecy, seigneur de v. Decrans, Jean
 Crécy, bataille de 44n
 Cressentino, comte de v. Tizzoni, Girolamo
 Crésus 299
 Crèvecœur, Louise de v. Gouffier
 Crivelli, cardinal 205, 245, 374
 Croix
 – Agneti de la 145
 – Sancte de la 145
 Croix, seigneur de la v. Lambert, Pierre
 Crotone, marquis de v. Poitiers, Jean de
 Cueille, seigneur de la v. La Chambre-Seysel, Charles de
 Cuynes, baron de v. La Chambre-Seysel, Jean de
 Cyrus 68, 136, 301
 Dal Pozzo, Antonin 29n, 61-68, 107, 109-12, 114, 152, 277, 285-91, 396-97, 426
 – *Adrianeo* 7-8n, 21-22, 24-25, 29, 35, 40, 48n, 53-55, 61-68, 70, 93, 107, 109-12, 114, 121, 123-24, 126, 130-32, 137, 151, 155-57, 167, 170, 176, 184, 188, 196, 199, 223-29, 231, 247, 259, 261, 266-71, 282-339, 395, 426
 Dal Pozzo di Rettorto, Ludovico 64-65, 285, 396-397
 Damas, Jean 253
 Dammartin, comte de v. Antoine de Chabannes
 Dante Alighieri 305n
 Darius 299
 Dartford, prieuré de 52n
 Dauphiné 89
 Dauphiné, héraut 186
 David, roi 295n
 Decrans, Jean 350, 372, 396, 404, 424

- Dehaisnes, C. 43-44
 Derby, comte de 235
 Désormeaux, J. 78-81
 Detraz, Jean 128
 Diane 68, 303
 Didier, roi lombard 66 et n, 287 et n
 Dijon 47n, 141
 Doire Baltée 110, 245, 301, 303
 Dole, université de 389
 Domenico della Bella v. Maccanée
 Dorset, marquis de 208, 210
 Douglas, Archibald, comte d'Angus 52n
 Dreux, comte de v. Albret, Jean d'
 Dubuis, P. 94, 239
 Dufour, A. 7, 40, 61-63, 282, 315n, 389, 406, 417, 426
 Dufour, Jean, dit le faussaire 15 et n, 404, 414, 427
 Dunes, abbaye des v. Coxyde
 Dunois, comte de v. Orléans, Jean
 Dupuis, Rémi 72
 Duyn-Maréchal
 – Françoise de Tavarez de Miré, baronne de Val d'Isère, épouse de Janus 215, 327, 370, 425
 – Janus de 425
 – Louise de v. Châtillon
- Eames, P. 142, 148
 Ecosse 51n
 – Jacques IV Stuart, roi d' 52n
 Egmond
 – Adolphe d', duc de Gueldre 192n, 194-95
 – Arnold d', duc de Gueldre 192n
 – Catherine de Bourbon, épouse d'Adolphe 192
 – Catherine de Clèves, épouse d'Arnold 192n
 Egypte 119n
 Egyptiens 301, 309 et n
 Eléonore de Poitiers, 49n-51, 142n
 – *Les Honneurs de la Cour* 34, 47n, 49-51, 99, 107, 113, 115-16, 118-19, 122, 124-25, 133-34, 140, 142, 145-46, 152, 154, 158-59, 162-63, 168-69, 181-82, 192, 194, 196, 198-99, 207-10, 223, 234, 262, 264, 275-76
 Eltham 52n, 233n
 Empire 15-17, 20, 64n, 91, 205, 250-51, 285n, 380, 394, 411-12 et v. Charlemagne; Habsbourg (Charles Quint et Maximilien Ier); Luxembourg, Sigismond de
 Entremont v. Montbel-Entremont
 Entremont, seigneur d' v. Noel, François
 Ephraïm 313
 Epierre, seigneur d' v. La Chambre-Seysel, Jean de
 Escaille v. Scaglia
 Ecurial, bibliothèque de l' 49n
 Espagne 16n, 49n, 54n, 56n, 91, 121, 189, 197, 204-5, 246-47, 285, 295n, 315, 354, 374, 376, 380, 383, 405, 412 et v. Aragon, Castille, Navarre
 – Charles Quint, roi d' v. Habsbourg
 – Elisabeth de France, épouse de Philippe II 153n, 180n, 198, 205, 217, 245 et n
 – Ferdinand II d'Aragon, roi d'Espagne 50 et v. Rois Catholiques
 – Marie d' v. Habsbourg
 – Philippe II, roi d'Espagne 40n, 91, 180n
 – Philippe le Beau, roi d' v. Habsbourg
 Estavayer
 – Antoine d', 397
 – Claude d', évêque de Belley 74n, 224-25, 227, 229, 247, 321, 327, 389, 397-98
 – Jeannette de Colombier, épouse d'Antoine 397
 Este
 – Hercule Ier d', duc de Ferrare 265
 – Hercule II d', duc de Ferrare 383
 – Isabelle d' v. Gonzague
 – Renée de France, épouse d'Hercule II 18, 216, 381, 383
 Estouteville, duc d' v. Bourbon, François de
 Etampes v. Bourgogne, Jean de; Brosse, Jean IV de
 Etoile, vicomte de l' v. Poitiers, Jean de
 Eurydice 203, 349
 Evian 407
 Ezéchiel 313
- Farfein, Pierre, archevêque de Beyrouth 201, 348, 371, 398, 418
 Farra, Marie, comtesse de 215, 327, 370, 398, 400, 426
 Faucigny 14, 78, 88-89, 151n
 Feis, Francesco di, abbé de Caramagne 202, 375, 377
 Félix V v. Savoie, Amédée VIII de
 Fénis, baron de v. Challant, Claude de

- Fernandes, Isabella 27
 Ferrare 245, 375 et v. Este
 Ferreo, Fernandino, évêque d'Ivrée 202, 325, 375, 377
 Ferrero
 – Augustin, évêque de Vercell, 200, 203, 325, 370, 399
 – Boniface, évêque de Vercell 399
 Ffontaignes, Isabel de 145
 Filly, abbé de v. Compey, Jean de
 Fiorano 399 et v. Florano
 Flandres 63, 116, 252, 254, 293, 343, 391, 404 et v. Bourgogne
 – Jeanne de Rethel, épouse de Louis Ier 43n-44, 108, 113, 119, 121, 124, 126-27, 130, 138, 143
 – Jeanne de v. Bretagne
 – Louis Ier, comte de Flandres et de Nevers 43-44n, 209
 – Louis II, dit de Crécy, comte de Flandres, de Nevers et de Rethel 44n
 – Louis III, dit de Male, comte de 44n, 46n
 – Marguerite de Brabant, épouse de Louis III 46n
 – Marguerite de France, épouse de Louis II 44n
 – Marguerite de v. Bourgogne
 – Robert III, dit de Béthune, comte de 44n
 – Yolande de Bourgogne, comtesse de Nevers, épouse de Robert III 44n
 Flaxieu, coseigneur de v. Montfaucon, François de
 Florano, François 176n, 321, 399
 Florence 129, 204, 239n-240, 252, 380
 Florensz, Adrien v. Adrien VI
 Foix
 – Françoise de, comtesse de Châteaubriant v. Montmorency
 – Marguerite de v. Saluces
 – Marie de v. Montferrat
 – Odet de, vicomte de Lautrec 64n, 285n
 – Thomas de, seigneur de Lescun 190, 380, 383
 Fontainebleau 42n
 Fontaynes, Joan de 145
 Foras, E. 411
 Forest
 – Gélina de Césarges, épouse d'Hugues 399
 – Hugues de la 399
 – Jean de la, prieur de Nantua 212n, 219n, 231-32, 323, 346, 369, 389, 399-400
 Fornaseri, G. 150, 230n, 386
 Fossano 414
 Fournier de Marcossey, Jean-François v. Myozinge
 France 8, 13, 15-17, 20, 28, 39-40, 47n, 49, 51n, 53-54, 62, 89, 91, 113, 116, 125-26, 135-36, 138, 145, 147-48, 153, 161, 172, 178-79, 182, 189, 194, 197, 206, 208-9, 244n, 246-47, 275-76, 285, 291, 354, 374, 376, 394, 402, 404, 420-22 et v. Angoulême, Anjou, Berry, Orléans
 – Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII, puis de Louis XII 383, 407
 – Bonne de Luxembourg, épouse de Jean II 46n
 – Catherine de Médicis, épouse d'Henri II 245, 383
 – Charles de, né en 1386, fils de Charles VI, 96n
 – Charles de, né en 1392, fils de Charles VI, 99 et n, 100
 – Charles V, dit le Sage, roi de 46n
 – Charles VI, dit le Fou, roi de 46n, 94, 97, 99-101, 147, 199, 233, 242n, fig. 6
 – Charles VII, roi de 37n-38n, 47n, 56, 127n, 169, 192, 206, 243, 263n, fig. 7
 – Charles VIII, roi de 95n, 244, 253, 381-82, 407
 – Charles IX, roi de 153n, 198, 205, 245, 255
 – Charlotte de, fille de François Ier 216, 381, 384
 – Charlotte de Savoie, épouse de Louis XI 128n
 – Christine de v. Savoie
 – Claude de, épouse de François Ier 54n, 383, 384
 – Eléonore de Habsbourg, épouse d'Emmanuel Ier de Portugal, puis de François Ier 230-231n
 – Elisabeth de v. Espagne
 – François Ier, roi de 15-18, 39-40n, 53-54, 64, 89 et n, 91, 93-94, 96, 100, 151n, 153, 167, 172, 182, 186, 216-17, 230 et n, 236, 250, 269-70, 277-78, 285n, 367, 381-84, 386-88, 395-96, 399, 402, 404-5, 407-11, 413-16, 420-22, 424
 – François de, fils de François Ier, 9, 53-54n, 56, 93-94, 100, 108, 135, 153, 167, 170-72, 174, 178-79, 182-83, 186-87,

- 189-91, 200, 202, 204-5, 209-10, 212, 216-17, 219, 227n, 229-30, 236 et n, 242, 261, 265, 269-70, 277, 379-84
- Henri II, roi de 54n, 383, 407, 423
 - Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI 94, 96, 99, 116 et n, 128n-30n, 142n-45, 199, 233, 242n, 264n, 274
 - Jean II, dit le Bon, roi de 46n
 - Louis de, fils de Charles VII 48n
 - Louis XI, roi de 37n, 207, 242-43, 262, 264 et n, 382
 - Louis XII, roi de 17, 151n, 228-29, 242, 381-83, 399
 - Louis XIII, roi de 42-43n, 174n, 194n, 199n, 270
 - Louise de, fille de François Ier 216, 381, 384
 - Marguerite de, épouse d'Edouard Ier v. Angleterre
 - Marguerite de, épouse d'Emmanuel-Philibert v. Savoie
 - Marguerite de, épouse de Charles d'Alençon, puis d'Henri II d'Albret v. Albret
 - Marguerite de, épouse de Louis II v. Flandres
 - Marie d'Anjou, épouse de Charles VII 37n, 127n
 - Michèle de v. Bourgogne 47n
 - Philippe le Bel, roi de 51n
 - Philippe V, dit le Long, roi de 44n
 - Renée de v. Este
 - Yolande de v. Savoie
- Francfort, diète de 89n
 François d'Assise, saint 348
 Fribourg v. Confédérés
 Frossasque, comtes de v. Montbel-Frossasque
 Frundsberg, Georges de 64n
 Furnes, abbaye Saint-Nicolas de 127
 Furnes, vicomte de v. Stavele, Guillaume
- Gaïa 359n
 Galilée, héraut 190n
 Gama
- Francesco de 26
 - Vasco de 26n
- Gambarono, Jean-Jacques de, évêque d'Albenga 200, 325, 370, 400
 Gambarra, Paola v. Costa
 Gand 97, 126
 Gange 295
- Gannat 37 et n
 Garnier, J. 45, 47n
 Gaspardone
- Blanche-Marie v. Challant
 - Giacomo 400
- Gattinara, comte de 198, 376
 Gavre
- Anne de v. Lucinge
 - Jean de, évêque de Cambrai 246n
- Gay, V. 195
 Gênes 89n, 361, 423
 Genève 15, 19, 36n-37n, 40n, 72, 78, 87-88, 90, 92-93, 98, 101, 120, 151n, 387, 389-90, 394, 398-99, 401-2, 410, 420, 427
- Bourg-de-Four 98
 - Couvent de Plainpalais 88
 - Couvent des frères mineurs 398
 - *Eidguenots* 88
 - évêques v. Bachaud, François de; Baume, Pierre de la; Champion, Antoine; Compey, Jean de; Savoie, François de; Savoie, Jean de; Savoie-Nemours, Philippe de; Seyssel, Charles de
 - Fusterie 98
 - *Mammelus* 88
 - Molard 98
 - Porte Baudet 98
 - Saint-Gervais 98
- Genève, héraut 74
 Genevois, comté de 13n-14, 16n, 151, 407
 Genevois, héraut 190n
 Genlis, Stéphanie-Félicité de 236
 Genollier, dame de v. Saint-Trivier, Claudine de
 Gentile, L. 7n, 73n, 76
 Giglis, Giovanni de 132n
 Gilette Picarde, femme du brodeur de Thonon 146
 Gironde, duc de 97n
 Glaude de Vignie, gouvernante de Jean-Louis de Savoie 144
 Godefroy, Théodore et Denis 269
- *Le Cereimonial françois* 54, 167, 199, 216, 269, 379-82
- Godolf de Bruges 126
 Gonzalez
- François II de, marquis de Mantoue 205, 380, 383
 - Frédéric II de, duc de Mantoue 205, 380, 383
 - Isabelle d'Este, épouse de François II 265

- Görlitz, duc de v. Luxembourg, Jean de
 Görlitz, Elisabeth de v. Brabant
 Gorra, seigneur de la v. Provana, Augustin
 Gorrevod 401
 – Jean de 400
 – Jeanne Loriol de Châles, épouse de Jean 400
 – Laurent de, comte de Pont-de-Vaux 72, 75, 77, 189, 191, 248, 374, 376, 388, 401, 427
 – Louis de, évêque de Maurienne et de Bourg-en-Bresse, cardinal 174, 179, 204, 206, 225-26, 248, 253, 259-61, 344, 349, 351, 358, 361-62, 372, 376, 391, 400-1, 403, 407, 413
 Gouffier
 – Adrien de Gouffier de Boisy, évêque de Coutances et d'Albi, cardinal 202, 229-30, 379, 381, 383
 – Bonaventure du Puy de Fou, épouse de Guillaume de Bonnavet 89n
 – Charlotte v. Cossé-Brissac
 – Guillaume de, seigneur de Boisy 89n
 – Guillaume de, seigneur de Bonnavet, amiral de France 89n, 172n, 381, 383
 – Louise de Crèvecœur, épouse de Guillaume de Bonnavet 89n
 – Philippa de Montmorency, épouse de Guillaume de Boisy 89n
 Gourdans, seigneur de v. Savoie, René de
 Grandeau, Y. 99, 101, 145, 233
 Grandpré, Isabeau de v. Rethel
 Grand-Saint-Bernard 151n, 323
 Grégoire XVI, pape 244n
 Grez-sur-Loing 16n
 Grimaldi
 – Louis, évêque de Vence 202, 375, 377
 – Lucien 414
 – Pierre 40, 241-42
 Grimaldi di Boglio, Anna v. Provana
 Grolée
 – Claudine de Chiel, épouse de Jacques 402
 – Guy de, bâtard de Jean-Philippe 402
 – Jacques, seigneur de 402
 – Jacques-Philippe de v. Jean-Philippe
 – Jean-Philippe de, archevêque de Tarantaise 71, 174, 201, 203, 231, 344, 348-49, 371, 402, 410
 – Michelette, bâtarde de Jean-Philippe 402
 – seigneur de, 204, 220n, 349, 372, 402, 415
 Gruyère,
 – François de 403
 – Jean II de 347, 402
 – Marguerite de Vergy, épouse de Jean II 402
 – Michel de, seigneur d'Aubonne 175, 189, 264, 347, 362, 371, 402-403
 Gueldre, duc de v. Egmond
 Gueldre, Philippa de v. Lorraine
 Guichenon, Samuel 20, 37, 77, 90, 151n, 229-31, 235, 245, 253, 255, 386
 Guichonnet, P. 88
 Guillardian, D. 154n
 Guise (et v. Lorraine, Claude de)
 – Charles, duc de 245
 – Monsieur de, dit de Rohan 187n, 380
 Guyenne 89n
 Habsbourg (et v. Cillei, Ulric de; Hongrie, Albert II de)
 – Catherine d'Autriche, fille de Philippe II v. Savoie
 – Charles Quint, empereur germanique et roi d'Espagne 15-18, 20 et n, 40n, 50n, 91, 140, 150-51n, 250-51, 278, 285n, 343n, 367, 385-86, 388-89, 394-95, 398-99, 404-5, 408-9, 411-12, 414, 416-17, 420-21, 424, 427
 – Eléonore de v. France
 – Isabelle de Portugal, épouse de Charles Quint 16-17, 27, 91n, 150, 367
 – Jeanne de Castille, dite la Folle, épouse de Philippe le Beau 49n-50n
 – Marguerite d'Autriche v. Savoie
 – Marie de Bourgogne, épouse de Maximilien Ier, 49n-51, 99, 118, 122, 124, 133, 140 et n, 152, 154, 159, 181, 192, 194, 207, 210, 230, 234n-43, 262, 264 et n, 407
 – Marie d'Espagne, fille de Charles Quint 150
 – Maximilien Ier de Habsbourg, archiduc d'Autriche et empereur germanique 14, 50n, 140n, 142n, 172, 205, 387, 407
 – Philippe II v. Espagne
 – Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et roi d'Espagne 50n, 72n, 118, 140n, 142n, 152, 159, 162, 407-8

- Hainaut 97, 343
 Halle 46n
 Harcourt
 – comte de 186n, 379
 – Jeanne de v. Namur 246n, 275n
 Hautecombe 38n, 220n, 397
 Hereford 252
 Hermance, baron d' v. Balleyson, Claude de
 Hervier, Jehanin 147
 Heuille, comte de l' v. La Chambre-Seyssel, Jean de
 Hiérapolis 361
Histoire du chevalier Bayard 54, 265
 Homère 110, 299, 353n
 Homobonus, médecin 220n
 Hongrie 245-46 et v. Cillei, Ulric de
 – Albert II de Habsbourg, roi de 245n
 – Louis II, roi de 408

 Inde 109n, 119n, 295, 352
 Isaac 224, 329
 Isenburg, W. K. P. 44
 Isidore de Séville 297n
 Isnardi, Thomas, comte de Sanfré 205, 374, 376
 Israël 156, 309 et n, 311 et n
 Issogne, seigneurs d' v. Challant, Philibert et René de
 Italie 89n, 285, 317, 397, 412, 422
 – guerres d' 15-17, 247, 278
 Ivrée 7, 62, 64-66, 86-87, 92-93, 96, 101, 111, 126, 203, 268, 271, 284-339, 369, 389, 391-92, 396-97, 399, 408-9, 415, 425-26
 – cathédrale Sainte-Marie 155n
 – chapelle de Saint-Sébastien 87
 – château d' 65, 86n, 109, 151, 176
 – église de Saint-Laurent, 212n, 291
 – église San Giovanni de Strata 287n
 – évêque d' v. Ferreo, Fernandino

 Jacob 224
 Jaquemet de Bordeaux, gouvernante d'Amédée IX 144
 Jean, homme d'armes de Charlemagne 110, 299
 Jean, saint 156, 317
 Jean de Paris 72
 Jean de Porto, évêque de Targa 200, 325, 370, 425

 Jean de Tournai v. Bonnes Nouvelles
 Jean-Paul II, pape 385
 Jérémie 313
 Jérusalem 153, 295n, 361
 Jérusalem, héraut 190n
 Joab 295n
 Job 315
 Josse, saint 252 et n
 Jules César 177, 236, 361
 Jules II, pape 397
 Jussen, B. 239
 Jussieu, A. de 90

 Kervyn de Lettenhove, J.-M. 99n, 245n
 Kozhikode v. Calicut

 La Chambre-Seyssel, 403
 – Anne de La Tour d'Auvergne, épouse de Louis 403-4
 – Barbe d'Amboise, épouse de Jean 404
 – Charles de, seigneur de Sermoyé et de Meximieux 24n, 174, 204, 344, 350, 372, 403-4
 – Charles de Seyssel, évêque de Genève 244n
 – comte de 198, 376
 – comtin de 198, 376
 – François de, baron d'Aix 189, 191, 374, 376
 – Isabeau Mareschal, épouse de Charles 403
 – Jean de, comte de La Chambre et de l'Heuille 24n, 174, 188-89, 191, 219n, 325, 344, 347, 350, 369, 371, 403-4
 – Louis de 403-4
 – Louise de Bordons de Salins, épouse de Charles 403
 – Péronette de, fille de Charles v. Challant
 La Tour, seigneur de 202, 379
 La Tour d'Auvergne
 – Anne de, épouse de John Stuart v. Stuart
 – Anne de, épouse de Louis de Seyssel v. La Chambre-Seyssel
 – Bertrand V de 206 et n
 – Bertrand VI de 403-404
 – Madeleine de v. Médicis
 La Trémouille
 – Anne de Laval, épouse de François 37n

- Charles de, 383
- François de, vicomte de Thouars et prince de Tallemont 37n, 216, 380, 383-84
- Louis II, vicomte de Thouars et prince de Tallemont 216, 380, 383-84
- Lac de Joux, abbaye du 398
- Lamballe 415
- Lambert
 - Françoise Maréchal, épouse de Jacques 404
 - Jacques 404
 - Pierre, seigneur de la Croix 24n, 86, 126, 213, 350, 372, 396, 398, 404-5, 409, 424
 - *Mémoires* 398, 404
- Lancastre 52n et v. Angleterre (Henri V, Henri VI)
 - Philippa de v. Portugal
- Lanfoty, huissier 347, 371, 405
- Lanfrey
 - Bonne v. Oddinet
 - Hubert 413
- Langosco, Giovanni Tommaso 213, 375, 377
- Lannoy, Charles de 65
- Laon, évêque et duc de v. Bourbon-Vendôme, Louis de
- Lascaris
 - Anne de v. Savoie
 - Jean-Antoine de, comte de Tende 383
- Latran, concile du 389-90, 397, 401
- Laude, comte de v. Villani, Gabriel
- Lausanne, 397-98, 410-11 (évêques de v. Montfaucon, Aymon et Sébastien de)
- Lautrec v. Foix, Odet de
- Laval (et v. Montmorency-Laval)
 - Anne de v. La Trémoille
 - Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, épouse de Guy XVI 37n
 - comte de 186n, 379
 - Guy XVI, comte de 37n
 - Monsieur de 187n, 380
- Lemaire de Belges, Jean 72
 - *Illustrations des Gaules et singularitez de Troyes* 73
- Léon X, pape 205, 236, 242, 380-81, 383, 390, 398, 401, 410, 422
- Leone, sœur de l'Annonciade de Verceil 94n
- Lescun, seigneur de v. Foix, Thomas de
- Lesparre, baron de v. Albret, Jean d'
 - Levis
 - Jean de, seigneur de la Roche-en-Re-nier 243n
 - Thomine de Villequier, épouse de Jean 243n
 - Leyni, seigneurs de v. Provana
 - Lhuis, seigneur de v. Grolée, Jacques de *Liber Regie Capelle* 160, 235, 276
 - Ligny, Charles de 373
 - Ligurie 325
 - Lille 148
 - Lille, le seigneur de v. Liolo, Bertrando di
 - Limoges 148
 - Limoges, vicomtesse de v. Bretagne, Nicole de
 - Lincoln 140, 193
 - Liolo, Bertrando de 215, 327, 370, 405, 418
 - Lisbonne 26, 110, 301, 387, 414, 420
 - Lodi, comte de v. Villani, Gabriel
 - Lombardie 285, 287n
 - Lombards 66n et v. Didier
 - Lompnes, Pierre de, apothicaire 220n
 - Londres
 - palais de Westminster 51-52n
 - Longefan, seigneur de v. Balme, Aubert de la; Oddinet, Jean
 - Longwy, Jeanne de v. Balme
 - Loriol de Châles, Jeanne v. Gorrevod
 - Lorraine
 - Antoine, duc de 53n, 236, 242, 383
 - Antoinette de Bourbon, épouse de Claude 383
 - Claude de, comte de Guise 205, 380, 383
 - Marguerite de v. Alençon
 - Philippa de Gueldre, épouse de René II 383
 - René II, duc de 383
 - Lorronha, Maria de v. Montbel-Frossasque
 - Louis Monsieur 216, 381
 - Louvain 385
 - Lucinge
 - Anne de Gavre, épouse de Bertrand 406
 - Bertrand de 22, 24n, 184, 323, 369, 396, 406, 416-17, 421, 426
 - Charles de 406
 - Claudine des Alymes, épouse d'Humbert 406
 - Guyomar Cardosa, épouse de Bertrand 406

- Humbert de Lucinge 406
- Lucques 119n, 159n
- Lusignan v. Chypre
- Luther, Martin 391
- Luxembourg
 - Bonne de v. France
 - Jean de, duc de Görlitz, 46n
 - Jeanne de v. Brabant
 - Marie de v. Bourbon
 - Sigismond de, empereur germanique 13n
 - Valéran de, comte de Saint-Pol et de Ligny 47n
- Luxembourg-Martigues
 - Charles de, fils de François II 407
 - Charlotte de Brosse-Bretagne, épouse de François II 407
 - François Ier de Luxembourg, vicomte de Martigues 406–7
 - François II de Luxembourg, vicomte de Martigues 174, 187n, 189, 344, 348, 371, 380, 406–7
 - Louise de Savoie, épouse de François Ier de Luxembourg, 15, 407
 - Madeleine de, fils de François II 407
 - Philippe de, fils de François II 407
 - Sébastien de, fils de François II 407
- Lyobard, Louise v. Oddinet
- Lyon 36, 91, 126, 231n, 389, 405
- Lyossiey 427

- Maccanée (Domenico della Bella, dit) 93
- Macédoine, royaume de 323
- Mâcon 253
- Madden, F. 52
- Madianites 156, 311
- Madrid 40n, 90–91
- Maine, comté du 16n
- Maleval, seigneur de v. Brosse, Antoine de
- Malines 72n, 408
- Malte, ordre de 153n, 189, 197–98, 205, 245, 374, 376, 427–28
- Maltravers, lady 193, 196, 211, 242
- Maltravers, lord 193, 236
- Manno, A. 392, 408
- Mantouan (Battista Spagnolo, dit le) 80–81
 - *Elégies* 80
- Mantoue 80 et v. Gonzague
- Marchegay, P. 37
- Marches, seigneur des v. Noel, François
- Marcossey, Claude 78
- Maréchal, Françoise v. Lambert
- Mareschal
 - François, seigneur de Meximieux 403
- Isabeau v. La Chambre-Seyssel
- Marie-José de Savoie 20, 80, 231
- Marignan, bataille de 89n, 383
- Marino
 - Aloys 176n, 321, 408
 - Bernardin 176n, 321, 408
- Marlioz 420
- Mars 66, 73, 289, 343
- Marseille 151n
- Marsonnax, seigneur de v. Seyturier, Claude
- Martigues, vicomtes de v. Luxembourg-Martigues
- Masin, comtes de v. Valpergue
- Masin, forteresse de 301n
- Masin, abbé de v. Valpergue, Jean-François de
- Maurienne 401 (évêques de v. Gorrevod, Louis de; Morel, Etienne de)
- Maurienne, vicomte de v. La Chambre-Seyssel, Jean de
- Maximilien Ier v. Habsbourg
- Médée 339
- Médicis 422 (v. aussi Léon X)
 - Catherine de v. France
 - Jean II de 53n
 - Julien de 367, 413, 422
 - Laurent II de, duc d'Urbino 205, 217, 242, 380, 383
 - Madeleine de La Tour d'Auvergne, épouse de Laurent II 383
 - Philiberte de Savoie-Nemours, épouse de Julien 14n, 18, 86, 126, 151n, 215–17, 251, 327, 367, 370, 381, 388–89, 395, 397, 399, 401, 404, 412–13, 422–23
- Meggen, Nicolas de 403
- Menthon
 - Bernard, seigneur de 428
 - Claude de, seigneur de Montrottier et de Bourbonges 412
 - évêque de 242
 - Gasparde de, fille de Claude v. Noel
 - Hélène de, fille de Bernard v. Viry
 - Marguerite de Challant, épouse de Bernard, 428
- Menthon-Rochefort, seigneur de 327, 371, 409, 413
- Mer Rouge 156
- Mermeta Alamande 149

- Messerano, marquis de 198, 376
 Metellus 363
 Methven, lord v. Stewart, Henri
 Meximieux, seigneurs de v. Mareschal, François; La Chambre-Seyssel, Charles de
 Michault de Lallier, changeur à Paris 146
 Milan 64 et n, 119n, 148, 285 et n, 400 et v. Sforza
 Milanais 16, 64 et n, 387, 414, 427
 Minot 172n
 Miolans
 – baronne de v. Polignac, Gilberte de
 – Philiberte-Blanche de v. Saluces
 – seigneur de 186n, 379
 Moab 311n
 Modène 422
 Moïse 156, 224, 311n
 Molettes, seigneur des 220n
 Molondin, coseigneur de v. Estavayer, Antoine d'
 Mombello, G. 414
 Moncalieri 390
 Mondovi, évêque de v. Champion, Antoine
 Mons, seigneurs de v. Noel, François; Saint-Trivier, Claudine de
 Monstrelet, Enguerrand de 99n, 252
 Mont-Aymon, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Jean de
 Mont-Joux, seigneur et prévôt de v. Forest, Jean de la
 Montagny, dame de 220n
 Montallant, seigneur de 186n, 379
 Montalto, seigneur de v. Stria, Giacomo della
 Montbel-Entremont
 – Béatrix Pacheco, épouse de Sébastien 410
 – Charles de Montbel, comte d'Entremont 410
 – Claude de Montbel 71
 – demoiselle d'Entremont 215, 327, 370
 – François de Montbel 71
 – Jacqueline d'Entremont, fille de Sébastien 410
 – Jacques II de Montbel, comte d'Entremont 422
 – Jacques III de Montbel 71
 – Philippine-Hélène de Sassenage, épouse de Jacques II 215, 351n, 372, 422
 – Sébastien de, comte d'Entremont 174-175, 189, 198, 344, 347, 371, 410
 Montbel-Frossasque 387
 – Bertholin de Montbel, comte de Frossasque 23, 27n, 87, 174-75, 184-85, 217n, 219n, 323, 344, 347, 369, 372, 387-88, 406, 409
 – Catherine Spinola, épouse de Charles 387
 – Charles de Montbel, comte de Frossasque et d'Alpignano 175, 204, 264, 350, 362, 371, 387, 409, 417
 – Maria de Lorronha, épouse de Bertholin 27n, 204, 210, 217, 349, 372, 391, 406
 Montecrivello 301n
 Montecuculi, Sébastien de 54n
 Montfaucon
 – Aymon de, évêque de Lausanne 410
 – François de, 410
 – Jacqueline de la Rochette, épouse de François 410
 – Sébastien de, évêque de Lausanne 201, 203, 231, 344, 348, 371, 410-11
 Montferrat 247, 387, 400
 – Anne d'Alençon, épouse de Guillaume IX 17, 215, 218, 247, 249-50, 327, 386-87, 391, 393
 – Bernarde de Brosse, épouse de Guillaume VII 14n
 – Blanche de v. Savoie
 – Boniface IV Paléologue, marquis de 386
 – Elisabeth Sforza, épouse de Guillaume VII 38n
 – Guillaume VII Paléologue, marquis de 38n
 – Guillaume VIII Paléologue, marquis de 386
 – Guillaume IX Paléologue, marquis de 17, 247, 386
 – Jean-Jacques Paléologue, marquis de 163n
 – Jeanne de Savoie, épouse de Jean-Jacques 97, 163n, 216n, 220n, 237, 265
 – Marguerite Paléologue 386
 – Marie de Foix, épouse de Guillaume VIII 326
 – Marie Paléologue 386
 – Théodore II Paléologue, marquis de 163n
 Montferrat, héraut 190n
 Montfort, comte de 186n, 379
 Monthey 407
 Monthoux, seigneur de v. Viry, Michel de

- Montilier, seigneur de v. Montbel-Entremont, Sébastien de
 Montivilliers 129
 Montmélian 37
 Montmorency
 – Anne de, connétable de France 187n, 380, 382
 – Françoise de Foix, épouse de Jean 382
 – Jean de Montmorency-Laval, vicomte de Châteaubriant 187n, 380, 382
 – Philippa de v. Gouffier
 Montpensier 174n, 194 et v. Bourbon, Charles III de
 Montrevel, comte de v. Baume, Gui de la
 Montrottier, seigneur de v. Menthon, Claude de
 Montsoreau, seigneur de v. Chambes, Jean II de
 Morel, Etienne de, évêque de Maurienne 401
 Mortagnes, baron de v. Bourbon, François de
 Mousquet, Jean 45, 47
 Moultiers-Tarentaise 244n, 402 et v. Tarentaise
 Moyria, Claudine de v. Seyturier
 Muses 353n
 Musinens, seigneur de v. Châtillon, Louis de
 Myozinge, François de 69, 78-81, 174, 179, 203, 341, 343, 346, 349, 363, 371, 411
 – *Elegie de Baptiste Manthouan contre les folles et impudiques amours vénériennes [...]* 80
 – *Poèmes* 81, 132, 152, 219, 248-49, 254-55, 345-46, 354-62

 Naef, H. 19, 386, 389, 398
 Namur
 – Guillaume, comte de 275n
 – Jeanne d'Harcourt, épouse de Guillaume 246n, 275n
 Nantua 399, 202, 375 et v. Forest, Jean de la
 Naples 17, 37n, 405, 420
 Natage, seigneur de v. Montbel-Entremont, Sébastien de
 Navarre 89n et v. Albret
 Naviglio 301n
 Néelle, Jeanne de v. Villiers de l'Isle-Adam
 Negron' di Negro 377

 Nemours, duché de 422-23 et v. Savoie (Philiberte et Philippe)
 Nestor 363 et n
 Neuchâtel 393
 Nevers v. aussi Flandres (Jeanne de Rethel, Louis Ier, Louis II, Robert III, Yolande de Bourgogne)
 – Isabelle de Soissons, épouse de Philippe de 46
 – Philippe de 46 et n, 192n
 Nevigle v. Busca de Nevigle
 Neville, Cicely v. York
 Neyriou, seigneur de 220n
 Nice 7, 16, 18, 26, 41, 92, 230n-31, 382, 387, 390, 396, 411, 420 (évêque de v. Arsago, Geronimo)
 Nicosie 36
 Nil 301
 Noel
 – Anne, fille de François 412
 – Barthélemy, fils de François 412
 – Christophe, fils de François 412
 – Claudine de Saint-Trivier, épouse de François 412
 – François, seigneur de Bellegarde 23, 184, 347, 371, 411-12
 – Gaspard de Menthon, épouse de François 412
 – Jean 411
 – Jean-François, fils de François 412
 – Louise de Poypon, épouse de Jean
 – Philibert, seigneur de Bellegarde 215, 351, 372
 – Philiberte Seyturier, épouse de Philibert 412
 – Pierre, fils de François 412
 Norfolk, comte de v. Angleterre (Thomas de Brotherton)
 Normandie, héraut 186, 261
 Northumberland, comte de 193, 199
 Nostradamus (Michel de Nostre-Dame dit) 94 et n
 Novalaise, prévôt de la v. Provana, Gaspard
 Noyel v. Noel

 Oddinet
 – Bonne Lanfrey, épouse de Jean 413
 – Jean, seigneur de Longefan 23, 184, 347, 371, 411-13
 – Jeanne de la Balme, épouse de Jean 413

- Lambert II 412
- Louise Lyobard, épouse de Lambert II 412
- Odemira
- Maria de Lorronha, fille de Sancio v. Montbel-Frossasque
- Sancio de Portugal, comte d' 406
- Octave 363 et n
- Oncin, seigneur d' v. La Chambre-Seys-
sel, Charles de
- Opezzi, Luisa v. Pasero
- Orange, princes d' v. Chalon, Philibert
de; La Chambre-Seysse, Jean de
Orléans
- Charles, duc d' 228, 242
- Charles d', père de François Ier v. An-
goulême (Charles)
- Charlotte d'Orléans-Longueville v.
Savoie
- Jean, comte de Dunois, bâtard de
Louis 174, 206 et n, 243, 263n
- Louis, duc d' 97n, 147, 270
- Louis, fils de Louis 97 et n, 147
- Louis d', fils de Charles v. Louis XII
- Valentine Visconti, épouse de Louis 97
et n
- Orlyé, Jean d' 347, 371, 408, 413
- Orphée 203, 349
- Orval, seigneur d' v. Albret, Jean d'
- Ouranos 358n
- Oxford, comte d' v. Vere, John de
- Pacheco
- Béatrix v. Montbel-Entremont
- Jean, duc d'Ascalona et de Sifuenta 410
- Page, A. 36, 129-30, 141
- Palazzo 301
- Paléologue v. Montferrat
- Pallas Athéna 289
- Palud
- Antoinette de la v. Compey
- Jean de Varambon de la Palud 395
- Marie de Varambon de la Palud v.
Challant
- Pancalier, comtes de v. Savoie-Raconis
(Bernardin, Claude et Louis)
- Pantheimot v. Penthèvre
- Papes v. Adrien VI, Clément VII, Grégoi-
re XVI, Jean-Paul II, Jules II, Léon X,
Paul II, Pie V, Sixte IV
- Paravicini Bagliani, A. 7n, 283
- Paredes, Pedro de 215, 350, 372, 413
- Paris 44n-45, 54, 99, 108, 123, 139, 146,
159n, 181, 244n, 405
- Bastille 421
- évêque de 202, 229, 381
- prison du Châtelet 100
- Parme 422
- Parmesan (Francesco Mazzola dit le) 78
- Pascal, Luquin, médecin 220n
- Pasero
- Cosma 414
- Geoffroi 212n, 323, 369, 387, 414, 416
- Luisa Opezzi, épouse de Geoffroi 414
- Tommasa Riccardini, épouse de Cos-
ma 414
- Passier v. Pasero
- Paul II, pape 244n
- Pavie 289, 400, 405
- bataille de 16n, 89n, 382, 393, 415
- Paviot, J. 47, 169n, 234n, 276
- Pavone 391
- Payerne 411 (abbé de v. Forest, Jean de la)
- Pays de Galles 52n
- Pays-Bas 50n, 72n, 251, 254, 408
- Pelletta, Maria v. Rovere, della
- Pembroke, château de 52n
- Penthèvre, comtes et ducs de v. Brosse
- Péor 311n
- Perche, comte du v. Alençon, René d'
- Perel de Bresse, seigneur de 204, 349,
372, 402, 415
- Pernette, chambrière d'Amédée IX 144
- Pernette, femme du barbier de Thonon
146
- Perrière, seigneur de la v. Viry, Michel de
- Perrot, tailleur 51, 108, 145
- Pertot, évêque de 220n
- Petrus Carmelitanus 132n
- Pharaon 309n
- Phébus 68, 289, 291, 301
- Philibert de Tournus, saint 255
- Physiologus* 297n
- Piazza, Sébastien del 176n, 321
- Pibiri, E. 7n, 97n
- Picardie 350, 427
- Picardie, héraut 54, 167, 172, 178, 186,
202, 205, 261, 269, 379-81
- Pie V, pape 41, 153n, 198, 205, 245
- Piémont 13n-14, 85-86, 185, 373, 395
- Piémont, héraut 74, 179, 188-90n, 219n,
323, 347, 369, 371, 393, 415
- Pierre, saint 309n
- Pierre-Charve, seigneur de v. Montfau-
con, François de

- Pineiro, Gloria et Lidia 41n
 Pingon, Philibert 74, 80
 Piobesi, coseigneur de v. Piossasque, Aymon de
 Piossasque
 – Aymon de, coseigneur de Piobesi 212n, 323, 369, 416
 – Chabert de, seigneur de Scalenghe 184n, 323, 369, 416
 – François de, seigneur d'Anono 184n, 323, 369, 416
 Piozzo-Saluces v. Saluces
 Pise 397
 – église de San Sepolcro 397
 Pisseleu, Anne de v. Brosse
 Piverone 301
 Plantagenêt v. Angleterre (Bridget, Edouard I, Edouard II, Edouard III, Henri III)
 Poitiers (v. aussi Eléonore de Poitiers)
 – Diane de 382
 – Jean de, seigneur d'Arcis-sur-Aube 49n
 – Jean de, seigneur de Saint-Vallier, marquis de Crotone et vicomte de l'Etoile 187n, 380, 382
 – Jeanne de Batarnay du Bouchage, épouse de Jean, seigneur de Saint-Vallier 382
 Poitiers, bataille de 46n
 Polignac, Gilberte de, baronne de Miolans 244n
 Pomar, Gabriel 80
 Pompadour, Elie de, évêque de Viviers 230 et n
 Pompée 177, 346
 Pomy, seigneur de v. Seyturier, Claude
 Pont-d'Ain 16
 Pont-de-Vaux, comte de v. Gorrevod, Laurent de
 Pontamafrey, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Jean de
 Pontoise 46n
 Porporato
 – Jean-François 414
 – Leonetta Solaro, dite la présidente, épouse de Jean-François 205, 374
 Porrentruy 233, 239n-40n, 251n
 Portugal 19, 85, 109-11, 250, 259 et n, 275-76, 299, 352-53 et v. Bragance, Coïmbre, Odemira
 – Béatrice de v. Savoie
 – Eléonore de Habsbourg, épouse d'Emmanuel Ier, puis de François Ier v. France
 – Emmanuel Ier, dit le Fortuné, roi de 17-19, 69, 156n, 204, 207, 226, 248-51, 254, 287, 351, 367, 427
 – Henri, dit le Cardinal, roi de 367
 – Isabelle de, épouse de Charles Quint v. Habsbourg
 – Isabelle de, épouse de Philippe le Bon v. Bourgogne
 – Jean Ier, roi de 47n
 – Jean III, dit le Pieux, roi de 250, 367
 – Manuel Ier, roi de v. Emmanuel Ier
 – Manuel II, roi de 250
 – Marie de Castille, épouse d'Emmanuel Ier 367
 – Philippa de Lancastre, épouse de Jean Ier 47n
 Poypon, Louise de v. Noel
 Praloran, M. 7n, 283
 Presles, Jeanne de 207n
 Prez, Pernette de v. Champion
 Priam 363 et n
 Primen de Besoux 97
 Prince Noir v. Angleterre (Edouard)
 Provana
 – Andrea II, seigneur de Leyni, fils de Jacques III 387, 417
 – Anna Grimaldi di Boglio, épouse de Jacques III 417
 – Augustin, seigneur de Leyni et de la Gorra 184n, 323, 369, 417
 – Catherine Spinola, épouse d'Andrea II v. Montbel-Frossasque
 – Gaspard, père d'Augustin 417
 – Gaspard, prévôt de la Novalaise 202, 375, 377
 – Gioanello II, père de Jacques III 417
 – Jacques III, seigneur de Leyni et du Viù 184n, 323, 369, 417
 – Jean 417 (et v. Savoie, hérald)
 – Marguerite Provana di Leyni, épouse d'Augustin
 – Nicolas seigneur de Leyni 184n, 323, 369, 417
 – Philiberte de la Ravoire, épouse de Jacques III 417
 Puy de Fou, Bonaventure du v. Gouffier
 Pygrammo 358n
 Pythagore 224, 353n
 Raconis 230n et v. Savoie-Raconis
 Ravenstein, seigneur de v. Clèves, Adolphe de

- Ravoire, Philiberte de la v. Provana
 Ravorée, Georges de la 220n
 Reims 96, 117, 120, 139
 Religieux de Saint-Denis, chroniqueur 99
 Rethel (v. aussi Flandres, Louis II de)
 – Antoine de Brabant, comte de Rethel v. Brabant
 – Hugues IV, comte de 43n
 – Isabeau de Grandpré, épouse d'Hugues IV 43n
 – Jeanne de Luxembourg, comtesse de Rethel v. Brabant
 – Jeanne de v. Flandres
 Revermont, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Charles de
 Rhodes 204, 249, 350, 361, 418, 427
 – archevêque de v. 201, 348, 371, 398, 418
 Riccardini, Tommasa v. Pasero
 Richemont, comte de v. Bretagne, Arthur III de
 Richmond 52n, 208 et v. Tudor, Edouard
 Rieux, comte de 186n, 379
 Ripaille 410
 Ripart, L. 7n
 Riphées, monts 352
 Rishanger, William 252
 Rivoli 41n
 Robert, huissier 347, 371, 418
 Robertet, Florimond 202, 379, 381
 Roche, dame de la v. Villequier, Thominé de
 Roche-en-Renier, seigneur de v. Levis, Jean de
 Roche-sur-Yon, prince de v. Bourbon-Vendôme, Louis de
 Rochebaron
 – Antoine de, seigneur de Berzé-le-Châtel 262n
 – Madame de Berzé, bâtarde de Jean Sans Peur, épouse d'Antoine 262n
 Rochetta del Varo 390
 Rochette, Jacqueline de la v. Montfaucon
 Roero-Sanseverino, Roberto 185, 376
 Rois Catholiques 18, 50n
 Rolle, seigneur de v. Viry, Michel de
 Romainmôtier 401 (prieur de v. Estavayer, Claude d')
 Rome 204n, 229n, 244n, 285-86, 354, 385, 389-90, 397, 405, 412, 421
 – basilique Saint-Pierre 131, 309n
 Rosex, seigneur de 215, 327, 370, 405, 418
 Rosie, A. 7n, 97, 147, 228, 242-43n
 Rouen 52n
 Roussy de Sales, comte de 61
 Rovere, della
 – Antoine, évêque d'Agen 200, 325, 370, 418-19
 – Dominique, évêque de Turin et cardinal 244
 – Gianfrancesco, fils de Lelio 419
 – Jérôme, fils de Lelio, archevêque de Turin 229n, 419
 – Jérôme, seigneur de Vinovo 184n, 323, 369, 419
 – Lelio, seigneur de Vinovo, comte de Cinzano 184, 229n, 323, 369, 419
 – Léonard, évêque d'Agen 418
 – Leonardo, fils de Lelio 419
 – Luchesia della Rovere de Savone, épouse de Stefano 419
 – Marie Pelleta, épouse de Jérôme 419
 – Martin 244
 – Stefano, fils de Jérôme 419
 – Stefano, père d'Antoine, de Lelio et de Jérôme 419
 Roy, Thierry le 97
 Rubellin, M. 172
 Saint-Bovon, abbaye de 126
 Saint-Claude, abbé de v. Balme, Pierre de la
 Saint-Denis, abbé de v. Bourbon-Vendôme, Louis de
 Sainte-Hélène des Millièrès, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Charles de
 Saint-Germain, baron de v. Balleyson, Claude de
 Saint-Germain, Percita de v. Balleyson
 Saint-Jean-de-Jérusalem, ordre des Hospitaliers de 64-65, 204, 206, 212, 214, 248-49, 285, 325n, 350, 361, 372, 386, 397, 414, 418, 423, 427
 Saint-Lazare, ordre de 419
 Saint-Marcel, seigneurs de v. Challant, Philibert et René de
 Saint-Martin, Gaspard de, seigneur de Val d'Isère 268
 Saint-Maurice, ordre de 419
 Saint-Maurice, seigneurs de 220n et v. Montbel-Entremont, Sébastien de
 Saint-Michel, ordre de 74, 187, 227n, 347n, 380, 382, 386-88, 403-5, 409, 411, 413, 416, 424

- Saint-Pol, comtes de v. Bourbon, François de; Luxembourg, Valéran de
 Saint-Quentin 40n
 Saint-Rémy, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Jean de
 Saint-Sorbin, marquis de 246
 Saint-Trivier, Claudine de v. Noël
 Sallagine, seigneur de 264, 362, 419
 Sallenove
 – Alexandre de, bâtard d'Antoine 24, 184, 264, 347, 362, 371, 413-14, 419-20
 – Antoine de 420
 – Marguerite de Villette, épouse d'Alexandre 420
 Saluces 420-421
 – Barbara Saluzzo di Farigliano, épouse de Maximilien 417
 – François, marquis de 421
 – François-Marie de, seigneur de Cardé 23n, 188, 325, 369, 392, 417
 – Gabriel de 421
 – Jacques de Cardé-Saluces, fils de François-Marie 392
 – Jean-Louis de, protonotaire apostolique puis marquis de 215, 327, 370, 391, 420-21
 – Louis II, marquis de 420
 – Manfred de, seigneur de Cardé 417
 – Marguerite de Cardé-Saluces, fille de François-Marie 392
 – Marguerite de Foix, épouse de Louis II 420-21
 – Maximilien de, seigneur de Piozzo 188, 325, 329, 369, 417
 – Michel-Antoine, marquis de 420
 – Philiberte-Blanche de Miolans, épouse de François-Marie 392
 Saluzzo di Farigliano, Gian Galeazzo 417 (et v. Saluces)
 Salviati, Jean, cardinal 204, 350, 421
 San Martino 392
 – Alexandre de 184n, 323, 369, 421
 – Berthold de 184n, 323, 369, 421
 – Mathieu de, comte de Vische, prieur de Saint-Laurent d'Ivrée 212n, 291, 323, 369, 422
 San Pietro dell'Olmo, abbé de v. Saluces, Jean-Louis
 San Severino, Galéas de 187, 381
 Sanagla, Maria 67, 266-77, 291, 333, 422
 Sanfré, comte de v. Isnardi, Thomas
 Sanseverino v. Roero
 Santi, F. 7n, 283
 Sarmatique, océan v. Baltique
 Sassenage
 – Jacques, baron de 422
 – Philippine-Hélène de v. Montbel-Entremont
 Satriel, ange 343
 Saturne 343
 Saux, Ide de 145
 Savigliano 376, 414
 Savigny, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Charles de
 Savoie 13-29, 35-43, 61-81, 85-101, 120, 126, 135, 141, 143-61, 178, 206, 208, 210, 214, 216, 237, 243n, 247, 259 et n, 277-279, 394, 416
 – Adrien de, fils de Charles II 7-9, 21-22, 24-25, 27, 34, 39-40, 54, 61-68, 75, 85-87, 92-96, 98, 100-1, 107, 109-14, 121n, 126, 130-32, 137, 151, 155-57, 163, 172, 176-77, 179, 183-85, 187, 190-91, 196, 199-201, 203-4, 208, 212-15, 217, 223-29, 231-32, 237-38, 243, 247, 250-51, 253, 259, 261, 266-71, 274, 277-78, 282-339, 367, 369-70, 385-428
 – Amédée de, fils d'Amédée VIII 36n
 – Amédée V, comte de 265
 – Amédée VI, dit le Comte Vert, comte de 73n, 86n
 – Amédée VII, dit le Comte Rouge, comte de 97n, 163, 220n, 237
 – Amédée VIII, comte puis duc de 13n, 23, 36n, 37, 73, 94, 120n, 141, 150, 216n, 253
 – Amédée IX, dit le Bienheureux, duc de 36n-38n, 56, 98, 100, 108, 120, 128-29, 141, 143-44, 146, 150, 160, 168, 174, 206, 208, 210, 227, 243n-44n, 263
 – Anne de, fille d'Amédée IX v. Aragon
 – Anne de Chypre, épouse de Louis 14n, 36n, 108, 113, 120, 122-23n, 127-29, 129, 137, 141, 146, 149, 150, 270, 367
 – Anne de Lascaris, comtesse de Tende, épouse de René 216, 380, 382-83
 – Aymon de, fils de Louis 98, 100
 – Béatrice de Portugal, épouse de Charles II 7, 16-22, 24, 26-28, 29, 40n-41n, 63, 66, 78-79, 81, 85-93, 95, 106, 111-15, 121, 126, 130-32, 137, 149-50, 171, 217, 230 et n, 237-38, 241, 247n, 249-51, 260, 269, 287, 305, 344-45, 357, 367, 372, 386-88, 393, 396-97, 401, 406, 409, 412-14, 416, 420, 423-25, fig. 2
 – Blanche de Montferrat, épouse de Charles Ier 14 et n, 38n, 150 et n

- Bonne de, fille d'Amédée VIII, 120
- Bonne de Berry, épouse d'Amédée VII, 97, 122, 127, 163, 220n
- Catherine de, fille d'Amédée V 265
- Catherine de, fille de Charles II 92, 247n, 367
- Catherine d'Autriche, épouse de Charles-Emmanuel Ier 41n-42n, 180n
- Charles de, fils d'Amédée IX 37n-38, 56, 108, 123, 160, 162, 168-69, 174, 182, 192, 194, 206, 208, 227, 230, 243 et n, 261, 263
- Charles Ier, dit le Guerrier, duc de 14 et n, 37n, 38n, 95 et n, 146, 150 et n, 237, 243n-44, 253
- Charles II, duc de 7-8, 13-29, 39-41, 61, 63, 73, 75-76, 78-81, 85-96, 98, 100-1, 110-11, 126, 149-51n, 172, 177, 183, 190-91, 196, 200, 203, 212, 219n, 230n-31, 237-38, 241, 245n, 247n-48, 250-51, 253-55, 261, 268, 271, 277-79, 287, 299, 353-57, 360, 362, 367, 376, 382, 386-89, 392-402, 404-12, 414-16, 419-20, 422, 424-25, 427, fig. 1
- Charles III, duc de (appellation erronée de Charles II) 14n
- Charles-Emmanuel Ier, duc de 9, 40n-43, 55, 94n, 108, 132n, 153-55n, 167-68, 170-71, 177, 179, 183, 185, 189-91, 193n, 196n-98, 202, 205-6, 208, 212-13, 215-19, 229, 236, 245-46, 255, 260, 265-66, 274, 278, 373-77, 419
- Charles-Jean-Amédée, duc de 14n, 38n, 39, 43, 93, 95n, 152-53, 160, 237 et n, 244 et n, 253 et n, 277
- Charlotte de v. France 128n
- Charlotte d'Orléans-Longueville, épouse de Philippe de Savoie-Nemours 151n
- Christine de France, épouse de Victor-Amédée Ier 43n, 423
- Claude de, comte de Pancalier v. Savoie-Raconis
- Claude de, bâtarde de Philippe II 414
- Claude-Galéas de, fils d'Amédée IX 243 et n
- Claudine de Brosse-Bretagne, épouse de Philippe II 14n, 151n, 367, 414, 422
- Emmanuel de, né en 1533, fils de Charles II 92, 95, 230n, 367
- Emmanuel de, né en 1534, fils de Charles II 92, 230n, 367
- Emmanuel-Philibert Ier, duc de 7-9, 14, 20-21, 24-25, 28, 34, 38n, 40n-42, 50n, 54, 62, 69-81, 85, 87, 93-94, 100, 108, 112, 131-32, 137-38, 151-52n, 154, 156-58, 163, 167, 171, 174-78, 180, 183-85, 187, 189, 191, 194, 196, 199, 201, 203-4, 206-8, 210-19, 225-26, 229-31n, 236-38, 243, 245, 247-51, 253-55, 259-61, 264, 271, 274, 278, 341-63, 367, 371-72, 385-428
- François de, évêque de Genève 244n
- François-Hyacinthe, duc de 42-43n, 154n, 273
- Honorat de, fils de René, marquis de Villars, comte de Tende et de Sommerive, amiral de France 205, 245n, 374, 376
- Isabelle de, fille de Charles II 92, 230n, 367
- Jacques de, fils de Louis 36-37n, 108, 129, 141, 149, 151n
- Jacques-Louis de, fils d'Amédée IX, 121, 210
- Janus de, fils de Louis 407, 428
- Jean de, bâtard de François, évêque de Genève 389, 398, 420
- Jean-Louis de, fils de Louis 36-37n, 108, 122, 129, 141, 144, 149
- Jean-Marie, fils de Charles II 92, 367
- Jeanne de v. Montferrat
- Louis de, fils de Charles II 8, 40n, 87-94, 98, 132, 152n, 235n, 237-38, 250-51, 271, 343n, 345-46, 360, 367, 386, 388, 395-96, 404-5, 409, 411, 413, 416, 424-25
- Louis, duc de 13n-14n, 36n, 120, 123, 149, 367
- Louise de, fille de Janus, épouse de François Ier de Luxembourg v. Luxembourg-Martigues
- Louise de, fille de Philippe II et mère de François Ier v. Angoulême
- Marguerite d'Autriche, épouse de Philibert II 14 et n, 16n, 18, 38n, 50n, 70-72, 75-76, 140n, 152 et n, 204, 206-7, 247n-48, 251, 254-55, 343 et n, 349, 351, 353, 360, 367, 376, 382, 387, 389, 391, 400-1, 406-8, 416, 420, 425, 428, fig. 3
- Marguerite de Bourbon, épouse de Philippe II 14n, 16n, 38n, 367
- Marguerite de France, épouse d'Emmanuel-Philibert 40n, 91 et n, 94 et n, 394, 396, 405, 409

- Marie de, bâtarde d'Emmanuel-Philibert 198, 205, 217, 245, 374
- Marie de, fille de Charles II 92, 367
- Marie de Bourgogne, épouse d'Amédée VIII 13n, 36n, 120, 150
- Marie de Brabant, épouse d'Amédée V 265
- Philibert Ier, duc de 37n-38n,
- Philibert II, dit le Beau, duc de 7, 14 et n, 38n, 71-72n, 248, 254-55, 351, 360, 367, 382, 387, 401-2, 408, 416, 420, 427
- Philiberte de Savoie-Nemours v. Médicis
- Philippe de Savoie-Nemours 14n-15, 77, 150n-51n, 190n-91, 367, 380, 382, 388-89, 393, 398, 402, 407, 410, 415, 420
- Philippe II, dit Sans Terre, duc de 14n, 16n, 38n, 78, 149 et n, 151n, 253, 367, 382, 422, 428
- Philippe-Emmanuel de, fils de Charles-Emmanuel Ier, 42n, 136, 154n, 180n, 190n, 194n, 218n, 246, 261n, 270
- René, Grand Bâtard de, bâtard de Philippe II 14n, 39, 187n, 216, 245n, 376, 380, 382-83, 408
- Victor-Amédée Ier, duc de 41n-43n, 136, 154n, 274
- Yolande de France, épouse d'Amédée IX 36n-38n, 56, 86n, 113, 120-21, 123, 126-28, 135, 137, 146, 160, 169, 206, 210, 227, 243 et n, 253, 261, 263
- Yolande-Louise, fille de Charles Ier 38n, 43, 93, 168, 237, 244, 253
- Savoie, héraut 179, 186, 188, 190n, 323, 369, 415
- Savoie-Nemours v. Savoie (Philiberte et Philippe de)
- Savoie-Raconis
 - Antoine-Louis, comte de Raconis 188, 325, 369, 423
 - Bernardin de, seigneur de Raconis et de Pancalier 203, 205, 325, 370, 374, 376, 423
 - Claude de, comte de Pancalier 185, 376, 424
 - Claude de, père de Bernardin 423
 - Hippolyte Borromée, épouse de Claude 423
 - Louis de, seigneur de Raconis et de Pancalier 174, 264, 344, 362, 423-424
 - Philippe de, comte de Raconis 189, 191, 374, 376
 - Violante Adorne, épouse de Bernardin 423
- Scaglia, Stefano 350, 372, 396, 404, 424
- Scalenghe, seigneur de v. Piossasque, Chabert de
- Scozia, Ange 61-62
- Scros, seigneur de 189, 374
- Segre, A. 65, 386, 414
- Sens, archevêque de v. Bourbon-Vendôme, Louis de
- Septimo, Gaudentino de 176n, 321, 424
- Sermoyé, seigneur de v. La Chambre-Seyssel, Charles de
- Serra 301n
- Settimo v. Septimo
- Sévaz, coseigneur de v. Estavayer, Antoine d'
- Seyssel v. La Chambre-Seyssel
- Seyturier
 - Claude de, seigneur de Marsonnax et de Pomy, 26, 176-77, 219n, 321, 346, 369, 371, 412, 424-25
 - Claudine de Moyria, épouse de Claude 412
 - Jacques de 425
 - Philiberte de, fille de Claude v. Noel Sforza v. Elisabeth
 - Elisabeth v. Montferrat
 - Francesco Maria Sforza, duc de Milan 285n
 - Galeazzo Maria, duc de Milan 243
 - Ludovic, dit le More, duc de Milan 243-244, 253
- Sicile 37n
- Sifuenta, duc de v. Pacheco, Jean
- Sigovèse, le brenn 285
- Sinaï 224, 329
- Sion 398
- Sixt, abbé de v. Compey, Jean de
- Sixte IV, pape 244n
- Smalkalde, ligue de 40n
- Soissons, comtes de 174n, 194
- Soissons, Isabelle de v. Nevers
- Solaro, Leonetta v. Porporato
- Soliman Ier, dit le Magnifique 418, 427
- Sommé, M. 49, 234, 252
- Sommerive, comte de v. Savoie, Honoré de
- Soncino 65
- Spécule des pécheurs*, 131
- Spinola, Catherine v. Montbel-Frossasque
- Spon, Jacob 90

- Sri-Lanka 68n, 305
 Staffarda, abbé de v. Saluces, Jean-Louis
 Stango, C. 42, 168, 177-78, 185, 215, 245, 266, 373-77
 Staniland, K. 51-52, 145, 148, 162, 208, 211, 228n, 234-35, 252, 263 et n, 276
Statuta Sabaudiae 13n
 Stavele, Guillaume de, vicomte de Furnes 49n
 Stéropès, cyclope 358n
 Stewart, Henri Ier, lord Methven 52 n
 Strasbourg 414
 Stria
 – Barthélemy della 176n, 319, 425
 – Charles della 176, 319, 425
 – Giacomo della, seigneur de Montalto 425
 Stroppiana, chancelier v. Langosco, Giovanni Tommaso
 Stuart v. aussi Angleterre (Jacques Ier); Ecosse (Jacques IV)
 – Alexandre, duc d'Albany 383
 – Anne de La Tour d'Auvergne, épouse d'Alexandre 383
 – John, duc d'Albany 205, 380, 383
 Suisses 178 et v. Confédérés
 Syrie 112, 128, 131, 307

 Tallemont v. Talmond
 Talmond v. La Trémoille
 Tamar 295n
 Tamié, abbé de 220n
 Tapprobane 68n, 305
 Tarentaise 398 (archevêques de v. Compey, Jean de; Grolée, Jean-Philippe de; Valpergue, Jérôme de)
 Tarente 361
 Targa, évêque de v. Jean de Porto
 Targhes v. Targa
 Tarse, évêque de v. Balme, Pierre de la
 Tavaréz de Miré, Françoise de v. Duyn-Maréchal
 Templiers 65, 287
 Tende, comtes de v. Savoie (Anne de Lascaris, Honorat)
 Ternier 407
 Thamyris 224, 353 et n
 Thèbes 361
 Thessalie 177, 346
 Thomas Becket, saint 252
 Thomas Cantilupe, saint 252
 Thonon 146, 151n, 398, 407, 416

 Thouars v. La Trémoille
 Tired, seigneur de v. Balme, Hugues de la
 Tissetti v. Tixetto
 Titus 153
 Tixetto, Jean-Pierre 176n, 321, 426
 Tizetto v. Tixetto
 Tizzoni, Girolamo, comte de Cressentino 189, 374, 376
 Toison d'or, ordre de la 74-75, 389
 Tortosa, évêque de v. Adrien VI
 Toulon, évêque de v. Rovere, Jérôme della
 Toulouse, archevêque de 202, 229, 381
 Tournai 70, 89
 Tournon-sur-Rhône 54n
 Tours 37n, 95n, 253
 Trente, concile de 228
 Trinité, seigneur de la v. Costa, Louis
 Trivulce, Jean-Jacques 16
 Troie 153
 Tudor 277 et v. Angleterre (Arthur, Cecily, Henri VII, Henri VIII, Margaret, Marie)
 – Edmond, comte de Richmond, 52n
 – Margaret Beaufort, épouse d'Edmond 52n
 Turcs 73n, 201, 204, 249, 348, 352, 361, 385, 418
 Turin 38n, 85-87, 92-93, 95, 177, 213, 215, 229, 244n-45, 266, 274, 373, 375, 390, 394, 411, 418-19, 422
 – archevêque de v. Rovere, Jérôme della
 – cathédrale Saint-Jean-Baptiste 152-153, 160, 260
 – château de 152
 – conseil de 212, 244n, 350, 372, 375, 386, 396, 404, 414, 424
 – évêque de v. Compey, Jean de; Rovere, Dominique della
 – université de 20, 213, 375
 Turnielli, Raphaël de 244
 Turquie 140, 352

 Urbino, duc d' v. Médicis, Laurent II de
 Urgel, Isabelle d' v. Coïmbre
 Urtières, baron d' v. La Chambre-Seysel, Jean de
 Ussel, seigneurs d' v. Challant, Philibert et René de
 Utrecht 134, 385

- Val d'Isère, barons de v. Duyn-Maréchal, Françoise; Saint-Martin, Gaspard de
 Val de San Martino, Melchior 212n, 323, 369, 426
 Val, Mathilde du 145
 Valais 94, 239, 251n
 Valangin, seigneurs de 393 et v. Challant, Philibert et René de
 Valence (E) 266, 333
 Valence (F) 54n
 Valpergue 392, 421
 – Ardizinio de, comte de Masin 400
 – comtesse Valpergue de Masin, 215, 327, 370, 398, 400, 426
 – Jean-Amédée de, 394
 – Jean-François de Valpergue, abbé d'Abondance 212n, 323, 369, 426
 – Jean-Thomas de, comte de Masin 189, 191, 374, 376
 – Jérôme de, archevêque de Tarentaise 202, 375, 377
 – Philippe de, seigneur de Carpaneto 184n, 323, 369, 426
 van Kerkhove, P. 154n
 Varax, Aymar de 220n
 Varembois v. Palud
 Vaten, Elisabeth de 228
 Vaud, Pays de 14
 Vaudemont, prince de 194
 Vault, Pierre 120
 Vaux, lady de 145
 Vence, évêque de v. Grimaldi, Louis
 Vendôme 194 et v. Bourbon
 Venise 119n, 148, 153n, 189, 197-98, 204-5, 240, 245, 301, 374, 376, 380, 416
 Vénus 73
 Veray, seigneur de 420
 Vercel 13n, 94n, 385, 394
 – évêque de v. Bonnivard, Urbain de; Ferrero, Augustin
 – église Saint-Bernard, 386
 Vere, John de, comte d'Oxford 235, 242-43
 Vergy
 – Apolline de, fille de Guillaume v. Viry
 – Guillaume de, maréchal de Bourgogne 428
 – Guillemette de v. Challant
 – Marguerite de v. Gruyère
 Véronèse (Paolo Caliarì dit) 78
 Verrès, seigneurs de v. Challant, Philibert et René de
 Versailles 236
 Vespasien 153
 Vevey 407
 Viancino, seigneur de v. Aiazza, Jérôme
 Viconovo v. Vinovo
 Vierge Marie 65, 139-40, 156, 287, 307, 317
 Viesville, Jeanne-Marie de la v. Bourgogne
 Villa, seigneur de v. Avogadro, Barthélemy
 Villani, Gabriel, comte de Laude 67, 87, 212, 291, 323, 369, 385, 399, 414, 416, 422, 426-27
 Villaranon, seigneur de v. Estavayer, Antoine d'
 Villars, baron de v. La Chambre-Seyssel, Jean de
 Villars, comté de 14, 382 et v. Savoie, Honorat et René de
 Villefranche 413
 Villequiers, Thomine de v. Levis
 Villiers de l'Isle-Adam
 – Jacques de 427-28
 – Jeanne de Néelle, épouse de Jacques 428
 – Philippe de, grand maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem 204, 207, 212, 226, 248-49, 350-51, 361, 372, 391, 397, 400, 414, 418, 421, 427-28
 Vincennes 96
 Vinovo, seigneurs de v. Rovere, Jérôme et Lelio della
 Virgile 80
 Virieu-le-Grand, seigneurs de v. Challant, Philibert et René de
 Viry
 – Amédée, baron de 428
 – Apolline de Vergy, épouse de Michel 428
 – Hélène de Menthon, épouse d'Amédée 428
 – Michel, baron de 264, 362, 428
 Vische 303 et v. San Martino, Mathieu de
 Visconti
 – Hermès 440
 – Valentine v. Orléans
 Viterbe 361, 397
 Viù, seigneur de v. Provana, Jacques III
 Viverone 301
 Viviers, évêque de v. Pompadour, Elie de
 Vuillerens, sires de 397
 Vuillet, secrétaire 87

Wildermann, A. 7n
Winchester 200n, 235, 242
– évêque de 242
– prieuré de Saint-Swithin 52n
Worms 151n

York v. aussi Angleterre (Bridget,
Edouard IV, Elisabeth, Richard III)
– Cicely Neville, épouse de Richard
52n
– Richard, duc d' 52n
Ypres, église Saint-Martin 127

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
CONTEXTE HISTORIQUE	11
La situation politique	13
Le mariage du duc	16
Charles II de Savoie et Béatrice de Portugal	19
La cour de Charles II	21
L'hôtel	21
La chambre	23
L'écurie	24
La chapelle	25
La garde des archers	25
La cour de Béatrice de Portugal	26
La réorganisation de la cour par Charles II	28
LES TEXTES	31
Les récits de baptême: une source négligée	33
Les baptêmes à la cour de Savoie	35
Sources antérieures au règne de Charles II (1434-1489)	36
Sources datant du règne de Charles II (1504-1553)	39
Sources postérieures au règne de Charles II (1567-1632)	41
Ailleurs en Europe: les baptêmes dans d'autres cours	43
Bourgogne	43
Angleterre	51
France	53
LES RÉCITS DE BAPTÊME À LA COUR DES SAVOIE	59
Le baptême d'Adrien de Savoie (14 décembre 1522)	61
<i>L'Adrianeo</i>	61
Antonin	64

Le baptême d’Emmanuel-Philibert de Savoie (19 octobre 1528)	69
Le récit du baptême d’Emmanuel-Philibert	69
Jean de Tournai, dit Bonnes Nouvelles	70
François de Myozinge	78
 LA NAISSANCE DES PETITS PRINCES	 83
Les naissances d’Adrien, de Louis et d’Emmanuel-Philibert de Savoie	85
Adrien	85
Louis	87
Emmanuel-Philibert	91
Autour de la naissance des fils de Charles II	93
Le moment de la naissance: pronostications astrologiques et présence du père	93
Faire-part et réjouissances	95
 DU PALAIS À L’ÉGLISE: L’APPARAT DÉPLOYÉ POUR LES BAPTÊMES PRINCIERES	 103
La décoration du palais: couloirs et antichambres	109
La chambre de gésine	111
Les lits d’apparat	112
La couchette	114
La literie et les tissus	116
Tentures, rideaux et tapis	121
Le mobilier: dressoirs, baignoires, agnus dei	123
Les vêtements de la mère	129
La chambre de l’enfant et la salle de paréement	131
La chambre de l’enfant	132
La salle de paréement	134
Les berceaux	138
L’envers du décor	143
Le personnel dévolu à la mère et l’enfant	143
Artisans et main d’œuvre	146
Exagération et économies somptuaires	147
Les «rues artificielles»	151
L’ornementation de l’église	155

LA PROCESSION	165
Les prémices du cérémonial	171
Les grands absents: les parents	171
La présentation de l'enfant au parrain et la distribution des mystères	173
Le coup d'envoi de la procession: homme d'armes, torches et musiciens	175
Gentilshommes et employés de cour: l'hôtel et la chambre	183
Les mystères	187
Le groupe des porteurs de mystères	188
Le chrêmeau	195
Les bassins, les serviettes et l'aiguière	197
Le cierge et le sel	199
Les ecclésiastiques	200
L'enfant	203
L'entourage de l'enfant princier au sein de la procession	203
L'épicentre du cortège: l'enfant et son porteur	206
La tenue de baptême	208
Pages occasionnels: les porteurs de traîne	210
L'administration	212
Les femmes et la foule	214
 LA CÉRÉMONIE DU BAPTÊME	 221
Le déroulement de la cérémonie	223
Le rituel des baptêmes d'Adrien et d'Emmanuel-Philibert	223
Le rituel baptismal à la fin du Moyen Age	226
L'officiant	229
L'intervalle entre la naissance et le baptême	232
Le choix des parrains	239
Le choix du prénom	251
 LES FESTIVITÉS	 257
Le retour de la procession	259
L'enfant rendu à sa mère	261
Collations et banquets	263
Distractions, jeux et joutes	266

CONCLUSION	273
ÉDITIONS	281
Antonino Dal Pozzo, <i>Adrianeo</i>	282
Bonnes Nouvelles, <i>Récit du baptême d'Emmanuel-Philibert de Savoie</i>	341
DOCUMENTS ANNEXES	365
Tableau généalogique de Charles II	367
La procession baptismale d'Adrien de Savoie (1522)	369
La procession baptismale d'Emmanuel-Philibert de Savoie (1528)	371
La procession baptismale de Charles-Emmanuel de Savoie (1567)	373
La procession baptismale de François de France (1518)	379
Répertoire biographique des personnages apparaissant dans l' <i>Adrianeo</i> et le récit du baptême d'Emmanuel-Philibert	385
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	429
INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX	439

Achévé d'imprimer
en juin 2005
Tipografia della Pace

CAHIERS LAUSANNOIS D'HISTOIRE MÉDIÉVALE

1. P.-H. CHOFFAT, *La Sorcellerie comme exutoire. Tensions et conflits locaux: Dommartin 1524-1528*, 1989.
2. V. PASCHE, «Pour le salut de mon âme». *Les Lausannois face à la mort (XIV^e siècle)*, 1989.
3. F. BADEL, *Un Evêque à la Diète. Le voyage de Guillaume de Challant*, 1991.
4. J. FAVROD, *La chronique de Marius d'Avenches (455-581)*, 1991.
5. I. TADDEI, *Fête, jeunesse et pouvoirs. L'Abbaye des Nobles Enfants de Lausanne*, 1991.
6. *Le Pays de Vaud vers 1300*, sous la direction d'A. PARAVICINI BAGLIANI, 1992.
7. P. BORRADORI, *Mourir au Monde. Les lépreux dans le Pays de Vaud (XIII^e-XVII^e siècle)*, 1992.
8. A. PAGE, *Vêtir le Prince. Tissus et couleurs à la Cour de Savoie (1427-1447)*, 1993.
9. N. POLLINI, *La mort du Prince. Rituels funéraires de la Maison de Savoie (1343-1451)*, 1993.
10. *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie*, éd. par B. ANDENMATTEN, A. PARAVICINI BAGLIANI, A. VADON, 1994.
11. G. CASTELNUOVO, *Seigneurs et lignages dans le Pays de Vaud. Du royaume de Bourgogne à l'arrivée des Savoie*, trad. C. HÄUSLER, éd. M. OSTORERO, 1994.
12. C. MARTINET, *L'Abbaye du Lac de Joux, des origines au XIV^e siècle*. Avec une étude de J.-L. ROUILLER, *Les sépultures des seigneurs de La Sarraz*, 1994.
13. P. DUBUIS, *Le jeu de la vie et de la mort. La population du Valais (XIV^e-XVI^e s.)*, 1994.
14. C. CHÈNE, *Juger les vers. Exorcismes et procès d'animaux dans le diocèse de Lausanne (XV^e-XVI^e s.)*, 1995.
15. M. OSTORERO, «Folâtrer avec les démons». *Sabbat et chasse aux sorciers à Vevey (1448)*, 1995.
16. P. DUBUIS, *Les vifs, les morts et le temps qui court. Familles valaisannes 1400-1550*, 1995.
17. E. MAIER, *Trente ans avec le diable. Une nouvelle chasse aux sorciers sur la Riviera lémanique (1477-1484)*, 1996.

18. S. STROBINO, *Françoise sauvée des flammes? Une Valaisanne accusée de sorcellerie au XV^e siècle*, 1996.
19. M. WIRZ, «Muerent les moignes!». *La révolte de Payerne (1420)*, 1997.
20. L. PFISTER, *L'enfer sur terre. Sorcellerie à Dommartin (1498)*, 1997.
21. A. PAHUD, *Le cartulaire de Romainmôtier (XIII^e siècle). Introduction et édition critique*, 1998.
22. P. GYGER, *L'épée et la corde. Criminalité et justice à Fribourg (1475-1505)*, 1998.
23. E. PIBIRI, *Sous la férule du maître. Les écoles d'Yverdon (14^e-16^e siècles)*. Avec une étude de P. DUBUIS, *Les écoles en Suisse romande à la fin du Moyen Age*, 1998.
24. C. THÉVENAZ, *Ecrire pour gérer. Les comptes de la commune de Villeneuve autour de 1300*, 1999.
25. G. MODESTIN, *Le diable chez l'évêque. Chasse aux sorciers dans le diocèse de Lausanne (vers 1460)*, 1999.
26. *L'imaginaire du sabbat. Edition critique des textes les plus anciens (1430 c.-1440 c.)*, réunis par M. OSTORERO, A. PARAVICINI BAGLIANI, K. UTZ TREMP, en collaboration avec C. CHÈNE, 1999.
27. *Pierre II de Savoie, le «Petit Charlemagne» († 1268)*, études publiées par B. ANDENMATTEN, A. PARAVICINI BAGLIANI, en collaboration avec E. PIBIRI, 2000.
28. N. BLANCARDI, *Les petits princes. Enfance noble à la cour de Savoie (XV^e siècle)*, 2001.
29. *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne de Hautcrêt (fin XIII^e siècle)*, édité par A. PAHUD, B. PERREAUD et J.-L. ROUILLER, 2001.
30. D. REYNARD, *Histoires d'eau. Bisses et irrigation en Valais au XV^e siècle*, 2002.
31. V. VON KAENEL, *Histoire patrimoniale et mémoire familiale*, 2002.
32. L. LAVANCHY, *Ecrire sa mort, décrire sa vie. Testaments de laïcs lausannois (1400-1450)*, 2003.
33. A. BISSEGGGER, *Une paroisse raconte ses morts. L'obituaire de l'église Saint-Paul à Villeneuve (XIV^e- XV^e siècles)*, 2003.
34. *L'itinérance des seigneurs (XIV^e-XVI^e siècles)*, études publiées par A. PARAVICINI BAGLIANI, E. PIBIRI, D. REYNARD, 2003.
35. A. DE RIEDMATTEN, *Humbert le Bâtard. Un prince aux marches de la Savoie (1377-1443)*, 2004.

CAHIERS LAUSANNOIS D'HISTOIRE MÉDIÉVALE

E-mail: clhm@unil.ch fax: ++41 21 692 29 35
<http://www.unil.ch/hist/med/clhm.html>